This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1207.

Soc. 26062 d. 7/21

REVUE

DE

TOULOUSE.

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,
RUE SAINT-ROME, 44, TOULOUSE.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA

ONZIÈME ANNÉE. — TOME VINGT-ET-UNIÈME.

ON S'ABONNE

A TOULOUSE : CHEZ DELBOY, LIBRAIRE, RUE DE LA POMME, 71

ET ARMAING, LIBRAIRE RUE SAINT-ROME, 44.

TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DOIT ÊTRE ADRESSÉ AU DIRECTEUR

DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8.

1865.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

REMERCIEMENT

ADRESSÉ A L'ACADÉMIE DES JEUX-FLORAUX

Par M. Emile Vaïsse-Cibiel, élu Mainteneur.

Messieurs,

Lorsque, le 8 janvier 1864, encouragé par les sympathies de plusieurs d'entre vous, j'eus l'honneur de poser ma candidature au fauteuil vacant par le décès de M. Moquin-Tandon, je vous disais :

« Il est téméraire, à moi plus qu'à tout autre, de revendiquer la » succession académique d'un savant qui laisse après lui une si légi- » time renommée ; mais vous voudrez bien, je l'espère, suppléer par » votre indulgence à l'insuffisance de mes titres. Je sais aussi, qu'en » dehors des qualités littéraires, il en est d'autres dont la Compagnie » des Jeux-Floraux tient compte dans la formation de ses choix. La » sincérité des convictions, l'indépendance du caractère, la dignité » d'une jeunesse volontairement soumise à la double loi du devoir et

» du travail, sont des titres qui furent toujours appréciés au sein de
» l'Académie. Cette pensée encourage ma confiance ; elle fera, je
» l'espère, absoudre ma témérité. » .

Ce double sentiment, Messieurs, je tiens à en renouveler l'expression au début de ce Remerciement.

Evidemment, lorsque l'Académie m'a fait l'honneur de me conférer ses suffrages, elle n'a pas cru combler le vide, qu'après tant d'autres, hélas! la mort avait fait dans ses rangs. M. Moquin-Tandon, dont une plume autorisée (1) vient de retracer l'éloquente biographie, était un de ces esprits auquel, en me choisissant, vous pouviez donner un successeur, mais non un remplaçant.

Né à Montpellier, fils de cette noble province qui semble garder dans la structure harmonieuse de sa langue, dans le relief imposant de ses ruines et jusque dans l'azur de son ciel, l'empreinte de ses origines romaines, M. Moquin-Tandon devait à sa terre natale la vivacité d'impression et la souplesse d'intelligence propres aux races du Midi. A ces qualités si précieuses, mais stériles quand une volonté ferme ne les féconde pas, M. Moquin sut joindre la discipline dans le travail et l'esprit de suite dans les idées. Il était né poète par le sang (2) et par la vocation ; l'étude le fit savant et savant écouté de l'Europe entière. Propre à tout et presque maître en toutes choses, il écrivait avec un égal bonheur ce *Noyer de Maguelonne* (*Carya Magalonensis*), supercherie spirituelle qui déjouait la perspicacité des maîtres les plus versés dans la connaissance de la langue romane, et cette *Monographie des Hirudinées*, qui, dès ses premiers pas dans la carrière, fixait sur lui l'attention du monde savant. Déjà connu par son enseignement à Marseille et à Toulouse ; déjà honoré de vos suffrages et de ceux de toutes les corporations académiques de notre ville, M. Moquin-Tandon appartenait de droit à cette élite d'hommes que la province élève, mais que la capitale fait siens par une glorieuse adoption.

Il quitta Toulouse, il s'éloigna de vos doux entretiens littéraires, parce qu'il est écrit que, dans notre pays de centralisation, toute renommée doit demander à Paris sa suprême consécration ; mais ce ne

(1) L'éloge de M. Moquin-Tandon a été lu dans cette séance, par M. le Dr Janot, mainteneur.

(2) M. Moquin comptait parmi ses ascendants, André-Auguste Tandon, poète troubadour, né à Montpellier en 1759, mort dans cette ville en 1824.

fut pas, dit-on, sans accorder les plus vifs regrets à la ville qui, pendant vingt années, avait, en mère attentive, encouragé ses travaux et veillé sur sa réputation naissante. Devenu professeur à la Faculté de Paris, appelé à siéger à l'Institut, il tenait à vous par les liens de la reconnaissance et par cet écho toujours caressant des premiers succès. Je me souviens, non sans émotion, que la lettre par laquelle Toulouse apprit la mort subite de son enfant d'adoption, lui décernait, avant tout autre, ce titre de Mainteneur qui a tant de racines dans le passé de notre ville et tant d'écho dans le cœur de nos concitoyens.

Vous le voyez, Messieurs, ma modestie n'est point cette fois un artifice de langage, et, à tous ces titres, je ne pouvais avoir la prétention de remplacer parmi vous M. Moquin. Devais-je demander à quelques essais publiés dans les Journaux et dans les Revues de notre ville la confiance que m'enlevait d'avance la célébrité de mon prédécesseur?

Tout en reconnaissant que ces études et ces articles ont été l'occupation utile de ma jeunesse, je ne pouvais, sans forcer ma propre opinion, leur prêter la vertu de me conquérir vos suffrages. En effet, Messieurs, dans notre temps de doute et de controverse, qui n'a été, à son heure, un peu publiciste et un peu journaliste? Qui n'a, entre la vingtième et la trentième année, confié à la presse le secret de ses espérances et raconté, à mots couverts, l'histoire de ses mécomptes? La publicité est devenue un champ commun où se rencontrent les intelligences les plus sûres et les vocations les moins justifiées. Dans ce pêle-mêle, il est parfois difficile de se rapporter à soi-même et de fournir aux autres le témoignage de sa propre aptitude. Le criterium existe pourtant, et comme vous, Messieurs, après vous (1), je crois l'avoir trouvé dans la sincérité des convictions et dans la dignité du caractère.

Ces qualités constituent la probité de l'homme de lettres et l'honneur du journaliste. Avec elles, la profession d'écrivain s'élève à la hauteur d'une magistrature; sans elles, cette profession s'abaisse au niveau d'un trafic. Celui qui tient une plume ne peut pas plus s'en passer que le soldat de courage, et la femme de pudeur.

Ces qualités ont brillé de tous les temps, tantôt dans l'ombre, tantôt

(1) Semonce prononcée par M. d'Ayguesvives, le 19 avril 1863.

en pleine lumière. Tacite nous apprend qu'on les rencontrait sous le règne de Tibère comme à l'âge des Scipions. Seulement, sous les Consuls, elles appelaient les honneurs, et, sous les Césars, elles attiraient la proscription. A toutes les périodes de l'histoire elles sont également glorieuses, mais elles ne sont pas toujours profitables. Entre toutes les époques, s'il en est une où la dignité de la conscience et l'indépendance du caractère doivent être recherchées, n'est-ce pas dans un siècle où, comme le nôtre, les révolutions successives ont troublé les esprits, confondu les idées et déplacé parfois l'axe du monde moral ?

Dans ce tumulte d'opinions contraires, dans ce conflit de croyances qui désolent notre génération, ce qu'il importe de rencontrer, c'est moins une chimérique unanimité, qu'une égale sincérité chez ceux qui cherchent et un égal désintéressement chez ceux qui luttent. Les dissidences ne créent pas la mésestime. On a vu de loyaux adversaires se tendre la main en signe de réciproque sympathie. Dans une guerre récente et à jamais glorieuse, nos soldats, jetés sur les plages lointaines de la Crimée, profitaient des heures rapides d'un armistice pour échanger une cordiale étreinte avec des ennemis que de communes épreuves leur avaient appris à estimer.

De même, qu'un homme apporte dans le combat de la vie une conscience intègre et un cœur pur, oh ! celui-là, je l'admire, je l'estime, je suis fier, quel que soit son drapeau, d'établir avec lui le commerce fraternel des âmes. Avec cet homme d'ailleurs, mon contradicteur du moment, je suis certain de m'entendre sur ces principes supérieurs, immuables, qui planent au-dessus de nos mesquines querelles, comme la voûte du ciel plane au-dessus des sinuosités de la terre. Comme lui, j'ai foi dans une Providence divine, dans une destinée surnaturelle, dans cet ensemble de préceptes dont le Christ a légué le magnifique Code à l'humanité. Qu'importent après cela les divergences passagères ! Qu'importe le bruit éphémère des discordes, quand le but également poursuivi par ces adversaires d'un jour est le triomphe du Droit sur la terre et le règne de Dieu dans l'éternité !

Oui, Messieurs, je crois à une secrète entente entre tous ces hommes de bonne volonté auquel le cantique divin promet le bien suprême de la paix ici-bas. L'ardeur de la lutte peut créer des défiances momentanées ; mais l'heure de l'apaisement amène des souhaits sincères de conciliation.

Cette pensée, Messieurs, a pu seule me donner aasez de confiance pour solliciter vos suffrages. Cette pensée, vous l'avez comprise, peut-être partagée. Dans tous les cas, elle m'a valu de votre part une distinction qui a été la récompense de ma jeunesse et qui sera l'orgueil de toute ma vie.

Eh! comment ne serais-je pas fier d'entrer dans cette enceinte, lorsqu'à côté des maîtres vénérés qui ont éveillé les premières lueurs de mon intelligence, je vois assis les représentants les plus élevés de l'Eglise, de la Magistrature, du Barreau; lorsque mon regard peut embrasser d'un trait les noms les plus anciens et les plus illustres de la Cité ! Comment, en se sentant associé à un passé si glorieux; en se voyant rattaché par une flatteuse adoption à une Compagnie, où les préceptes du goût littéraire ne se sont jamais séparés des traditions de dignité morale; comment ne serais-je pas enorgueilli de m'asseoir à cette Ecole du bien dire, mieux encore, à cette Ecole du bien faire !

Ce tribut de gratitude que vos usages m'imposent l'obligation de vous exprimer aujourd'hui publiquement, mon cœur, Messieurs, vous l'a payé depuis une année.

Du fond de mon âme émue, au nom de ma jeunesse honorée par vos suffrages : Messieurs, Je vous remercie.

Ce cri de reconnaissance, contenu depuis un an, avait hâte de sortir de ma poitrine. Maintenant qu'il a pu éclater devant cette assemblée d'élite, je me sens plus libre pour aborder un sujet conforme aux travaux ordinaires de la Compagnie, conforme aussi aux préoccupations habituelles du récipiendaire.

Je voudrais vous parler, Messieurs, en termes le moins indignes possible, d'un élément entré dans la littérature moderne, et qui, par la complicité des écrivains les plus distingués, semble y avoir acquis une place considérable. Je voudrais, en un mot, vous entretenir de la Mélancolie. Mot étrange qui, si nous scrutions ses origines, nous conduirait plutôt dans le temple d'Epidaure que sur les pentes du Parnasse; mot, qui, par une bizarre faveur de la fortune, est passé du vocabulaire de la médecine dans le dictionnaire de la langue poétique. D'où vient le mot? Vous le savez. D'où vient la chose? Il faut essayer de le dire.

Messieurs, notre âge a d'incontestables grandeurs. Jamais l'intelligence humaine, surexcitée par l'appât de l'utile, n'a pénétré plus

avant dans les régions de l'inconnu. Jamais la matière ne fut plus complètement domptée par le génie de l'homme ; jamais elle ne fut mieux asservie à ses besoins. Il est devenu presque banal de citer la vapeur, l'électricité, la photographie, toutes ces applications d'agents insoumis, toutes ces découvertes imposantes qui resteront l'attribut glorieux du XIXe siècle.

Tandis que, dans l'ordre matériel, l'esprit humain faisait des conquêtes capables de lui donner le vertige, dans l'ordre moral sa marche n'était pas également assurée. Depuis 1789, les sociétés politiques, dont la France continue, parfois à ses dépens, d'être la généreuse avant-garde, ont été travaillées par des aspirations toujours renaissantes et jamais assouvies. Ce mal secret, dont il ne rentre pas dans mon plan de retracer les phases, a provoqué des évolutions incessantes dans le régime de notre pays. Or, Messieurs, aucun changement ne s'opère dans le haut sans causer dans le bas de douloureux retentissements. Chaque étape de la France à travers ces vicissitudes est marquée par des regrets, des blessures et des larmes. Il est des hommes, je le sais, qui ont le talent de s'associer à tous les triomphes et qui savent tirer parti de toutes les défaites. Ces tristes exemples ne sont pas rares dans nos annales où l'apostasie n'a que trop souvent usurpé la place et les honneurs dus à la fidélité. Mais, j'ai hâte de le dire, il est des hommes aussi, — et ceux-là je les honore, — qui ne se courbent pas devant la fortune, et qui, dût leur carrière en dépendre, ne fléchissent pas le genou devant le Dieu-Succès.

Ceux-là, Messieurs, ont vu leur nombre s'accroître à mesure qu'un caprice du sort jetait les destinées de la France aux mains d'un maître nouveau. Chaque révolution a fourni son contingent à ce groupe d'âmes froissées. Le front des pères s'est plissé, et les fils ont senti un souffle de deuil passer au travers de leurs vingt ans. Les convictions déçues, les espérances détruites, les institutions renversées par les coups de la force, le spectacle d'idoles tour-à-tour encensées et foulées au pied ; tout cela, convenons-en, est bien fait pour porter le découragement chez l'homme de foi et chez l'homme de bien.

Une immense tristesse en est résultée ; tristesse profonde, à peine tempérée par les charmes amers de la solitude ; tristesse que, ni les merveilles de l'industrie, ni les improvisations de la Toute-Puissance n'ont eu la vertu de dissiper. Or, Messieurs, on l'a dit bien avant nous : Il ne se produit pas un mouvement dans la société qu'il ne se

répercute dans la littérature, cette expression vivante de nos mœurs. Comment s'étonner que cette tristesse, que cette mélancolie, puisque le mot est consacré, soit passée du milieu social dans l'atmosphère littéraire, qu'après avoir éprouvé l'âme des citoyens, elle ait, comme toutes les douleurs vraies, inspiré la lyre des poètes!

Ce sentiment a un charme indéfinissable. Il attendrit comme les feuilles d'automne ; il émeut comme la pâleur des lys sur le front des jeunes filles. Les beaux-arts s'en sont emparés après la poésie. Bellini l'a modulé dans ses suaves élégies; Ary Scheffer, Hippolyte Flandrin l'ont rendu en traits de flamme dans leurs chastes compositions. Il a inspiré tous les grands artistes contemporains. Les divers âges littéraires, sans l'ignorer complètement, n'ont pas également connu cette corde mélodieuse et plaintive de l'âme humaine.

Nos ancêtres de l'Attique, ces Hellènes à l'esprit sain et robuste, ont peu exprimé cet ordre de sensations qui, en somme, touche presque à la maladie. Leur génie éclate dans des œuvres calmes, sereines, gracieuses, mais fortement assises sur leur base comme l'Iliade et le Parthénon. Beauté chez les Grecs est équivalent de Force. L'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo réjouissent l'œil autant par la plénitude de leur santé physique que par les proportions inimitables de leurs formes. Que Pindare chante les triomphateurs des Jeux-Olympiques; que Homère raconte les luttes ou les banquets de ses héros; que Démosthènes ou Périclès essaient dans leurs immortelles harangues de fixer la constance du plus inconstant des peuples; que Platon enfin jette dans ses Dialogues les bases inébranlables du spiritualisme, tous ces poètes, ces orateurs, ces philosophes, affirment l'indissoluble alliance de la beauté et de la force morale. Ces plaintes vagues, ces aspirations inassouvies, ce douloureux contraste entre le rêve et la réalité dont notre littérature devait plus tard faire une de ses notes les plus touchantes, n'ont pas de prise sur ces tempéraments fortement équilibrés. Chez eux, la mélancolie eût semblé un cas de clinique et rien de plus.

Les Romains, qui jouirent d'une civilisation plus avancée, ressentirent à la fois les bienfaits et les inconvénients de cet état nouveau. Epicurienne chez Horace, la poésie latine revêt, dans Virgile, cette teinte élégiaque qui fait de l'*Eneïde* le plus tendre des poëmes. C'est que Virgile et ses contemporains avaient souffert, eux aussi, de ces vicissitudes politiques qui ne passent jamais sans laisser dans l'âme

humaine une empreinte ineffaçable. C'est que le poète de Mantoue avait pu, du seuil de la maison paternelle, contempler les campagnes dévastées, les villes détruites, voir les légions romaines poussées au feu de la guerre civile par Antoine et Octave tour-à-tour proscripteur et proscrit. C'est qu'il avait enfin, sur les débris fumants de la République, assisté à l'agonie des dernières libertés.

L'insoucieux Horace se console de ces disgrâces. Le soldat fugitif de Philippes trouve dans les faveurs d'Auguste une compensation à ses espérances trahies. L'âme plus sensible de Virgile se replie sur elle-même et n'oublie point les deuils de l'enfance. Il peut bien, cédant à l'étiquette, s'écrier en passant :

« ..... Deus nobis hæc otia fecit. »

Mais le chantre d'Enée ne garde pas moins du spectacle de tant de ruines cette tristesse voilée, cette grâce émue, qui percent en notes attendries à chaque vers de son poëme. Qu'il raconte la dernière nuit de Troie ; qu'il nous rende témoins de l'émotion maternelle d'Andromaque à la vue du fils d'Enée ; qu'il peigne le désespoir de Didon trahie ; qu'il rappelle enfin dans ce vers si profond

« Haud ignora mali miseris succurrere disco, »

le précepte de la fraternité humaine, Virgile reste toujours le peintre inimitable de la douleur et le consolateur des âmes éprouvées.

Ovide et les poètes de la décadence méconnurent les limites assignées par le goût à l'expression du sentiment mélancolique. Ils tombèrent de la grâce dans la manière, et de la manière dans le matérialisme. Leur étude ne nous apprendrait rien sur le sujet dont nous suivons la filiation littéraire.

Ce n'est pas non plus à la Renaissance, à ce réveil radieux de l'humanité, qu'il faut demander les langueurs poétiques de la mélancolie. La Renaissance puise dans le génie grec, tempéré par le sentiment chrétien, ses inspirations et ses modèles. Comme le siècle de Périclès, le siècle de Léon X fut un âge de virile fermentation pour l'esprit humain. L'art, préparé par les naïfs essais des Cimabue, des Giotto, des Fra Beato Angelico, arrive à la plus haute expression de la force dans Michel-Ange, au plus parfait épanouissement de la grâce

dans Raphaël. Chez ces maîtres, comme chez Cléomène et Phidias, éclate cet équilibre harmonieux des facultés qui révèle la plénitude de la santé morale.

S'il fallait chercher un précédent à ce mal poétique, dont est si profondément touché notre siècle, on le trouverait plutôt dans ces méditations bienfaisantes qu'inspiraient aux chrétiens du moyen-âge la solitude des cloîtres et les joies austères du mysticisme. C'est dans l'*Imitation de Jésus-Christ* par exemple, dans ce livre échappé comme un cri de détresse à un athlète fatigué du combat de la vie, qu'on pourrait rencontrer ce parfum de rêverie contemplative, où se complaît l'âme humaine, quand l'aiguillon de la souffrance la ramène vers Dieu en la purifiant.

Mais là où on ne trouvera pas assurément ce même courant d'idées, c'est dans les dissensions religieuses et les querelles sanglantes qui désolent notre pays au temps de la Réforme. A cette heure de vie fiévreuse, toutes les facultés sont tendues vers l'action. Hardi, polémiste, novateur, le XVIe siècle lutte et ne rêve pas. Entre une bataille perdue et un traité violé, entre l'agression d'un parti et les représailles de l'autre, il reste aux populations le temps de gémir, il ne reste pas à l'âme humaine le temps de s'épurer par de douloureuses méditations. Ce rude siècle fut un âge d'enfantement, dur à lui-même, propice à ceux-là seuls que ses épreuves devaient enrichir de précieuses conquêtes. Sous ce rapport, il offre plus d'un trait de ressemblance avec le nôtre, auquel on l'a souvent comparé. S'il n'a pas exprimé les mêmes plaintes que nous, peut-être a-t-il ressenti les mêmes maux.

Comme nos ancêtres du XVIe siècle, ne cherchons-nous pas dans de continuelles agitations un bien que chaque commotion nouvelle semble plutôt éloigner que rapprocher de nous ! ne souffrons-nous pas, comme eux, de cette satiété des choses acquises, de cette soif des biens inconnus, qui, toutes les fois qu'elles essaient d'entrer dans le domaine des aits, se traduisent par de nouveaux mécomptes. Et pourtant, — étrange condition de l'homme ! — cette impatience de l'état présent, ce souci d'un avenir meilleur sont peut-être, comme l'a fait observer Pascal, le signe de notre vocation et la marque de notre glorieuse origine. Avec ces généreuses inquiétudes, on peut tout attendre de l'humanité. L'heure où il faudrait désespérer, c'est quand, repu de sa propre dégradation, satisfait du *panem* et *circenses*, l'homme resterait sourd

aux appels de la conscience et n'entendrait plus ces voix intérieures qui sont pour lui comme le pressentiment de l'infini !

L'âge où résonna la voix mâle de Corneille, où le bon sens parla par la bouche de Molière, où Bossuet fit entendre ses foudres oratoires, fut encore, comme le siècle de Périclès et de Léon X, une période de force et de puissance satisfaite. Ce fut aussi une époque de discipline et de foi. L'unité, introduite par Richelieu et Louis XIV dans l'ordre politique, ne se retrouve pas moins dans l'ordre moral. Les âmes, pénétrées du double dogme religieux et monarchique, ne portent pas au loin leurs investigations inquiètes et ne demandent qu'à la Révélation le mot des grands problèmes psychologiques. La foi a résolu tous les doutes et créé la sécurité pour le présent et les espérances d'immortalité pour l'avenir. La mélancolie, cette dépression de l'âme humaine, n'est pas incompatible assurément avec le sentiment chrétien, — j'ai plus haut signalé son existence dans les cloîtres du moyen-âge ; — mais il faut reconnaître pourtant qu'elle se produit surtout aux époques de crises politiques et religieuses. C'est quand l'édifice des croyances est ébranlé ; c'est quand l'homme, jeté hors de ses voies morales, erre, en quête d'un symbole nouveau, que se développe ce malaise intérieur. Il nous apparaît alors comme le châtiment d'une âme séparée de son Dieu. Le XVIIe siècle, si ferme et si un dans ses convictions, devait à peine le ressentir. Tout au plus, en perçoit-on un écho affaibli dans les cris des solitaires chassés de Port-Royal, dans les douloureuses incertitudes de Pascal, dans la soumission résignée de Fénelon, et dans les timides accents du tendre Racine.

A son tour, le dix-huitième siècle, que l'emportement des luttes philosophiques semble écarter de ce courant d'idées, nous en montrerait peut-être la trace dans la misanthropie paradoxale de Jean-Jacques et dans les pages émues de Bernardin de Saint-Pierre. Mais comme ce sentiment a surtout vibré dans la littérature contemporaine, j'ai hâte d'arriver à l'aube du XIXe siècle.

Ceux qui, les premiers, firent passer dans les lettres le contre-coup des épreuves que la société venait de traverser, furent et devaient être deux proscrits. La Révolution avait coûté à l'un sa vie, à l'autre sa fortune. Ces deux ouvriers de la première heure, ces deux victimes de la tourmente, qui devaient se faire les interprètes des maux qu'ils avaient soufferts, sont André Chénier et Chateaubriand.

Le premier nous apparaît sans cesse dans l'auréole sanglante que

lui prête l'échafaud du 8 thermidor. Notre souvenir, ému des infortunes d'Atala, se représente toujours le second errant en fugitif dans les forêts du Nouveau-Monde. Tous les deux frappés des foudres révolutionnaires, tous les deux atteints du mal nouveau, ils expriment, sous les grilles des cachots ou sur les chemins sans fin de l'exil , les grandes tristesses du siècle qui commence. La Muse de Chénier, inspirée aux sources de l'art grec, donne aux plaintes du poète un parfum de renouveau. *Si fata sinant...* Si l'échafaud attend un jour, un seul jour, on verra luire l'auréole d'une renaissance nouvelle. Le soleil de l'Attique va se lever sur les lettres françaises. Mais non... la hache tombe ! et le chantre de la *Jeune captive*, enseveli sous un monceau de victimes, s'en va attendre dans les limbes de l'histoire qu'une résurrection tardive rende à son génie la justice qui lui est due.

Chateaubriand survit, lui ; mais dans sa carrière si glorieuse et si tourmentée, dans ses évolutions, si brusques quoique toujours sincères, comment ne pas reconnaître ce désenchantement précoce que le poète a bu aux origines du siècle. René porte sur son front le pli des ineffables tristesses qui ont assombri sa vingtième année. Qu'il soit dans les rangs des vaincus ou des vainqueurs, proscrit ou ministre, pamphlétaire ou ambassadeur, Chateaubriand toujours soucieux, travaillé sans relâche d'un mal innommé, atteste, par l'instabilité même de ses humeurs, que la gloire est impuissante à guérir certaines blessures.

Le souffle d'inquiétude qui règne dans *Atala*, dans *René*, dans les *Natchez* et dans les premières productions de Chateaubriand a fait passer ce dernier pour le père du Romantisme. L'appréciation est exacte, si l'on emploie ce mot nouveau à désigner une chose ancienne. La tristesse inspirée par la contemplation des ruines, par les regrets du passé et par les incertitudes de l'avenir, est vieille comme la poésie elle-même. Chateaubriand, en rappelant les regards de ses contemporains sur la majesté des traditions chrétiennes, sur les pompes du culte abrogé, sur la magnificence des édifices religieux, imprima à des sensations vagues une direction précise. Il fut le restaurateur poétique du christianisme, au même titre que le Premier Consul en avait été le restaurateur politique. Aux âmes qui souffraient de la sécheresse des dogmes purement philosophiques, il offrit l'aliment de la foi enrichi de tous les parfums de la poésie. Grâce à lui, l'Eglise renaît avec tous les prestiges que lui prêtent les efflorescences du

style gothique, l'éclat de la peinture, les accords de l'orgue et l'encens des cérémonies. Ce cortége d'impressions extérieures, si favorable aux élans de la prière et au développement de la foi, sort, tout armé, des *Martyrs* et du *Génie du christianisme*. Grâce à lui encore, la prose débarrassée du néologisme politique, recouvre une ampleur harmonieuse qui rend presque le charme de la poésie sans en subir la gêne. C'est bien, dans la forme et dans le fond, un âge nouveau qui commence.

Sous l'Empire pourtant, à l'heure même où le gentilhomme breton publie ses principaux et ses meilleurs écrits, il ne fait point école. Le goût officiel entraîne vers un autre courant les auteurs avides de succès et de distinctions. Les regards du maître, qui servent si souvent d'aimant à l'inspiration, se fixent plutôt sur le champ correct, régulier, monotone, de l'ancienne poétique, que vers les horizons vagues et encore mal définis de l'école nouvelle. D'ailleurs, ce dernier genre est cultivé par des esprits mal faits, suspects d'opposition, frappés par là-même de discrédit. Les harangues polies de M. de Fontanes, les tragédies bien apprises de Luce de Lancival risquent, moins que les élucubrations de Chateaubriand et les rêveries germaniques de Mme de Staël, d'égarer la docilité des citoyens. Aussi la surface des lettres est toute aux Grecs et aux Romains. Les traditions classiques triomphent en apparence. Je dis en apparence, car si l'on creuse cette surface, si l'on remonte le courant de nos origines littéraires, on reconnaît bien vite que la source véritable était, non les tragédies d'Arnault ou les tableaux de David, mais ce filet d'inspiration qui déjà produisait les *Martyrs*, et d'où, sous le choc des révolutions nouvelles, allaient jaillir les *Odes* de Victor Hugo, les *Méditations* de Lamartine et les chefs-d'œuvre de Géricault.

Sous l'Empire donc, il y a, dans les lettres officielles, éclipse de ce sentiment maladif de l'âme humaine que j'appelle mélancolie, et auquel Chateaubriand, athlète brisé dans la tempête révolutionnaire, donnait une expression nouvelle. La Muse timide de Millevoye s'en fait bien l'écho dans ses obscures retraites. Mais, malgré l'accent pénétrant de quelques pièces privilégiées, cette poésie n'a pas assez de souffle pour dominer une époque. A vrai dire, c'est ailleurs qu'il faut jeter ses regards, c'est hors de la France qu'on doit chercher des collaborateurs à la réforme des idées littéraires.

Pendant que notre pays accomplissait, à travers des vicissitudes

inouïes, les actes si divers de l'épopée impériale; tandis que la France se faisait à la fois la terreur et l'admiration de l'Europe, un peuple chez lequel des traditions nationales perpétuaient le sentiment d'un antagonisme séculaire, résistait à l'ascendant de Napoléon Ier. Parmi toutes les puissances, l'Angleterre seule tenait tête à l'homme devant lequel, depuis le Tage jusqu'au Volga, s'étaient courbés les humbles et les superbes, les peuples et les rois. La conception étrange qu'enfanta, comme moyen de lutte, le génie qui présidait aux destinées de la France, ce blocus continental, source de tant de haines et de tant de misères, ne s'appliquait pas moins aux idées qu'aux marchandises. Quoiqu'à peine séparées par un détroit de quelques milles de large, la France et la Grande-Bretagne vécurent pendant dix ans, depuis la rupture du traité d'Amiens jusqu'à la paix générale de 1815, dans un isolement réciproque et absolu. Durant cette longue interruption des relations internationales, deux hommes s'étaient élevés en Angleterre qui devaient, à l'heure où le courant intellectuel serait rétabli entre les deux peuples, exercer une action considérable sur notre littérature. Ces deux écrivains, vous les avez nommés avant moi, Messieurs, sont Lord Byron et Walter Scott.

Le premier, issu de race aristocratique, littérateur par caprice, poète satirique par humeur, crée un personnage abstrait qu'il habille au gré de sa fantaisie et qu'il fait voyager à travers les choses et les hommes. Qu'il s'appelle Childe-Harold, Manfred ou Don Juan, le héros n'exprimera au fond que les dégoûts amers, les désespoirs vagues et les dédains suprêmes du noble Lord. Esprit inquiet, remuant, aventureux; désabusé, par une jouissance précoce, de l'amour, de la richesse, de la gloire même; sceptique au point de faire douter si son enthousiasme pour la cause hellénique était un sentiment sincère ou le dernier rôle d'un épicurien blasé, Lord Byron, grand seigneur jusque dans la république des lettres, dédaigne de plier ses inspirations à la gêne d'un plan, de réduire ses fictions à la mesure des réalités, de donner à ses drames un terrain solide et à ses conceptions un horizon défini. C'est toujours l'ironie, le sarcasme, le blasphème qui tombent de ces lèvres plissées; c'est la nuit du désespoir qui assombrit ce front altier et soucieux.

Tout autre fut sir Walter Scott. Fils de la bourgeoisie, pénétré, dès l'enfance, de ces vertus modestes qui sont l'apanage des classes moyennes en Ecosse; voyant moins loin, mais voyant plus juste que son

illustre contemporain, Walter Scott conserva, dans sa sphère modeste, cet héritage de sentiments honnêtes, chastes, pieux, dont la littérature ne peut pas se passer plus que la société. Ces avantages, joints à une solide érudition et à ce bon sens proverbial dont les Anglais font preuve dans les œuvres littéraires autant que dans les entreprises commerciales, font du romancier écossais le contraste vivant du pair d'Angleterre.

Autant celui-ci détache ses portraits de la réalité, autant celui-là incarne ses conceptions dans des personnages vivants et agissants. Autant Lord Byron dédaigne les procédés de composition qui entretiennent l'intérêt, autant Walter Scott sème ses légendes de drames émouvants. Manfred, Don Juan, Childe-Harold, abstractions philosophiques, apôtres du doute, n'expriment que les pensers amers de celui qui les créa. Les héros de Walter Scott, au contraire, qu'ils s'appellent Ivanohe, Rawenswood, Durward ou Claverhouse, vivent tous d'une existence personnelle et sont l'écho de leurs propres sentiments. L'auteur des *Puritains* s'efface humblement pour laisser à chacun de ses personnages la liberté de ses ressorts. Cette impartialité, dont profite la vérité historique, est poussée si loin, qu'on se demande, après avoir lu le roman que je viens de citer, si l'auteur a pris parti dans le grand conflit national pour les Jacobites ou pour les Orangistes, pour les Cavaliers ou pour les Têtes-Rondes. Si l'on voulait pousser jusqu'au dernier terme ce parallèle, on pourrait ajouter que Byron excelle à créer des types, et Walter Scott à dessiner des caractères ; que le premier est plus grand poète, et que le second est assurément plus grand artiste. L'un a semé dans le champ littéraire des germes qui ont levé des fruits malsains : l'autre a posé, dans d'intéressants récits, le modèle du roman historique. L'un et l'autre, en se révélant à la France, vers les premières années de la Restauration, ont apporté des éléments nouveaux à notre littérature nationale.

Je n'hésite pas à qualifier de funeste l'influence qu'exerça sur nos poètes la rapide vulgarisation des œuvres de Byron. André Chénier et Chateaubriand avaient donné la note exacte à la renaissance romantique. Ce sentiment mélancolique, inspiré par les regrets du passé et par les incertitudes de l'avenir, avait trouvé sa juste expression sous leur plume. En forçant cette note, en imprimant à leurs conceptions la noire empreinte du fatalisme, en faisant de leurs héros

des petits-fils de Manfred et de Lara, les imitateurs du poète anglais s'engagèrent dans une voie qui devait les conduire à de tristes mécomptes. C'est à la suite de Byron, en effet, qu'on voit surgir ces héros hyperboliques, ces femmes surhumaines; c'est dans le sillon qu'il a tracé, qu'éclatent ces ambitions titaniques, ces déceptions foudroyantes, ces douleurs d'apparat, ces désespoirs de convention, et tout cet arsenal de procédés faux, violents, déclamatoires dont, pour sa plus prompte ruine, a tant abusé la littérature romantique.

L'influence de Walter Scott fut loin d'être aussi fatale. Assurément, ce maître a compté parmi nous plus d'un disciple malhabile. Sans citer aucun nom, combien est-il d'écrivains en France qui provoquent le sourire des lecteurs sérieux en attribuant le titre d'*historique* à des romans où l'histoire n'est pas moins offensée que la pudeur. Mais cet esprit d'imitation a produit néanmoins d'heureux fruits, et, grâce aux efforts de quelques talents privilégiés, le roman historique a pris dans la littérature contemporaine une place exceptionnelle.

A l'exemple de Walter Scott, nous avons vu M. Prosper Mérimée retracer avec bonheur le tableau des mœurs galantes et guerrières du XVIe siècle; M. Jules Sandeau reproduire, dans des compositions qui ne périront pas, le contraste des éléments sociaux que la Révolution française a mis en présence; M. Octave Feuillet reprendre, après celui-ci, ce thème douloureux de l'antagonisme social. Les lois, en effet, ont bien pu proclamer l'égalité civile, mais les mœurs n'ont pas encore pleinement ratifié l'œuvre du législateur. Comme au temps des Stuarts et de Cromwell, nous avons en France le parti des regrets et celui des espérances. Nous comptons des groupes de citoyens qui gardent dans une solitude jalouse le culte du passé, tandis que d'autres ne songent qu'à jouir des fruits de leur récent avènement. Lorsque, dans *Mlle de la Seiglière*, dans *Valcreuse*, dans la *Maison de Penarvan*, le romancier dessine les profils austères de ces vétérans qui, renfermés avec leurs dieux dans un castel démantelé, contemplent d'un œil froid la marche d'une civilisation frondeuse et sceptique; quand il accuse d'un crayon vigoureux les traits caractéristiques qui distinguent encore, en dépit de la lettre de la loi, les rejetons des anciennes races des fils des générations nouvelles, on reconnaît dans ces tableaux un air de parenté avec ces récits célèbres qui s'appellent les *Puritains* et la *Fiancée de Lam-*

mermoor. Un même parfum de rêverie et un même accent de tristesse règnent dans des drames, jetés dans un milieu semblable, et enfantés par des événements analogues.

A mes yeux donc, Messieurs, Walter Scott inspira, bien plus heureusement que Lord Byron, nos auteurs contemporains. Tous les deux firent résonner cette note mélancolique dont je poursuis la vibration à travers les âges littéraires. Mais tandis que l'auteur de *Wawerley* n'en donnait que la juste expression, le chantre de *Childe-Harold* l'exagérait dans des compositions hautaines et malfaisantes.

Tous nos poètes pourtant, j'ai hâte de le dire, ne burent point jusqu'à la lie cette coupe du doute et de la désespérance. Le premier de tous, Lamartine, maintint le vol de sa Muse dans les régions pures de l'idéal. Le chantre des *Méditations* berce de ses douces mélodies les âmes atteintes du mal du siècle. Ses chants, limpides comme le cristal des lacs, cadencés comme les sons de la harpe, ont le don merveilleux de charmer les souffrances de toute une génération. Celui-là fut touché de l'aile de la mélancolie ; il fut le poète des afflictions intimes, et il le fut sans inoculer à ses lecteurs les poisons du scepticisme. Tout ce qui répond aux plus nobles instincts de l'homme, Dieu, la Patrie, le Devoir, la Famille, la Liberté, trouva un écho dans ce cœur généreux et une expression sous cette plume éloquente. Malgré les injures du temps, malgré des tortures trop peu déguisées peut-être, cette figure reste belle entre toutes. Poète, orateur, historien, Lamartine est notre créancier à tous. Chacun de nous lui doit un enseignement historique, une émotion oratoire, un ravissement littéraire, une parcelle d'idéal !

Aussi, Messieurs, quand je vois la solitude se faire toujours plus vaste autour de ce grand nom ; quand je vois l'outrage monter jusqu'à cette figure austère, je me demande où sont nos dieux en France et pour quelles idoles nous réservons nos hommages et nos respects !

Victor Hugo, qui fut sacré poète dans l'enceinte même où je parle, devait, tant que les exagérations du système n'égareraient pas son génie, donner à la Muse un accent pénétrant et original. Sous les doigts inspirés du jeune maître, la lyre française rendit des accords oubliés depuis les chœurs d'*Athalie* et les strophes de Jean-Baptiste. Fils d'un soldat et d'une vendéenne, né au milieu de cette vie d'aventures que faisaient à ses parents les exigences de la vie militaire, l'*enfant sublime* exprima, mieux que tout autre, dans ses odes, les

convulsions du siècle naissant. Malheureusement, il ne se contenta pas d'être le premier poète lyrique de notre temps et peut-être de notre langue. Le dessin de réformer l'art et surtout de renouveler les conditions du genre dramatique le jeta dans les parti-pris. Le chef d'école devait singulièrement atténuer en Victor Hugo la valeur du poète. Au théâtre, en effet, nous ne retrouvons plus ce souffle éloquent et continu, ces notes éclatantes et attendries, ce torrent d'inspiration chaude et colorée qui coule dans les *Vierges de Verdun* et dans l'*Ode à la Colonne*. Dans *le Roi s'amuse*, *Ruy-Blas*, *Marie Tudor*, *Lucrèce Borgia*, il semble que l'auteur se plaît à montrer la saillie de ses défauts, c'est-à-dire, l'abus de l'antithèse et la recherche de l'effet. Tout est poussé à l'extrême, le mal comme le bien, l'héroïsme comme la bassesse. La préoccupation du grandiose produit l'emphase, quand elle n'enfante pas le burlesque.

Alfred de Vigny accusa les progrès du mal dans *Chatterton*. Mais il était réservé à un vrai poète, grand par l'inspiration, faible par la volonté, d'en fournir un étrange et douloureux modèle dans *Rolla*, *Mardoche*, les *Marrons du feu* et autres fruits précoces d'une imagination maladive. Alfred de Musset, marqué du sceau des élus, brûlé de la flamme divine, poète par l'intensité du désir et l'aimant de la vocation, ne put s'affranchir des entraves qui l'attachaient à la terre et l'empêchaient de voler en plein essor dans les sphères supérieures. Rien de plus douloureux que le contraste des aspirations et des réalités dans cette existence. Par intervalle, comme dans les *Nuits*, comme dans l'*Imprécation à Voltaire*, le jet de l'inspiration le porte aux sommets de lumière ; mais peu à peu le poids de l'enveloppe humaine ralentit son vol et ramène l'enfant de la terre vers les ténèbres. Et cependant, Messieurs, cette lutte entre la foi et le doute, entre l'idéal et les passions, qui fait le tourment du poète, fait aussi sa grandeur. Ses déchirements nous attristent ; ses révoltes soudaines nous émeuvent. A travers ces alternatives de faiblesse et d'énergie, d'ombre et de clarté, de chutes dégradantes et de subites réhabilitations, il nous semble voir se développer l'image même de notre destinée.

Musset s'est appelé lui-même l'*Enfant du siècle ;* ce titre n'est point usurpé. Nul homme n'a mieux exprimé, par ce combat perpétuel de deux influences, par l'anomalie de vers où les raffinements de la luxure se heurtent aux accents les plus chastes de la pureté, les élans et les défaillances des générations contemporaines.

De l'auteur de *Rolla* passer à la foule des romanciers qui ont exploité le sentiment mélancolique pour plaider des causes équivoques, c'est encore descendre de plusieurs degrés dans la hiérarchie littéraire. Certes je ne suis pas de ceux qui ont voué au roman un dédain systématique. J'estime que les sentiments élevés, les critiques justes, surtout l'observation morale, trouvent une place utile dans le cadre d'une fiction. *Don Quichotte*, *Gil Blas*, *Paul et Virginie* attesteraient au besoin que le roman peut, en interprétant les mœurs d'un peuple, répondre à l'attente des lecteurs honnêtes, et procurer à son auteur une renommée de bon aloi. Nul genre n'est mauvais, a-t-on dit, hors le genre ennuyeux ; et, pour quelques productions malsaines dont notre époque s'est justement indignée, il serait injuste d'infliger à la littérature d'imagination une proscription sommaire. Il faut reconnaître pourtant que c'est ici surtout qu'a été exagéré le sentiment dont je m'occupe. C'est dans le roman qu'a été poussée à l'excès cette mélancolie qui, mise en œuvre par une main discrète, est le parfum même de la poésie ; qui, exploitée par une imagination dévoyée, devient une source de dérèglements et de scandales. Que de fois avons-nous gémi en voyant ces prétendus héros de roman affecter envers les devoirs pratiques de la vie un mépris superbe, s'envelopper dans une majestueuse incrédulité, s'armer de l'ironie contre les derniers scrupules d'une conscience alarmée, abriter leurs passions ou leurs crimes sous le prétexte commode de la fatalité, rouler enfin de chute en chute dans l'abîme sans fond du suicide !

Oh ! voilà bien l'excès avec ses périls ! Voilà l'abus qui a justement alarmé la conscience publique et jeté même sur la littérature romanesque une sorte de discrédit. Dans leur légitime indignation, les hommes de goût n'ont pas tenu suffisamment compte à quelques romanciers des qualités éminentes qu'ils mettent au service de leurs plus aventureuses conceptions. Ils ont méconnu ce sentiment profond des harmonies naturelles qui, renouvelé de Bernardin de Saint-Pierre et de Jean-Jacques, résonne en accents bucoliques dans les romans d'une plume célèbre. Ils ont négligé de rendre justice à la magie de ce style, à l'éloquence pathétique des personnages, à la puissance analytique des passions, à cette intelligence souveraine des choses de l'art, à tous ces dons merveilleux qui font de cet auteur, non un précepteur de morale peut-être, mais un modèle précieux de composition. La hardiesse de certains sujets, la saillie paradoxale de certaines pro-

positions, et, — il faut tout dire, — l'imprudence de quelques opinions battant ouvertement en brèche les institutions les plus sacrées, ont empêché l'admiration de se faire unanime autour de cet esprit supérieur. Tant qu'il vivra, cet écrivain, dont un pseudonyme masculin ne déguise aux yeux d'aucun de nous la brillante personnalité, servira de thème aux controverses. Mais quelque opinion qu'on ait, quelques justes réserves qu'on puisse faire sur les tendances de ses livres, parler de la littérature contemporaine et omettre le nom de George Sand, serait plus qu'un oubli, ce serait une injustice.

Le romantisme, dans sa forme la plus usuelle, a donc forcé cette note plaintive de l'âme humaine dont Lamartine a si bien rendu la divine harmonie dans ce vers célèbre :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Il a flétri cette fleur de poésie qui s'élève d'un cœur éprouvé comme un hommage envers Dieu, source de toute consolation. Il a associé son parfum délicat aux âcres senteurs du libertinage. Mais la littérature romantique a cru du moins en cette lueur d'en haut ; elle l'a adorée comme une vision de l'idéal. Il était réservé à une école plus récente de nous ôter cette dernière consolation et de bannir comme une chimère l'inspiration du domaine de l'art.

Le Réalisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fut la réaction d'un abus contre un abus. Les Romantiques avaient poussé à l'extrême l'emploi des sentiments vagues, prétentieux, hyperboliques. A l'exemple des révoltés de l'âge biblique, ces enfants de la terre avaient tenté d'escalader le ciel. Mais leur ambition était haute du moins ; et leurs yeux, animés d'un feu parfois sacrilége, ne se fixaient que sur les sommets. Les Réalistes se donnèrent la triste mission de couper les ailes à nos aspirations et de nous ramener vers la fange natale.

C'est vers 1850 que se produisirent les premiers symptômes de cette émeute littéraire. Les novateurs, pleins d'embarras, pénétrés d'une juste défiance d'eux-mêmes, crurent prudent de choisir pour chef un homme dont la mort venait de briser la plume, et qui, du fond de la tombe, ne pouvait réclamer contre les honneurs imprévus de cette apothéose. Honoré de Balzac qui, vivant, avait vu son talent discuté et ses œuvres méconnues, fut, après sa mort, proclamé l'oracle

infaillible de la secte nouvelle. Le choix était habile, car nul romancier de notre temps n'a dépensé plus de talent et de courage que l'auteur du *Père Goriot ;* il était significatif, car nul n'a mieux accusé, dans des œuvres innombrables, le parti pris d'un système et les aphorismes d'une morale particulière.

Organisation faite de patience et d'énergie, ouvrier dur à la tâche, doué d'une finesse d'observation incroyable, propre à s'assimiler tous les détails et à se perdre dans des analyses sans fin, dépourvu de méthode, mais habile à poursuivre une conclusion à travers la confusion des prémisses, Balzac reconnaît et adore dans le monde romanesque qu'il a créé deux puissances : l'Argent et la Force. Il groupe autour de ces deux divinités une foule de personnages, qui, sous des masques divers et dans des attitudes variées, gravitent tous autour du même pivot et adressent aux deux idoles les mêmes hommages. Les délicatesses de la conscience, les raffinements du spiritualisme attirent bien moins l'admiration de Balzac que l'énergie malfaisante d'un Vautrin ou la puissance anonyme des Treize. Cet affaissement du sens moral se révèle encore par un symptôme plus alarmant et qu'il est difficile de traduire en langage honnête : Balzac trouve licite qu'on arrive à son but *per fas et nefas*, même en employant les bons offices de celles qui doivent contribuer à notre bonheur, mais qui, sous peine de déchoir, ne sauraient contribuer à notre fortune. Ces réserves faites et ces avertissements donnés à ceux qui s'engagent dans la lecture de la *Comédie humaine*, on ne saurait trop louer la puissance des conceptions, la ténacité des déductions, la vigueur des caractères, l'exactitude rigoureuse de l'observation, en somme l'ampleur imposante de l'œuvre.

Mais, — comme il arrive toujours, — les sectaires empruntèrent à leur chef ses défauts et laissèrent sans emploi ses remarquables qualités. Balzac avait négligé l'aspect moral et synthétique des sujets pour se perdre dans un labyrinthe de détails ; les réalistes abandonnèrent complètement le côté psychologique de l'homme et jugèrent l'enveloppe matérielle seule digne de leurs observations. Le chef avait à peine entrevu l'idéal, les disciples le proscrivirent comme un hors d'œuvre. Le premier enfin, réservant toute son admiration pour les tempéraments forts, avait rejeté comme un symptôme inexpiable de faiblesse, cet état de l'âme que j'étudie, la mélancolie. Les seconds la poursuivirent de leurs traits ironiques et n'admirent plus comme

source d'inspiration que les réalités les plus triviales de la matière et les splendeurs périssables de la chair.

Ils se trompaient, Messieurs, ils se trompaient, ai-je besoin de le dire, ces barbares qui voulaient chasser le Dieu du temple, bannir la poésie de nos cœurs, étouffer dans l'Art cette étincelle surprise au foyer céleste. Leur erreur fut de prendre la conformité matérielle pour l'expression de la beauté, de confondre le réel avec le vrai. Qui dit Art dit Création. Le peintre, le musicien doivent, non pas copier servilement les objets, mais bien choisir parmi eux, combiner les nuances, associer les sons, créer dans leur œuvre cette harmonie que le Tout-Puissant a si bien établie dans l'ordonnance de l'univers. Pourquoi l'Artiste est-il le privilégié entre les hommes ? Pourquoi Phidias, Raphaël, Rossini sont-ils marqués, même avant leur mort, du sceau de l'immortalité ? précisément parce qu'ils ont participé de cette faculté divine qui consiste à créer un tout avec des parties, à faire le Monde avec le Chaos !

Réagissons, c'est notre devoir, contre les prétentions de ces novateurs. Conservons à l'homme la consolation de la poésie qui, elle aussi, n'est qu'une forme de la prière. Repoussons les attaques de ces nouveaux iconoclastes qui, à la religion séculaire de l'idéal, voudraient substituer le culte du laid. Notre croyance, Dieu merci, trouve derrière elle assez de garants. Quand on marche au combat à la suite d'Homère et de Phidias, de Cicéron et de Virgile, de Corrège et de Raphaël, de Racine et de Lesueur, on peut sans crainte affronter l'ennemi ; on peut sans présomption compter sur la victoire.

J'ai dit, Messieurs, que le Romantisme avait exagéré l'expression du sentiment mélancolique, et que cet abus n'avait pas été une des moindres causes de sa chute. J'ai dit, d'autre part, que le Réalisme avait méconnu cette note délicate de l'âme humaine, et que cette volontaire proscription ne contribuerait pas peu à la rapide décadence de l'Ecole nouvelle. Il me reste à fixer, en forme de conclusion morale, la mesure dans laquelle la Littérature doit admettre, suivant moi, cet élément de composition.

Messieurs, l'homme n'est pas seulement jeté sur la terre pour rêver et pour gémir. La volonté providentielle, qui lui impose les épreuves de sa carrière terrestre, lui signale aussi, par la voix de la conscience, des devoirs à remplir et des combats à affronter. La vie est une lutte, *vita certamen*, et c'est à l'énergie avec laquelle nous soutiendrons cet

assaut quotidien, que se mesurera cette Justice incorruptible qui nous attend tous au réveil d'outre-tombe. Il nous importe donc de ne négliger aucun de ces devoirs, qui, suivant qu'ils seront accomplis ou transgressés, décideront de notre destinée éternelle. La poésie peut bien jeter l'éclat de ses reflets sur notre terrestre horizon ; elle peut bien semer de fleurs le rude chemin que nous parcourons, charmer nos blessures et rallumer nos espérances ; mais son rôle ne saurait aller jusqu'à étouffer les impérieuses prescriptions de la loi morale. Plus encore : quand elle se traduit par ces notes sympathiques que j'appelle mélancolie, il ne faut pas, sous peine des plus graves périls, qu'elle vienne énerver le courage dont nous avons besoin pour supporter les luttes de chaque jour. Le danger permanent de cet état de l'âme est précisément celui que je signale en ce moment et qui consiste à nous rendre impropres au combat en amollissant nos cœurs.

Si donc la Littérature s'empare de ce sentiment, elle doit toujours s'associer à l'idée plus ferme, plus noble de la Loi morale. A côté, au dessus de cette figure rêveuse et penchée de la Mélancolie, elle doit placer la statue sévère du Devoir, nous avertissant que la tâche est rude, mais que le salut est au prix de l'effort.

Soyez donc poètes, mais soyez hommes, dirais-je à ceux que l'inspiration entraîne dans les champs azurés de la fantaisie. Bercez un instant vos douleurs du bruit harmonieux de vos plaintes, abandonnez-vous à l'enivrement du rêve. Mais que le réveil soit prompt, car, pareil à cet arbre du Nouveau-Monde, dont nous parlent les voyageurs, la mélancolie finit par donner la mort à ceux qui prolongent leur sommeil sous son ombrage.

S'il m'était permis, en finissant, de compléter ma pensée par un exemple, je dirais :

Il s'est rencontré près de nous, dans un vieux manoir de l'Albigeois, une noble créature qui, elle aussi, goûtait avec délices le charme ineffable des forêts, le rhythme harmonieux des vents, la musique inspirée des oiseaux, qui buvait à longs traits cette poésie enivrante de la nature que Dieu prodigue au pauvre comme au riche, au petit comme au puissant. Elle aussi se plaisait à murmurer des vers avec Lamartine, à prier avec Fénelon, à pleurer avec sainte Thérèse. Nulle femme ici-bas n'eut de plus suaves élévations et de plus chastes attendrissements. Nulle ne ressentit plus profondément l'aiguillon de la douleur, quand la perte d'un frère adoré vint froisser

cette âme séraphique et lui annoncer par cette suprême épreuve l'approche de la suprême récompense.

Eh bien ! que le son d'une cloche, que la voix d'un mendiant se fassent entendre au milieu de ces extases, sur le champ la sainte fille quitte les sphères étoilées ; et, devenue servante du pauvre ou ménagère du foyer domestique, vous lui verrez accomplir sa tâche quotidienne avec le dévouement d'une sœur et l'humilité d'une chrétienne.

Oui, Messieurs, Eugénie de Guérin vient en ce jour donner une consécration vivante à ma thèse et fournir un exemple glorieux à mes préceptes. Dans sa vie, qu'une volonté d'en haut a ressuscitée comme pour nous servir de modèle, nous ne cessons de voir cette alliance de la poésie avec la foi, de la mélancolie avec le devoir. Nous ne cessons d'admirer les plus hautes vertus associées aux dons les plus merveilleux de l'inspiration.

Cet exemple, Messieurs, en dit plus que tous les discours. Ce nom d'Eugénie de Guérin, qui me valut peut-être quelques-unes de vos sympathies ; ce nom, sous les auspices duquel je suis entré dans cette enceinte, j'aime à le placer à la fin de ce Remerciement comme la dernière émotion de mon cœur et comme le dernier cri de ma reconnaissance !

E. Vaïsse-Cibiel.

LE SAUT DE LA LEZARDE.

Un charmant cours d'eau à la Guadeloupe est la rivière Lezard, appelée communément *la Lezarde*. Elle descend de la montagne, et paraît être produite par les infiltrations de la Grande rivière de Sainte-

Rose, qui coule presque horizontalement et parallèlement à la chaîne, avant d'aller se répandre dans la plaine.

La Lezarde est grossie çà et là d'affluents qui la cherchent à travers les bois, et qui s'unissent à elle sous des abris mystérieux de lianes, dont des siècles, peut-être, ont épaissi le dais de velours vert, si richement brodé de fleurs blanches, violettes et rouges. Elle descend, tantôt encaissée entre d'énormes falaises à pic, tantôt roulant dans un lit de galets sur lesquels elle s'étend à l'aise, jusqu'à l'endroit appelé le *Saut de la Lezarde.*

Là, elle rencontre deux masses énormes de rochers, appuyés sur chaque rive à la terre, qui leur sert de contrefort, et à laquelle les attachent, comme de gigantesques griffes, les racines de grands arbres qui les couvrent d'une ombre perpétuelle. Sa course folle s'interrompt. Toutes ces eaux vagabondes qui chantaient, en glissant entre les galets qu'elles brodaient de leur écume blanche, s'arrêtent, se rassemblent et vont tomber par une coulisse étroite, dans une immense cuve circulaire creusée dans le roc.

Le regard ne pénètre que difficilement dans cette cuve mystérieuse ; car, pour en voir l'intérieur, il faut monter sur la roche qui surplombe, s'accrocher aux lianes, et ce n'est pas sans danger que le pied se pose sur cette surface glissante, couverte d'une couche de mousse mince et douce au toucher, comme un drap léger, perpétuellement humectée par la condensation des vapeurs qui s'élèvent de la masse énorme des eaux.

La rivière qui se précipite dans cette cuve dont on n'a pas sondé la profondeur, après avoir tourné comme un immense serpent enfermé dans une cage trop étroite et qui se tord sur lui-même, s'échappe par une coulisse inférieure, et, reprenant ses aises sur la surface unie des rochers qui s'ouvrent pour lui faire passage, se précipite en nappe argentée et écumeuse.

Elle est reçue dans un vaste bassin formé par une double muraille hémisphérique, composée de roches énormes qui paraissent avoir été superposées, rangées et alignées par la main de l'homme et qui s'ouvrent pour laisser à la rivière la liberté de son cours. Ces murailles titanesques laissent tomber de leur sommet, qu'on aperçoit couvert de la plus éclatante verdure, des filets d'eau qui scintillent de distance en distance comme de petits rubans d'argent et viennent se perdre dans l'immense réservoir du bassin. Des mousses, des plantes para-

sites, au feuillage étrangement coloré et découpé, grimpent le long du rocher, s'accrochent à toutes les fentes, à toutes les saillies, à toutes les anfractuosités. De grandes lianes suspendues aux arbres du sommet laissent tomber jusqu'en bas leurs fils déliés, qui s'allongent, entraînés par le courant.

La Lezarde continue ensuite sa course, circulant autour des énormes galets, entre lesquels elle forme des bassins où elle semble s'arrêter de temps en temps pour se reposer, et descend ainsi jusque dans la plaine, arrosant sur son passage des champs de manioc plantés sur la déclivité du rivage, des bananiers, d'immenses touffes de bambous, dont les troncs s'élèvent quelquefois réguliers, droits et serrés comme les groupes de colonnettes des cathédrales gothiques.

Dans son parcours sinueux qui se dessine à travers la magnifique plaine du Petit-bourg, elle forme un bassin tranquille et profond, où les habitants de la Pointe-à-Pître viennent chercher l'agrément d'un bain tiède et ombragé, devant la pauvre demeure d'une créature solitaire qui a nourri de son lait un homme dont le nom a retenti bien des fois dans les jours d'agitations politiques, prononcé par des partisans fanatiques ou d'ardents détracteurs. Et pourtant cette illustration relative est peu connue dans le pays, et bien des gens ignorent que la vieille négresse qui occupe la case couverte en herbes coupantes, entourée de mangliers, sur le bord de la route et qui s'appelle Barbe, est la nourrice du révolutionnaire Armand Barbès.

Après avoir quitté le bassin de Barbe, la rivière reprend sa course folle jusqu'au gué de la route de la Pointe-à-Pître à la Basse-Terre. Là, son niveau étant à peu près celui de la mer, elle s'arrête et devient aussi calme et grave qu'elle avait été jusqu'alors sautillante et folâtre. Ses eaux passent lentement entre les champs de cannes, réfléchissant comme le miroir le plus limpide, les touffes de goyaviers qui croissent sur la berge et suspendent leurs rameaux verts et leurs fruits jaunes, les palmiers glou-glous où se rassemblent des légions de merles à l'approche du soir, les cannes marronnes qui bordent les savanes où paissent les bœufs et les mulets de l'habitation Bellevue. Elle se glisse entre les racines des mangles qui garnissent ses rives dès que l'influence du mélange de ses eaux avec celles de la mer commence à se faire sentir. Elle s'élargit sous l'ombre que leurs rameaux verts répandent sur elle, en se rejoignant presque par leur sommet et formant une immense arcade de verdure dont les échos répètent la

clameur éplorée du *Quio* peureux, que le plus léger bruit met en alarmes. Elle reçoit, en passant, les eaux de la *Trinité* et va s'éteindre tranquillement à la mer, dans la baie comprise entre la *Pointe-à-Bagu* et la *Rivière du coin*. On ne peut pas dire qu'elle se jette dans la mer, car celle-ci fait souvent invasion dans son lit, ce qui a lieu aux heures des hautes marées et quelquefois d'une manière tellement manifeste qu'elle semble remonter son cours. Aussi son embouchure est-elle passablement encombrée de sable et de vase, et il faut être très-pratique de cette contrée difficile pour en franchir la passe sans frôler la boue du fond ou sans se heurter à quelque tronc d'arbre traîtreusement couché sous l'eau tranquille.

Dans le courant de 1835, un homme était venu s'établir sur le bord de la Lezarde. A l'endroit où les voyageurs venant de la Pointe-à-Pître prennent le gué de la route de la Basse-Terre, il avait loué une maison qui s'élevait sur la berge de la rive gauche et que le propriétaire laissait tomber en ruines. Il en avait fait rétablir la toiture dont les aissantes pourries ouvraient un libre passage au vent et à la pluie. Des planches neuves étaient venues prendre la place des planches brisées de la palissade. L'intérieur avait été divisé en deux ou trois chambres, et sous un hangar qui s'appuyait à la maison, s'étendant parallèlement à la route, se dressa un fourneau surmonté d'un énorme soufflet, et les passants purent lire sur une enseigne qui se balançait à une tringle de fer : « Saurin, forgeron, maréchal-ferrant, armurier, entreprend toutes réparations de moulins, alambics et armes de chasse. »

La maison de Saurin faisait pendant, sur la rive gauche, à une construction établie sur la droite et où se débitaient des substances alimentaires de toute sorte, ce qu'indiquait suffisamment une enseigne fort concise : *N...., cabaretier-licencié. Ici on donne à manger. Avoine*. Cet établissement existe encore et prospère sous la direction d'un homme entreprenant, qui a joint à son commerce un service de pirogues pour le transport du sucre à la Pointe-à-Pître. La maison s'est agrandie pendant que celle de Saurin est redevenue ce qu'elle était primitivement, un amas de ruines.

Lorsque Saurin vint s'établir là, il ne connaissait personne dans le quartier. Il amena avec lui un nègre ouvrier de la Pointe-à-Pître, et ils exécutèrent ensemble les réparations. Il se montra lui-même habile ouvrier, maniant avec adresse la scie, la hache et le marteau.

Il avait suspendu un hamac dans un endroit à peu près abrité, et il passait la nuit dans son futur domicile, pendant que son aide allait coucher au bourg ou sur quelque habitation voisine. Il se pourvoyait de vivres chez son voisin de l'autre rive, et pour cela il traversait la rivière comme on le faisait alors, tout à fait à gué, en relevant son pantalon et ôtant ses chaussures. Les choses se sont améliorées depuis lors, et les piétons ont maintenant à leur disposition une passerelle, étroite il est vrai, commode disent quelques-uns, mais cédant un peu trop facilement à la pression des eaux. Il se montrait peu causeur et payait régulièrement, mais avec une grande parcimonie.

Quand tout fut achevé, que la maison fut bien close, qu'il eut rangé ses outils et quelques meubles que lui avait apportés une pirogue, il ferma hermétiquement portes et fenêtres et partit, emportant la clé dans sa poche.

Il se passa quelques jours sans qu'on entendît parler de lui. Enfin, une semaine environ après son départ, on vit un bonboat attérir devant sa maison. Il faisait déjà très-sombre. Pourtant, on put voir le nouvel habitant de la rive gauche sortir de l'embarcation, portant dans ses bras quelque chose qui ressemblait à une femme enveloppée d'une longue robe blanche et d'un châle qui lui voilait entièrement la tête. Deux enfants suivaient.

Ils entrèrent dans la maison, qui fut refermée presque aussitôt ; mais on pouvait voir par quelques planches mal jointes de la palissade, par la lueur que jetait une fenêtre qui ouvrait sur le derrière, qu'elle était éclairée intérieurement.

Les deux nègres bonboatiers qui allèrent prendre un verre de tafia au cabaret, furent soumis à une interrogation très-pressante. Ils ne purent rien dire, sinon qu'on avait embarqué à la Pointe-à-Pître une femme qui paraissait malade, à en juger par la manière dont elle était embobinée, mais qu'ils n'avaient pu en voir ni le visage ni les mains.

Le lendemain matin, quand les négresses blanchisseuses vinrent à la rivière, elles virent les deux enfants jouant sur le bord. C'était une jeune mulâtresse foncée, d'une dixaine d'années, et un petit nègre qui pouvait en avoir douze. Elles leur adressèrent la parole, mais les enfants s'enfuirent, et l'on entendit qu'ils parlaient une langue étrangère.

La forge seule demeurait ouverte. Les fenêtres donnant sur la

rivière restaient fermées tout le jour et ne s'ouvraient qu'à la nuit tombante. Alors on voyait une forme blanche assise à l'une d'elles. Mais comme on n'osait guère s'approcher, on n'y voyait guère qu'une apparence indécise et on ne savait trop ce que c'était. Seulement, une lueur qu'on voyait briller et se voiler alternativement comme si un corps nuageux eût passé devant, donnait à penser qu'il pouvait bien se faire que cette forme eût l'habitude de fumer.

L'extérieur de Saurin n'avait rien d'engageant, et on ne trouvait pas extraordinaire que sa forge ne s'allumât que rarement. Un accident lui amenait parfois un cheval qui s'était déferré en route ; mais cette branche de sa profession ne pouvait avoir rien de régulier, et, quant aux travaux des moulins, ils étaient faits à l'entreprise par des ouvriers de la Pointe-à-Pître. Tout le monde, cependant, s'accordait à dire que c'était un très-habile armurier ; et plus d'un nègre braconnier vint lui confier un vieux fusil acheté d'occasion, et auquel il donnait toutes les qualités d'une arme neuve et de choix. Mais il se montrait rigoureux pour le paiement, ne consentait à aucune réduction sur le prix une fois indiqué et n'accordait pas de délai : donnant, donnant. Aussi, ceux qui le faisaient travailler, bien qu'ils sortissent de chez lui toujours satisfaits, au-delà même de leur espérance, ne lui en gardaient-ils aucune reconnaissance.

Saurin pouvait bien avoir une soixantaine d'années. La fée qui avait présidé à sa naissance ne l'avait pas gratifié du don de beauté, ou au moins, si elle l'avait fait, ce don avait subi avec le temps de singulières modifications.

Sa figure lui ôtait tout droit à prétendre avoir jamais possédé un certificat de vaccine. La petite vérole y avait tracé des sillons et creusé des cavités aussi rapprochées que les trous d'une écumoire. Ses yeux, assez grands et vifs, étaient bordés de paupières éraillées, entièrement dépourvues de cils. Les sourcils n'étaient là que pour mémoire sous forme de deux bouquets de poils blanchâtres, longs, durs et rares. Son nez était gros, court, échancré aux narines. Ses lèvres lippues et d'un rouge violacé, laissaient voir des dents blanches, mais mal rangées, et surmontaient un menton large, carré, creusé et sillonné comme le reste du visage, et dans les cavités duquel croissaient, comme des ronces sur une terre aride, quelques brins de barbe d'un gris sale. Il était carrément bâti et solidement musclé. Sa jambe droite, qui paraissait atrophiée dans son épaisseur et qui formait un

arc de cercle en dedans, le faisait boîter et l'obligeait à marcher sur la pointe du pied. L'auxiliaire d'un bâton solide lui était indispensable.

La forge chômait; l'enseigne grinçait en s'agitant au vent sans avoir la puissance d'arrêter les voyageurs. Il ne venait pas de commandes des habitations voisines, et cela se fût expliqué, du reste, parce que Saurin n'avait accompli aucune de ces obligations que les convenances imposent à celui qui a besoin de travailler pour les autres. Il avait ouvert sa forge et attendait la pratique sans s'être présenté et fait recommander nulle part, et la pratique ne venait pas. Personne ne s'arrêtait pour causer avec un homme dont l'abord repoussait toute familiarité. Les nègres passaient vite le soir quand ils apercevaient la forme blanche qui fumait à la fenêtre, et au bout de quelque temps ils ne désignèrent plus cette maison qu'en l'appelant *la case à Zombi* — la maison du Revenant.

Les deux enfants semblaient participer à la taciturnité générale de cette maison. Ils erraient quelquefois ensemble le long de la rivière qu'ils traversaient pour aller cueillir des goyaves et des icaques dans la savane de l'habitation Perou. Mais lorsque des négrillons, entraînés par l'instinct communicatif de l'âge, s'approchaient d'eux et leur adressaient la parole, ils s'enfuyaient effarouchés. En dehors de cela, ils étaient tout à fait de leur âge, courant la campagne, se baignant dans la rivière, mais toujours ensemble; et lorsque dans les jeux ils poussaient des exclamations, c'était dans une langue qu'on ne comprenait pas.

Lorsque la première curiosité eut été satisfaite, ou plutôt lorsqu'on vit qu'elle ne pouvait se satisfaire, on montra envers le nouveau venu la même réserve qu'il faisait voir pour les autres. On avait essayé d'échanger quelques mots avec lui en passant; on cessa toute tentative dans ce sens, et les gens du voisinage affectaient même, lorsqu'ils descendaient à la rivière, de détourner la tête lorsqu'ils se trouvaient devant la forge où il se tenait presque toujours assis, fumant silencieusement.

Les navires qui sont en rade de la Pointe-à-Pître font généralement leur eau au gué de la Lezarde. Jusque-là, bien qu'il y ait une étendue de près de deux kilomètres depuis l'embouchure, elle est plus ou moins saumâtre, et n'est véritablement bonne que là où son courant est bien accusé. C'est là aussi que se réunissent les négresses

blanchisseuses, qui ont eu bientôt raison du linge le plus solide et des tissus les plus serrés, par suite d'un contact souvent répété avec des galets peu arrondis.

Il est bien rare que, le dimanche, on ne trouve pas réunis au gué les équipages de quelques navires bordelais, marseillais, havrais, qui fraternisent dans le cabaret de la rive droite. Ils y viennent le matin dans leurs chaloupes chargées de pièces à eau. Poussés par le vent d'est, ils n'ont besoin de recourir à l'aviron que pour doubler quelques sinuosités de la rivière. Ils retournent le soir, lourdement chargés, ayant quelquefois de grands bambous à la traîne et obligés de lutter contre le vent qui leur est d'autant plus contraire qu'il était plus favorable le matin. Aussi ne retournent-ils à leurs navires que bord sur bord, ayant souvent, comme on dit, du *vent dans les voiles*, mais pas de ce vent qui accélère la marche d'une embarcation.

Saurin paraissait goûter peu ces réunions, qui, cependant, variaient le genre d'animation d'un lieu où ne s'entendaient ordinairement que les voix criardes des négresses blanchisseuses causant, chantant, riant ou se disputant, toutes choses qui se font avec les mêmes intonations.

Ce n'était peut-être pas sans raison qu'il n'aimait pas ces réunions, comme on va le voir.

C'était à l'époque de la chasse des pluviers. J'accompagnais un soir un ami qui allait chercher chez Saurin un fusil qu'il lui avait donné à réparer. Deux chaloupes se trouvaient dans la rivière et les matelots qui avaient rempli leurs pièces et fait leur provision de bambous, se reposaient avant de se remettre en route, au grand profit du cabaretier de la rive droite. Il y avait grande allégresse et le chevrottement des voix qui entonnaient des chansons normandes indiquaient que les libations n'avaient pas été ménagées. Ils se disposaient à partir, lorsqu'un vieux maître d'équipage qui tenait la barre d'une des chaloupes dont l'arrière touchait presque à la rive, du côté où nous nous trouvions, demanda du feu pour allumer sa pipe.

— On va vous en faire, lui dit-on.

— Pas la peine, répondit-il, j'en prendrai à la forge.

Il sauta à terre et s'avança vers nous, d'un pas rendu titubant par le roulement du bord et peut-être aussi par un emploi un peu abusif du tafia du voisin.

Il allait vers le foyer pour y prendre un morceau de charbon après avoir porté militairement la main à son chapeau, lorsque son regard

se croisa avec celui de Saurin. J'avais par hasard les yeux fixés sur celui-ci et je fus surpris de la révolution qui se fit sur son visage. Il pâlit affreusement, c'est-à-dire que le fond de sa face devint blême, pendant que le contour des mille trous percés par la variole demeurait rouge. Il n'était pas beau à voir d'ordinaire, dans ce moment il était hideux. Pourtant il se remit et affecta de ne pas faire attention au marin.

Celui-ci était un petit homme déjà âgé, un peu voûté, sec, de cette maigreur solide qui fait dire d'un homme qu'il est *tout nerfs*. Il était grêlé aussi, quoique moins abondamment que Saurin. Il portait de grands anneaux d'or aux oreilles.

Il alluma sa pipe et ses yeux ne quittaient pas le forgeron, pendant qu'il aspirait bruyamment la fumée de son tabac humide.

Quand il eut achevé, il vint devant la porte et regarda pendant quelques instants l'enseigne, en se faisant avec la main étendue, un abat-jour au dessus des yeux. Il n'était probablement pas très-fort en lecture ; il paraissait épeler les trois lignes qui la composaient.

Enfin, il vint se poser devant le forgeron et lui dit avec une sorte de colère railleuse :

— Tu ne t'appelles pas Saurin, et je sais comment tu t'appelles.

Saurin ne répondit rien, mais il fit un mouvement, presque aussitôt réprimé, avec le bâton sur lequel il s'appuyait.

— Oh ! je n'ai pas peur de toi ici, continua le marin, et il regagna le rivage suivi par le regard inquiet du forgeron.

Le vieux maître remonta dans sa chaloupe, et je le vis qui parlait avec animation à ses compagnons. L'autre embarcation étant venue se ranger bord à bord avec la sienne, les matelots se firent répéter ce qu'il venait de raconter, et une grande agitation se fit parmi eux. Ils étaient une douzaine environ. J'étais alors près du rivage, et je les vis qui *piquaient* avec leurs avirons, montrant l'intention de descendre à terre. Mais le vieux maître les arrêtait de la main et leur disait : pas de ça. Ne nous faisons pas une mauvaise affaire, mais envoyons-lui chacun notre bordée en passant, ça ne diminuera pas trop notre lest.

La chaloupe du maître défila la première, passant aussi près que possible du rivage, et lança sur la maison du forgeron une grêle de galets qu'accompagnaient des hourrahs menaçants, parmi lesquels

j'entendis revenir souvent le mot de *pirate*. L'autre la suivit et en fit autant.

Je m'étais écarté pour me mettre hors de la portée des projectiles. Quand ils furent passés, je retournai à la maison de Saurin. Il était debout, immobile dans sa forge, appuyé sur son bâton ; les deux enfants effarés étaient accroupis dans un coin.

Je m'approchai de Saurin, et bien que cet homme, loin de m'inspirer de la sympathie, fût pour moi un objet de répulsion, sa hideuse figure réfléchissait une si navrante expression de désespoir que je me sentis ému d'une sorte de pitié.

— Vous avez été attaqué indignement, lui dis-je, et vous obtiendrez une répression facile en vous adressant à la justice. Les témoins ne manqueront pas, le rivage était couvert de monde de l'autre côté. Il faut que vous portiez plainte soit au commissaire de police au Bourg, soit au bureau de la marine à la Pointe-à-Pitre.

Il semblait ne pas entendre, et comme j'insistais...

— Non, non, me dit-il enfin, je ne porterai pas plainte, je n'ai à me plaindre de rien.

Le soir, j'étais assis devant la maison principale de l'habitation Bellevue, assistant après dîner à un bamboula qui avait réuni les nègres de plusieurs habitations voisines. La chasse avait rassemblé quelques habitants de la Pointe-à-Pitre et du Petit-Bourg, quelques géreurs des environs. On en causait ; on énumérait les vols de pluviers qui avaient passé, et chacun racontait ses prouesses. Les paquets de gibier étaient à deux pas de là, suspendus au frais, témoignant que, s'il y avait quelques exagérations personnelles dans ce qui se disait, il y avait au moins une grande vérité générale.

Un groupe de nègres qui se trouvait près de nous et où il était question de la *case à Zombi*, changea le cours de notre conversation et l'amena sur l'événement de la soirée.

— Mais, enfin, qu'est-ce que c'est que cet homme, dit un géreur ? Il tombe ici comme des nues, s'établit forgeron sans chercher du travail, comme si cette profession apparente était là pour dérouter la curiosité. Il ne cherche à faire connaissance avec personne et tient sa maison fermée comme si elle contenait un trésor. Il a avec cela une de ces figures comme on ne se soucierait guère d'en rencontrer dans un endroit écarté. Quant à moi, son voisinage me gêne, car dès qu'il fait

nuit, pas un de mes nègres ne veut aller faire une commission, s'i lui faut passer par la Lezarde.

— On commence déjà à raconter toutes sortes d'histoires, dit un autre. Il paraît que cette case sombre et si bien fermée le jour, s'éclaire la nuit et qu'on y parle une langue que personne ne comprend.

— Propos de nègres peureux ; il m'est arrivé bien des fois de passer le gué la nuit, et je n'ai vu pour toute lumière que la lueur d'un cigare ou d'une pipe qu'on fumait à une fenêtre. Il n'y a rien là de bien effrayant.

— Bon, mais qui est-ce qui fumait à cette fenêtre ? voilà la question. Pourquoi ces fenêtres, fermées le jour, s'ouvrent-elles la nuit? Ce n'est pas lui qui y fume, ou si c'est lui, ce n'est pas lui seul. Pourquoi cela ? On a vu apporter quelqu'un qui ne pouvait pas marcher, lorsqu'il s'est installé à la Lezarde, et ce quelqu'un n'a jamais reparu. Les fenêtres donnant sur la rivière sont fermées le jour, et cela sans exception, et ne s'éclairent un peu que le soir. Qu'est-ce que cela signifie ? Il y a certainement là-dessous quelque chose de louche.

— Et ces matelots, pourquoi se sont-ils attaqués à lui. Vous me direz que c'étaient des matelots ivres, c'est possible. Mais enfin, ivres ou non, ils l'ont injurié, ils l'ont attaqué brutalement à coups de pierres, et s'il supporte cela patiemment, il s'expose au même désagrément chaque fois qu'une chaloupe viendra faire de l'eau. Pourquoi ne pas s'éviter cela à l'avenir en portant plainte.

— Oh ! pourquoi..... il a sans doute ses raisons, cet homme ; mais ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi on l'a appelé pirate. Il est si laid de visage que son âme ne saurait être belle ; il doit nécessairement avoir quelque chose sur la conscience.

— Il n'a sur la conscience que sa laideur. Il se fait horreur à lui-même ; la preuve, c'est qu'il n'a pas un bout de miroir dans sa forge, et il suppose probablement et avec raison qu'il doit produire le même effet sur les autres.

— Qu'il se fasse horreur à lui-même, il en a bien le droit. Quant à faire horreur aux autres, c'est une affaire de goût, et je suppose que nous avons à peu près la même manière de voir à son sujet. Mais, enfin, masque à part, il y a quelque chose dans cet homme qui ne s'explique guère, et je comprends jusqu'à un certain point que les nègres soient inquiets du mystère dont il s'entoure.

Le même soir, il y avait nombreux rassemblements de nègres dans le cabaret de la rive droite. C'était, dans un autre langage, la même conversation qu'à l'habitation, seulement avec des commentaires plus osés, avec l'abandon le plus complet et la crédulité la plus absolue. On ne se rendait pas bien compte du mot *pirate* qui avait été proféré par les matelots, mais on le répétait, on s'exagérait bien plus ce qui pouvait sembler mystérieux ; on bâtissait les histoires les plus étranges, comme seule peut en créer l'imagination vagabonde des nègres, ces grands enfants qui ont rapporté de la côte d'Afrique et perpétué chez leurs descendants les traditions des *Soucougnanset* et la croyance aux *Zambas*.

Il faisait une nuit sombre ; on ne voyait rien de l'autre côté de la rivière. La maison de Saurin se perdait dans l'obscurité, et quelques arbres qui croissaient derrière, empêchaient même d'en voir la silhouette se découper sur le ciel. Tout-à-coup, une voix s'écria avec un accent de terreur contenue :

— *Mi, li, mi Zombi-là.* — Le voilà, voilà le revenant.

Et, en effet, une lueur, comme celle d'une chandelle parut à l'une des fenêtres et permit de distinguer une forme humaine, puis, elle s'éteignit, et on ne vit plus dans l'obscurité qu'un point lumineux, comme le foyer d'une pipe ou le bout d'un cigare, dont une aspiration mesurée alternait l'incandescence.

Un frisson de terreur parcourut le rassemblement, et il se fit le silence le plus complet. C'étaient tous des nègres esclaves. On eût offert la liberté à celui d'entre eux qui la désirait la plus ardemment, à condition de passer le gué à ce moment, qu'il eût refusé sans hésitation.

Ils se séparèrent pour retourner sur les habitations auxquelles ils appartenaient, mais ils le firent par groupes ; aucun d'eux ne se fût risqué seul, dans les sentiers étroits qu'il avait à parcourir.

Le lendemain matin, le commissaire de police et le brigadier de gendarmerie vinrent à l'habitation. Ils allaient faire une enquête sur le désordre qui avait eu lieu la veille au bord de la Lezarde, et dont la rumeur publique leur avait donné connaissance, car nulle plainte n'avait été portée. Je devinai une curiosité dans la démarche des deux agents de l'autorité, qui, dans toute autre circonstance, ne se fussent pas émus d'une *querelle de marins*, comme il y en avait souvent à cet endroit où se rencontraient des matelots de diverses provenances,

dont le rhum exaltait quelquefois les susceptibilités et les animosités nationales.

J'étais requis avec plusieurs autres personnes, qui s'étaient trouvées là la veille, comme témoin du fait, pouvant donner des éclaircissements à la justice et aider à la manifestation de la vérité.

Nous arrivâmes au gué de la Lezarde, et, comme il n'y avait pas de barque, que la passerelle qui y a été établie depuis le tremblement de terre, n'existait pas encore, nous dûmes passer comme on le faisait alors. C'est-à-dire que quelques-uns eurent recours aux épaules solides de nègres qui les transportèrent sur l'autre rive, et d'autres, j'étais de ceux-là, ôtèrent leurs souliers, relevèrent leurs pantalons, et passèrent ainsi.

Bien que nous eussions fait assez de bruit, je puis dire que nous arrivâmes inopinément chez Saurin. Il était seul dans la première salle de la maison, se balançant dans un hamac. Lorsqu'il nous vit à la porte, lorsqu'il vit surtout l'uniforme du brigadier de gendarmerie, il se fit une grande altération dans sa figure. Il se leva pourtant, vint à nous et nous demanda ce que nous voulions.

Le commissaire de police lui dit, qu'ayant été instruit de désordres commis la veille par des matelots, il venait aux renseignements auprès de lui qui en avait été particulièrement victime, afin de faire son rapport à qui de droit.

— Je n'ai rien à vous dire, répondit Saurin ; je ne me plains pas. Ces hommes ne m'ont pas fait de mal et je n'ai pas de raison pour m'associer à des poursuites qui seraient dirigées contre eux.

— Pourtant, ils vous ont injurié ; ils vous ont assailli à coups de pierres ; il y a des témoins nombreux qui en feraient foi au besoin. Si, dans un esprit de modération mal entendue, vous refusez de porter plainte, vous vous exposez à subir de nouveau les mêmes agressions. Si vous ne voulez pas aider l'action de l'autorité, dans une circonstance où votre intérêt est mis en jeu, vous vous exposez à la trouver sourde, si, une autre fois, vous voulez recourir à son appui.

— Je vous répète que je ne me plains de rien et que je n'ai à me plaindre de rien. Si on poursuit ces hommes, qu'on ne compte pas sur moi pour appuyer l'accusation ; je ne me souviens de rien.

— Une pareille persistance dans la modération n'est pas naturelle et pourrait même paraître suspecte, je vous en avertis.

— Suspecte, pourquoi ? — Parce que je ne veux pas me plaindre de gens qui ont agi dans l'aveuglement de l'ivresse.

— Non, non, ils n'étaient pas ivres. Ils avaient bu, c'est vrai, mais ils possédaient toute leur raison, les témoins l'affirment.

— Les témoins se trompent certainement, et il serait difficile qu'on sût cela mieux que moi.

— Enfin, je vous répète qu'on comprendra difficilement que vous vous absteniez de vous associer à une répression à laquelle vous êtes plus intéressé que personne, et je vous répète aussi que cela peut vous rendre suspect.

— Mais je ne puis pas être suspect, moi, reprit le forgeron avec un tremblement dans la voix ; je vais vous montrer mes papiers, puisque vous êtes l'autorité, et vous verrez que j'ai le droit de vivre en paix ici et partout où j'irai. Vous pouvez pénétrer aussi dans mon intérieur, ajouta-t-il avec amertume, et lorsque vous direz ce que vous avez vu, peut-être arriverez-vous à satisfaire la curiosité qui n'ose venir se satisfaire elle-même, et passera-t-on sans faire attention à moi, et en me considérant comme un homme ordinaire qui ne demande que sa part d'air à respirer, que sa place au soleil et à l'ombre.

Et de son pas lourd et boîteux, il marcha vers une porte du fond et l'ouvrit. Nous l'avions suivi, entraînés par une curiosité qui ne prenait certes pas son origine dans un sentiment bien délicat des convenances. Mais, enfin, c'était cette curiosité avide à laquelle on ne résiste pas. Elle n'eut, du reste, qu'une médiocre satisfaction.

Nous vîmes, assise sur un fauteuil en bois brut, dont le large dossier était garni d'un cuir de bœuf, une grande femme immobile. Au bruit de nos pas, elle fit comme un effort pour se lever. On sentait cet effort, bien que son corps et ses membres demeurassent sans mouvement. Mais ses yeux nous lançaient des éclairs, et des sons inarticulés et menaçants sortaient de sa bouche. C'était une négresse dont la peau devait être très-noire, mais qui avait cette teinte grisâtre que donne aux nègres les plus foncés, un séjour prolongé à l'ombre. Il semble que le soleil soit indispensable pour donner à leur peau le luisant et la coloration chaude qui indiquent la santé.

Une énorme toison grisonnante couvrait sa tête, et ses lèvres assez fines laissaient voir, en s'entrouvrant, une double rangée de dents d'une irréprochable blancheur. Elle était ridée, mais on comprenait que c'était par la maladie. Ses yeux vifs et perçants indiquaient une

puissante vitalité, et la vie semblait s'être concentrée là, car ses deux mains étaient posées sur les bras du fauteuil, immobiles et inertes, ainsi que ses longues jambes, dont les linges qui les couvraient ne dissimulaient pas la maigreur.

Les deux enfants qui se trouvaient dans cette chambre, au bruit de notre irruption, étaient allés se blottir derrière le fauteuil.

Saurin alla à une malle de cuir, posée sur deux pieds en bois, y prit quelques papiers qu'il présenta au commissaire de police.

— Voilà nos papiers, dit-il au magistrat, vous verrez que nous sommes en règle. Quant à cette pauvre créature, vous verrez qu'elle est paralysée, et ces enfants sont nos... ses enfants.

Le commissaire de police jeta un coup-d'œil rapide sur les papiers et les lui rendit.

— Ce n'est pas cela que nous venions vous demander, dit-il, nous voulions seulement avoir des détails sur ce qui s'est passé hier et vous inviter à porter une plainte dans les formes régulières.

— Je vous répète que je n'ai pas à me plaindre, et que je ne m'associerai à aucune démarche dans ce sens.

En effet, tout en resta là et n'eût guère pu aller plus loin, car le navire auquel appartenait le maître d'équipage qui avait été le promoteur de tout ce bruit était parti le matin de ce jour. L'affaire s'éteignit donc d'elle-même.

Cette modération de Saurin fut impuissante à lui procurer la tranquillité sur laquelle il eût dû compter. Sa position devenait de plus en plus difficile, et la répulsion qu'on avait éprouvée pour lui, loin de diminuer, ne faisait que s'accroître de jour en jour. La figure noire que quelques-uns avaient vue décrite avec l'exagération d'esprits prévenus, avait pris dans le public des proportions étranges, et, comme on ne la voyait apparaître qu'aux heures du soir, où sa présence se manifestait régulièrement à la fenêtre, par le feu de son cigare, le mystère qui semblait l'entourer n'avait rien perdu de son importance.

Les matelots qui venaient faire de l'eau, ne manquaient jamais de lui adresser quelques injures, et, quoiqu'ils ne fussent pas aussi agressifs que l'avaient été les premiers, il leur arrivait parfois de joindre des pierres aux injures dont ils le gratifiaient. Quand on parlait de lui dans le quartier, on ne l'appelait que le pirate.

Il ne m'inspirait pas d'intérêt, mais une grande curiosité, et je

cherchais les moyens de me rapprocher de lui. J'étais devenu son seul client, sa forge ne s'allumait que pour moi. Je me chargeais de quelques réparations de son ressort, qui se présentaient sur les habitations de mes amis, et je lui confiais des travaux qu'ils ne lui eussent pas donné à faire, et dont ils me laissaient la disposition par condescendance amicale.

L'odieuse figure de cet homme s'adoucissait en me voyant; et, comme je parlais espagnol, j'étais parvenu à apprivoiser à peu près les deux petits sauvages qui rôdaient dans la maison et qui fuyaient à l'approche d'un étranger. Lui-même les appelait et les envoyait au-devant de moi, lorsque je paraissais sur la route, Il ne voyait que de la bienveillance dans mes démarches, et j'avoue, à ma honte, qu'elles étaient surtout inspirées par la curiosité. Mais cette curiosité trouvait peu à se satisfaire. J'avais bien aperçu une ou deux fois la figure de la femme paralytique, mais je n'avais jamais pu l'approcher.

Saurin se plaignait avec amertume des gens du pays, établissant des comparaisons vagues avec d'autres colonies où il aurait été mieux accueilli. Mais, dès que je risquais une question, même indirecte sur ce sujet, il devenait muet et semblait craindre d'en avoir trop dit. Quelquefois, il paraissait plongé dans un profond désespoir, et un jour je le surpris, tenant serrés dans ses bras les deux enfants, et de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

Il se montrait par occasion très-loquace, mais ses paroles n'étaient que des exclamations vagues et des plaintes contre le sort. Je m'aperçus que, dans ces moments-là, il sentait très-fort le rhum. J'eus bientôt l'assurance qu'il en buvait en grande quantité, ce que je n'avais pas remarqué d'abord. Peut-être cherchait-il dans l'ivresse la consolation dangereuse qu'on lui demande si souvent.

Cet homme était cruellement à plaindre. Il n'avait trouvé aucune sympathie ; le vide existait autour de lui. Les sentiments malveillants que l'on professait pour lui étaient venus se briser sans résultat contre son inertie, et, à part les injures qui lui étaient lancées de temps en temps et de loin, à part les agressions devenues plus rares des matelôts, on se contentait de s'écarter et de le laisser seul. Mais je craignais pour lui que l'excitation de l'alcool à laquelle il s'abandonnait avec intention ne le conduisît à être agressif lui-même. Alors il n'eût trouvé aucune assistance, et j'avoue que je me sentais plus disposé à me ranger du côté de ses adversaires que du sien.

—

J'eus à faire un voyage qui me tint pendant cinq ou six mois hors de la Guadeloupe.

Lorsque je revins et que je me fus libéré du tracas des affaires, je m'empressai de courir au Petit-bourg, pour y voir mes amis et m'y remettre, dans le repos que m'offrait l'hospitalité, des fatigues d'une navigation laborieuse.

Je n'avais guère pensé à Saurin. Pourtant, le milieu où je me trouvais le rappela à ma mémoire, et, dès le lendemain de mon arrivée à Bellevue, je me levai de bonne heure pour aller à la Lezarde.

Comme j'allais passer le gué, je fus surpris de voir que toutes les portes et les fenêtres de la maison de Saurin étaient ouvertes. Elles n'étaient pas seulement ouvertes, mais quelques-unes, détachées de leurs gonds, pendaient en dehors et des goyaviers qui avaient crû contre la palissade extérieure, indiquaient, par l'abandon de leur feuillage et la liberté avec laquelle leurs rameaux verts pénétraient dans la maison, qu'elle était complètement abandonnée. L'enseigne cependant était toujours suspendue à sa tringle de fer.

J'allai aux informations et demandai au propriétaire du cabaret de la rive droite ce que signifiait cet abandon.

— Oh! me dit-il, il y a longtemps; voilà bien quatre mois que nous sommes débarrassés de ce mauvais voisinage. Ce n'était tenable plus longtemps, ni pour lui, ni pour nous. Les matelots semblaient se donner rendez-vous ici tous les dimanches, pour mettre sa maison en état de siége, et cela se renouvelait même plus souvent, car il est venu beaucoup de navires en rade de la Pointe-à-Pitre. Les nègres du quartier abandonnaient le gué et allaient passer beaucoup plus haut. On avait peur de lui, la nuit surtout, depuis qu'il avait pris l'habitude de se promener sur la route en gesticulant et parlant tout haut dans une langue qu'on ne comprenait pas. Enfin, il en a pris son parti lui-même; il nous a débarrassés. Un beau matin, j'ai vu la case comme vous la voyez là. Je ne sais pas s'il a pris quelque arrangement avec le propriétaire; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se passera du temps avant que quelqu'un se risque à la louer, et elle n'aura pendant bien longtemps d'autres occupants que les carapattes, les goyaviers et le tabac à Jacquot.

— Sait-on au moins ce qu'il est devenu, ce pauvre diable, avec ses deux enfants et cette pauvre femme infirme ?

— J'ai entendu dire qu'il avait remonté la Lezarde, qu'il s'était fait une case dans les grands bois, du côté de l'*Espérance*, plus haut que le *saut*. Il a bien fait. Au moins par là, il pourra peut-être effrayer les braconniers, ce qui ne serait pas un mal. Mais ce que je vous dis, je le sais pour l'avoir entendu dire et répéter, par les uns et par les autres. Du reste, peu m'importe où il soit, pourvu qu'il ne me fasse plus pendant, de l'autre côté de la rivière. Ce n'est pas moi qui me dérangerai pour aller lui faire visite.

J'aurais pu savoir cela, si je me fusse informé à l'habitation, où on me répéta ce que je venais d'entendre. On me dit que Saurin s'était en effet retiré dans les bois, au-dessus de l'habitation *Vernou de Bonneuil*, qu'il avait construit une case sur le bord de la rivière et qu'on ne l'inquiétait pas là. De temps en temps, mais à de longs intervalles, il venait au bourg faire des provisions et on avait remarqué qu'il était toujours accompagné d'un jeune garçon qui avait pour charge spéciale de porter une grande dame-jeanne de tafia.

Un braconnier vint nous dire, un soir, qu'on entendait roucouler les ramiers dans les bois de Vernou. On arrangea une partie de chasse et nous nous mîmes en route le matin, de bonne heure. Arrivés à l'habitation l'*Espérance*, la dernière que l'on rencontre sur la route des bois, je laissai mes compagnons s'engager sous les arbres, déclarant que je préférais aller voir le *saut*. On me dit que je ne ferais pas chasse, mais peu m'importait ; c'est rarement la pensée de détruire le gibier qui me conduit dans les bois, et le fusil que j'y porte n'est qu'un prétexte et souvent un embarras. Je m'engageai dans le sentier qui conduit à cet endroit que je ne me lasse jamais de voir et j'y arrivai comme on y arrive, en m'accrochant aux lianes, en glissant sur la terre détrempée et franchissant des troncs d'arbres au-delà desquels on tombe souvent dans des flaques d'eau boueuse. Mais je ne me plaignais pas, je savais ce que j'entreprenais ; j'avais parcouru bien souvent ce chemin dans lequel je pataugerai encore plus d'une fois sans doute. A mesure que j'avançais, j'entendais le bruit croissant de la cascade et j'y trouvais une compensation aux glissades que j'avais à faire pour atteindre mon but. Il avait plu un peu la nuit précédente

dans la montagne ; le bruit que j'entendais m'indiquait que la rivière était assez grosse, et je trouvai, en effet, une énorme masse d'eau qui passait par la coulisse, s'épanouissait en nappe écumeuse et tombait en grondant dans le bassin inférieur.

Il y avait un homme dans ce lieu ordinairement désert. Il était assis sur une grosse roche en face de la cascade, et il se profilait en noir sur l'eau qui paraissait d'une blancheur éclatante. Je devinai Saurin ; je ne me trompais pas ; c'était lui-même. Je l'appelai, mais il ne m'entendit pas, soit qu'il fût préoccupé, soit que le bruit de la cascade empêchât ma voix d'arriver jusqu'à lui. Il se retourna pourtant et se leva dès qu'il m'aperçut. Il ramassa avec empressement une bouteille qui était auprès de lui et qu'il mit dans la poche de côté de son paletot.

Il vint à moi d'un air qu'il tâchait de rendre agréable, et quand nous fûmes arrivés à un endroit où nous pouvions nous entendre :

— Ce n'est pas moi que vous cherchiez, me dit-il ?

— Non ; j'étais venu voir la cascade, mais je ne suis pas fâché de vous rencontrer.

— Ni moi de vous voir. Voulez-vous prendre quelque chose ?

Et il fit un mouvement pour tirer sa bouteille de la poche où il l'avait mise. Je fis un geste de refus. Il n'insista pas. Cependant il allait et venait sur le bord de la rivière, sautant de roche en roche, en s'appuyant sur son bâton, se parlant à lui-même, parlant haut, d'une façon qui me surprit, car je l'avais toujours vu triste et réservé. Je remarquai cependant, ce qui ne m'avait pas frappé d'abord, que sa figure était très-animée, et qu'il riait beaucoup. Je le voyais rire pour la première fois, et je dois dire que ce qui est considéré généralement comme l'expression de la joie, ne contribuait en rien à l'embellir.

Je m'étais assis ou plutôt adossé à la berge, et j'étais appuyé sur mon fusil qui m'avait fort gêné à la descente, et que je regrettais de ne pas avoir laissé à l'habitation.

— Tiens ! me dit Saurin, vous étiez donc venu pour chasser ! Pourtant il n'y a pas de gibier ici ; il n'y a que de la pêche, et les ouassous ne se tuent pas à coups de fusil. Vous n'avez pas là une fameuse arme ; j'en ai manié de bien meilleures.

Et il allait et venait devant moi, et les allures de cet homme que j'avais toujours vu si contenu et qui se montrait si loquace et si familier, me produisaient un singulier effet.

Je remarquai que dans ces allées et venues, s'imaginant sans doute que je ne l'observais pas, il prolongeait sa marche et portait à sa bouche la bouteille qu'il tirait de sa poche.

Evidemment, il était ivre, et son ivresse allait croissant.

Une mauvaise pensée me vint à l'esprit ; je pensai à profiter de cette surexcitation momentanée pour lui arracher quelque confidence.

— Ah ! ça, lui dis-je, qu'est-ce que vous buvez donc là ? Je n'ai pas de gourdine et je m'aperçois que le froid me gagne ; aidez-moi donc à me réchauffer.

Et je pris une large feuille de seguine que je pliai en cornet et je la lui tendis comme un verre. Il ne se fit pas prier. Il tira entièrement la bouteille de sa poche et me versa une portion de ce qu'elle contenait encore. C'était du rhum assez bon.

— A votre santé, lui dis-je, en touchant la bouteille avec mon verre improvisé.

— A la vôtre.

Et il avala une gorgée qu'il n'eut pas, comme moi, le soin de faire suivre d'un peu d'eau que j'allai puiser dans ma coupe végétale.

— En voulez-vous encore ?

— Non, merci, assez.

— Eh bien ! encore à votre santé et pour la dernière fois.

Et il renversa la bouteille qu'il avait vidée jusqu'à la dernière goutte, et qu'il remit avec soin dans sa poche.

Je cherchai à me mettre à son niveau et lui débitai quelques plaisanteries d'assez mauvais goût qui parurent le charmer.

— Décidément, me dit-il, vous êtes le seul homme auquel il soit possible de causer dans ce pays. J'ai voulu être forgeron, personne ne m'a donné du travail. J'ai voulu vivre tranquille dans mon coin, on est venu m'y déranger, comme si je n'avais pas la liberté de vivre comme il me convient. On me prend pour je ne sais quoi, pour un revenant, pour un pirate...

— Ce n'est pas vous qu'on prend pour un revenant, mais pourquoi diable, ce vieux matelot vous a-t-il appelé pirate ?

Il sembla devenir sérieux, malgré l'ivresse qui animait ses yeux et empourprait les sinuosités, les saillies, anfractuosités de son affreux visage. Enfin, il me dit avec un sourire résolu :

— Eh ! bien quoi ? — Il m'a appelé pirate parce que je l'ai été, parce qu'il le sait, et ce qu'il ne sait pas, c'est que ça n'a pas été de

ma faute. — Il faut vous dire que j'arrivai à Saint-Thomas sans argent, sans connaissances, et ne sachant que faire. Il y a longtemps de cela. Vous ne savez pas, vous, ce que c'est que la misère et l'abandon dans un pays inconnu. J'arrivai là, croyant, comme on me l'avait dit, que je n'aurais qu'à me baisser pour ramasser des doublons. J'avais dix-huit ans, j'étais ouvrier forgeron, maréchal ferrant, armurier, ouvrier habile, je pouvais m'en vanter. Je m'étais dit : Si on n'y trouve pas tout l'or qu'on me fait espérer, dans ce pays, on y trouve au moins du fer, et partout où il y aura à travailler le fer, je suis sûr de vivre. Mais je me trompais, on ne travaille pas le fer à Saint-Thomas, il arrive tout travaillé d'Angleterre, les chevaux ont assez de leurs sabots pour marcher dans ces rues sablonneuses, de sorte que je ne savais ce que j'allais devenir. Un soir que je réfléchissais là-dessus en me promenant hors de la ville où je savais que je n'avais pas de gîte pour la nuit qui allait venir, car j'avais dépensé mon dernier sou depuis la veille, je fus accosté par un homme qui me dit :

— Vous êtes forgeron?

— Oui.

— Voulez-vous du travail ?

— Je crois bien. Je me creuse la tête dans ce moment, afin de savoir comment il me serait possible d'en trouver.

— Je vais vous en donner.

Je regardai cet homme, comme j'aurais fait du bon Dieu descendu sur la terre.

— Vous voyez bien cette grande goëlette noire avec pavillon espagnol ?

Je vis la goëlette qu'il me montrait et qui était mouillée presque à l'entrée de la passe.

— Eh ! bien, cette goëlette est à moi. Elle part pour un voyage de traite. Mon forgeron est mort il y a quelques jours et je n'avais que lui. J'ai entendu parler de vous par des matelots qui fréquentent la *posada* où vous mangez. Voulez-vous le remplacer?

— Je le crois bien, et que le bon Dieu bénisse les matelots qui vous ont fait penser à moi. Je suis à vous, quand vous voudrez.

Je craignais qu'il ne revînt sur sa proposition, je lui demandai d'aller de suite chez le consul et partout ailleurs où il y avait quelque formalité à remplir, pour que mon embarquement fût régulier.

—Inutile, me dit-il, vous ne figurerez pas sur mon rôle d'équipage. Vous n'êtes pas matelot, vous êtes ouvrier forgeron. Il n'y a d'autre engagement entre nous que notre parole. Quand vous serez à bord, vous y resterez, si mes conditions et la vie vous y conviennent. Je vous remercierai si votre travail ne me convient pas. Nous restons libres vis-à-vis l'un de l'autre.

J'étais jeune alors; j'avais, comme je vous l'ai dit, dix-huit ans. Je n'avais pas la figure couturée comme vous me la voyez. Je n'étais pas boîteux comme je le suis devenu. Mais j'avais les mêmes larges épaules que j'ai maintenant, seulement elles n'étaient pas voûtées; j'avais des bras... de forgeron et toute l'apparence et la réalité de la force et de la résolution.

Le soir même, j'étais installé à bord du négrier où je savais que j'aurais à entretenir des jambières et des barres, et que ce seraient des hommes que j'aurais à ferrer et non des chevaux. Cela me chagrinait bien un peu, mais j'avais la faim à mes trousses, et je me disais qu'au bout du compte je n'étais qu'un instrument, que si je ne faisais pas cela, un autre le ferait, et, qu'au demeurant, le diable n'y perdrait rien. Le lendemain matin, le navire mit à la voile. J'appris alors que ce n'était pas un négrier, et que ce que j'aurais à entretenir en bon état, c'étaient des sabres, des fusils, des pistolets. Du reste, l'équipage était composé de bons enfants, et voilà...

— Mais cela ne m'apprend rien.

— Cela vous apprend que si j'ai été pirate, je l'ai été malgré moi, et qu'il eût suffi d'une autre rencontre pour faire de moi le plus honnête forgeron du monde, au lieu d'en faire l'armurier d'une troupe de forbans. Le reste s'en suit. J'étais jeune, j'étais vaniteux, j'étais fier de ma force, je ne craignais rien ; j'en arrivai à ne respecter rien... et je ne me reproche rien, parce que ce n'est pas ma faute, que ma volonté a été forcée et que j'ai expié ce que j'ai fait de mal, par bien des douleurs, bien des amertumes et des humiliations. Je sens que je vous en ai peut-être trop dit, mais j'ai eu confiance en vous, du moment où je vous ai vu, parce que, dans ce pays, je n'ai trouvé de bienveillance à mon égard que sur votre visage. J'ai eu du plaisir à vous revoir tout-à-l'heure, et le rhum que j'ai bu m'a délié la langue et m'a rendu plus confiant que je ne l'ai jamais été depuis que je suis redevenu libre. Mais vous ne me ferez pas repentir de ma confiance...

— Assurément, mais qu'elle soit entière, cette confiance, vous ne m'avez dit que des généralités...

— Et vous voudriez savoir des détails? Non, c'est impossible. Et, continua-t-il, en me jetant un regard dans lequel il y avait quelque soupçon, ne vous en ai-je pas déjà trop dit? Je vous ai avoué la chose, et vous n'êtes pas satisfait et vous voulez tout savoir.

Dans ce moment, le rhum agissait sur lui avec une énergie doublée par les souvenirs évoqués et peut-être la crainte de s'être trahi. Je confesse que je ne me sentis pas à l'aise. J'avais bien une arme à la main, mais je n'eusse pas trop su m'en servir, et je ne savais même pas au juste si mon fusil était chargé. Je le prenais généralement par contenance.

Cependant je me rassurai, en le voyant s'asseoir, appuyer sa tête sur sa main et fondre en larmes. Ces transitions brusques ne sont pas rares, comme on le sait, dans l'ivresse.

Il se leva, vint à moi, et, passant le dos de sa main sur sa figure rugueuse, il essuya les larmes qui la couvraient.

— Vous n'avez pas de raison pour me trahir, me dit-il. Les autres peuvent m'appeler pirate, sans savoir que je l'ai été; vous, vous ne m'appellerez jamais ainsi, quoique vous soyez en droit de le faire. Mais je ne vous en dirai pas davantage. — Du reste, abandonnez-moi à mon déplorable sort; nous sommes quatre à le partager. Je ne vous invite pas à venir me voir, mais enfin, si l'envie vous en prenait, vous trouveriez la case que je me suis construite, là-haut, en remontant le cours de la rivière, à deux cent cinquante ou trois cents pas environ au-dessus de la cascade.

Le voyant redevenu calme, je redevins à mon tour pressant et lui représentai qu'il ne m'avait fait qu'un commencement de confidence que j'aimerais à avoir complète.

Mon insistance parut le contrarier.

— Non, répéta-t-il avec fermeté, je ne vous dirai pas un mot de plus. Cependant, vous pouvez en apprendre davantage, si vous voulez, mais pas par moi.

Et après un momont de réflexion :

— Tenez, me dit-il, on voyage quelquefois dans ce pays ; vous-même avez peut-être, de temps en temps, l'occasion de le quitter momentanément. Il me semble vous l'avoir entendu dire. Eh bien !

les confidences que je ne puis vous faire, un autre vous les fera peut-être.

Et il tira de sa poche une patte d'albatros qui lui servait de *blague à tabac*. Il me mit dans la main ce meuble de poche très-usité parmi les matelots baleiniers, mais qui partout ailleurs est considéré comme une curiosité.

— Gardez cela, me dit-il. Vous n'y attacherez pas grand prix à cause de moi, sans doute; mais, n'importe; puisque vous êtes curieux de savoir quelque chose, vous y arriverez peut-être par son moyen.

Et il étala l'objet qui ressemblait assez à un sac de parchemin ou à une vessie desséchée, mais auquel les ongles de l'animal qui avaient été conservées, donnaient un air d'étrangeté. Il me fit voir au milieu de ce qui devait être la *paume* de la patte, quelques signes bizarres, marqués en bleu, comme les tatouages qu'on voit sur les avant-bras des matelots, puis il me dit :

— Si jamais le hasard vous conduit dans l'île danoise de Sainte-Croix, tâchez d'arriver chez un homme, qui est connu dans le pays sous le nom danois d'Andersen. Il a une jolie sucrerie, bien située, bien productive, dans un endroit retiré où il n'est en rapport avec personne. Il faut le chercher pour le trouver. Sa propriété est à deux milles au sud de Friederichstad, près d'un endroit appelé la Pointe-de-Sable. S'il arrive que vous le cherchiez un jour et que vous le trouviez, ce qui ne sera pas difficile, dites-lui que vous venez de ma part, de la part de Saurin. Il ne vous comprendra pas d'abord et n'en aura pas l'air, mais faites-lui voir le signe tatoué sur cette patte d'albatros, et, si vous l'interrogez, vous saurez tout ce que vous voulez savoir. Il est évident que, pour cela, il faudra que vous y alliez exprès, et, comme je ne suis pas assez intéressant pour que vous vous croyiez obligé à un si grand dérangement, je dois espérer que vous ne saurez jamais rien. Mais je vous rends la chose possible, et, si vous y tenez absolument, vous aviserez. Là-dessus, adieu. J'ai la tête plus calme que tout-à-l'heure, et je vous quitte. On doit avoir besoin de moi là-haut et je m'oublie, comme cela m'arrive trop souvent. Adieu; et je vous demande, pour à présent et pour plus tard, de me plaindre beaucoup et de ne pas me juger trop sévèrement.

Et, avec une agilité que n'aurait pas fait soupçonner sa claudication, mais qu'expliquait cependant son extrême force musculaire, il s'élança dans le sentier que j'avais si péniblement descendu, et disparut

dans le fourré des lianes, des fougères, des immenses feuilles de seguine qui s'agitèrent un moment et reprirent leur immobilité.

Je fus fort aise de me trouver seul, bien que la frayeur que m'avait occasionnée cet homme, n'eût été que momentanée et passagère. J'examinai l'objet qu'il venait de me donner, ne comprenant rien au tatouage qui se cachait dans ses plis, et qui, lorsque la peau était bien tendue, se dessinait d'une manière parfaitement nette. Cela devait avoir une signification pour quelqu'un ; quant à moi, je n'y découvrais et n'y comprenais rien. Je le serrai cependant avec l'intention de ne pas m'en défaire et d'en tirer parti, si le hasard m'en fournissait l'occasion. Je ne pouvais guère le faire autrement ; je n'étais pas assez riche pour chercher en touriste, dans les Antilles, le dénouement d'un roman, quelque intéressant qu'il pût être.

Ce fut ma dernière rencontre avec Saurin. Je le vis une ou deux fois gravissant le morne, qui conduit du bourg du Petit-Bourg à la Lezarde. Il était reconnaissable, même à distance, à son dos voûté, à la démarche caractéristique que lui donnait sa jambe difforme. Je n'eus pas la pensée d'aller à sa rencontre, et me sentais passablement refroidi à l'endroit de son histoire.

MATHIEU GUESDE.

(*La fin à la prochaine livraison*).

LE CLOITRE DES JACOBINS ET LES FACULTÉS.

Au nombre des plans tracés, depuis quelques années, en vue d'embellir Toulouse, parmi une foule de projets discutés, controversés sans résultat, il en est un, longtemps oublié, qui vient d'être repris, et paraît à la veille de recevoir, sinon une réalisation immédiate et complète, du moins un commencement d'exécution. Nous voulons parler de la cession de l'église des Jacobins à la ville par l'autorité militaire, et de la transformation du cloître qui y est annexé et de ses vastes dépendances en un monument, où nos Facultés et notre Ecole de Médecine, avec leurs bibliothèques, leurs musées, leurs collections scientifiques trouveraient un asile commun et formeraient, au centre de la ville, une sorte de *Sorbonne*, à l'instar de la Sorbonne de Paris.

L'idée n'est pas neuve ; elle remonte à bien des années ; mais elle n'a commencé à se faire jour que pendant le court passage de M. Cabanis à la mairie de Toulouse. Il y avait longtemps que l'esprit de la population s'indignait de voir l'église des Jacobins servir d'écurie à un régiment d'artillerie, et M. Cabanis songeait à donner satisfaction à l'opinion publique, lorsqu'il fut arrêté par la mort, le 20 juin 1846, dans la pensée de cette pieuse et filiale restauration. L'intention de notre premier magistrat était surtout d'effacer la longue souillure imprimée au vieil édifice des Jacobins. Quant à créer une Sorbonne modèle, il en avait bien conçu l'idée, mais elle n'avait pas dans son esprit la consistance qu'elle a trouvée plus tard chez les magistrats qui lui ont succédé et dans le sentiment public.

Ce ne fut guère qu'à l'époque où des modifications essentielles changèrent le système d'administration de l'instruction publique, lorsque le décret du 14 juin 1854 substitua 16 grands centres académiques aux 86 divisions départementales qu'avait créées la loi de

1850, que l'idée de la fondation d'une Sorbonne à Toulouse vint sérieusement à l'esprit de nos administrateurs.

Le nouveau décret octroyait à seize villes le glorieux privilége de devenir les capitales intellectuelles de l'Empire, et rétablissait, dans le fond, les *Universités provinciales* d'autrefois.

Quelques personnes voudront peut-être bien se rappeler que nous sommes intervenu personnellement dans le débat qui s'éleva à ce sujet, il y a dix ans, entre les journaux de la localité, et que l'opinion que nous avons soutenue trouva d'assez nombreuses sympathies.

Nous demandions alors à l'autorité, au nom de la religion et de l'art, de satisfaire à un vœu général, en rendant au culte le vénérable édifice des Jacobins, si fatalement détourné de sa noble destination. Puis, déplorant avec tous les amis de la science l'isolement de nos chaires d'enseignement, l'insuffisance des locaux devenus plus que jamais indignes de nos nouvelles grandeurs, nous demandions encore que nos Facultés, éparpillées dans les différents quartiers de la ville, au grand préjudice des études et de l'unité qui en fait la force, fussent réunies dans les bâtiments contigus à l'église et qui formaient autrefois le cloître des Jacobins.

Les raisons que nous apportions dans le débat, nous et toutes les personnes qui partageaient notre opinion, n'ont rien perdu de la force qu'elles avaient à cette époque ; il nous semble même que, comme toutes les bonnes choses, elles ont tiré de la consécration du temps plus de poids encore et de solidité. On en jugera par l'historique de cette importante affaire dont nous allons rapporter les phases successives.

Dans le principe, la première question à débattre était celle de savoir à qui, de l'Etat ou de la ville, revenait la propriété de l'église et des bâtiments.

Les droits de la ville furent parfaitement établis dans un Mémoire justificatif, rédigé par deux savants professeurs de notre Faculté de Droit, MM. Dufour et Chauveau.

Les auteurs du Mémoire établissaient, d'une manière péremptoire, que l'Etat avait pu, à l'époque de la Révolution, confisquer les bâtiments du cloître des Jacobins, comme biens nationaux, mais qu'il n'avait pas le droit de prendre l'église ; que l'église n'était point une propriété nationale ; qu'elle appartenait à la commune, comme paroisse ;

qu'on ne pouvait l'aliéner, attendu que le culte n'avait jamais été légalement supprimé en France ; que, plus tard, Napoléon avait rendu le couvent à la ville, mais qu'il en avait réservé l'usufruit à l'Administration, tant que celle-ci en aurait besoin ; que la nu-propriété appartient donc à la ville, que l'Etat n'en a que l'usufruit, et, qu'à ce titre, il ne peut prescrire ; mais que l'usufruit perpétuel équivalant à une absorption à peu près complète du droit de propriété, ce droit n'était plus qu'illusoire; que c'était, en quelque sorte, avec un propriétaire qu'il fallait traiter, et que si l'administration de la guerre voulait entrer en arrangement, on devait écouter ses propositions et les discuter.

Mais, disions-nous, on n'a pas facilement raison de ces messieurs. Il n'entre pas dans leurs habitudes de rendre, sur sommation, les places qu'ils ont prises. Ils s'émeuvent peu des réclamations. La justice des camps, a dit un ancien, est calme et expéditive, *secura et obtusior* ; elle tranche bien des difficultés avec le sabre, *plura manu agens*. — En effet, toutes les fois que Toulouse avait fait valoir ses droits sur *le paternel logis*, on l'avait laissée se plaindre ; ou bien, on lui avait répondu, comme dans la fable, que *la terre était au premier occupant* ; ou bien encore, on exigeait d'elle des sacrifices qui lui auraient enlevé jusqu'à son dernier écu.

Il est vrai que toutes les administrations qui s'étaient succédé à Toulouse, avaient vu leurs intentions et leurs tentatives se briser contre la résistance de l'autorité militaire. Mais, enfin, il se rencontra, en 1854, non pas un, mais deux ministres conciliants, prêts à entrer en arrangement.

L'un, M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, venait de désigner Toulouse comme le centre de la plus importante Académie de l'Empire ; et, pour la rendre digne de ses nouvelles destinées, il offrait de l'aider à élever un palais à la science, heureux par là de payer sa dette de reconnaissance à une ville qui avait été le théâtre de ses premiers succès dans l'enseignement. L'autre, le ministre de la guerre, se prêtant aux désirs de son collègue, et rabattant des prétentions de ses prédécesseurs, faisait, pour la cession des Jacobins, les propositions les plus désintéressées.

Et d'abord, quelle est l'importance des cours et bâtiments dont la ville revendiquait la cession à l'Etat ? C'était le premier point à déterminer.

Nous en avons publié le devis dans le numéro du *Journal de Toulouse* du 18 décembre 1854, d'après des documents officiels.

Nous savons qu'il nous est interdit de toucher aux questions d'économie sociale et politique. Ici, cependant, nous pourrions, croyons-nous, le faire sans danger, et reproduire les chiffres du devis sans violer la loi, car il ne s'agit plus d'un traité à faire, mais d'un marché conclu, il y a dix ans, et signé entre les parties ; d'un fait accompli et qui appartient à l'histoire. Cependant, nous nous bornerons à dire, pour l'intelligence de cette notice, que, d'après le rapport détaillé de M. l'architecte de la ville, chargé de procéder à leur estimation, le prix des locaux que l'Etat cèderait à la ville, — abstraction faite de l'église des Jacobins et des chapelles qui ne sont et ne peuvent être estimées et que l'Etat cèderait également, — s'élevait à la somme de *un million cent soixante-quatre mille trois cent deux francs*, ci. . . . . 1,164,302 fr.

Etait-ce bien la revendication que le département de la guerre faisait à la ville de Toulouse? A la rigueur, il n'y aurait eu rien de bien étonnant si l'autorité militaire, s'en tenant au prix d'estimation, en avait demandé le remboursement. Mais le Ministre se montra plus accommodant. M. l'inspecteur général Laferrière, qui prenait la chose fort à cœur, avait établi dans son rapport que la contenance du quartier des Jacobins, avec les améliorations projetées, est de 1,080 hommes et de 233 chevaux. Négligeant tout autre calcul, le Ministre de la guerre regarda ce chiffre comme celui des ressources que l'Etat délaisserait par l'abandon des Jacobins. Il s'en tint là. Or, pour en obtenir d'équivalentes, — car si l'Etat perd un casernement sur un point, il faut qu'il le retrouve sur un autre, les troupes ne pouvant rester à la rue ; — le ministre évalua la dépense des constructions à faire à 700,000 francs. Eh bien, ce ne fut pas même cette somme que le Ministre demanda à la ville. Considérant, — et c'est en cela qu'éclatèrent surtout les dispositions bienveillantes, désintéressées de l'autorité militaire, — considérant que le casernement des Jacobins était déjà fort ancien et n'offrait qu'une installation incomplète, le Ministre de la guerre estima qu'il y avait lieu à lui faire subir une dépréciation, et réduisit l'estimation qui en avait été faite au chiffre de *cinq cent mille francs*.

C'était précisément l'offre que la ville avait faite à l'Etat.

Toutefois, comme ce chiffre était loin d'égaler la valeur des ter-

rains, le Ministre demanda quelque chose de plus ; il voulut que la ville lui fournît l'emplacement qui lui était nécessaire pour établir le complément d'un casernement pour deux régiments d'artillerie. Il en fixa l'étendue à six hectares, et indiqua, comme étant le plus à sa convenance, les terrains du boulevard Lascrozes, près la caserne monumentale. Le prix de ces six hectares fut évalué à la somme de *cent mille francs*, par la présomption qu'il ne pouvait excéder le prix qu'on avait payé pour les terrains où est assis le quartier actuel. « Si vous adhérez à cette double condition, dit le Ministre de la guerre, je vous cède la jouissance des Jacobins, et je contracte, en outre, l'obligation de faire, pour l'extension du quartier Lascrozes, des travaux évalués à près de *deux millions.* »

La proposition était trop avantageuse pour n'être pas prise en sérieuse considération. Aussitôt tout le monde s'y fit. Le maire, M. le colonel Cailhassou, un des adjoints surtout, M. le professeur Massol, qui déploya dans cette affaire le zèle le plus actif et le plus intelligent, le préfet, M. Migneret, entrèrent en rapport avec le comité du génie, organe du Ministre de la guerre, et si dignement présidé à Toulouse par M. le chef de bataillon Perchais. M. l'inspecteur général Laferrière, délégué pour les fonctions de Recteur, apporta dans ces négociations son intelligente et active coopération. L'architecte de la ville, M. Bonnal, refit à nouveau les plans et devis ; une commission, prise dans le conseil municipal, se transporta au quartier des Jacobins, visita les lieux en détail, et fit, par l'organe de son honorable président, M. Caze, un rapport favorable, chef-d'œuvre de discussion calme, élevée, puissante, qui est resté comme un monument de cette importante affaire.

Il ne faut pas croire cependant que la proposition ait marché sans résistance, sans ambage, vers le dénouement que désiraient les hommes sérieux et réfléchis. Les choses ne vont jamais ainsi. Des bruits de ville, hostiles au projet, avaient trouvé de l'écho en haut lieu et une opposition s'était formée au sein du conseil municipal. On disait que l'autorité avait l'arrière-pensée de rendre l'église aux Dominicains ; que c'était faire trop de concessions au clergé ; qu'on donnait à l'enseignement trop d'importance ; que l'Université allait devenir une puissance envahissante ; que la population des Ecoles serait attirée vers les Jacobins, au grand préjudice des quartiers de l'Ecole de Droit et de l'Ecole de médecine ; que, d'ailleurs, il y avait incon-

vénient, danger même, d'agglomérer sur un point la jeunesse turbulente des Ecoles; que, d'ailleurs, il ne fallait pas trop se hâter de conclure le marché proposé, parce que le quartier des Jacobins était un fardeau pour l'administration de la guerre, à qui il tardait de s'en défaire, le local étant impropre aux hommes et aux chevaux; que le ministre n'en voulait plus, et qu'avant peu, il l'abandonnerait. La question d'argent se mêlait aux récriminations pour les irriter et les aigrir. C'est l'ordinaire. La *Gazette du Languedoc,* très-peu universitaire, — chacun le sait, — demandait la restauration de l'église; mais ses vœux se bornaient là; la question des Facultés l'intéressait médiocrement, ou plutôt, elle s'en préoccupait trop; elle voulait qu'elle fût réservée, probablement avec l'arrière-pensée de la combattre plus tard, quand elle aurait obtenu la restauration de l'église. Pourquoi se presser, disait-elle? quel inconvénient y a-t-il à ce que les bâtiments du cloître restent inoccupés pendant trois ou quatre ans, s'il le faut? — Elle s'attaquait aussi aux calculs du ministre de la guerre, et prétendait que la proposition qu'il faisait à la ville n'était pas aussi désintéressée au fond qu'elle le paraissait (1).

Tous les nuages se dissipèrent dans une discussion vive et lumineuse qui s'engagea au sein du Conseil municipal, à la suite d'une nouvelle étude de la commission. Dans cette séance du 7 avril 1855, l'honorable M. Caze prit une à une toutes les objections faites au projet et les combattit victorieusement.

Il démontra le peu de fondement de l'opinion qui attribuait au ministre de la guerre la pensée d'abandonner gratuitement les locaux à la ville, puisqu'il venait d'approuver un devis de dépenses pour écuries et autres transformations, évaluées à 326 mille francs, et qui devait être mis à exécution dans le plus bref délai; il fit voir que la demande en revendication de la propriété que proposaient quelques opposants, ne pouvait atteindre que l'église et non l'ensemble de ces vastes bâtiments; et que, en définitive et après un examen sérieux, le prix demandé pour cette cession devait être considéré comme une véritable transaction.

Il repoussait également comme erroné et inconsistant le bruit

(1) Voir la *Gazette du Languedoc*, principalement les numéros des 22, 28 mars et 7 avril 1855.

répandu que l'église ne serait acquise que pour être rendue aux Dominicains.

Il ne fut pas moins explicite et moins concluant sur l'affectation des locaux et les appropriations à faire, que sur les voies et moyens d'acquisition. Sur ce dernier point, qui était le point capital du débat et le grand argument des membres de l'opposition, l'honorable rapporteur fit voir qu'on s'exagérait beaucoup le montant de la dépense; que, d'abord, la somme à payer serait divisée par annuités; ce qui, par conséquent, dispensait de recourir à un emprunt; la caisse municipale pouvant, sans grand effort, faire face à chaque paiement annuel; — ensuite, que le prix d'achat des terrains pour la caserne à construire serait amiablement arrêté à une indemnité fixe, sans que la ville eût à encourir les chances d'une adjudication. Il fit remarquer que, dans l'intervalle des paiements, le marteau et la truelle auraient transformé le quartier des Jacobins; que les Facultés seraient venues, l'une après l'autre, y prendre place ; que les bâtiments occupés aujourd'hui par elles se trouvant vacants et libres, la ville, par des ventes successives, serait rentrée dans la plus grande partie de ses déboursés ; que M. le ministre de l'instruction publique offrait, d'ores et déjà, une somme de cent mille francs pour les premiers frais d'appropriation; et, qu'en dernier résultat, c'était *quatre cent mille francs* environ que la ville aurait à débourser.

Et, en compensation de ces sacrifices, que d'avantages à recueillir!

Entrée en jouissance d'un immeuble magnifique et du plus grand prix; dotation d'une nouvelle caserne monumentale qui, par ses vastes proportions n'aurait d'égale que les casernes de Paris et de Vincennes; et, — conséquence immédiate, — garantie de travail, pendant plusieurs années, à une classe nombreuse d'ouvriers, — les constructions à faire devant coûter deux millions; assainissement du quartier des Jacobins, — le voisinage d'une caserne et surtout d'une caserne de cavalerie étant constamment une cause d'insalubrité; enfin, but final et couronnement de tant d'efforts, un hôtel à approprier, un asile commun à ouvrir aux Sciences et aux Lettres.

La raison l'emporta, et, dans cette même séance du 7 avril 1855, *vingt-trois* membres sur *vingt-six* se prononcèrent pour le projet.

Voilà dix ans que ces faits se sont accomplis; voilà dix ans qu'a été conclu le marché entre l'Etat et la ville. Dans l'intervalle, les

travaux ont marché; la nouvelle caserne monumentale se dresse aujourd'hui fière et superbe, près de sa sœur aînée, comme une sœur jumelle; elle est prête à recevoir les hôtes des Jacobins, et le déplacement, paraît-il, est à la veille de s'opérer.

Que va faire la ville des *trente mille mètres carrés* de terrains et des vastes bâtiments que le traité met à sa disposition?

Ici nous nous arrêtons. Il nous semble voir la loi porter le doigt sur ses lèvres, comme la statue du silence, et nous avertir ainsi que nous n'avons plus la parole. Ce que nous avons dit, nous avions le droit de le dire, c'était de l'histoire. Discuter maintenant de nouveaux plans, de nouveaux projets, de nouveaux devis, ce sont toutes questions qui nous sont interdites. Tout ce que nous pouvons nous permettre de dire encore, c'est que le point sur lequel M. Caze a le plus vivement insisté, au sein du conseil municipal, dans la séance du 7 avril 1855, comme étant *le plus essentiel*, c'est de dégager du lycée la bibliothèque de la ville, et de la transporter dans un autre local; de faire place aux diverses collections scientifiques que possède la ville; de créer un local pour la Faculté des Sciences et pour l'enseignement supérieur; « que c'était là le premier emploi, les premières affectations des locaux acquis (1). »

Ce qui était *essentiel*, il y a dix ans, ne l'est pas moins aujourd'hui. La Faculté des Sciences manque toujours des moyens matériels de travail. Les inconvénients que M. le rapporteur de la commission signalait alors, subsistent toujours; l'insuffisance du local n'ayant permis que des modifications illusoires et sans résultat avantageux.

« Nous éprouvons, disait, en 1853, le doyen de la Faculté des Sciences, dans son rapport à la séance solennelle de rentrée, nous éprouvons une gêne extrême pour placer convenablement les nouveaux objets destinés à accroître les collections; et cette gêne ne tardera pas à se changer en une impossibilité absolue. En outre, ce qui est plus grave, le cabinet de physique est mal situé; les plus précieux instruments se détériorent rapidement sous l'influence de l'humidité des lieux. Il n'y a point de laboratoire pour la physique ni pour la zoologie, etc. »

Nous sommes convaincu que nos autorités départementales et

(1) Extrait du procès-verbal de la séance du conseil mnnicipal, du 7 avril 1855.

municipales, que l'honorable chef de notre Académie qui s'intéresse vivement, — nous le savons, — à cette importante affaire, la pousseront avec activité dans le sens qu'indiquent les intérêts de la ville confondus ici dans une inséparable communauté, avec ceux de nos établissements scientifiques, et que, dans un avenir peu éloigné, nous verrons se réaliser les vœux des hommes les plus intelligents de cette cité. Nous terminerons par une dernière considération.

Quelle a été la pensée du Ministre en créant en France seize grands centres académiques?

Elle est exprimée en termes explicites et formels dans la circulaire aux Recteurs, transmissive de la loi du 14 juin 1854 et des décrets du 22 août :

« Il est temps de lutter contre le préjugé funeste qui tendrait à priver les provinces de toute vie intellectuelle, et à faire refluer vers le cœur de l'Empire, au risque d'en atrophier les membres, l'énergie vitale de la nation (1). »

Ainsi, c'est clair : rendre la vie à la province, arrêter l'élan irréfléchi qui pousse la jeunesse vers la capitale, voilà le désir du Ministre.

Que faut-il pour arriver au but? Faire cesser l'isolement, rapprocher nos Facultés, éparpillées dans les différents quartiers de la ville, les unir par une forte organisation, et les fondre en un corps puissant, où se concentreraient, comme dans un foyer, toutes les lumières de l'enseignement supérieur.

Que de temps perdu aujourd'hui en allées et venues pour passer d'une Faculté à une autre! que de distractions en chemin qui détournent du but où l'on veut aller! Un arrêté du ministre de l'instruction publique astreint, depuis plusieurs années, les étudiants en droit à suivre deux cours, à leur choix, à la Faculté des Lettres. Nous entendons, chaque année, Messieurs les doyens se plaindre, dans leurs discours de rentrée, de l'inassiduité des étudiants, de leur indifférence pour les plus belles choses de l'esprit : « *Indifférence* n'est pas le mot, nous disait hier encore un des élèves les plus assidus, c'est *impossibilité* qu'il faut dire. Il y a trop loin de la Faculté de Droit à la Faculté des Lettres; quand je sors de l'une, quelque diligence que

(1) Circulaire aux Recteurs, en date du 15 septembre 1854.

je mette, je n'arrive pas toujours à temps pour la leçon que je dois suivre à l'autre Faculté. Les professeurs n'y prennent pas garde ; mais la distance à franchir est, pour beaucoup de nous, le vrai motif de notre absence. »

Nous avons développé autrefois, dans plusieurs articles, les avantages qui devaient résulter, pour les études et pour les étudiants, de la concentration des Facultés sur un point unique ; nous les rappellerons, mais plus tard, lorsque la question sera de nouveau fortement engagée. Ce sera le sujet d'un second article. Nous nous bornerons maintenant à détacher seulement de ces études, oubliées aujourd'hui, quelques pages relatives à l'Eglise des Jacobins, que nous avions alors constamment devant les yeux et dont nous avons pu voir quelques-unes des déplorables mutilations.

L'ÉGLISE DES JACOBINS.

Dans l'histoire générale, comme dans l'histoire des arts, les Eglises sont des pages importantes à consulter. Expression la plus élevée de la pensée intime du Moyen-âge, on y retrouve, quand on remonte au principe de leur formation, la puissance du génie exalté par la puissance de la foi. En surexcitant les esprits, la foi les a élevés au sentiment du beau, et a produit au Nord, au Midi, partout, ces riches Cathédrales, magnifiques monuments de sa force. De l'Eglise se sont ensuite dégagés, par une sorte de travail organique, les arts que l'Architecture contient virtuellement, la Sculpture, la Peinture, l'Orfévrerie, la Musique. L'Eglise est la ruche industrieuse et savante où s'est élaboré le progrès. Elle est tout ensemble la maison de Dieu et le sanctuaire des arts. Nous ne devons en approcher qu'avec respect ; nous ne devons y porter la main qu'avec précaution.

Par le nombre et la beauté de ses Eglises, Toulouse est assurément une des villes les plus importantes du Midi. Or, dans la grande famille de monuments qui nous entourent, et qui proviennent de la même pensée, nous n'en connaissons pas de plus complet que l'*Eglise des Jacobins*. Elle passe, aux yeux des connaisseurs, pour une des plus nobles créations de l'art chrétien au Moyen-âge. Mais si nous avons le culte des souvenirs, nous n'avons pas celui de la conservation. Ce majestueux édifice, que nous devrions entourer de soins pieux, et montrer avec orgueil, nous le laissons souiller et se perdre,

comme tant d'autres constructions imposantes. Il semble que nous n'en connaissons pas le prix. Au lieu d'effacer les traces de dégradations, qui rappellent les plus mauvais jours de notre histoire, nous devenons, par notre indifférence, les complices des passions révolutionnaires ; nous nous associons à leur œuvre de destruction ; et, quand l'étranger s'indigne ou baisse les yeux devant les ignobles transformations de nos plus belles Eglises, nous restons insouciants et calmes.

..... Fugêre Pudor, Verumque, Fidesque.

Il paraîtrait cependant qu'on s'est ému. Nous avons entendu parler d'un projet de restauration. La ville serait en instance auprès du gouvernement pour revendiquer ses droits de propriété sur l'*Eglise des Jacobins*. Un Mémoire justificatif, rédigé par deux savants professeurs de notre Faculté de Droit, démontrerait, jusqu'à la dernière évidence, que l'Etat n'en est pas le détenteur légal. L'Administration de la guerre ne se refuserait pas à une transaction ; et l'Eglise, redevenue la propriété de la ville, serait rendue au culte.

Nous nous faisons volontiers l'écho de ce bruit, et nous en verrions avec plaisir la réalisation. Ce serait un acte de haute sagesse. La Religion et les Arts y applaudiraient.

On ne connaît point assez toute la richesse, toute la valeur artistique de cette belle Eglise. — Ce n'est que par privilége qu'on peut y entrer. — Mais les rares connaisseurs qui la visitent ne se lassent point de l'admirer ; et souvent, dans leur enthousiasme, ils l'ont appelée *la vraie Cathédrale* de Toulouse.

L'époque de sa fondation remonte à l'année 1230. Foulques, évêque de Toulouse, en avait marqué l'emplacement par une croix, selon l'usage.

Les temps n'étaient guère sereins. L'hérésie, qui avait causé tant de maux, tendait à renaître. L'Inquisition se dressait menaçante devant elle, et Louis VIII était venu jusqu'aux portes de la ville pour l'étouffer. C'en était fait aussi de l'indépendance du Midi. Le règne des Comtes de Toulouse était passé ; il ne restait au dernier des Raymond qu'une ombre de pouvoir. Le vrai maître était déjà le roi de France.

C'est à cette époque que furent fondées, en même temps que l'*Eglise des Jacobins*, la plupart des Eglises de Toulouse et du Midi de la France. Malgré le levain d'hérésie qui fermentait encore, les peuples faisaient amende honorable de leurs erreurs ; ils élevaient ces monu-

ments magnifiques, en témoignage de leur retour aux croyances catholiques.

Comme la rouille de l'âge imprime aux monuments un caractère plus auguste, des auteurs ont exagéré l'ancienneté de nos Eglises, afin de leur donner une vétusté imaginaire. Il est difficile de se laisser prendre au piége. L'époque de leur efflorescence ne remonte guère au-delà du XIIe siècle ou du XIIIe. Les monuments auxquels on assigne une origine plus ancienne ont perdu leur physionomie primitive. Ils ont été modifiés ou refaits. Qui ne sait qu'après la fatale époque de *l'an mil,* qui, selon les croyances populaires, devait être la fin du monde, les peuples, revenus de leur effroi, se mirent à reconstruire leurs Eglises, en rivalisant entre eux de magnificence ? Comment alors reconnaître aujourd'hui dans les basiliques de Saint-Etienne ou de Saint-Sernin les humbles chapelles fondées par saint Martial et saint Exupère ?

L'*Eglise des Jacobins* et le Cloître qui en dépendait appartenaient à l'Ordre des *Dominicains.* Dans les premières années du XIIIe siècle, le pape Innocent III avait approuvé, mais à titre provisoire, l'institution de cet Ordre célèbre. Par une bulle, en date du 22 décembre 1216, le pape Honorius III l'avait confirmée à titre définitif. Mais déjà, depuis quelques années, les rares disciples de saint Dominique avaient été recueillis par leur illustre maître dans une maison de Toulouse ; car c'est ici, dans cette ville, qu'a été élevée, et par le fondateur même de l'Ordre, la première tente qui ait abrité les *Frères Prêcheurs ;* c'est à Toulouse qu'a été planté le grand arbre dominicain, dont les rameaux devaient couvrir le monde.

Lorsque les travaux du Cloître furent assez avancés pour les recevoir, les Frères Prêcheurs, à la fête de Noël de l'année 1230, furent mis en possession de l'Eglise et du Cloître, par le même évêque qui en avait béni la première pierre. L'Eglise et le Cloître sont donc contemporains. Le Cloître, attaché au flanc de l'Eglise, s'est élevé avec elle ; et l'Eglise s'est appelée de son nom : l'*Eglise des Dominicains* (1).

Commencée dans la première moitié du XIIIe siècle, l'*Eglise des*

(1) Dès l'origine, les religieux de l'Ordre de saint Dominique furent appelés *Jacobins,* parce que leur première maison à Paris était située dans la rue et à l'hospice *Saint-Jacques.* Plus tard, en nos temps de trouble, ce Cloître et bien d'autres ayant servi de point de réunion au parti le plus exalté de la révolution, le nom de *Jacobins,* que le hasard avait fait donner d'abord aux moines dominicains, passa, par un autre hasard bien étrange, aux ennemis les plus implacables de la Monarchie et de la Religion.

Jacobins n'a été terminée que vers la fin du XIVe. L'époque de sa consécration est de 1385. Il a fallu plus de cent cinquante ans pour mener à fin ce majestueux édifice. Qu'on ne s'en étonne pas ; il n'est aucune de nos grandes basiliques qui n'en ait demandé bien davantage. Encore en est-il beaucoup qui sont restées inachevées.

Elle appartient alors à la plus belle époque de l'art chrétien. On est sorti de la première enfance du style ogival. Tous les essais et les tâtonnements du siècle précédent ont abouti à l'unité. On n'y remarque point, en effet, de mélange de styles. Rien d'indécis ni d'incohérent dans le dessin. Tout y révèle, au contraire, une pensée homogène et unitaire.

Le plan en est fort simple.

La façade, pleine de grandeur, comme celle de toutes les Eglises du XIIIe siècle, est masquée malheureusement, dans sa partie inférieure, par une bâtisse toute moderne qui a son point d'appui sur le portail même de l'Eglise. Cette construction n'est pas seulement une dérogation au style de l'Architecture, mais une anomalie choquante qui nuit à la majesté de l'édifice. Sans cette construction qui se prolonge au-delà du portail, sur toute l'étendue de l'ancien Cloître, l'œil pourrait embrasser la forme extérieure de l'Eglise. La partie supérieure du portail, qu'on peut admirer à distance, se compose de deux grandes arcades, où s'épanouissent deux élégantes rosaces. Ces arcades sont surmontées d'une galerie, fermée par une balustrade à nombreuses et fines colonnettes. Au milieu du portail et aux angles, des contreforts supportent trois clochers, percés de fenêtres ogives, d'une forme élégante et gracieuse.

Les murs extérieurs de l'Eglise, d'une longueur de 80 mètres, sont étayés, comme ceux du portail, par des contreforts minces, élancés, sans pesanteur, qui s'étagent, de la base au sommet, par des ressauts d'une pente légèrement sensible. Deux rangs d'arcades superposées relient entre eux ces contreforts : l'un, en haut, soutenant les combles ; l'autre, en bas, plus enfoncé, servant de support à des fenêtres ogives, d'une hauteur et d'une hardiesse prodigieuses. Les arcades forment une multitude de courbes gracieuses autour de l'édifice ; et les fenêtres qui occupent un tiers de l'espace d'un pilier à l'autre, s'élancent de l'arcade du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, dans une hauteur de 30 mètres. Mais les vitraux coloriés qui laissaient pénétrer dans l'Eglise une douce lumière, les menaux découpés en trèfles, en festons, au sommet des fenêtres, les peintures murales qui ornaient les côtés des contreforts extérieurs, tout a disparu. Les peintures sont enfouies sous le plâtre et le mortier. Mais

comme ces fleurs d'hiver qui percent à travers les frimas, ces peintures ont soulevé la couche de maçonnerie qui les recouvrait, et laissent voir par intervalles, leurs couleurs encore vives et brillantes.

Les entrées latérales du côté du Cloître et du côté de la rue sont des portes à voussures profondes. Les arcs diagonals des voûtes retombent, à chaque angle, sur des colonnes légères, en saillie dans le principe, et maintenant effacées.

Contrairement aux règles et aux habitudes qui avaient prévalu au XIIIe siècle, le clocher principal est au flanc de l'Eglise, du côté du Cloître. Ce clocher, le plus beau de la ville, était formé d'une tour octogone, étagée, percée de fenêtres ogives, et d'une flèche, également octogone et en pierre. Entre la tour et la base de la pyramide est une plate-forme, munie d'une balustrade, qui permettait de circuler autour de la flèche, et d'embrasser, dans un immense horizon, et la ville entière, et le Canal qui relie les deux mers, et notre beau fleuve, qu'on voit fuir au loin portant dans nos campagnes la richesse et la vie. La tour est debout ; mais elle est veuve de sa flèche. Fortement endommagée pendant nos guerres de Religion, elle a été démolie en vertu d'un arrêt de la municipalité de Toulouse, alors que la *Commune de Paris* ordonnait la descente des cloches, comme *outrageant, par leur élévation, le principe de l'égalité* (1).

Nous n'insisterons pas davantage sur la forme extérieure de l'*Eglise des Jacobins*. Nous n'avons pas la prétention de faire de l'art ni d'écrire une monographie. Eh ! qui, d'ailleurs, à Toulouse, n'a pas eu l'occasion d'admirer cette belle Eglise, ses formes hardies et accentuées ? Qui n'a pas, en passant, attaché sur elle un regard long et douloureux ? C'est l'intérieur que nous voudrions décrire ; mais le cœur et la main s'y refusent.

Si, dans nos voyages, nous venons à rencontrer quelque grand édifice en ruines, nous nous sentons pris aussitôt d'une pensée pénible à la vue de ces murailles écroulées, de ces pierres dispersées sur le sol. Mais si la nature a jeté sur ces débris son riche manteau, si les flots de verdure ont recouvert ces pierres mutilées d'une végétation puissante, ces mystérieuses harmonies de ce qui est et de ce qui n'est plus, changent l'impression première, et notre âme se laisse aller aux charmes d'une douce mélancolie. Ici nous n'avons pas ces compensations. Le spectacle est plus triste. Ne cherchez point de poésie dans ces ruines.

(1) Le 20 brumaire an II.

Toutes les formes extérieures subsistent, il est vrai ; mais l'âme qui animait l'édifice, n'y est plus. La vie morale et intellectuelle s'est retirée de ce grand corps. Le soleil des croyances ne l'échauffe plus. Comme ces grands arbres que la foudre a frappés au cœur, et qui, quelque temps encore, gardent leur fraîche couronne de verdure, notre Eglise, avec toutes les apparences de la vie, ne vit plus. Elle est morte debout. Et cependant le temple n'est pas vide, les voûtes ne sont pas silencieuses. Vie bien étrange, en vérité ! Mieux vaudrait le silence de la mort. Où retentirent les chants divins, on n'entend plus que des cris rauques et le hennissement des chevaux. Le sanctuaire, le chœur, la nef sont transformés en écurie. Les mosaïques des dalles ont été brisées ; d'admirables colonnes ont été sciées. Les bas-reliefs, les peintures, les moulures, les vitraux, les dentelles de pierre, toute la décoration de l'Eglise a disparu. Deux étages successifs servant de chambres et de magasins, dérobent à la vue la beauté des voûtes. Et nous avons été témoin de la plupart de ces dégradations ! Lorsque, pour soutenir le plancher de ces deux étages, il a fallu enfoncer, bien avant dans la terre, d'affreux piliers en bois, nous avons vu remuer des tombes, exhumer des ossements blanchis; nous avons vu, au milieu des sarcasmes et des saillies bouffonnes, passer, de main en main, des crânes dépouillés. La scène des fossoyeurs de la tragédie d'*Hamlet* n'était plus une fiction pour nous, mais une effrayante réalité.

Bien des fois, en face de ce spectacle de deuil, l'imagination a rendu ces lieux à leur vie passée. Aussitôt les générations écoulées sortent de la poussière. Le Cloître retrouve ses premiers hôtes; l'Eglise, ses vrais habitués. Au son d'une cloche, des vieillards et de jeunes hommes sortent de leurs cellules rangées symétriquement, et se répandent silencieux par les galeries, les grandes salles et les longs corridors. Tout se repeuple, tout s'anime. Le Cloître a repris son âme. Reconnaissez sous ce froc les maîtres de l'apostolat, ceux à qui saint Dominique a dit, comme le Christ à ses disciples : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Voilà les premiers de ces légions de prédicateurs, dont la parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Voilà ceux que l'Eglise a souvent tirés des austérités du Cloître pour les mettre à la tête des peuples.

Dans l'Eglise, les roses du grand portail, les vitraux peints des fenêtres s'illuminent aux rayons d'un splendide soleil. Les fresques, les peintures murales, les nervures des arcs des voûtes, les statues sépulcrales en bronze doré et couvertes d'émaux, les chapelles, tout scintille de l'éclat de l'or. La hiérarchie sainte est au chœur et au

sanctuaire, l'officiant sur son trône dans l'abside, la foule dans les nefs. La grande voix du peuple ébranle les voûtes.

Mais quelle foule empressée ! quel concours ! Les routes, les rues sont obstruées. Le Cloître s'agite d'un mouvement inaccoutumé. L'Eglise a pris ses habits de fête et déployé toutes ses pompes. L'air retentit d'hymnes sacrées. Un char s'avance péniblement à travers des flots de peuple. Tous les visages sont radieux. Ah ! c'est le plus beau jour du Cloître et de l'Eglise ! Les Moines dominicains reçoivent aujourd'hui un hôte illustre, le plus grand des théologiens, le docteur de l'Eglise, la fleur et l'ornement du monde chrétien, l'ange de l'école. Le pape Urbain V, par une faveur insigne, leur envoie, du fond de l'Italie, le Corps et le Chef de Saint-Thomas d'Aquin. Hélas ! cherchez aujourd'hui la place où ont reposé ces restes précieux !...

La scène a changé. Quels sont ces cris? quel est ce tumulte? que veut cette foule? Elle demande du sang. Ah ! la journée du 10 février 1589 est un des plus mauvais jours du Cloître et de l'Eglise. Près de cette porte en feu, voyez cet homme grand de taille, noble de figure, revêtu des insignes de la plus haute magistrature. C'est Etienne Duranti, premier président au Parlement de Toulouse. Pour échapper aux fureurs des factieux qui veulent le punir de sa fidélité à son roi, il est venu chercher un asile dans le Cloître des Jacobins. Mais le Cloître et l'Eglise ne sont plus inviolables. « *Voici l'homme !* dit un furieux en le poussant devant lui, et en le désignant au peuple. Et aussitôt un autre misérable le renverse d'un coup de feu : « O mon Dieu ! s'écrie la victime en tombant, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Comme toutes les grandes choses, l'*Eglise des Jacobins* a eu ses jours de prospérité et ses jours de détresse. Tantôt c'est un temple de charité et d'amour, tantôt une forteresse de guerre. Aujourd'hui c'est un peuple qui l'entoure de ses respects : demain, un autre peuple, qui enfonce ses ongles dans ses pierres, et voudrait la détruire. Il ne reste rien des marques de l'adoration des fidèles ; mais partout les traces profondes qu'y ont faites les passions dévastatrices. N'importe, malgré ses pertes et ses blessures, *per damna, per cædes, l'Eglise des Jacobins* sera toujours une grande et noble Eglise. Elle nous plaît au-dessus de toutes les autres. Nous l'aimons pour ses beautés : nous l'aimons pour ses malheurs et pour ses souillures. Depuis douze ans elle est là, devant nos yeux. Chaque matin, nous la saluons de nos regards. Nous l'avons étudiée de l'orteil à la tête, dans son ensemble et dans ses détails. Toutes les fois qu'il nous l'a été permis, nous avons pénétré dans son intérieur, monté la sombre

spirale de son admirable clocher, touché de nos mains les arcs de ses voûtes. Elle a laissé en nous une image unique, distincte, ineffaçable. C'est vraiment notre Eglise bien-aimée. Et si jamais elle est rendue à la Religion et aux Arts, nous aurons vu s'accomplir un de nos vœux les plus chers.

F. LACOINTA.

BIBLIOGRAPHIE.

Le monde de la mer, par ALFRED FRÉDOL (1).

Ce titre seul suffirait à piquer la curiosité, l'auteur fût-il un inconnu. Quels mystères, en effet, ne cachent pas ces profondeurs de l'Océan à jamais inaccessibles à nos investigations! Mais si un tel livre émane d'un homme universellement réputé comme savant, et à la fois littérateur, s'il réalise les dernières pensées de cet homme, et comme son testament scientifique, s'il est aussi remarquable par le fond que par la forme, et accessible à tous, s'il réunit le double mérite de parler aux yeux comme à l'esprit, il devra provoquer un intérêt bien légitime et de bon aloi, et c'est le sort réservé au *Monde de la mer*. Grâce à lui, on peut s'initier aux secrets les plus piquants de la zoologie. Les questions de l'ordre le plus élevé s'y trouvent traitées avec une clarté, une simplicité qui les rend accessibles à tous : telle, l'*unité de composition* qui rappelle le grand débat de 1830, entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire; telle encore la théorie des *zoonites* déterminant la limite entre les animaux simples et composés. Tout ce que l'observation a pu dévoiler à l'homme sur les mœurs des animaux marins se trouve là condensé, exposé avec l'autorité du savant, avec le charme du poète. L'auteur semble se plaire à nous mettre tour-à-tour en présence des deux extrêmes de grandeur, comme pour nous montrer partout autour de nous l'infini et élever notre âme vers le souverain Créateur des êtres.

Tant de mérites assurent le succès au *Monde de la mer*, et il primera sans nul doute parmi ceux que 1865 va voir éclore.

Dr D. C.

(1) 1 vol. grand in-8° avec fig. dans le texte et atlas de magnifiques planches coloriées. 30 fr. Chez Hachette.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 8 décembre 1864. — Présidence de M. Filhol.

M. N. Joly, désigné par l'ordre du travail, témoigne d'abord le regret d'avoir été empêché, par de douloureux événements de famille, de mettre la dernière main à l'éloge de M. le colonel Gleizes, qu'il se proposait de lire en cette séance. En attendant qu'il puisse remplir ce pieux devoir, il communique à l'Académie, au nom de son fils Emile et au sien, le résumé d'un long travail, intitulé : *Etude sur les os et leur coloration par la garance.*

Les auteurs de ce travail, fruit de deux années de recherches assidues, étudient successivement la structure, le mode de formation et d'accroissement, la nutrition et la régénération des os, et ils mettent sous les yeux de l'Académie de nombreuses pièces anatomiques destinées à servir de preuves matérielles à leurs conclusions.

Appuyés sur des expériences qui leur sont propres, MM. N. et E. Joly démontrent :

1° Que le tissu osseux peut se former partout où il y a du tissu conjonctif;

2° Que les os des fœtus et des nourrissons se colorent sous l'influence du sang et du lait d'une mère garancée. Mais il faut avoir grand soin de distinguer la coloration apparente due au sang, de la coloration réelle produite par la garance.

Lorsqu'il s'est occupé du même sujet, M. Flourens paraît n'avoir pas fait cette distinction très-essentielle.

Enfin, des nouvelles études auxquelles se sont livrés MM. Joly, il résulte que :

3° La plupart des solides et même des liquides de l'organisme

(chyle, lait, bile, urine, etc.), prennent une teinte rose plus ou moins prononcée.

Il en est de même des dents, au moins en ce qui concerne l'*ivoire* et le *cément*.

Quant à l'*émail*, il reste blanc, lors même qu'il paraît d'un beau rose. On se rend aisément compte de cette particularité, si l'on songe que les couches d'émail sont translucides, et laissent voir par *transparence* la couleur rouge de l'ivoire placé au-dessous d'elles.

Deux planches exécutées en *chromolithographie* et une belle épreuve photographique accompagnent ce mémoire ; elles sont dues au talent de MM. Haybrard et Vigé ; les deux premières, au moins, constatent un progrès remarquable dans l'art lithographique à Toulouse, et font honneur aux presses de M. Delor, ainsi qu'à M. Delliés, l'un de ses plus habiles ouvriers.

M. Noulet donne lecture d'une lettre que M. l'abbé Pouech, professeur-directeur au grand séminaire de Pamiers, lui a adressée, avec recommandation de la communiquer à l'Académie. Elle contient une *Note sur un calcaire lacustre infra-éocène de l'Ariége.*

Rappelant l'opinion que M. Noulet avait émise dès 1854 dans son travail sur les coquilles fossiles du calcaire lacustre, inférieur au terrain à nummulites du département de l'Aude, à savoir que, « dans » le midi comme dans le nord de la France, des lacs exclusivement » d'eau douce, d'une étendue qu'il n'est pas possible de préciser, » semblent avoir ouvert la série des dépôts supérieurs aux terrains » crétacés, » M. l'abbé Pouech annonce que des calcaires lacustres à coquilles d'eau douce existent, en effet, au pied des Pyrénées, comme à la base de la Montagne-Noire. Les deux assises sont dans les mêmes conditions ; celle de l'Ariége, comme celle de l'Aude, se trouve au-dessous de toutes les assises nummulitiques et autres de la formation éocène. On a donc, dans l'Ariége, le calcaire lacustre de Conques et de Montolieu.

M. l'abbé Pouech avait déjà décrit ce calcaire dans un précédent mémoire, mais sans lui assigner de fossiles. C'est le même calcaire que M. d'Archiac a considéré comme tertiaire et dont il a fait l'assise moyenne de son groupe d'Alet, et que M. Leymerie a nommé *garumnium*, en l'attribuant à la craie.

C'est une bande qui règne d'une extrémité à l'autre du département de l'Ariége, d'où elle se continue dans celui de la Haute-Garonne.

Quant aux fossiles qui la caractérisent, M. l'abbé Pouech a confié le soin de leur détermination à M. Noulet. Malheureusement, les

coquilles communiquées sont toutes incomplètes et ne peuvent permettre que des déterminations génériques. Celles-ci confirment pleinement l'origine lacustre du calcaire qui les a fournies, ainsi que M. l'abbé Pouech l'avait annoncé. Ce sont plusieurs espèces de *Cyclostoma*, un *Pupa*, un *Physa* et un *Limnæa*, c'est-à-dire des coquilles représentant deux genres de mollusques gasteropodes terrestres et deux genres ayant vécu dans des eaux douces et tranquilles.

En étudiant des fragments du calcaire lacustre coquillier de l'Ariége, M. Noulet y a découvert un assez grand nombre de fruits de *Chara*, de très-petite taille, qui lui ont paru très-voisins de ceux d'une espèce du terrain inférieur du bassin de Paris, que M. Adolphe Brongniard a signalé sous le nom de *Chara Lemarie*. C'est encore là un fait confirmatif des déductions de M. l'abbé Pouech touchant l'origine lacustre du plus ancien terme de la série éocène des Pyrénées françaises.

Des remercîments seront adressés à M. l'abbé Pouech, pour cette communication.

— M. Esquié met sous les yeux de l'Académie une peinture à la fresque qu'il vient de découvrir sur la face nord-ouest du transepts de l'église Saint-Sernin, et qui représente saint Augustin, en habits pontificaux, dictant les règles de son ordre à un personnage placé à sa gauche et qui semble écrire sous sa dictée.

M. Esquié se propose d'en entretenir ultérieurement l'Académie dans un mémoire détaillé.

Le secrétaire perpétuel,

GATIEN-ARNOULT.

Séance du 15 décembre 1864. — Présidence de M. CLOS, directeur.

M. Astre, appelé par l'ordre du travail, lit la fin de son *Essai sur l'histoire et les attributions de l'ancienne Bourse de Toulouse.*

Dans cette quatrième partie, M. Astre expose quels étaient les principes et les usages suivis autrefois à la Bourse et qui sont attestés par les nombreuses délibérations consignées aux procès-verbaux et registres du temps.

Ainsi, dans l'intérêt commun, la Bourse portait son attention sur ce qui concernait l'honneur commercial, la liberté, la sécurité et les avantages du commerce, les charges et contributions de toute sorte et sur ce qui en était la conséquence, comme la répartition de la dépense

intérieure et extérieure, les voies et moyens, sur les règlements et arrêtés définitifs des comptes.

La Bourse défendait encore, et de son mieux, sa compétence, sa juridiction, ainsi que les prérogatives et exemptions qu'elle jugeait dépendre et découler de son institution; elle s'occupait avec soin de sa police intérieure.

Elle veillait minutieusement à ce qui touchait aux droits et préséances, tant parmi ses membres, qu'envers les Capitouls ou tous autres contestants.

Enfin, la Bourse conservait d'anciennes traditions, de vieux usages, pour des actes ou religieux ou profanes, pour sa coopération à des fêtes publiques, à des manifestations au dehors, autant que pour des cérémonies où elle seule prenait part.

M. Astre a puisé les éléments du tableau qu'il a présenté, des mœurs publiques et privées de la Bourse, depuis sa création jusqu'à sa chute, dans des documents officiels, notamment dans les discours annuels, ou les allocutions des prieurs et consuls. C'est là que ces personnages consulaires ont laissé les traces ineffaçables d'un passé dont les grands comme les petits effets, provenant de causes semblables, se produisent de nos jours bien plus qu'on ne le croit généralement.

M. Rossignol, membre correspondant, lit une dissertation *Sur la date de la première guerre d'Henri II, roi d'Angleterre avec Raimond V, comte de Toulouse.*

Les historiens et les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur sa durée, et sur l'époque à laquelle elle eut lieu. Rapin de Thoiras, dans son histoire d'Angleterre, se basant sur la diversité d'opinions à ce sujet, place la guerre et les événements qui en furent la suite, « confusément, et en général depuis l'an 1159 jusques en 1163. » Dom Vaïssette critique sa sage réserve et rapporte la guerre à l'été de l'année 1159 et la fait durer trois mois. Mais le savant historiographe du Languedoc a commis lui-même une erreur.

Se basant sur un acte transcrit dans le cartulaire de Vaour et concernant l'abbaye de Sept-Fonds, en Quercy, et qui est du 4 des calendes de janvier (29 décembre) 1161, *Louis, roi des Français régnant; Henri, roi des Anglais, possédant la ville de Cahors, et étant en guerre avec Raimond, comte de Toulouse*, M. Rossignol démontre qu'à cette époque la guerre durait encore. Il pense que, tout en retournant à l'opinion de Rapin de Thoiras, il conviendrait d'étudier avec soin cette question importante.

Et, à ce sujet, il termine par cette remarque, qu'en fait d'histoire il est rationnel d'accorder une très-large part de confiance, pour la fixa-

tion d'une date, aux chartes écrites, année par année, car elles sont moins sujettes à erreur que les chroniques rédigées le plus souvent plusieurs années après les événements et sur le rapport des personnes étrangères aux localités et aux faits qu'elles relatent.

Le secrétaire perpétuel
GATIEN-ARNOULT.

REVUE DRAMATIQUE.

Tout le monde a présent à la mémoire ce roi de l'antiquité, ce Polycrate, tyran de Samos, qui, après avoir régné pendant quelques années avec un bonheur extraordinaire, fut tout à coup effrayé d'une prospérité si constante et voulut s'imposer un malheur, afin de prévenir ceux que la fortune volage pouvait lui réserver. Il jeta, en conséquence, dans la mer une bague du plus grand prix ; mais peu de jours après, le sort la lui fit retrouver dans le corps d'un poisson qui fut servi sur sa table : les malheurs qu'il avait pressentis ne tardèrent pas à l'atteindre, et, victime d'une odieuse trahison, il périt de la façon la plus cruelle.

Accueillie, à son avènement, avec une faveur mêlée de défiance, la *Liberté des Théâtres* a-t-elle voulu, elle aussi, faire un sacrifice aux divinités jalouses et ennemies ? Et, en jetant à la mer, à défaut d'une bague précieuse, deux des théâtres que le nouveau régime a fait éclore dans notre bonne ville de Toulouse, l'*Ambigu* et le *Théâtre-Populaire*, a-t-elle espéré s'assurer parmi nous une prospérité définitive ? On peut le croire ; de même qu'il est permis de souhaiter, afin de conjurer une catastrophe finale, que les théâtres engloutis restent pour jamais, à la différence de l'anneau de Polycrate, au fond de l'abîme qui les a reçus.

Laissant de côté le Théâtre du *Capitole*, spécialement affecté à la représentation des œuvres lyriques, la critique n'a donc plus à s'occuper, à cette place, que du Théâtre des *Variétés* et du Théâtre *Montcavrel*. La rivalité est grande entre ces deux scènes ; elle est vive, acharnée, et elle fait accomplir de part et d'autre des prodiges d'activité. Il a été dit récemment, dans cette *Revue*, à quel point cela profitait aux plaisirs du public par l'abondance des pièces nouvelles qui lui étaient offertes, mais aussi combien cette rapidité même avec laquelle tant d'ouvrages étaient montés nuisait à leur bonne exécution. Si donc on est parfois en droit de signaler des erreurs, des défail-

lances, il serait injuste de les imputer à crime à qui que ce soit, et il convient, au contraire, d'admirer les efforts vraiment incroyables de mémoire et d'intelligence que suppose chez les artistes l'interprétation de rôles si nombreux, la création de types si dissemblables.

Au Théâtre des Variétés, le système des représentations à bénéfice, adopté depuis longues années pour la saison d'hiver, amène tous les dix ou douze jours un spectacle nouveau, dont les éléments essentiels sont la longueur démesurée de l'affiche et l'engagement tacite pris par le bénéficiaire de ne pas renvoyer son public avant une heure du matin. La quantité avant tout, voilà la devise, voilà le mot d'ordre. Que si, par hasard, par accident, la qualité s'y trouve aussi, on veut bien ne pas en être fâché ; mais évidemment ce n'est là qu'une circonstance tout à fait secondaire. On s'explique ainsi comment défilent sous nos yeux tant de pièces qui ne devraient jamais avoir d'autres auditeurs que le public grossier des boulevards parisiens. Il nous est agréable de ne pas dire un seul mot de ces mélodrames de la pire espèce, chefs-d'œuvre morts-nés des Dennery, des Anicet Bourgeois et des Ferdinand Dugué.

Les vaudevilles qui leur servent d'escorte sur notre scène devraient nous occuper plus longuement, car nous aimons fort ce genre si éminemment français, où des hommes du plus vif esprit ont su faire éclater tant de verve, tant de malice, tant de vrai comique, souvent même une observation si profonde sous la forme la plus légère. Malheureusement, les choix faits dans ces derniers temps par nos artistes n'ont pas été des meilleurs, et nous croyons n'avoir à rappeler ici que les *Mémoires de Mimi Bamboche* et les *Enfers de Paris*, où se trouvent des scènes fort plaisantes sans doute, mais beaucoup trop empreintes de cette gaîté brutale, fiévreuse, haletante et malsaine qui nous fait regretter chaque jour davantage la bonne et franche gaîté des vaudevilles d'autrefois. — Une jeune actrice, Mme Dussargues-Girerdy, se fait remarquer dans l'emploi de Déjazet. Elle est fine, spirituelle; elle a du mordant; et, quand le cadre où son aimable talent se déploie n'est pas trop grand, quand elle n'a pas à jouer une pièce de trop longue haleine, elle mérite et elle obtient de vifs applaudissements.

La comédie a été plus heureuse que le drame et le vaudeville, et quelques œuvres d'un mérite réel sont venues capter nos suffrages. En suivant l'ordre de leur apparition, citons d'abord les *Plumes du Paon,* agréable comédie en 4 actes, de M. Louis Leroy, l'un des plus spirituels rédacteurs du *Charivari*. Le fond est un peu léger, les scènes se succèdent sans constituer une trame bien compacte, et

l'esprit qui les anime est trop souvent de l'esprit de petit journal; mais le tout est vif, leste, bien venu, et, parmi des détails très-comiques, il se présente au second acte une scène charmante et délicate, traduite par Mme Maxime avec la grâce exquise, le naturel parfait et l'adorable ingénuité qn'elle apporte dans toutes ses créations.

Malgré le nom illustre de son auteur, George Sand, le *Drac* n'a eu qu'une existence éphémère. Certes, le talent, le génie même, si l'on veut, y brille en maint passage; la poésie, l'éloquence, la passion n'y font point défaut : mais on est bien forcé de reconnaître qu'une pareille composition n'a rien, absolument rien de scénique. Pleine de charme à la lecture, elle est mortellement ennuyeuse à la représentation. Oublions donc ce *Drac* infortuné ; mais rappelons-nous avec admiration, avec enchantement, le *Marquis de Villemer.*

C'est à l'auteur des *Faux Bonshommes* et du *Feu au Couvent*, à Théodore Barrière, qu'est dû *Un Ménage en ville*, et ce dernier venu ne fera pas oublier ses aînés. Il serait difficile d'imaginer un sujet plus téméraire, plus scabreux, nous dirons même plus révoltant que celui de cette pièce; et cependant telle est l'adresse, telle est la dextérité avec laquelle elle est construite et machinée, si nombreux surtout sont les traits plaisants, les saillies heureuses, les mots à l'emporte-pièce qu'y a jetés la main prodigue de l'auteur, que, pour employer une expression vulgaire, on n'y voit que du feu, et qu'il faut l'aide de la réflexion pour s'apercevoir, à la chute du rideau, qu'on vient d'assister à un tour de passe-passe, à un véritable escamotage. Le sort d'une pièce venue au jour dans de si étranges conditions dépendait, on peut le dire, de ses interprètes : nos artistes se sont faits résolûment les complices de M. Barrière. M. Henri, l'excellent père noble, a joué avec une rondeur et une bonhomie charmantes le rôle de l'oncle Vaubernier; celui de l'avocat Chennevière a été enlevé par M. Maxime avec une verve étourdissante; dans les autres rôles, M. Délessart, Mmes Haquette, Hamilton et Maxime n'ont rien laissé à désirer : il a donc fallu applaudir, sauf à regretter bientôt après une telle indulgence.

Nous arrivons à l'œuvre hardie et vigoureuse, à l'œuvre magistrale d'Emile Augier, à *Maître Guérin.* Ce n'est pas en quelques lignes, ce n'est pas dans une revue à vol d'oiseau comme celle-ci qu'une comédie si puissamment conçue, si fermement écrite, peut être appréciée à sa juste valeur, et nous devons nous borner à signaler, — à côté d'une certaine froideur, provenant d'une triple action, qui affaiblit l'intérêt en le divisant, — la vive impression produite sur l'esprit du spectateur par cette série de créations individuelles qui

fait de *Maître Guérin* une riche galerie de caractères, parmi lesquels se dessinent en traits ineffaçables ceux de Guérin, de Mme Guérin et de Francine, ceux de Mme Lecoutellier et de son neveu le bel Arthur. Le style d'Emile Augier n'a jamais eu plus de nerf, plus de verdeur et de relief; l'esprit y fait rage, et quelques traits d'un goût douteux sont largement rachetés par mille autres aussi justes que brillants, aussi vrais qu'incisifs. — La création du rôle de Me Guérin sur la scène des Variétés fait le plus grand honneur à M. Hamilton. Cet excellent comédien n'avait pas eu encore l'occasion de se révéler à nous tout entier : elle s'est présentée à lui cette fois, il a su la saisir. Entrant carrément, comme on dit, dans la peau de son personnage, il a fort bien indiqué cette absence de sens moral qui en est le caractère constitutif, et cette bonhomie effrontée avec laquelle ce vieux fripon de notaire accomplit de si vilaines choses. Il fallait se garder d'en faire un homme ténébreux, un nouveau Rodin; M. Hamilton a parfaitement évité cet écueil, et c'est vraiment maître Guérin qu'il a fait vivre sous nos yeux. — A côté de cet habile artiste, on a vivement applaudi Mme Périllé, qui a joué madame Guérin avec beaucoup d'âme, avec l'accent maternel le plus pénétrant, et Mme Maxime, qui a su exprimer avec bonheur une tendresse d'abord contenue et résignée, se trahissant tout-à-coup par des élans de cœur touchants et pathétiques.

Dans les *Curieuses*, qui servaient d'appoint à *Maître Guérin*, M. Henri Meilhac, ayant mis en scène des mœurs exceptionnelles encore, grâce au ciel, hors de Paris, a dérouté notre bon public, qui n'a pas fait éclater un grand enthousiasme. C'est pourtant là une charmante bluette, très-fine, piquante, originale, — un peu froide, il est vrai, comme tout ce qu'écrit Henri Meilhac, le spirituel auteur de l'*Autographe*.

La Jeunesse de Mirabeau est le premier ouvrage de M. Aylic Langlé qui ait été représenté à Toulouse. Otez le nom de Mirabeau, ôtez le nom de Sophie Monnier, ôtez enfin celui de Gensonné, de Gensonné le girondin, qui joue là un rôle tout-à-fait apocryphe et singulièrement bouffon, et vous aurez un drame intéressant, ingénieux, écrit en bon style, que le plus difficile ne pourra se défendre d'applaudir, applaudissant en même temps, avec toute la salle, MM. Simon et Lorenziti, Mmes Gonthier et Hamilton.

Pour achever de régler nos comptes avec le théâtre des Variétés, nous devons mentionner, — et nous avons grand plaisir à le faire, — le succès que viennent d'obtenir dans la même soirée deux œuvres indigènes C'est d'abord une comédie en un acte et en vers, l'*Amour*

dévoilé, ayant pour auteur M. Gaston Carenet, le jeune et brillant coryphée de la petite presse toulousaine. Pour son coup d'essai dramatique, M. G. Carenet nous a offert une petite pièce Pompadour, écrite en vers élégants et faciles, à laquelle il a été fait un accueil des plus bienveillants. — C'est ensuite *A trompeur trompeur et demi*, vaudeville fort gai et très-amusant de M. Lucien Mengaud, le Jasmin de Toulouse, le petit-fils de Goudelin et le dernier des troubadours. Cette pochade, représentée pour la première fois en 1854, avait alors réussi à souhait : elle a retrouvé aujourd'hui son succès d'autrefois.

Il nous reste bien peu de place pour parler du théâtre *Montcavrel* selon ses mérites et selon nos désirs. Il faut donc nous abstenir d'énumérer les œuvres nombreuses dont nous lui devons la représentation, œuvres de tout genre, empruntées à tous les théâtres de Paris, depuis la Comédie-Française jusqu'au Palais-Royal et aux Bouffes-Parisiens. C'est le vaudeville et l'opérette qui triomphent sur cette scène, car il y a là pour les faire valoir des artistes passés maîtres : et d'abord, le directeur lui-même, M. Montcavrel, acteur plein de sève, de verve et d'originalité; M. Dalis, le comédien caméléon, qui crée autant de types qu'il interprète de rôles différents; Mme Dalis, la soubrette des soubrettes; Mme Josse, émule heureuse de Déjazet; Mlle Emma Rivenez, dont le gosier sert de nid à une fauvette; Mlles Labaume, Montcavrel, Germain, etc., etc. De tels éléments de succès, multipliés par le zèle et l'intelligence qui président à toute mise en scène, expliquent parfaitement la prospérité de ce joyeux théâtre, qui n'a qu'un défaut, — défaut capital, il est vrai, aux yeux de son caissier, — celui d'avoir à peine la grandeur d'une bonbonnière.

E. Amalric.

CHRONIQUE.

L'Académie des Jeux Floraux était en liesse, hier, 8 janvier, et la *Revue de Toulouse*, aussi. L'Académie ouvrait ses rangs au plus ancien, au plus constant, et nous ajouterons, à l'un des plus distingués des collaborateurs de la *Revue*. C'était donc double fête. Pressé par le temps nous livrons aujourd'hui sans commentaires, à l'appréciation de nos lecteurs, le discours de M. E. Vaïsse, le nouvel académicien, auquel M. Ducos, président et, en même temps, doyen de l'Académie, a répondu par un éloge sincère et délicat des titres littéraires qu'avait eus le récipiendaire aux suffrages de l'Académie. Nous regrettons également de ne pouvoir

mentionner qu'en courant une notice savante et pleine d'intérêt de M. le Dr Janot, sur M. Moquin-Tandon, dont M. Vaïsse venait occuper la place. Mais la *Revue* vient d'éprouver, dans sa publication, un retard de huit jours, — le premier depuis dix ans, — et nous tenons à ne pas le prolonger.

Récapitulons en peu de mots les événements du mois :

— La séance de rentrée de la conférence des avocats a eu lieu, le 4 décembre, sous la présidence de Me Tournayre, bâtonnier. L'honorable président a rappelé aux jeunes avocats les devoirs de leur profession et les qualités indispensables à celui qui aspire à y entrer, et a fait, en terminant, une application heureuse et toute naturelle des principes qu'il venait exposer, à la personne de l'éminent avocat Me Alex. Fourtanier, que l'Ordre a vu si longtemps avec orgueil placé à sa tête. La parole a été ensuite donnée à Me Plantade, chargé de la dissertation d'usage. L'orateur avait choisi pour sujet une question bien controversée aujourd'hui, *La liberté de l'argent et la suppression du taux légal de l'intérêt.* Me Plantade s'est prononcé pour la suppression. Une dialectique serrée, un style élégant et coloré, sont les principales qualités à signaler chez ce jeune avocat. Son travail, que la loi ne nous permet pas d'analyser, a obtenu un succès complet, que la lecture est venue confirmer plus tard. — Un incident heureux et touchant, qui va devenir désormais un usage, a clos la séance. Fidèles aux intentions de leur père, les fils de M. Fourtanier ont fondé un prix en faveur de l'avocat stagiaire que le conseil de discipline jugera le plus digne de cette distinction par son talent, l'honorabilité de son caractère et de sa conduite professionnelle. Le choix du conseil, appelé pour la première fois à se prononcer, est tombé sur Me Abeille, qui est venu recevoir la médaille d'or des mains de M. le Recteur de l'Académie.

— Notre barreau a eu la bonne fortune d'entendre, ces jours derniers, un des princes du barreau de Paris. Condamnée en première instance, pour infraction au décret organique sur la presse, l'*Etincelle* a eu recours, en appel, à l'éloquence de Me Jules Favre. La brillante plaidoirie de l'avocat n'a pu la sauver ; tout au plus a-t-elle pu obtenir un adoucissement à la peine qui frappait son directeur. La Cour a maintenu l'amende ; mais elle a réduit à un mois les six mois de prison auxquels M. G. Carenet avait été condamné. — Le barreau a profité de la circonstance pour offrir à Me J. Favre, un banquet cordial, dans lequel le héros de la fête a rencontré une sympathie générale, en portant un toast à l'*Union de tous les barreaux de France*..

— Plus heureuse que l'*Étincelle*, la *Voix de Toulouse*, sa rivale, frappée en première instance, a gagné sa cause devant la Cour. — La *Voix de Toulouse* a reparu le 5 janvier ; l'*Etincelle* se propose de reparaître le 15.

— Le 18 décembre, a eu lieu la séance d'inauguration de l'*Association des médecins de la Haute-Garonne*. Le président, le Dr M. Marchant, directeur-médecin de l'asile des aliénés, dans un discours, inspiré évidemment par le cœur, a exprimé avec effusion à ses collègues toute la joie qu'il éprouvait en présidant une réunion dont le but était de resserrer plus étroitement les sentiments de confraternité qui les unissaient déjà et dont ils devaient retirer de si grands avantages. Le soir, les membres de l'Association ont cimenté dans un banquet le nouvel engagement qu'ils venaient de contracter.

— Décidément, Toulouse aura aussi ses Conférences et ses lectures du soir. Six personnes de bonne volonté ont répondu à l'appel du Ministre. C'est peu. Mais aussi, il faut être armé d'un grand courage pour s'offrir à parler en public dans une ville qui compte deux Facultés. Malgré tout, les Conférences, placées sous le haut patronage de M. Caze, président de chambre, s'ouvriront, samedi prochain, à 8 heures du soir, au Capitole. M. Musset, l'hétérogéniste, a été désigné pour faire

la première lecture. Le sujet de la Conférence sera la fable de Lafontaine, *la Cigale et la Fourmi*, étudiée au point de vue de l'histoire naturelle. Nous désirons vivement que cette tentative réussisse. Mais, comme première condition de succès, il faut que la salle soit bien éclairée, bien chauffée ; que les auditeurs soient commodément assis, et que le lecteur ne soit jamais dérangé par le bruit.

En attendant les Conférences, nous en avons eu un prélude, et comme un acheminement, le 3 janvier. M. Rozy, professeur suppléant à la Faculté de Droit a ouvert, ce jour-là, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, et en présence de M. le Recteur, de tout le personnel des professeurs de la Faculté, de plusieurs notabilités de la magistrature et du barreau et d'un nombre considérable d'étudiants, un Cours d'Economie politique. Nous ne pouvons que constater le succès du jeune professeur qui, par sa parole facile et brillante, son talent d'exposition et la sûreté de ses principes, a conquis les sympathies générales, et mérité, en particulier, les félicitations de M. le Recteur et de M. le Doyen de la Faculté. Ce début heureux nous fait bien augurer de l'avenir, et nous fait espérer que, grâce au talent du maître, ce Cours d'Economie politique, qui n'est institué qu'à titre d'essai, deviendra définitif et prendra place dans le programme de notre enseignement supérieur, entre le Droit romain et le Code Napoléon.

— Deux nouveaux journaux viennent de paraître à Toulouse : le *Médium évangélique*, fondé par M. Maurice, et la *Revue agricole du Midi*, fondée par M. Gourdon. Le premier, qui s'offre à nous transporter dans le monde des esprits, pourra bien nous conduire au pays des chimères ; nous ne l'y suivrons pas. Le second, en cherchant à populariser les éléments raisonnés de la science agricole, nous fera marcher sur un terrain moins mouvant, où nous sommes disposés à le suivre, sûrs de ne jamais nous égarer sur les pas d'un guide qui a fait depuis longtemps ses preuves dans les bulletins scientifiques et agricoles du *Journal de Toulouse*.

— La *Revue théâtrale* que nous donnons plus haut était écrite et imprimée, lorsque nous avons appris que le directeur subventionné du Théâtre du Capitole et du théâtre des Variétés était en fuite. Ainsi, de cinq théâtres, — dont trois nouveaux, — que possédait Toulouse, au 1er juillet dernier, deux sont morts de leur belle mort, l'*Ambigu Toulousain* et le *Théâtre-Populaire*. Deux autres, qui recevaient de la ville une subvention de 80,000 francs, sont fermés, le directeur ayant pris la clef des champs. Voilà ce qu'a produit à Toulouse, en six mois, la loi sur la liberté des théâtres.

— Un journal de Toulouse, avec qui nous ne sommes pas en communion d'idées, et auquel néanmoins nous nous plaisons à reconnaître prodigieusement d'esprit et de talent, le *Réveil*, a, dans son numéro du 1er janvier, tourné fort agréablement un compliment de circonstance à l'adresse de la *Revue de Toulouse* et de son directeur. L'éloge est toujours bien accueilli ; mais il flatte plus délicatement l'amour-propre, lorsqu'il part de personnes avec lesquelles on diffère d'opinion ; et c'est ici le cas. Messieurs du *Réveil* sont des hommes jeunes, ardents, pleins de sève, que l'ardeur entraîne quelquefois hors des limites de la modération. Le prisme où ils voient les choses, les colore à leurs yeux autrement qu'aux nôtres : effet des ans sans doute ; l'âge a affaibli notre vue. Il est donc bien des points sur lesquels nous ne sommes pas et ne serons probablement jamais d'accord. Nous n'en sommes pas moins très-sensible à l'éloge qui nous vient du *Réveil* ; c'est la preuve d'une grande honnêteté de sentiments, et n'est-ce rien par le temps qui court ?

Toulouse, 10 janvier 1865. F. L.

L'ABBAYE ROYALE DES SALENQUES.

Ceux qui liront cette notice, s'ils ont jamais feuilleté nos livres d'histoire, reconnaîtront combien peu nous y avons puisé. Nos historiens sont à peu près muets sur l'Abbaye qui va nous occuper. Les auteurs de la *Gallia Christiana* ne donnent sur le monastère de l'*Abondance-Dieu* que quelques détails qu'ils ont tirés de la Charte de fondation et de l'acte d'installation du couvent. Nous allons essayer de compléter l'histoire de cette maison religieuse depuis son origine jusqu'à sa suppression en 1792, à l'aide de documents authentiques que nous avons entièrement puisés dans les pièces manuscrites formant plus de quarante liasses déposées aux archives de notre département. Le monastère des Salenques a été une abbaye de filles, assez célèbre pour que tout ce qui se rapporte à cette congrégation, qui se recrutait exclusivement dans la noblesse du pays, offre un véritable intérêt.

Gaston II, douzième comte de Foix, et Eléonore de Comminges, son épouse, avaient formé le projet de fonder un monastère de filles dans la vallée de l'Arize, au territoire des Bordes qui faisait partie de leur comté. Déjà ils avaient obtenu du pape Clément VI la permission de faire cette fondation. Le couvent devait se composer de trente religieuses, y compris l'abbesse. Mais la mort du comte arrivée, au mois de septembre 1343, à Séville en Espagne, et celle du pape interrompirent les préparatifs de cet établissement. Le projet fut repris par Gaston III, surnommé Phébus, à la prière de sa mère, Eléonore de Comminges. Le nouveau comte de Foix, après avoir obtenu de nouvelles bulles du pape Innocent VI qui avait remplacé Clément VI, fonda, en 1353, le monastère projeté dans la paroisse de Saint-Félix de Salenques, juridiction des Bordes en Foix, dans le diocèse de Rieux : *In loco propè ecclesiam Sancti-Felicis de Salenchis, diœcesis*

Rivorum, comitatûs Fuxi. Le monastère reçut le nom de *Notre-Dame de l'Abondance-Dieu de Saint-Félix de Salenques*, ordre de Cîteaux.

Eléonore de Comminges et son fils, en fondant l'Abbaye, la dotèrent de grands biens, consistant en métairies, moulin, fiefs, rentes, albergues et autres droits dans les lieux de Saint-Félix des Bordes, du Carla-le-Comte, dans les villes de Foix et de Montesquieu-de-Volvestre, et dans un grand nombre de communautés du pays de Foix. Les religieuses du monastère furent mises en possession de tous ces biens par le commissaire député par le comte de Foix (1).

Gaston Phébus et sa mère avaient fait bâtir un couvent pour les religieuses et une église magnifique sur le portail de laquelle Eléonore de Comminges fit placer ses armoiries qui n'étaient autres que celles de la maison de Comminges. C'est dans cette église, suivant une ancienne tradition du couvent, qu'aurait été transporté après sa mort et enterré avec grande pompe, le corps de cette princesse, selon la recommandation qu'elle en aurait faite à son fils.

Le comte de Foix et Eléonore de Comminges avaient nommé pour première abbesse du monastère Matheline de Castillon (*Mathellio de Castelleone*), religieuse professe du couvent de la *Lumière-Dieu*. Matheline fut installée en cette qualité par les commissaires délégués (2), le 1er septembre 1353, avec cinq religieuses venues avec elle du même couvent ou appelées de celui de Mirepoix :

Maurande de Mun,
Esclarmonde de Verniole,
Jeanne de Lévis,
Fides de la Rivière,
Egidie de la Rivière;

(1) La métairie dite de la Hilette (*de insulâ*), située dans les territoires de Montesquieu, Rieux et Goutevernisse, avait été achetée par Eléonore de Comminges pour le prix de 800 écus d'or, avec la justice haute, moyenne et basse. Par l'acte de fondation du 1er septembre 1353, la comtesse de Foix donna cette métairie à l'abbaye. — Par une Charte du 16 mai 1365, Gaston Phébus donna à l'abbaye sur son trésor du Béarn cent florins d'Aragon. — Le 20 février 1360, Eléonore de Comminges avait acheté à Jacques de Carrière, pour le prix de 2,400 florins d'or, une métairie dite de Carserot, située dans la juridiction de Montesquieu. La comtesse la donna franche et allodiale aux religieuses de Salenques; et cette donation fut confirmée par Gaston, son fils, par un acte du 26 avril 1371, retenu par Me Arnaud de Nogareda, notaire public de la ville de Foix.

(2) Les trois abbés d'Eaunes, de Lézat et de Calers.

Et avec d'autres jeunes personnes qui s'étaient vouées à l'état monastique, et qui avaient été également nommées par la comtesse de Foix :

Marguerite de Lévis,
Jeanne de Lévis,
Marguerite de Barbazan,
Esclarmonde de Montfaucon,
Blanche de Rabat,
Miracle de Foix, fille naturelle du prince Loup, seigneur de Rabat.
Jacquette de Assurtz (de Lassur),
Jeanne de Castillon,
Flore d'Ysarn.

Onze ans après la fondation du couvent, Gaston Phébus, outre les biens dont il l'avait déjà gratifié, lui donna son *château de Salenques* situé près du monastère avec divers meubles, à l'exception de ses armes qu'il fit transporter dans son château de Foix. Depuis cette époque, le monastère fut appelé plus communément le *couvent des Salenques*.

L'origine illustre de ce couvent y attira, à toutes les époques, un grand nombre de jeunes personnes appartenant, toutes, aux familles les plus distinguées du pays, même aux maisons souveraines de la province. Eléonore de Foix et Yolande de Comminges s'y retirèrent et y firent profession.

L'histoire de l'abbaye de l'*Abondance-Dieu* peut se diviser en trois grandes époques : la première, depuis sa fondation, en 1353, jusqu'à l'émigration des religieuses dans la ville de Montesquieu-de-Volvestre, durant la dernière moitié du XVIe siècle ; la deuxième, comprenant le temps qui s'écoula entre cette époque et la translation de l'abbaye, en 1681, dans la ville de Toulouse ; la troisième, depuis cette translation jusqu'au moment de la suppression du monastère, en 1792.

Pendant la première période de son existence, l'histoire de l'abbaye n'offre aucun fait digne d'être remarqué (1). La vie des religieuses

(1) Il faut considérer comme erroné tout ce que rapportent certains historiens (entre autres *Olhagaray*, p. 247), de la naissance du prince Loup au couvent des Salenques à la suite des relations de Gaston Ier, comte de Foix, avec une dame

s'écoule dans les exercices de la vie monastique. Les documents qui nous restent des premiers temps de l'abbaye, ne nous font guère connaître que les hommages rendus aux seigneurs dont relevaient les terres possédées par les religieuses. Mais tous ces documents nous indiquent, ce qui pourrait ne pas être sans intérêt pour un grand nombre de familles qui y retrouveraient le nom de quelques-uns de leurs membres, le personnel de notre monastère à différentes époques. Nous avons recueilli dans ces pièces plusieurs listes des religieuses de Salenques. Mais, pour ne pas dépasser le cadre d'une simple Notice, nous nous abstiendrons de les reproduire.

A la fin de cette première période de son existence, le couvent des Salenques eut sa part de fléaux. Ce couvent ne pouvait pas échapper aux désastres et aux dévastations des guerres religieuses du XVIe siècle. L'abbaye avait été fondée, comme on l'a vu, à Saint-Félix de Salenques, dans un lieu entouré des villes des Bordes, Campagne, Daumazan et le Carla. La ville des Bordes et le Carla étant tombés au pouvoir des religionnaires, ceux-ci ne tardèrent pas à se ruer sur le monastère; et, après l'avoir pillé, ils y mirent le feu. Les religieuses, pour échapper à la fureur des huguenots, se réfugièrent dans la ville de Montesquieu. Sur la foi d'une note qui nous avait été communiquée, nous avions fixé dans notre *Notice historique sur l'arrondissement de Muret*, l'époque de la destruction du monastère par les religionnaires, au 20 juillet 1574 (1). Il paraît qu'il y a erreur dans cette date; car, depuis la publication de notre *Notice* sur l'arrondissement de Muret, nous avons eu sous les yeux un acte de notaire, du 17 décembre 1570, qui constate que déjà, à cette époque, les religieuses étaient arrivées dans la ville de Montesquieu. Ces religieuses voulaient réparer leur monastère pour y rentrer. Afin de se procurer l'argent nécessaire, elles vendirent, par l'acte du 17 décembre, à un habitant des Bordes, une pièce de terre pour la somme de 375 livres tournois. L'acte de vente qui fut consenti à cette occasion, fut passé à Montesquieu dans la maison de nobles Antoine et Pierre Gryez, sise à la *rue Mage*, et retenu par Me Pierre Maux, notaire public de la ville de Daumazan. Le notaire, après avoir donné les noms des religieuses, venderesses, ajoute :

religieuse, de la maison de Comminges. Le couvent des Salenques n'existait pas encore à l'époque de la naissance de ce prince qui fut le chef de la maison de Rabat. Il ne fut fondé que plusieurs années après.

(1) La *Gallia Christiana* indique également l'année 1574.

« Les dites dames assemblées et congrégées dans la dite maön et illec » retenues à cause des troubles derniers pendant les quels le susdit » monastère (de Salenques) avoit esté bruslé par ceuls de la nouvelle » prétendue religion, n'y ayant laissé que les murailhes. » Les religieuses qui consentirent la vente dont nous venons de parler, et qui, seules, formaient alors à Montesquieu leur communauté, s'appelaient : Anne *de Saint-Etienne,* abbesse ; Gabrielle *de Tersac,* Catherine *de Claverie,* Julienne *de Corneilh* et Marguerite *de Roquefort.*

Suivant les auteurs de la *Gallia Christiana* (1), qui se sont bornés à consacrer quelques lignes à l'abbaye des Salenques, faute de documents, sans doute, c'est sous le règne de Julienne de Corneilh qu'aurait eu lieu l'invasion de l'abbaye par les religionnaires : *Bona monasterii à novatoribus.... invasa maximo cum dolore perspexit.* L'on vient de voir que, d'après nos recherches, c'est du temps d'Anne de Saint-Etienne, qui occupa le siége abbatial avant Julienne de Corneilh, que le monastère eut à supporter sa part des troubles que firent naître les guerres de religion à cette époque. On lit sur ce point dans la *Gallia Christiana,* qui termine ainsi sa trop courte Notice historique : *Eo loci* (de Salenchis) *cum splendore substitit ille parthenon ad annum usque* 1574, *quo à Calvinistis susdeque eversus, moniales in urbem Montesquivum se receperunt, et seculo sequenti, amplâ domo in urbe Tolosæ emptâ, sedem suam ibidem fixere.* Nous raconterons plus loin l'histoire de cette translation.

A l'époque déplorable dont nous venons de parler, les religionnaires ne se contentèrent pas de démolir le couvent des Salenques ; ils dévastèrent aussi les biens de l'abbaye et finirent même par s'en emparer. Outre les rentes, la métairie et le moulin que l'abbaye possédait dans le pays, elle avait encore, d'après un dénombrement de 1545, soit autour du monastère, soit au territoire des Bordes, soixante-quatre sétérées de terre labourable et cent quarante-huit journaux de vigne. Tous ces biens restèrent, pendant plus d'un demi-siècle, sans produire aucun revenu pour le monastère, à tel point que les religieuses qui vivaient à Montesquieu, furent forcées de contracter de nombreuses dettes pour subvenir à leur entretien.

Les dames de Salenques vécurent, pendant plusieurs années, à Montesquieu, dans la maison Gryez ou toute autre. Ne pouvant espérer

(1) Tom. XIII, col. 141.

de reprendre, dans un temps prochain, possession de leur ancien monastère, le 22 juin 1587, Julienne de Corneilh, alors abbesse, et Marguerite de Roquefort, seules religieuses dont se composait, en ce moment, la communauté, achetèrent à demoiselle Marguerite de Ganichac, veuve de Bernard George, une maison, située dans la même ville de Montesquieu, à la grande rue, moyennant le prix de 250 écus d'or valant 750 livres tournois. Elles y firent construire quelques appartements et une chapelle; et cette maison, ainsi agencée, leur servit de couvent pendant plus de quarante années. Le 20 avril 1598, elles l'agrandirent d'un *patu* qu'elles achetèrent pour la somme de quarante livres tournois à Pierre Noël, que l'acte de vente qualifie de *maistre cousturier* (tailleur, sans doute).

En 1601, le nombre des religieuses avait augmenté. Un acte de bail à ferme d'une vigne qu'elles consentirent, le 14 juillet de cette année, constate la présence dans le couvent de :

Miramonde de Laviston, abbesse;
Françoise de Labatut,
Marguerite de Sers,
Catherine de Montaut.

Un autre document du 24 septembre 1604, donne les noms des cinq religieuses de l'abbaye :

Miramonde de Laviston, abbesse;
Marguerite de Sers, prieure;
Gabrielle de Mallac,
Gabrielle de Sers,
Claire-Anne de Noé.

Le comté de Foix ayant été réuni à la couronne, l'abbaye des Salenques fut considérée comme de fondation royale, et, dès ce moment, les rois de France en nommèrent les abbesses dans toutes les vacances, conformément aux stipulations du concordat passé entre le pape Léon X et le roi François Ier (1). Vers l'année 1626, Anne de Noé fut pourvue de l'abbaye par le roi. La nouvelle abbesse forma de suite le dessein « de retirer cette maison des ruines. » Peu de

(1) D'après ce concordat, les abbesses qui, auparavant, étaient élues par les religieuses de leurs abbayes, furent à la nomination du roi avec collation du Pape.

temps après sa nomination, elle fit faire quelques réparations à ce qui restait des bâtiments de l'ancien monastère ; et, en 1630, elle quitta Montesquieu pour aller s'y établir avec ses religieuses.

Mais les réparations faites aux bâtiments de l'abbaye étaient insuffisantes et les religieuses y étaient très-mal logées. Quelques années après, elles se plaignaient même que ces bâtiments menaçaient ruine, et que, de l'avis des gens de l'art qui les avaient visités, elles ne pouvaient continuer à y résider sans danger. Mme Anne de Noé conçut alors le projet d'établir son abbaye dans la ville de Toulouse. Ce projet s'accordait, d'ailleurs, avec les dispositions du concile de Trente, qui conseillait de transférer les filles, autant que possible, dans les villes : ce qui était de nécessité pour les religieuses de Salenques alors sans clôture et environnées de quatre mille religionnaires qui, déjà, avaient détruit le monastère. Mais le grand dessein d'Anne de Noé ne pouvait s'accomplir sans de grandes dépenses, et les ressources dont elle pouvait disposer, étaient loin de suffire pour lui permettre de mener à bonne fin une telle entreprise. Force lui fut d'en ajourner l'exécution à des temps plus propices. Provisoirement, Anne de Noé mit son application à procurer une retraite sûre à ses religieuses pour les soustraire aux injures des huguenots. C'est dans la ville de Foix qu'elle résolut de les placer. Après avoir obtenu de Fr. Gaston de Poutz, prieur de Bolbonne et vicaire-général de l'ordre de Cîteaux dans le ressort du Parlement de Toulouse, l'autorisation d'aller rétablir dans cette ville le prieuré de Sainte-Sophie de Salenques, maison dépendante de l'abbaye, Mme de Noé conduisit, en l'année 1645, dans la maison claustrale de Foix, six religieuses qui devaient être gouvernées par l'une d'elles avec le titre de prieure. Mais ces religieuses n'y demeurèrent pas longtemps ; car, en 1663, à la suite de quelques difficultés qui s'étaient élevées avec l'autorité épiscopale de Pamiers, Philiberte de Noé, qui avait succédé à sa tante, Anne de Noé, les fit rentrer au couvent de Salenques.

Anne de Noé était décédée à Toulouse, vers l'année 1658, pendant qu'elle poursuivait contre les calvinistes, la restitution des biens de son abbaye. Après sa mort, le roi avait mis à sa place Philiberte de Noé, sa nièce, qui se montra aussi zélée pour la restauration de sa maison. Mais les ressources lui manquèrent d'abord comme elles avaient manqué à sa tante, à ce point qu'un jour, elle fut obligée de

congédier ses filles et de les envoyer en subsistance chez leurs parents, laissant seulement dans la maison deux ou trois anciennes religieuses pour continuer d'y faire le service divin. La maison de Bolbonne, de laquelle l'abbaye des Salenques dépendait, était restée sourde, quoique riche, aux demandes de secours que l'abbesse lui avait adressées. Le monastère des Salenques se trouvait composé, à cette époque, de :

Philiberte de Noé, abbesse;
Anne de Latour, prieure;
Catherine de Mun,
Marguerite de Betchat,
Marie de Montaut de Brassac,
Germaine de Saint-Jean de Boursaguet,
Marthe de Latour,
Marie de Saint-Jean de Boursaguet,
Autre Marie de Saint-Jean,
Magdeleine de Nougerolles.
Louise de Sarrecave,
Cécile Nicole de Bichet,
Gabrielle d'Erce,
Gabrielle de Saint-Sulpice,
Catherine d'Ustou,
Thérèse Dupac,
Hélène Dupac.

Cependant Philiberte de Noé ne se découragea point. Comme sa tante, elle employa toutes ses pensées, tous ses soins, à poursuivre la restitution des biens de l'abbaye qui étaient encore en grande partie au pouvoir des religionnaires, et elle eut le bonheur d'y réussir. Une transaction du 23 mai 1662, qu'elle souscrivit avec les consuls des Bordes, finit par lui procurer une somme assez considérable. Avec cette ressource et le produit de quelques emprunts qu'elle était parvenue à contracter, elle résolut de donner suite au projet conçu par Anne de Noé. Elle demanda l'autorisation de se transférer de Saint-Félix de Salenques dans la ville de Toulouse. Il y eut d'abord des difficultés; mais, à la fin, ces difficultés s'aplanirent, « grâce à » M. de Château-Neuf (1), qui prenoit cette affaire à cœur. » Il fallait,

(1) Colbert, devenu marquis de Château-Neuf-sur-Cher, ou Balthasar Philippeaux, secrétaire d'Etat, marquis de Château-Neuf-sur-Loire.

pour opérer la translation du monastère de Salenques à Toulouse, l'autorisation des Capitouls, la permission de l'Archevêque, des Lettres-patentes du Roi et le consentement de l'abbé général de l'ordre de Cîteaux.

Les Capitouls de Toulouse donnèrent leur consentement, le 2 septembre 1677. Le 5 février 1679, l'archevêque Joseph de Montpezat donna le sien, à la condition que l'abbesse se soumettrait à la juridiction qui pouvait lui appartenir sur sa communauté. Mais l'archevêque ne tarda pas à retirer cette condition qui ne pouvait être acceptée sans violer les priviléges de l'ordre de Cîteaux. Au mois de mars de la même année, 1679, Louis XIV accorda des lettres-patentes qui autorisaient la translation du couvent dans la ville de Toulouse ou dans ses faubourgs : ces lettres-patentes furent enregistrées au Parlement, le 27 mai suivant.

Il paraît que le chapitre général de l'ordre de Cîteaux avait d'abord refusé l'autorisation que Philiberte de Noé avait sollicitée « à cause des » empeschements que les religieuses recevoient du voisinage des gens » de la religion prétendue réformée dont le monastère de Salenques » étoit environné, et à cause aussi du passage continuel des gens de » guerre dans le pays, ce qui les empeschoit de travailler utilement » au restablissement du monastère. » Néanmoins, le refus des chefs de l'ordre ne persista pas; et Dom Fr. François de Paule-Curelz, supérieur du couvent de Bouilhas, alors vicaire et visiteur-général de l'ordre pour la province de Toulouse, permit à la communauté de se transporter à Toulouse pour y établir sa résidence, sous la direction et la juridiction de ses supérieurs réguliers, et nommément du R. abbé de Morimond, père et supérieur immédiat du monastère des Salenques.

Cette autorisation accordée, Philiberte de Noé, assistée de dames Marthe de Latour, Gabrielle d'Erce, depuis abbesse, et Andrée de Lassalle, religieuses de ce monastère, achetèrent, pour l'établissement de leur couvent, quelques maisons et jardins contigus, sis dans l'ancienne rue *Saint-Julia* dite aussi *des Vigoulouses* ou *del Peyrou*, depuis *des Salenques*, dans la paroisse de Saint-Sernin, capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines. La plus grande partie de ces immeubles aboutissant par derrière à la cour *des Études* (aujourd'hui la Faculté de Droit), faisaient partie d'un fief qui relevait du chapitre de Saint-

Sernin ; et aussi, à raison de ces acquisitions, les religieuses eurent à payer au chapitre la censive annuelle de 42 sols tournois.

C'est, donc, dans la *rue des Vigoulouses* qu'allait s'établir le nouveau monastère ; mais, avant de s'y installer, les religieuses eurent des obstacles à lever. Le pape Alexandre III avait accordé au chapitre de l'église abbatiale de Saint-Sernin une Bulle, par laquelle il était défendu à toutes personnes de bâtir église ou oratoire quelconque dans l'étendue de la paroisse de Saint-Sernin sans le consentement du chapitre. Lorsque les religieuses de Salenques voulurent s'établir dans les maisons qu'elles avaient achetées, *rue des Vigoulouses,* elles furent obligées d'en demander la permission au chapitre. Les chanoines de Saint-Sernin s'opposèrent d'abord à l'établissement de la communauté dans leur paroisse. Il fallut acheter d'eux cette permission, qui ne fut accordée que moyennant la redevance annuelle de dix livres tournois payables, le 25 juin, jour de la fête de la translation de saint Saturnin, et avec cette condition que, lors du décès de chacun des chanoines du chapitre, les religieuses prieraient Dieu pour le repos de son âme, et feraient, à cet effet, le jour de son décès ou celui de son enterrement, un service qui devait consister en la récitation de l'*Office des morts* et une messe de communion à l'intention de l'âme du défunt. Cette condition et d'autres qu'il est inutile de rappeler, furent constatées dans un acte du 5 avril 1681, retenu par un notaire de la ville, du nom de *Vincens.*

Mais, *uno avulso non deficit alter :* la translation du monastère de Salenques à Toulouse rencontra un vigoureux adversaire dans le R. P. Dom Etienne de Mulatier, supérieur de l'abbaye de Bolbonne. Les religieuses de l'*Abondance-Dieu* avaient été placées, par l'acte de fondation de leur couvent, sous la direction de l'abbé et des religieux de cette abbaye, qui demeuraient autorisés à leur imposer les règlements que les us et constitutions de l'ordre de Cîteaux pourraient exiger. Il était dit dans le même acte que le monastère de Bolbonne devait tenir en celui de l'*Abondance-Dieu,* pour diriger les religieuses, deux religieux que l'abbesse serait obligée de nourrir et de vêtir. Enfin, Mgr de Montpezat n'avait accordé d'abord aux religieuses de Salenques la permission de s'établir à Toulouse, qu'à la charge par elles d'apporter dans la ville tous les revenus de leur monastère, et, comme on l'a vu, qu'après qu'elles se seraient soumises à sa juridiction, condition que l'archevêque avait retirée ensuite.

Partant de là, le R. P. de Mulatier justifiait ainsi son opposition : « L'intérêt de l'abbé et des religieux de Bolbonne est important à » empescher la translation du monastère de Salenques dans la ville » de Tholose, parce que ledit abbé a la visite et le droit de règlement » dans ladite maison : ce qui feroit question et procès dans Tholose à » cause de la soumission que l'archevêque exige des religieuses à sa » juridiction. Et puis le couvent de Bolbonne ne doit pas souffrir » cette translation à Tholose, puisque c'est la communauté de Bol- » bonne qui doit régir et gouverner le monastère des Salenques et y » tenir, aux dépens des religieuses de cette maison, deux religieux » pour servir de confesseurs et de directeurs des religieuses. C'est la » loi de la fondation qui ne peut être violée; et c'est un avantage » accordé par les fondateurs à la maison de Bolbonne qui peut se » décharger de la subsistance de deux religieux en les tenant au » monastère des Salenques, avantage qu'ils perdroient à Tholose, » parce que, comme les religieuses seroient soumises à la juridiction » de l'Archevêque de cette ville, il faudroit que les religieux y fus- » sent également soumis, ce qui seroit contraire à la volonté de leurs » supérieurs et aux règles de l'ordre. »

Cette opposition du supérieur de Bolbonne ne pouvait être un obstacle bien sérieux à l'établissement des religieuses de Salenques à Toulouse, après les modifications que l'Archevêque avait apportées à sa première permission, après surtout le consentement donné par le supérieur de Bouilhas, au nom du chapitre de l'ordre. Aussi l'établissement se fit; et le transport des religieuses de Salenques à Toulouse s'opéra, le 20 mars 1681, sous la conduite de F. Jean Passelaigne, prieur de l'abbaye de Calers, qui avait été commis par le supérieur de Bouilhas : « Ledit jour, vingtiesme dudit moys de mars, nous » serions partis, dit le commissaire dans son procès-verbal, avec » ladite abbesse et les susdites religieuses, et nous nous serions » acheminés à la ville de Tholose, distante de Salenques de huit » grandes lieues, où nous serions arrivés en deux iours de marche, » et aurions establi les susdites vénérable abbesse et religieuses dans » la maison par elles choisie, acheptée pour estre à l'advenir leur » demeure. Après quoy nous nous serions retirés. »

Au moment où l'on s'occupait de la translation de l'abbaye à Toulouse, le monastère comptait à Salenques dix-neuf religieuses dont plusieurs figurent dans la dernière liste que nous avons donnée.

Il ne faut pas croire que ce soit à l'époque de l'arrivée des religieuses de l'*Abondance-Dieu* dans Toulouse que remonte la construction de leur couvent tel qu'il existait lors de sa suppression en 1792, et tel, du reste, qu'il existe encore aujourd'hui en partie. Cette construction est postérieure de près d'un siècle. Le 22 septembre 1743, Fr. Nicolas Philibert Guyot, abbé de Morimond, avait visité le monastère et constaté dans son procès-verbal, « qu'en visitant les » bâtiments, il avoit trouvé non seulement la maison très-irrégulière- » ment bâtie, n'y ayant ni cloistre ni dortoir, mais mesme s'étoit » aperçu avec douleur qu'elle menaçoit partout une ruine prochaine : » ce qui, joint aux dettes considérables de l'abbaye, la jettoit dans » un état d'autant plus déplorable qu'elle ne pouvoit point trouver » dans ses propres fonds des ressources suffisantes pour être relevée » malgré le zèle admirable de l'abbesse et les sages précautions » qu'elle prenoit pour tirer sa maison de la misère où elle l'avoit » trouvée. »

Les arrêts du conseil des 10 août 1754 et 14 février 1758, que nous avons rappelés dans notre *Notice sur l'Abbaye de l'Oraison-Dieu* (1), établie dans la ville de Muret, constataient également que l'abbaye des Salenques ne pouvait se soutenir à cause des grosses réparations qu'il était indispensable de faire aux bâtiments. L'on sait que cette situation amena le gouvernement du roi et les chefs de l'Ordre de Cîteaux à réunir l'abbaye des Salenques et celle de l'Oraison-Dieu, qui se trouvait dans la même position, abbayes qui ne pouvaient plus être conservées séparément. Cette union ayant été prononcée, en 1761, le monastère des Salenques devint propriétaire des biens de l'abbaye de l'Oraison-Dieu. Deux ans après, par lettres-patentes du roi, du mois de novembre 1763, les religieuses furent autorisées à en aliéner une partie pour en employer le prix à la reconstruction du couvent de Toulouse. En vertu de cette autorisation, les bâtiments, les jardins et la chapelle de l'ancien monastère de Muret furent vendus. L'on vendit également la maison que l'abbaye possédait dans la ville de Foix avec le jardin et ses dépendances ; et avec les deniers provenant de ces diverses ventes, les religieuses firent réédifier leur monastère.

Le plan et le devis des bâtiments à reconstruire furent dressés par

(1) Voy. cette Notice, pag. 20

M. de Savignac, professeur à l'Académie de peinture, sculpture et architecture de la ville de Toulouse ; et Antoine Caboue, maître maçon, se chargea, pour le prix de 17,800 livres, de l'entreprise des travaux, qui consistaient principalement dans la construction d'un appartement pour madame l'abbesse, et d'un cloître pour les religieuses, au dessus duquel devait être un dortoir de onze chambres, surmonté d'un étendoir ou *mirande*. C'est sous le règne de l'abbesse Marie-Charlotte de Montillet que se fit cette reconstruction du monastère.

A peu près à cette époque, en 1761, il s'éleva dans l'abbaye un incident qui mérite d'être raconté, comme révélant un détail des mœurs de ce temps-là : Une pensionnaire du couvent, Mlle Anne de Lassalle, décéda, le 3 mai de cette année. Où devait-elle être enterrée ? Telle est la grande question qui fut soulevée. Les religieuses prétendaient que, conformément aux priviléges de leur Ordre (c'était le temps des priviléges : chaque état, chaque association avait les siens, auxquels il n'était point permis de porter atteinte), la jeune pensionnaire devait être enterrée par le religieux-aumônier, dans l'église de l'abbaye. Ce religieux était alors Dom Hyacinte Pélegrin, procureur du collége de Saint-Bernard de Toulouse. Le curé de la paroisse de Saint-Sernin revendiquait, au contraire, le corps de Mlle de Lassalle pour l'inhumer, selon le droit commun, dans le cimetière de Saint-Sernin, attendu qu'elle n'avait point fait élection de sépulture. Le curé soumit le cas au Parlement qui lui donna gain de cause, avec injonction aux religieuses de lui remettre, sous peine de saisie de leur temporel, le corps de la défunte. Dom Pélegrin s'empressa de protester. Mais le curé ayant, malgré cette protestation, mis l'ordonnance du Parlement à exécution et enterré Mlle de Lassalle dans le cimetière de sa paroisse, les religieuses le firent assigner, le 24 mai, devant le Grand-Conseil (1), pour voir ordonner que l'abbaye serait maintenue dans ses droits.

Il paraît que l'affaire n'alla pas plus loin ; car, le 28 du même mois, les parties transigèrent. Il fut convenu qu'à l'avenir, toutes personnes sans distinction, résidant dans l'intérieur de l'abbaye, les

(1) Par lettres-patentes données à Paris, au mois de mars 1719, le Roi avait confirmé l'Ordre de Citeaux dans ses priviléges et exemptions, notamment dans son droit d'évocation au Grand-Conseil des procès et différends concernant ledit Ordre, dont la connaissance fut interdite à toutes les Cours et autres juges.

pensionnaires comprises, seraient administrées par les religieux qui y seraient attachés, et enterrées dans l'église de l'abbaye ; et que les personnes résidant dans les lieux dépendant du monastère, mais hors de la clôture, recevraient les sacrements du curé de la paroisse et seraient inhumées dans le cimetière d'icelle.

Telle fut la fin de ce procès bizarre, que l'accord dont nous venons de parler aurait dû précéder et non suivre.

Depuis l'établissement du monastère des Salenques à Toulouse, le personnel de la communauté ne s'était, en général, composé que de dix à douze religieuses, l'abbesse comprise. Au mois d'août 1785, les religieuses n'étaient qu'au nombre de neuf :

Marie-Louise de Villoutreyx de Faye, abbesse ;
Françoise de Lauraguel Du Valès, prieure ;
Marie-Anne de Blandinières, sous-prieure ;
Anne de Casteras, sacristaine ;
Françoise de Maribail, cellérière ;
Marie-Anne de Berne,
Thérèse de Sainte-Araille,
Bernarde de Cheverry,
Rosalie de Villeneuve.

Madame de Villoutreyx de Faye est la dernière abbesse inscrite dans les annales du monastère qui, depuis sa fondation, en comptait une vingtaine. Les documents que nous avons parcourus nous ont fait découvrir les noms de dix-huit de ces supérieures. Nous allons en donner la liste (1), en indiquant, autant que nous le permettront les renseignements puisés dans les titres déposés aux archives de notre département, l'époque de leur nomination et celle de leur mort. On remarquera que les abbesses dont les noms manquent, sont celles qui ont vécu dans le commencement du xve siècle. Depuis cette époque, la liste est complète.

La première abbesse du monastère de l'*Abondance-Dieu* fut, comme on l'a vu, Matheline de Castillon, choisie par les fondateurs de l'abbaye, et installée, en cette qualité, le 1er septembre 1353. Elle était religieuse, avant sa nomination, à l'abbaye de Fabas, et elle était encore abbesse des Salenques, le 17 février 1358.

(1) Cette liste diffère quelque peu de celle donnée par les écrivains de la *Gallia Christiana*, tom. XIII, col. 142.

Après Matheline, on trouve, dans deux actes de 1370 et 1398, le nom de Marguerite de Lévis, sans autre désignation.

Les documents existants du xve siècle ne nous donnent que les noms des cinq abbesses qui suivent :

Matheline de Pardailhan, décédée vers l'an 1448. Elle fut remplacée par :

Henriette de Cauzano, dont le nom se retrouve dans des actes de 1448, 8 janvier 1456, 6 août 1457.

Halianors de Fuxo (Eléonore de Foix), actes des 13 février et 20 octobre 1464, 21 décembre 1465, 4 février 1470, 27 septembre 1474, 6 septembre 1477, 6 septembre 1479.

Agnès de Montaut fut élue, le 10 avril 1482, en présence de M. Jean Pellicier, abbé de Calers, l'abbaye vaquant par la mort d'Eléonore de Foix. Agnès de Montaut vivait encore, le 30 mai 1497.

Pendant le xvie siècle, on trouve :

Hélinaïs (Eléonore) de La Roque, qui fut mise en possession, comme abbesse élue, du monastère, par Jacques Deverria, abbé d'Eaunes. Le 4 avril 1530, elle se démit de l'abbaye en faveur de :

Anne de Saint-Etienne de Montbeton, dont le nom est inscrit dans des actes de 1545, 18 mai 1548, 5 mai 1551, 13 août 1556, 17 et 20 décembre 1570, août 1571. Anne de Saint-Etienne fut remplacée par :

Julienne de Corneilh, dont les bulles accordées par le pape Grégoire XIII sont du mois d'octobre 1573. Son règne fut assez long ; car elle vivait encore, le 20 avril 1598.

Miramonde de Laviston succéda à Julienne de Corneilh. Son nom est inscrit, entre autres, dans des actes du mois d'octobre 1599 et 30 août 1617.

Nous avons vu le nom de Françoise de Francasal figurer dans un acte du 8 août 1618, comme abbesse. Mais il paraît que ce titre ne lui avait pas été régulièrement conféré. Car ce fut Suzanne-Marguerite de Mauléon de Francon qui fut nommée par le roi, le 10 novembre 1618, en remplacement de Miramonde de Laviston. Ses bulles sont datées du 30 mai 1619, et son nom figure dans plusieurs actes, dont le dernier porte la date du 4 avril 1626.

Claire-Anne de Noé remplaça Marguerite de Mauléon, décédée. Elle prit possession de l'abbaye, le 20 octobre 1626. Le 12 août 1627, Fr. Charles Boucherat, abbé de Pontigny, prieur et visiteur de

l'ordre de Cîteaux, visita le couvent de l'*Abondance-Dieu*, encore dans la ville de Montesquieu, et donna sa bénédiction abbatiale à Claire-Anne de Noé, dans la chapelle de ce monastère.

Philiberte de Noé fut nommée par le roi, le 18 novembre 1658, abbesse, en remplacement d'Anne de Noé, sa tante, décédée. Elle prit possession de l'abbaye, le 20 septembre 1659 ; et, le 8 décembre suivant, elle reçut la bénédiction abbatiale, dans l'église des Tiercerettes de Toulouse, de Mgr Pierre de Marca, archevêque de cette ville.

Gabrielle de Sirgand d'Erce fut nommée par le roi, le 1er novembre 1694, abbesse du monastère après la mort de Philiberte de Noé. Ses bulles sont datées de Rome, la veille des ides de décembre 1698. Le 25 avril 1700, elle reçut la bénédiction abbatiale de Mgr Jean-Baptiste-Michel Colbert, archevêque de Toulouse, dans la maison professe des Jésuites. Gabrielle de Sirgand d'Erce avait supplié le pape Innocent XII de lui accorder ses bulles *gratis*, « vu la pauvreté du monastère. »

Marguerite de Sirgand d'Erce, prieure et maîtresse des novices au monastère des Salenques, fut nommée par le roi, le 19 mai 1719, abbesse-coadjutrice de Gabrielle d'Erce, sa tante, à qui l'âge et les infirmités prescrivaient le repos. Sa nomination fut confirmée par des bulles du pape Clément XI, datées du 6 des calendes de décembre de l'année 1719 ; et, le 12 juillet suivant, elle prit possession de sa nouvelle dignité.

Après la mort de Marguerite de Sirgand d'Erce qui était devenue, par le décès de sa tante, titulaire de l'abbaye, Gabrielle de Sirgand d'Erce, 2e de nom, sa sœur, fut appelée par le roi à lui succéder. Ses bulles d'institution données à Rome par le pape Benoît XIII, portent la date du mois d'avril 1725.

Marie-Charlotte de Montillet fut nommée, en 1741, après la mort de Gabrielle de Sirgand d'Erce, 2e de nom, abbesse du monastère des Salenques. Elle était, avant sa nomination, religieuse professe dans une abbaye du diocèse de Bellay. Ses bulles d'institution sont datées du 19 des calendes de janvier de l'année 1742. Elle prit possession de son abbaye, le 11 mars suivant.

Mme de Montillet gouverna le monastère des Salenques pendant l'espace de 39 ans jusques au moment de sa mort arrivée au mois d'octobre 1781.

Marie-Louise de Villoutreyx de Faye, abbesse de l'abbaye royale d'Allois (1), au diocèse de Limoges, remplaça Mme de Montillet. Son brevet de nomination est du 25 novembre 1781, et elle fut mise en possession de sa nouvelle abbaye, le 29 juin 1782. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, elle ferme la liste des abbesses du monastère des Salenques. Le 19 juillet 1792, la veille de la suppression du couvent, elle signa un procès-verbal rédigé par un délégué de l'administration départementale de la Haute-Garonne; elle n'y prit que le titre de *supérieure*. Quelques jours après, la maison fut fermée en vertu des lois de la Révolution, et les biens qui en dépendaient vendus nationalement, à l'exception des bâtiments du monastère qui ont été et qui sont encore aujourd'hui transformés en casernes.

Indépendamment des albergues et autres droits seigneuriaux que l'abbaye avait le droit de percevoir dans 29 villes et villages du comté de Foix, le monastère des Salenques avait possédé, jusqu'aux derniers jours de son existence, des biens fonds assez considérables à Saint-Félix de Salenques, dans les juridictions des Bordes et du Carla-le-Comte, dans les consulats de Rieux, de Saint-Hilaire et de Muret. Les biens de Saint-Félix, des Bordes et du Carla, consistant en diverses pièces de terre, en un moulin à eau à deux meules aux Bordes, en une métairie dite *des Salenques* à Saint-Félix, en l'église et la maison presbytérale de ce lieu, furent successivement vendus, les 3 février, 28 mai, 17 juin et 9 août 1791. Ces ventes produisirent une somme de 105,090 livres dans laquelle le prix de la métairie des Salenques entrait pour 86,300 livres. Les métairies de la Hilette et de Laborie ou de Carserot, situées dans le territoire du pays de Rieux, et que les religieuses de Salenques tenaient des libéralités d'Eléonore de Comminges, avaient été adjugées, le 20 février de la même année, pour le prix de 52,900 livres. Les maisons et les fours situés dans la ville de Muret, et la métairie dite de l'*Oraison-Dieu* à Saint-Hilaire, provenant de l'abbaye de ce nom qui avait été unie, comme l'on sait en 1761, à celle des Salenques, furent également vendus, les 16 janvier et 6 février 1791 : les maisons et fours à divers, pour 4,055 livres; et la métairie de l'*Oraison-Dieu*, au prix de 39,900 livres.

Total du produit des ventes : 201,945 livres.

(1) Allois (Haute-Vienne). L'abbaye d'Allois devait son origine à une abbaye de Bénédictins fondée en 1135.

Il est facile de voir par là que les revenus du monastère des Salenques se portaient, avec les redevances seigneuriales, à dix mille livres environ. Mais les dépenses de toute nature pour l'entretien et le service de l'abbaye, s'élevaient annuellement à une somme assez forte. Le couvent devait de plus des sommes considérables que les religieuses avaient été obligées autrefois d'emprunter, soit pour réparer les dégâts occasionnés dans les premiers temps des guerres de religion, soit pour parer aux dépenses nécessitées par la translation de l'abbaye de Salenques à Toulouse, ou pour payer les frais des procès nombreux que les religieuses, pour faire maintenir leurs droits, avaient été forcées de soutenir, à différentes époques, tantôt contre les consuls des Bordes et de Montesquieu, tantôt contre ceux de la ville de Foix. Le montant de tous ces emprunts se portait à une somme de 28,020 livres à raison de laquelle on payait pour intérêts ou rentes 1,331 liv. 16 s. 8 d. : de telle sorte que, toute compensation faite, le résidu des revenus de l'abbaye était très-modique. Mais des personnes pieuses faisaient des dons au couvent ; et puis, les pensionnaires que l'on y recevait, procuraient quelques sommes qui servaient à éteindre insensiblement les dettes.

Telle fut l'abbaye royale de Notre-Dame de l'Abondance-Dieu ou des Salenques, dont les religieuses furent toujours recommandables par leur piété et leur zèle pour le service divin.

Victor Fons,
Juge au Tribunal civil de Toulouse.

LA VIE AUX ANTILLES

—

LE SAUT DE LA LEZARDE.

Suite et fin (1).

Le hasard cependant réveilla ma curiosité en m'offrant les moyens de la satisfaire. La maison à laquelle j'étais attaché spéculait sur les sucres étrangers, qu'elle envoyait acheter sur place et qu'elle expédiait ensuite sur les marchés d'Angleterre et de France. Lorsque les navires de la Guadeloupe trouvaient leur chargement en produits français et n'étaient pas dans l'obligation de relever, il fallait aller en affréter à Saint-Thomas, d'où on les dirigeait sur celle des Antilles où les attendait un chargement, et un employé de la maison y allait toujours pour présider à l'opération et faire les réglements. Nous avions acheté des sucres à Sainte-Croix. Généralement, ces sucres sont livrables à Saint-Thomas, où les transporte le cabotage. Mais, sous prétexte d'éviter les frais de transport d'une île dans l'autre, je manœuvrai de telle façon que le navire dut aller charger directement sur la côte de Sainte-Croix. La saison était favorable ; il n'y avait pas de mauvais temps à craindre. Le capitaine se fit un peu prier, mais enfin il consentit.

L'île de Sainte-Croix, chef-lieu des Antilles danoises, est un pays aussi tranquille, morne et silencieux que sa dépendance, Saint-Thomas, est bruyant, tapageur et animé. Le navire était mouillé dans une baie peu profonde mais sûre, de la côte nord, sur le littoral d'une habitation dont nous avions acheté toute la récolte. L'île est plate et la côte d'un abord facile. L'embarquement des denrées se faisait donc sans la moindre difficulté. La position d'un employé remplissant les

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

fonctions dont j'étais chargé était une agréable sinécure dans un pays où l'on peut trouver quelque distraction.

L'habitation qui nous fournissait notre chargement appartenait à un Suédois qui m'avait accueilli hospitalièrement et avait mis à ma disposition les moyens de me promener dans l'île, des chevaux et des voitures. L'île est plate et calcaire. Les routes, qui y sont tracées avec soin, sont toujours belles pour peu qu'elles soient entretenues, et on peut circuler dans tous les sens et avec la plus grande sécurité, sans crainte de se voir barrer le passage par quelque cours d'eau profond, par quelque vertigineuse falaise, comme cela arrive si souvent dans quelques autres îles des Antilles, moins sûres sous ce rapport, mais plus pittoresquement disposées par la nature. Sainte-Croix est d'une affreuse monotonie. Le regard est frappé d'abord par l'immense tapis de cannes qui la couvre; mais lorsque, de quelque côté qu'on se tourne, on voit toujours le même tapis, on se prend à regretter que ce terrain n'ait pas été plus remué et plus accidenté.

J'avais conservé par écrit trois mots qui formaient pour moi un memento complet : *Andersen, Friederichstad, la Pointe de Sable.*

Comme il n'est pas difficile d'arriver où l'on veut dans un pays de dimensions aussi réduites et de communications faciles, je n'eus pas de peine à savoir où était la demeure de l'homme que je cherchais, ce qui était bien une réalité, quoique j'en eusse douté quelquefois. Je n'eus pas de peine à m'y transporter et à me convaincre par le témoignage de mes sens que je n'étais pas victime d'une illusion. Andersen vivait et j'étais sur ses terres.

Il possédait une sucrerie qui n'avait pas une très-grande étendue, mais qui donnait à penser par l'état florissant de ses cultures qu'elle devait avoir une certaine importance. Je vis dans la campagne un atelier d'une quarantaine de nègres qui paraissaient bien portants et allègres, travaillant sous la direction d'un de leurs congénères qui n'avait pas à la main le fouet traditionnel. Et ce qui me surprit surtout, c'est qu'ils travaillaient avec entrain, malgré l'absence de cette indispensable expression de l'encouragement.

Une double rangée de cases à nègres proprement tenues et s'élevant chacune au milieu d'un petit jardin, dans lequel on entendait caqueter les poules et roucouler les pigeons, conduisait à la maison *principale*, qu'on apercevait au-delà d'une charmante savane couverte d'herbes épaisses et rasées avec soin.

Cette maison était spacieuse, garnie sur ses quatre faces d'une large galerie couverte, comme cela se voit souvent dans les Antilles anglaises et espagnoles, et pouvant recevoir tous les vents par les jalousies mobiles qui la garnissaient.

Un grand jardin fleurissait tout à l'entour, garanti du vent par une triple allée de *Galbas*, derrière laquelle on entendait le murmure et le grondement solennel de la mer.

Un jeune nègre proprement vêtu vint tenir mon cheval et m'invita à entrer dans la maison. Je jugeai, au moins à ses gestes, qu'il me faisait cette invitation, car je ne compris pas un mot de ce qu'il me disait. Il parlait danois.

J'avoue que je commençais à me trouver embarrassé, car tout ce que je voyais ne répondait en rien à l'idée que je me faisais d'un homme qui eût pu être en relations avec Saurin. Cependant, je pensai que je me tirerais facilement d'embarras, en donnant ma qualité d'étranger et la curiosité pour motifs d'une visite que le maître de la maison ne s'expliquerait peut-être pas. Pourtant, il s'appelait bien Andersen. J'en avais l'assurance par les diverses informations que j'avais prises sur ma route, par la réponse du conducteur des nègres que j'avais interrogé en passant, et elle me fut confirmée par des lettres dont je pus lire la suscription, et que je vis sur un guéridon dans le salon élégamment orné et meublé où l'on me fit entrer. Jusque là, les indications de Saurin ne laissaient rien à désirer. Elles avaient été concises, mais elles étaient exactes.

Je restai une douzaine de minutes dans une attente qui n'était pas exempte d'inquiétude. Je sentais bien dans ma poche la patte d'Albatros qui servait au moins à me convaincre que je n'avais pas rêvé toute cette histoire ; mais dans ce milieu de bien-être, d'aisance, de goût et d'élégance,—car tout cela se trouvait réuni dans le salon où j'étais assis, —je me demandais comment il pouvait y avoir un trait d'union entre le propriétaire de cette demeure et l'armurier de la Lézarde, qui m'apparaissait plus laid et plus repoussant que je ne l'avais jamais trouvé.

Un bruit de pas se fit entendre ; le cœur me battit ; je me levai, et un homme parut. Je devins encore plus perplexe en voyant cet homme dont l'extérieur n'avait aucun rapport, même éloigné, avec l'idée que je pouvais m'être faite d'un compagnon de Saurin.

Il était petit de taille et couvert de vêtements d'une irréprochable blancheur. Sa figure avenante respirait la gaîté et la sérénité ; son

front blanc et large était couronné de cheveux épais, taillés en brosse et presque aussi blancs que le linge qui le couvrait. Ses grands yeux, d'un bleu clair limpide, me regardaient avec une expression de surprise bienveillante. Son nez, un peu long, surmontait une bouche assez grande, mais garnie de belles dents. Des favoris blancs s'aplatissaient sur ses joues en deux touffes épaisses et drues comme sa chevelure. Son menton large et proéminent était rasé de frais.

Il m'adressa la parole en danois. Je devinai une interrogation à laquelle je répondis que je ne comprenais pas.

Il traduisit alors la question en français, qu'il parlait aisément et purement, mais avec un léger accent tudesque qui me parut affecté. Il me demanda ce qui lui valait l'honneur de ma visite.

Je fus alors tout-à-fait embarrassé et ne savais trop que répondre. Je n'osais en appeler à la patte d'albatros; je craignais une mystification. Il vint à mon aide et me demanda si je n'appartenais pas au navire français mouillé sur la côte nord. Je lui répondis que oui, et, continuant à m'assister dans mon embarras, il me dit que j'étais sans doute en promenade dans l'île et me remercia de l'honneur que je lui avais fait de m'arrêter chez lui.

— Les visiteurs sont rares dans notre île, me dit-il; Saint-Thomas absorbe tout. Nous n'avons, nous, que l'honneur stérile d'être chef-lieu et de servir de séjour au gouverneur général. Il semble que cette position officielle doive nous donner toute la solennité de l'ennui. Vous avez même dû remarquer qu'on ne vous a admis à la libre pratique qu'au prix de formalités qui ne s'accordent guère avec l'idée qu'on se fait du sans-gêne danois, lorsqu'on en juge par Saint-Thomas. Nous sommes cependant très-heureux lorsqu'un hasard nous amène quelques étrangers et nous met à même d'exercer une hospitalité qui fait tout-à-fait exception dans notre existence monotone.

Il fit apporter des rafraîchissements qu'il m'offrit avec beaucoup de grâce et un savoir-vivre parfait. Il me fit visiter les alentours de sa maison, où il cultivait avec soin des plantes rares. Il mit à ma disposition une bibliothèque composée d'ouvrages allemands, anglais, espagnols et français, m'engageant à emporter à bord ceux qui me plairaient ou à venir les lire chez lui, si je le trouvais préférable.

Nous nous séparâmes sans que j'eusse osé, sans qu'il m'eût été possible de lui adresser un mot sur le but de ma visite. Seulement, comme il m'invita avec beaucoup de cordialité à venir le voir toutes

les fois que mes occupations ne devraient pas en souffrir et qu'il mit à ma disposition les moyens de le faire, je me promis de chercher le mot de l'énigme, fût-ce par un chemin détourné.

Cet homme me préoccupait vivement. C'était bien celui que je cherchais, au moins son nom et sa demeure répondaient aux indications qui m'avaient été données; mais comment pouvait-il se faire qu'il y eût quelque chose de commun, entre le vulgaire, le grossier, l'ignoble Saurin et cet homme, qui paraissait appartenir à une classe distinguée de la société, qui était lettré, qui avait vu le monde, dont Saurin ne pouvait certainement avoir même une idée?

Sa manière d'être me plaisait; je retournai le voir, et il s'établit entre nous, malgré la grande différence de nos âges, une familiarité à laquelle je trouvais un grand charme.

Andersen vivait seul, entouré d'un domestique peu nombreux, mais très-dressé et qui lui paraissait dévoué. Il tenait beaucoup au bien-être, non seulement pour lui, mais pour ses hôtes, et je n'ai jamais trouvé dans les Antilles un logement aussi confortable que la petite chambre où il me logea, pendant trois jours que je passai chez lui.

Je n'osais toujours rien tenter pour arriver à la découverte que j'aurais dû poursuivre et devant laquelle je me sentais disposé à reculer, tant la question que j'aurais eue à faire pour entrer en matière me semblait monstrueuse et impossible. Je renvoyais d'heure en heure, de jour en jour, et je restais muet quand il s'agissait de formuler une interrogation.

J'avais achevé mon chargement; le navire était expédié et allait faire voile pour l'Europe, et je n'avais rien dit. Pourtant, je ne voulais pas partir ainsi, et je me creusais l'esprit sans trouver le moyen d'amener l'occasion.

Un soir que je dînais avec lui, pour la dernière fois sans doute, car le navire devait appareiller le lendemain matin, et moi-même il me fallait me rendre à mon poste momentané, qui était Saint-Thomas, je me demandais comment j'allais faire, et si je pousserais la timidité jusqu'à la ridicule exagération de n'oser rien lui dire.

Il ne remarquait pas ma préoccupation et se laissait aller au plaisir de raconter un de ses voyages dans l'Amérique du Sud, ce qu'il faisait toujours avec un grand charme et un grand intérêt.

Il me tira de ma rêverie en me demandant :

— Mais, à propos, vous êtes-vous assuré les moyens de vous rendre à Saint-Thomas ?

— Non, mais je pense que je trouverai facilement une barque à Christianstad.

— Facilement, oui. Mais quelle barque trouverez-vous? Une affreuse balandre dont le lest de galets vous servira de lit et d'oreiller, et qui mettra deux jours pour vous conduire à Saint-Thomas. Je vous épargnerai cet ennui. Aussi bien, j'ai depuis longtemps l'envie de faire une course un peu longue en mer. Nous partirons demain de bonne heure ; il vente frais tous les matins, excellente condition pour naviguer agréablement. Je vous conduirai avec ma baleinière jusqu'à Monthauban. Nous nous y arrêterons quelques heures à chasser les oiseaux de mer, et le soir je vous déposerai au pied du fort de Saint-Thomas. Cela vous va-t-il ?

Si cela m'allait! Cela me donnait encore vingt-quatre heures pour trouver le moyen introuvable de poser ma question.

La baleinière d'Andersen était une charmante embarcation à forme allongée, fine à l'arrière comme à l'avant, glissant sur l'eau comme un poisson volant, sous l'impulsion de sa voilure démesurée, ou, dans le calme, sous celle de six rames maniées par de vigoureux nègres.

Nous arrivâmes de bonne heure aux rochers de Monthauban, qui sont à une vingtaine de milles de Sainte-Croix, à une petite distance de l'entrée de la passe de Saint-Thomas.

Andersen avait apporté tout ce qui pouvait nous rendre la vie agréablement supportable pendant le temps que nous avions à passer sur cet îlot désert. Une tente avait été confortablement établie pour nous mettre à l'abri de la pluie, s'il en survenait. Elle avait été fixée au sol de façon à laisser le vent glisser sur sa surface, sans trouver prise à un effort qui eût pu l'ébranler. Nous étions convenus de passer la nuit sur le rocher et de ne nous séparer que le lendemain matin.

Ce n'était du reste pas un luxe exagéré, car on eût vainement cherché un ombrage naturel sur ce rocher qui n'avait pas un millimètre de terre végétale. Quelques arbustes tenaces, rabougris, sortaient cependant des anfractuosités, et des cactus dressaient ça et là leurs tiges épineuses et leurs fruits richement carminés.

Nous nous livrâmes pendant toute la journée au plaisir barbare de tirer au vol les malheureux habitants du rocher, dont nous étions ve-

nus troubler si cruellement la tranquillité, et j'eus plus d'une fois l'occasion d'admirer l'adresse d'Andersen.

Les pauvres bêtes, effarées, voletaient autour de nous. Il en choisissait une parmi les plus éloignées, et son coup était toujours mortel. L'oiseau tournoyait dans l'air et allait tomber au milieu des vagues, où l'attendaient toujours des requins attirés par cette manne que leur envoyait le rocher.

Quand nous fûmes las de cette œuvre de destruction, nous nous établîmes sous la tente, étendus à l'aise sur d'épaisses couvertures de laine. A nos pieds la mer mugissait comme un tonnerre continuel et les vagues qui venaient se briser contre le rocher perpendiculaire, s'épanouissant en écume argentée, nous couvraient d'une pluie fine qui nous mouillait à peine. Nous pouvions voir la longue ligne des îles vierges, s'estompant en vert, en rouge, en gris, suivant qu'elle mettait en évidence ses arbustes rabougris, serrés et couchés par le vent de l'Est, sa terre ocreuse, ses rochers sur lesquels la mer s'épuisait en efforts éternels, jusqu'à la pointe de Spanish-Town qui se perdait et s'éteignait dans la pleine-mer.

Vis-à-vis, nous avions Saint-Thomas, nous laissant voir par l'ouverture de sa passe, si bien indiquée par ses deux forts aux murailles blanches, les mâts de navires au-dessus desquels s'élevaient les trois collines et les maisons jaunes et blanches aux toits rouges. Plus bas, l'île de Vièques, le brigantin, la couleuvre, couchée dans la mer comme un énorme reptile au repos, et la masse sombre et imposante de Puerto-Rico.

Le soleil inondait tout cela d'une splendide lumière et ses rayons se perdaient à l'horizon, qu'il dominait de son immense globe de feu.

Au dessus de nous voletaient des oiseaux effarés de notre présence et dont les cris aigus semblaient nous reprocher la mort de leurs frères; au dessous passaient dans toutes les directions des voiles que le soleil faisait paraître d'une blancheur éclatante, d'un rouge de feu, suivant la manière dont il les frappait de ses rayons. La mer était houleuse et les lames se frangeaient partout de broderies d'écume blanche.

Nous étions absorbés dans une contemplation silencieuse. J'avais tiré machinalement de ma poche la patte d'albatros qui ne la quittait pas, attendant le moment d'entrer en scène. J'allais l'y remettre

après avoir roulé une cigarette, lorsqu'Andersen me la demanda par un geste familier aux fumeurs.

Il allait l'ouvrir sans lui donner la moindre attention, lorsque sa main s'accrocha à l'un des angles qui bordaient la fermeture. Il regarda l'objet, puis je vis qu'il l'étendait dans sa longueur, faisant saillir sur le tabac qu'il contenait, le signe tatoué qui paraissait être le nœud de l'intrigue, s'il y avait intrigue.

Il regarda avec beaucoup d'attention, se leva, alla se mettre en plein soleil, comme pour mieux voir ou n'en pouvant croire ses yeux. Enfin il revint auprès de moi :

— Où avez-vous trouvé cela, me dit-il?

Je rougis et j'avoue que le cœur me battit à cette interrogation.

— Je ne l'ai pas trouvé, on me l'a donné, lui dis-je.

— Vraiment! Eh! qui a pu vous donner un objet aussi curieux? Avez-vous vu ce qui est dessiné dessus?

— Assurément, et c'est justement à cause de cela qu'on me l'a donné. Je ne comprends pas ce que c'est, je ne sais si ce sont des caractères ou des hiéroglyphes, mais je sais que cela veut dire, au moins pour quelque chose qui m'intéresse : Sésame, ouvre toi.

— En quoi cela vous intéresse-t-il? Est-ce directement ou bien est-ce une simple curiosité de votre part?

— Simple curiosité, qui a eu des alternatives dans mon esprit. Quelquefois j'en ai désiré ardemment la satisfaction, d'autres fois j'ai poussé la tiédeur jusqu'à prendre le parti d'y renoncer. Le hasard m'a-t-il fait enfin trouver le mot de ce rébus. Y a-t-il quelque chose, n'y a-t-il rien là dessous? Si la montagne ne produit en fin de compte qu'une infime souris, j'aurai au moins appris une chose qui ne me surprend pas médiocrement, c'est qu'il a pu y avoir quelque part et à une époque quelconque, des relations entre un homme comme vous et un être comme Saurin.

— Saurin! cela me semble bien étrange d'entendre articuler ce nom que je n'ai pas entendu depuis si longtemps, que je ne pensais plus entendre jamais. Cela me semble étrange, ici surtout, sur ce rocher, au milieu des flots qui nous entourent et qui paraissent nous menacer, et en vue de cette ville si calme, si tranquille, si bien assise dans sa sécurité, qu'on ne voit même pas l'ombre d'un factionnaire sur les murailles blanches du fort.

Et il se mit à aspirer précipitamment et à rejeter les bouffées de

sa cigarette qu'il cracha pour prendre un cigare. En même temps, il marchait sur le rocher, les mains derrière le dos et il s'approchait quelquefois tellement du bord de la falaise, au pied de laquelle écumait la mer, que je tremblais pour lui. Pour rien au monde je n'en eusse fait autant. Le bruit seul de la mer me donnait le vertige, et je n'étais grimpé où nous étions, qu'en fermant les yeux et en m'accrochant des pieds et des mains aux pointes du rocher.

Il revint auprès de moi, l'air pensif et profondément absorbé. Il s'assit sur une aspérité du roc et resta quelque temps le regard vague et comme perdu dans les splendeurs que le soleil couchant répandait à l'horizon. Enfin, il me dit :

— Où diable avez-vous connu Saurin ? Et comment se fait-il qu'il vive encore. Et comment le hasard a-t-il fait que nous nous soyons rencontrés pour parler de lui ?

Je lui contai ce que je savais de cet homme qui m'avait confié, sans que j'eusse rien fait pour surprendre sa confiance, qu'il avait été pirate.

— C'est bien de lui et je le reconnais là. Il vous aura fait cette confidence dans un des moments d'extase et d'abandon que lui occasionne l'excès du rhum. Il fallait qu'il se sentît très-malheureux, car il a beaucoup de force et de résolution, et je ne l'ai vu en venir à cette dangereuse et suprême consolation que dans les moments où il se voyait tout-à-fait abandonné. Il faut pourtant que vous lui ayez inspiré une grande confiance, car il a bien des raisons pour se montrer réservé et divulguer son secret le moins possible. Mais enfin, je suis bien aise que ce soit vous qu'il ait choisi pour son confident et que cela vous ait amené à me rechercher et à me procurer votre connaissance.

— Mais, lui dis-je, comment se fait-il que ces figures, ce tatouage, ces hiéroglyphes, auxquels je ne comprends rien, aient pour vous une signification claire et précise ?

— Ce serait trop long à vous expliquer. Vous trouveriez cela puéril et par trop bêtement romanesque. Cela ne s'expliquerait que par la nature des relations qui ont pu exister entre un homme comme lui et un homme comme moi. Je ne me sens pas disposé à vous l'apprendre, peut-être le saurez-vous plus tard ; en attendant laissons ce détail de côté.

Et il étalait la patte d'albatros :

— Cela, dit-il, est comme un acte par lequel Saurin m'institue son exécuteur testamentaire moral, et me délie la langue pour les choses que je sais sur son compte. Cela vous amusera ou ne vous amusera pas, je n'en sais rien. Quant à moi, j'aimerais mieux que vous ne m'eussiez rien demandé dans ce sens. Cela se rapporte à un temps passé dont je n'aime pas à évoquer le souvenir. Vous me pardonnerez donc si je ne suis pas très-prolixe dans ma narration. Du reste, il n'y sera nullement question de moi, la confidence ne concerne et n'intéresse que lui.

Non, elle n'intéresse pas que lui, cette confidence, ou plutôt cette histoire terrible. Elle intéresse aussi au plus haut point l'être impotent que vous avez vu auprès de lui.

Si vous avez voyagé dans les Antilles, dans celles-ci, dans celles que l'on appelle les *Antilles de dessous le vent*, et à Puerto-Rico surtout, si vous avez causé quelquefois avec de vieux habitants du littoral, le soir, quand la mer est grosse et qu'on aperçoit à l'horizon quelque voile allant on ne sait où, louvoyant au hasard, vous avez dû entendre raconter bien des légendes, bien des histoires vraies ou fausses, et il y en a trop de vraies malheureusement, sur une négresse nommée Maria-Juana, qu'on appelait par abréviation Mariana. Mariana que vous avez vue impotente, immobilisée peut-être par un Dieu vengeur, était, il y a longtemps de cela, trente ans au moins, la terreur de toutes les terres que vos yeux peuvent voir du lieu où nous sommes.

C'était alors une belle et puissante créature que bien des gens n'abordaient qu'en tremblant, et je me rappellerai toujours l'impression qu'elle me produisit, la première fois que je la vis. C'était à l'avant d'une goëlette qui a laissé de bien sanglants souvenirs dans ces parages. Elle avait le torse entièrement nu. On eût dit une magnifique statue de bronze florentin. Mais, pour remarquer cela, il fallait avoir dans l'âme ce sentiment artistique qui m'animait, alors que j'étais jeune et qui me permettait d'admirer, même sous l'empire de la terreur, et on ne pouvait ressentir cette impression en la voyant, sans être peureux, je vous assure.

Je vous parle de Mariana avant de vous parler de Saurin, parce que je la vois encore avec sa tête nue, couverte de cheveux crépus ramassés en deux nattes épaisses, encadrant son front élevé, ses narines ouvertes et ses yeux qui semblaient jeter du feu, ses seins petits

mais durs comme le bronze dont ils avaient la couleur, sa magnifique chute de reins et ses bras ronds et musclés sans musculature accusée. C'était beau, mais passablement effrayant.

Ce que vous a dit Saurin est la vérité ; il a été surpris et ne se doutait pas que le prétendu négrier fût un pirate. Mais, avec sa nature ardente, avec une absence complète de moralité, avec des aspirations extrêmes au bonheur facile, il en eut bientôt pris son parti, et il ne tarda pas à être un pirate complet. Je ne sais s'il convient de cela, j'en doute, mais, puisqu'il m'autorise à tout dire, je dis tout.

Saurin, je l'appelle Saurin quoique ce ne soit pas son véritable nom, et ce nom je ne vous le dirai pas, parce qu'il n'y aurait pour vous ni agrément ni utilité à le savoir. Saurin n'était pas alors l'homme hideux que vous m'avez décrit et que je connais. C'était un beau jeune homme, aussi beau comme homme blanc, que Mariana était belle comme négresse. C'étaient deux natures complètes, complètes surtout dans la force et dans le mal. Ils ne tardèrent pas à se connaître et à s'apprécier. Mariana était la maîtresse du capitaine qui avait embauché Saurin. On ne sait pas comment cela arriva, mais enfin, un beau jour, ou plutôt une vilaine nuit, car il faisait un temps affreux, ce pauvre capitaine tomba à la mer et Saurin et Mariana demeurèrent maîtres du navire. Je dis maîtres, parce qu'ils se posèrent de telle façon que personne n'osa discuter leurs prétentions et qu'ils établirent leurs droits de la manière la plus absolue.

Ce fut alors que Mariana acquit la réputation qui a rendu son nom légendaire dans les Antilles. Cette femme avait des facultés extraordinaires. En courant les îles, elle était parvenue à connaître toutes les langues qui s'y parlent. Elle était arrivée à posséder la manœuvre d'un navire, mieux que le marin le plus expérimenté, et plus d'une fois des capitaines qui voyaient au large une goëlette courir sous toute sa toile, avec ses flèches dehors, pendant qu'ils serraient prudemment toutes leurs voiles, ne conservant qu'un foc ou qu'un hunier pour appuyer le navire, ne se doutaient pas que ce bâtiment mystérieux, qui penchait dans le grain jusqu'à tremper son gui dans la mer, était commandé par une femme qui ne craignait ni le vent, ni les vagues, et ils étaient émerveillés des manœuvres habiles au moyen desquelles elle évitait des dangers qu'ils n'eussent osé affronter.

Il arriva cependant qu'elle fut prise. Saurin n'était pas à bord alors, il commandait un autre bâtiment. Ils en avaient deux, ce qui dou-

blait dans ces parages les dangers de destruction. Je crois que dans un abordage contre un gros navire américain, qu'elle heurta trop violemment, la goëlette s'ouvrit et coula sur place. Mariana fut repêchée, garottée avec soin et livrée aux autorités de Saint-Thomas.

C'était une bonne prise et on lui fit son procès dans les règles. On était bien aise d'exhiber dans une exposition publique, cette femme qui avait été et qui était encore la terreur des Antilles. On donna à son procès et à son jugement toute la publicité possible, afin qu'il fût avéré que c'était bien elle. On sursit même à son exécution, afin que tous ceux qui voulaient la voir pussent satisfaire leur curiosité.

Elle était enfermée dans un cachot fermé d'une porte grillée à double grille. On lui avait donné pour gardien le bourreau, qui devait être son inséparable compagnon jusqu'au moment fatal, sans parler des factionnaires qui garnissaient tous les couloirs et se croisaient sous toutes les fenêtres.

Mais on ne connaissait pas toutes les ressources de Mariana.

Le bourreau qui avait été commis à sa garde était un nègre de trente-cinq à quarante ans. C'était une espèce d'homme fauve, une bête brute qui avait quelques crimes dans son passé. Mais comme ces crimes ne pouvaient pas lui être mis sur la conscience d'une manière absolue, ayant été commis dans des conditions d'exaltation causée par l'ivresse ou une passion quelconque, on avait jugé que le libre arbitre n'y avait pas présidé. On ne voulait pas le relâcher parce que c'était un animal dangereux, une menace permanente contre la société. On répugnait à le mettre aux galères; on se décida à en faire un exécuteur des hautes-œuvres, sachant bien que son espèce ne se révolterait pas contre ces terribles fonctions. Seulement, il eut toute la prison *pour prison ;* il y circulait à l'aise, mais ne sortait que lorsqu'il y avait à rendre le public témoin de l'exécution d'un arrêt de mort.

Cette bête brute avait les passions de la brute. Mariana était belle, comme je vous l'ai dit, et, comme elle n'avait pas peur de la mort, sa résolution à l'approche du jour suprême, l'illuminait d'une sorte d'exaltation qui la rendait plus belle encore. Le bourreau en devint éperdûment épris ou plutôt la désira ardemment. La communauté de logement, un contact de tous les instants avec une créature jeune, dans laquelle il trouvait des beautés que nous n'y trouverions peut-être pas, nous autres blancs, la chasteté forcée à laquelle le condamnait sa détention, exaltèrent encore sans doute ses désirs. Il pensa

qu'il n'aurait pas de peine à triompher d'une femme qui n'avait aucune prétention à la virginité, et, du reste, il comptait sur sa force. Mais il comptait aussi sans celle de Mariana. Elle lui resista victorieusement et le réduisit à la soumission la plus absolue. On ne sait pas à Saint-Thomas ce qui se passa, mais la veille du jour fixé pour l'exécution, le soir, le feu, un feu violent, se déclara en même temps dans plusieurs endroits de la prison, et, quand on s'en fut rendu maître et que l'ordre fut rétabli, on chercha vainement la condamnée et son gardien, ils avaient disparu.

Mais il arriva ce que peu de personnes savent; c'est que, le lendemain, une goëlette, qui avait fait régulièrement son entrée dans le port après plusieurs jours et qui s'était expédiée en douane, sortait tranquillement de Saint-Thomas, pour aller à Puerto-Rico, acheter des bœufs. Cette goëlette était celle de Saurin, qui s'était procuré. par un moyen qui lui était familier, des papiers parfaitement en règle. Le bourreau et Mariana, comme vous le pensez bien, étaient à bord, et on les chercha vainement sur tout le littoral et jusque dans les îles vierges.

Saurin alla en effet à Puerto-Rico, et vendit le bourreau auquel il devait le salut de sa maîtresse. C'était, comme je vous l'ai dit, un nègre robuste; un propriétaire d'habitation lui en donna sans marchander six cents gourdes fortes.

Mais cet homme est retombé sous la main de la loi : c'était fatal. Si vous étiez allé à Puerto-Rico, il y a quelques années, que vous vous fussiez trouvé dans le bourg de l'Agandilla, à l'époque de la canicule, lorsque les chaleurs continues et étouffantes mettent en suspicion tous les chiens vagabonds, vous eussiez vu, vers midi, toutes les femmes faire rentrer avec inquiétude ces petits chiens à longs poils blancs, dont la race est particulière à l'île, et qu'elles élèvent avec tant d'amour. Vous eussiez pu voir alors sortir de la prison pendant plusieurs jours de suite, une espèce de colosse noir, le torse nu, vêtu d'un pantalon blanc, mal serré, avec intention. Cet homme était accompagné de deux exempts de police qui ne le perdaient pas de vue. Il portait sur l'épaule une massue que vous eussiez eu peine à soulever de terre et qu'il maniait comme une badine. Sa fonction était d'assommer tous les chiens qui se rencontraient sur sa route. — Cet homme était et est encore sans doute, car de pareilles natures sont éternelles, le *Mata-perros*, le tueur de chiens. C'était sa destinée d'être bourreau.

Je ne me rappelle plus à quelle époque, pour laisser le silence se faire sur leurs noms, Saurin et Mariana se retirèrent à la Jamaïque. Ce fut là que Saurin fut atteint de la maladie qui l'a défiguré et rendu hideux comme vous l'avez vu. Il y eut une épidémie de petite vérole qui décima la population. Il échappa à la mort, mais au prix de la plus affreuse transformation. Une blessure qu'il avait reçue à la jambe droite, et qu'il n'avait jamais soignée convenablement, s'envenima par suite de l'intempérance à laquelle il s'abandonna dans l'oisiveté, devint incurable et lui donna la difformité que vous lui connaissez.

Il avait alors de grosses sommes d'argent à sa disposition. — Mais il n'en laissait pas soupçonner l'existence dans la crainte de se rendre suspect, et, à la Jamaïque comme plus tard à la Guadeloupe, comme vous me le dites, il se donnait pour forgeron.

La vie tranquille ne leur convenait ni à l'un ni à l'autre, et on ne tarda pas à signaler un bâtiment suspect dans ces eaux, qu'on croyait rendues à la sécurité. C'étaient eux, Saurin et la Mariana qui étaient revenus à ce qui paraissait être leur nature, le brigandage. Je ne sais comment ils s'y prenaient et il fallait qu'ils eussent des intelligences partout, car ils trouvaient le moyen de former et de réunir avec la plus grande facilité des équipages, qui eussent été en état de lutter contre ceux des bâtiments de guerre. Mais il n'y en avait pas par ici, et ils avaient les coudées franches dans ces parages, où on ne voyait que des voiles pacifiques, qui s'enfuyaient à la première alarme.

Ces dernières expéditions ne durèrent pas longtemps, et le dieu des tempêtes y mit fin, pour la plus grande tranquillité de ces mers redevenues tout-à-fait sûres depuis leur disparition, et depuis la prise et la mort de Mateo-Isturitz, dont vous avez certainement entendu parler. Vous savez que, le 26 juillet 1825, les Antilles ont été dévastées par un ouragan terrible, qu'on désigne dans bien des endroits, sous le nom de *coup de vent de Sainte-Anne*. La goëlette de Saurin fut brisée sur les récifs de l'Anegada. Tout l'équipage périt et il dut y avoir grande joie aux enfers, quand on y vit arriver cette bande de réprouvés. Saurin, qui était blessé et malade, les y eût accompagnés sans le dévouement de Mariana. Elle le porta, je ne sais combien de temps ; je le sais au contraire, mais je n'ose le dire, parce que cela semblerait invraisemblable. Elle déploya là une énergie et une force corporelle extraordinaire. Mais elle y épuisa cette énergie et cette force et en sortit entièrement paralysée, comme vous l'avez vue.

Ils trouvèrent cependant le moyen de passer dans un pays habité, et je vous avouerai que je leur donnai asile, et que je cherchai, mais vainement, les moyens de guérir cette femme qui m'intéressait comme une créature extraordinaire. J'y épuisai ma faible science, car je suis médecin, et j'acquis la conviction qu'elle était frappée d'immobilité pour toute sa vie.

Saurin resta plusieurs années avec moi et enfin il me quitta. Il me quitta et je le vis partir avec quelque regret, je vous l'avoue, car ce qui vous surprendra sans doute, je lui avais des obligations. Je le vis partir avec regret, parce que je craignais que sa nature indomptable ne le rejetât dans les dangers d'une vie aventureuse. Mais, que pouvait-il faire? Privé de la coopération de sa compagne, il devenait incomplet. Je le laissai donc aller, et il partit sans me dire de quel côté il dirigeait ses pas.

Voilà tout ce que je sais de lui, et, quoique je vous aie dit en commençant que je serais concis, j'ai usé largement de l'autorisation qu'il m'a donnée de tout dire.

Eh! bien, dit Andersen en terminant, votre curiosité est-elle satisfaite, et savez-vous ce que vous vouliez savoir?

— Plus que je n'en voulais savoir. Je me doutais bien que l'atroce figure de Saurin devait être le masque de quelque chose de plus laid encore, et vous m'avez donné la preuve que je ne m'étais pas trompé. Et, il y a bien longtemps qu'ils vous ont quitté?

— Bien longtemps, oui, dix ou douze ans peut-être. Je les croyais morts dans quelque coin. Je me demandais s'ils ne se seraient pas retirés en Europe, mais je doutais qu'ils eussent osé le faire; car là, on vous analyse facilement les antécédents de l'homme qui se montre le plus discret sur son passé. Je tremblais, chaque fois que je lisais dans le *Tidende* de Saint-Thomas qu'une arrestation avait été faite quelque part. Mais enfin, j'en étais venu à être tranquille sur leur compte, c'est-à-dire à les oublier, lorsque votre patte d'albatros est venue évoquer tous ces mauvais souvenirs.

— Mais ces deux enfants, qui les accompagnent, vous ne m'en avez rien dit.

— C'est que j'ignore leur existence. — Peut-être est-ce une adoption, une bonne action par laquelle ils veulent en racheter bien des mauvaises. Saurin vous dira cela, quand vous le verrez à la Guadeloupe; il n'aura plus rien à vous cacher, car vous savez tout ce qu'il

avait le plus grand intérêt à taire. L'extradition doit être pratiquée à la Guadeloupe ; mais vous n'êtes pas homme à leur en faire subir les conséquences.

La nuit était tombée, pendant la narration d'Andersen, et ses nègres avaient habilement installé sous la tente une lampe de bord, qui répandait une lumière suffisante et ne craignait rien du vent qui la menaçait de tous côtés. Ils avaient dressé une petite table qu'ils surchargeaient de conserves délicates et de quelques bouteilles de bon vin.

— Assez de mauvaises histoires comme cela, me dit Andersen ; dînons à notre aise et sans nous presser, nous sommes chez nous. Après, quand vous sentirez venir le sommeil, nous fermerons la tente et nous dormirons tranquillement. Vous rêverez peut-être un peu de Mariana et du *Mataperros*, en entendant les vagues gronder autour du rocher, mais vous ne vous en sentirez que plus heureux, lorsqu'en vous éveillant, vous verrez que vous n'avez rien à craindre, malgré cet entourage menaçant. Demain matin, avant le lever du soleil, je vous déposerai sur la côte, le plus près possible de l'entrée de la passe, pour vous éviter un trop long trajet pédestre.

Je dormis bien, malgré les prédictions d'Andersen. Un coup de canon dont le son se répercuta le long de la côte en gamme descendante m'éveilla le matin. C'était le lever du jour salué par le fort de Saint-Thomas. Andersen était debout et les nègres, qui avaient déjà porté tous les effets dans la baleinière, attendaient mon réveil pour lever la tente.

Avant de nous séparer, nous nous serrâmes la main comme de vieux amis.

— Tâchez de revenir, me dit Andersen.

— J'essaierai, mais je n'ai pas la liberté entière de mes mouvements. Pourtant, comme je suis souvent à Saint-Thomas, nous pourrions nous y voir.

— Je n'y vais jamais.

— Ne pourrions-nous pas nous rencontrer un jour en Europe ?

— Encore bien moins.

— Adieu donc.

— Adieu. Vous avez eu la discrétion de ne m'interroger que sur Saurin. Vous lui reporterez la patte d'albatros, qui a le pouvoir de lui

délier ausssi la langue sur mon compte. J'espère, s'il vous parle de moi, que cela établira un contraste dans vos impressions.

J'étais à terre. Andersen fit hisser le foc et la grande voile de son embarcation, qui se coucha sur la mer, dans laquelle elle traça un long sillon d'écume, et je restai un bon moment à la contempler, glissant, légère comme un immense oiseau de mer, qui eût effleuré la cîme des lames. Elle doubla Monthauban, d'où nous sortions, French-Rock, l'îlot de Broken et disparut.

De retour à la Guadeloupe, je me hâtai de rendre compte de la mission dont j'avais été chargé ; j'étais impatient de me trouver libre et d'aller au petit bourg. Je voulais voir Saurin et lui arracher confidence sur confidence. Je voulais lui dire que je le connaissais, que je savais le nom terrible de sa compagne, je voulais qu'à son tour il m'apprît ce qu'était Andersen. Tant que je m'étais trouvé auprès de cet homme, j'avais été sous le charme de sa parole aimable, de ses manières gracieuses et avenantes, du sentiment des convenances qu'il possédait au plus haut degré.

A distance, les choses changeaient d'aspect. Je me demandais comment Andersen pouvait connaître Saurin, et de quelle nature étaient les services que celui-ci avait pu lui rendre ; comment il pouvait détailler sa vie, comme s'il eût été son inséparable compagnon.

Pourquoi Andersen ne m'avait-il pas accompagné à Saint-Thomas? Ne s'était-il pas trahi en me disant qu'il n'y allait jamais et encore moins en Europe ? Sa demeure même me semblait suspecte. Elle était écartée, ou, au moins, je me l'imaginais, de toutes les autres habitations. Il avait une pirogue, qui glissait sur l'eau comme un poisson, qui était toujours gréée et prête à partir, dans une crique de rocher bien abritée.

Tout cela me passait par la tête, y prenait des proportions invraisemblables et changeait de physionomie par suite du temps qui s'écoulait et des rêves que m'avait fait faire la narration d'Andersen.

Dans les moments où la raison dominait mon imagination, je me disais que son habitation était isolée comme l'est toute exploitation qui a un centre. J'avais vu sa baleinière gréée, mais étais-je sûr qu'elle le fût toujours ; et puis, qu'y avait-il de surprenant à ce qu'un homme aisé, aimant le bien-être, qui vit au bord de la mer, eût une embarcation de choix, un moyen de transport sur l'eau, aussi élégant, aussi rapide, d'aussi bon goût que les voitures avec lesquelles il parcourai

les routes. Je me disais cela, mais l'imagination n'y perdait pas un pouce de terrain et prenait toujours le dessus.

Je voulais voir Saurin.

Il faisait depuis quelques semaines un temps affreux. La pluie tombait en abondance, les rivières avaient débordé plusieurs fois, et la route des montagnes ressemblait au lit d'un torrent.

J'attendis quelques jours, mais le temps paraissant entièrement pris, je résolus de profiter de la première *embellie*, sauf à m'arrêter en route, si je rencontrais des difficultés insurmontables.

Je partis donc, je refusai le cheval qu'on m'offrait, confiant dans mes jarrets et dans un bon bâton. Mais à peine avais-je fait un tiers du chemin, que les montagnes au devant de moi se couvrirent d'un épais rideau de nuages sombres qui couronnèrent d'abord les sommets, les enveloppèrent et se confondirent avec elles en un horizon compacte, couleur d'ardoise. Je savais ce que cela voulait dire. Je hâtai le pas, pour arriver à l'habitation l'*Espérance*, avant que l'averse se fût déclarée.

L'habitation l'Espérance ou *Vernon de Bonneuil*, située sur un morne élevé, est à la limite extrême qui sépare les terres cultivées des grands bois.

J'y fus accueilli, comme on l'est dans toutes les habitations de l'île, de la façon la plus hospitalière. J'arrivais à temps, car la pluie commençait et le ciel ne tarda pas à ouvrir ses cataractes. C'était comme une répétition du déluge universel.

Au milieu du bruit continu de l'eau frappant les feuilles et faisant rebondir à terre ses gouttes larges et pressées, nous entendions un grondement sourd à droite et le même bruit à gauche de l'habitation. C'était d'un côté la Lézarde, et, de l'autre, la Grande rivière, qui roulaient tumultueusement leurs flots, entraînant tout ce qu'elles rencontraient sur leur passage. Malheur aux chasseurs égarés dans les bois par un pareil temps !

Ces croissances de rivières, soudaines comme la foudre, dévastatrices comme elle, ne durent souvent pas plus longtemps qu'elle.

Si la brise vient à chasser les nuages qui couvrent la crête des montagnes, si le soleil arrive à faire miroiter ses rayons sur les mille surfaces brillantes que la pluie a évoquées dans la montagne, les dernières eaux s'écoulent dans la plaine, chaque source ne fournit plus que son contingent obligé, le grondement des rivières furieuses cesse,

elles reprennent leur cours tranquille, chantant et sautillant parmi les galets, se reposant dans les bassins ombragés. Seulement, on voit, le long de leur cours, les marques de leur colère et de leur puissance : Des roches déplacées, des troncs d'arbres jetés en travers et formant des ponts naturels qui succèdent à d'autres qu'avaient édifiés des crues précédentes. Tout le long de la rive, une traînée échevelée de branches, d'herbes, de plantes de toute espèce, venant des régions supérieures, indique à quelle élévation est arrivé le niveau des eaux.

Le lendemain, comme cela arrive assez souvent après des pluies diluviennes, le jour se leva splendide. La ligne gracieuse des montagnes dessinait nettement sa silhouette, conservant seulement sur les flancs des flocons de vapeur immobiles et comme suspendus çà et là.

Les rivières avaient cessé de gronder.

Je savais à peu près où devait être la case de Saurin, au moins par l'indication sommaire qu'il m'avait donnée à notre dernière entrevue. Je crus cependant prudent de me renseigner.

— La case du pirate, me dit-on avec une certaine inquiétude ; elle a dû être battue par le mauvais temps et elle n'était pas des plus solides.

On me donna un nègre pour me guider et nous nous mîmes en marche par des sentiers où on faisait difficilement deux pas sans glisser.

Mon guide me fit marcher à travers bois, par des traces qu'il connaissait, afin d'arriver plus vîte au lieu que je cherchais.

Partout les eaux avaient laissé des marques de leur passage, partout nous rencontrions des arbres abattus, des arbustes arrachés, dont les racines qui avaient pris la place des branches indiquaient avec quelle force ils avaient été entraînés jusque-là.

Enfin, le nègre s'arrêta sur le bord d'une falaise assez élevée, se pencha pour regarder, resta un moment, comme cherchant s'il ne se trompait pas, et, tournant vers moi son visage hagard, me dit : Il n'y a plus rien ; la case a été emportée.

Je m'approchai, et il me fit voir un plateau de vingt mètres carrés, qui s'élevait à sept ou huit mètres environ, au dessus du niveau de l'eau courante.

— C'était là qu'était la case, me dit-il, et il n'en reste plus rien que

quelques poteaux plantés en terre; tout a été entraîné. Et ces pauvres malheureux, où sont-ils?

Je le suivis par un sentier étroit, déchiré, encombré par la terre et les débris végétaux accumulés, mais dont la trace se retrouvait cependant, et j'arrivai au plateau où avait été la case de Saurin.

Lorsque je pus me retourner sur cet espace relativement étendu, je compris qu'on avait pu s'y construire une demeure, car il y avait une vue, réduite, il est vrai, mais pleine de charme pour un esprit rêveur... et désolé. Mais je compris aussi l'imprudence qui avait présidé à ce choix, lorsque je vis au-dessus, les herbes pendantes qui indiquaient que la masse des eaux avait dû passer par dessus tout cela et entraîner ce qu'elle rencontrait devant elle.

L'intérêt que m'inspirait la fin probable de cet homme que j'avais désiré revoir, quel que fût le sentiment qui me poussât vers lui, m'avait donné une force dont je ne me serais pas cru capable. Je descendis le cours de la rivière avec le nègre et ramassai çà et là, sur les branches et parmi les débris amoncelés des galets roulés par le torrent, des morceaux d'étoffe. Je m'attendais à chaque instant à trouver un cadavre.

Nous arrivâmes ainsi jusqu'au *Saut*, et, nous suspendant à des lianes que nous pensions être solides, mais au péril de notre vie certainement, nous jetâmes le regard dans la cuve de roches qui précède la cascade. Nous vîmes des planches arrêtées en travers et opposant à l'eau une digue qu'elle devait bientôt entraîner. C'étaient sans doute les débris de la demeure de Saurin. Nous ne trouvâmes pas de trace humaine.

Je me sentis la force de descendre tout le long de la Lezarde en suivant son cours, tantôt sautant sur les galets, marchant dans l'eau, m'accrochant aux lianes, glissant le long des falaises; j'en avais pris mon parti, je traversais les bassins tout habillé.

J'arrivai ainsi jusqu'au gué, sans avoir rien trouvé.

Je m'arrêtai là un moment pour regarder les ruines de la première demeure de Saurin. L'enseigne se balançait au vent sur sa tige de fer rouillée.

Là je pris un *gommier* et suivis les méandres de la rivière dans son cours tranquille, interrogeant tous les coins obscurs qu'elle présentait, sondant les palétuvins, dont les racines chevelues auraient pu si facilement retenir quelque chose. Je ne trouvai rien.

Seulement, à l'embouchure, l'eau de la mer, à cent mètres, au moins, était jaune et trouble, comme si on eût mis à découvert la vase qui s'y était amassée depuis des siècles peut-être.

On parla pendant quelque temps de cet homme mystérieux qu'on appelait le *Pirate*, de sa compagne plus mystérieuse, qui était pour les nègres un *Zombi*, on s'apitoya sur la fin probable des deux malheureux enfants, puis il n'en fut plus question. Excepté cependant quand un chasseur étranger au quartier remonte le cours de la Lezarde, ayant pour guide un braconnier des environs qui ne manque jamais de lui raconter sur le Pirate, sur la Zombi, sur les enfants, des choses infiniment moins vraisemblables que celles que je viens de rapporter.

Andersen est toujours à Sainte-Croix, à ce que m'écrit un de mes amis qui est allé charger des sucres à Christianstad, et auquel j'ai donné une lettre de recommandation pour cet hôte bienveillant.

Andersen s'est montré avenant, aimable, hospitalier pour mon recommandé, mais il ne lui a rien raconté.

Il est vrai que mon ami n'avait pas de patte d'albatros.

Mathieu Guesde.

Lettre de M. de Rességuier à M. Bignon, pour obtenir la régularisation de la Société dite des LANTERNISTES. — Lettres patentes pour l'érection de cette Société en Académie royale.

Tout le monde sait que l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* tire son origine de la Société des *Lanternistes*, ainsi nommée parce que ses membres tenaient leurs assemblées la nuit. Le *Cabinet historique* vient de publier dans sa livraison du mois de décembre 1864, deux documents fort curieux et fort intéressants, relatifs à la régularisation et à la constitution de cette Société. C'est, 1° une lettre du président à M. l'abbé Bignon; 2° la minute des Lettres patentes, accordées par le roi, à la date du mois de juin 1746, pour l'érection de cette Société en *Académie royale*. L'abbé Bignon, à qui la lettre est adressée, était bibliothécaire du roi, membre de l'Académie Française et de celle des Sciences. C'était un homme érudit, très-obligeant par caractère, et qui avait fait de sa maison le rendez-vous des savants et des artistes. La reconnaissance et l'amitié ont inspiré à Lamotte-Houdard l'épitaphe suivante qu'il a composée en son honneur :

Les sciences, les arts, lui dûrent des hommages;
Il en fut l'ardent protecteur ;
S'il fût né dans les premiers âges,
Il en eût été l'inventeur.

L'auteur de la lettre à M. Bignon, M. de Rességuier, président de la Société des *Lanternistes*, est l'ancêtre du comte Jules de Rességuier, du poète aimable dont la mort a laissé un si grand vide à l'*Académie des Jeux Floraux*. On voit par cette lettre qui a été trouvée dans les *papiers de l'abbé Bignon*, que la Société royale de Montpellier fit tous ses efforts pour empêcher le succès des Toulousains. Depuis 1706,

cette Société était identifiée, en quelque sorte, à l'Académie des Sciences de Paris, privilége qui la rendait fière, ombrageuse, jalouse de son rang, et elle entendait restreindre la Société de Toulouse à son sobriquet de Lanternistes. Le directeur du *Cabinet historique* fait ses réserves au sujet de la seconde pièce, les *Lettres patentes*. Il se peut, dit-il, « que ce ne soit pas la minute des lettres qui furent signées en juin 1746, et qui constituèrent en réalité l'Académie de Toulouse ; nous ne l'en publions pas moins comme pièce intéressante, car elle contient, avec les articles constitutifs, le nom des savants et érudits Toulousains, choisis par le monarque pour premiers titulaires de l'Académie (1). »

1. — M. de Rességuier a M. l'abbé Bignon.

(*Pap. de Bignon, IX corresp. f°* 12).

Rep. le 16 may 1735.

Monsieur,

Votre nom et le titre de Protecteur des Gens de lettres que vous vous êtes si justement acquis promettent un accueil favorable à tous ceux qui cultivent les sciences. Nous nous sommes réunis depuis six ans pour jetter les fondements d'une société destinée à faire fleurir les mathématiques et la physique. Notre modelle a été l'Académie royalle des sciences où vous présidez si dignement; et ses mémoires devenus par votre protection une école publique de ces sciences, nous ont épargné bien du chemin.

Les bontez de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleury, qui nous a permis de nous assembler et de donner au public nos premiers essais nous ont inspiré de suplier Sa Majesté de donner une forme régulière et permanente à notre Société en luy octroyant des Lettres patentes. Mais nous sommes menacez, Monsieur, d'une opposition de la part de la Société de Montpellier, qui, pour s'autoriser dans une démarche si singulière, a, dit-on, imploré votre protection.

(1) Le *Cabinet historique*, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, sous la direction de M. Louis Paris. Prix : 14 fr. par an, 10e année. Paris, rue des Grands-Augustins, 5.

Quoique nous soyons bien persuadez que votre amour pour l'avancement des sciences et votre équité vous auront engagé à accueillir la prétention de ces messieurs comme elle le mérite, puisqu'on y entrevoit plus de basse jalousie que d'amour du bien public, nous croirions manquer à ce que les sciences vous doivent, Monsieur, si nous avions continué à poursuivre notre demande des Lettres patentes sans vous rendre compte de ce qui se passe parmy nous et des motifs qui servent de fondement à notre placet.

Toulouze est la capitale du Languedoc ; elle a toujours été regardée comme la seconde ville du royaume, du moins l'est-elle par rapport aux sciences, puisqu'elles y ont toujours été honorées et cultivées, et qu'il en est sorti un grand nombre de savants. On a souvent tenté d'y former des sociétez de gens de lettres et il y en a toujours eu. L'Académie des jeux floraux s'y soutient avec éclat depuis quarante ans. Par rapport aux sciences mêmes, il s'est formé de temps en temps des Sociétés particulières qui n'ont pu s'y maintenir faute d'assez bons règlements. Enfin, Monsieur, nous nous assemblons depuis six ans sous de meilleurs auspices. Nos savants prennent tous les jours de nouvelles forces, et il y a tout lieu d'espérer que si le roy a la bonté de jetter sur nous un regard favorable, et de nous mettre au rang des corps légitimes, nôtre Société surpassera ce qu'on peut attendre d'une Société de Province.

Mais quel progrès peut-elle se promettre, Monsieur, si vous luy êtes contraire, si le souverain arbitre des sciences qui n'a ouvert la bouche jusqu'à présent que pour procurer leur avancement parle pour les anéantir et pour les proscrire? Cette crainte nous agite et nous jette dans l'abatement. Votre caractère, il est vray, Monsieur, nous calme et nous donne la confiance de nous ouvrir à vous, et cette confiance se fortifie lorsque nous envisageons les motifs que Messieurs de Montpellier allèguent : « Nous pourrons, disent-ils, briguer une association avec l'Académie royale dès que nous aurons obtenu des Lettres patentes, et c'est une distinction qu'ils ne pourront consentir de partager. » — Nous n'avons jamais eu cette pensée ; je ne sache même aucun de nos associez qui soit en relation avec quelqu'un de Messieurs qui composent l'Académie royale. Il seroit bien singulier que nous eussions cette ambition sans avoir eu l'honneur de solliciter votre protection! Comment penser, d'ailleurs, Monsieur, qu'une Société à peine formée s'élevât si haut, et que, tandis que nous sommes unique-

ment attentifs à aprendre la langue du païs, nous voulussions obtenir des honneurs et des distinctions dans l'empire des sciences! Ce n'est donc qu'un vain et faux prétexte dont ces messieurs ont voulu colorer une démarche dont ils sentent le vice et qui porte avec elle un air de basse jalousie dont ils ont été choqués les premiers.

Veuillez bien excuser, Monsieur, le détail dans lequel je suis entré. Je suis persuadé que vous ne désaprouverez point les motifs qui me font prendre la liberté de vous écrire. J'y joins avec votre permission l'envie de vous dire à vous même que je suis depuis longtemps, avec un parfait dévouement et un vray respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RESSÉGUIER,
Président au Parlement de Toulouze et
Président de la Société des Sciences.

A Toulouze, 8 may 1735.

Notre placet est entre les mains de M. le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat.

Lettres patentes d'érection.

Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et advenir, salut.

Les avantages considérables que la connoissance des sciences naturelles et les découvertes qu'on y a fait ont toujours procuré au public sont des puissants motifs qui, dans toutes les occasions, ont déterminé les roys nos prédécesseurs d'employer leur autorité et de donner une attention particulière pour les faire fleurir dans leur royaume, soit en favorisant les sçavans, soit en établissant des assemblées de gens de lettres, consacrés uniquement à l'étude de ces sciences; ces mêmes motifs nous portèrent à approuver le dessein que quelques sujets de notre bonne ville de Toulouse, unis par le gout pour les sciences et par l'amour pour le bien public, formèrent, en l'année 1729, de s'appliquer particulièrement à l'étude des sciences naturelles et de travailler de concert à rendre leurs études et leurs connoissances utiles à notre service, et profitables à leur patrie, et à leur permettre de continuer leurs assemblées, ce que nous avons

appris avec satisfaction qu'ils ont fait avec succès, et que cette première grâce a ranimé leur ferveur et leur zèle et les a engagés à redoubler leurs travaux et leurs recherches. La paix que nous venons de donner à nos peuples leur ayant paru une occasion favorable et un temps plus propre à cultiver les sciences, ils nous ont fait très-humblement représenter que le gout et les dispositions qu'on a toujours eu à Toulouse pour les sciences, et qui, même du temps des Romains, luy avoit acquis le nom de VILLE DE PALLAS, pourroient bien soutenir quelque temps la Société qu'ils ont formée, mais que n'ayant pas cette forme autentique et cette stabilité durable que la seule autorité du souverain peut donner, et qui est si nécessaire pour soutenir le zèle et le courage des sujets dans leurs travaux, il seroit à craindre que un dessein si louable et de si heureux commencements deviendroient inutiles : que, dans ce point de vue, ils ont fait don d'une somme capitale de 6,000 livres pour établir une rente perpétuelle de 300 livres, et ils se sont obligés de fournir annuellement une somme de 750 livres, devisible entr'eux par portions égales pour servir de fonds aux dépenses qu'il convient de faire, et ils nous auroient supplié de vouloir leur accorder notre protection royalle, en autorisant leur société par nos lettres patentes, et leur donnant des statuts qui leur servent de loy et de règle. — Et voulant être plus amplement informés de l'utilité que pourroit avoir l'établissement d'une telle Société dans notre ville de Toulouse, nous aurions ordonné à notre amé et féal le sieur de Saint-Maurice de Bernage, conseiller ordinaire en nostre conseil d'Etat, intendant en notre province de Languedoc, de nous donner son avis, lequel, en conséquence, nous auroit représenté que notre ville de Toulouse, capitalle de cette province, célébrée par les auteurs et fameuse depuis longtemps par le grand nombre des doctes personnages qu'elle a produit en toutes sortes de sciences, recevront un nouvel éclat, un avantage notable d'un établissement de cette espèce, si utile à la république des lettres et à la société générallc des hommes et digne de notre attention : que, dans cette grande ville, il se trouve beaucoup plus de personnes qu'il n'en est nécessaire pour composer une savante société, nous ayant indiqué à cet effet divers particuliers dont la capacité, prud'hommie, bonne vie et mœurs nous ont été par lui certiffiées, et voulant favoriser les progrès des sciences dans notre royaume et assurer à nos peuples les avantages qu'elles procurent :

A ces causes, et autres à ce nous mouvans, de notre certaine

science, plaine puissance et autorité royalle, nous avons estably et établissons par ces présentes, signées de notre main, dans notre dite ville de Toulouse, une assemblée de gens de lettres sous le nom de *Société royale des sciences*, que nous avons mis et mettons sous notre protection particulière, ainsy que l'Académie royalle des sciences, établie en notre bonne ville de Paris : laquelle société sera composée de deux sortes d'académiciens et d'élèves ; la première classe, de vingt-cinq personnes appelées *Associés libres* : la seconde, de dix-huit personnes appelées *Associés ordinaires*, divisée en six classes, et enfin de deux élèves pour chacune des six classes : — à quoy il pourra estre joint deux *Associés réguliers* et des *Correspondants*, le tout suivant et comme il est porté dans les statuts attachés sous le contre-scel des présentes, ayant pour cette fois seulement nommé pour remplir les places des vingt-cinq associés libres, savoir :

Le sieur de Nupces, président à mortier de notre Parlement de Toulouse.

Le sieur Caumets, écuyer, avocat en Parlement.

Le sieur Douvrier Paucy, écuyer.

Le sieur Rabaudy, notre viguier.

Le sieur Pardailhan, président aux enquêtes.

Le sieur marquis de Gardouch.

Le sieur Parana, conseiller au Parlement.

Le sieur Saint-Laurent, conseiller au Parlement.

Le sieur abbé Castin, conseiller au Parlement.

Le sieur Riquet de Bonrepaux, notre avocat général.

Le sieur Bousquet, conseiller au Parlement.

Le sieur abbé de Catellan, grand-chantre de l'église de Toulouse.

Le sieur comte de Carman (*sic*), maréchal de camp de nos armées.

Le sieur Soubeyran Deseaupou, avocat en Parlement.

Le sieur marquis de Puivert, conseiller au Parlement.

Le sieur Turle l'Arbrepin, proffesseur royal en droit.

Le sieur Coste, écuyer trésorier de la ville de Toulouse.

Le sieur comte de Fumel.

Le sieur marquis de Beauteville.

Le sieur de Niquet, président à mortier de notre Parlement de Toulouse.

Le sieur Baron d'Orbessan, président à mortier de notre dit Parlement.

Le sieur d'Aldiguier, écuyer.

Le sieur de Rességuier, conseiller au Parlement.

Le sieur marquis d'Esclignac.

Et le sieur de Paucy, écuyer.

Et pour remplir les places des dix-huit associés ordinaires qui doivent composer les six classes, trois mathématiciens s'appliquant à la géométrie :

Le sieur Borrust, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Le sieur Clapiès, proffesseur royal de mathématiques, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Le sieur Reynal, professeur de philosophie au collége de l'Esquille.

Trois s'appliquant à l'astronomie :

Le sieur Garipuy, avocat en Parlement, inspecteur des travaux de la province de Languedoc.

Le sieur Dufour, professeur de mathématiques.

Le sieur Marcourelle, avocat en Parlement.

Trois phisiciens :

Le sieur Planque, de l'Oratoire.

Le sieur marquis d'Aussonne.

Le sieur Ricaud, proffesseur de philosophie.

Trois anatomistes :

Le sieur Carrière l'aîné, chirurgien juré.

Le sieur Lapuyade, chirurgien juré.

Le sieur Cassales, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Trois chimistes :

Le sieur Sage, marchand apotiquaire.

Le sieur Dugay, docteur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Le sieur Caron ayné, marchand apotiquaire.

Et trois botanistes :

Le sieur Gouasé, proffesseur royal en médecine.

Le sieur Palmas, nostre ingénieur ordinaire.

Le sieur Meynard, docteur agrégé en la Faculté de médecine de Toulouse.

Recommandant à chacun des dix-huit Associés de présenter incessamment à la Société des sciences des élèves dignes d'y entrer, avons aussy nommé pour cette fois : — pour Associés réguliers.

Le père Durrant, jésuite, proffesseur royal de mathématiques.

Le père Meliton de Perpignan, capucin.

Nommons pareillement pour cette fois et sans tirer à conséquence, ledit sieur de Niquet pour président.

Ledit sieur Garipuy, pour directeur.

Ledit sieur Planque, pour secrétaire.

Et ledit sieur abbé de Catellan, pour trésorier, pour la présente année.

Permettons à tous lesdits Associez de s'assembler en tel lieu qu'ils estimeront le plus convenable, une fois chaque semaine et même plus souvent, quand ils le trouveront à propos, pour y traiter de ce qui peut tendre à la perfection de leurs diverses sciences ; faisant deffense à toutes autres personnes, sous quelque prétexte que ce soit, de former de pareilles assemblées, entendant que pour mieux conserver l'esprit des sciences et l'union d'étude, ils observent dans leurs assemblées particulières et publiques la plus parfaite égalité entre eux, sans distinction des rangs et des séances qu'ils pourroient prétendre ailleurs, en ne gardant d'autre ordre que celuy qu'ils ont observé jusqu'à présent, suivant l'ancienneté de leur réception ; ce qui sera observé de même à l'avenir : agréant et confirmant les statuts cy attachés sous le contrescel des présentes que nous avons fait dresser pour être par eux ponctuellement gardés ; ensemble l'acte de don fait par lesdits nommés, qui sera exécuté, et le fonds de 6,000 livres, employé à acquérir des rentes sur notre province de Languedoc : permettant au secrétaire de la Société d'expédier tous actes et certifficats nécessaires à toutes personnes qui auront intérêt d'en avoir ; pour raison de quoy ladite Société pourra prendre tel sceau et telle devise qu'elle avisera : pour le choix desquels sceau et devise notre Académie des inscriptions et médailles sera tenue de travailler sitôt qu'elle en sera requise par ladite Société : — permettons pareillement à ladite Société de se choisir dans la ville de Toulouse tel imprimeur et libraire qu'elle voudra, auquel en conséquence de ce choix nous ferons expédier tous priviléges nécessaires pour l'impression et vente de tous les ouvrages, mémoires et traités qui pourront être faits par lesdits associés, suivant les règlements par nous faits pour le fait de l'imprimerie et librairie dans notre royaume.

Si donnons en mandement, etc.

BIBLIOGRAPHIE.

I. La Thébaïde des grèves, reflets de Bretagne, Par Hip. de La Morvonnais (1).

Quand Horace ne permettait pas la médiocrité aux poètes, il faisait bien. Il y a, d'ailleurs, tant de poètes médiocres qui se passent de sa permission. Mais il élevait l'art à sa plus grande hauteur, il idéalisait le but à atteindre. Il ne voulait pas que la langue des dieux fût parlée par des auteurs vulgaires, et il chassait du divin sanctuaire tous les artistes faibles et incolores, tous ceux qui n'ont pas une personnalité puissante, dont le génie malheureux ne découvre pas quelque filon inconnu, et ne produit que des effets secondaires et médiocres.

C'est ainsi que notre sainte religion, en tendant sans cesse les efforts de l'homme vers la complète imitation des vertus d'un dieu incarné, élève nos âmes vers les sphères célestes, et nous enlève aux misères de ce monde pour nous appliquer constamment à la poursuite d'une perfection idéale.

Le législateur du Parnasse romain, reconnaissant cependant que les plus grands génies ont des défaillances, a voulu encourager les aspirations poétiques en posant quelques autres principes plus accessibles. Il reconnaît d'abord que le roi des poètes, Homère, est sujet à des éclipses, puis il pose la règle de bon sens qui doit servir de pierre de touche aux œuvres du génie :

> ..... Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis.

Il faut donc que les beautés de premier ordre abondent dans un poème, et que les taches y soient rares et clair-semées. C'est dire assez

(1) Paris, chez Didier, quai des Augustins.

que l'art ne pouvait être que l'apanage d'un petit nombre. Aussi, notre siècle compte-t-il à peine un ou deux vrais poètes, quoique jamais la diffusion de l'instruction n'ait produit autant de recueils de vers, d'odes, de drames, de poëmes et bouquets à Chloris qui s'appelle aujourd'hui *Elvire*. Ce n'est pas assurément que ces œuvres nombreuses soient sans mérite. La plupart se recommandent par des qualités de style, par de l'élégance, de la grâce ou de la force; mais aucune ne s'élève assez au-dessus du niveau général, et ne s'écarte assez des chemins battus, pour assurer à l'auteur une gloire que les siècles consacreront et que ratifiera la postérité. Hélas! combien d'ouvrages célèbres au moment de leur publication résisteront-ils à l'épreuve du temps! Combien de poëmes mis en vogue par des enthousiasmes d'école ou de camaraderie, sont en train de mourir tout doucement, du vivant même de leurs glorieux pères! Notre siècle en compte plus d'un qui a vu son étoile au zénith, filer et descendre rapidement dans les flots d'un oubli contemporain.

Le nouveau chantre de la Bretagne, M. de La Morvonnais, des œuvres duquel nous allons chercher à rendre compte aux lecteurs de la *Revue*, est-il un de ces auteurs hors ligne dont les compositions respectées par les siècles feront la gloire et l'orgueil de son pays? Assurément, non; mais, s'il occupe une place plus modeste, mérite-t-il au moins que la génération actuelle feuillette son œuvre douze ou treize ans après la mort de son auteur, et est-il certain que les amis des lettres y rencontrent un cachet particulier et une valeur spéciale qui les indemnisent de la perte du temps consacré à sa lecture? Assurément, oui. M. de La Morvonnais a eu, selon nous, ce rare bonheur d'être profondément sensible au sentiment des choses vraies de la nature, à la grandeur du spectacle de la mer de Bretagne, sur les bords de laquelle sa vie entière s'est écoulée. Il a, de plus, comme un vrai Breton, adoré vivement le dieu de ses pères, et son génie simple et triste a trouvé des accents dignes et élevés pour chanter la vie rustique, la mer et les saintes croyances du christianisme.

Tout est du domaine de la poésie. Ce ne sont pas seulement les princes et les reines, les grands crimes et les grands exploits, l'encyclique du Pape ou cette guerre impie dans laquelle on extermine depuis plusieurs années des millions d'hommes *blancs* pour savoir si quelques milliers de *noirs* seront esclaves ou seront libres; les choses vulgaires ont leur poésie, et elles ont donné naissance à bien des chants ingénieux depuis le *Lutrin* et *Vert-vert* jusqu'à nos jours; mais, il faut le dire, la campagne, la vraie campagne, ses travaux, les

détails de la vie agreste, les mœurs, les préjugés des champs ont encore trouvé chez nous bien peu de poètes, de grands poètes, qui les aient célébrés dignement. L'antiquité savait chanter la nature, il faudra que nous y venions. Le village a des sources de poésie auxquelles les artistes éminents devront bientôt se désaltérer, car la vie des grandes villes devient impraticable pour tout ce qui n'est pas dans le commerce ou dans l'industrie. Les anciennes familles amoindries par le partage incessant des fortunes entre leurs descendants, par les exigences du luxe hors de proportion avec le prix des produits qu'elles récoltent, sont forcées de battre en retraite et de se réfugier dans leurs manoirs où l'existence est à moindres frais. Elles y passent dix et onze mois de l'année. Leur séjour prolongé, élevant le niveau de l'éducation autour d'eux, y crée des besoins intellectuels qui bientôt voudront être satisfaits. N'avons-nous pas déjà de grands auteurs qui ont entrepris cette noble tâche de réconcilier notre poésie royale avec les humbles détails de la vie des champs? George Sand, dans quelques romans d'un simple et chaste mérite, ne l'a-t-elle pas abordée franchement? Vraiment, oui; mais les autres ouvrages brillantés de l'illustre écrivain font qu'on n'a pas trop pris au sérieux ce pastoral et ces idylles, et qu'on les considère plutôt comme effets recherchés de style que comme inspiration directe. *Lélia* et *Léone-Léoni* nuisent à *la petite Fadette* et au *Meunier d'Engilbaut* ?

Voici d'autres œuvres en prose, mais toutes littéraires, qui commencent à donner satisfaction à ces besoins des intelligences vouées aux champs, et qui s'y sentent transplantées avec amour. Lisez les œuvres du frère et de la sœur de Guérin, ces deux amis de M. de La Morvonnais, qui parlent de lui avec la plus profonde estime et la plus vive admiration. N'êtes-vous pas touché des détails naïfs de ces nouvelles existences, de ce mélange pratique et senti du rustique et de l'idéal, si séparés l'un de l'autre jusqu'à nos jours? Peut-on voir, sans une émotion nouvelle, Descartes aux mains de Mlle de Guérin, pelant ses pommes de terre et soignant la soupe qui trotte sur le feu, en même temps qu'elle lit et médite le *Discours sur la méthode* ?

C'est à cette classe de penseurs vraiment champêtres qu'appartient M. de La Morvonnais. Les simples habitudes de la vie des campagnes lui sont familières; il les aime et en parle simplement, sans périphrases ni antithèses. La Bretagne est sa patrie; et, dans la Bretagne, un vallon, près du hameau de Saint-Iacut, habité par quelques pêcheurs et qui dépend de la commune de Saint-Potan. C'est le val de l'Arguenon. La mer, la grande mer vient battre les pieds du bois qui lui sert de limite. L'Océan, les dunes, le château en ruine de Gilles de Bretagne, voilà

les grands spectacles qui ont donné à La Morvonnais ses premières impressions. C'est là qu'a commencé sa vie, là qu'elle s'est écoulée ; c'est là que la mort est venue le trouver, en 1853, après un séjour de cinquante-un ans, interrompu seulement par quelques voyages à Paris, où il s'était mis en rapport avec plusieurs célébrités de la première moitié de notre siècle.

Aussi, comme il aime son pays. Les moindres sentiers lui en sont familiers; il a toujours sous les yeux la dentelure des côtes qui le défendent contre l'Océan. C'est là qu'il promène incessamment ses rêveries en causant avec le recteur de la paroisse, ou avec le pâtour qui lui parle éternellement de ses moutons et de Dieu.

C'est que le poète breton est animé d'une foi ardente. Il a eu ses jours de doute et de défaillance, et le ciel aussi s'est voilé pour lui. Mais il est revenu aux naïves croyances de son enfance religieuse, et il y est revenu avec une ardeur de néophyte. L'idée du Christ domine partout dans son livre; elle apparaît à toutes les pages. C'est plus que de la piété, c'est de la dévotion. Les titres de ses pièces de vers témoignent de ses constantes préoccupations. L'une est intitulée : *Mon Dieu, je viens à toi ;* une autre, *Cantique dans le bois.* Puis viennent : *Pâques, Le presbytère, Rêverie pieuse, Hymne, Noël, Soupirs vers la foi, La foi, Dévotion, Pensées d'un soir des morts, Croyances.*

Après la campagne, après Dieu, la mer est l'autre source des inspirations de La Morvonnais. Toutes ses pensées sont imprégnées d'eau de mer. Pas une pièce où les vagues n'apparaissent sous un aspect ou sous un autre. L'auteur se promène, en rêvant, le long des grèves dont il s'est fait une *thébaïde.* Il monte les rampes de granit qni mènent aux hameaux dispersés le long des bords escarpés de sa rude patrie. C'est là que vivent, pensent et parlent tous les acteurs des drames simples qu'il raconte avec infiniment d'art et de naturel : les petits pâtours et les pauvres pêcheurs qui habitent autour de son manoir. Voyez donc comme ces deux sources d'inspiration, Dieu et la mer, se marient gravement dans ses chants ; comme tous les horizons s'élargissent quand on les contemple avec lui du haut du ciel ou du haut des falaises. Les poëmes de La Morvonnais en reçoivent une grandeur imposante. On y entend éternellement les longs mugissements de la vague. La tristesse des pensées de l'auteur, et la tournure rêveuse de son génie augmentent l'effet de ses marines et la mélancolie de ses tableaux. Son livre semble écrit dans un cloître, au bord de quelque rivage désert par un doux religieux qui ne connaît de ce monde que son église et la plage. La Bretagne, la mer et Dieu, sont à peu près les trois seules cordes de la lyre du poète. De là, un peu

d'uniformité dans les conceptions, de vague et d'indécis dans les contours, à cause de l'étendue et de l'infini du sujet qu'il tourne et retourne éternellement avec la grave monotonie du flux et du reflux du grand Océan.

Pourtant, deux auteurs en renom ont eu une influence notable sur le talent de M. de La Morvonnais. Ce sont Sainte-Beuve, à qui il a dédié une pièce du 3e livre de la *Thébaïde*, un peu faite avec la négligente prétention du patron, et Victor Hugo. Nous allons montrer quelques-unes de leurs traces dans ses ouvrages. Elles nous feront percevoir dans la lecture de certaines compositions un écho bien net des luttes littéraires du romantisme contre le classique dans les années qui précèdent 1830. Les puérilités des écoles font sourire à distance. Nous sommes déjà si loin de ces grands conflits ! Il y a dans la *Thébaïde des Grèves* un sonnet, intitulé : *L'Anse de Vauvert*, qui n'a pas de date, mais au front duquel celle de 1827 ou 1828 s'écrit d'elle-même, tant l'enjambement d'un vers sur l'autre y est pratiqué avec affectation et recherche. On pense aussitôt à ce parti pris du romantisme de rompre la cadence des vers français et de renverser coûte que coûte la pompeuse harmonie de notre alexandrin, sans songer que pour éviter une faute on tombe dans un vice, quand on manque de tact littéraire et de sens poétique.

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Non seulement Sainte-Beuve avait été un des plus rudes à l'attaque de l'hémistiche, mais il avait aussi essayé, en vertu du même système préconçu, de prosaïser la poésie. Dans une foule d'œuvres où ne manquent ni le nombre ni la grâce des pensées, sous prétexte de simplicité et de naturel, il ravale la langue des dieux et la plie à un caquetage familier et terre-à-terre. Sa muse un peu froide et vieillotte est en douillette et en pantouffles. Il est arrivé à Alfred de Musset de nous montrer la sienne en chemise ; mais sa muse est une bacchante chiffonnée, souple et nerveuse, jeune et étincelante qui bondit sur les brillants sommets du Pinde, semant les rubis et les étoiles, et agitant ses grelots d'or pour réveiller les sens d'un peuple hébété par le tabac et blasé par l'aveugle abus des jouissances sensuelles. Son exemple dangereux a fait dévier plus d'un jeune talent fasciné par cette poésie débraillée du maître. On a cru sur l'écorce qu'il suffisait d'être sans culotte pour devenir l'Apollon du Belvedère. Pourtant, autre chose est la nudité, autre chose la simplicité. Il y a bien souvent plus de prétention et d'impertinence dans cette familiarité

affectée que dans un style trop pompeux et châtié. Il faut une mesure que les grands maîtres seuls ont l'art de rencontrer et qu'ils dépassent même encore fort souvent; et, ma foi, défaut pour défaut, je préfère la manière du grand siècle à l'ignoble et lourde exhibition de *Saltabadil* et de *Don César*, de *Don Raphaël* et des *Filles de Marbre*, avec ou sans camélias.

Je cote à grief à M. de La Morvonnais cette recherche affectée de simplicité et de sans-façon. C'est évidemment chez lui un vice d'école, une inoculation de Sainte-Beuve. Ce parlage incolore n'était pas dans son génie grave et élevé. Il me semble qu'il s'est fait violence pour être vulgaire. Une pièce qui est pleine de détails charmants, intitulée le *Petit Pâtour*, commence par une de ces malencontreuses inspirations :

Et tandis que dormait notre douce malade,
J'allai le long des mers *faire une promenade.*

On serait tenté, à la lecture de cette lourde entrée en scène, d'envoyer l'auteur se promener tout seul, si l'on s'arrêtait là; mais on continue, et l'on a raison, car voici les vers qui suivent, ils ont de la grandeur sauvage :

Et le ciel était pur; mais notre vieux château
Tourmenté par les vents grondait aux bords de l'eau;
Car le vent emportait l'armure granitique
Du géant, pièce à pièce, et sa ceinture antique.
De rage et de douleur le guerrier mugissait,
Et le vieil Océan à ses pieds bruissait.
C'était une harmonie à faire pleurer l'âme
Et trembler à la fois.....

Cette même affectation de simplicité conduit l'auteur à des trivialités et à des négligences regrettables, témoins ces vers :

Des paysans Bretons, je dirai les chaumières,
Et sans rien négliger *de tous leurs alentours.*

Un peu plus loin, on lit dans la même pièce:

Au logis des aïeux *après* maintes années
Le pèlerin retourne. Il croit ouïr des pleurs.
Le *paysage* est doux *après* des destinées
Qui l'ont porté parmi tant d'errantes douleurs.

L'empreinte de Victor Hugo sur M. de La Morvonnais se révèle, au contraire, par la dureté des formes et la recherche de l'abstrait. L'abstrait tue la poésie, essentiellement amie de la vie et de l'action. Il a fini par étouffer le génie dramatique de Victor Hugo qui, de nuages en rocailles, est descendu d'*Hernani* aux *Burgraves*. L'allure était lourde et dogmatique dans *Gomez de Silva*; mais Dona Sol, Hernani et Don Carlos vivaient encore à la rigueur; au contraire, les héros du Rhin sont pétrifiés et ne pivotent plus dans leurs burgs, qu'à l'état de système et de sentences. Paix à leurs cendres !

J'ai fini par rire d'un bon rire en lisant dans La Morvonnais ce vers bizarre :

Je m'arrêtai pensif dans le silencieux.

Mais voici du Victor Hugo, moins vague et plus souple; c'est dans la pièce, intitulée : Le *Vieux Conteur* :

Et je leur dis : Enfants, vous offensez les cieux ;
Toute vieillesse est sainte. Il faut à l'homme vieux
Des respects comme au *mur* qui croule.
N'arrachez pas la pierre au coin des bastions ;
Laissez la fleur au *mur* qui sous les tourbillons
S'envole en poussière et s'éboule.
Toute vieillesse est chère au dieu des malheureux,
Elle est comme l'enfance. Un appui vigoureux
Est bien nécessaire à votre âge.
Laissez le vieux lion paisiblement mourir,
Et n'approchez de lui que pour le secourir ;
Jeune, il avait un grand courage.

Malgré la raideur et l'uniformité de ces strophes, malgré la négligence du style, ces vers ont une valeur. Elle serait plus grande, selon moi, si M. de La Morvonnais n'avait pas eu ces souvenirs et ces préoccupations d'école et s'était franchement livré à la poétique mélancolie qui fait le fonds de son talent. Cette part faite à la critique, il reste à notre auteur un cachet particulier et une valeur intrinsèque qui l'élèvent à un rang distingué parmi les auteurs de notre époque.

La pièce intitulée *Mon Dieu, je viens à toi*, est d'une grande douceur. C'est une composition charmante, qui pourrait peut-être avoir plus d'onction, mais tout imprégnée de poésie locale. *La Semaine-Sainte aux campagnes* est délicieuse. C'est la meilleure et la plus vivante du recueil. L'harmonie y est d'une simplicité moins prétentieuse et d'un

style moins saccadé et plus coulant. Que de vers heureux sont semés çà et là dans la pièce posthume intitulée *Le vieux Canot* :

Les logis s'égayaient au retour des bateaux.

Plus loin :

Le pain qui pour le pauvre est chose peu certaine.

Plus loin encore :

Et l'Océan mêlant sa voix à la prière,
Incliné sur son livre, il cheminait longeant
(Homère l'aurait dit) Thétis aux pieds d'argent.

Dans la pièce posthume, intitulée : *Le Retour au château des aïeux*, quel charme et quelle douce émotion ! Le style et la pensée y sont encore un peu tourmentés ; mais que de qualités heureuses pour couvrir ce léger défaut !

La généreuse terre de Bretagne a engendré bien des célébrités littéraires. Lesage et René Le Pays, Duval et Lamennais, Fréron si mal mené par Voltaire, tant d'hommes et de femmes illustres dans les lettres. Elle a eu ses poètes modernes, Brizeux, Turquety ; j'en passe et des meilleurs ; mais aucun n'a jeté sur elle plus d'éclat que La Morvonnais. Je ne veux pas comparer Turquety à M. de La Morvonnais qui lui est bien supérieur. Tout le mérite de Turquety consiste dans une foi vive et dans un style assez pur ; du reste ses ouvrages ne présentent rien de saillant, et ses éternelles homélies ne sont que des amplifications de rhétorique et n'ont aucun cachet de nouvelleté ; mais comparons Brizeux à La Morvonnais. Le poète de la *Thébaïde des grèves* a plus d'un point de contact avec le chantre des Bretons. Tous deux, en effet, se sont inspirés des mêmes usages, du même sol, de la même mer et des mêmes horizons. Tous deux visent au style simple et familier ; ils aspirent à être aussi peu majestueux que possible, et pourtant quelles profondes dissemblances ! L'âme de La Morvonnais est plus mélancolique, sa piété plus austère ; il a moins de variété, plus de raideur et d'abstraction. Sa poésie est élevée, mais nuageuse. Brizeux, au contraire, est plein de fougue et de vive allure. Ses personnages vivent. Il a la passion des lieux. Tous les hameaux de la Bretagne trouvent place dans ses chants. Ses héros se battent, font l'amour, dansent et voyagent. Sa muse est tapageuse autant que topographique. Les sites se multiplient ; il tient à nous faire connaître tous les recoins de sa chère patrie. Il pourrait au

besoin remplacer Malte-Brun. Nous allons de Scaer à Concarnau, des îles Glenau et des roches de Penn-Mann à Audierne, de Carnac à l'île de Sein, de Morlaix à Quimper et dans toute la Cornouaille. Brizeux décrit avec affection les coutumes, les costumes, les mœurs et les superstitions des vieux Bretons.

Au contraire, La Morvonnais ne fait qu'effleurer la partie matérielle de son cher entourage. Il est tout spiritualiste et se livre sans fin à la vague contemplation et à sa propre anatomie psychologique. C'est un pélican solitaire qui nourrit ses lecteurs du sang qui coule de ses blessures intérieures, en jetant à travers l'espace, du haut de ses falaises, quelques cris déchirants et tristes. La Morvonnais appartient à l'école des Lackistes anglais. Lui-même, dans la pièce intitulée *Dispersion*, se donne comme étant des leurs. Il a toujours les pieds dans les flots comme le courlieu, pauvre oiseau dont le nom revient si souvent sous sa plume, parce que sa douceur, son isolement et sa tristesse semblent résumer la patrie aux yeux du barde de la Bretagne. Chacun voudra lire les pages rêveuses du penseur pieux et solitaire du val de l'Arguenon. C'est le poète des mauvais jours de la vie. Il console et soutient sans égayer. Il a des chants pour toutes les douleurs, et de grandes espérances à opposer à tous les désespoirs. Le Christ d'une main, la lyre de l'autre, il vous place continuellement en face des destinées futures, seule chose qui lui apparaisse toujours distinctement parmi les misères de son existence et les brumes mélancoliques de son éternel Océan. C'est, du reste, ce qu'il vous avait dit tout d'abord par le titre même de son œuvre : *La Thébaïde des grèves.*

P. S. — Tandis que j'écrivais ainsi, au courant de la plume, cette appréciation sommaire des œuvres de M. de La Morvonnais, sa fille, Mme de La Blanchardière, entrevue il y a quinze ans par Maurice de Guérin dans une station au val de l'Arguenon, succombait à 32 ans, à la fleur de l'âge, au moment du plus grand épanouissement de la gloire posthume de son père. Maurice de Guérin avait écrit en parlant d'elle : « Un enfant qui s'appelle Marie, comme sa mère, et qui » laisse, comme une étoile, percer les premiers rayons de son amour » et de son intelligence à travers le nuage blanc de l'enfance. »

Hélas ! elle avait tenu tout ce qu'elle promettait alors, et s'était vouée avec un soin pieux à recueillir les fruits épars des inspirations de son père. Puisse l'hommage tardif que je rends à la *Thébaïde* la consoler et la rafraîchir dans sa vie d'outre-tombe, et que le rayon de gloire brillant par ses soins sur la mémoire de son père soit la digne récompense de son dévouement filial !

II. Les Folles brises, par Ferd. Boudet.

Voici un autre livre charmant, recouvert d'un papier jaune très-coquet. C'est un recueil de vers intitulé *Folles brises*, de M. Ferdinand Boudet. L'auteur doit avoir un adorable défaut ; il doit être très-jeune encore, et il s'est passionné à la lecture d'Alfred de Musset. Il a été séduit par ce laisser-aller du maître, et il a cru sur l'étiquette du sac qu'avec un peu d'imagination, de facilité et de sans-façon, on pouvait faire fortune en littérature et que les succès étaient de droit pour les beaux cavaliers qui chiffonnaient la collerette des muses. Heureux âge ! J'honore tout ce qui tient la plume et qui poursuit une idée sans cure ni souci des préoccupations d'argent ou de mercantilisme. Loin de moi le désir de décourager un généreux esprit qui se consacre au culte de l'art. Mais l'auteur des *Folles brises* montre déjà trop d'heureuses qualités pour ne pas comprendre à la réflexion, qu'une doublure de Musset lui-même ne saurait réussir ; que sa manière excentrique et brillante, dangereuse pour l'écrivain original, n'a plus que des inconvénients chez ses copies ; qu'il faut créer un genre conforme à son génie, trouver des voies nouvelles, et, pour cela, travailler beaucoup, produire peu, renouveler incessamment son capital intellectuel qui se dépense vite la plume à la main ; qu'on ne peut compter pour quelque chose en poésie que quand on a procuré à ses lecteurs des jouissances d'un ordre original, et qu'il vaut mieux pour sa gloire tendre ses voiles au souffle inspirateur et voguer selon ses forces, que de se faire remorquer piteusement en donnant de droite et de gauche sur des écueils que côtoie audacieusement un brillant pyroscaphe.

A. Villeneuve.

III. Histoire des plantes, par Louis Figuier, ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse (1).

Au mois de décembre de chaque année, la librairie Hachette publie un nouveau volume de science populaire, dû à la plume attrayante et facile de Louis Figuier, et illustré de magnifiques vignettes, qui lui

(1) 1 vol. grand in-8°, accompagné de 415 vignettes. Paris, 1865, chez L. Hachette, et chez les principaux libraires des départements. Prix, 10 fr.

prêtent un charme tout particulier. De là est résultée l'habitude d'offrir, en cadeau d'étrennes à la jeunesse, les beaux volumes illustrés de cet auteur fécond qui a entrepris de faire aimer à notre jeune génération la science et la nature.

Il y a deux ans, M. Louis Figuier publiait ce beau livre : *La Terre avant le déluge,* dont nous avons entretenu nos lecteurs, et qui fut tout une révélation pour les gens du monde, en leur dévoilant, pour la première fois, la véritable histoire de la terre et de ses premiers habitants, en montrant, par une suite de tableaux originaux, l'aspect de la nature vivante pendant les diverses et longues périodes qui ont précédé l'apparition de l'homme. L'année dernière, M. Figuier faisait paraître : *La Terre et les Mers* ou *description physique du globe.* Après avoir décrit la terre primitive, il expliquait les merveilles et les grands spectacles du globe actuel ; après un livre de géologie populaire, il nous donnait un traité de géographie physique, amusante et instructive au plus haut degré, s'il faut en juger par le succès vraiment sans précédent qui a accueilli ce dernier ouvrage.

Cette année, M. Louis Figuier nous fait connaître les *plantes.*

On a publié, jusqu'à ce jour, bien des ouvrages de botanique élémentaire ; on a essayé plus d'une fois d'exposer avec simplicité les principes et les faits dont cette science se compose. Mais il est certain qu'aucune tentative de ce genre n'a encore pleinement réussi, et que le jeune homme ou la jeune fille qui désirent s'initier à la connaissance des plantes, que les pères de famille ou les instituteurs qui veulent mettre entre les mains de leurs enfants ou de leurs élèves, un livre de botanique, à la fois élémentaire et correct au point de vue de la science, sont dans l'impossibilité de satisfaire à ce désir.

C'est qu'il est, en effet, bien difficile de présenter à la fois avec le charme littéraire et la précision scientifique, l'histoire des végétaux. Il faut, pour remplir cette tâche ardue, un esprit depuis longtemps rompu aux difficultés de l'exposition scientifique, habitué à donner à son langage ces tours ingénieux qui font entrer sans effort, dans l'esprit du lecteur, les principes de la science, grâce aux ressources variées de l'imagination et du style.

C'est là ce qui explique le succès avec lequel M. Louis Figuier a rempli la tâche difficile qu'il s'était imposée. Grâce à lui, nous avons enfin une botanique élémentaire, un véritable traité simple et précis de la connaissance des plantes. Désormais pour s'initier avec agrément, sans fatigue et sans ennui, à la science des végétaux, il suffira de s'adresser au nouvel et curieux ouvrage dû à la plume de notre infatigable savant.

Le caractère fondamental de cette *Histoire des plantes*, c'est d'être, avant tout, une œuvre très-scientifique par le fond, de donner sur la botanique les notions les plus exactes et les plus rigoureuses. C'est ce qu'ont déjà reconnu les maîtres de la science, les botanistes de nos Facultés et de l'Institut. En présentant récemment à l'Académie des sciences l'ouvrage de M. Figuier, M. de Quatrefages insistait sur ses qualités véritablement scientifiques, et il ajoutait que M. Duchartre, dont le nom est si connu des botanistes, avait donné sa pleine approbation à la manière dont cet ouvrage a été exécuté.

Les qualités scientifiques n'excluent pas, dans l'*Histoire des plantes*, l'intérêt et les grâces du style, familiers à l'auteur; et c'est précisément ce mélange de science rigoureuse et de charme littéraire, qui fait le caractère propre et assure le succès de cette œuvre nouvelle de M. Figuier.

L'auteur explique, lui-même, en ces termes, le but qu'il s'est proposé en écrivant cette *Histoire des plantes* :

« Notre but, dit-il, a été de réduire la botanique à ses faits et à ses principes essentiels, de la dégager des détails dont elle est surchargée dans la plupart des livres qui servent, dans les Facultés et les Ecoles, à l'exposition de cette science. Nous avons voulu inspirer à nos jeunes lecteurs une juste admiration pour la toute puissance et la bonté de Dieu, mais une admiration raisonnée, fondée sur la connaissance réelle de ses œuvres. Aussi nous sommes-nous appliqué à donner des notions précises, à exposer rigoureusement l'état présent de la science des végétaux. C'est ainsi, par exemple, que nous avons cru devoir insister sur une partie de la botanique entièrement négligée jusqu'ici dans les ouvrages élémentaires, et totalement ignorée des gens du monde : nous voulons parler des Cryptogames (Algues, Mousses, Champignons, Lichens et Fougères). Les botanistes modernes ont fait dans la classe des Cryptogames des découvertes vraiment étonnantes, qui ouvrent à la science et à la philosophie des horizons imprévus. C'est ce qui nous a engagé à développer avec quelque soin cet ordre original de faits.

» Bien que condensé en un seul volume, l'ouvrage que nous présentons à la jeunesse, embrasse le tableau complet de la botanique. Si nous n'avons approfondi aucune des grandes divisions de cette science, au moins figurent-elles toutes dans notre cadre. De cette manière, ceux de nos lecteurs qui voudront pousser plus loin leurs études, seront préparés à aborder toutes les parties de la science des végétaux. Notre intention, on le sait, n'est pas de composer sur chaque science des traités complets, mais seulement de donner une idée

exacte des principes de cette science, afin de mettre le lecteur en état de consulter plus tard avec fruit les ouvrages spéciaux. Ce que nous voulons, c'est préparer à l'étude des livres de nos savants, c'est inspirer le désir de compléter dans les véritables traités, les simples notions scientifiques que nous nous efforçons de présenter avec méthode et clarté.

» L'*Histoire des plantes* se divise en quatre parties :

» 1° L'*Organographie* et la *Physiologie des plantes*, comprenant la description des organes essentiels qui entrent dans la composition des végétaux, et l'exposé des fonctions qui s'exécutent par l'intermédiaire de ces organes.

» 2° La *Classification des plantes*, c'est-à-dire le développement des principes sur lesquels repose la distribution des végétaux en groupes particuliers.

» 3° Les *Familles naturelles*. Nous avons choisi 45 familles parmi les plus importantes à connaître. Après avoir décrit avec soin une plante prise comme type de la famille, nous citons les espèces les plus connues appartenant à ce groupe naturel, ce qui nous permet de donner l'idée d'un nombre considérable de végétaux usuels.

» 4° La *Géographie botanique*, c'est-à-dire la distribution des plantes à la surface du globe, selon les lieux où on les rencontre.

» Ce cadre embrasse, on le voit, le cercle entier des études qui composent la science des végétaux. »

Nous n'avons rien dit encore des nombreuses vignettes qui accompagnent ce volume. C'est pourtant là un de ses principaux attraits. Dans l'*Histoire des plantes*, le crayon de l'artiste vient à chaque instant au secours de la plume de l'écrivain, et l'on ne saurait croire à quel point la description de chaque plante et de ses organes, gagne en clarté et en intérêt par ce précieux complément.

Tous les dessins qui accompagnent cet ouvrage sont nouveaux : aucun n'a été emprunté à des publications anciennes ; de là leur frappante originalité. Ce qui donne une garantie précieuse de l'exactitude de la valeur de ces belles illustrations, c'est qu'elles émanent d'un homme de l'art. L'auteur de ces dessins est M. Faguet, préparateur du cours de botanique à la Faculté des sciences de Paris, qui a su très-heureusement, comme le dit l'auteur dans sa *préface* « combiner dans cette œuvre le sentiment de l'artiste et la précision du savant. »

En résumé, l'*Histoire des plantes* nous paraît digne de toutes les recommandations. Aucun ouvrage ne saurait être présenté avec plus de confiance aux jeunes gens, comme aux jeunes filles. Nous ne

devons pas manquer de dire, en effet, que l'auteur n'oublie jamais qu'il parle à la jeunesse. Il cherche toujours, dans les études et les spectacles naturels qu'il fait passer sous ses yeux, à lui faire admirer et bénir la toute puissance de Dieu.

Il nous reste à dire que l'*Histoire des plantes* sort des presses de M Ch. Lahure, et que, par la beauté de l'exécution typographique, par la perfection du tirage, ce livre est un de ceux qui feront le plus d'honneur à cette imprimerie.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 22 décembre. — Présidence de M. Filhol.

M. le président met sous les yeux de l'Académie le fragment d'un crâne humain trouvé par M. le vicomte de Sambucy-Luzençon dans une caverne du Larzac. C'est un maxillaire supérieur dont la forme a paru assez remarquable à MM. le docteur Pruner-Boy et Lartet, qui l'ont examiné avec attention, pour qu'ils aient exprimé le désir d'être autorisés à le faire mouler. Un exemplaire en sera déposé par eux dans les galeries du Museum à Paris, et un autre dans les collections de la Société d'anthropologie.

Cette mâchoire est remarquable en ce qu'elle présente un cas de prognatesme si prononcé, qu'il devait donner à la physionomie de l'homme à qui elle appartenait, une assez grande ressemblance à celle d'un singe : ce qui, pour le dire en passant, n'indique pas le moins du monde que l'homme est un singe perfectionné, comme l'ont dit aussi les deux savants que nous avons nommés.

M. de Sambucy, avec une générosité qui l'honore, a bien voulu disposer de cette pièce en faveur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse. M. Filhol propose à l'Académie de se joindre à lui pour remercier M. de Sambucy.

Cette proposition est adoptée.

M. Barry signale à l'Académie la découverte d'une mosaïque gallo-romaine, trouvée récemment à quelque distance de la petite ville de

Valentine, dans les substructions d'un ancien édifice connu, dans le pays, sous le nom du prieuré. Cette mosaïque, assez étendue et d'une conservation remarquable à ce qu'il paraît, est à fond uni, comme la plupart des mosaïques que l'on rencontre de loin en loin au pied des Pyrénées ; mais elle est encadrée de grecques élégantes qui s'appuient aux angles sur des vases de couleurs variées assez élégamment assorties.

Rien ne prouve, comme l'ont supposé quelques savants locaux, que cette mosaïque ait servi de base à une riche villa gallo-romaine, et que cette villa ait appartenu au préfet Nymphius dont une inscription métrique, encastrée longtemps dans les murs de l'église, nous a conservé le nom et l'histoire, mêlée, à ce qu'il paraît, à des événements politiques d'une certaine importance ; mais elle confirme, ce que nous savions déjà par beaucoup de découvertes de genres très-différents, que le vicus de Valentine était, à l'époque romaine, un centre de population plus considérable et probablement plus riche que beaucoup d'autres villages, situés, comme lui, dans la haute vallée de la Garonne.

M. Brassinne, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire sur la *Théorie des équations numériques*. Il établit d'abord une formule fondamentale, de laquelle il déduit presque tous les théorèmes connus. Sa méthode s'applique sans peine à la résolution générale des équations des quatre premiers degrés. L'auteur démontre, par des procédés particuliers qui dispensent de longs calculs, la série d'Euler, qui est le développement en série que fournit la méthode d'approximation de Newton, la périodicité de la racine carrée réduite en fraction continue, etc.

Ce travail a été présenté à l'Académie comme une étude de l'ouvrage de Lagrange, ayant pour titre : *Résolution des équations numériques*.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN ARNOULT.

Séance du 29 décembre 1864. — Présidence de M. NOULET.

M. Tillol, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire sur les *coordonnées quadrilitères*.

Dans ce système de coordonnées, souvent employé par les géomètres de l'Allemagne et de l'Angleterre, un point de l'espace est déterminé par sa distance aux quatre faces d'un *tétraèdre de référence*.

L'introduction d'une quatrième variable conduit à des équations

homogènes qui présentent une grande symétrie, et amènent souvent de nombreuses simplifications dans les calculs.

Dans ce Mémoire, M. Tillol expose les principes de la théorie nouvelle, et il en fait des applications aux problèmes fondamentaux relatifs à la ligne droite et au plan. Il fixe la signification des constantes introduites dans les équations, et il montre, par quelques exemples, les simplifications que cette méthode, peu à près inconnue en France, peut introduire dans la solution d'un grand nombre de questions.

Le Mémoire est suivi de la comparaison de la théorie des *coordonnées quadrilitères* avec celle du centre des *moyennes distances*. On reconnaît sans peine, dans plusieurs équations, l'interprétation concrète de résultats obtenus par *Mœlius* et *Fuerbach* dans plusieurs questions de statique.

Ce travail sera complété par l'application de la même théorie, à l'étude des surfaces du 2e ordre, et à l'exposition de quelques-unes de leurs propriétés.

Le secrétaire perpétuel
GATIEN-ARNOULT.

Séance du 5 janvier 1865. — Présidence de M. FILHOL.

M. le Dr Armieux, appelé par l'ordre du travail, lit un Mémoire *sur la ville de Rome envisagée au point de vue médical.* Après avoir donné une idée de l'état de l'instruction primaire et secondaire dans la ville éternelle, il s'occupe de l'Université de la *Sapienza*, où il existe cinq Facultés, pourvues de 54 chaires, occupées par 45 professeurs titulaires et 9 suppléants, dont 17 ecclésiastiques et 37 laïques.

La Faculté de médecine distribue l'instruction théorique et pratique aux élèves dans 19 cours professés, tant à l'Université que dans les principaux hôpitaux. Ceux-ci sont nombreux. M. Armieux décrit chacun d'eux, leur distribution intérieure, le cubage des salles, le nombre et le genre des maladies qui y sont traitées, le régime alimentaire auquel les malades sont soumis, les moyens thérapeutiques appliqués dans les diverses affections; il indique les améliorations à introduire et la mortalité pour chaque catégorie de malades.

Ensuite, M. Armieux dit un mot des bibliothèques et des collections scientifiques, où les étudiants vont compléter leur instruction théorique. Il fait connaître les diverses institutions du corps médical à Rome : les *condotti* ou médecins cantonnaux créés depuis le siècle

dernier, et la Société de secours mutuels des médecins de Rome, qui date de 1850; les Académies littéraires et scientifiques; enfin, les publications périodiques destinées à résumer le mouvement scientifique de la ville éternelle.

Dans la 2e partie de son travail, M. Armieux s'est proposé d'étudier le climat de Rome et les diverses influences météorologiques et saisonnières qui produisent les maladies. Il consacre un chapitre aux causes des fièvres à Rome et dans l'*Agro-Romano*, et il reproduit ici la théorie qu'il a développée dans son Mémoire *sur les marais souterrains*.

Après avoir donné des notions sommaires sur la nature des produits alimentaires en usage à Rome, sur les eaux potables, les eaux minérales, etc. ; après avoir jeté un coup-d'œil sur la voirie et les causes d'insalubrité qui sont nombreuses à Rome, M. Armieux énumère les maladies qui sévissent sur la population indigène et sur les étrangers. Il divise les maladies en endémo-épidémiques et en sporadiques. Les premières se subdivisent elles-mêmes en climatiques, en miasmatiques et en composées, ces dernières résultant de la combinaison des deux types précédents.

Les maladies sporadiques sont envisagées selon qu'elles sévissent sur la population résidante ou sur les militaires de l'armée d'occupation. Une statistique exacte des affections observées sur les soldats français, est mise en regard du nombre et de la gravité des mêmes affections régnant sur l'armée en France.

En résumé, le travail de M. Armieux contient des aperçus et des documents nouveaux sur une ville intéressante à tant de titres. Il permet, en outre, d'apprécier à leur juste valeur les doctrines médicales qui ont cours à Rome, et la pratique des médecins de ce pays, qui sont, comme partout, les promoteurs des idées de progrès et d'investigation sérieuse dont le but est de soulager l'humanité et d'améliorer le sort des masses.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN-ARNOULT.

MOLIÈRE A BORDEAUX.

COMÉDIE ÉPISODIQUE, EN DEUX ACTES ET EN VERS, PAR M. HIP. MINIER.

* *
*

La direction théâtrale qui vient de succomber s'était proposé de faire représenter une pièce de circonstance pour fêter le 243e anniversaire de la naissance de Molière. Ce que Toulouse n'a pu faire, Bordeaux l'a fait. Une comédie épisodique, en deux actes et en vers, intitulée : *Molière à Bordeaux,* a été jouée sur son Théâtre Français, le 14 janvier dernier, avec un succès complet, et le nom de l'auteur, M. Hipp. Minier, a été proclamé au milieu des plus vifs applaudissements. La presse bordelaise, grande et petite, a été unanime à louer la pièce; plusieurs journaux de la capitale en ont parlé avec éloges, *Le Petit Journal,* entre autres, par la plume d'un des critiques les plus écoutés, M. Ch. Monselet. *Jérôme Cassolard* et *Le Legs du Colonel* avaient commencé la réputation de M. Hipp. Minier comme poète dramatique, *Molière à Bordeaux* vient de la confirmer et de l'étendre. — L'intrigue est des plus simples : pendant son passage à Bordeaux, en 1648, Molière voit éclater une émeute populaire, produite par la famine, et qui pourrait bien être fatale au gouverneur de la province, le duc d'Epernon. Celui-ci léger, insouciant, plus occupé de souffler à Molière sa maîtresse, Madeleine Béjart, que de satisfaire aux légitimes réclamations du peuple, veut obliger Molière à jouer; mais le grand poète s'y refuse tant que les Bordelais n'auront pas de pain. Le Duc est obligé de céder, et de faire droit aux révoltés. L'auteur n'a, comme on le voit, inventé le sujet de sa pièce que pour mettre en lumière le cœur bon et compatissant de Molière. Cette comédie, dans laquelle deux scènes empruntées, l'une au *Dépit amoureux,* l'autre au *Misanthrope,* sont fort habilement encadrées, est principalement remarquable par le style. Nos lecteurs en jugeront par l'extrait suivant. L'auteur suppose que Molière vient de faire jouer sans succès sa première pièce, une tragédie, *la Thébaïde.* Il est battu, et sa maîtresse, la Béjart, l'engage à laisser le genre tragique pour le genre comique :

. . . . . .

A toi, la Comédie!.. elle te tend les bras...
Prends son masque et son fouet; tu les illustreras...
Souveraine, elle livre à ta veine féconde
Les vices, les travers, le cœur humain .. le monde!

MOLIÈRE.

Mais le monde à mon cœur inspire le dégoût;
La force y fait la loi, l'injustice est partout.
Je ne puis fréquenter ni la cour ni la ville,
Sans y trouver matière à m'échauffer la bile.
Ma raison se récrie aux choses que je vois,
Quand ce n'est pas l'honneur qui se révolte en moi!
Que de fois, indigné de ce que j'entends dire,
Pour ne me point fâcher je m'efforce de rire !..

MADELEINE BÉJART.

Ris donc... mais sur la scène où tes plaisants pinceaux
Deviendront la terreur des fourbes et des sots...
Les répréhensions sont des armes usées;
Il faut livrer le vice aux publiques risées,
Si l'on veut que le vice expire sur-le-champ.
Insensible à la voix du remords, le méchant
Devant la raillerie avec effroi recule :
On veut être mauvais, mais non pas ridicule!
Ris donc... et, salué par tous les nobles cœurs,
De ton siècle, en riant, tu châtîras les mœurs...
Va, crois-en la Grésinde (ainsi que l'on me nomme),
L'œil d'une femme est prompt à lire dans un homme;
Le génie aisément se révèle à l'amour;
Je t'aime... et te juger fut l'affaire d'un jour.
Ton esprit soucieux, qui lui-même s'observe,
Ta bile qui déborde en satirique verve,
Ton courage debout devant la vérité,
Ton visage éloquent, ton geste médité,
L'ironie aiguisant ses traits dans ton sourire,
A mon œil exercé cela pourrait suffire,
Si j'ignorais encor tes comiqnes essais,
Pour voir en toi l'honneur du Théâtre-Français!

MOLIÈRE.

Malheureuse... tais-toi!... Tu vas me faire croire
Au laurier populaire, au génie, à la gloire!

MADELEINE BÉJART.

Je veux te faire croire à toi-même.

MOLIÈRE.

Oh ! mon Dieu !
Je sens mon cœur brisé; ma cervelle est en feu...
Ah! que sortira-t-il de ce brûlant délire ?

MADELEINE BÉJART.

Des chefs-d'œuvre.

MOLIÈRE.

Grésinde !

MADELEINE BÉJART.

Il te suffit de rire
Pour t'immortaliser.

MOLIÈRE.

Je rirai.

MADELEINE BÉJART.

Mais il faut
Rire pour faire rire, en public... et tout haut.

MOLIÈRE.

Eh bien ! soit... Est-ce donc chose si difficile
Que de rire aux éclats d'un bourgeois imbécile,
Qui, singeant au rebours l'homme de qualité,
Travestit la noblesse en plate vanité?
Faut-il de grands efforts pour livrer au sarcasme
L'amour chez un barbon, luttant avec un asthme?
Le jargon précieux d'un tendron suranné?
Les impromptus moisis d'un rimeur forcené ?
La jactance d'un fat affichant sa maîtresse?
Les soupirs onctueux d'une prude en détresse?
La soif du gain, qui fait de l'avare un fripon ?
L'impertinent orgueil d'un auteur en jupon ?
Je rirai de ceux-là, je rirai de bien d'autres...
De vous, qui d'Esculape homicides apôtres,
Assassinez en règle, armés publiquement
Du droit de l'ignorance et de l'entêtement !
De vous qui, saintement, convoitez notre femme;

Qui nous déshonorez... pour le bien de notre âme ;
Et, mains jointes, d'un air confit en oraison,
Dans l'intérêt du ciel, pillez notre maison !...
Oui, marchands d'antimoine, oui, pieux hypocrites,
J'égalerai mon rire à vos puissants mérites.
Il réserve à vos fronts de suprêmes pâleurs...
Mais que ce rire-là me coûtera de pleurs !

MADELEINE BÉJART.

Poquelin !

MOLIÈRE.

Va, je sais où conduit la satire,
Et quel profit toujours l'honnête homme en retire.
Le pédant effronté, l'hypocrite hideux
Ne pardonnent jamais à qui fait rire d'eux ;
Le ridicule aboie à l'auteur qui le joue,
Et le vice, en passant, le salit de sa boue !...
Mais nul homme ne vient au monde, sans avoir
Sa mission... La fuir, c'est faillir au devoir !
Peut-être que sans toi j'eusse oublié la mienne.
Merci !... De ton amour que la force me vienne !
Car le théâtre aussi peut avoir son martyr :
J'ai besoin d'être aimé pour savoir mieux souffrir !

CHRONIQUE.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

PREMIÈRE LECTURE. — M. MUSSET : **La Cigale et la Fourmi.**

Conformément à ce que nous avions annoncé, les lectures publiques du soir ont commencé au Capitole, à Toulouse, le samedi, 14 janvier. Quoique cette soirée ait été une des plus mauvaises de la saison, que des rafales de pluie et de vent aient fait craindre pour le succès de la séance, il s'est trouvé, à l'heure marquée, une société nombreuse, choisie ; et, surprise agréable ! plusieurs groupes de dames émaillaient l'intérieur de l'enceinte réservée.

M. le Dr Musset avait été chargé d'inaugurer les Conférences.

Tâche difficile, dans une ville où il y a des cours de Faculté professés par des hommes qui sont les lumières de l'enseignement; tâche délicate, parce qu'une institution nouvelle est toujours accueillie avec prévention; qu'il y a, par conséquent, quelque risque à se présenter le premier sur la brèche, et à livrer au hasard la réputation la mieux établie. M. Musset n'a pas été arrêté par ces considérations; il a pris son parti en brave, et s'est dévoué pour l'œuvre des Conférences avec l'intrépidité du joueur qui joue son *va-tout* sur une carte.

Le sujet de la leçon d'ouverture était la fable de La Fontaine, *la Cigale et la Fourmi*, à étudier à un double point de vue, scientifique et moral. M. Musset a déployé beaucoup de science et de talent dans le développement de son sujet; et si la doctrine qu'il a soutenue n'a pas été du goût de tout le monde, elle a été, du moins, la preuve d'une grande indépendance d'esprit chez le professeur. Pour nous, nous aimons qu'on s'affirme; qu'on mette de sa personnalité dans ses paroles comme dans ses actes, au lieu de se traîner sur les traces battues et de se faire son jugement avec le jugement d'autrui. Ainsi, M. Musset, à l'encontre de l'opinion la plus généralement reçue, a attaqué La Fontaine et comme naturaliste et comme moraliste. Il lui a adressé le reproche d'ignorance pour avoir fait de la Cigale un insecte *frugivore*, tandis qu'elle ne se nourrit que de sève et de rosée, et d'avoir dit qu'elle avait été demander un grain de mil à la Fourmi, qui ne pouvait lui en donner, parce qu'elle est *carnivore*. M. Musset est entré, à cette occasion, dans les détails les plus curieux et les plus intéressants sur les mœurs de la Cigale et de la Fourmi, et nous avons appris de la bouche du professeur bien des choses que nous ignorions.

Nous admettons donc que La Fontaine s'est trompé; mais, en prendre prétexte pour condamner sa fable, nous ne saurions suivre M. Musset jusque-là.

Une distinction importante que M. Musset a négligé de faire, c'est la différence qui existe entre les mœurs réelles des animaux et les mœurs de convention. Quelle que soit la latitude qu'on accorde aux poètes, il ne faut pas qu'ils aillent jusqu'à prêter aux animaux des mœurs de convention qui s'écartent trop des mœurs réelles. La Fontaine a pu dire : « Deux *pigeons* s'aimaient d'amour tendre. » Il n'eût pas dit avec le même sentiment de la vérité : « Deux *renards* s'aimaient d'amour tendre. » Mais, avec le rigorisme de M. Musset, bien des expressions, bien des comparaisons, empruntées aux mœurs des animaux, et passées dans la langue, devraient être effacées du

vocabulaire usuel, comme n'étant peut-être pas toujours en parfait accord avec la science. Ainsi, on dit et on répète à tout instant : « Sourd comme une bécasse, léger comme une caille. » Il n'est pas que M. Musset lui-même n'ait eu souvent l'occasion d'appeler quelqu'un de ses élèves : « Tête de linóte. » Est-il bien vrai que la bécasse soit sourde, que la caille et la linote soient plus étourdies que d'autres oiseaux de leur espèce ? A ce compte, il faudrait réformer la langue. Mais, pour en revenir à La Fontaine, est-il bien vrai qu'il soit aussi ignorant que M. Musset veut bien le dire ; et plusieurs de ses fables ne sont-elles pas regardées, au contraire, comme des traités complets d'histoire naturelle?

M. Musset ne s'est pas montré moins rigide sur le côté moral des fables de La Fontaine. Il n'a voulu voir dans *la Cigale et la Fourmi* qu'une leçon d'égoïsme. Expliquons-nous.

Dans toute fable, la morale est ou exprimée ou sous-entendue. Elle est exprimée, toutes les fois que l'auteur a craint quelque méprise ; elle est sous-entendue, lorsqu'elle ressort trop évidemment pour qu'on puisse s'égarer. N'est-ce pas le cas de la fable qui nous occupe ? La Fontaine assurément n'a pas voulu nous donner pour règle de conduite l'exemple de la Fourmi, et nous dire que, lorsqu'on nous demandait un service, nous devions non seulement le refuser, mais le refuser brutalement et avec ironie. La pensée de l'auteur est tout autre. Ce qui ressort de sa fable c'est une leçon d'ordre et de prévoyance. Il nous apprend que si nous ne savons pas régler notre vie, faire des économies lorsque nous en avons les moyens, nous recueillerons plus tard, aux heures de détresse, les fruits de notre imprévoyance, et que, — l'expérience du monde le prouve, — nous ne trouverons que des cœurs durs et des refus blessants, lorsque nous irons demander quelque allégement à nos besoins. Quand La Fontaine nous dit ailleurs : « La raison du plus fort est toujours la meilleure, » a-t-il voulu subordonner le droit à la force ? Assurément, non. Dans la fable, sur laquelle M. Musset a plus particulièrement insisté :

> Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde,
> On a souvent besoin d'un plus petit que soi,

M. Musset a cru prendre encore La Fontaine en flagrant délit d'égoïsme. Nous croyons que M. Musset est dans l'erreur.

« La fable, a-t-on dit, est une comédie à cent actes divers. » Le fabuliste, comme le poète dramatique, ne nous trompe que pour mieux nous instruire. Il ne nous dit pas : « Voilà la morale du

monde, suivez-la, » mais plutôt : « Imitez ce qui est bien, n'imitez pas ce qui est mal :

Ici paraît l'agneau timide,
Victime d'un loup ravisseur ;
Cette scène est pour l'homme avide
De l'innocent lâche oppresseur.
Là, jouet de la flatterie,
Un corbeau gémit, mais trop tard.
Combien de sots dans ma patrie
Sont dupés par plus d'un renard !
Tantôt un baudet ridicule
Fait le brave ; il respire et siéges et combats.
« C'est moi que l'on a peint dans ce plaisant Hercule ; »
Se dit plus d'un poltron tout bas.

Un de nos confrères de l'*Illustration du Midi* a terminé ainsi l'appréciation qu'il a faite de la leçon dont nous parlons : « M. Musset s'est rangé parmi les ennemis de La Fontaine, et s'est trouvé ainsi être du même avis que Rousseau et Lamartine (1). »

On s'est étonné, il est vrai, de l'admiration médiocre que professe M. de Lamartine à l'endroit de La Fontaine. Nous avons cherché à nous en rendre compte, et nous croyons en avoir donné le véritable motif, à cette place, il y a quelques années (2). « M. de Lamartine, disions-nous, a horreur de l'obscénité. Il ressent une répulsion instinctive pour les ouvrages où les auteurs se sont laissés aller au mépris et à l'ironie des choses graves, l'amour, la beauté, la religion, les mœurs, et ont profané leur génie dans ces poésies renversées qui placent l'idéal en bas, au lieu de le laisser où Dieu l'a placé, dans les hauteurs de l'âme et dans les horizons du ciel. Evidemment, il n'a vu dans La Fontaine que le conteur, et le conteur lui a fait oublier le fabuliste. M. de Lamartine pousse le scrupule, tant il y a d'honnêteté, de moralité, de chasteté dans ses sentiments, jusqu'à condamner le *Lutrin* de Boileau, parce que son cœur alarmé voit dans ce badinage une pente fatale qui doit conduire d'autres poètes aux plus graves excès. » — Nous n'insisterons pas davantage.

Où donc notre honorable confrère de l'*Illustration du Midi* a-t-il vu que J.-J. Rousseau était ennemi de La Fontaine ? mais pas du tout, mais nulle part. Il blâme l'habitude de faire apprendre aux enfants

(1) *L'Illustration du Midi*, n° du 22 janvier.

(2) Voir tome V de la *Revue* : *Du jugement de M. de Lamartine sur La Fontaine et sur Dante.*

les fables de La Fontaine parce qu'elles dépassent trop la portée de leur intelligence. Mais il ne va pas plus loin. Voici , au reste, le passage de l'*Emile* :

« Emile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, *toutes naïves, toutes charmantes* qu'elles sont ; car les mots des fables ne sont pas plus les fables, que les mots de l'histoire ne sont l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants? Sans songer que l'apologue en les amusant les abuse, que séduits par le mensonge ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter. Les fables peuvent instruire les hommes, mais il faut dire la vérité nue aux enfants. Sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever. — On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait pis encore, car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. »

Et, à l'appui de son opinion, J.-J. Rousseau analyse quelques fables, celles que l'auteur semble avoir faites spécialement pour les enfants, et démontre qu'un enfant ne les entend point, parce que, quelque effort qu'on fasse pour les rendre simples, l'instruction qu'on en veut tirer force d'y faire entrer des idées qu'il ne peut saisir, et que le tour même de la poésie, en les lui rendant plus faciles à retenir, les lui rend plus difficiles à concevoir, en sorte qu'on achète l'agrément aux dépens de la clarté. Et il termine par cette réflexion :

« Composons, Monsieur de La Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère de ne pas me tromper sur leur objet. Mais, pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart ; que, dans celles qu'il pourra comprendre, il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon (1). »

Nous ne voyons rien dans ce jugement qui soit hostile à La Fontaine, et notre honorable confrère s'est évidemment trompé.

Mon cher Musset, je n'ai pas mis de cérémonie avec vous. Je vous ai dit franchement mon opinion. « L'amitié, comme me l'écrivait hier votre illustre compatriote, M. Minier , en me faisant l'honneur de

(1) *Emile*, liv. II.

m'adresser sa comédie de *Molière à Bordeaux*, l'amitié se prouve par la critique et non par les éloges. » Mais, pour n'être point d'accord avec vous dans votre jugement sur La Fontaine, vous n'en êtes pas moins à mes yeux, comme aux yeux du public qui vous l'a bien prouvé par ses applaudissements, un savant distingué, un maître sûr, dévoué, intelligent, sur qui les familles seront toujours heureuses de se remettre du soin d'élever leurs enfants.

DEUXIÈME LECTURE. — M. ROZY : **Eugénie de Guérin.**

L'inauguration des Conférences s'était faite sous le patronage de la Charité. Une légère rétribution avait été prélevée à la première leçon ; à la seconde, l'entrée était libre ; aussi n'était-ce plus une réunion ordinaire, mais une affluence, comme on en rencontre rarement, et telle qu'on s'est vu dans la nécessité de refuser l'entrée à un grand nombre de personnes. C'en est fait : le succès des Conférences est assuré. Les dames se sont mises de la partie, — nous en avons compté près de cent à cette séance, — et ce que les femmes ont consacré par leur présence, devient bientôt une affaire de mode.

Il faut reconnaître que le sujet de la leçon et le nom du professeur étaient bien faits pour justifier un tel empressement. M. Rozy, le brillant professeur d'Economie politique de notre Faculté de Droit, devait parler d'une femme ; non d'une héroïne de roman, d'un de ces êtres imaginaires, violents et tragiques, tels qu'il en sort du cerveau de nos auteurs les plus renommés, mais d'une femme qui a vécu près de nous ; que les élans de son cœur et de son imagination portaient vers le monde, et qui lui a préféré une vie simple, partagée entre les soins vulgaires du ménage, et les aspirations les plus élevées de l'âme ; d'une femme douée d'un cœur aimant jusqu'à la passion, et qui a concentré sur son frère et sur Dieu, les ardeurs et les enthousiasmes de son amour ; qui a versé, jour par jour, les épanchements de son cœur dans des lettres et dans un journal intime, écrit d'un style exact, où respirent, avec un vif sentiment de la nature, la sensibilité la plus exquise, la force morale la plus énergique, l'abnégation la plus résignée et la plus touchante ; d'une femme obscure et ignorée pendant sa vie et que la gloire a prise sur ses ailes après sa mort ; qui a laissé pour toujours son empreinte personnelle sur la trame de la vie ; dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches et les écrits dans toutes les mains ; d'Eugénie de Guérin, enfin, née

en 1805, au Cayla, près de Gaillac, presque aux portes de Toulouse, et décédée le 31 mai 1848.

C'est à faire revivre cette figure poétique, un peu mystique peut-être, que s'est appliqué M. Rozy dans la Conférence du 21 janvier. Il devait rechercher dans le *Journal* et dans les *Lettres* d'Eugénie de Guérin les sentiments, les facultés, les tendances et tous les traits particuliers et saillants, pour en former le portrait fidèle de cette noble créature. Cette étude exquise et délicate qui n'a aucune affinité avec la matière ordinaire de l'enseignement du jeune professeur d'Economie politique, offrait par cela de grandes difficultés.

Mais il est des natures heureusement douées qui ne se confinent pas dans une spécialité, qui ne s'immobilisent pas sur un des échelons de la science, et qui les montent et les descendent tous avec une égale facilité. M. Rozy est de ce nombre; il a raconté la vie d'Eugénie de Guérin dans un récit abondant, nourri de faits et d'idées, entremêlé d'anecdotes et coupé par des citations. Peut-être a-t-il manqué quelque chose pour l'exactitude et la fidélité du portrait ; peut-être le professeur a-t-il trop insisté sur quelques points et pas assez sur d'autres; peut-être aurait-il trouvé à citer, dans les lettres d'Eugénie de Guérin, à l'époque du mariage de son frère et dans celles qui ont suivi sa mort, des passages où éclatent avec le plus de force sa sensibilité profonde, l'élévation de ses sentiments, et l'énergie de son âme, soutenue dans les rudes épreuves de sa vie par la grandeur de sa foi. Malgré ces réserves, nous aimons à constater que M. Rozy a obtenu un vrai succès. Parlant d'une femme, c'est aux femmes qu'il s'est plus particulièrement adressé; et elles lui ont prouvé par leurs applaudissements qu'elles comprenaient tout ce qu'il y avait souvent de fin et de délicat dans ses appréciations.

TROISIÈME LECTURE. — M. MOLINIER : **Excursion dans le Sahara algérien.**

M. Molinier, fils du savant professeur de Droit criminel à notre Faculté de Droit, devait faire les honneurs de la troisième Conférence. L'affluence n'avait pas diminué, et c'est à un auditoire nombreux qu'il s'est adressé. M. Molinier est docteur médecin. Il était attaché à l'hôpital militaire de Batna, à 120 kilomètres de Constantine, en qualité d'aide-major, lorsqu'il reçut de l'intendant de la division sa nomination de médecin de l'ambulance expéditionnaire qui devait

partir le 15 novembre 1855 de Boussada pour Tuggurt : expédition toute pacifique, qui avait pour but l'exploration d'un pays encore peu connu. Le commandant en chef était le général Desvaux. L'armée expéditionnaire formait deux colonnes. Celle de Boussada, dont M. Molinier faisait partie, était sous la conduite du colonel Pein, et avait pour mission de visiter l'oued R'rir; la colonne de Batna devait explorer l'oued Souf. L'une et l'autre devaient se rejoindre à Tuggurt, après avoir séjourné dans les différentes oasis. Le sujet de la lecture était fourni par les souvenirs de cette expédition que M. Molinier a suivie, monté sur un petit cheval barbe, jeune et vigoureux alezan, qui l'a servi à merveille pendant toute la durée de la campagne.

M. Molinier a commencé sa lecture par quelques détails géographiques. Il a rappelé que l'Algérie se divise en deux régions distinctes, le Tell algérien (*Tellus*) ou pays des céréales, et le Sahara algérien ou pays des dattes; que le Sahara, compris entre le petit Atlas et le grand Atlas, s'étend, sur une largeur de 200 lieues environ, de l'empire du Maroc à la Tunisie; que sa végétation est à peu près nulle dans la plaine sabloneuse, que ce n'est qu'autour des oasis qu'on la trouve; qu'à l'époque des équinoxes, les vents, celui d'ouest surtout, sont d'une extrême violence, qu'ils soulèvent des tourbillons de sable qui obstruent l'entrée des oasifs et les engloutissent quelquefois; que ces sables proviennent de la grande désagrégation des silex et des calcaires compactes qui recouvrent la terre au sortir de l'Atlas; qu'ils forment des ondulations qui ressemblent aux vagues de la mer, et sont tellement mouvants que les chevaux y enfoncent jusqu'aux genoux. Quant à l'opinion de Strabon qui compare le Sahara à la peau fauve et tachetée de la panthère, M. Molinier pense qu'il serait plus exact de le comparer à un archipel dont les îles seraient représentées par les oasis. Il ne partage pas l'opinion des écrivains qui ont supposé que le Sahara était le bassin desséché d'une mer intérieure; car on n'y a jamais rencontré de fossiles ou de débris d'animaux marins, et ce n'est que par l'immense étendue de l'horizon qu'on trouve une ressemblance entre la mer et le désert : horizon indéfini, qui fatigue et attriste la vue par son uniformité.

Après quelques notions ethnographiques sur les deux races, les Arabes et les Berbères, qui s'y trouvent mélangées, M. Molinier nous a raconté son voyage de Batna à Boussada, point de ralliement avant d'entreprendre l'expédition. La distance à parcourir est de 55 lieues. De Batna, dont la conquête est due au duc d'Aumale et ne remonte pas au-delà de vingt ans, on passe par Biskara et Lambessa, deux

centres commerciaux très-importants de la province de Constantine, Lambessa surtout, abritée derrière la grande chaîne de l'Aurès et ou fut fondé temporairement, en 1848, un pénitencier pour les condamnés politiques. Enfin, les troupes expéditionnaires au nombre de 800 hommes, suivies de 300 chameaux et d'un fort convoi de mulets arabes pour les bagages, se mirent en marche, le 15 novembre 1855, se déroulant comme un serpent, à travers les dunes de sable.

Après quinze jours de marche et de stations sur la lisière du Sahara, la colonne s'est dirigée vers le sud, sur la ligne des oasis de l'oued R'rir. M. Molinier s'est attardé à décrire ces oasis, où il paraissait se complaire; il a expliqué, — un peu trop en détails peut-être, — le forage, le cuvetage et le curage des puits artésiens, si nécessaires dans ces régions pour suppléer à l'insuffisance de l'eau fournie par les puits ordinaires. Un mois après le départ de Boussada, l'armée arrivait à Tuggurt, ville située à l'extrémité sud-ouest d'une oasis qui ne compte pas moins de quatre cent cinquante mille palmiers.

Dans la relation de cette expédition pacifique, M. Molinier a fait preuve assurément d'un fonds riche de connaissances et d'un grand talent d'observation. Il nous semble cependant qu'il a manqué quelque chose à toute cette science, la vie. La nature, sous quelque aspect qu'elle s'offre à nous, ne saurait se passer de la présence de l'homme, et il était absent des tableaux qu'on nous a décrits. Pourquoi avoir supprimé la partie anecdotique qui tenait si bien sa place dans la première relation que M. Molinier avait publiée de son voyage? Il valait mieux ajouter à celle-ci et retrancher d'un autre côté. M. Molinier a fait le contraire. Qu'on le sache bien : l'auditoire nombreux auquel on s'adresse dans les conférences, demande avant tout qu'on le récrée, — disons mieux, — qu'on l'amuse; et rien n'est plus propre à établir une communication intime entre l'orateur et ceux qui l'écoutent que les faits où la personne de celui qui parle est en jeu, et M. Molinier en avait une foule à nous raconter sur les mœurs et les habitudes des populations qu'il a visitées.

Une dernière observation. L'assemblée a paru s'étonner de la persistance de M. Molinier à revenir sur les puits artésiens. C'est qu'elle ne comprenait pas, — et il fallait lui faire comprendre, — que le forage artésien avait été l'affaire capitale de l'expédition et notre plus grand moyen de civilisation; qu'en apportant aux tribus du désert cette découverte de la science moderne, on renouvelait, comme a dit l'orateur, le miracle de Moïse; qu'en leur donnant l'eau on leur donnait la fécondité; qu'en fertilisant leurs terres incultes, on fixait au sol ces tribus errantes, on les rendait sédentaires, on

les relevait de l'obligation d'aller s'approvisionner dans le Tell. M. Molinier improvisait, et nous croyions à tout moment qu'il allait s'arrêter pour expliquer son insistance; car, a-t-on dit avec raison, c'est surtout dans ces moments-là que l'orateur qui improvise doit se plier à tous les accidents, n'en être ni ému ni déconcerté, et se relever avec avantage par une vive répartie, tout en maintenant sa position. M. Molinier n'y a pas songé, et nous le regrettons, parce que la savante étude qu'il avait préparée n'a pas eu tout le succès qu'elle méritait et que nous aurions désiré.

* *
*

L'Académie des Jeux Floraux a tenu, le 22 janvier, une séance publique, pour la réception de M. de Roquemaurel.

M. Du Gabé a ouvert la séance par l'éloge de M. Adolphe de Puybusque, dont M. de Roquemaurel venait occuper la place. La vie de M. de Puybusque avait été fort remplie et fort agitée. Elle s'était passée dans les fonctions publiques, dans la presse, dans les voyages, et elle en avait souffert toutes les vicissitudes. Le principal titre littéraire de M. de Puybusque était une étude comparée de la littérature espagnole et de la littérature française, qui, couronnée d'abord, sous forme de discours, par l'Académie française, fut reprise en sous-œuvre par l'auteur et atteignit les proportions de deux volumes in-8°.

M. Du Gabé a reproduit sous une teinte délicate et cependant fermement accusée les traits de M. de Puybusque, dont il avait partagé les opinions politiques et qu'il avait connu dans l'intimité pendant leur collaboration commune à la *Gazette du Languedoc*.

M. de Roquemaurel, ancien capitaine de vaisseau, nouveau Mainteneur, s'est levé ensuite pour lire son remerciement. Un marin à l'Académie des Jeux Floraux, c'est assez original; mais l'Académie, qui ne se pique guère d'originalité en littérature, se pique parfois d'en mettre beaucoup dans le choix des personnes qu'elle appelle dans ses rangs. Le nouveau membre n'est pas pour la faire avancer dans la voie du progrès. Ses théories sur l'art en sont la négation. Nous pardonnons à M. de Roquemaurel de ne pas avoir le sentiment de ce que l'Ecole romantique a infusé de sang généreux et de vie nouvelle à des théories qui tombaient de décrépitude. Retenu sur des plages lointaines, il n'a pas été témoin, comme nous, du réveil des esprits; il n'a pas assisté aux luttes ardentes de la Restauration, qui, quoi qu'on en dise, ont tourné au profit des arts et des lettres. Mais se retrancher dans le XVIIe siècle, et ne vouloir pas en sortir; condamner à peu

près tout ce qui s'est fait depuis, hormis quelques œuvres, dont on devine aisément les auteurs, sans que nous ayons besoin de prononcer leurs noms ; mais demander sérieusement si ce n'est pas un sacrilége de toucher à la langue, comme si les langues n'étaient pas sujettes, comme toutes les choses humaines, à l'instabilité. L'honorable académicien, si fort sur les classiques, aurait-il donc oublié ce passage d'Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere*, etc. ? Ces idées ont lieu de surprendre de la part d'un esprit aussi distingué. Car le discours du récipiendaire n'est pas un discours ordinaire. Écrit avec rondeur et sur un ton de franchise qui n'est pas déplaisant, il a duré plus d'une heure sans fatiguer un instant l'attention.

Les principes du nouvel académicien ne pouvaient passer sans contrôle. Le président de l'Académie, M. Rodière, en a redressé plusieurs avec une verve, une chaleur, un feu qui ont transporté l'assemblée. Jamais la parole du savant professeur n'avait eu autant d'éclat. C'est qu'on n'est jamais plus éloquent que lorsqu'on est fortement convaincu.

*
* *

L'Académie des Jeux Floraux doit, dans sa séance particulière du 3 février, combler les vides que la mort a faits dans son sein, et procéder au remplacement de MM. de Tauriac, de Castelbajac, Lamothe-Langon et Salvan. On assure que les deux premiers fauteuils sont réservés à M. de Rémusat et à Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne. Ces choix surprendront beaucoup de monde, mais personne peut-être autant que les hommes honorables qui en sont l'objet. L'Académie recherche le prestige, elle aime à s'abriter sous de grands noms. L'année dernière, elle avait à disposer d'une place de Maître ès-jeux, et elle a été chercher M. Viennet à l'Académie Française ; aujourd'hui elle lui emprunte encore un de ses membres pour en faire un Mainteneur. Nous avions cru jusqu'ici que la résidence était indispensable pour devenir académicien. Quelle part M. de Rémusat et Mgr de La Bouillerie pourront-ils prendre aux travaux de l'Académie ? Aucune. Tout au plus, viendront-ils quelquefois honorer de leur présence les séances publiques. Aussi, l'Académie nous semble-t-elle n'appeler à elle, dans cette circonstance, que de brillantes inutilités.

*
* *

Il paraît que l'Académie des Jeux Floraux n'a pas toujours joui du privilége de tenir au Capitole ses séances publiques et particulières et que cet avantage qu'elle tenait d'une sanction royale lui avait été

retiré à une époque que nous ne saurions préciser. Voici un arrêté préfectoral, à la date du 30 janvier 1809, , qui la rétablit dans la jouissance des droits et priviléges dont on l'avait dépouillée :

..... Considérant que, par lettres patentes de 1694 et par l'édit de 1773, les rois Louis XIV et Louis XV ont maintenu l'Académie dans la jouissance d'une salle étant à la suite de celle des *Illustres* dans le Capitole, en remplacement du *Verger des Troubadours*, que l'Académie avait été obligée de céder pour la défense de la ville ;

Considérant qu'en relevant de ses mains puissantes et glorieuses les ruines *du plus ancien corps littéraire de l'Europe*, S. M. qui accorde aux lettres une protection si éclatante, n'a manifesté par aucun de ses décrets l'intention ni la volonté de priver l'Académie des Jeux Floraux de ses anciens priviléges ;

Considérant que la ville de Toulouse, qui s'honore d'avoir été son berceau, et sur laquelle ses succès et sa gloire ont répandu un si grand lustre, n'a aucun motif ni même aucun droit de lui retirer l'usage de la salle, qu'elle occupe depuis plusieurs siècles dans le Capitole ;

Arrête :

Le Maire de Toulouse rendra à l'Académie des Jeux Floraux la jouissance de la salle affectée à ses assemblées particulières par les Lettres patentes de 1694 et l'édit de 1773, et la maintiendra dans l'usage de celle dite des *Illustres* pour les séances publiques.

Il donnera les ordres nécessaires pour que ces salles soient, *aux frais de la ville*, garnies d'un mobilier décent et convenable à leur destination.

A Toulouse, le 30 janvier 1809. DESMOUSSEAUX.

*
* *

Toulouse aura, cette année, une Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Nous avons remarqué le passage suivant dans l'exposé des motifs présentés par M. le Maire au conseil municipal :

« Notre résolution, Messieurs, a été déterminée par cette circon-
» stance, que le dernier terme de l'occupation par le département
» de la guerre de l'église et des bâtiments de l'ancien monastère des
» Dominicains expire le 1er mars prochain. Ainsi, et enfin, est réalisé

» le vœu si souvent émis au nom des arts, au nom du sentiment
» religieux, de recouvrer un des plus remarquables édifices du midi,
» élevé par la foi de nos pères. Il nous a paru que nous ne pouvions
» plus heureusement inaugurer le retour au domaine de la ville de
» ces importants établissements qu'en y plaçant l'Exposition pro-
» jetée. »

Sur cet exposé, le conseil adoptant les considérations invoquées par M. le Maire, a décidé qu'une Exposition générale des Beaux-Arts et de l'Industrie aurait lieu à Toulouse, du 15 juin au 15 septembre prochain, et a voté pour cet objet un crédit de *cinquante mille francs.*

*
* *

La crise théâtrale, provoquée par la fuite du directeur subventionné des théâtres du Capitole et des Variétés, n'a duré que quelques jours. M. Auguste Laget, ex-artiste lyrique, agréé par l'Administration, est aujourd'hui aux lieu et place de M. Hilaire Bezonquet. Le premier acte du nouveau directeur a été l'engagement de Mme Meillet, première chanteuse d'un grand talent, qui a conquis, de prime-abord, les sympathies générales dans les *Huguenots* et dans la *Juive.* M. Caubet, premier ténor, et M. Colomyès, ténor léger, ont été remplacés par MM. Bovier-Lapierre et Arnaud. Le public ne s'est pas trop ému de ces changements ; et il augure bien de l'intelligence et de l'activité de celui qui tient en main aujourd'hui les rênes de la direction.

L'abondance des matières ne nous a pas encore permis de publier les sujets qui ont été donnés en composition, au mois de novembre dernier, à l'examen du baccalauréat, par les Facultés des Sciences et des Lettres de Toulouse. Nous prenons l'engagement de les publier dans la prochaine livraison.

Toulouse, 1er février 1865.

F. Lacointa.

Les Œuvres d'Alexandre Fourtanier, qui ont pu être recueillies par ses fils.

Notre histoire locale vient de s'enrichir d'une belle et intéressante page. Nous avons à signaler la publication des ŒUVRES D'ALEXANDRE FOURTANIER QUI ONT ÉTÉ RECUEILLIES PAR SES FILS. S'il y a là un juste hommage rendu par des enfants pieux à la mémoire d'un tel père, il y a aussi un honneur pour notre Barreau qui pleure le maître perdu, sans se flatter de le remplacer ; un sujet de légitime orgueil pour ce pays qui fut son berceau, — enfin pour les hommes studieux et pour le public tout entier, une excellente fortune.

Alexandre Fourtanier, qui fut, — lorsqu'il l'a voulu, — un rare magistrat et un homme politique des plus distingués, a été, avant tout et par dessus tout, un avocat très-occupé. Il parlait trop et trop bien pour pouvoir beaucoup écrire. Sa plume n'a pu nous laisser que les épaves de sa parole. Et, cependant, il s'est trouvé dans les notes de Fourtanier un véritable trésor. Il n'avait eu ni pris le temps de recueillir et de coordonner ces richesses des moments perdus ; et même, dans la course rapide et brûlante de l'orateur trop affairé, il était condamné à les disséminer sans attention, comme s'il n'y attachait pas de prix. Mais, pour lui, ce laisser aller était encore l'insouciance de l'homme qui possède le superflu, et qui, tout en se répandant à flots, a la conscience de garder toujours de lui-même beaucoup plus qu'il n'en jette.

Si Fourtanier eût voulu ou daigné créer les archives de son art et de sa science, il eût pu offrir à notre admiration le monument le plus rare et le plus utile. Mais, nous l'avons assez dit ailleurs (1), ce n'étaient là ni ses goûts, ni les tendances de son caractère. Les

(1) V. *Revue de Toulouse*, t. XIX, p. 233.

glorioles d'outre tombe n'avaient pas de séduction pour cet esprit sévère et modeste. Dans leur asthme impuissant, les coureurs de renommée le faisaient sourire. Cette intelligence que Dieu avait placée si haut, ne comprenait pas de plus grand bonheur que de descendre et de vivre dans une calme et obscure liberté. Et celui qui, vivant, fuyait comme une persécution les applaudissements de ses amis charmés ou de ses clients attendris, ne pouvait guère songer au bruit que ferait après lui sa mémoire.

La collection qui vient de paraître ne nous présentera donc pas les conceptions journalières du grand avocat, mais celles-là seulement dont la création eut pour cause ou pour milieu, quelque méditation spéciale ou quelque circonstance exceptionnelle. Nous y rencontrerons ces compositions avec des formes qui, loin de trahir l'apprêt, révèlent toujours l'inspiration la plus facile, comme la plus abondante et la plus sûre d'elle-même.

Ce défaut, — chez l'écrivain sans le savoir, — de toute préoccupation d'amour-propre et de toute préméditation ambitieuse, ne fera pas le moindre charme de l'œuvre. Cette heureuse simplicité nous a semblé, au contraire, un premier mérite et une première cause d'attrait.

Trois volumes forment la collection. Le meilleur moyen de montrer de quel intérêt ils sont remplis, est, à coup sûr, l'indication des principaux sujets qu'on y remarque.

Et d'abord, le premier volume s'ouvre par une *Notice biographique sur Fourtanier,* œuvre de Me Albert, son ancien secrétaire, son confrère et son ami.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur cette charmante *Introduction.*

Elle est un livre avant le livre. Elle rattache à leur auteur, dans une admirable synthèse, les œuvres diverses qui ont été recueillies par la publication ; elle rétablit ainsi entre elles le lien qui dérive de leur provenance commune. Me Albert n'a pas seulement placé là des faits et des récits, il y a mis tout son esprit, — ce n'est pas peu dire, — et tout son cœur, c'est dire plus encore. La grâce et l'exquise finesse de son langage y sont aussi.

Ajoutons que sur cette biographie Me Albert a laissé planer l'histoire, et de la meilleure pour nous : l'Histoire du Barreau de Toulouse, si fécond en types distingués. De telle façon que le portrait est,

sous cette main d'artiste, devenu un tableau, une galerie, la galerie de nos maréchaux. Là, vous trouverez, en pied ou en buste, nos ancêtres du Palais, les instruisants et les consultants du vieux temps, depuis Espinasse, Romiguières père et Roucoule, en passant par l'autre Romiguières, les Dubernard, les Carles, les Flottes, les Decamps, jusqu'à Féral et aux autres contemporains de Fourtanier. Nul, du reste, n'excelle, à l'égal de Me Albert, dans la connaissance des Annales du Barreau toulousain, témoins son *Eloge de Laviguerie*, si peu oublié, malgré le temps, et sa *Notice sur Larocheflavin* (1).

Notons cependant que, dans cette disposition, la figure de Fourtanier ne perd rien de son éclat ni de sa grandeur; et si elle ne nuit pas aux figures qui l'entourent, elle ne redoute rien, non plus, de leur voisinage et de leur contact. Nous ne vîmes jamais plus heureuse conciliation de la peinture de sujet avec la peinture d'ensemble.

Me Albert, pour entreprendre cette biographie, a disposé de toutes les ressources qu'il empruntait naturellement à une position spéciale. Il nous a initiés, non-seulement à la vie publique du maître, mais encore à certaines de ses confidences et de ses effusions. Possesseur d'une correspondance vraiment sans prix, il a pu nous montrer, en en déroulant devant nous quelques feuilles, *son auteur peint par lui-même*. C'est ici surtout qu'il faut lire, pour comprendre et pour connaître l'avocat, transplanté à Paris par le suffrage de ses concitoyens, et transformé en député; ses impressions, ses regrets, ses vues politiques, ses déceptions, son application à la nouvelle tâche qu'il avait acceptée; sa perspicacité vigilante qui ne se trahit jamais, et qui grandit à mesure que les événements semblaient plus difficiles à prévoir; ses appréciations sur le coup d'Etat, écrites la veille, le jour même; ses appréciations du lendemain, son refus d'une grande position au Barreau de Paris ou dans les hautes fonctions; ses aspirations incessantes vers le retour à Toulouse,... tels sont les traits, bien défigurés ici, des effusions que Fourtanier laissait couler de sa plume pour les jeter dans le cœur du disciple affectionné : communications intimes et rares, également honorables pour celui qui les donne et pour celui qui les reçoit.

Mieux encore que notre pâle compte-rendu, la notice de Me Albert fera connaître les principales œuvres du livre. On ne peut s'y reporter

(1) *Revue de Toulouse*, t. III, p. 96.

qu'avec fruit. En d'autres termes, nous ne connaissons, à des points de vue très-divers, rien de plus attachant et de plus instructif que cette biographie.

Le premier volume comprend trois parties distinctes, intitulées, la première, POLITIQUE, — la seconde, DISCOURS, — la troisième, ŒUVRES DIVERSES.

Là, on retrouve tour-à-tour, les *Professions de foi* que Fourtanier dut adresser, à diverses reprises, au Corps Electoral; — les *Rapports*, toujours si remarquables, qu'il soumit à l'Assemblée législative, au nom de différentes commissions qui l'avaient choisi pour leur organe, et notamment ses rapports sur l'*Etat de siége* (1849), — sur *La liquidation de l'indemnité coloniale*, — sur la *Modification de l'article 472 du Code d'instruction criminelle*, — sur le *Projet de loi relatif aux priviléges et hypothèques* (1860), — sur la *Révision des procès criminels dans certains cas déterminés*. (C'est là que Fourtanier, non plus comme rapporteur, mais comme membre de la commission, s'opposa à la modification du Code d'instruction criminelle, même en présence des réclamations faites au nom des héritiers *Lesurques*).

Les DISCOURS sont ceux que Fourtanier a prononcés en diverses circonstances, soit comme magistrat, soit comme bâtonnier de l'Ordre des avocats, soit comme président de l'Académie de Législation. — Il y est toujours égal à lui-même. C'est tout dire.

Dans les ŒUVRES DIVERSES, nous recommandons deux *Études*, l'une sur les *Irrigations*, l'autre sur les *Chemins ruraux*, présentées à la Société d'agriculture de la Haute-Garonne; — puis une première série de PLAIDOIRIES ET MÉMOIRES; mais avant, des *Conclusions* données par Fourtanier comme procureur du Roi dans le procès de *Latour Mauriac* (1).

Le second volume nous offre une deuxième série de PLAIDOIRIES ET MÉMOIRES, parmi lesquels on trouve sa plaidoirie dans la grande *Affaire du Canal du Midi* (l'Etat contre les héritiers Riquet), véritable cause célèbre pour notre pays.

Là aussi on rencontre d'importants procès de *règlements d'eaux*, de *liquidation de communautés*, de *faillite*, de *vente d'offices* et de *contre-lettres* à ce relatives; de *nullité de testament pour cause d'insanité d'esprit* (le Mémoire rédigé dans l'un de ceux-ci est

(1) Voir *Revue de Toulouse, Biographie de Féral*, t. VI, p. 244.

unanimement considéré au Palais comme un chef-d'œuvre de haute science), — et, aussi, d'*annulation de Sociétés pour dol et fraude.*

Dans le troisième volume, figurent :

1° Une troisième série de Plaidoiries et Mémoires, au nombre desquels le procès de la *Caisse Industrielle*, — le procès électoral de M. de Rémusat (1863); — le procès de M. le marquis D...., à raison de ses *titres de noblesse ;* et autres non moins intéressants.

2° Des Consultations sur diverses questions délicates de Droit civil, commercial, politique, électoral, etc.

3° Des Consultations et Mémoires afférents à d'importants procès que Fourtanier avait suivis, et dans lesquels il eut lieu d'aborder des questions alors neuves et difficiles. Signalons notamment ceux qui traitent des *Jeux de Bourse*, — de la *Responsabilité notariale engagée par des placements*, — des *Substitutions prohibées*. Leur indication peut donner la mesure de l'intérêt qui s'attache aux autres, et au livre en général.

Enfin, dans un Appendice, qui nous paraît être la réalisation d'une excellente pensée, les auteurs de la publication ont pieusement rassemblé tous les *Extraits des différents journaux*, qui, à l'époque de la mort de M. Fourtanier, crurent devoir consacrer des Notices à sa mémoire. — La *Revue de Toulouse* a pu encore se retrouver là. — Le même appendice contient, en outre, les extraits de discours prononcés par M. Sacase, secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation, dans la séance publique de 1864, et par M. l'avocat-général Decous-Lapeyrière, à la dernière séance de rentrée de la Cour impériale : discours qui sont pour la mémoire de M. Fourtanier deux hommages, empruntant un prix nouveau à la qualité et au nom de leurs auteurs. L'appendice se couronne par l'extrait de la délibération du Conseil de l'Ordre des avocats, près la Cour de Toulouse, dans laquelle ce Conseil déclare accepter avec reconnaissance la fondation du Prix Fourtanier, institué au profit des Conférences du stage.

Tel est le livre.

Applaudissons sincèrement à l'effort des fils qui font revivre le père. Remercions-les d'avoir perpétué sous nos yeux le modèle. Ajoutons, d'ailleurs, une fois de plus, que, dans le cœur de ceux qui l'ont connu, et dans le souvenir de ses disciples, Alexandre Fourtanier ne pouvait et ne peut jamais périr.

E. Astrié Rolland,
Docteur en Droit, avocat à la Cour impériale.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

M. Émile Vaïsse : **Toulouse au XVIIIe siècle.**

On reproche, avec raison, aux Français de ne pas savoir l'histoire de leur pays, celle même de la localité où ils sont nés et qu'ils habitent. En Angleterre, l'instruction est plus répandue, parce que les moyens de l'accroître y sont mieux réglés. Les publications à bon marché y abondent comme chez nous, et même en plus grand nombre, mais elles y ont un but utile et déterminé que n'ont pas toujours les nôtres. En France, on va un peu à l'aventure. Nous disions dernièrement à l'éditeur d'un petit journal quotidien, à cinq centimes, dont deux essais infructueux ont été tentés, coup sur coup, à Toulouse : « Est-ce qu'une histoire populaire de la France ou du Midi, ou simplement de Toulouse, n'aurait pas plus de chances de réussite que vos publications inqualifiables, qui n'apprennent rien, et dont vous fondez le succès sur le bon marché? Ne dépensât-on qu'un sou, encore veut-on savoir à quoi et pourquoi on le dépense. » Et, à l'appui de notre opinion, nous citions l'exemple de nos voisins, où une histoire populaire de l'Angleterre au prix d'un penny (10 centimes), s'est vendue à 1,200,000 d'exemplaires ; où une édition également populaire de Macaulay a atteint aussi un chiffre considérable. Les éditeurs de Paris ont commencé, — il faut le reconnaître, — à prendre modèle sur ceux de Londres. Les livres d'histoire de nos auteurs contemporains étaient souvent inabordables, tant le prix en était élevé ; l'*Histoire de France* de M. Henri Martin paraît aujourd'hui par livraisons, à 25 centimes. Depuis deux ans, M. Duruy en publie une à 10 centimes ; M. Thiers et M. de Lamartine ont adopté le même mode de publication : le *Consulat* et les *Girondins* ne coûtent que 10 centimes la livraison. Ainsi, avant peu, nous n'aurons plus rien à envier, sous ce rapport, à l'Angleterre ; et, grâce à cette révolution dans l'industrie bibliogra-

phique, la connaissance de l'histoire pourra pénétrer dans toutes les classes de la société.

Partant de l'idée que nous venons d'exprimer, nous regardons comme une heureuse inspiration, le sujet choisi par M. Vaïsse, pour la quatrième Conférence : *Toulouse au XVIIIe siècle.* Le sujet était sans doute aussi dans le goût du public, car la salle regorgeait de monde; l'estrade elle-même avait été envahie, si bien que le lecteur a dû subir un siége en règle sur son fauteuil, et s'est trouvé souvent gêné dans l'exercice de ses mouvements. Il nous a été assuré encore que plus de deux cents personnes s'étaient retirées, faute de places.

Le lecteur a-t-il répondu à ce qu'on attendait de lui ?

Célimène, à qui, dans le *Misanthrope*, Philinte demande son avis sur un des habitués de son salon, répond : « Il est de mes amis. » Et nous aussi, nous dirons de M. Vaïsse : « Il est de nos amis. » Mais nous n'en prendrons pas occasion pour exercer, à ses dépens, notre humeur satirique, comme le fait Célimène aux dépens du pauvre marquis, afin de se conformer sans doute aux usages du monde.

Voilà huit ans que M. Vaïsse est notre collaborateur à la *Revue de Toulouse.* Placé dans une position qui lui laissait le choix entre l'oisiveté et la littérature, il a préféré la littérature. — Peut-être, sans la *Revue*, eût-il choisi l'oisiveté. — Il y a trouvé un encouragement et un aiguillon. Ce serait faire injure aux lecteurs habituels de la *Revue* que de leur rappeler, même sommairement, les travaux remarquables dont M. Vaïsse a enrichi ce recueil. Ils n'ont pas oublié assurément ses belles études sur le théâtre contemporain, celles plus récentes sur Dolet, sur Vanini, sur Lafaille, sur Lefranc de Pompignan, et, en dernier lieu, son travail si remarqué : *De la mélancolie dans la littérature moderne,* par lequel il a signalé son entrée à l'Académie des Jeux Floraux. Tous ces travaux ont posé M. Vaïsse comme un des premiers écrivains de Toulouse; ils lui ont ouvert les portes de nos Académies, et la *Revue* se félicitera toujours de lui avoir servi de marche-pied.

Nous n'éprouvons nul embarras à rendre compte de la Conférence du 4 février. Si nous avions à couvrir un échec, nous pourrions craindre le reproche de céder à l'esprit de camaraderie, mais le succès a été trop éclatant pour qu'on puisse mettre en suspicion la sincérité de nos éloges.

M. Vaïsse a lu; il n'a pas voulu courir les chances de l'improvisation, toujours périlleuses, surtout pour celui qui parle en public pour la première fois. Il lui est bien arrivé par moments de laisser

son manuscrit pour n'écouter que son inspiration. Une autre fois, il se livrera davantage; puis, la confiance aidant et les sympathies de l'auditoire aussi, il s'abandonnera tout-à-fait. Moins de correction sans doute, mais plus de traits, plus d'animation, plus de vie. Nous aurons l'homme tout entier.

M. Vaïsse a traité cette première partie d'une étude qui doit en avoir d'autres, avec tous les développements qu'elle comporte et avec une variété de ton qui en a fait le charme. Il a parlé de Toulouse, de cette ville « dont on dit beaucoup de mal au dedans et beaucoup de bien quand on est dehors, » avec un sentiment d'affection marquée, *con amore*, comme disent les Italiens. Il a commencé d'un ton contrit, par une confession publique de ses peccadilles à son endroit : « Comme tant d'autres, a-t-il dit, comme vous tous peut-être, j'ai lancé l'épigramme contre les goûts attardés, les habitudes stationnaires, les allures indolentes de la cité palladienne; je l'ai querellée sur son passé, j'ai critiqué ses traditions, suspecté ses légendes, et jeté l'anathème sur certaines pages de son histoire... J'ai commis envers la bonne nourricière, *alma parens*, tous les délits communs aux enfants prodigues et turbulents. » Mais il ne lui tenait pas longtemps rigueur. — La brouille, entre gens qui s'aiment, n'est jamais sérieuse. — A peine s'est-il éloigné, à peine avait-il perdu de vue la flèche du clocher de Saint-Sernin, qu'il en était aux regrets; toutes ses dispositions hostiles tombaient; des larmes d'attendrissement mouillaient ses yeux, et la brouille finissait comme une scène du *Dépit amoureux*, par une réconciliation :

> Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire;
> J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
> En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer;
> Sa grâce est la plus forte.

Avant d'entrer en plein dans son sujet, et d'aborder le XVIIIe siècle, M. Vaïsse a esquissé, à larges traits, les principales époques de l'histoire de Toulouse; il a plus particulièrement insisté sur l'époque qu'il regarde comme la plus glorieuse, celle où Toulouse était capitale d'un puissant royaume; où, d'Arles à Poitiers, elle parlait en maître. Mais le coup de tonnerre de 1208 a troublé cette sérénité. Toutes les harmonies, poésie, amour, liberté, indépendance, ont été brisées par la guerre des Albigeois; et, avec elles, la brillante civilisation du Midi et la suprématie du Languedoc : « ce fut, a-t-il dit, l'aplatissement des races gallo-romaines, et nous ne nous sommes jamais relevés de cet échec. »

Mais, quelque douloureux que soit le sentiment qu'on éprouve en se reportant par la pensée à ce grand cataclisme du XIIIe siècle, M. Vaïsse en prend résolûment son parti ; il ne se répand pas en regrets stériles. L'unité française en est devenue plus tard la conséquence, et il s'en réjouit. « Ce bien, dit-il, vaut tous ceux que nous avons perdus. »

— Mais il est des esprits chagrins qui ne se consolent pas aussi aisément, et qui appellent de leurs vœux le retour d'un état de choses qui est détruit pour jamais. Aussi notre ardeur à l'endroit de la décentralisation est-elle singulièrement refroidie depuis que nous nous sommes aperçu que nous étions dupe, et que ce mot si souvent prononcé, et l'objet de tant d'aspirations, servait à couvrir bien des projets insensés. Oui, il est un parti, en France, à qui l'unité française déplaît. Nous lisions, il y a quelques jours, dans un ouvrage de M. Odysse Barrot, intitulé : *Lettres sur la philosophie de l'histoire*, cette affirmation donnée avec une confiance incroyable : « A la fin du siècle *peut être*, et *certainement* avant cent ans, l'unité française qui date d'hier, de ce matin, qui n'a point de racines dans le passé, l'unité française aura vu se former sur ses ruines *cinq* Etats : la France, la Bretagne, l'Aquitaine, la Bourgogne et la Lorraine. » — En tête d'un livre imprimé l'année dernière à Toulouse, l'*Histoire anonyme de la guerre des Albigeois*, un des monuments les plus remarquables du XIIIe siècle, mais qui n'est connu que de rares écrivains, parce qu'il est resté enfoui dans de vastes collections, l'éditeur a placé une *Introduction* qui est bien le manifeste le plus violent qu'on ait écrit contre l'organisation de la société française. Nous en recommandons la lecture à toutes les personnes qui aiment à se rendre compte du mouvement des idées. Prétextant je ne sais quel antagonisme chimérique entre le Nord et le Midi de la France, l'auteur se récrie en termes amers sur « l'inconvenance » d'avoir fait un tout et une seule nation de provinces qui ont entre elles des différences de climat, de langue, de génie, et de faire décider par Paris, ville du Nord, ce qui intéresse le Midi ; mais il fait tomber le plus fort de son indignation sur la mesure de proscription qui a frappé le patois, le patois, « la langue de nos ancêtres, celle de nos nourrices, que nous avons sucée avec le lait, » pour donner la préférence « à un idiome *exotique* (la langue française un IDIOME EXOTIQUE !), qui nous RÉPUGNE, et pour lequel nous avons si peu d'affinité, que nous ne parvenons presque jamais à le parler sans nous rendre ridicules. » Et cette proscription

du patois est, aux yeux de l'auteur, le moyen qu'on a imaginé le plus propre à déraciner chez les populations du Midi l'ancien esprit de nationalité. — Nous ne savons comment l'auteur parle le français, mais nous savons comment il l'écrit, et il se donne un démenti formel à lui-même, car si nous regardons l'*Introduction* qu'il a écrite en tête du livre comme la plus haute et la plus audacieuse expression de la révolte, nous sommes bien forcé de reconnaître aussi que c'est une fort belle page de style et d'éloquence passionnée.

Nous ne nous émouvons pas plus qu'il ne faut de toutes ces attaques. Car c'est bien mal comprendre les aspirations du pays, que de supposer qu'il tend à se dénationaliser. Qu'on nous accuse de mobilité, d'inconsistance dans les idées, d'instincts frondeurs, d'accord; mais toutes les fois que le drapeau de la France est menacé, toutes nos divisions cessent; il n'y a plus qu'un cœur, qu'un désir, qu'une volonté, repousser l'ennemi; et, dans ces heures de crise, les Français se feraient hacher tous jusqu'au dernier plutôt que de reculer. Tant que le patriotisme vivra dans les esprits, — et il ne paraît pas près de s'éteindre, — la France n'a point à prendre souci des menées sourdes de quelques esprits attardés. Toute tentative pour démembrer la France tomberait devant le bon sens public, comme est tombée, en 1815, la tentative de M. de Vitrolles, qui voulait reconstituer l'ancien royaume d'Aquitaine, avec Toulouse pour capitale et le duc d'Angoulême pour roi (1). L'œuvre de Richelieu, qui n'a pu être entamée par l'Europe coalisée, à la chute du premier Empire, est assez forte pour résister aux efforts incessants de quelques esprits mécontents. Nous ne sommes point Lorrains, Bourguignons ni Aquitains, nous sommes tous Français, et nous voulons vivre et mourir Français. —

Déchue depuis son annexion définitive à la couronne en 1271, Toulouse a gardé, dans sa pauvreté, ses grands airs d'autrefois. Quand on a été, — honneur insigne ! — à deux ou trois époques, la capitale de grands royaumes, on en conserve un légitime orgueil. M. Vaïsse a dit qu'elle ressemblait à un de ces hidalgos qui, « le ventre creux et l'escarcelle vide, regardent du haut d'un donjon démantelé, passer sans envie le luxe merveilleux des parvenus, » et il lui trouve dans sa désinvolture quelque rapport avec le Don César de Bazan de Victor Hugo. — Nous nous souvenons d'avoir emprunté autrefois à un des

(1) Il a paru, à cette époque, quelques numéros d'un *Moniteur du Midi*, imprimé à Toulouse.

plus admirables romans de Walter Scott, *La Fiancée*, un terme de comparaison à peu près analogue. Nous comparions le Toulousain d'aujourd'hui au sommelier de la plus ancienne et la plus puissante maison féodale d'Ecosse, ruinée par l'effet des révolutions, à ce vieux serviteur de la tour de *Wolcrag*, qui voulait se persuader à lui-même et aux autres que la maison de ses maîtres n'avait rien perdu de sa splendeur d'autrefois, et qui tirait de son esprit inventif les expédients les plus imprévus et les plus bizarres, afin de sauver aux yeux de l'étranger l'honneur de la maison (1).

Mais ce n'est pas le Toulouse d'aujourd'hui que M. Vaïsse s'était proposé d'écrire, ce n'est pas non plus le Toulouse des siècles écoulés; il a choisi simplement dans ce passé, un coin, le XVIIIe siècle ; non pour en raconter la grande histoire ; il ne porte pas ses prétentions si haut ; il laisse cette tâche aux maîtres ; mais au dessous de cette grande histoire, il y a la petite, non moins instructive que la première; celle des mémoires et des récits intimes qui, sous une forme familière, nous donne le mot de bien des intrigues et le secret de bien des misères, et c'est à celle-là que M. Vaïsse s'est borné.

Toulouse devait être étudiée sous ses deux aspects, matériel et moral. La ville de pierre et de brique nous a été révélée d'après trois plans topographiques dressés au XVIIIe siècle et conservés dans les archives municipales. M. Vaïsse nous a tracé la ligne de ceinture des remparts, allant du moulin du Bazacle à la porte Lascrozes ; de la porte Lascrozes à la porte Arnaud-Bernard, porte triomphale par où les rois de France Louis XI, Charles IV, Charles VI, François Ier, Louis XIII et Louis XIV ont fait leur entrée solennelle, et où ils recevaient des mains des Capitouls, sur un plateau d'or ou d'argent, les clefs de la ville, en signe de soumission. — D'Arnaud-Bernard le rempart gagnait la porte Matabiau, et, de ce point, un angle rentrant le portait brusquement jusque sous les murs de derrière du Capitole, au lieu dit la *Porte neuve*. Ce qui fait voir combien la ville était alors resserrée de ce côté, transformé aujourd'hui par les constructions des quartiers modernes. De la *Porte neuve* l'enceinte se dirigeait vers la porte St-Etienne, resserrant dans son ellipse un dédale de petits quartiers. La porte Montoulieu et la porte Montgaillard formaient encore deux stations; puis la ligne des remparts arrivait à son terme naturel, à la Garonne, s'appuyant à la porte du château Narbonnais, l'ancienne

(1) *Revue de Toulouse*, tome X, p. 206.

résidence des comtes de Toulouse. — M. Vaïsse n'hésite pas à préférer au système de défense que les nécessités politiques et les défiances d'un autre âge avaient légué à Toulouse, la ligne imposante et les contours gracieux de nos boulevards, et nous partageons entièrement son avis.

Il nous a dépeint, à l'intérieur, les rues étroites, sinueuses, et celles que bordaient les communautés religieuses tellement désertes, qu'une proposition fut faite en 1760 d'obliger les monastères à bâtir des boutiques, de dix en dix toises, le long des rues et à les louer à des artisans. Point d'éclairage public. Les gens de marque se faisaient précéder d'un fallot; les bourgeois s'armaient d'une lanterne. Les places et les approches des monuments publics manquaient d'air. La vie était dans les quartiers du midi; aujourd'hui elle s'est déplacée; le mouvement s'est porté dans les quartiers du nord. C'est surtout autour du palais, à l'heure des audiences, que régnait l'animation. — Toulouse ne comptait pas moins de 150 procureurs. — La place du Salin était le lieu choisi pour les spectacles forains. On n'avait à redouter aucun danger de la circulation des voitures. On se croisait, de temps à autre, avec une chaise à porteur, au service de quelque grande dame, comtesse ou présidente, et rien ne gênait la marche indolente du citadin. Le soir, les bourgeois devisaient devant leurs portes; le menu peuple, sous l'orme, près la margelle du puits; les femmes chantaient en chœur des cantiques devant l'image de la Vierge; les gens de qualité jouaient la comédie de société; les portes de la ville se fermaient à dix heures, et l'on n'entendait plus que la voix du veilleur de nuit répétant d'heure en heure ce refrain monotone : « Il est minuit passé, priez Dieu pour les trépassés. »

M. Vaïsse a présenté ce tableau avec une élégance et une poésie que ne laisse pas deviner notre récit sans couleur. Il a eu l'heureuse idée de résumer cette première partie de son travail, en lisant, aux applaudissements de toute l'assemblée, une fort belle pièce de vers de M. le comte Jules de Rességuier, *La Ville de Toulouse*, où l'on a retrouvé un écho de toutes les harmonies qu'il venait de décrire.

Comme tous les phénomènes extérieurs ont leurs causes morales, M. Vaïsse a cherché à expliquer le Toulouse de pierre par les quatre grandes institutions qui donnaient autrefois à la ville sa vraie physionomie sociale : l'Eglise, splendeur traditionnelle de la cité et à laquelle elle devait le surnom de *sainte ;* le Parlement, vestige de la suprématie politique d'autrefois; le Capitoulat, symbole vivant de

l'ancienne liberté ; l'Université, dont les milliers d'écoliers attirés dans ses murs, allaient reporter ensuite sur tous les points de l'Europe, avec la gloire de leurs maîtres, le renom de Toulouse *la savante*.

Toutes ces choses ont été dites et fort bien dites, et ont été écoutées également avec une grande faveur. Mais un auditoire ne se contente pas de choses raisonnables, il en veut aussi de singulières. Il demande de la fantaisie, et M. Vaïsse ne s'est fait faute de lui en donner. Il a introduit, dans le cadre qu'il avait si bien tracé, un personnage singulier qui a mis l'assemblée en belle humeur. Le besoin de rire est un trait de notre caractère. M. Vaïsse avait eu l'heureuse fortune de mettre la main, à la bibliothèque de la ville, sur les Mémoires manuscrits d'un bourgeois de Toulouse, de Pierre Barthès, de Tounis, qui, pendant près de cinquante ans, a consigné, jour par jour, sur un registre qu'il appelle ses *Heures perdues*, « les choses dignes d'être transmises à la postérité, arrivées en cette ville ou près d'icy, depuis 1737 jusqu'en 1781. »

M. Vaïsse a pris soin de prémunir tout d'abord son auditoire contre l'effet des passages qu'il allait lire. « Il ne faut pas, a-t-il dit, faire à Barthès plus d'honneur qu'il n'en mérite, ni prêter à ses Mémoires plus de portée qu'ils ne sauraient en avoir... Curieux et crédule, Barthès représente l'honnête homme de son siècle, mais dans le sens abaissé du mot, un équivalent du type de *Monsieur Prudhomme*. » Barthès était donc condamné, avant même que M. Vaïsse eût lu une seule ligne de ses Mémoires, et le public savait à quoi s'en tenir sur ce qu'il allait entendre.

Pour Barthès, a dit M. Vaïsse, « la justice du Parlement est impeccable, et les décisions des Capitouls sont infaillibles. A ses yeux, tout accusé est un scélérat, tout condamné un objet d'exécration. Cet homme était atteint d'un autre travers : il aimait passionnément les exécutions. Le bourreau l'attirait ; le spectacle des supplices ravissait ses sens et son âme. C'était un dilettante de l'échafaud. Et, au XVIIIe siècle, sa passion trouvait amplement à se satisfaire. »

M. Vaïsse a confirmé ce qu'il venait de dire par la lecture de plusieurs extraits des Mémoires de Barthès. Quelques-uns ont provoqué, par leur naïveté, l'hilarité générale ; d'autres, par exemple, le récit détaillé de l'exécution d'un ministre protestant, François Rochette et de trois gentilshommes-verriers, les frères de Grenier, ont soulevé le cœur de dégoût.

M. Vaïsse en a tiré cette appréciation qu'il ne faut voir dans Barthès

que l'esprit ancien, l'esprit du bon vieux temps, l'esprit qui soufflait aux mauvais jours de notre histoire.

Un chroniqueur cependant, dirons-nous avec un écrivain moderne, un chroniqueur est un reflet de son temps; il a vécu au milieu des événements qu'il raconte; ces événements l'ont saisi, et, en les racontant, il a sans doute raconté ses impressions et ses sentiments personnels, mais quelque peu aussi les impressions et les sentiments d'autrui, car quelques efforts qu'on fasse, on ne peut se soustraire à l'influence de son époque, et tout chroniqueur, celui même qui fait grimacer l'histoire, en sera toujours l'écho plus ou moins vrai, et un écho qu'il faut toujours consulter quand on veut étudier une nation dans ce qu'elle a de plus intime. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître que M. Vaïsse s'est montré fort modéré en présentant Barthès comme le simulacre et non comme le portrait exact de ses contemporains. Et, cependant, que de Barthès nous connaissons! La race n'en est pas éteinte.

La moralité qui découle de cet enseignement, c'est qu'en définitive, l'esprit nouveau est meilleur que l'esprit ancien:

« Au lieu de regarder en arrière, de se répandre en plaintes vagues, et de gémir dans l'immobilité, a dit M. Vaïsse, en terminant, que Toulouse tourne sa face vers l'avenir et qu'elle agisse... Le travail c'est la loi moderne; c'est l'obligation de tous aujourd'hui où chacun ne vaut que par ses œuvres. » Nous irons plus loin que M. Vaïsse. Le travail, dirons-nous, est mieux qu'une loi; le travail est mieux qu'une obligation; le travail est un privilége, et un des plus beaux que Dieu ait accordés à l'homme. Que deviendrions-nous, hélas! sans le travail?

M. Vaïsse a résumé sa lecture dans ces deux mots: Dieu et la Liberté.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont point assisté à la Conférence, ou qui n'ont pas lu dans le *Journal de Toulouse* (1) le travail de M. Vaïsse, n'en auront qu'une image bien affaiblie dans l'analyse que nous venons d'en faire. Du moins, à défaut du texte, elles en auront l'esprit, et cet esprit nous paraît devoir donner bien peu de prise à la critique. Le lecteur était tellement en garde contre lui-même, et animé d'un si grand désir de ne froisser aucune opinion, qu'il a pris soin de dire dans le cours de sa lecture: « Je le proclame bien haut; ma parole trahirait singulièrement ma volonté si, par mégarde, elle blessait une susceptibilité ou si elle surexcitait un ressentiment.»

(1) Numéros des 9, 10 et 11 février 1865.

Il a poussé le scrupule jusqu'à s'abstenir de toucher à plusieurs questions qui étaient dans son sujet, à l'affaire Calas, par exemple, racontée en trois actes par Barthès, parce que dans notre ville, le souvenir de Calas a le triste privilége de s'offrir toujours à nous comme une page contemporaine, et de réveiller les passions. Eh bien, malgré ces précautions et ces ménagements, M. Vaïsse n'a pu échapper à la critique. Que disons-nous ? M. Vaïsse a été attaqué avec une violence inouïe, et si, le jour même où cette attaque paraissait, l'auteur n'avait pas donné à son travail une publicité complète, il aurait pu être regardé par ceux qui ne l'ont pas entendu comme le plus grand contempteur des lois divines et humaines. L'auteur de la lettre qui a paru dans la *Voix de Toulouse* (n° du 9 février) est « si outré de tout ce qu'on a déblatéré contre Toulouse et contre la religion, qu'il s'accuserait presque de complicité s'il ne disait, au moins à quelqu'un, sa façon de penser. » Il ne veut pas « laisser refroidir son émotion. » S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, *si parva licet componere magnis*, Lord Chatam n'était pas plus indigné lorsque, vieux et cassé de goutte, il se faisait porter à la tribune du parlement d'Angleterre pour repousser la proposition infâme de lâcher contre les *insurgés* d'Amérique les bêtes féroces des forêts du Nouveau monde, et qu'il disait : « Je n'aurais pu dormir cette nuit dans mon lit ni reposer ma tête sur mon oreiller, si je n'avais donné carrière à ma haine, à mon éternelle haine contre ces odieuses et cruelles barbaries. »

Il faut vraiment avoir écouté M. Vaïsse avec une bien grande prévention, ou plutôt l'avoir bien mal compris, pour lui avoir prêté tout ce qu'on lui reproche. Si M. Vaïsse avait l'habitude des allusions, des insinuations, on pourrait, peut-être, en tordant ses phrases, en faire découler tout ce qu'on voudrait ; mais non, c'est un écrivain très net et très accentué, et qui sait cependant, dans son immense désir de ne blesser personne, adoucir les angles aigus de ses opinions. Nature affectueuse, cœur ouvert et franc, s'il pique, c'est sans venin, comme l'abeille ; s'il fait de l'esprit, c'est de l'esprit français ; et l'esprit français, a-t-on dit, est comme le vin français ; il ne rend les gens ni brutaux, ni méchants, ni tristes.

Nous n'entreprendrons pas de réfuter l'article de la *Voix de Toulouse* ; nous n'avons pas l'habitude de nous battre contre des fantômes. Seulement, on nous avait dit que l'article serait sinon désavoué, du moins adouci dans le numéro suivant, et nous avons vu avec peine qu'il n'en a rien été. Le principal reproche qu'on adresse maintenant à M. Vaïsse, c'est d'avoir fait un tableau incomplet. Eh ! messieurs, un peu de patience. Laissez-le, de grâce, respirer. On ne

peut pas tout dire en une seule fois. M. Vaïsse ne vous a-t-il pas annoncé que « si les Dieux et le public toulousain continuent à favoriser les Conférences, » il vous donnerait une série d'études sur le vieux Toulouse ? il n'est qu'au commencement ; attendez donc la fin, avant de juger. — Un troisième article qui vient de paraître dans la *Voix de Toulouse* (n° du 23 février), porte sur quelques époques de l'histoire que le rédacteur juge à un autre point de vue que M. Vaïsse, et il en promet encore un quatrième. M. de Grozelier est dans son droit ; mais nous ne saurions le suivre sur ce terrain, sans nous engager dans une discussion interminable.

Ce qui vient d'arriver à M. Vaïsse nous remet en mémoire une aventure à peu près semblable, survenue à un de nos maîtres. C'était en 1817, dans les premières années de la Restauration, — il y a bien longtemps de ça ; — mais toutes les circonstances en sont restées gravées dans notre mémoire avec la plus exacte fidélité. Nous étions au Lycée. Un jeune professeur, plein d'ardeur et d'instruction, avait obtenu l'autorisation de faire une conférence sur la Révolution française. — Ainsi, cette partie de l'histoire contemporaine dont l'introduction toute récente dans le programme des études a soulevé tant de clameurs, était permise sous la Restauration, à une époque bien voisine, presque au lendemain du jour où les événements s'étaient accomplis. — Nous nous y portions en foule, et nous prenions des notes. Un jour, le professeur avait dit, au sujet de Robespierre, cette phrase un peu emphatique, dont le tour est imité de Bossuet : « Un homme s'est rencontré d'une scélératesse d'esprit inconnue jusqu'alors ; nouveau Cromwel pour l'hypocrisie, sachant feindre la vertu au point de se faire appeler le juste, l'incorruptible, Robespierre semblait ne goûter de joie qu'à la vue ou à la pensée d'un crime. » Rentré dans sa famille, un externe était occupé à mettre en ordre les notes qu'il avait prises, lorsque son père s'approche, y jette les yeux et lit : « Robespierre, le juste, l'incorruptible !... » Il bondit ; il éclate en imprécations contre le professeur ; il court chez l'un, chez l'autre ; le soir, toute la ville était en émoi, et, deux jours après, le professeur était mandé à Paris par le grand maître de l'Université. Ce grand maître était M. Royer-Collard. La justification du professeur fut facile. « Monsieur, lui dit le ministre en le congédiant, vous voyez à quoi on est exposé tous les jours, même avec les intentions les plus pures et les plus honnêtes ; retournez à votre poste et continuez à bien faire. »

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

M. MOLINIER PÈRE. — Le Théâtre espagnol.

Si les Français ont mérité qu'on leur adressât le reproche de ne pas savoir l'histoire de leur pays, disions-nous à propos du sujet de la Conférence précédente, ils ne sont pas mieux fixés sur les littératures étrangères, en général, et sur la littérature espagnole en particulier. Le mot de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées, » n'est pas applicable ici; l'assimilation avec le génie des écrivains espagnols n'est pas faite en France, et, à Toulouse, peut-être moins qu'ailleurs. Mais elle se fera. La création toute récente d'une chaire de littérature étrangère à notre Faculté des Lettres a donné des résultats, qui deviendront, avec le temps, de plus en plus sensibles. La partie intelligente de notre ville se porte avec le plus louable empressement au cours de M. d'Hugues. Les belles leçons de l'année dernière sur Shakespeare et ses contemporains, celles de cette année sur l'Allemagne et spécialement sur Schiller, sont une initiation heureuse à des études trop négligées, et comme un acheminement à l'étude de la littérature espagnole, que le professeur abordera sans doute l'année prochaine. M. Molinier a voulu, en attendant, nous en donner un avant-goût dans les Conférences du Capitole.

— Le contre-coup de ces Conférences se fait sentir à la Faculté des Lettres. Jusqu'ici les dames s'en étaient tenues éloignées; les lectures du soir les ont enhardies; elles savent maintenant le chemin de l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, et nous en avons compté aujourd'hui jusqu'à douze à la leçon de M. d'Hugues, sur *les Brigands* de Schiller. —

M. Molinier a expliqué, en commençant, comment il avait été amené à faire partie des Conférences, et pourquoi il avait choisi le *Théâtre espagnol*, pour l'objet de ses lectures. M. Molinier a donné de fort bonnes raisons, pour expliquer ses préférences, mais il en a oublié une, la meilleure, une raison que sa modestie ne lui permettait pas de laisser même deviner, et que nous, qui ne sommes pas retenu par les mêmes considérations, n'avons aucun motif pour taire. M. Molinier a été déterminé, dans le choix de son sujet, par la reconnaissance. Le savant professeur de Droit criminel à notre Faculté est,

comme on le sait, une des lumières de la science, et ses ouvrages font autorité en Espagne et en Portugal, aussi bien qu'en Allemagne et en Italie. Lorsque le jeune roi Don Pedro V, enlevé si tôt à l'amour des Portugais, forma une commission pour la rédaction d'un Code pénal, et fit entrer dans cette commission des jurisconsultes étrangers, ce fut sur M. Molinier que tomba la préférence du roi, qui récompensa par la croix de l'Ordre royal de Portugal les éminents services que rendit, à cette occasion, le savant professeur de la Faculté de Droit de Toulouse. Or, à vouloir faire des lectures sur la littérature, M. Molinier s'est déterminé, — par un sentiment que tout le monde s'explique, — pour les littératures étrangères, et, parmi ces littératures, pour celle vers laquelle le portaient plus particulièrement ses goûts et ses études, la littérature espagnole; et il en a choisi le théâtre, comme étant la branche qui offre l'expression la plus accentuée des mœurs du midi de l'Europe.

Après quelques mots sur la langue espagnole, qui s'est dégagée de bonne heure du latin, qui était déjà formée dès le milieu du XIIe siècle, langue riche, harmonieuse, — malgré quelques sons gutturaux, empruntés à l'arabe, — langue dont l'étude n'offre pas de grandes difficultés, M. Molinier est passé aussitôt à l'histoire littéraire. La première gloire de l'Espagne, a-t-il dit, c'est d'avoir devancé en littérature tous les autres pays de l'Europe et de leur avoir fourni de grands modèles. « La littérature espagnole est une immense forêt où chacun est allé ramasser le bois dont il s'est servi, sans l'avouer, pour construire son œuvre (1). » Selon le savant historien Ticknor, la littérature espagnole se divise en quatre genres : Les Romances (*Los Romanceros*), les chroniques, les livres de chevalerie et le théâtre. L'art dramatique a eu, en Espagne, la même origine que chez les autres peuples. *Les mystères* d'abord, comme chez nous et avant nous, et avec les mêmes excès. Le théâtre est sorti de l'église; et, en Espagne, comme partout, les prêtres ont été les premiers comédiens (2). Après les mystères, le drame *séculier*, qui mit en action les hauts faits des héros chantés dans les romances populaires. L'art dramatique véritable se révéla à l'Espagne par la pièce de *Celestina* (1510), tragédie en prose et en

(1) Ch. Habeneck, *Chefs d'œuvre du théâtre espagnol.*

(2) On n'a pas encore cessé, en Espagne, de jouer la passion de J.-C. L'auteur, que nous venons de citer, M. Ch. Habeneck, rend compte, dans l'*Introduction* qui précède sa traduction, des *chefs-d'œuvre du théâtre espagnol*, d'une représentation à Madrid, en 1857, pendant la semaine sainte, de la *Passion de Notre-Seigneur*, drame en cinq actes, et d'un nombre infini de tableaux; et le récit qu'il fait de cette représentation est des plus saisissants.

vingt et un actes, composée sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle. Elle passe pour une des œuvres les plus remarquables du théâtre espagnol; elle eut plus de trente éditions, fut importée en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne ; c'est l'ouvrage enfin qui fut le plus souvent lu avant l'apparition du *Don Quichotte*. La *Celestina* engendra une foule d'imitations. C'est la conséquence du succès d'avoir des imitateurs. L'impulsion était donnée. M. Molinier a mentionné, en passant, plusieurs auteurs qui ont eu du renom en leur temps, et s'est hâté d'arriver à Michel Cervantes (1547), et à Lope de Véga (1562). Un passage fort curieux de Michel Cervantes, sur l'état du théâtre à son époque, a excité l'hilarité de l'auditoire. Cervantes dit dans ce passage, extrait d'un prologue, qu'il a composé trente comédies, qui ont été représentées « sans que les spectateurs aient lancé des trognons de choux, ni des graines de citrouilles, ni les autres compliments réservés aux piètres auteurs. »

Le principal intérêt de la Conférence s'est porté sur Lope de Véga. M. Molinier a préparé l'auditoire à l'étude de cette grande figure poétique, en citant le jugement de Michel Cervantes qui, avec un désintéressement et une franchise qu'on ne rencontre pas toujours chez les écrivains, même chez les plus grands, proclame Lope de Véga « un prodige de la nature, qui s'est élevé à la monarchie comique, qui a rempli le monde de comédies bien ajustées, bien conduites, et en si grand nombre qu'elles ne sont pas contenues dans dix mille feuilles. » Le docteur Jean Perez de Montalban, le contemporain et l'ami du grand dramaturge espagnol, établit que Lope a écrit dix-huit cents comédies en trois actes, contenant chacune environ deux mille vers, et, de plus, quatre cents drames religieux. Tous ces écrits réunis, théâtre, poèmes et œuvres diverses forment un total de cent trente-trois mille pages et de vingt-et-un millions de vers. — Avec une pareille fécondité, Lope de Véga a laissé bien loin derrière lui notre Alexandre Dumas, malgré ses douze cents volumes. — Lope de Véga improvisait avec une si grande facilité, que plus de cent parmi ses pièces passèrent, a-t-il dit, en vingt-quatre heures « de la muse à la scène. »

Nous ne suivrons pas M. Molinier dans l'histoire de la vie de Lope de Véga, qui naquit à Madrid en 1562, deux ans avant Shakespeare, et mourut en 1635, à l'âge de 73 ans : vie fort remplie et fort agitée. Cavalier galant, époux (il fut marié deux fois), père, soldat, prêtre, Lope de Véga passa par toutes les épreuves de la bonne et de la mauvaise fortune. Il connut la gloire comme jamais peut-être homme au monde ne l'a connue de son vivant. Il a suffi à lui seul à alimenter tous les théâtres de l'Espagne. Il n'y en avait que deux à Madrid, au début de

sa carrière dramatique ; il y en avait quarante, quand il la termina, cinquante ans après. Il excita l'enthousiasme populaire jusqu'au délire. On cherchait toutes les occasions de le voir ; on accourait sur ses pas, on le suivait dans les rues. On en vint jusqu'à voir en lui la personnification du beau, et, quand on voulait dire qu'une chose était belle, on disait qu'elle était Lope, *muy Lope* ; comme on disait en France, du temps de Corneille : « c'est beau comme le *Cid.* » Tout Madrid se montra aux balcons pour voir passer son cercueil, et, au dire d'un contemporain, un grand cri s'éleva du sein de toute la masse du peuple, lorsque le corps descendit dans les caveaux de l'église de Saint-Sébastien.

Le théâtre si populaire de Lope a beaucoup perdu aujourd'hui de son prestige, même en Espagne. L'invraisemblance dans la fable, l'incohérence dans le plan, tous les défauts dont est entachée une œuvre qui n'est pas le produit de la maturité et de la réflexion, M. Molinier les a fait ressortir dans l'analyse qu'il a donnée de deux pièces, *Le Chien du berger* et *La Vie du vaillant capitaine Cespédès.*

Le lecteur s'est fait écouter avec intérêt lorsque, pour bien faire comprendre le théâtre espagnol, il a peint un tableau des mœurs de la nation ; lorsqu'il a dit que les différentes classes de la société y étant plus rapprochées les unes des autres que dans les autres pays, l'hidalgo et le simple villageois y ont la même fierté, et un égal sentiment de leur dignité personnelle ; que, si le noble Castillan, dès qu'il se croit offensé, porte la main à la garde de son épée, le villageois, qui n'est pas moins sensible à un pareil procédé, a aussitôt à la main son grand et terrible couteau, son *couchillo,* sa *navaja,* qu'il manie et qu'il lance avec une dextérité effrayante ; que, pour cette raison, dans les rapports de la vie, on apporte toujours une exquise politesse et les formules de salutation les plus obséquieuses ; et que ce qui domine, comme expression de ces mœurs, dans le théâtre espagnol, c'est le point d'honneur auquel la femme est toujours prête à faire le sacrifice de son amour, et l'homme celui de sa vie.

Dans un rapprochement entre Lope de Véga et Shakespeare, qui sont tous deux contemporains et qui ont représenté la vie humaine telle qu'elle est, avec ses vertus et ses vices, ses grandes choses et ses choses bouffonnes, M. Molinier place le poète espagnol bien au dessous du poète anglais ; il ne trouve point dans le premier l'expression profonde de la vie intérieure, la peinture des grands caractères ou des gracieuses figures qu'on admire dans les œuvres du second. A ses yeux, les héros de Lope et les femmes qu'il met à la scène ne personnifient rien, parce que l'auteur ne se propose ni de critiquer, ni

d'instruire, ni d'élever l'âme, mais d'intéresser, d'amuser le public, sans que celui-ci soit tenu à de grands efforts pour le comprendre et le suivre.

Après avoir rappelé que Corneille avait été demander *Le Cid* au *Romancero* espagnol et à Guilhem de Castro ; le *Menteur* à la *Verdad sospechosa* d'Alarcon, M. Molinier a été conduit à comparer le théâtre français et le théâtre espagnol, et il en a montré les différences, en mettant en regard l'un de l'autre Lope de Véga et notre grand poète comique, Molière. (Pourquoi avoir négligé de citer Victor Hugo parmi les tributaires de l'art dramatique de l'Espagne ?)

Lope de Véga a trouvé la langue castillanne toute formée, avec ces allures vives et expressives, qui faisaient dire à Charles-Quint que c'était la plus belle langue pour prier Dieu et pour faire l'amour ; Molière, au contraire, a trouvé une langue qui était en train de se former et de s'assouplir sous la plume de Pascal et de Balzac. La versification ne présentait aucune gêne à Lope de Véga, la langue espagnole s'écrivant en vers presque aussi facilement qu'en prose ; il avait, d'ailleurs, la ressource du vers *blanc*, que n'admet pas la poésie française. Molière et les autres poètes dramatiques du XVIIe siècle étaient tenus à l'observation des règles d'une poétique sévère, qui, comme autant d'entraves, tempérait leur essor. Les règles d'Aristote que Lope de Véga gardait sous *six clefs* afin de les réduire au silence, Molière et les poètes tragiques les respectaient, et s'inclinaient devant elles comme devant les autorités les plus respectables ; enfin, Lope de Véga n'avait qu'un but, amuser la multitude, et les personnages qu'il inventait pour animer ses fables ne vivaient que d'une vie fugitive et passagère, sans aucun de ces traits profonds d'observation qui les gravent dans la mémoire et en font des types impérissables ; tandis que Molière, en cherchant à plaire, se propose en même temps d'instruire et de corriger ; et les hommes de tous les temps et de tous les pays pourront toujours se reconnaître dans ses pièces où se reflètent, comme dans un miroir, les côtés beaux et tristes de notre pauvre humanité.

M. Molinier a annoncé, en terminant, qu'il parlerait de Calderon et d'Alarcon dans sa prochaine Conférence.

SIXIÈME CONFÉRENCE.

M. DUCOS : **La poésie : les chants de l'âme**, par Mlle Adolphine Bonnet.

Le lecteur de la Conférence du 19 février était M. Ducos, le Nestor de l'Académie des Jeux Floraux, l'auteur de l'*Épopée toulousaine* ou *la guerre des Albigeois*. Lorsque parut cet ouvrage, il y a quatorze ans, au milieu des plus graves préoccupations politiques,

Pauvre oiseau chantant dans l'écume,
Sur le mât d'un vaisseau perdu,

nous disions en tête d'un compte-rendu :

« En des temps meilleurs, l'apparition de ce poëme eût été un événement; le monde littéraire s'en serait ému ; les cent bouches de la publicité l'auraient annoncé avec éclat; on eût vu la critique divisée en deux camps, l'auteur encensé par les uns, honni par les autres. — Quand reviendrez-vous, jours heureux, heures charmantes, batailles pacifiques, dont l'art et le goût faisaient tous les frais, et où la politique ne tenait pas la plus petite place? — En nos temps d'inquiétudes et d'affaissement, l'œuvre du poète toulousain est passée inaperçue. Voilà bientôt un an qu'elle a fait son apparition, et elle n'a pas soulevé un grain de poussière sur ses pas. Elle est là, gisante sur le sol, et pas une main qui la relève, pas une bouche qui la loue, pas même une dent dédaigneuse qui la déchire. Entendez cependant la voix suppliante de l'auteur : « Je vous offre l'œuvre de ma jeunesse et de mon âge mûr; que, vingt ans, j'ai méditée, retouchée, revue. Mes chers concitoyens, ma vie s'est usée à l'écrire, et c'est pour vous que je l'ai écrite. C'est l'histoire de nos aïeux que j'ai chantée, et je l'ai fait en bon fils. Faites trève un instant à vos luttes, à toutes les misères de la politique, et lisez une œuvre vraiment sérieuse, qui sera ma gloire et la vôtre : oubliez les tristes réalités. Les astres ne sont pas cléments; venez sous mon beau ciel; il est pur et sans nuages: venez y respirer les brises et les parfums des fleurs. »

Et la foule passa, en détournant la tête; non seulement la foule bruyante, illettrée, qui n'entend rien à la poésie, mais les esprits sérieux, intelligents. Ils n'accordèrent même pas au poète une de ces heures de loisir indigne qui ne se refusent jamais.

Il est vrai de dire que les temps n'étaient pas à la poésie. L'atmosphère était enflammée et des éclairs sinistres sillonnaient l'air. Ce n'a été que plus tard, lorsque le ciel se fut rasséréné, que la presse donna quelque attention à l'œuvre de notre poète. Eh bien, ce que personne ne fit alors, nous entreprîmes de le faire; et nous donnâmes au *Journal de Toulouse*, qui voulut bien les accueillir, une série d'articles sur le poëme de *la guerre des Albigeois*. Nous jugeâmes sérieusement une œuvre sérieuse; et, malgré le ton un peu tranchant et trop absolu peut-être que nous apportâmes dans notre critique, le poète ne s'en offensa point : ce qu'il nous prouva par une lettre de remercîment, très-bienveillante et très affectueuse.

M. Ducos a fait beaucoup de vers dans sa vie. — pas autant cependant que le poète espagnol, dont il a été question dans la Conférence précédente. Indépendamment de l'*Epopée toulousaine*, en vingt-quatre chants et qui comprend de seize à dix-sept mille vers, M. Ducos a publié un volume de fables, — genre qu'il a abordé avec succès, et vers lequel le porte plus particulièrement la nature de son talent; — il a semé dans les recueils des Jeux Floraux, dans les journaux et dans les *Revues* bien des pièces diverses. Nous croyons savoir aussi qu'il tient en réserve, plus peut-être qu'il n'en a publié : comédies, tragédies, odes, contes, satires, etc.

Au reste, M. Ducos vous prouvera qu'il était prédestiné à être poète : « Jugez-en, vous dira-t-il avec une bonhomie charmante : Je suis né en floréal, à Toulouse, rue des Fleurs; je m'appelle Florentin ; j'ai conquis les fleurs des concours dans tous les genres de poésie, et je suis Mainteneur des jeux floraux. Je ne pouvais mentir à ma vocation. » Et il a suivi, sans résistance, le cours naturel de ses destinées.

Il faut convenir aussi que M. Ducos ne s'est point montré infidèle envers la muse qui l'avait inspiré. Après avoir, dans sa jeunesse, effeuillé si souvent, comme un bouquet d'églantines, ses fraîches pensées aux genoux de Clémence Isaure, il ne pouvait, sans félonie, la délaisser et la méconnaître à l'époque de ses chants héroïques; aussi a-t-il placé l'invocation de son poëme sous le vocable de la Patronne des jeux floraux.

M. Ducos est un vrai troubadour ; il aurait dû naître à l'époque des cours d'amour. Comme il eût bien tenu sa place dans le tournoi de poésie ouvert au château Narbonnais par Alice, la femme de Simon de Montfort, dans cette fête brillante dont il a tracé un tableau si poétique au XXIIe chant de son poëme ! Comme il aurait chanté délicieusement, en s'accompagnant de la mandore, le *Soufflet du juif*, ou la *Reine aux pieds d'oie*, ou quelque autre ravissante légende pro-

vençale ! M'est avis que le caractère du troubadour Marcel de l'*Epopée toulousaine* est une des créations qui ont été le plus sympathiques à l'auteur ; et qui sait si ce n'est pas lui-même qu'il s'est plu à representer dans cet enfant de sa fantaisie ?

M. Ducos était donc bien venu à parler *poésie*. Presque octogénaire (M. Ducos aura 76 ans le 28 avril prochain), il s'est senti jeune, et a trouvé, à son début, un mot gracieux pour les dames. « L'on est heureux, a-t-il dit, de parler *poésie* devant des dames ; l'on est assuré d'être compris. C'est à elles surtout qu'il appartient de saisir au passage toutes les nuances de la sensibilité, toutes les délicatesses du sentiment, toutes les grâces de la pensée.... La femme est une poésie vivante. » Comme suite à ce compliment, il a rappelé cette expression de Diderot qui nous paraît entachée d'afféterie : « Pour parler dignement de la poésie, il faudrait tremper sa plume dans les couleurs de l'arc-en-ciel, et emprunter au papillon la poudre de ses ailes, pour la répandre sur le papier. » Ce style maniéré ne va guère avec l'idée mâle et sévère que l'on se fait de la poésie.

M. Ducos a cherché, d'abord, à définir la poésie et a cité les différentes définitions qu'on en a données. Il a parlé de ses caractères et de ses éléments. Il a établi en quoi la poésie diffère de la versification : que celle-ci n'est que le vêtement et, en quelque sorte, que l'écorce de celle-là ; que la poésie ne consiste pas dans la rime, ni dans le nombre des syllabes, mais dans les sentiments, dans les images, dans l'exaltation de l'esprit et du cœur, en un mot, dans l'inspiration, rayon divin, rayon de flamme et d'intelligence, langue de feu, qui descendit un jour du ciel sur la tête des apôtres, et qui rayonne comme une auréole au front de tous les vrais artistes. Il l'a montrée chez les prophètes à qui elle soufflait des chants sublimes ; chez les sibylles, rendant des oracles sous la puissance du dieu qui les dominait : *Deus ! Ecce Deus !*

Arrivant à ce qui est particulier à notre ville, M. Ducos regarde le pays toulousain comme éminemment poétique, parce que ses habitants ont toujours honoré d'un culte fidèle et intelligent la musique et la poésie, ces deux harmonies de l'âme. Le plus ancien témoignage lui en est fourni par l'Académie du *Gai savoir*, fondée au XIVe siècle, interrompue dans son cours, pendant vingt ans, à la suite d'un incendie qui détruisit presque toutes les maisons de la ville, et restaurée par la générosité de Clémence Isaure qui lui rendit ses fleurs d'or et d'argent, dont l'éclat est resté le même depuis quatre siècles, *his idem semper honos*. M. Ducos a cité les femmes, dont les noms ont été le plus souvent proclamés dans les fêtes de l'Académie, depuis dame

Villeneuve au xve siècle, jusqu'aux noms sortis glorieux des derniers concours : Mme de Saint-George, Mme Thore, Mme Félicie Dayzac, Mlle Natalie Blanchet, et, en dernier lieu, Mlle Adolphine Bonnet, de Muret. C'est à la récente publication d'un recueil de poésies de cette jeune muse, *les Chants de l'âme*, que M. Ducos a consacré la seconde partie de son entretien.

Nous avons lu avec la plus grande attention les poésies de Mlle Adolphine Bonnet ; nous sommes revenu plusieurs fois sur les pièces qu'a citées M. Ducos, et, malgré l'autorité qui s'attache au savoir et à l'expérience de l'honorable académicien, nous ne saurions nous associer aux éloges qu'il leur a prodigués. Certes, *les Chants de l'âme* sont l'œuvre d'une belle et noble intelligence, mais qui n'était pas encore mûre pour la publicité. La langue et la poésie ont des secrets qui ne se devinent pas et qu'on n'apprend pas en un jour. Mlle Adolphine Bonnet est encore à l'âge où l'on étudie, où l'on amasse des trésors, non à celui où on les dépense. Il y aurait beaucoup à relever dans ses vers. Nous regrettons, dans l'intérêt de l'auteur et de son avenir, qu'ils aient vu le grand jour ; nous craignons qu'en les publiant Mlle Bonnet n'ait cédé à un conseil qui pourrait être fatal à son talent, si frais et si gracieux. Quand l'arbre a secoué sa floraison au printemps, il ne produit pas de fruits à l'automne.

F. Lacointa.

Conférence faite à la Faculté des Lettres de Paris, le 20 février 1865, par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Lettre au Directeur de la REVUE DE TOULOUSE.

Paris, le 24 février 1865.

Mon cher Directeur,

La Sorbonne était en fête lundi dernier, 20 février : une foule impatiente assiégeait les portes ; d'élégants équipages se croisaient dans la rue, ordinairement silencieuse, où s'élève le vénérable édifice ; malgré un froid assez vif, une queue, pareille à celle des théâtres les plus suivis, se pressait entre des barrières, dans la grande cour encore toute blanche de la neige tombée le matin : on sentait qu'une solennité inaccoutumée allait avoir lieu. Une voix nouvelle, en effet, devait se faire entendre : un professeur de province, M. Delavigne, de votre Faculté des Lettres, appelé par le Ministre de l'instruction publique et annoncé depuis plusieurs jours, allait prendre la parole, pour la première fois, dans ces salles illustres, toutes pleines encore du souvenir des Villemain, des Guizot, des Cousin.

Tel était l'empressement que la grande salle de distribution des prix du concours général fut bientôt insuffisante pour contenir un brillant auditoire où les dames se montraient en grand nombre : les tribunes regorgeaient ; les passages réservés pour la circulation, la place laissée vide autour de la chaire ne tardèrent pas à être encombrés de chaises et de fauteuils ; l'appui des fenêtres se garnit d'auditeurs. On se serait cru aux beaux jours du célèbre triumvirat qu'applaudissait avec tant d'enthousiasme la jeunesse de la Restauration, ou à l'une des leçons ingénieuses et charmantes qui, de nos jours, ont valu une si grande faveur au cours de M. Saint-Marc Girardin.

Ce ne fut pas sans peine que le professeur parvint jusqu'à son fau-

feuil, et je ne pus me défendre d'un sentiment d'inquiétude, quand je vis ce nouveau venu, habitué à l'auditoire restreint et familier de votre Faculté toulousaine, en présence d'une assemblée aussi imposante ; mais je me sentis bientôt rassuré. Si l'orateur partagea mon émotion, il n'en laissa rien paraître, et c'est avec une aisance parfaite, avec un organe net et sonore, qu'il commença la remarquable Conférence qui, pendant une grande heure, devait nous tenir tous sous le charme.

Dans cette Sorbonne où la littérature française a été tant de fois étudiée sous toutes ses faces, M. Delavigne a eu le singulier bonheur de trouver un sujet à peu près neuf. Il nous a introduits dans ce fameux salon qui continua, au dix-huitième siècle, la tradition de l'hôtel de Rambouillet et qui occupait le local où se trouve installé aujourd'hui le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. Il nous a fait connaître l'aimable figure de la marquise de Lambert, la reine de ce salon, où se donnaient rendez-vous tous les grands esprits du temps, et dont Fontenelle était le roi incontesté. Mme de Lambert et Fontenelle, telles sont les figures principales du tableau que nous a présenté le professeur et dont les fonds sont occupés par Lamothe, de Sacy, d'Argenton, le P. Ruffier, Mlle de Launay, Saint-Aulaire, qu'un spirituel quatrain fit entrer à l'Académie, etc., etc. Dans Mme de Lambert, c'est l'auteur des *Avis d'une mère à son fils* et des *Avis d'une mère à sa fille*, c'est l'aimable moraliste, disciple de Fénelon et précurseur de Vauvenargues que le professeur a mis surtout en relief ; dans Fontenelle, c'est moins le grand esprit et le bel esprit que l'inimitable causeur, laissant tomber de sa bouche légèrement entr'ouverte tant de fines et piquantes vérités. Mais ce qui nous a frappés surtout, à travers ces causeries de salon et cette fameuse querelle des anciens et des modernes, c'est un nouvel ordre d'idées qui se manifeste de mille façons ; c'est le siècle nouveau qui s'annonce ; c'est la libre pensée qui commence à se faire jour timidement et qui bientôt éclatera de toutes parts avec Montesquieu et Voltaire.

Au berceau de ce grand dix-huitième siècle qui ouvre l'ère moderne, on aime à voir, comme une fée bienfaisante, cette charmante marquise de Lambert, dont M. Delavigne a fait ressortir, avec tant d'émotion, les qualités de cœur et d'esprit, et dont il a cité quelques lignes, empreintes à la fois de la haute raison d'un philosophe et de toute la tendresse d'une mère. M. Cousin, cet historien passionné des

femmes du dix-septième siècle, a porté, sur celles du siècle suivant, un jugement bien sévère : « Nulle âme, a-t-il dit, nulle conviction, » nul grand dessein sur soi-même et sur les autres, telles sont les » femmes du dix-huitième siècle, et ce n'est pas moi qui me propose » de leur servir d'historien. » M. Delavigne nous a semblé bien plus équitable que son illustre devancier quand il a dit qu'un siècle qui s'ouvre avec Mme de Lambert et s'achève avec Mme Necker, Mme Roland, Mme de Staël, a droit de rencontrer un historien pour ses femmes célèbres.

Cette rapide et sèche analyse ne saurait donner une idée de la brillante improvisation de M. Delavigne, improvisation que le sténographe des cours publics a relevée, et que j'espère bien lire un jour tout au long dans la *Revue de Toulouse*, où sa place est marquée d'avance. Les bravos n'ont pas manqué au professeur, et, à chaque instant, un rapprochement délicat, une fine allusion, une citation heureusement encadrée, soulevait, dans ce public d'élite, ce discret murmure de satisfaction, bien plus flatteur que les bruyants suffrages. Chose très-remarquable : dans cette grande salle, devant ce public immense, qui semblaient exiger, comme l'a très-bien dit M. Delavigne lui-même, un vaste tableau, chaudement coloré et brossé largement, l'orateur a su faire valoir, à force de talent, ce qu'il a modestement appelé un simple pastel ; pastel tout en demi-teintes, dont pas une finesse, pas un trait, pas une délicatesse n'a été perdue.

De longues salves d'applaudissements ont constaté le très-grand succès de M. Delavigne. La soirée a été bonne pour lui, bonne pour les Facultés de Toulouse dont il a dignement soutenu la réputation séculaire, et j'ai cru vous être agréable en vous donnant un avant-goût de cette belle Conférence dont vous ne tarderez pas sans doute à régaler vos lecteurs.— La grippe ne m'a pas permis de vous écrire plus tôt. Nous voici au 24, et février n'a que 28 jours. Arriverai-je à temps pour trouver une petite place dans votre prochaine livraison ? Oui, si la *Revue* ne paraît pas le 1er mars. Mais, dans ce cas, que penserait l'Europe ?

Agréez, etc. Jules Renoult.

BIBLIOGRAPHIE.

Monographies communales ou **Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn**, par ÉLIE A. ROSSIGNOL. — Première partie. — Arrondissement de Gaillac, tomes I et II. — Toulouse, 1864.

Ainsi que le dit l'auteur dans la préface de son volumineux ouvrage : en histoire comme en toute autre science l'analyse doit précéder la synthèse. A la première de recueillir soigneusement dans un cadre méthodique, aussi complet que possible, les faits même d'un intérêt local assez minime, parce que leur corrélation avec d'autres faits, parfois sans plus d'importance apparente et parfois mal compris, ou dont la découverte n'a pas encore eu lieu, peuvent devenir un jour des documents utiles. Isolés, ce ne sont que des atomes imperceptibles que semble devoir dédaigner le regard de l'historien ; réunis, ils se prêtent une mutuelle lumière et permettent à la synthèse de se dégager plus facilement. A celle-ci il appartient de résumer les faits connus dans une exposition générale, de les comparer attentivement pour les mieux juger, et d'en tirer les conséquences philosophiques qui sont les leçons de l'histoire.

M. Elie Rossignol a voulu prendre place parmi ces pionniers de la science qui rassemblent à grand'peine les matériaux épars de notre histoire. Il l'a fait avec le zèle le plus louable ; nous voudrions pouvoir ajouter avec le plus grand succès, mais le succès en pareille matière, pour si justifié qu'on le suppose, ne peut jamais dépasser des limites assez étroites. Il faut avoir le courage du dévouement et être soutenu par la conviction d'être utile, pour entreprendre volontairement une œuvre laborieuse qui n'obtiendra qu'une publicité restreinte et une bien faible récompense. C'est un mérite trop rare pour que la critique se dispense de le faire ressortir avant de s'occuper de l'œuvre même soumise à son examen.

Entraîné, en quelque sorte, par des études favorites qui lui ont permis de découvrir une foule de documents inédits, relatifs au territoire albigeois dont il édudiait le passé, M. E. Rossignol a vu qu'il fallait nécessairement pratiquer de larges et de nombreuses éclaircies dans la forêt obscure, avant d'y tracer les routes nouvelles qui conduiront un jour le voyageur jusque dans ses recoins les plus ignorés. L'étude des textes et celle des monuments lui sont venues en aide et ont été simultanément utilisées par lui. Les documents historiques fournis par les textes acquièrent une importance plus grande lorsqu'on les rapproche des monuments de l'archéologie, c'est-à-dire des œuvres visibles et durables contemporaines des faits qui passent. Ces œuvres bâties, peintes ou sculptées, empruntent aux arts du dessin le pouvoir de perpétuer le souvenir de leur âge, et forment par cela même une branche essentielle de l'histoire. Ils s'adressent aux yeux avant de parler à l'esprit. Exécutés dans leur ensemble ou dans leurs détails avec plus ou moins de perfection, et parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation ou de ruine, ils nous laissent à retrouver les règles de l'art et la pensée symbolique qui présidèrent à leur création. Les documents écrits sont, au contraire, des lambeaux de l'histoire qui parlent rarement aux yeux par leur forme extérieure. Leur signification est d'habitude plus intime, plus difficile à percevoir et à coordonner avec celle des autres textes connus. Lorsque le chercheur, après les avoir découverts, les a mis à la disposition de tous pour servir de base à ses argumentations et de moyen de contrôle à ceux qui les apprécient, il a accompli sa tâche, mais alors commence celle de l'historien qui se propose de former un corps homogène de ces matériaux confus.

M. Elie Rossignol n'a accepté le premier rôle que pour arriver plus facilement au second qu'il se réserve pour l'avenir, c'est-à-dire immédiatement après la publication de ses monographies communales. Nous n'avons à l'apprécier pour le moment que dans la mise en œuvre de ses travaux préparatoires et d'après les deux volumes qui ont paru jusqu'à ce jour.

Ces deux premiers volumes sont entièrement consacrés aux cantons de Cadaleu et de Gaillac. Les deux suivants, qui doivent compléter la première partie des monographies communales du département du Tarn, c'est-à-dire celles de l'arrondissement de Gaillac, seront consacrés aux six autres cantons de cet arrondissement, trois par volume au lieu d'un seul. Cette division inégale serait-elle une conséquence du sujet ? Il est au moins probable qu'il y aurait tout autant à dire et à recueillir sur les six cantons qui restent à publier,

— Cordes, Vaour et Castelnau de Montmiral, — Salvagnac, Rabastens et Lisle, que sur les deux, Cadaleu et Gaillac, qui remplissent un volume chacun ? La raison de la disproportion singulière qui frappe celui qui veut se rendre compte de l'économie de l'ouvrage, avant de le lire, doit être prise ailleurs et tient à d'autres causes.

L'histoire du livre sert ordinairement à mieux comprendre le livre même. Disons-en quelques mots.

M. Elie Rossignol, avant de concevoir le projet des monographies communales du département du Tarn, avait écrit une *Histoire de l'abbaye de Candeil*, au diocèse d'Albi, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. Ces premiers efforts, récompensés par le succès, furent pour le lauréat un attrait irrésistible vers de nouvelles études, où son esprit investigateur pourrait s'exercer avec moins de gêne. Il avait recherché dans l'histoire de l'abbaye celle de son pays natal, qui eut pour seigneurs, pendant plusieurs siècles, les abbés de Candeil. Il fut amené ainsi à recueillir beaucoup de documents relatifs à l'histoire de la contrée environnante, dont Gaillac est la ville principale.

Le désir d'écrire des monographies des communes, des cantons, des arrondissements, et enfin du département du Tarn tout entier, fut la conséquence de ces premières études. Le cadre nouveau adopté par l'auteur s'élargit si bien, que l'histoire de l'abbaye de Candeil ne devait plus être qu'un chapitre des monographies. Les proportions en furent démesurées, car elle occupe à elle seule plus de la moitié du premier volume. C'est une histoire complète, où rien n'a été omis, insérée de vive force dans un recueil de courtes et substantielles notices. L'auteur, qui, dans la fermentation du travail, le voyait s'étendre peu à peu comme la pâte sous le rouleau, pouvait difficilement se résoudre à mutiler son premier livre pour le mettre en harmonie avec la distribution du second.

Il y avait peut-être quelque témérité à s'aventurer dans une si laborieuse entreprise, un peu trop de hâte au moins dans ces aspirations juvéniles qui n'auraient pu que gagner à être mûries ; mais nous devons à l'impatience de l'auteur de livrer au public le fruit de ses recherches, d'avoir déjà deux volumes d'histoire sur deux cantons. Nous ne reprocherons pas à l'histoire de l'abbaye de Candeil sa longueur anormale, puisque c'est à elle que nous devons ces intéressantes monographies destinées à conserver une foule de documents précieux.

L'origine du livre dit assez pourquoi M. E. Rossignol a commencé par l'arrondissement de Gaillac, qui n'aurait dû occuper que le troi-

sième rang, après Albi et Castres, suivant l'ordre administratif. Il a commencé par ce qu'il savait le mieux, et, pour se donner le temps d'apprendre aussi bien le reste. Il publiera encore deux volumes, selon toute apparence, dans le courant de l'année prochaine, pour terminer la première partie de ses monographies communales. Arrivé à terme, il n'aura pas même accompli le quart de sa tâche, car il lui resterait encore un travail semblable et plus étendu pour les trois autres arrondissements du département du Tarn, ceux d'Albi, de Castres et de Lavaur. Espérons qu'il recueillera assez de sympathies pour ne pas être découragé avant la fin. Nous ne craignons pas, à coup sûr, que l'artiste fasse défaut à l'œuvre et s'arrête un jour, harassé de fatigue, sur une pierre du chemin. Nous savons qu'il saura lutter contre bien des obstacles pour s'avancer, autant que possible, dans le rude et âpre sillon de la publicité provinciale ; mais faudrait-il encore qu'on lui tendît une main amie pour l'aider à franchir les passages les plus difficiles. Le conseil général du département a donné, à cet égard, par ses éloges mérités et par ses encouragements matériels, un exemple qui aura sans doute beaucoup d'imitateurs. Il est en Albigeois, et dans les pays circonvoisins dont l'histoire se confond avec la sienne, bon nombre de personnes heureusement à même de prouver par leur accueil sympathique réservé à ce nouveau livre, qu'elles s'intéressent encore au souvenir de leurs ancêtres et aux choses du passé.

L'œuvre de patience et d'érudition entreprise par M. Rossignol est de celles qui exigent des coopérateurs de toute sorte. Favoriser la publication de tels livres, c'est y concourir ; c'est participer à la découverte des trésors enfouis dans les archives des communes et des familles et assurer leur conservation.

L'ouvrage débute par un aperçu historique et géographique du département du Tarn. Dans cette exquisse rapide et intéressante, l'auteur effleure les sommets de l'histoire et pose les jalons autour desquels les détails viendront successivement prendre place. Il ne signale, à ce qu'il me semble, les faits principaux qui dominent la scène, que pour en laisser désirer et mieux comprendre les développements ultérieurs. Ces grandes lignes de l'ensemble devront se ramifier à l'infini et former par la suite un vaste réseau. Elles permettront en conséquence de toucher à tous les points du territoire, de suivre à chaque époque l'existence de chaque commune, l'origine, les progrès, et souvent la fin des institutions civiles et religieuses.

Des considérations historiques et sommaires sur l'arrondissement et sur les cantons dont il est formé, précèdent les notices commu-

nales, à la suite desquelles figurent les documents inédits ou pièces justificatives. Les mêmes faits se trouvent ainsi quelquefois rappelés en d'autres termes, à propos de diverses localités, parce qu'elles ont participé aux mêmes événements. C'était inévitable dans un livre composé de notices distinctes, semblables par la forme et ayant au fond beaucoup d'analogie entre elles. Cette division de l'ouvrage était nécessaire pour grouper les documents relatifs à chaque lieu. Lorsque ce premier travail sera terminé, il restera, comme nous l'avons déjà dit, à en condenser les éléments dans une histoire générale dont les monographies n'auront été que la préparation.

Ces monographies bornées jusqu'à ce jour à deux cantons, suffisent pour nous permettre d'en signaler l'intérêt réel comme *étude historique et monumentale du département du Tarn*. Le titre de l'ouvrage dit bien encore que cette étude est *statistique*, mais on ne s'en aperçoit guère à la lecture des deux premiers volumes, et le peu qui s'y trouve est loin de répondre aux exigences de cette science moderne. Tenons le mot pour non avenu et tout sera dit à cet égard. L'ouvrage est assez bien rempli avec ses notices multiples, véritables révélations historiques, malgré de savantes publications antérieures, et avec ses descriptions de monuments et objets d'art illustrés parfois de lithographies, pour pouvoir se passer de la nomenclature exacte des chemins vicinaux.

Le second volume des monographies est consacré tout entier au canton de Gaillac, et la majeure partie à la commune de ce chef-lieu d'arrondissement. L'auteur ne s'est pas contenté d'écrire pour elle, comme pour les autres, une simple notice. L'abondance des matériaux lui a fait préférer, au lieu d'une histoire chronologique et suivie, une série de mémoires distincts qui se relient sans se confondre.

Ainsi, le récit des événements de l'histoire générale dont Gaillac a été le théâtre précède l'histoire intérieure de la ville, c'est-à-dire de son administration municipale. Un chapitre est consacré aux hommes célèbres. On remonte ensuite la chaîne des temps pour étudier l'administration judiciaire, et, après elle, l'administration ecclésiastique de la ville. Les souvenirs archéologiques viennent plus tard. Ces divers sujets, au lieu de marcher de front, se déroulent un à un, sans tenir compte de leur coexistence et amènent forcément de nombreuses redites. Ce système peut avoir pour résultat de rendre la lecture d'un ouvrage moins attachante, mais elle facilite les recherches, et il ne faut pas oublier que c'est surtout en vue des recherches à faire, des souvenirs à conserver que ce livre a été entrepris. C'est

un répertoire méthodique d'histoire et d'archéologie pour le département du Tarn. Compris et exécuté dans ces conditions, il ne pouvait manquer d'être curieux à lire et utile à consulter.

En traitant de la sorte chacune des questions spéciales dont il se compose, il fallait renoncer au prestige des peintures riches de vives couleurs et d'images pittoresques et saisissantes. Un inventaire de chartes se prête peu à l'éloquence et brise les ailes à l'imagination. N'exigeons pas de l'auteur plus qu'il n'a promis. Néanmoins, dans les limites qu'il s'est faites, il est permis de se demander s'il n'aurait pas pu donner à ses récits un peu plus de vie et de mouvement. Il semble parfois qu'il a été débordé par la multitude des détails recueillis, et qu'il a mis plus d'empressement à nous les faire tous connaître que de soin à les revêtir d'une forme agréable. Mais encore sur ce point, nous ne sommes pas justes, car il aurait sans doute fallu pour cela sacrifier beaucoup de détails secondaires qu'on ne lit d'abord qu'avec le pouce, et qu'on est un jour ou l'autre bien aise de retrouver. Ils sont rarement superflus dans un recueil d'histoires locales. Nous ne voulons pas dire, toutefois, qu'il n'y a pas de limites possibles et que le modèle du genre soit offert par cet archéologue belge qui se borne à publier des documents relatifs à la ville de Tournay, sous le titre modeste d'*Essai chronologique*, et qui n'a pas mis au jour moins de cent quatorze volumes. *Est modus in rebus.*

Si l'on est tout étonné que l'auteur des monographies communales de l'arrondissement de Gaillac ait pu découvrir tant de choses et de si inattendues, on regrette par contre qu'il ait été quelquefois d'une trop grande réserve dans ses appréciations. Des récits insuffisants pour faire ressortir l'importance et la valeur d'un fait historique peuvent être un mécompte pour ceux qui les lisent.

Nous sommes reconnaissants envers un auteur de ce qu'il nous apprend de l'histoire de notre pays, et d'avoir pris le soin de fixer dans un livre les souvenirs fugitifs de la tradition populaire, mais il est fâcheux, surtout pour les époques qui nous touchent de plus près, d'exposer des souvenirs à demi-exacts, faute d'être assez complets, alors qu'il aurait suffi de descendre dans la rue et d'interroger les vieillards pour les compléter.

Ces réflexions se présentent à l'esprit, notamment lorsqu'on cherche à savoir ce qu'étaient les corporations religieuses en Albigeois aux approches de la Révolution : de quelle manière s'y accomplit cette impitoyable chasse aux couvents, sous la conduite des limiers de l'école philosophique, enfin, la curée qui en fut la suite. On ne saurait croire, par exemple, qu'un certain jour la cloche sonna comme

d'habitude pour l'office du matin, et que le soir, à l'étonnement de tous, il n'y eut plus dans les cloîtres déserts que des administrateurs du district inventoriant les biens des moines. Ces deux faits ne sont que des scènes d'un drame instructif qui eut ses héros de la foi et du dévouement à opposer à de tristes défaillances. Nous sommes d'autant plus désireux de les connaître que les auteurs furent ceux-là même qui nous ont précédés dans la vie et que les leçons à retirer nous touchent de plus près.

Les événements humains ne sont des surprises que pour ceux qui n'observent pas. Avant que la foudre éclate, il est des signes précurseurs qui laissent deviner l'orage, et ces signes peuvent s'apercevoir de tous les points de l'horizon. C'est à l'historien, se renfermât-il dans une étude spéciale et modeste, de remonter en peu de mots à l'origine des causes, de les suivre dans leur marche incessante, et, si elles ont eu pour dénouement la fin d'une institution sociale, de considérer autour de lui les ruines qu'elles ont laissées après elles. Les monographies communales de deux cantons de l'arrondissement de Gaillac qui viennent de paraître à Toulouse, présentent à cet égard une lacune, sans doute parce que l'auteur s'est exagéré les difficultés de la tâche. L'expression de nos regrets est bien moins une critique qu'une preuve de plus de l'intérêt que nous inspire le livre de M. Elie Rossignol. Grâce à des ouvrages de cette nature, l'histoire s'enrichit sans cesse de nouvelles découvertes. Toujours reconstruite sur des plans nouveaux, avec plus ou moins d'art et de talent, et toujours à refaire, l'histoire prend les physionomies les plus diverses, suivant les tendances de l'écrivain et les préoccupations de l'époque où il vit; mais elle offre aux lecteurs d'autant plus de garantie de se rapprocher de la vérité que les documents recueillis pour elle sont plus nombreux, plus complets et commentés avec plus d'intelligence. Sous ce rapport, les monographies communales que publie en ce moment M. Elie Rossignol sont appelées à rendre de grands services en élargissant le cadre de nos connaissances historiques.

G. DE CLAUSADE.

Rabastens (Tarn), décembre 1864.

LA RÉVOLTE, OU CE QUE FILLE VEUT !...

Comédie en un acte.

PERSONNAGES :

GÉDÉON DE SAINT-RAMBERT, colonel de dragons en retraite.
PAULE, sa nièce.
JACQUELINE, femme de chambre.
BLAIREAU, valet de chambre du colonel.

La scène se passe en Touraine, au château du colonel de Saint-Rambert.

Un jardin. — A droite, la façade du château, faisant angle en saillie sur le devant de la scène.

SCENE PREMIÈRE.

BLAIREAU, JACQUELINE.

BLAIREAU (*sortant du château*). — Ah ! par exemple ! ceci est trop fort !

JACQUELINE (*arrivant par la gauche*). — Quoi donc? Que se passe-t-il, Blaireau?

BLAIREAU. — Ah ! c'est vous, Jacqueline !

JACQUELINE. — Oui, je reviens de la ferme. Eh bien?

BLAIREAU. — Eh bien ! ne voilà-t-il pas que monsieur le colonel m'envoie à l'écurie !...

JACQUELINE. — A l'écurie ! Pourquoi faire ?

BLAIREAU. — Pour lui seller et brider *Atalante*, attendu qu'il s'est mis en tête de faire aujourd'hui une promenade à cheval.

JACQUELINE. — A cheval ! Avec sa goutte et ses rhumatismes ! A cheval ! Mais cela lui a été expressément défendu par le médecin.

BLAIREAU. — C'est ce que je lui ai dit et répété, avec toute l'éloquence dont un valet de chambre est susceptible... Ah ! bien oui ! Je n'ai réussi qu'à le mettre

en fureur et à lui faire venir à la bouche les jurons les plus effroyables : Corbleu ! sacrebleu ! nom d'une citadelle ! tonnerre et mitraille !...

JACQUELINE. — Je sais, je sais..... ses litanies à lui, ses oremus de caserne et de bivouac... Ah çà ! mais décidément, il entend profiter de l'absence de mademoiselle Paule pour redevenir momentanément ce qu'il était autrefois?

BLAIREAU. — Il paraît. — C'est merveilleux pourtant que cette petite fille ait su le mettre si vite et si bien à la raison ! Voilà un colonel, un colonel de dragons, qui, forcé par ses blessures de prendre sa retraite avant l'âge, se retire dans ses terres, ici, en Touraine. Bonhomme au fond, mais d'une humeur farouche, colère, indomptable, il ne tarde pas à devenir la terreur de tous ses serviteurs, car il les traite à peu près aussi cordialement qu'il traitait en Crimée et en Italie les Russes et les Autrichiens. C'est un enfer chez lui, c'est à n'y plus tenir !...

JACQUELINE. — Lorsque un beau matin, il y a trois mois de cela, nous arrive de Saint-Denis, où elle venait de terminer son éducation, une nièce, une pupille du colonel, mademoiselle Paule, la plus gentille et la plus adorable enfant qu'on puisse imaginer !...

BLAIREAU. — Ah ! oui... mais avec ça, une petite tête, une volonté !...

JACQUELINE. — Certes !.. Elle entend son oncle gronder, crier, jurer, parler à ses gens du ton le plus despotique : « Ah ! l'horrible langage ! s'écrie-t-elle ; ah ! l'affreux caractère !... Oh ! mais je suis là, et nous allons voir !... » Et dès ce moment, avec l'adresse d'une petite chatte, employant tour à tour les reproches et les câlineries, les menaces et les caresses, elle prend sur l'esprit de monsieur, un empire absolu, et du chacal elle fait un agneau, un agneau bêlant. Le naturel reparaît bien de temps en temps ; mais la moindre tentative de révolte est aussitôt réprimée, et le terrible colonel Gédéon de Saint-Rambert est devenu définitivement l'esclave docile et charmé d'une fillette de dix-huit ans.

BLAIREAU. — Oui ; mais le voilà depuis deux jours maître au logis, par suite du départ de mademoiselle Paule qui, sous la conduite de M. Théodule Gaspardin, notre plus proche voisin et l'ami de la maison, est allée à Tours...

JACQUELINE. — Pour assister au mariage de mademoiselle Blanche de Nerville, sa cousine...

BLAIREAU. — Elle est là pour huit ou dix jours. Mais elle venait à peine de nous quitter que déjà M. le colonel..... Ah ! le voici ! Gare l'orage !

SCÈNE II.

LES MÊMES, LE COLONEL DE SAINT-RAMBERT.

LE COLONEL (*sortant du château*). — Eh bien ! Blaireau, est-ce fait? *Atalante* est-elle prête ?

BLAIREAU. — Mon Dieu ! monsieur le colonel... Tenez, monsieur, je vais vous dire. J'ai consulté Jacqueline, et Jacqueline a pensé, comme moi, que vous ne deviez pas vous permettre de monter à cheval.

Le Colonel. — Comment ! drôle, tu oses encore... Et vous, Jacqueline, vous avez l'insolence... !

Jacqueline. — Tout doux, monsieur, tout doux. — Eh bien ! oui, puisque Blaireau m'a mise en avant, oui, je déclare m'opposer à cette promenade à cheval que vous avez eu la folie de projeter.

Le Colonel. — La folie !... Corbleu ! vertubleu !

Jacqueline. — Oh ! dispensez-vous de jurer... d'abord, parce que vous ne me feriez pas peur ; ensuite, parce que je le dirais à mademoiselle, qui vous mettrait en pénitence. — Mais raisonnons un peu. Vos douleurs de goutte vous ont empêché d'accompagner votre nièce à Tours, et c'est un ami, c'est M. Gaspardin qui a dû partir à votre place. Pour vous cependant, le calme, le repos, le régime le plus modéré, telle est l'ordonnance du médecin. Eh bien ! au lieu de la suivre, depuis deux jours, depuis que mademoiselle n'est plus ici, vous ne faites que boire du rhum, fumer, gronder, jurer, sacrer comme un païen !... Est-ce raisonnable ? Est-ce une conduite, ça?... Mais ce n'est pas tout ! Et pour ne pas vous arrêter en si beau chemin, voici que maintenant vous voulez enfourcher le perdreau à quatre pattes et caracoler dans la plaine !...

Le Colonel. — Il n'est donc plus permis à un colonel de cavalerie de monter à cheval ?

Jacqueline. — Non, quand ce colonel de cavalerie est en retraite pour cause de blessures ; non, quand il a la goutte et des rhumatismes ; non, quand ça lui a été rigoureusement interdit par son médecin — et surtout par sa nièce !

Le Colonel. — Par sa nièce !... Eh ! morbleu ! Paule se trouve loin de moi pour plusieurs jours. Et puis, ne dirait-on pas, à vous entendre, que je ne puis rien faire sans l'agrément de cette petite fille, et que j'ai cessé d'avoir une volonté pour me conformer entièrement à la sienne?

Jacqueline. — Dame ! monsieur...

Le Colonel. — Allons donc ! allons donc ! Pour lui être agréable, j'ai fait mine dans ces derniers temps, d'obéir à ses petites fantaisies, de me plier à ses caprices enfantins ; mais, au demeurant, il y a tant d'énergie et de fermeté dans mon caractère, je suis si bien une barre de fer...

Jacqueline (*riant*). — Vous me ferez croire ça, si vous pouvez.

Le Colonel. — Comment ! si je peux !... Voilà de l'impertinence, ou je ne m'connais pas ! — Mais, en vérité, je suis bien bon d'entrer avec des valets en explication réglée et de leur donner des raisons de ma conduite ! (*A Blaireau*) Allons, drôle, qu'on m'obéisse, et qu'on fasse à l'instant même ce qui devrait être déjà fait. A l'écurie, mille tonnerres ! à l'écurie !

Blaireau (*avec flegme*). — Monsieur, si mademoiselle était ici, je suis sûr certain qu'elle ne m'y enverrait pas. Donc...

Le Colonel (*s'emportant*). — Encore ce refrain ! Encore et toujours mademoiselle ! mademoiselle !... Eh bien ! mademoiselle fût-elle présente, mademoiselle te dit-elle : « Je ne veux pas. Restez. » — Je te dirais, moi : « Je veux ! Ma

che. » Et pour forcer à l'obéissance un valet récalcitrant, voici comment je m'y prendrais ! (*Il lui donne des coups de cravache*).

BLAIREAU (*criant*). — Aïe !... Oh ! là ! là ! oh ! là ! là !

JACQUELINE. — Ah ! monsieur !... Quoi ! des coups de cravache à ce pauvre garçon !... Oh ! quand mademoiselle apprendra..., car elle l'apprendra, monsieur ; je me ferai un devoir, n'en doutez pas, de lui dénoncer un pareil acte de férocité...

BLAIREAU (*pleurant presque*). — Et moi donc ! Oh ! oui, que je le lui dirai ! oh ! oui, monsieur ! — Oh ! là ! là !

LE COLONEL. — Eh ! qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, que m'importe? Je suis résolu à rétablir mon autorité sur des bases inébranlables, et je veux que désormais dans cette maison tout le monde tremble devant moi ; oui, tout le monde, à commencer par ma nièce, que je suis impatient de revoir, pour lui dire, pour lui signifier, oh ! mais là bien en face et carrément...

JACQUELINE (*montrant à gauche*). — Eh mais ! voyez donc, monsieur... là-bas, cette voiture... Ne dirait-on pas?..: Mais oui ! mais oui ! C'est elle ! c'est elle-même, la voiture de M Gaspardin.

LE COLONEL. — Hein?

BLAIREAU. — C'est elle, effectivement. Elle arrive à la grille de notre jardin.

JACQUELINE. — Elle s'arrête. Une personne en descend, et cette personne c'est...

LE COLONEL (*s'écriant*). — Paule !

JACQUELINE. — Mademoiselle Paule ! (*Gaîment*) Ah ! ah !...

BLAIREAU (*de même*). — Ah ! ah !...

LE COLONEL (*à part*). — Ah ! diable ! — (*Haut*). Est-il possible? Paule, déjà ici ! Paule, dont l'absence devait durer jusqu'à la fin de la semaine prochaine !

JACQUELINE. — Voyez, voyez ! Elle vient vers nous en courant, la chère petite, tandis que M. Gaspardin conduit sa voiture chez lui.

BLAIREAU (*d'un ton goguenard*). — Eh bien ! monsieur, vous voilà servi à souhait, et vous devez être bien heureux !

JACQUELINE. — Il vous tardait tant qu'elle fût de retour...

BLAIREAU. — Pour lui dire bien en face...

JACQUELINE. — Pour lui signifier, oh ! mais là carrément...

LE COLONEL (*à part, avec embarras*). — Hum ! hum !...

BLAIREAU. — Elle approche...

JACQUELINE. — Elle arrive... Ah ! venez, mademoiselle, venez, venez, et soyez la bienvenue.

SCÈNE III.

LES MÊMES, PAULE.

PAULE (*arrivant par la gauche en courant*). — Me voici, me voici. Bonjour, mon oncle.

Le Colonel. — Bonjour, mon enfant. — Je suis enchanté de te revoir. Mais j'avoue ..

Paule. — Que vous ne m'attendiez pas sitôt?

Le Colonel. — Non, ma foi. Comment se fait-il que tu ne sois pas à Tours en ce moment?

Paule. — Oh! c'est une aventure!... Cette chère cousine! cette pauvre Blanche!...

Le Colonel. — Que lui est-il donc arrivé?

Paule. — Vous savez qu'elle devait épouser M. Florentin Dubocage?

Le Colonel. — Oui. Eh bien?

Paule. — Eh bien! comme M. Florentin Dubocage était à Paris depuis plus d'un mois, on attendait son retour avec impatience; et comme enfin il ne revenait jamais, et que même il ne donnait plus signe de vie, on s'est mis en campagne, on est allé aux renseignements, et on a bientôt appris... Devinez... Vous ne devinez pas?... on a bientôt appris qu'il avait été enlevé par une comtesse bavaroise!

Le Colonel. — Ah bah!

Paule. — Quel événement, hein!... Mais par suite, adieu la fête : plus de futur, plus de mariage. J'ai consolé de mon mieux la pauvre délaissée, et ce matin, dès l'aurore, j'ai repris avec mon compagnon de voyage, avec ce bon M. Théodule Gaspardin, le chemin de votre château. Voilà comment j'ai le plaisir, bien avant l'époque fixée, de me retrouver auprès de vous et de vous dire : « Mais embrassez-moi donc, mon oncle! » — C'est-à-dire non, non, pas encore... Il faut d'abord que je sache... Voyons, voyons, répondez-moi. Comment vous êtes-vous comporté pendant mon absence? Avez-vous été bien sage?

Jacqueline (*à part*). — Ah! ah! nous y voilà! — (*Haut*). Sage, lui, mademoiselle? Sage, lui, monsieur le colonel de Saint-Rambert, votre oncle? Il l'a été si bien, que, vous partie, nous avons cru le diable entré dans la maison.

Paule. — Qu'est-ce à dire, Jacqueline?

Le Colonel (*vivement*). Eh! ne l'écoute pas, mignonne. C'est une bavarde. Taisez-vous, bavarde, taisez-vous.

Jacqueline. — Oh! que nenni, je ne me tairai point. Je dois parler : (*avec volubilité*) je parlerai, je parlerai, je parlerai.

Blaireau. — Et moi aussi, pardieu!

Jacqueline. — Apprenez, mademoiselle, apprenez que non seulement monsieur n'a rien fait de ce que vous lui aviez prescrit de faire, mais qu'il a fait justement le contraire de tout cela.

Paule. — Qu'entends-je?

Le Colonel (*bas à Jacqueline*). — Ah! langue maudite!

Jacqueline. — Il a vidé je ne sais combien de flacons de rhum, et il n'a cessé de lâcher des jurons si monstrueux, que j'en suis encore à me demander comment la voûte du ciel ne s'est pas écroulée sur sa tête.

Paule. — Bonté divine!

Le Colonel (*bas à Jacqueline*). — Serpent! couleuvre! vipère!

Blaireau. — A mon tour. — Mais voici le bouquet, mademoiselle.

Le Colonel. — A l'autre! — (*A demi-voix.*) Maraud! faquin!...

Blaireau (*de même*). — Bon! bon! — (*Haut.*) Regardez, mademoiselle, regardez l'équipement de monsieur le colonel : botté, éperonné, la cravache à la main, tout prêt enfin à monter à cheval!

Paule. — A cheval! Vous voulez monter à cheval, monsieur? Mais c'est de la démence!...

Blaireau. — Nous n'avons fait faute de le déclarer à monsieur, Jacqueline et moi; mais à Jacqueline il a répondu par des injures, et à moi par des coups de cravache!

Paule. — Par des coups de...! Ah! quelle horreur! ah! quelle indignité!...

Blaireau. — Et quand nous l'avons menacé d'appeler sur lui votre juste colère, il a dit qu'il ne s'en inquiétait guère...

Jacqueline. — Et que même il ne voulait plus désormais vous écouter et vous obéir en rien de rien, lui seul étant maître et souverain dans la maison.

Paule. — Ah! il a dit... Ah! vous avez dit cela, monsieur? — Eh bien! soit. Voilà qui est entendu. Je n'ai plus qu'à me taire, à courber le front et à me soumettre humblement aux décrets de votre volonté suprême. J'ai eu tort, oh! très-grand tort, je le reconnais, de ne pas le faire plus tôt. Daignez me pardonner; mon intention n'était pas mauvaise : je voulais vous faire éviter tout ce qui peut être nuisible à votre santé, qui a besoin de quelques ménagements; je voulais vous empêcher de tomber sérieusement malade, parce que, ce malheur arrivant, j'en aurais tant de chagrin que je serais bientôt plus malade que vous-même... Mais vous êtes désireux, sans doute, de me voir dans ce triste état, de me contempler mourante, de m'ouvrir de votre propre main les portes du tombeau.. Qu'il soit fait selon vos désirs!

Le Colonel (*tout attendri*). — Ah! mon enfant, que dis-tu là!...

Jacqueline (*à part*). — O la fine mouche! Entend-elle le jeu, l'entend-elle!

Le Colonel (*à Paule*). — Peux-tu avoir d'aussi vilaines pensées? Te complaire en toutes choses est mon seul vœu, tu le sais bien...

Paule (*ironiquement*). — Il est vrai, et ce qui vient de se passer ici pendant mon petit voyage le prouve surabondamment!

Le Colonel. — Je n'y reviendrai plus, ma chérie. Je serai dorénavant d'une sagesse exemplaire, d'une docilité à toute épreuve.

Paule (*à part, souriant avec malice*). — Allons donc! — (*Haut*). Si je pouvais vous croire!...

Le Colonel. — Oh! je te donne ma foi...

Paule. — Eh bien! pour gage de la sincérité de vos promesses et pour expiation de vos actes de désobéissance, vous allez vous retirer dans votre chambre, où vous garderez les arrêts jusqu'à ce soir.

Jacqueline (*à Blaireau*). — C'est ça, en pénitence.

Le Colonel. — Mais, ma nièce...

Paule. — Il n'y a pas de mais. J'ai dit!

JACQUELINE. — Mademoiselle a dit !

PAULE. — De plus, pour avoir frappé votre valet de chambre, je vous mets à l'amende; ou plutôt, je vous condamne à lui payer un louis pour chaque coup de cravache que vous lui avez donné.

BLAIREAU (*à part*). — Oh ! très-bien ! — (*Haut.*) Monsieur m'en a donné trois, mademoiselle... (*A part, avec regret*) rien que trois, par malheur !

PAULE. — C'est donc trois louis qui vous sont dus. Et si, à l'avenir, la cravache ou la canne font encore leur office, pour chaque nouveau coup reçu un louis devra également vous être payé.

BLAIREAU (*à part, vivement*). — Oh ! sapristi !... Mais, à ce compte-là, je vais souhaiter d'être bâtonné du matin au soir !

LE COLONEL. — En vérité, Paule...

PAULE. — Plus un mot. — Blaireau, conduisez le condamné dans son appartement, où vous lui ôterez sa redingote et ses bottes, — ses bottes à éperons ! — pour lui faire mettre sa robe de chambre et ses pantoufles. — (*A son oncle.*) Adieu, monsieur. Au déclin du jour, nous verrons s'il y a lieu de vous permettre de m'embrasser. Allez.

LE COLONEL (*à lui-même*). — Satanée petite fille ! Diablotin, va ! Elle a tant de gentillesse et de charme à faire la méchante, que plus je m'excite à la révolte, moins je...

PAULE (*sévèrement, en lui montrant la porte du château*). — Eh bien ! monsieur !...

LE COLONEL (*s'en allant docilement et tout penaud*). — J'obéis. Je m'en vais, je m'en vais.

BLAIREAU (*l'accompagnant, à part*). — O mes épaules, puissiez-vous être caressées jusqu'au sang par mon doux maître !...

(Ils rentrent tous les deux au château.)

SCÈNE IV.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE (*riant*). — Ah ! ce bon colonel ! ah ! le pauvre cher homme !... Bravo, mademoiselle !

PAULE (*gravement et avec un geste majestueux*). — C'est ainsi qu'on doit traiter les enfants.

JACQUELINE. — Oui, oui, il faut se faire craindre...

PAULE. — C'est le seul moyen de se faire respecter.

JACQUELINE. — Bien parlé. — Mais voilà qui est dit, et voici maintenant une autre affaire.

PAULE. — Qu'est-ce donc, Jacqueline?

JACQUELINE. — C'est une lettre, mademoiselle, une lettre qui nous est arrivée ce matin au château.

PAULE. — Une lettre ! Pour mon oncle?

JACQUELINE. — Non, mademoiselle, non ; et c'est pourquoi, moi, qui l'ai reçue, au lieu de la lui remettre, je l'ai glissée dans ma poche, où je l'ai condamnée à rester prisonnière jusqu'à votre retour. Ce retour ayant eu lieu déjà, il est donc permis à ce papier mignon de sortir de sa cachette pour aller à son adresse. *(Elle lui présente la lettre).*

PAULE. — Comment? C'est à moi que tu remets...? *(Lisant l'adresse)* « A Mademoiselle... » O ciel ! mon nom !... Et cette écriture !... Ah ! c'est de lui ! c'est de lui !

JACQUELINE. — Eh ! eh ! je m'en doutais bien un peu.

PAULE. — Ah ! lisons, lisons. *(Elle ouvre la lettre et la parcourt rapidement).*

(En ce moment, le Colonel, prisonnier dans sa chambre, paraît à une fenêtre, à demi cachée sous des plantes grimpantes, dans la partie qui, à l'angle du château, fait face au spectateur. — Il est en robe de chambre, avec un bonnet grec sur la tête.)

SCÈNE V.

PAULE, JACQUELINE *(dans le jardin)* ;

LE COLONEL *(à la fenêtre de sa chambre).*

LE COLONEL *(à part).* — En pénitence ! en prison ! au cachot ! Comme un criminel ! comme un malfaiteur !... Ah ! triple nom d'une bombarde ! Ah ! mille millions de sabretaches !... *(Apercevant Paule.)* Hum ! la voilà, la terrible enfant ! Elle est encore à la même place, avec cette peste de servante... Mais que vois-je ? Une lettre ! elle lit une lettre !... Tonnerre ! qu'est-ce que cela signifie ?

PAULE *(après avoir achevé de lire).* — Ah ! Jacqueline !...

JACQUELINE. — Eh bien, mademoiselle ?

PAULE. — O la bonne lettre ! et l'heureuse nouvelle qu'elle me donne ! — Tu sais comment j'ai connu à Saint-Denis M. Horace d'Hérigny. Il y venait pour voir sa sœur Juliette ; et comme Juliette était mon amie intime, ma compagne préférée, je la suivais toujours au parloir, et je prenais part ainsi à tous leurs entretiens. Ils étaient les plus affectueux du monde, si bien que je ne tardai pas à comprendre qu'en bon frère et voulant aimer tout ce qu'aimait sa sœur, M. Horace m'avait voué, à moi qu'elle chérissait tant, une tendresse infinie. Ne pas lui savoir gré d'un pareil dévouement et ne pas lui en témoigner une vive reconnaissance, c'eût été mal de ma part, n'est-ce pas, Jacqueline ?

JACQUELINE. — Oh ! très-mal, mademoiselle.

LE COLONEL *(à sa fenêtre, se tenant un peu en arrière pour ne pas être vu. (A part.)* — Friponne de soubrette ! pendarde ! coquine !

JACQUELINE. — Vous avez donc été reconnaissante. Mais de la reconnaissance à l'amour il n'y a qu'un pas..., et ce pas fut bientôt fait, et les aveux les plus doux et les serments les plus tendres furent échangés entre vous deux !...

PAULE. — Oui, Jacqueline... et tout cela en présence de Juliette, qui, dans notre dernière entrevue, prenant les mains de son frère et les miennes, puis les unissant avec une solennelle majesté, nous déclara, devant Dieu et devant les hommes, fiancés l'un à l'autre.

LE COLONEL (*à part*). — Fiancés !... Oh ! ces petites filles ! Elles sont capables de tout !

PAULE. — Rentrée dans sa famille, à Nantes, Juliette devait y plaider notre cause et venir en aide à son frère pour faire agréer à M. d'Hérigny, leur père, le mariage de M. Horace avec moi. Elle a tenu sa promesse ; ses tentatives, ses efforts ont eu un plein succès : cette lettre me l'apprend, et par suite je puis me regarder comme définitivement unie en mariage à celui que j'aime, à M. Horace d'Hérigny.

LE COLONEL (*à part*). — Oui-da ?

JACQUELINE. — Fort bien, mademoiselle, fort bien. Il me semble cependant que vous n'en êtes pas tout à fait là, et qu'il vous reste à remplir une petite formalité, qui n'est pas sans avoir une certaine importance.

PAULE. — Tu veux parler du consentement de mon oncle, que j'ai à demander et à obtenir ?

JACQUELINE. —Eh ! mon Dieu ! oui. M. le colonel de Saint-Rambert, votre oncle, étant aussi votre tuteur, vous ne pouvez rien faire sans son aveu, et sans cet aveu par conséquent vous ne devez point songer à vous marier.

PAULE. — Je le sais, Jacqueline, je le sais. Aussi, maintenant que j'ai l'assurance d'être reçue avec joie dans la famille d'Hérigny, je vais faire part de mon mariage à mon oncle et tuteur, en l'invitant à le ratifier par son approbation.

LE COLONEL (*à part*). — Ah ! ah !

JACQUELINE. — Cette approbation, voudra-t-il vous la donner ?

PAULE. — Mais certainement. Je voudrais bien voir qu'il me répondît par un refus !...

JACQUELINE. — Il est vrai que vous faites de lui tout ce qu'il vous plaît, que vous le tournez et le retournez à votre fantaisie, comme une crêpe à la poêle...

LE COLONEL (*à part*). — Tonnerre !...

JACQUELINE. — Mais peut-être, en cette circonstance, n'en sera-t-il pas de même, et, vexé de n'avoir été consulté qu'au dernier moment, peut-être fera-t-il quelque difficulté...

PAULE. — S'il en fait, j'en triompherai bien vite.

JACQUELINE. — S'il s'obstine pourtant...

PAULE. — Je m'obstinerai moi aussi, et encore plus que lui... Nous verrons qui l'emportera.

JACQUELINE. — Prenez garde, il a été colonel de dragons.

PAULE. — Et moi, ne suis-je pas fille d'un marin, d'un corsaire, devenu plus tard capitaine de frégate ? Et ne suis-je pas née en Bretagne ? Or, en Bretagne, on sait avoir une volonté, je pense...

JACQUELINE. — Ah ! oui, ah ! oui ; il y a même un proverbe qui dit ça.

PAULE. — Eh bien ! ce proverbe, Jacqueline, ce n'est pas moi qui le ferai mentir. — Mais, d'ailleurs, pourquoi songer à des obstacles qui ne peuvent exister, alors surtout que les méfaits commis par mon oncle pendant mon absence et le châtiment que j'ai dû lui infliger le mettent complètement à ma disposition, à ma merci ?

JACQUELINE. — Comment cela ?

PAULE. — Rien de plus simple. Mon oncle est prisonnier.

JACQUELINE. — Oui, vous l'avez mis à la salle de police.

PAULE. — Naturellement, il gémit sous le poids des fers, il soupire après la liberté.

JACQUELINE. — C'est à croire.

PAULE. — Si donc, usant envers lui de clémence, je lui ouvre dès à présent les portes de sa prison, qu'en résultera-t-il ? C'est que, ravi, enchanté, jaloux surtout de me témoigner sa profonde gratitude, il sera trop heureux d'avoir à faire quelque chose qui me soit agréable et cédera à mes vœux avec un véritable enthousiasme.

LE COLONEL (*à part*). — Voyez-vous l'astuce ! Ah ! petit Machiavel en jupons !

JACQUELINE. — Vraiment, je vous admire, mademoiselle. Rien ne vous arrête ; vous arrangez les choses avec un art, avec une habileté !...

PAULE (*avec dignité et d'un ton supérieur*). — C'est bien, Jacqueline, c'est bien. — Mais qu'à l'instant même s'exécute ce que je viens de résoudre. Appelle Blaireau, pour que je lui donne mes ordres.

JACQUELINE. — Je crois l'entendre qui grouille là-dedans. — (*S'approchant de la porte du château.*) Holà ! Blaireau, holà ! Arrivez tôt, tôt. — (*Revenant auprès de Paule.*) Comme vous le tenez, mademoiselle, ce farouche colonel, comme vous le tenez ! C'est un enfant que vous menez à la lisière. Il ne lui manque plus qu'un bourrelet et un biberon. (*Riant.*) Ah ! ah ! ah !...

LE COLONEL (*à part*). — Tonnerre !...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, BLAIREAU.

BLAIREAU. — Vous m'avez appelé, Jacqueline ? Vous avez besoin de moi ?

JACQUELINE. — C'est mademoiselle qui vous réclame.

PAULE. — Blaireau, vous allez remettre en liberté monsieur le colonel. Vous lui direz que je suis assez bonne pour vouloir bien oublier son crime et pour consentir à lever immédiatement ses arrêts. Allez, Blaireau, allez.

BLAIREAU. — Bien, mademoiselle. — (*A part*). Je vais dire ça à monsieur de manière à le mettre en colère, et à me faire gratifier d'une douzaine, au moins, de bons louis d'or, je veux dire de bons coups de cravache.

LE COLONEL (*à part*). — Il vient. Rentrons, et fermons cette fenêtre, afin qu'on ne puisse pas me soupçonner d'avoir écouté. (*Il referme la fenêtre, tandis que Blaireau rentre au château*).

SCÈNE VII.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE. — Comme ça, mademoiselle, nous allons pouvoir commander les violons pour la noce?

PAULE. — Tu y danseras?

JACQUELINE. — Ah! de grand cœur, je vous le promets. Ce mariage me semble si bien fait pour assurer votre bonheur! Je ne connais pas M. Horace d'Hérigny; mais vous m'avez dit tant de bien de lui, tant de bien, tant de bien!... Il paraît que d'esprit et de caractère il est...

PAULE. — Charmant!

JACQUELINE. — Que de visage et de tournure il est...

PAULE. — Fait à ravir!

JACQUELINE. — Enfin, que c'est à la fois un très-joli garçon et un fort bel homme!

PAULE. — Un homme superbe! Juge un peu: à quatorze ans, il avait déjà des moustaches!

JACQUELINE (*riant*). — Ah! vous m'en direz tant!...

PAULE. — Silence. J'entends le colonel.

SCÈNE VIII.

PAULE, LE COLONEL, JACQUELINE, BLAIREAU.

LE COLONEL (*avec son premier costume et la cravache à la main*). — Me voici, ma nièce.

BLAIREAU (*écrivant au crayon sur un carnet, à part*). — 3 coups de cravache reçus tantôt et 6 que je viens de cueillir égalent 9. Pose 9. Ce n'est pas la douzaine encore; mais patience, nous y arriverons, nous y arriverons.

PAULE (*au colonel*). — Ce valet vous a dit, mon oncle, que, faisant taire la voix de la justice pour écouter celle de la clémence je daignais vous faire remise de votre peine et vous rendre à la liberté?

LE COLONEL (*froidement*). — Ce valet m'a dit cela, ma nièce.

PAULE. — Et vous êtes touché sans doute d'une telle façon d'agir? vous êtes ému, attendri, pénétré de reconnaissance?

LE COLONEL. — Je suis tout cela, ma nièce.

PAULE. — Vous plairait-il maintenant d'ordonner à ce valet de se retirer?

LE COLONEL. — Pourquoi non? — Sortez, Blaireau, sortez.

BLAIREAU (*à part*). — Agaçons-le. — (*Haut*). Monsieur me commande de sortir? C'est-à-dire que monsieur ne veut pas que je reste?

LE COLONEL. — Apparemment.

BLAIREAU. — Monsieur aurait-il l'obligeance de m'en donner la raison?

Le Colonel. — La raison? Voilà de l'impudence, par exemple!... La voici, maroufle, la raison, la voici! (*Il lui donne deux coups de cravache*).

Blaireau. — Elle est excellente, monsieur, et je l'apprécie vivement. — (*Marquant sur son carnet*). 1 et 1 font 2; 2 et 9 égalent 11. Pose 11 : 11 louis; ci 220 francs. (*En s'en allant par le fond*). O amour de cravache!...

SCÈNE IX.

Le Colonel, Paule, Jacqueline.

Paule. — Eh quoi! mon oncle, à l'instant même où je vous pardonne, vous redevenez coupable!... — Eh bien! cette fois encore je consens à vous faire grâce... d'autant que ce garçon ne semblait nullement fâché d'être caressé par votre cravache.

Jacqueline (*à part*). — Il y prend goût, le gourmand. Je crois bien, un louis pièce!

Paule (*très-affectueusement*).—Ainsi, mon oncle, plus de nuages entre nous, plus de dépit, plus d'irritation, et livrons-nous sans réserve au plaisir de nous témoigner l'amitié, l'affection, la tendresse que nous avons l'un pour l'autre.

Le Colonel. — Fort bien, ma nièce.

Jacqueline (*à part*). — Comme elle l'entortille, la petite sournoise!

Paule (*d'un ton câlin*). — Mon cher oncle, vous m'avez dit bien souvent que c'était vous rendre heureux vous-même que de faire quelque chose pour mon bonheur.

Le Colonel. — Il est vrai.

Paule. — Réjouissez-vous donc : voici une occasion admirable qui s'offre à vous de remplir vos vœux en comblant tous les miens.

Le Colonel. — A merveille.

Jacqueline (*à part*). — Le voilà pris! Elle lui a mis un fil à la patte.

Le Colonel (*à Paule*). — Et cette occasion admirable, quelle est-elle, mon enfant?

Paule (*avec un peu d'embarras*). — Mon Dieu! mon oncle... (*A part, vivement et avec énergie*). Allons, point de faiblesse. Soyons la fille du corsaire, soyons nous-même! — (*Haut*). Mon oncle, vous connaissez la famille d'Hérigny, de Nantes?

Le Colonel (*toujours froidement*). — Je la connais.

Paule. — M. d'Hérigny le père a été, je crois, l'un de vos amis d'enfance?

Le Colonel. — Il l'a été.

Paule. — Eh bien! ce que le père a été pour vous autrefois, sa fille Juliette l'a été pour moi à Saint-Denis.

Le Colonel. — Je le sais. Quand j'allais te voir, elle était toujours auprès de toi.

PAULE. — Et parfois aussi auprès de nous deux se trouvait... le frère de Juliette... M. Horace d'Hérigny...

LE COLONEL. — Cela est exact.

PAULE. — Et vous avez témoigné à ce jeune homme le plus vif intérêt, et vous avez causé souvent avec lui de très-bonne amitié...

LE COLONEL. — Je ne le nie point.

JACQUELINE (*à part*). — Comme il y vient! Et comme elle le fait aller!

PAULE. — Veuillez donc maintenant, mon oncle, lire cette lettre. C'est lui, c'est M. Horace qui me l'a écrite; mais ce qu'elle contient est assez grave et assez solennel pour que vous m'excusiez de l'avoir reçue, car elle annonce, vous le voyez, la conclusion de mon mariage avec M. Horace d'Hérigny.

LE COLONEL. — La conclusion?... N'est-ce pas là, ma chère pupille, une expression quelque peu téméraire?

PAULE. — Oh! vraiment non, mon cher tuteur, puisqu'il ne nous manque plus que votre consentement, et que, sans nul doute, ce consentement...

LE COLONEL (*d'une voix ferme et accentuée*). — Ce consentement, je le refuse.

PAULE (*interdite*). — Ah!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! ouiche!...

PAULE. — Comment, monsieur!... Oh! non, non, ce n'est pas possible!... J'ai mal entendu... Vous n'avez pas dit...

LE COLONEL. — J'ai dit que je refusais de consentir à ce mariage. Quand j'exprime ma volonté, faut-il donc que je me répète?

PAULE. — O ciel! quel langage!

JACQUELINE (*à part*). — Plus rien à la patte; le fil a cassé!

PAULE. — Puis-je, au moins, vous demander, monsieur, le motif d'un refus aussi étrange qu'inattendu?

LE COLONEL. — Le motif?... Je ne sais.

PAULE. — Mais, monsieur... j'ai pourtant le droit de connaître...

LE COLONEL. — Vous avez le droit, ou plutôt le devoir de m'obéir, mademoiselle, à moi qui suis votre tuteur et qui ai reçu de la loi tout pouvoir sur vous et sur vos actes, quels qu'ils soient.

JACQUELINE (*à part*). — Ah! mordienne! voilà le colonel de dragons qui se réveille tout à fait!

PAULE (*au colonel*). — C'est la première fois, monsieur, que vous me parlez d'une manière semblable!...

LE COLONEL. — Il y a commencement à tout, mademoiselle; et si c'est la première fois, en effet, que je vous parle ainsi, ce ne sera pas la dernière, je vous l'atteste!

PAULE (*bas*). — Ah! Jacqueline!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! mademoiselle!...

PAULE. — Comme il est méchant aujourd'hui!

JACQUELINE. — Il est féroce!... Eh bien donc, pour le toucher au cœur, en avant les grands moyens!

PAULE. — Oui, j'y songeais. — (*Haut, au colonel*). Vous venez d'exprimer bien nettement votre pensée, n'est-il pas vrai, monsieur?

LE COLONEL. — Le plus nettement du monde, mademoiselle, et vous connaissez ainsi la règle invariable de conduite que je me propose de suivre à l'avenir.

PAULE. — Voilà ce qui s'appelle parler avec franchise! .. Eh bien! monsieur, permettez-moi de vous le dire, j'en éprouve la joie la plus grande, et je vous remercie du fond du cœur, car vous venez de me révéler par là quels sont et quels ont toujours été à mon égard vos véritables sentiments.

LE COLONEL. — Vraiment? Et quels sont-ils, s'il vous plaît?

PAULE. — Un seul mot les résume tous : la haine!

LE COLONEL. — Oh! oh!

PAULE. — Oui, vous me haïssez, vous me détestez, vous m'abhorrez! J'en ai la certitude aujourd'hui; mais depuis longtemps j'en avais le soupçon.

LE COLONEL. — Bah!

PAULE. — Je n'en disais rien, parce que j'espérais m'être trompée. Mais il est certain que, lorsque, après avoir dit adieu à Saint-Denis, je suis venue habiter ici, auprès de vous, j'ai bien vite compris à quel point ma présence vous était importune, odieuse, et combien vous souhaitiez ardemment d'en être délivré le plus tôt possible! Forcé toutefois par cette même loi dont vous venez d'invoquer les rigueurs envers moi, de me garder à vos côtés, vous n'avez plus songé qu'à saisir toutes les occasions de me faire du chagrin, de me briser le cœur, de m'arracher des torrents de larmes, de me rendre enfin la plus malheureuse de toutes les femmes!...

JACQUELINE, *tirant un mouchoir de sa poche et le portant à ses yeux.* — Pauvre chérie! pauvre ange! pauvre colombe!... — (*Au colonel*). Vous ne pleurez pas, monsieur?

LE COLONEL (*froidement*). — Je ne pleure pas.

PAULE. — Oh! non, vous ne pleurez pas, et vous n'auriez garde de pleurer : mes souffrances sont pour vous un trop doux spectacle, car elles vous annoncent l'heure prochaine de votre délivrance, l'heure... attendue par vous avec tant d'impatience... où vous n'aurez plus de pupille... parce que votre nièce... aura cessé de vivre!...

JACQUELINE (*sanglotant*). — Ah!... ah!... C'est à fendre le cœur!...

PAULE. — Allez, monsieur, allez, vous n'aurez pas longtemps à attendre, vous serez bientôt satisfait... Ce mariage était mon seul vœu, mon seul espoir! c'était ma vie!... Vous l'empêchez d'avoir lieu : c'est ma vie que vous condamnez à s'éteindre!... Oui, le coup que vous venez de me porter, je le sens là, c'est un coup mortel!... C'est un poignard que vous m'avez planté au cœur!... Et déjà la force m'abandonne... Je me soutiens à peine... Un nuage épais couvre mes yeux... Hélas!... (*Elle se laisse tomber sur une chaise de jardin*).

JACQUELINE (*s'élançant vers elle*). — O Dieu du ciel!... Ah! mademoiselle! chère demoiselle!... Hélas! mon Dieu! elle perd connaissance!... Au secours! au secours! Mademoiselle se meurt! Mademoiselle est morte! Au secours!...

SCÈNE X.

LES MÊMES, BLAIREAU.

BLAIREAU (*accourant*). — Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? On appelle au secours? Qui donc est en danger? Où est l'ennemi? Où est la victime?

JACQUELINE. — La voici, mon pauvre Blaireau, la voici, la victime! Et voilà le bourreau! Monsieur le colonel vient de tuer mademoiselle Paule!...

BLAIREAU. — Un meurtre! un assassinat!... Je vais chercher la gendarmerie.

PAULE, *rouvrant les yeux à demi et d'une voix mourante.* — Non, non, Blaireau, n'y allez pas... Je me soumets à mon triste sort sans plainte, sans murmure... Je ne veux pas être vengée...

JACQUELINE (*au colonel*). — Ah! monsieur, vous l'entendez! Vous voyez sa touchante résignation! vous voyez comme elle répond à votre cruauté par la clémence la plus angélique!... Et votre cœur n'est pas déchiré! Et vos yeux ne sont pas mouillés de larmes! Et vous n'ouvrez point vos bras à celle qui est là, plaintive et gémissante!... Mais qu'attendez-vous donc, monsieur? Au nom du ciel, qu'attendez-vous?

BLAIREAU. — Oh! oui, Monsieur, au nom du ciel, qu'attendez-vous?

LE COLONEL. — Silence, maraud! — J'attends la fin de la pitoyable comédie qui se joue devant moi depuis quelques instants; j'attends qu'on veuille bien comprendre que je ne suis point la dupe d'un prétendu désespoir, qui n'est, en réalité, qu'une vaine et impertinente grimace!

PAULE (*bas*). — Ah! Jacqueline!...

JACQUELINE (*de même*). — Ah! mademoiselle!...

PAULE. — Ça ne prend plus!...

JACQUELINE. — Hélas! non... Mais comment diantre a-t-il pu deviner?...

LE COLONEL. — On m'a donc jugé bien simple, bien naïf, bien facile à attraper; on m'a donc estimé à l'égal d'un gobe-mouche, pour avoir osé espérer que je croirais tout aveuglément et qu'on aurait raison de moi par la fourberie la plus indigne et la plus effrontée!...

PAULE (*se levant vivement*). — La plus indigne et la plus...! Ah! monsieur, qu'avez-vous dit?... — Eh bien! oui, j'accepte ce langage, j'accepte cette accusation, sans protester, sans me défendre. Oui, j'ai appelé — pitoyablement, comme vous dites, — la ruse à mon aide; oui, j'ai eu recours à des actes de tromperie bien coupables et bien condamnables, mais surtout bien indignes de moi, bien indignes de mes sentiments et de mon caractère! Je le comprends maintenant, et j'ai honte de ma conduite. Aussi, je le jure, plus de ruse à l'avenir, plus de piéges, plus de comédie. Je veux agir franchement et loyalement; je veux faire face au danger, je veux marcher à l'ennemi le front haut, le regard ferme, et je veux enfin que, si je succombe, ma défaite soit aussi glorieuse qu'une victoire!

JACQUELINE. — Sarpejeu!

Blaireau. — Nom d'un petit bonhomme !

Paule (*au colonel*). — Ainsi donc, monsieur, c'est bien entendu, vous repoussez M. Horace d'Hérigny? Vous refusez de me le donner pour mari? Que vous ayez des raisons pour cela, ou que vous n'en ayez pas, peu m'importe : je ne vous le demande plus ; je vous demande seulement si vous persistez dans votre refus.

Le Colonel. — Je persiste.

Paule. — Or donc, j'ai dix-huit ans ; je suis votre pupille et je dois l'être pendant trois ans encore : eh bien ! pendant ces trois ans j'attendrai ; j'attendrai, calme et résignée, le jour où, devenue majeure, je briserai les liens qui enchaînent ma volonté.

Jacqueline. — Pendant trois ans !... Et vous seriez assez barbare, monsieur, pour lui imposer la nécessité d'une aussi longue attente?

Blaireau. — C'est si long en effet, trois ans, pour une jeune fille qui a bonne envie de se marier !

Le Colonel (*brusquement*). — Hein? De quoi te mêles-tu, toi? Qui t'a permis, faquin, de nous faire part de tes réflexions ?

Blaireau (*à part*). — Il a toujours sa cravache. Agaçons-le. (*Haut*). Monsieur, j'ai le malheur de ne pas savoir déguiser ma pensée, et quand je me trouve en présence d'un fait coupable, en présence d'un acte de tyrannie, je regarde comme un devoir...

Le Colonel. — Tête et cornes du diable ! Est-ce ainsi qu'un valet doit parler à son maître? Tu mériterais...

Blaireau (*vivement*). — Je mériterais cent coups de cravache ! (*Tendant l'épaule*) Oui, monsieur, je les mériterais !...

Le Colonel (*frappant*). — Eh bien, les voilà ! Tiens ! tiens !...

Blaireau. — Un, deux... Allez toujours, allez toujours... Trois, quatre.. Bravo ! bravo ! Ah ! que c'est bon ! Il me semble qu'on me chatouille.

Le Colonel (*s'arrêtant étonné*). — Comment, comment, drôle? Tu prends plaisir à être fustigé?... Ah ! j'y suis ! Je me rappelle qu'un louis t'a été promis pour chaque coup de cravache reçu par toi... De sorte que tu fais de cela une spéculation, et que tu crois avoir trouvé là un véritable coupon de rente?... Halte-là, maître fripon, halte-là ! Ce traité, auquel j'ai paru souscrire un moment, je refuse net de le ratifier...

Blaireau. — Ah ! monsieur !...

Le Colonel. — Et je déclare qu'en échange des caresses prodiguées à ton individu par ce joujou, tu ne recevras pas un centime.

Blaireau. — Ah ! monsieur ! ah ! monsieur !... Mais c'est une trahison insigne !... Mais il n'y a donc plus de bonne foi dans les affaires !... O misère et pitié ! Je suis volé, dépouillé, dévalisé ! On m'ôte le pain de la bouche !...

Paule. — Blaireau, ne vous désolez pas. Cet argent, que vous avez si bien gagné...

Blaireau. — Oh ! oui, à la sueur de mes épaules...

PAULE. — Cet argent, qu'on ne veut pas vous donner, je vous le donnerai, moi : votre créance vous sera entièrement payée, vous ne perdrez rien.

BLAIREAU. — Est-il possible?... O la charitable personne!... Ah! mademoiselle, quelle reconnaissance! Et comme votre nom va se graver dans mon cœur en lettres d'or!

LE COLONEL. — Vous promettez l'impossible, mademoiselle. Vous oubliez qu'une pupille, quelle que soit sa fortune personnelle, ne peut disposer de la moindre somme d'argent sans la permission de son tuteur... Et cette permission, vous n'espérez pas, je pense, l'obtenir de moi, dans la circonstance présente?

PAULE. — Et vous n'ayez pas à craindre, non plus, que je vous la demande. — Malgré toute ma bonne volonté, vous le voyez, mon pauvre Blaireau, je ne peux rien pour vous, et nous sommes tous les deux victimes de la même oppression.

BLAIREAU. — C'est fait de moi!... Je tombe en pâmoison... Soutenez-moi, Jacqueline, soutenez-moi...

JACQUELINE (*le repoussant*). — Eh! là, là! Me prenez-vous pour un fauteuil?

LE COLONEL (*à Blaireau*). — Allons, allons, trêve de facéties et de jérémiades! Hors d'ici, pleurard, hors d'ici au plus vite; ou ce n'est pas de cent, mais de mille coups de cravache que tu vas être cinglé à l'instant même!

BLAIREAU (*faisant un bond en arrière*). — Bigre!... Ah! mais non, ah! mais non, je n'en veux pas, je n'en veux plus, à présent que c'est chez le roi de Prusse que mon compte serait ouvert... Je me sauve... Mais je proteste encore et je protesterai toujours contre votre conduite, monsieur! C'est un abus de confiance! c'est une banqueroute frauduleuse!...

LE COLONEL. — Tonnerre!... (*Il lève la cravache. Blaireau s'enfuit à toutes jambes par le fond*).

SCÈNE XI.

LE COLONEL, PAULE, JACQUELINE.

PAULE. — Vous triomphez, monsieur! Tout le monde, ici, est forcé de reconnaître votre pouvoir souverain et de se courber sous vos lois!...

JACQUELINE. — Aussi n'est-ce plus une nièce et deux serviteurs que vous avez autour de vous, mais trois esclaves!... Ah! c'est trop fort! Et pour vous dire moi aussi toute ma pensée, il faut, monsieur, que vous n'ayez pas de cœur, il faut que vous n'ayez pas d'entrailles!...

LE COLONEL. — Tonnerre!...

JACQUELINE. — Eh bien! quoi?... « Tonnerre!... » Vous le faites toujours rouler, votre tonnerre... Si on ne le craignait pas plus que moi!...

LE COLONEL. — Des railleries! des impertinences!... Ah! dans ma fureur...

JACQUELINE. — Allez-vous me cravacher, moi aussi?

LE COLONEL. — Je vous chasse, vous! Allez faire votre paquet, et débarrassez-moi au plus tôt de votre présence!

PAULE. — Vous la chassez, monsieur! Vous m'enlevez ma bonne Jacqueline, ma femme de chambre, ma compagne!...

JACQUELINE (*en larmes*). — Quand je vous disais, mademoiselle, qu'à la place du cœur et des entrailles, monsieur le colonel n'avait rien, oh! mais rien du tout!...

LE COLONEL. — Taisez-vous, coquine, taisez-vous, et songez à m'obéir sans retard... ou c'est moi-même qui vous mettrai sur le chemin qui mène loin d'ici!

JACQUELINE. — Eh bien donc, monsieur, puisque vous l'ordonnez, je suis prête à partir. — Mais, de grâce, que cette docilité vous touche et vous désarme. C'est pour mademoiselle que je vous implore. Ah! monsieur, ne soyez plus contraire à sa plus chère espérance; permettez-lui d'être heureuse en épousant celui qui l'adore et qu'elle aime tant. Je vous en supplie, je vous en conjure... (*Tombant à ses pieds*), prosternée... à deux genoux...

PAULE (*vivement*). — Que fais-tu là, Jacqueline?... Ah! lève-toi... Mais, par pitié, lève-toi donc! (*Jacqueline se relève*). — Eh quoi! des prières, des supplications!... Non, non; je m'y oppose. Ma dignité le commande. Esclave d'un maître cruel, implacable, je veux subir noblement et avec courage mon infortune. On pourra me persécuter, me tyranniser, m'immoler même : on ne m'arrachera pas un soupir, pas une plainte, pas un gémissement.

LE COLONEL. — Ce sera comme il vous plaira, mademoiselle. Pour moi, je sais ce que j'ai à faire désormais. Et pour commencer de mettre à exécution mon nouveau plan de conduite, je rentre dans ma chambre, où je vais écrire une lettre à M. d'Hérigny le père, à l'effet de lui signifier (*Accentuant*) de la façon la plus expresse et la plus catégorique que ma volonté met un obstacle insurmontable au mariage de monsieur son fils avec mademoiselle ma pupille. Au revoir donc, mademoiselle, à bientôt. (*Il rentre au château*).

SCÈNE XII.

PAULE, JACQUELINE.

JACQUELINE. — Mais c'est un monstre que cet homme-là! mais c'est un tigre!... Et il faut que je vous laisse entre ses griffes! il faut que je vous quitte, ma pauvre chère demoiselle!...

PAULE. — Eh! mon Dieu! pourquoi pleurer, Jacqueline? Ne peux-tu donc, loin de moi, m'être aussi utile que si tu restais ici?

JACQUELINE. — Oui?... Et comment?

PAULE. — Voici ce qu'il faut faire. Tu vas partir pour Nantes. Arrivée là, tu iras trouver, de ma part, M. Horace d'Hérigny, et tu lui diras que, mon oncle s'étant mis en pleine révolte contre moi, je n'ai pu obtenir de lui son consentement à notre mariage; que cependant, l'aimant toujours, lui Horace, aussi tendrement, j'ai fait serment de n'appartenir qu'à lui; mais que, cela ne pouvant se réaliser avant l'époque de ma majorité, je le prie d'attendre jusqu'à ce moment-là,

comme je vais attendre moi-même. Tu lui diras enfin que je le prie de te prendre et de te garder à son service, jusqu'à ce que je puisse te reprendre au mien.

JACQUELINE. — Ah ! l'heureuse pensée que vous avez là, mademoiselle !... Oui, oui, je pars, et je me vois déjà installée chez M. Horace d'Hérigny.

PAULE. — Tu lui parleras de moi quelquefois.

JACQUELINE. — Comment, quelquefois? Mais toujours, mademoiselle, mais toujours et sans cesse ! Pourrons-nous jamais avoir un autre sujet d'entretien ?

PAULE. — Bonne Jacqueline ! Allons, va te disposer au départ ; va faire ton paquet, pour employer le langage de mon tyran, et reviens me dire adieu. Tu me trouveras (*Montrant à gauche.*) là, dans le petit bois : j'ai besoin de me recueillir un moment et de rêver un peu, dans la solitude, à tout ce qui m'arrive aujourd'hui. J'y vais, et je t'attends. (*Elle s'éloigne gravement par la gauche*).

SCÈNE XIII.

JACQUELINE, puis BLAIREAU.

JACQUELINE (*suivant Paule des yeux*). — Ah ! quelle tête ! quelle énergie ! quel caractère ! Et comme elle fait bien honneur à son pays, la chère petite Bretonne !

BLAIREAU (*paraissant au fond et s'avançant en tremblant*). — Jacqueline? Jacqueline?... Il n'est plus là ?

JACQUELINE. — Qui?

BLAIREAU (*faisant le geste de jouer de la cravache*). — Lui !

JACQUELINE. — Monsieur le colonel? non, non, je suis seule ; vous pouvez approcher sans crainte.

BLAIREAU. — Ah ! Jacqueline, vous voyez un pauvre malheureux Blaireau dans un état bien déplorable !

JACQUELINE. — Vous?

BLAIREAU. — Oui, moi. D'abord, j'ai l'indignation et la rage dans l'âme ! Odieusement joué et trahi comme je l'ai été !... Puis, tous ces coups de cravache qui m'ont été administrés et que je trouvais si bons à recevoir quand chacun d'eux représentait pour moi un joli louis d'or, maintenant qu'ils ne valent plus rien, je les sens tout au long sur mes épaules, sur mes reins, sur mes jambes, et ça me pique, et ça me cuit, et ça me brûle !...

JACQUELINE. — En vérité? Ah ! pauvre diable !... Mais aussi quelle idée aviez-vous là, de battre monnaie d'une si étrange manière?

BLAIREAU. — Quelle idée? Vous me le demandez, Jacqueline? Vous n'avez donc pas compris que c'était vous, je veux dire mon affection pour vous qui me l'avait inspirée?

JACQUELINE. — Votre affection pour moi ?

BLAIREAU. — Eh ! oui, pardine ! Quand je vous ai dit, Jacqueline, que je nourrissais pour vous au fin fond de mon cœur une bonne grosse petite tendresse, et que je vous ai suppliée d'accepter le cadeau que je voulais vous faire de mon per-

sonnage, vous m'avez répondu que vous n'aviez pas encore amassé une dot, et que sans dot vous ne vouliez point vous marier. Eh bien! cette dot, je croyais avoir trouvé le moyen de l'amasser pour vous... aux dépens de ma pauvre peau, et j'étais impatient d'avoir été cravaché pour mille écus, afin de pouvoir vous dire : « Ajoutez ce métal, Jacqueline, aux charmes si nombreux et si piquants de votre serviteur, et voyez si tout cela ne vous constitue pas un excellent mari. »

JACQUELINE. — Quoi! telle était votre pensée? Je suis touchée, je le confesse...

BLAIREAU (*se frottant les jambes et les bras*). — Ah! pas autant que je l'ai été, moi!... Dieu! je souffre le martyre! Je suis tout endolori, tout meurtri!... (*Le colonel reparaît, sortant du château*) C'est lui! mon meurtrier! mon larron!.. Ouf!..

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE COLONEL.

LE COLONEL, *une lettre à la main, et tenant toujours sa cravache.* (*Après avoir regardé autour de lui*). — Mademoiselle Paule n'est plus ici?... Où est-elle allée?

JACQUELINE (*sèchement*). — Mademoiselle Paule est allée se promener.

LE COLONEL. — Où donc?

JACQUELINE. — Là, dans le bosquet.

LE COLONEL. — J'ai à lui parler. Allez me la chercher.

JACQUELINE. — Moi? Monsieur oublie qu'il m'a chassée!...

BLAIREAU (*à part*). — Chassée!...

JACQUELINE. — Et que par conséquent je n'ai plus d'ordre à recevoir de lui. Cependant, et puisqu'il s'agit de mademoiselle, je veux bien, pour cette fois encore, avoir l'air de vous obéir. Je vais la chercher. (*Elle sort par la gauche*).

SCÈNE XV.

LE COLONEL, BLAIREAU.

BLAIREAU. — C'est-il grand Dieu possible, monsieur? Vous avez chassé Jacqueline?

LE COLONEL. — Oui, morbleu! je l'ai chassée. Et toi, drôle...

BLAIREAU. — Vous me chassez pareillement?

LE COLONEL. — Non, je te garde, toi. Mais, corbleu! si tu bronches... (*Il agite et fait siffler sa cravache*).

BLAIREAU (*frissonnant, à part*). — Brrr!... Si je bronche, sa cravache me remettra au pas... Merci! — (*Haut.*) Ma foi, monsieur, si vous ne me chassez pas, je me chasse, moi, et je vous donne mon compte.

Le Colonel. — Je ne l'accepte pas. Je veux que tu restes; je veux t'avoir ici, près de moi, sous la main...

Blaireau (*à part*). — Sous la main... c'est-à-dire sous la... Brrr!... Saprelotte! saprelotte! me voilà bien!... Mais c'est inouï! Mais on n'a jamais vu un infortuné valet de chambre dans une position aussi intéressante!...

SCÈNE XVI.

Le Colonel, Paule, Jacqueline, Blaireau.

Paule. — Vous me demandez, monsieur? Me voici; vos ordres sont exécutés.

Le Colonel. — C'est bien, mademoiselle.

Paule. — Avez-vous à me signifier quelque nouvelle mesure de rigueur? Votre despotisme prétend-il s'exercer d'une façon encore plus odieuse? Voulez-vous m'enfermer, faire de ma chambre une prison, un cachot? mettre des verrous aux portes et des grilles aux fenêtres? Voulez-vous enfin m'attacher à un anneau de fer et charger mes mains des chaînes les plus lourdes?... Je suis prête, monsieur; la victime se livre au bourreau : que le bourreau fasse son œuvre.

Jacqueline, *la regardant avec admiration, à Blaireau.* — Hein! quel courage! Et comme elle est belle! comme elle est grande!...

Blaireau. — Elle est gigantesque!

Le Colonel (*à Paule*). — Il ne s'agit nullement de tout ce que vous venez de dire, Mademoiselle. Je vous ai fait appeler uniquement pour vous donner communication de cette lettre.

Paule. — La lettre que vous adressez à M. d'Hérigny?... Quel besoin avez-vous de me la communiquer? Ne suis-je pas sûre d'avance que vous lui déclarez l'opposition faite par vous au mariage de son fils avec moi, dans les termes les plus cruels? Je serais bien fâchée, du reste, qu'il n'en fût pas ainsi; et vous tromperiez mon attente, vous trahiriez mon espérance, si cette lettre n'était pas, ainsi que votre conduite, un modèle achevé de barbarie.

Le Colonel.—Veuillez donc vous assurer si j'ai réussi, dans ce sens là, à vous satisfaire complètement.

Paule. — Oh! je n'en doute pas.

Le Colonel. — Il n'importe, lisez. — Lisez, vous dis-je; je vous l'ordonne, je vous en fais la loi.

Paule. — Je cède à la force armée, j'obéis. (*Elle lit*).

Jacqueline (*à Blaireau*). — Il est impitoyable!

Blaireau. — C'est un vautour!

Paule (*s'écriant*). — — Ah! qu'ai-je lu!... Oh! mais n'est-ce pas une erreur, une illusion?... Non, non, rien n'est plus vrai!... (*Sautant au cou du colonel.* Ah! mon oncle! ah! mon bon oncle!...

Le Colonel (*la pressant sur son cœur*). — Mon enfant! ma chère Paule!...

JACQUELINE (*ébahie*). — Blaireau ?...

BLAIREAU (*de même*). — Jacqueline?...

JACQUELINE. — Ouais!

BLAIREAU. — Ouais!

JACQUELINE. — Si je m'attendais à celle-là, par exemple!...

BLAIREAU. — Je tombe des nues, j'arrive de la lune!...

PAULE. — O l'aimable surprise! (*Relisant.*) « Ce mariage, qui doit faire le bonheur de nos enfants, me comble de joie, et je suis impatient de le conclure. » Et c'est vous, mon oncle, qui écrivez cela, vous que j'accusais de despotisme, de tyrannie, de cruauté!...

LE COLONEL. — Ah! c'était bien pour tout de bon que je m'étais révolté, car je trouvais que tu ne respectais guère en ma personne l'armée française; mais quand j'ai pris la plume, en songeant à ton courage, à ta fermeté, à ta résignation héroïque, j'ai senti la colère faire place à l'admiration, et j'ai écrit tout justement le contraire de ce que j'avais résolu d'écrire.

PAULE. — Tant de bonté!... Ah! que je suis honteuse maintenant de tout ce que j'ai fait! que je suis confuse de tout ce que je vous ai dit de méchant et d'insensé! J'ai parlé avec un ton d'autorité, avec une audace, avec une impertinence!... comme s'il appartenait à une petite fille comme moi d'avoir seulement une volonté!... Ah! tenez, mon oncle, traitez-moi comme je le mérite; punissez-moi, châtiez-moi : il n'est point de tourment qu'en expiation de mes torts je ne souffre avec bonheur.

LE COLONEL (*avec attendrissement*). — Eh! quel autre châtiment saurais-je t'infliger que celui-ci, chère enfant de mon cœur? (*Il la presse de nouveau dans ses bras.*) Va, va, ne te reproche rien, mignonne; tout ce que tu as fait est bien fait, et je serai toujours trop heureux d'obéir en esclave à tes moindres désirs.

JACQUELINE. — Ah! monsieur, comme vous parlez bien à présent! .. Et c'est quand vous devenez si aimable et si caressant que je suis obligée de vous quitter!...

LE COLONEL. — Eh! non, Jacqueline; votre place est toujours ici.

PAULE. — Oui, mon oncle, ici, auprès de Blaireau, son mari, si vous le permettez.

LE COLONEL. — Son mari?

PAULE. — Ah! c'est que vous ne savez pas... Mais moi j'ai reçu les confidences de Jacqueline, de même qu'elle recevait les miennes : elle est aimée de Blaireau, et elle ne le déteste point.

BLAIREAU. — Oui, mademoiselle; oui, monsieur le colonel. Mais, hélas! sans une dot elle refuse d'entrer en ménage, et c'était pour la lui gagner que je recevais tantôt avec une si vive allégresse les coups de cravache que vous aviez l'honneur de... (*Il fait le geste*).

PAULE. — Ah! mon oncle, voilà de l'amour!

LE COLONEL. — Et tant d'amour mérite, n'est-il pas vrai?...

PAULE. — Une récompense...

LE COLONEL. — C'est-à-dire une dot?...

PAULE. — Oh ! oui, mon oncle, une dot, donnez à Jacqueline une dot : je le désire (*souriant*), je le veux.

LE COLONEL (*de même*). — Ah ! ce que fille veut !... Vous aurez votre dot, Jacqueline.

JACQUELINE. — Quel bonheur ! Mille grâces, monsieur. — Ah ! mon cher Blaireau !...

BLAIREAU. — Ah ! ma chère Jacqueline !...

PAULE. — Que vous êtes gentil, mon oncle ! Et que je vous aime !...

LE COLONEL. — Ah ! petite masque !... Comme tu fais bien de moi tout ce que tu veux !... Quand je songe pourtant que moi, qui me laisse mener ainsi à la baguette par une gamine, j'ai fait un si effroyable carnage de Russes et d'Autrichiens !... Ah ! mille millions de...

PAULE. — Eh bien, eh bien, monsieur !...

LE COLONEL. — Oh ! pardon. Je me croyais encore sur le champ de bataille, le sabre en main, à la tête de mes dragons...

PAULE (*d'une voix douce et caressante*). — Tandis que vous êtes...

LE COLONEL. — Tandis que je suis auprès de ma nièce... non, auprès de ma fille chérie, à qui je promets solennellement..

PAULE. — De ne plus jurer?

LE COLONEL. — De ne plus jurer... qu'en dedans.

PAULE (*lui tendant la main*). — Merci.

E. AMALRIC.

FIN.

REVUE MUSICALE.

SOMMAIRE. — Concerts populaires. — M. Fauré. — Théâtre du Capitole. — Direction Laget. — Mme Meillet. — *Lalla Rouck.* — Les Dlles Delépierre. — *Sylvia.* — M. Fil.

Pour goûter la musique, il suffit, dit-on, d'avoir une oreille délicate et une âme tendre et sensible. Sans doute, ces qualités sont indispensables, mais elles ne sont pas suffisantes. La musique, comme tous les arts, s'adresse à l'homme, être complexe : intelligence et sensibilité. Placez un tableau de Raphaël devant le premier venu, il pourra éprouver un certain plaisir à le regarder. Cependant on peut affirmer que l'impression produite sera égale, sinon moins vive, à celle que ferait naître en lui la vue d'une image quelconque. Mais faites l'éducation de cet homme ; indiquez-lui les raisons de l'admiration universelle ; montrez-lui la richesse du coloris, l'expression divine des figures, l'harmonie des lignes, la grandeur des plans, en un mot, faites-lui comprendre toute la beauté de l'art ; aussitôt son âme s'ouvre à un nouvel horizon. Ce qui d'abord ne lui procurait qu'un plaisir banal et sans consistance, le remplit d'une joie douce et pénétrante qui s'empare de lui, l'étreint, et l'élève jusqu'aux régions supérieures où habite l'esprit de l'artiste. Il en est de la musique comme de la peinture. Pour arriver à éprouver le charme du plus enivrant des arts, il faut le comprendre. La première fois que vous entendrez une œuvre symphonique, une symphonie de Beethoven par exemple, vous n'éprouverez qu'ennui et lassitude ; à peine votre oreille aura-t-elle perçu quelques mesures, qu'il vous tardera d'arriver aux derniers accords. Quoi d'étonnant que votre esprit soit fermé aux beautés sublimes créées par le génie ! il ne les comprend pas. Mais que l'on déchire le voile, qu'on vous initie aux secrets de

l'art, que l'on vous montre la richesse et la variété des combinaisons, la grandeur de la mélodie, l'originalité de la pensée, l'harmonie des gammes, la beauté de la forme, et alors vous admirez sans réserve, vous êtes séduit, charmé, car votre âme a goûté à l'une des plus ineffables jouissances. Voilà ce qui explique le succès, qui va en s'agrandissant de jour en jour, des Concerts populaires de musique classique. L'éducation du public, musicalement parlant, était à faire à Toulouse. Il y a quatre ans, il pouvait bien comprendre une situatio dramatique, être ému à une scène de *Guillaume Tell*, de *Robert*, ou des *Huguenots ;* mais ne connaissant que la musique dramatique, il n'avait pu comprendre toute la poésie du plus puissant des arts : car il y a plus de véritable musique dans une symphonie d'Haydn, de Mozart et de Beethoven, que dans vingt opéras comme ceux que nous entendons tous les jours. Depuis cette époque, et grâce à la Société des Concerts populaires, l'intelligence musicale s'est développée d'une manière sensible, et, aujourd'hui, entendre une symphonie à orchestre est devenu pour un très-grand nombre un véritable besoin.

Dimanche dernier, se donnait la quatrième séance des Concerts populaires au milieu d'un public nombreux. Plusieurs œuvres ont figuré pour la première fois sur les programmes de la saison. Entre autres, nous signalerons l'ouverture du *Roi des Génies*, de Weber. Quoique cette composition n'ait pas la puissance et la variété dramatique des ouvertures de *Freyschutz*, d'*Oberon*, du *Jubel*, néanmoins elle est empreinte d'une chaleur, d'une vigueur de coloris, d'une grandeur de touche qui dénotent la présence du grand maître. Nous espérons entendre encore cette œuvre dans un des prochains concerts, elle ne peut que gagner à être jouée de nouveau.

Dans le second concert, un jeune violoniste, notre compatriote, dont le talent sympathique nous rend l'éloge facile, a exécuté le *concerto* de Mendelsohn. Nous avions entendu M. Fauré dans plusieurs concerts; le plaisir qu'il nous avait fait avait été fort vif, et nous avions été heureux de le reconnaître dans une de nos précédentes revues ; mais jusqu'ici il ne nous avait pas donné d'apprécier son mérite artistique dans toute sa force et sa plénitude. L'interprétation de cette œuvre de Mendelsohn n'est pas chose facile, et il n'est pas jusqu'aux grands maîtres du nom de Sivori, Sainton, qui ne l'abordent avec une certaine crainte. M. Fauré a complètement satisfait l'auditoire, qui a reconnu par des applaudissements réitérés l'impression profonde qu'il avait produite. Il a dit avec une grande

simplicité, avec un style plein de pureté, avec un charme émouvant, l'*andante* sublime de ce concerto. Il a enlevé le finale avec un brio éclatant et une fougue peu commune. M. Fauré a vraiment des qualités sérieuses. Doué d'une nature sensible, il dit avec un sentiment exquis la phrase mélodique ; l'effet est toujours contenu dans les règles du bon goût et du style le plus sévère ; on sent qu'il appartient à la bonne école. Quant à la difficulté de l'instrument, il a ravi à son maître Sainton, le secret de la vaincre ; il possède un staccato énergique, un sautillé brillant, un détaché vigoureux. Toutes ces qualités réunies font de M. Fauré un talent remarquable.

Nous n'avions jamais eu l'occasion d'entendre de la musique de Gade ; nous remercions la Société des Concerts populaires de nous avoir donné cette bonne fortune. Nous n'ignorions pas pourtant que Gade, Danois d'origine, musicien encore vivant, a, en Allemagne, un nom consacré parmi les grands maîtres ; nous savions que Mendelsohn qui l'avait remarqué, l'avait attiré auprès de lui à Leipsick, où il lui donna la direction des concerts, et que le grand Bartholdy n'avait pas peu contribué au développement de son talent de compositeur et de sa gloire artistique. Gade, à en juger par la 4e symphonie en *si bémol* que nous avons entendue aux Concerts populaires, a de grandes affinités avec celui qui fut son maître et son ami. Le menuetto surtout appartient en entier à la manière de Mendelsohn ; c'est la même forme mélodique, le même coloris, les mêmes effets ménagés, la même gamme de tons. Cependant Gade ne possède pas la profonde originalité, la grâce charmante, la délicatesse de sentiment qui caractérisent à un si haut degré le génie de Mendelsohn. La partie de la symphonie de Gade que nous avons le plus goûtée, est le premier *allegro ;* il est écrit avec une grande clarté et une correction qui vous charme; les développements s'enchaînent sans effort; on croirait entendre une symphonie d'Haydn. Le finale est, à notre point de vue, bien au dessous des autres parties de la symphonie. La clarté qui fait le plus grand mérite du premier *allegro* manque totalement au second : la phrase mélodique n'a ni grandeur ni éclat, et elle disparaît au milieu d'une confusion de timbres regrettable.

Beethoven occupe toujours dans les Concerts populaires la plus grande place. Quoi de plus naturel que cet hommage rendu au plus grand de tous les symphonistes ! On a joué au premier Concert de la saison la symphonie *héroïque*. Qui ne connaît l'histoire de cette symphonie devenue légendaire? qui ne sait que Beethoven, profondément

épris de la grandeur du premier Consul de la République française, avait voulu lui destiner une de ses grandes œuvres ? Personne n'ignore que la symphonie en *mi bémol* portait le nom de Bonaparte, et que Beethoven en changea le titre et la dédicace le jour où, apprenant que Bonaparte s'était fait nommer Empereur, la grande figure de son héros était tombée du piédestal où son admiration l'avait placée. La 3e symphonie porte cette inscription : *Sinfonia eroica composta per festeggiare il sovvenire d'un gran' uomo.* Elle fut commencée en 1802 et fut achevée en 1804. Elle appartient donc à cette époque qu'on est convenu d'appeler la seconde époque du génie de Beethoven. Elle ouvre même, on peut le dire, cette pérode où ce sublime esprit, abandonnant la forme créée par Haydn, respectée par Mozart, acceptée par Beethoven lui-même dans ses premières compositions, se lança à la contemplation des hautes régions de la pensée humaine.

Il n'est pas d'œuvre de Beethoven, si nous en exceptons néanmoins la dernière symphonie, la symphonie avec chœur, qui ait soulevé dans la critique plus de discussion que la symphonie *héroïque.* Dans un des écrits que Weber nous a laissés, ce grand compositeur porte sur cette composition musicale un jugement qui nous surprend de la part de celui qui créa *Freyschütz.* Il met en scène les divers instruments de l'orchestre ; il fait naître entre eux une querelle ; et il ne trouve rien de mieux pour l'apaiser que de les menacer de leur faire jouer la symphonie *héroïque.* Plus loin, il s'exprime ainsi : « Il n'est » plus question de clarté, de développement des passions, auxquelles » les vieux maîtres, Gluck, Haendel et Mozart croyaient à tort. » Ecoutez la recette de la plus récente symphonie de Vienne et » jugez. » Triste sort réservé aux œuvres vraiment inspirées ! Le génie a en soi quelque chose qui dépasse tellement les règles reçues qu'il est méconnu par ceux-là même auxquels il ne refusa aucune de ses faveurs. — Il n'est peut-être pas d'œuvre musicale qui offre une plus grande richesse de développements, une variété plus infinie de formes. Peut-on rien trouver de plus merveilleusement conçu que le finale de cette symphonie ? Quelle originalité ! quelle grâce dans l'exposition du motif qui va servir de sujet à une fugue ! quoi de plus touchant, de plus suave que cette phrase mélodique, dite en *andante* par les instruments à vent, reproduite par les instruments à cordes, s'élargissant peu à peu pendant que la flûte jette quelques plaintes, et éclatant dans un tutti entraînant, qui est le chant de gloire donné au héros ! Quant à la marche funèbre, elle est, à bon droit, classée parmi les plus belles conceptions de l'esprit humain. C'est tout un drame. Elle est aussi émouvante, aussi grande de forme que la

sublime fresque du Vatican due au pinceau de Michel-Ange, représentant le *jugement dernier*. — Quoi de plus écrasant de grandeur que cet appel poussé par les trompettes après que les instruments à cordes ont reproduit le motif de la marche par fragments coupés de silence !

L'orchestre de la Société des Concerts a interprété cette œuvre d'une manière satisfaisante. Nous lui devons des éloges, car elle est hérissée de difficultés sérieuses. La marche surtout a été rendue dans toute sa noble et sombre majesté.

Le *ballet des hommes de Prométhée* dont on a joué des fragments, à un concert suivant, s'éloigne profondément du faire de la symphonie *héroïque ;* il appartient à la première époque de Beethoven ; il fut représenté, la première fois, à Vienne, en 1799. — Quoi de plus ravissant, de plus poétique, de plus gracieux que l'*adagio* de cette œuvre ! Mozart, le divin Mozart ne refuserait pas d'apposer sa signature au bas de cette page. — Après quelques accords de harpe, la flûte, le basson, la clarinette expriment successivement une mélodie d'une irrésistible tendresse ; bientôt le violoncelle solo se mêle à leur voix, et vient élever votre âme dans une région sublime. — Dans cette composition, les tons réels s'y éteignent comme trop grossiers et s'y fondent en nuances tendres et idéales ; on y respire une atmosphère élyséenne.

Une grande part de l'effet considérable produit par cette œuvre revient aux solistes, MM. Fournès (flûte), Kaufmann(basson), Bonnel (clarinette). Nous devons surtout des éloges à M. Righetti. Ce violoncelliste a un talent remarquable ; il possède une grande pureté, une belle qualité de son et une justesse irréprochable, qui ont soulevé à plusieurs reprises des applaudissements justement mérités.

Abandonnons la musique classique et entrons au théâtre. M. Hilaire Bezonquet a fûi après quelques mois d'une direction difficile et malheureuse, laissant la question théâtrale dans le plus grand désarroi. Fort heureusement, un homme intelligent, actif, désireux de bien faire, estimé de tous, connu favorablement surtout par les lecteurs de la *Revue* s'est présenté. — M. Laget n'a pas craint de se mettre à la tête d'une situation profondément embarrassée, car M. Hilaire abandonnait la direction sans avoir pu compléter la troupe ; les premiers rôles faisaient défaut, et était-il facile de faire des engagements convenables au milieu de l'année ? Nous devons savoir gré à notre nouveau directeur de son courage. — D'ailleurs, il nous montre tous les jours qu'il est pilote habile. Son premier acte a été de s'attacher

pour quelques représentations Mme Meillet, qui a dans les arts une réputation justement établie. Paris doit à cette artiste plusieurs créations brillantes, entre autres celles de Rose du *Val d'Andorre* et de Rezia d'*Obéron*. Nous avions eu l'heureuse fortune de l'entendre dans le rôle de Rezia ; elle nous avait produit une profonde impression dont il nous était resté le meilleur souvenir. Depuis, elle n'a fait que grandir. Dans les rôles de Valentine des *Huguenots*, de *Norma*, de Rachel de la *Juive*, de Léonore du *Trouvère*, d'Alice de *Robert*, de Pauline des *Martyrs*, elle nous a révélé les variétés de son puissant talent. Mme Meillet ne peut accuser de parcimonie à son égard mère nature; elle en a reçu de précieuses faveurs. Elle possède une voix de *mezzo-soprano*, énergique et puissante, surtout dans le *medium ;* elle a un sentiment exquis de la phrase mélodique; son intelligence musicale est développée et lui permet d'affronter sans péril les dissonances les plus scabreuses devant lesquelles ne s'arrête pas le génie de Méyerbeer. Mme Meillet comprend toutes les beautés de son art et sait tirer parti des plus minces détails, qu'elle exprime dans toute leur vérité et leur force. Vivant tout entière dans les rôles qu'elle traduit, elle se livre sans mesure, n'écoutant que les mouvements de son cœur et trouve parfois des élans dramatiques pleins d'une noble poésie. Quoi d'étonnant que cet artiste éveille la sympathie du public, qui, tous les soirs, la rappelle par de longs applaudissements !

Nous sommes heureux de trouver l'occasion de dire combien nous tenons en haute estime le talent de M. Marthieu et de M. Bonnefoy. M. Marthieu, artiste consciencieux, a une voix de basse pleine de charme et de pénétration ; il dit avec succès le rôle de Marcel et surtout celui du cardinal de la *Juive*. Quant à M. Bonnefoy, nous ne ferons que confirmer ce que la *Revue* disait dernièrement de cet artiste ; il possède une voix de basse chantante timbrée, énergique et pleine de souplesse; il s'est fait applaudir dans le rôle de Baskir de *Lalla-Roukh*, qui est une de ses meilleures créations.

Lalla-Roukh est la dernière composition musicale de Félicien-David. L'Afrique a produit sur Félicien-David une impression vive et durable. L'Orient l'a complètement absorbé dans sa grandeur morne et rutilante. M. Félicien-David est devenu Arabe ou Turc à tout jamais, occupé sur son divan à égrener le chapelet de ses souvenirs d'Egypte ou d'Asie, et dédaigneux, comme l'est un musulman de la civilisation des giaours, de tout ce qui ne lui rappelle pas la grande voix du Sahara. Il est toujours là-bas, dans ces belles villes aux minarets

blancs, aux coupoles d'étain, aux maisons en terrasse entremêlées de palmiers, où gazouillent des femmes au lieu d'oiseaux, il suit, nonchalant et rêveur, la caravane qui se déroule comme un serpent marbré au milieu des solitudes mornes du désert ; il s'enivre aux bords du lac des chaudes émanations de la nature plantureuse, où naît le soleil. L'on peut dire qu'avant lui ces splendides contrées n'existaient pas pour l'art musical ; il a découvert l'Orient. Aussi, Félicien-David est une des organisations les plus pittoresques, les plus originales qu'il nous soit donné d'admirer ; son talent artistique n'a pas eu de précédent, et les classificateurs ont été obligés d'ouvrir pour lui une catégorie spéciale.

Nous avons applaudi dans *Lalla-Roukh* les beautés que nous avions admirées dans *le Désert*, qui a commencé la gloire artistique de M. Félicien-David. Cette composition contient des pages charmantes, empreintes d'une grande couleur locale et d'une profonde rêverie. Cette musique vous pénètre, vous monte au cerveau et vous donne les hallucinations du haschich. Nous citerons entre autres morceaux qui nous ont frappé, les chœurs du premier acte, l'air de la chanteuse, le duo des deux femmes du second acte, et les couplets de la basse. Le seul reproche que nous ferons à cette œuvre, reproche qui peut s'appliquer à toutes les compositions de Félicien-David, c'est qu'elle a une trop grande uniformité de teinte ; les effets employés sont partout les mêmes ; aucun épisode imprévu ne vient réveiller la pensée énervée par les longs et doux murmures de cette mélodie monochrome.

Jusqu'ici, nous avions cru que la vie d'un homme ne suffisait pas pour arriver à connaître tous les secrets impénétrables de cet arcane qu'on nomme le violon. Eh bien ! nous étions dans l'erreur ! c'est ce que viennent de nous prouver les demoiselles Delépierre. Ces jeunes artistes qui ont à peine, l'une treize ans, l'autre huit, se font un jeu des difficultés de l'instrument dont elles sont les habiles interprètes. Cela est prodigieux ; ce serait vraiment à ne pas croire, s'il n'était pas permis à chacun d'aller voir et entendre. L'aînée a un sentiment, une grâce, une délicatesse qui vous émeuvent jusqu'aux larmes. Quant à la plus jeune, elle possède une crânerie, une vigueur, une hardiesse qui étonnent. Son détaché est grand et énergique, le staccato, qu'elle fait comme personne, étincelle dans toutes les positions de l'archet, et à toutes les gammes. Ces deux remarquables talents ont soulevé l'enthousiasme du public, et c'était franchement qu'on s'abandonnait.

Ces jours derniers, on interprétait, au théâtre Montcavrel, une œuvre due à deux amateurs. *Sylvia* est une opérette dont le libretto appartient à M. Amalric, notre compatriote, auteur de la comédie ingénieuse qui figure plus haut dans cette livraison de la *Revue*, et déjà connu favorablement par certaines comédies où il a fait preuve d'un vrai mérite littéraire; la musique est de M. de Vézian, presque notre compatriote, car il habite Castelnaudary. Nous regrettons de n'avoir pu assister à la seule représentation qui ait été donnée de cette œuvre quoique l'on nous ait dit que l'exécution avait été pleine d'imperfections, et était loin de répondre aux désirs des compositeurs. Néanmoins, qu'il nous soit permis de donner notre appréciation sur la partition de M. de Vézian, que nous avons eu le plaisir d'entendre au piano. M. de Vézian a fait preuve d'une grande facilité de composition; les développements de sa pensée s'enchaînent sans effort avec clarté dans une unité harmonieuse. Le style est correct et ne manque pas d'une certaine originalité. Nous avons surtout remarqué dans cette partition un trio, un quatuor et surtout des couplets de la basse, francs d'allure, et étincelants de verve. M. de Vézian, avant cette œuvre, en avait produit une première qui avait eu les honneurs d'une mention à un concours ouvert à Paris, et il peut compter, dans l'avenir, sur des succès artistiques certains.

Nous clôturerons notre revue, en signalant à l'attention des violonistes deux études pour violon, dues à un des artistes de notre ville dont nous connaissons le talent remarquable et que nous regrettons de ne pas voir se produire plus souvent. M. Fil est un artiste sérieux, et il a prouvé par ces deux études, encore sous presse et qui paraîtront sous peu, la maturité de son talent.

J. Bibent.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 12 janvier 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, membre honoraire, entre
a séance, et prend place à la droite de M. le président. Il expose à
Académie le désir exprimé par S. Exc. le ministre de l'instruction
ublique de voir les membres des Sociétés savantes prendre part aux
ctures et conférences publiques établies à Paris et dans d'autres
lles de l'Empire. Déjà quelques professeurs et hommes de lettres,
acés sous la direction de M. le président Caze, membre de l'Acadé-
ie des sciences de Toulouse, ont ouvert, dans les galeries du
pitole, des séances de cette nature. M. le Recteur espère que d'au-
s membres de l'Académie voudront bien s'adjoindre aux trois
nfrères déjà inscrits. Il insiste sur le but utile de cette institution,
r le fruit qu'en peut retirer cette portion du public que ses occu-
tions empêchent de suivre les cours des Facultés. Il rappelle enfin
e le patronage du ministre et la protection de l'autorité locale sont
Juis à cette institution.

A la suite de cette communication, M. le président invite ceux des
embres qui sont en mesure de répondre aux vœux de M. le Ministre
de M. le Recteur, de vouloir bien se faire inscrire au bureau.

M. Morel, de Saint-Gaudens, auquel l'Académie doit d'intéressants
ails sur la mosaïque Gallo-Romaine, découverte récemment dans
substructions de l'ancien prieuré d'Arneps, à Valentine, écrit de
uveau à M. Barry pour compléter et rectifier les indications four-
s par sa première lettre. Au lieu d'être uni, comme on avait paru
croire, d'après sa description, le champ ou le fond de la mosaïque
ait, au contraire, orné de quatre vases antipodes d'où sortiraient
s végétations fantastiques, reliées les unes aux autres par des en-
lacs, et dessinant ainsi au centre du tableau une rosace continue

de couleurs variées et d'un bel effet. Le carré du *pavimentum* qui mesure 2m,90 de côté, est encadré d'une large bordure dont les grecques polychromes elles-mêmes harmonisent leurs nuances avec celles de la rosace centrale.

En remerciant M. Morel de cette intéressante communication, l'Académie regrette qu'il ne l'ait pas accompagnée d'un dessin colorié qui eût nettement accusé l'ensemble et le détail de la composition, en tenant compte du contraste et de l'agencement des teintes très-importantes dans ce genre de peintures. Destinées à périr ou à rester enfouies, le plus souvent, par les difficultés que présente le travail d'extraction et par les frais considérables qu'il entraîne, les mosaïques anciennes laisseraient ainsi un utile souvenir d'elles-mêmes, que les sociétés savantes se feraient un devoir et un plaisir de consigner dans leurs mémoires.

Appelé par l'ordre du travail, M. Ducos lit une étude sur une publication récente de poésies, sortie des presses de MM. Rouget et Delahaut, imprimeurs à Toulouse. Ce sont les *Chants de l'âme*, poésies, par Mlle Adolphine Bonnet, de Muret.

M. Ducos fait ressortir le mérite de ces opuscules, mérite d'autant plus grand qu'il contraste avec l'extrême jeunesse de l'auteur. La fécondité, la variété des sujets et la beauté de l'exécution sont l'objet de ses remarques. Il donne lecture de plusieurs pièces, parmi lesquelles se distinguent *les Fleurs des champs*, *les Anges du bon Dieu*, *les Sympathies mystérieuses*, *la Sœur de charité*, *Trois femmes*, etc. Il règne, en général, dans ce volume, un ton de tristesse et de douce mélancolie ; on dirait un esprit inquiet qui cherche sa place et qui ne l'a pas encore trouvée. Ce sentiment est assez vivement traduit dans la pièce intitulée : *Souvenirs d'enfance*. Ce petit volume est placé sous un auguste patronage. On lit en tête une lettre de Mgr Desprez, lettre qui sert de préface. Il contient plus de cent opuscules, et il n'en est pas un qui ne se distingue par des vers heureux, pleins de naturel et de grâce. On se demande dans quel milieu un talent aussi remarquable a pu éclore, grandir et arriver à ce degré de perfection ; l'auteur, qui n'a pas atteint sa vingtième année, est originaire de la petite ville de Muret et elle y a passé sa vie ; l'on cherche des maîtres, une culture à ce talent venu tout seul : on n'en trouve pas. La nature et l'inspiration ont tout fait ; l'on arrive à cette conclusion : *nascuntur poetæ*.

M. Barry présente à l'Académie une statuette de Mercure, découverte il y a quelques semaines au village de Beaumont, près de Muret, en défrichant un bois de chênes.

Cette figure, dont les mutilations (celle du bras du moins) paraissent remonter à l'époque romaine, est d'un travail plus soigné que la plupart de ces petites images très-répandues, comme on le sait, sur tous les points de la Gaule. Les yeux sont incrustés d'argent, particularité que présentent rarement les ouvrages de pacotille religieuse, déjà communs à cette époque de superstition. L'attitude du corps et le jeu des muscles sont accusés avec une intention qui ne serait pas toujours irréprochable au point de vue de l'exactitude anatomique. Les *alæ* qui garnissent d'ordinaire le chapeau arcadien du dieu, paraissent ici adhérentes à la tête elle-même et sortent de la chevelure bouclée suivant l'usage. Il faut ajouter à tout cela que le bronze est recouvert d'une peinture verte et luisante, qui rappelle l'éclat et la finesse des plus belles pierres dures antiques.

Mais cette image, toute romaine de forme et d'attributs, comme le sont les neuf dixièmes des *Sigilla* de Mercure, découverts dans les Gaules, ne nous apprend pas grand chose sur l'histoire des religions indigènes et sur le culte du Mercure gaulois, que viennent éclairer de loin en loin des monuments d'un caractère tout différent, parmi lesquels M. Barry signale la précieuse statuette de Mercure accroupi, découverte, il y a 20 ou 30 ans, au village de Touget, près de Cologne (ancienne Aquitaine).

Organe d'une commission nommée à cet effet (1), M. Joly fait un rapport verbal sur une *Note* présentée à l'Académie par M. E. Trutat, et relative à un squelette d'*ursus spelæus* (grand ours des cavernes).

Ce squelette, unique jusqu'à présent dans les musées d'Europe, a été reconstitué au moyen de pièces de rapports, choisies avec beaucoup de sagacité parmi plus de deux mille ossements d'*ursus spelæus*, recueillies dans les cavernes de Lherm (Ariége), par les soins et aux frais de M. le professeur Filhol.

Le rapporteur insiste à dessein sur les difficultés matérielles de cette reconstruction, difficultés pour la plupart heureusement vaincues par M. Trutat. Cependant, la commission a remarqué quelques imperfections de détail, qu'il sera facile de corriger, et, dès lors, le musée d'histoire naturelle de Toulouse pourra offrir aux paléontologistes un curieux spécimen de cette espèce d'ours gigantesque dont on avait, il est vrai, un peu exagéré la taille, et dont les débris se trouvent en si grande quantité dans les cavernes à ossement, non seulement sur divers points du territoire français, mais encore dans une foule de localités du continent européen.

(1) Cette commission se composait de MM. Noulet, Lavocat et Joly, rapporteur.

A en juger par les différences considérables que les os des membres recueillis par M. Filhol présentent, soit dans leur forme, soit dans leurs dimensions, l'on pourrait être tenté de croire que ces os appartiennent à une espèce distincte d'*ursus spelæus*. M. Trutat ne partage pas cette opinion, et il croit avec M. Noulet, que les différences dont il s'agit peuvent s'expliquer par des diversités d'âge, et par la lenteur de développement des os, en rapport avec la longue durée de l'existence chez l'*ursus spelæus*. M. Joly confirme cette idée par des observations qui lui sont propres, et, après avoir accordé de justes éloges au double travail de M Eugène Trutat, il conclut à ce que ce travail soit renvoyé à la commission des récompenses. Il conclut, en outre, à ce que des remercîments non moins mérités soient adressés à M. le professeur Filhol, dont le zèle et les persévérants efforts contribuent chaque jour à enrichir notre musée naissant d'une foule d'objets précieux, non seulement pour l'histoire naturelle proprement dite, mais encore pour l'histoire de l'homme primitif, à l'époque de sa première apparition dans nos contrées.

Le secrétaire-adjoint,

E. Vaïsse.

Séance du 19 janvier 1865. — Présidence de M. Filhol.

M. Filhol, appelé par l'ordre du travail, lit une note relative à la composition chimique de quelques eaux minérales des Pyrénées. Il signale, en premier lieu, deux sources qu'il a eu occasion d'étudier dans le courant de l'année 1864, et qui toutes les deux sont en même temps sulfureuses et ferrugineuses. L'une d'elles est située aux portes même de la ville de Foix (Ariége), l'autre se trouve au fond de la vallée de Moudang (Hautes-Pyrénées).

Ces sources répandent l'odeur désagréable des eaux sulfureuses. Les objets en argent qu'on y plonge sont noircis en peu de temps; elles précipitent en noir les sels de plomb, d'argent, etc. Chacune d'elles abandonne sur son trajet un dépôt rougeâtre, comme le font les eaux minérales ferrugineuses; d'ailleurs, leur saveur styptique, et leur action sur les divers réactifs propres à décéler l'existence des sels de fer, ne permet pas de méconnaître l'existence d'une quantité assez notable de fer dans l'une et l'autre. La présence simultanée du fer et du soufre dans ces eaux minérales, peut s'expliquer facilement,

si l'on admet que le soufre s'y trouve à l'état d'acide sulfhydrique et le fer à l'état de sulfate de protoxyde.

M. Filhol pense qne ces eaux pourront être utilisées avec avantage dans des cas nombreux, et il considère la réunion de l'élément sulfureux à l'élément ferrugineux comme une circonstance heureuse dont la médecine pourra tirer un bon parti.

Après cet exposé, M. Filhol fait part à l'Académie de ses recherches sur la composition chimique de l'eau salée de Camarade (Ariége). Cette eau, qui est très-abondante, ne renferme pas moins de trois cents grammes de substances salines par litre, dont 275 de sel marin; elle contient, en outre, une proportion notable de sulfate de soude et de sulfate de magnésie; enfin, l'analyse y décèle l'existence d'une quantité assez forte de sels à base de potasse.

L'eau de Camarade ne contient pas une quantité appréciable de bromure ou d'iodure.

Enfin, M. Filhol donne lecture d'une note relative à l'analyse de la cendre de sarments de vigne, atteints d'oïdium. D'après un viticulteur, cette cendre serait absolument dépourvue de potasse, et l'absence de cette base serait la cause de la maladie de la vigne. M. Filhol est arrivé à des résultats différents, car il a trouvé dans la cendre provenant de sarments et de ceps atteints d'oïdium, qui lui ont été remis par son collègue M. Clos, 6 pour 100 de potasse. Il n'est donc pas exact de dire que cette base manque dans les sarments ou les ceps malades, mais il faut reconnaître qu'elle s'y trouve en proportion moindre que dans les ceps qui n'ont pas été atteints par l'oïdium, car les analyses de cendres de sarments, qui ont été faites jusqu'à ce jour, indiquent l'existence dans ces cendres de 20 pour 100 au moins de potasse.

Une discussion intéressante, à laquelle prennent part MM. de Planet, Couseran, Joly, Brassinne, s'engage sur les communications relatives aux sources salines de Camarade, et à l'analyse chimique des ceps de vigne atteints d'oïdium.

M. Laroque insiste sur l'importance du fait révélé par M. Filhol touchant la faible proportion de potasse, trouvée dans ces sarments. Si des expériences ultérieures confirment cette première découverte, on pourrait, peut-être, en appliquant sous forme d'engrais, une dose de potasse ou de cendres, au terrain complanté en vigne, prévenir les effets funestes de l'oïdium.

M. Tillol rend compte d'une brochure adressée à l'Académie par MM. Bellet et de Rouvre, et dans laquelle ces deux ingénieurs donnent la description d'une locomotive *électro-magnétique*.

Cette machine se compose, à l'avant, de deux petites roues, et à

l'arrière, de deux autres d'un diamètre plus grand. Ces dernières sont fixées sur un même axe; elles portent sur leur circonférence, vingt électro-aimants, soumis tour à tour à l'action d'un courant qui traverse deux fils tendus entre les deux extrémités de la voie. Les surfaces polaires de ces aimants attirés par le rail qui sert d'armature déterminent un mouvement de rotation. Un système ingénieux de commutateurs permet de supprimer le courant dans l'électro-aimant lorsqu'il est en contact avec le rail, et l'action attractive, rendue ainsi permanente, produit un mouvement continu de rotation.

Au point de vue théorique, cette machine paraît ingénieusement construite, mais on doit faire de nombreuses réserves quant à ses applications pratiques.

Rien n'autorise à penser qu'il soit possible d'obtenir une vitesse de 50 ou 60 lieues à l'heure, ainsi que l'admettent les auteurs lorsqu'ils proposent cette locomotive comme un nouveau moyen de transport pour les dépêches. Cette vitesse, fût-elle même possible, ne saurait être utilisée, puisque nos organes ne pourraient la supporter.

D'un autre côté, il est manifeste que le mouvement doit cesser dès qu'on interrompt le courant, mais on ne voit pas le moyen de maintenir la force d'impulsion que la machine possède en ce moment.

Enfin, les frais considérables que la production de l'électricité exige dans l'état actuel de la science, ne permettent pas d'espérer que la locomotive électro-magnétique puisse remplacer les locomotives actuelles.

Quoi qu'il en soit, la locomotive de MM. Bellet et de Rouvre présente un grand intérêt à cause de l'ingénieux emploi qu'ils ont fait de la forme électrique. L'Académie, en adressant aux auteurs des remercîments, les engage à continuer des travaux qui peuvent amener à des résultats importants.

Le secrétaire adjoint,

E. Vaïsse.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au Baccalauréat, à la session de novembre 1864, par la Faculté des Sciences de Toulouse.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES *restreint*.

Physique : En quoi consiste le phénomène de la dispersion par le prisme? — Exposer la théorie de Newton et décrire les principales expériences à l'appui.

Géologie : Comment peut-on déterminer l'axe relatif d'une chaîne de montagnes? — Application aux Pyrénées.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES COMPLET.

Du 5. — *Mathématiques* : 1° Démontrer que, si une droite est perpendiculaire à un plan, toute parallèle à cette droite est aussi perpendiculaire au plan. — 2° On donne les projections d'un point et d'une droite sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on demande de construire, par la méthode des rabattements, la longueur de la perpendiculaire abaissée du point sur la droite.

Physique : Décrire la méthode générale employée pour mesurer la dilatation des gaz. — Quelle loi a-t-on trouvée pour les gaz permanents? — En quoi consiste, et comment explique-t-on le *tirage* des cheminées?

Du 7. — *Mathématiques* : 1° Exposer la règle d'intérêt composé et celle des annuités. — On montrera comment on y applique les logarithmes. — 2° Démontrer que, dans la parabole, les carrés des cordes perpendiculaires à son axe sont proportionnels aux distances de ces cordes au sommet.

Physique : 1° Qu'est-ce que la rosée? 2° condition pour qu'un corps se couvre abondamment de rosée ; 3° explication du phénomène de la rosée, et description des expériences sur lesquelles cette explication est fondée.

— *Mathématiques* : 1° Rendre compte de la méthode abrégée pour la multiplication de deux nombres décimaux. — 2° De toutes les droites que l'on peut mener par un même point dans un plan, quelle est celle qui fait le plus grand angle avec le plan horizontal? — Application à la représentation d'un plan quelconque sur un plan *coté*.

Physique : Enoncer la loi de Mariotte. — Comment l'a-t-on démontrée, 1° dans le cas des pressions peu supérieures à la pression atmosphérique, 2° dans le cas

des pressions inférieures à cette dernière? — Cette loi est-elle rigoureusement exacte pour les divers gaz? — Décrire le manomètre à air comprimé.

— *Mathématiques* : 1° Etablir les conditions nécessaires et suffisantes pour que deux circonférences se coupent. — 2° Mener une tangente à l'ellipse par un point extérieur. — Comme application de la première question, on montrera que le problême est susceptible de deux solutions.

(On supposera connue la construction de la tangente menée par un point pris sur la courbe, ainsi que la propriété sur laquelle cette construction est fondée).

Physique : Distribution de l'électricité dans les corps bon conducteurs. — Prouver que l'électricité se porte à la surface. — Loi générale de la distribution sur les corps non-sphériques. — Pouvoir des pointes. — Application au paratonnerre; description de cet appareil.

— *Mathématiques* : 1° Une fraction étant supposée égale à une autre fraction dont les deux termes sont premiers entre eux, faire voir que les deux termes de la première fraction sont des équi-multiples de ceux de la seconde. — On en conclura la condition nécessaire et suffisante pour qu'une fraction soit irréductible. — 2° Par deux points M, M' d'une ellipse dont F, F' sont les foyers, on mène une sécante RS; du foyer F on abaisse une perpendiculaire FG sur cette sécante, perpendiculaire qu'on prolonge d'une quantité GK égale à elle-même, et l'on joint l'extrémité K au foyer F' par la droite KF' qui rencontre la sécante RS au point I. — On demande de faire voir que le point I est compris entre les deux points MM'.

Physique : Décrire la lunette astronomique. — Faire connaître la marche des rayons lumineux dans cet instrument, et expliquer pourquoi il grossit.

— *Mathématiques* : 1° Rendre compte du procédé par lequel on effectue la division de deux polynômes. — Application à la division $x^m - a^m$ par $x - a$, m étant entier et positif. — 2° Description du graphomètre. — On montrera comment a été construit le vernier de cet instrument, et quel degré d'approximation il permet d'obtenir dans la mesure des angles.

Physique : Définir la chaleur spécifique des corps. — Exposer comment on peut évaluer cette chaleur spécifique par la méthode des mélanges. — Faire connaître les résultats généraux déduits de la comparaison des chaleurs spécifiques d'un grand nombre de corps.

BACCALAURÉAT ÈT-SCIENCES SCINDÉ (2e partie).

Mathématiques : 1° On donne le côté d'une pyramide, dont la base est un carré et dont les faces latérales sont des triangles équilatéraux : construire la hauteur de cette pyramide et évaluer son volume, en supposant le côté égal à un mètre.

2° Construire les projections horizontale et verticale de la même pyramide, dont la base sera supposée horizontale et située à une distance donnée du plan horizontal de projection. — Le sommet pouvant être situé au-dessus ou au-dessous du plan de la base, on construira l'épure dans la double hypothèse de l'une et l'autre position du sommet.

— *Mathématiques* : 1° Démontrer que le trinôme du second degré ax^2+bx+c peut

être décomposé en deux facteurs du premier degré en x. — On en déduira les relations qui lient les coefficients aux racines de l'équation $ax^2+bx+c=o$. — 2° On donne les projections de trois points sur un plan horizontal et sur un plan vertical, et l'on conçoit un plan passant par ces trois points : on demande de construire l'angle que font dans l'espace les deux traces horizontale et verticale de ce dernier plan, lequel sera supposé rabattu sur un des plans de projection.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Sujets de composition pour le baccalauréat, envoyés à toutes les Facultés des Lettres de l'Empire, le 3 novembre 1864, par S. Ex. M. le Ministre de l'instruction publique.

DISCOURS LATIN.

Quum Athenienses improspero bello vexarentur, de victoria sciscitantibus legatis a Pythia responsum est rem populo Minervæ bene cessuram, si quis voluntaria morte deorum iram placaret. Quo audito, quum plerique consternarentur, Aglaura, regis Cecropis filia, palam dixit se libenter pro communi salute esse morituram, et postquam patri ac patriæ valedixit, et vitæ suæ brevitatem deploravit, urbi civibusque suis bonam fortunam, sibi dira omnia precata est, et se saltu in planum ex arce præcipitavit.

Cujus supremam orationem effingetis.

VERSION LATINE.

Cum Patrone Epicureo mihi omnia sunt : nisi quod in philosophia vehementer ab eo dissentio. Sed et initio, Romæ, quum te quoque et tuos omnes observabat, me coluit in primis ; et nuper, quum ea, quæ voluit, de suis commodis et præmiis, consecutus est, me habuit suorum defensorum et amicorum fere principem ; et jam a Phædro, qui nobis, quum pueri essemus, antequam Philonem cognovimus, valde, ut philosophus, postea tamen, ut vir bonus, et suavis, et officiosus, probabatur, traditus, mihique commendatus est. Is igitur Patro, quum ad me Romam litteras misisset, uti te sibi placarem, peteremque, ut, nescio quid, illud Epicuri parietinarum sibi concederes : nihil scripsi ad te ob eam rem, quod ædificationis tuæ consilium mea commendatione nolebam impediri. Idem, ut veni Athenas, quum idem, ut ad te scriberem, rogasset : ob eam causam impetravit, quod te abjecisse illam ædificationem constabat inter omnes amicos tuos. Quod si ita est, et si jam plane tua nihil interest, velim, si qua offensiuncula facta est animi tui, perversitate aliquorum (novi enim gentem illam), des te ad lenitatem, vel propter tuam summam humanitatem vel etiam honoris mei causa. Equidem si, quid ipse sentiam, quæris, nec, cur ille tantopere contendat, video, nec cur te repugnes : nisi tamen multo minus tibi concedi potest quam illi, laborare sine causa.

— Socrate, condamné par l'aréopage, répond à Critias qui l'excitait à fuir de sa prison :

Fugâ sibi consulere recusat. — Patrias leges, etiamsi cives pravè judicaverint perfringere, aliis turpe, Socrati nefas sit. — Confiteatur se meritò in jus vocatum, et sceleris sibi conscium, si fugâ salutem quærat. — Mirentur omnes philosophum mortem reformidare, et minimè sibi constare qui totiès dicipulos docuit presentem vitam parvi faciendam.

— Cùm legati Samnitium Curium Dentatum adiissent, ei magnum auri pondus offerentes ut conditiones pacis æquiores victis darentur, respondit ille :

« Aurum se contemnere, et malle imperare aurum habentibus quàm habere. — Non decere privatum, gerentem publicum munus, dona accipere; et senatui populoque romano offerendum, si quid Samnites donandum censerent. — Cæterùm, non auro, sed justitiâ, pax æqua obtinenda est. Hoc et Patribus, et Populo, et illis qui magistratibus præessent commune esse, ut, quod justum sit, sinè pretio concederent. »

— Ciceronis ad amicum epistola qui vehementer hortatus erat ut Cæsaris metu à coercendo Catilinâ abstineret.

De Catilinæ consiliis nemini dubium esse potest quem ad finem tendant; quid sibi velit, quid amicis polliceatur, quid minetur patriæ. — Quod ad Cæsarem attinet, si consul non solùm à coercendo Catilinâ se abstinuerit, sed etiam dubitaverit, periculum augebitur nedùm vitetur, detrimentique addetur flagitium. — Aderit omnium bonorum consensus, aderit senatûs auctoritas, aderunt Dii.

(La fin prochainement.)

CHRONIQUE.

L'Administration de la guerre vient, après plus d'un demi-siècle d'occupation, de restituer les bâtiments des Jacobins à la ville de Toulouse. Déjà de nombreux ouvriers sont occupés à transformer l'édifice et à le rendre propre à l'Exposition universelle des Beaux-arts et de l'Industrie qui doit s'ouvrir, on le sait, le 15 juin prochain.

Le cloître est dégagé de la maçonnerie qui garnissait l'entre-colonnement. Là, où l'œil n'apercevait naguère qu'une muraille lisse, derrière laquelle était placée l'infirmerie des chevaux, se dessine aujourd'hui un double rang de colonnes jumelles aux chapiteaux ornementés dans le goût du XIIIe siècle. C'est presque une révélation après soixante années d'enfouissement.

En attendant que le plancher supérieur de l'église soit démoli, on frotte et on nettoie avec de grandes précautions la voûte de la nef, de façon à ne point dégrader les peintures qui ont résisté aux atteintes des intempéries et de la poussière. C'est dans cette église elle-même

l'un des plus imposants vaisseaux religieux du Midi, que sera établie la grande salle d'honneur de l'Exposition. C'est sur cette surface, qui ne compte pas moins de quatorze cents mètres carrés, que se développeront, en un immense panorama, les produits des beaux-arts et de l'industrie méridionale. Nous ne croyons pas qu'on ait, en aucune ville, offert un plus magnifique asile aux œuvres de l'intelligence et du travail.

La salle Capitulaire, dont le dessin architectonique frappait naguère M. Viollet-Leduc ; la chapelle de saint Antonin où se trouve écrite en fresque encore lisible la légende du saint ; le réfectoire, naguère converti en manége pour l'instruction des jeunes soldats, tous les bâtiments artistiques, en un mot, sont également en voie d'appropriation et de restauration. Tout sera prêt au jour dit. Dans le courant de l'été prochain, les populations du Midi seront conviées à venir à la fois visiter une Exposition intéressante et à contempler un édifice grandiose, inconnu de notre génération, et digne à tous égards de reparaître à nos yeux dans sa splendeur originelle.

(*Journal de Toulouse*).

*
* *

Nous allons donner quelques nouvelles de nos Académies :

L'Académie des Jeux Floraux, dans sa séance particulière du 3 février, a nommé Mainteneurs : M. de Toulouse-Lautrec; M. de Rémusat, de l'Académie française; Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne, et M. l'abbé Goux, docteur ès-lettres, en remplacement de MM. de Tauriac, de Castelbajac, Lamothe-Langon et Salvan, Mainteneurs décédés. Les membres votants étaient au nombre de vingt-cinq. M. de Toulouse-Lautrec seul a réuni l'unanimité des suffrages. Quatre billets blancs se sont trouvés dans l'urne à l'élection de M. de Rémusat. Cinq ou six abstentions ont également été remarquées à l'élection des autres membres.

*
* *

La Société d'Agriculture de la Haute-Garonne a tenu sa séance publique annuelle, le 5 février. L'assemblée a entendu d'abord un excellent discours du président sur les véritables conditions du progrès agricole ; puis le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1864, par le secrétaire général, M. de Moly, qui a fait ressortir la part de plus en plus grande que prend, chaque année, la Société dans les diverses questions d'économie rurale et de pratique agricole. M. le baron Papus a fait ensuite le rapport de la commission des concours, distribuant, dans une sage mesure ou sous une forme bien-

veillante, l'éloge et la critique, aux candidats qui avaient fait valoir leurs droits aux prix proposés par la Société. On a entendu encore une Revue agricole, pleine d'intérêt, par M. Caussé. L'éloge de M. Alexandre Fourtanier, membre non résidant, par M. Prévost, a clos la séance, et l'assemblée s'est séparée vivement impressionnée par la dernière lecture qu'elle venait d'entendre.

*
* *

L'Académie de Législation, un peu en retard cette année à célébrer la fête de Cujas, n'a tenu que le 12 février 1865 sa séance publique annuelle de 1864. Le rapport sur les divers concours ouverts devant l'Académie a été présenté par M. Rozy, secrétaire-adjoint. Son discours, très-élégamment écrit, est une analyse claire et intéressante de chacun des Mémoires envoyés à l'Académie, et une appréciation bien sentie des qualités qui en font le mérite comme aussi des défauts qui y font tache. L'assemblée a pris plaisir à la lecture de cette première partie du rapport, et s'est laissée aller au charme du récit, lorsque, dans la seconde partie, à propos d'un Mémoire sur M. de Savigny, l'orateur est entré dans quelques détails intimes sur la vie du célèbre jurisconsulte allemand. Le président, M. Dufour, a fait ensuite le rapport sur le concours établi par M. le Ministre de l'instruction publique entre les lauréats du doctorat dans les Facultés de Droit de l'Empire. L'Académie n'a eu à juger, cette année, qu'un seul Mémoire, parce qu'il n'y a eu qu'un seul lauréat dans les neuf Facultés. Quoique la lutte ne fût pas possible, puisqu'il n'y avait qu'un candidat en présence, l'Académie ne lui en a pas moins décerné le prix, auquel la supériorité de son Mémoire lui donnait un droit incontestable. Ce candidat est M. Gabouvielle, lauréat de la Faculté de Droit de Rennes. — Le prix du *Conseil général* a été partagé entre MM. Madelin, substitut à Mirecourt (Vosges), médaille d'or de 300 fr., et M. Pérouse, avocat à Lyon, médaille d'or de 200 fr. — Le prix du *Conseil municipal* (médaille d'or de 300 fr.) a été décerné à M. Brocher, avocat et professeur de droit à Genève ; *les Concours libres* ont valu une médaille d'or de 100 fr. à M. Elie Rossignol, de Montans (Tarn), et une mention honorable à M. Théron de Montaugé, de Toulouse.

*
* *

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, a tenu, le 15 février, sa séance publique annuelle pour la distribution de ses prix de l'année 1864. La salle ordinaire des séances était, comme d'habitude, remplie d'une foule élégante et choisie, parmi la-

quelle on remarquait un grand nombre de dames et quelques fonctionnaires de notre ville. M. Hippolyte Minier occupait le fauteuil de la présidence et a ouvert la séance par le discours d'usage.

Un mot que la province commence à prononcer avec orgueil, qui n'est aujourd'hui qu'une espérance et sera demain une réalité, la décentralisation, tel est le sujet que M. Minier avait choisi. C'était, comme il l'a dit, plaider une cause gagnée d'avance dans l'esprit de ses auditeurs ; aussi il n'a pas craint de faire d'abord l'exposé des bienfaits que nous devons à la centralisation. Il a montré la centralisation actuelle consommée par Richelieu donnant naissance à l'Académie française, qui a achevé d'épurer et de former la langue. Il a généreusement fait ressortir l'heureuse influence qu'elle a exercée, et dans le domaine des arts, et sur l'art dramatique, et sur les progrès de la science. Mais parce que Paris centralisateur a été fécond en bons résultats, est-ce à dire que la province, oublieuse d'elle-même, doive courber devant lui son front dans la poussière ? Concédons à Paris la prépondérance intellectuelle, comme il a la prépondérance politique, mais ne le laissons pas nous tyranniser ; or, c'est subir une véritable tyrannie que d'adopter indistinctement tout ce que Paris nous envoie. Ne le laissons pas penser, croire, parler, écrire, chanter et s'illustrer pour nous. Ne lui permettons pas d'appliquer trop complètement cette maxime : « Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. »

La province veut vivre, et depuis longtemps elle affirme par des œuvres son existence intellectuelle : ses érudits étudient ses vieux parchemins et recomposent son histoire ; ses archéologues lui restituent les monuments de son passé ; ses artistes et ses poètes l'enrichissent d'œuvres dignes d'être distinguées, tandis que, d'un autre côté, les diverses sciences y comptent de nombreux et savants adeptes. Elle possède enfin un grand nombre de revues et de recueils sérieux, ainsi que des journaux de toutes sortes. Si ce n'est pas encore là un véritable édifice, ce sont au moins d'importants matériaux.

Au reste, l'ambition de M. Minier ne va pas jusqu'à attendre que la province s'élève jamais à une vie et à une activité intellectuelles comparables à celles de Paris. Ce qu'il désire, c'est que les départements, en formant un ensemble intelligent et éclairé, dressent une sorte de rempart moral contre l'envahissement d'une certaine partie de la littérature parisienne ; ce qu'il espère, ce n'est pas que la province se pose en rivale de Paris, mais qu'elle en devienne un juge indépendant. Ce qu'il souhaite encore, c'est qu'il s'établisse entre les artistes, les savants et les littérateurs des villes de province, plus

de confraternité, plus de liens sympathiques, plus de soutiens mutuels. Il en naîtra pour tous plus de confiance et plus de courage.

Telle est, à peu près, la substance des idées exprimées par M. Minier sur la décentralisation intellectuelle. Après avoir achevé la lecture de son discours, qui a été très-applaudi, la parole a été donnée à M. Roux, secrétaire général, pour la lecture du rapport annuel sur les travaux des membres de l'Académie et sur les prix décernés. (*La Gironde*).

* *
*

M. Musset, qui avait envoyé à M. le Ministre de l'instruction publique un exemplaire de son étude sur la fable de La Fontaine, *la Cigale et la Fourmi*, a reçu de S. Exc. une lettre de félicitation et d'encouragement.

*
* *

Un douloureux événement vient de frapper le personnel de l'Ecole vétérinaire de Toulouse. M. Prince, directeur de cet établissement depuis le 1er janvier 1847, est mort le 8 février à l'âge de 58 ans. Il a succombé à un accès de fièvre pernicieuse, qui l'a emporté en quelques heures. Cette perte laisse à l'Ecole un vide qui sera vivement ressenti. Administrateur habile, professeur à la parole brillante et facile, M. Prince est regretté à la fois des professeurs et des élèves, qui ont éloquemment exprimé sur sa tombe le vif sentiment de douleur qu'a fait naître, chez les uns et les autres, cette mort imprévue. — M. Lavocat, doyen des professeurs, a pris la direction par interim de l'Ecole.

*
* *

Par arrêté de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique, la prochaine session du baccalauréat s'ouvrira simultanément, soit pour la Faculté des Lettres, soit pour la Faculté des Sciences, le jeudi 30 mars, et les inscriptions seront reçues à Toulouse, du 8 au 24 mars inclusivement, au secrétariat des Facultés, rue du Sénéchal, 13. —Il ne sera rien changé, dans cette session, au mode d'examen qui a été suivi dans la session de novembre dernier ; et les parties d'auteurs sur lesquels les candidats doivent être interrogés seront celles qui ont été réglées par l'arrêté du 1er septembre pour l'année 1865. En ce qui concerne les questions portant sur les auteurs de philosophie, le programme du 12 mars sera encore rangé au nombre des matières facultatives et pourra continuer à être remplacé, sur le désir des candidats, par le programme de philosophie adopté en 1857.

F. Lacointa.

Toulouse, le 1er mars 1865.

LES CARAÏBES.

« C'est une nation en laquelle il n'y a aucune espèce de trafique, nulle cognoissance des lettres, nulle science des nombres, nul nom de magistrat ny de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté, nuls contracts, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu'oysives, nul respect de parenté que commun, nuls vestements, nulle agriculture, nul metal, nul usage de vin et de bled..... *Viri a diis recentes.* »

(MONTAIGNE.)

I.

On lit dans Napoléon Landais : *Caraïbe*, subst. des deux genres (Kara-hibe), insulaire d'Amérique, jadis anthropophage. — On trouve dans Boiste la même définition. Nous regrettons de n'avoir pas sous la main un Bescherelle ou un dictionnaire de l'Académie (on ne peut tout avoir); nous y lirions sans doute la répétition de cette phrase, qu'on pourrait à la rigueur trouver suffisamment explicite.

Jadis anthropophages ; cela voudrait-il dire qu'ils ne le sont plus ? En effet, ils ne sont plus anthropophages, les Caraïbes ; mais aussi c'est qu'ils ne sont plus.

Les Caraïbes peuplaient les petites îles de la mer qui porte leur nom, et il ne reste plus d'eux que le nom qu'ils ont laissé à cette mer.

Ils ont été victimes d'une loi fatale. Ils ont disparu parce qu'ils ont refusé de s'atteler au char de la civilisation qui a suivi sa marche, malgré leur opposition insensée, et qui les a écrasés sous ses roues.

« Il a fallu arracher du sol, dit le docteur Rufz, ces peuples originaires, comme on arrache des herbes indigènes et stériles, pour leur substituer des plantes exotiques et productives ; mystère qui sans

doute révolte notre raison, mais mystère accompli, et qu'il ne doit pas tant nous répugner d'admettre, au milieu de tant d'autres mystères, parmi lesquels nous gravitons, d'un bout à l'autre de ce court espace de temps que nous appelons la vie. »

L'histoire des Caraïbes se perd dans une obscurité d'où il n'est sorti aucun éclair; leur cendre est éteinte, et on a beau la remuer, on n'en fait pas jaillir une étincelle. On trouve des traces de leur passage ; on sait qu'ils ont vécu ; la tradition nous a rapporté quelques détails plus ou moins authentiques sur leurs mœurs et leurs usages ; mais ils n'ont laissé aucun monument qui leur fasse assigner une place parmi les peuples disparus. L'historien ne trouve pas leurs restes dans les couches sociales, comme le paléontologiste trouve ceux des animaux qui ont peuplé la terre à des époques passées, et qui l'ont enrichie de leurs débris.

On ne rencontre d'eux rien qui indique une coopération quelconque au mouvement de l'humanité. Ils n'ont rien légué d'utile à ceux qui devaient occuper après eux le sol qu'ils ont foulé ; ils n'ont fait dans leur passage qu'aspirer l'air, tant qu'ils ont vécu, sans laisser quoi que ce soit qui attache un intérêt à leur souvenir.

Ils se sont montrés réfractaires à toute action tendant au progrès ; et lorsque la civilisation est venue s'implanter sur leur sol, un peu brutalement peut-être, ils ne se sont même pas sentis sollicités par la curiosité. La lumière qui attire et éblouit les animaux, ne les a ni attirés ni éblouis. Ils ont fermé les yeux et refusé de voir.

Tant que leur résistance a été passive et qu'ils se sont bornés à protester par leur abstention, on n'en a guère tenu compte et on les a repoussés comme un vil troupeau de brutes, pour ouvrir et féconder le sol qu'ils laissaient se reposer dans la stérilité. Mais lorsqu'ils se sont mis sur le bord du sillon et qu'ils ont voulu gêner le travailleur dans l'accomplissement de sa tâche, il a bien fallu les renverser et les étouffer dans ce sillon. C'est une loi cruelle quelquefois, mais fatale que la loi du progrès.

La honte éternelle qui s'attache au souvenir des conquérants d'Haïti, du Pérou, du Mexique, n'atteint pas les destructeurs des Caraïbes des petites Antilles. Ceux-ci ne demandaient pas de l'or aux possesseurs du sol, ils ne leur demandaient même pas de participer à leur travail ; ils exigeaient d'eux qu'ils les laissassent travailler en paix. Dans les dispositions d'esprit des colons, le progrès eût pu passer auprès des

sauvages sans porter atteinte à leur liberté, sans les troubler dans leur vie. Mais ils n'acceptèrent pas ces conditions, ils voulurent arrêter le flot qui pouvait couler pacifiquement auprès d'eux, et ils furent engloutis.

« Les mêmes faits, dit M. Xavier Eyma, qui ont signalé le contact des blancs avec les *Peaux rouges*, sur le continent américain, se sont reproduits dans le cercle plus restreint du territoire des Antilles. Ce sont les mêmes luttes de la civilisation contre la barbarie, la même obstination de la part des *Peaux rouges* de cette partie de l'Amérique, à ne vouloir point subir le progrès moral et matériel, auquel les Européens les appelaient à participer.

» Le sort subi par les Caraïbes est donc celui que l'avenir, et un avenir très-prochain, paraît réserver incontestablement aux Indiens du continent, c'est-à-dire que ces derniers sont destinés, comme les premiers, à disparaître sans laisser non plus de traces sur cette moitié du globe dont ils ont été les inutiles possesseurs. »

« ..... Il ne faut accuser, dit le même écrivain, ni le christianisme, ni la civilisation, au nom de qui a commencé, s'est accomplie en partie et doit s'achever cette destruction de toute une race d'hommes. Le christianisme lui a ouvert ses bras paternels ; la civilisation l'a convoquée au partage de ses glorieuses conquêtes. Elle s'est armée contre l'un et contre l'autre. »

Les Caraïbes étaient la personnification de l'immobilité, du laisser-aller machinal, de la vie contemplative égoïste et sans horizon. Ils ne purent comprendre la race ardente, fiévreuse de l'Europe, sans cesse à la poursuite de l'inconnu et de l'impossible.

Si Christophe-Colomb n'eût pas découvert le Nouveau-Monde, ils seraient encore aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1493.

Les autres, en tout sens, laissent aller leur vie,
Leur âme, leur désir, leur instinct, leur envie.
Tout marche en eux, au gré des choses qui viendront,
L'action sans l'idée et le pied sans le front,
Ils suivent au hasard le projet ou le rêve,
Toute porte qui s'ouvre ou tout vent qui s'élève.
Le présent les absorbe en sa brièveté.
Ils ne seront jamais et n'ont jamais été ;
Ils sont, et voilà tout. Leur esprit flotte et doute.
Ils vont ; le voyageur ne tient pas à la route,
Et tout s'efface en eux à mesure, l'ennui

Par la joie, oui par non, hier par aujourd'hui.
Ils vivent jour à jour et pensée à pensée.
Aucune règle au fond de leurs vœux n'est tracée ;
Nul accord ne les tient dans ses proportions.
Quand ils pensent une heure au gré des passions,
Rien de lointain ne vient de derrière leur vie
Retentir dans l'idée à cette heure suivie ;
Et pour leur cœur terni l'amour est sans douleurs,
Le passé sans racine et l'avenir sans fleurs.

II.

Les premiers habitants des Antilles étaient les *Ygneris*. Les *Galibis*, peuplades de la Guyane, dont le nom a été changé par les Européens en celui de Caraïbes, battus par les *Arouages* ou *Alloüages*, cherchèrent un refuge dans les îles dont ils firent la conquête.

Les Ygneris étaient une population douce, pacifique, hospitalière, la population que les Espagnols rencontrèrent dans les grandes Antilles. Les Caraïbes les dépouillèrent, les détruisirent et n'en conservèrent que les femmes.

« L'on peut ajouter deux ou trois choses, dit le Père Dutertre dans son *Histoire générale des Antilles*, qui font voir clairement que ces peuples sont descendus des Galibis, dont la première est la tradition commune de tous les sauvages qui le croyent ainsy et qui asseurent que les Galibis, leurs ancestres, vinrent dans les siècles passez combattre les *Ygneris* qui estoient les naturels du pays. La seconde chose qui le confirme, c'est la diversité du langage des hommes et des femmes qui dure encore aujourdhuy (le Père Dutertre écrivait en 1660 et les petites Antilles avaient été découvertes en 1493) : car ils disent que cette diversité a pris son origine dans le temps de cette conquête; d'autant que les Galibis ayant tué tous les masles de ces isles et n'ayant réservé que les femmes et les filles, auxquelles ils donnèrent de jeunes hommes de leur nation pour maris, les uns et les autres conservèrent leur langage originaire. A quoi si vous ajoustez la conformité de religion, de mœurs et de langage, il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne tirent leur origine des Galibis de terre ferme. »

Le Père Raymond Breton, qui passa une partie de sa vie avec les sauvages, à l'usage desquels il fit une traduction caraïbe du catéchisme français, et qui publia (Auxerre, 1665-1667, 2 vol. in-8°) un *Dic-*

tionnaire français-caraïbe et caraïbe-français, mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue, parle d'une royauté ancienne dont il aurait découvert la tradition. Il rapporte à ce sujet quelques mots barbares, indicateurs, selon lui, de dignités éteintes. Il parle même d'un certain sauvage qui prétendait être le descendant de cette race royale disparue ; « mais, fait observer judicieusement Dutertre, ce bon Père ne s'est pas enquis d'eux, du temps où avoit cessé cette royauté qui étoit une chose digne d'être sceüe. »

Les auteurs qui ont écrit sur les Caraïbes s'étonnent qu'ils vécussent sans gouvernement, sans chefs, sans organisation sociale ; cela n'a cependant rien de surprenant, vu leur petit nombre. Dans les îles qu'ils occupaient, ils ne formaient pas de grandes agglomérations ; ils se réunissaient sur un point du littoral, au nombre de quelques familles. Cela formait un village qu'ils appelaient *authe*. On a donné à ces villages, et la tradition leur a conservé le nom de *carbets*, par suite d'une erreur qui a fait prendre une partie pour le tout. Le carbet proprement dit était une case plus grande que les autres, et qui était la propriété de tous. C'était en même temps une sorte d'hôtel-de-ville et de caravansérail, où l'on se réunissait et où on logeait les étrangers.

Mais s'ils n'avaient pas de chefs dans leur vie ordinaire ; si, pour mener l'existence végétative dont ils suivaient le cours monotone, ils n'avaient pas besoin d'être dirigés, il n'en était pas de même lorsqu'il s'agissait d'entreprises où le besoin d'une volonté se faisait sentir, pour les chasses, les pêches ou les expéditions guerrières.

Les chasses et les pêches ne doivent figurer ici que pour mémoire, car on n'y recourait que dans les cas d'extrême disette : ce qui arrivait rarement, parce qu'ils étaient très-sobres et qu'il eût fallu que la nature se montrât bien parcimonieuse et bien avare de ses produits pour qu'ils se vissent au dépourvu. En général, ils trouvaient dans la mer qui baignait leur rivage assez de poissons et de coquillages pour satisfaire leurs besoins, et ils n'étaient pas assez friands d'une nourriture recherchée pour s'aventurer à la poursuite de poissons plus savoureux, qu'on ne trouvait qu'au large, ou de gibier qu'il eût fallu rechercher péniblement dans l'entrelacis de leurs épaisses forêts.

Ils n'avaient d'entrain véritable que lorsqu'il s'agissait d'une expédition guerrière. Et cela arrivait toujours sans cause immédiate, et seulement parce que le hasard ou la fantaisie de quelqu'un réveillait le souvenir de vieilles injures, toujours à l'état de vengeance inassouvie.

Ce ressentiment éternel était, à l'endroit des Arouages, les ennemis naturels des Caraïbes.

Ceux-ci avaient bien essayé quelques tentatives contre les grandes Antilles, occupées par la race douce et bienveillante des Ygneris, congénères de ceux que leurs pères avaient détruits dans les petites Antilles. Mais, outre qu'ils les trouvaient là en nombre et bien armés, ils éprouvaient de telles difficultés à remonter dans le vent pour regagner leurs îles, où plus d'une fois ils n'avaient pas reparu, que ces expéditions étaient très-rares et passées pour ainsi dire à l'état de tradition.

Dans ces circonstances, ils s'excitaient au moyen d'une liqueur fermentée, fabriquée avec le suc de la racine de manioc et qu'ils appelaient *Oüycou*. Le souvenir des vieilles injures à venger était évoqué par tous ; on en découvrait ou on en imaginait de nouvelles, et on décidait la guerre. Alors, et alors seulement, et dans les cas rares de pêches ou de chasses générales, on élisait un chef qui était désigné par les trois syllabes peu euphoniques d'*Ou-bou-tou*.

Ce chef était décoré du *caracoli* ou *couroucoli*, ornement qui devait provenir de quelque expédition dans les grandes Antilles, bien qu'ils prétendissent l'avoir arraché à leurs ennemis les Arouages. Il paraît que chaque peuplade avait le sien. C'était une plaque de métal, de l'or peut-être, enchâssée dans un morceau de bois, et que l'élu se pendait au cou. Cet ornement avait à leurs yeux assez de prix pour être considéré comme propriété nationale. C'était leur *Régent*, une sorte de *Kohinor* sur lequel personne n'avait de droit réel, excepté le chef, qui, par le fait de sa dignité éphémère, acquérait celui d'une possession temporaire, généralement très-limitée.

S'il y avait des ambitieux parmi eux, la satisfaction de leur ambition ne pouvait pas être de longue durée. Une fois l'expédition terminée, l'armée se licenciait d'elle-même, le chef déposait le *caracoli* et redevenait..... simple Caraïbe comme devant.

Après l'élection, le chef de la peuplade où avait été décidée l'expédition envoyait des messagers pour en donner avis à ses voisins. Ceux-ci s'y associaient ou refusaient d'y prendre part sans avoir à donner de raison de leur refus, et uniquement par le libre exercice de leur volonté. Ceux qui adhéraient se rendaient dans leurs pirogues, avec leurs armes et leurs provisions, au lieu indiqué pour le rendez-vous général.

Ils avaient pour armes une sorte de massue carrée, en bois dur, appelée *boutou*, des haches de pierre à manche de bois, et des flèches dont les extrémités étaient imprégnées de suc du mancenillier. Les provisions consistaient en racines bouillies, en poisson séché et en cassaves, que les femmes enveloppaient si adroitement dans des feuilles de balisir que l'eau n'y pouvait pénétrer.

Avant le départ, avait lieu une assemblée générale. On y faisait une nouvelle consommation d'oüycou, et un prêtre ou *boyé* ne manquait jamais de prédire aux guerriers qui allaient s'embarquer, les résultats les plus brillants, les succès les plus glorieux; leurs pirogues allaient revenir chargées d'Arouages prisonniers.

Enfin, on achevait de s'enivrer d'oüycou, et les guerriers se disposaient à partir, « n'emmenant avec eux de femmes que ce qu'il en faut pour les servir, les peigner, les rocouer et faire la cuisine. » Nos soldats de la grande armée se servaient, se peignaient et faisaient la cuisine eux-mêmes.

Ils se mettaient en route, descendaient d'île en île, s'arrêtant si le temps devenait mauvais, car ils ne pouvaient guère affronter, dans leurs pirogues, une mer orageuse ; puis, continuaient jusqu'à l'île, appelée maintenant la *Trinidad*, et qui est la dernière de la chaîne, la plus rapprochée du continent. Là, ils concentraient leurs forces, se dissimulaient pour n'être pas découverts par quelque pirogue arouage; puis, le moment venu, ils fondaient sur un village de leurs ennemis, dans le voisinage duquel ils s'étaient tenus cachés.

Il arrivait parfois qu'ils étaient pris à leur propre piége, et que, s'attaquant à un ennemi plus nombreux, plus brave qu'eux ou se tenant sur ses gardes, ils étaient tous pris et l'expédition avait une fin qui contredisait la prédiction favorable des *boyés*. Mais comme ils avaient leur grain de fatalisme, ils en prenaient leur parti.

S'ils étaient vainqueurs, ils garrottaient leurs prisonniers, en mangeaient quelques-uns, séance tenante, et retournaient comme ils étaient venus, en allant d'île en île. Le retour était l'occasion d'une réunion solennelle ; l'oüycou coulait à flots. Chacun prenait sa part d'Arouage. Mais le cœur des victimes revenait de droit à ceux qui, de l'avis de leurs compagnons, s'étaient distingués dans l'expédition.

On a quelquefois mis en doute que les Caraïbes fussent anthropophages. D'après les auteurs qui ont parlé d'eux avec le plus de détails, le P. Raymond Breton, Rochefort, le P. Dutertre, le P. Labat, etc.,

ils étaient certainement anthropophages; seulement, ils ne mangeaient pas de l'homme à tous leurs repas. Leur nonchalance plus forte que leur goût ne leur permettait pas cet ordinaire somptueux.

« Du temps que j'étois dans la Martinique, dit Dutertre, un sauvage apporta dans une case une jambe rostie, aussi sèche et aussi dure que du bois, de laquelle il mangea, et invita un chacun à faire le mesme, disant que s'ils avoient mangé de l'alloüague (c'est ainsi qu'ils appeloient cette viande cuite), ils seroient très-courageux. Ceux qui en mangent le plus d'entre eux sont les plus estiméz.

» Comme ils ont sans doute gousté de toutes les nations qui les fréquentent, je leur ai ouï dire plusieurs fois, que de tous les chrestiens, les François étoient les meilleurs et les plus délicats; mais que les Espagnols étoient si durs qu'ils avoient de la peine à en manger. Quelque temps auparavant que les François habitassent l'île de Saint-Christophe, ils firent une descente dans Saint-Jean de *Port-ric*, où, entre autres choses, ils tuèrent et boucanèrent un de nos religieux, duquel après avoir mangé, la plupart d'entre eux moururent, et ceux qui restèrent furent ensuite affligez de grandes maladies... Depuis ce temps-là, ils n'ont plus voulu manger de chrestiens, se contentant de les tuer et de les laisser dans le mesme lieu. »

Leur vie privée était la manifestation de l'égoïsme le plus absolu. Aucune idée généreuse n'y dominait. Le sentiment de la famille n'existait pas pour eux et ne pouvait exister, car la famille n'avait pas ce lien intime qui résulte de l'union de l'homme et de la femme, provenant d'un choix libre et mutuel. Les Caraïbes étaient polygames, disent les historiens, mais ils ne méritent pas l'honneur qu'on leur fait en disant cela. Ceux qui ont eu le bonheur de promener quelques années de leur jeunesse dans le *Jardin des racines grecques*, savent l'étymologie de ce mot, et il ne peut en être fait application aux Caraïbes.

Polygamie implique mariage, et il n'y avait pas de mariage chez eux; il n'y avait qu'union bestiale, promiscuité repoussante, rapprochements hors nature qui faisaient qu'un père qui avait vu grandir ses filles, n'entendait pas une voix intérieure qui devait lui crier qu'il ne pouvait y avoir de lui à elles que des caresses paternelles. Mais eût-il entendu cette voix qu'il ne l'eût pas comprise, car il n'y avait rien de paternel, rien de filial dans leurs relations.

La femme était une esclave. Le très-spirituel, mais très-peu galant

P. Labat, quelque bon Français qu'il soit à tout autre titre, dit : « ..... en ce point, nos sauvages sont bien plus raisonnables que le reste des hommes ; ils regardent les femmes comme leurs servantes, et quelque amitié qu'ils ayent pour elles, elle ne va jamais jusqu'à les dispenser du service qu'elles sont obligées de leur rendre, ni du respect qui le doit accompagner. Il est inouï qu'une femme mange avec son mari, ni même en sa présence. »

Les enfants croissaient bestialement autour de la cabane où ils étaient nés, y tenaient par habitude et nullement par quoi que ce fût qui ressemblât à un sentiment. Ils vivaient dans un milieu où rien n'était de nature à évoquer des aspirations dont la nature ne devait pas les avoir dépourvus plus que les autres hommes, mais qui s'éteignaient en eux à l'état de germes avortés.

« Tant les uns que les autres, dit Dutertre, sont élevez par leurs pères et leurs mères plustost en bestes brutes qu'en hommes raisonnables ; car ils ne leur apprennent ni civilité ni honneur, non pas mesme à dire bonjour, bonsoir, ni remercier ceux qui leur font plaisir ; d'où vient qu'ils n'honorent leurs parents ni de paroles ni de révérence, et s'ils obéissent quelquefois à leurs commandements, cela vient plustost de leur caprice qui le leur persuade que du respect qu'ils leur portent. Le libertinage s'entretient d'autant plus facilement parmi les enfants qu'ils sont moins corrigez quand même ils maltraitent leurs pères ou leurs mères et que la pluspart ne sont point repris d'une action si exécrable. »

La religion n'était pas pour les Caraïbes un grand sujet de préoccupation. Comme ils étaient sans enthousiasme, ils n'avaient de grands entraînements naturels d'aucun genre. Ils avaient des prêtres nommés *boyés*, comme nous l'avons déjà dit, qui n'étaient jamais parvenus à les fanatiser, et qui trouvaient en eux des croyants généralement assez tièdes.

Comme tous les hommes, même les plus primitifs, ils avaient une sorte de foi intuitive en une intelligence suprême, invisible, présidant à tout, qu'ils nommaient *Akambouc*. Ils croyaient aussi aux deux principes traditionnels du Bien et du Mal, gouvernant le monde. Ils appelaient le bon principe *Ichieri*, le mauvais était nommé *Mapoya*.

On s'adressait à eux dans les cas de maladie, ou lorsqu'il s'agissait du succès d'une entreprise quelconque. Naturellement, les sollicitations les plus empressées et les offrandes étaient pour Mapoya. Les

offrandes consistaient en fruits, cassaves, etc., que s'appropriaient les *boyés*, comme cela se pratique dans toute religion où il se fait des offrandes. On supposait à *Ichieri* trop de bonté et de longanimité pour qu'on pût en redouter le moindre mal ou une opposition quelconque; aussi son culte était-il fort négligé, presque délaissé, et le tabac qui était l'encens qu'ils brûlaient, ne fumait-il que pour Mapoya.

Les Caraïbes croyaient à une vie future, mais comme tous les peuples irréfléchis et sensuels. Cette vie future se résumait pour eux dans la satisfaction de leur seule passion et de leur seul goût. Ils se voyaient dans l'autre monde, jouissant sans interruption de leur stupide vengeance traditionnelle, égorgeant à perpétuité des Arouages qui se renouvelaient sans cesse pour être égorgés de nouveau ou assommés à coups de *boutou*.

L'absence d'enthousiasme, de foi innée, de dispositions à en accepter une, fut la principale cause de la rareté des conversions que firent parmi ces populations les missionnaires chrétiens.

Le P. Dutertre déplore le résultat négatif des efforts tentés par les religieux chez ces sauvages, et cite le P. Raymond qui vivait parmi eux et qui, « en dix ou douze ans, n'en a baptisé que quatre, et encore c'estoient des gens tous proches de la mort. »

Il attribue l'insuccès des tentatives de conversions entreprises et poursuivies avec une persistance toujours malheureuse, à la fâcheuse impression produite sur l'esprit des Caraïbes par la vie des chrétiens, leurs cruautés, leurs mœurs relâchées.

Les chrétiens de ce temps-là, quelque démoralisés, cruels et vicieux qu'ils fussent, ne pouvaient pourtant trop perdre à la comparaison avec ces hommes pour lesquels la famille ne représentait aucun des sentiments qui en sanctifient l'idée; qui n'entreprenaient de guerres que dans l'unique but de torturer et de manger leurs ennemis, sans qu'il y eût dans leurs expéditions la pensée d'une utilité quelconque. Qu'étaient-ce que leurs guerres? des parties de chasse à l'homme. Ils en prenaient tant qu'ils pouvaient, sans autre pensée que celle de la destruction, sans avoir jamais imaginé d'en faire des instruments, d'en employer la force, d'en utiliser les sueurs pour l'accroissement de leur bien-être et le maintien de leur oisiveté. Aucune idée n'avait présidé à l'entreprise, aucune idée n'était couronnée par son succès. On demeurait après, ce qu'on avait été avant. On n'avait rien impos aux ennemis', on ne leur avait rien pris de bon, ni institutions n

coutumes ; on les avait pris et on les avait mangés, ou bien, — ce qui était le revers de la médaille, — on avait été pris et mangé, et c'était tout.

Il en est des prôneurs de la vie sauvage comme des éternels *Laudatores temporis acti*. Les amateurs de la vie primitive disent que les sauvages ne connaissaient pas le vol avant que les hommes civilisés fussent venus chez eux ; peut-être. — Mais cela provenait sans doute de ce qu'ils n'avaient rien qui excitât entre eux la convoitise. L'idée du vol ne leur a pas été inspirée par les Européens. Elle leur est venue avec le désir et le besoin de posséder des choses qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils convoitaient ; et le peu de scrupule qu'ils mirent bientôt à se les approprier, indiqua surabondamment que, s'ils ne connaissaient pas le vol, ils étaient bien préparés à en recevoir les inspirations et à en suivre les entraînements.

« Ces sauvages ignorants ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre et de gouverner les hommes par la force des armes, d'égorger les habitants d'un pays, pour en posséder légitimement les terres, d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête et de dépouiller à la longue l'un et l'autre des droits et des fruits par des taxes arbitraires. »

Lorsqu'il écrivait ces lignes, l'abbé Raynal ignorait sans doute de quelle façon les Caraïbes ou Galibis s'étaient rendus maîtres du sol que d'autres plus forts et plus habiles qu'eux venaient leur disputer à leur tour. Il y avait cependant cette différence entre eux ou leurs ancêtres et les nouveaux envahisseurs, que ceux-ci ne pensaient pas à prendre leur place, à se substituer à eux en les détruisant ; ils ne voulaient que prendre une part d'un sol vierge qui ne demandait qu'à être fécondé pour produire. Ils voyaient assez d'espace pour que chacun pût accomplir son œuvre à l'aise et sans gêner son voisin. Ils n'envisageaient l'avenir de cette terre dont ils venaient ouvrir le sein, que comme une luxuriante moisson qu'ils voulaient bien engraisser de leurs sueurs, mais à l'abondance de laquelle ils ne pensaient pas que le sang fût nécessaire. Il le fut cependant ; il fallut le répandre pour se faire place. Il fallut renverser ceux qui mettaient obstacle à la marche de ce qui ne s'arrête jamais, l'envahissement du progrès.

III.

Un village caraïbe était une agglomération de quelques cases, plus ou moins nombreuses, suivant que la population l'était plus ou moins, car chacun avait sa demeure particulière. Qui voyait un de ces villages les voyait tous. Rien de plus primitif que les demeures qui le composaient, et qui consistaient en quelques poteaux plantés en terre, quelques chevrons jetés en travers comme par hasard ; le tout recouvert d'herbes longues, de pétioles de palmistes, de feuilles de latanier et de tout ce qui se présentait à la main, pouvant préserver de la pluie et des ardeurs du soleil.

Il y a des nids d'oiseaux qui seraient des monuments d'art, comparés à ces habitations humaines.

Ils avaient une case principale, qu'ils appelaient *Toubana*, dans laquelle s'entassait la famille, et une autre qui en était la dépendance et qu'ils appelaient *Ajoupa* : celle-ci était le magasin, la cuisine, la réserve.

A quelle époque les Caraïbes parurent-ils sur la terre ? C'est une question que nous laissons à l'appréciation des polygénistes et des monogénistes, toujours est-il que leurs demeures étaient d'une architecture tout-à-fait primitive.

Ils ne cherchèrent pas à l'améliorer, lorsqu'ils furent en contact avec les hommes civilisés, et que la comparaison put être pour eux un enseignement. Doit-on croire qu'ils obéissaient à la loi mystérieuse qui condamne les castors d'à-présent à édifier leurs monuments d'après le modèle de celui qui a été construit par le premier castor sur un des fleuves du Paradis terrestre ; qui oblige les fourmis à faire uniformément leurs fourmilières ; qui dessine le plan des rayons dans lesquels les abeilles doivent éternellement élaborer leur miel ?

Ce n'était pas cette loi qui les dirigeait, car l'insuffisance de leurs demeures était une manifestation à contre-sens, du libre arbitre. Ils faisaient ce qu'ils voulaient, mais ils le faisaient mal, parce qu'ils n'avaient ni goût, ni ardeur, ni aspiration vers ce qui est bien, bon et beau.

Leurs demeures étaient des abris et rien autre chose. Elles avaient

dû toujours être ce qu'elles étaient, lorsqu'elles furent observées pour la première fois. Elles préservaient du soleil et de la pluie, et c'était tout; le premier homme qui eut à souffrir de l'inconstance du temps dut chercher une grotte ou se construire un abri de cette nature. Il est plus facile aux Antilles de se construire une *Toubana* et un *Ajoupa*, que de trouver une grotte; c'est ce qui explique la demeure des Caraïbes.

Ils n'avaient pas de plantations régulières. On voyait seulement aux environs de leurs cases, quelques touffes de bananiers plantés là une fois, et qui s'étaient reproduits sans intervention humaine. C'étaient les femmes qui étaient chargées de l'entretien de ces cultures, et c'était grâce à elles que les feuilles découpées du manioc s'agitaient dans l'air, que le cotonnier épanouissait au soleil ses flocons blancs comme la neige, que les ignames enlaçaient aux arbres leurs lianes longues et flexibles et y accrochaient leurs vrilles, que les patates couvraient le sol de leur feuillage d'un si beau vert. Mais, il faut le dire, elles étaient puissamment aidées dans leur tâche par la nature prodigue de ces climats qui laisse si généreusement puiser la vie à ses mamelles abondantes et intarissables.

L'intérieur des cases était aussi dénué que l'extérieur de tout ce qui indique le bien-être ou le désir de se le procurer. Le mobilier se composait d'un hamac de coton ou d'une sorte de cadre à fond de bambou tressé, suspendu aux chevrons par de grosses lianes et garni de feuilles sèches.

Les ustensiles de ménage étaient des calebasses de diverses dimensions, servant à tous les usages, des paniers ou corbeilles de lianes et de nervures de feuilles, tressés avec assez d'habileté, mais parfaitement uniformes.

L'art et l'industrie se résumaient, pour les Caraïbes, dans la fabrication de ces paniers, le tissage des hamacs, dans la sculpture de la surface plane des boutous et surtout dans la construction des pirogues.

La construction des pirogues est, par dessus tout, l'objet de l'admiration des amateurs de la sauvagerie. En effet, la tâche était lourde. Il fallait abattre un gros arbre, le creuser au moyen du feu et des instruments imparfaits qu'ils parvenaient à se fabriquer avec des galets péniblement usés; mais les castors ne transportent-ils pas des troncs d'arbres dont les dimensions contrastent avec l'exiguité de leurs

corps et leurs moyens d'action plus restreints encore que ceux des sauvages, qui, en fin de compte, étaient des hommes?

Seulement, ce qu'on pouvait constater, c'est que, hamacs de coton tissé, paniers tressés en lianes ou en écorces amincis, sculptures qui décoraient les boutons, forme des pirogues, arcs, flèches, tout cela était parfaitement uniforme, sans variété, sans qu'il se révélât le moindre effort pour faire autrement que ce qui avait été fait précédemment, sans qu'on devinât entre les constructeurs cet esprit de convenance qui excite l'émulation et fait aspirer au mieux. « Le mieux est l'ennemi du bien, » dit la sagesse des nations. Cet axiôme à l'usage des partisans de l'immobilité pourrait bien être d'origine caraïbe.

Lorsque les Européens arrivèrent dans les Antilles, ils trouvèrent les Caraïbes entièrement nus, ou plutôt, dit le P. Dutertre, « vêtus d'un bel habit d'escarlate, lequel, quoique aussi juste que la peau, ne les empêche ni d'être veus comme s'ils n'avoient rien, ni de courir. »

Ce bel habit d'écarlate sur le compte duquel le bon Père s'égaye agréablement, consistait en une couche de rocou délayé dans de l'huile de palma-christi, dont le Caraïbe se faisait oindre des pieds à la tête.

« Nos religieux, qui portent des habits blancs, dit encore le Père, ne perdent jamais rien auprès d'eux, quand ils ont un habit neuf, car ils attrapent souvent quelques pièces de leurs habits qu'ils ne sçauroient cacher. Partout où ils se frottent ou s'asseoient, ils y laissent tousjours de leurs marques. »

Ce badigeonnage écarlate dont ils se couvraient, les préservait, dit-on, des ardeurs du soleil et surtout des piqures des moustiches et des maringouins.

Lorsqu'ils allaient en guerre, ils variaient leur costume et l'enrichissaient de bandes noires tracées suivant la fantaisie de chacun. Ils avaient surtout le soin de se peindre une paire de moustaches formidables et d'entourer leurs yeux de cercles noirs, ce qui devait terrifier leurs ennemis, lesquels en faisaient autant dans les mêmes intentions.

Cette opération se renouvelait tous les jours. Aussitôt qu'il était descendu de son hamac le matin, le Caraïbe courait à la mer ou à la rivière, suivant que l'un ou l'autre était plus rapproché de sa

demeure, et les lames ou l'eau courante le débarrassaient du rocouage de la veille.

Après être sorti de l'eau, il laissait au soleil levant le temps de le sécher, puis, il allait s'asseoir gravement sur une bille de bois, devant sa case, et une de ses femmes le couvrait d'une couche épaisse de badigeon rouge. Après quoi, il se levait, marchait quelques instants de long en large, pour faire bien absorber et prendre uniformément la peinture, comme un homme qui vient de mettre un vêtement neuf, étend les bras, va et vient pour voir s'il ne le gêne pas aux entournures.

Lorsque le rocouage était bien sec, le Caraïbe s'étendait dans son hamac, sur son cadre ou sur le sable du rivage, et il passait le reste du jour à contempler les chevrons de sa case, la mer moutonnant au loin, ou le ciel qui étendait au-dessus de lui un si beau pavillon bleu.

« Ils sont grands rêveurs, dit le père Dutertre, et portent sur leur visage une physionomie triste et mélancolique. Ils passent des demy journées entières assis sur la pointe d'un roc ou sur la rive, les yeux fichez en terre, sans dire un mot. Ils ne sçavent ce que c'est de se promener et rient à pleine teste lorsqu'ils nous voyent aller par plusieurs fois d'un lieu à l'autre sans avancer chemin, ce qu'ils estiment pour une des plus hautes sotises qu'ils ayent pu remarquer en nous. »

Ils n'avaient pas d'heures pour leurs repas et mangeaient quand la fantaisie leur en prenait.

« Il n'y a rien, dit le père Dutertre, où la rudesse de nos sauvages paroisse tant que dans le manger; car, ils sont si mal propres en ce qu'ils font, pour le boire et pour le manger, que cela fait bondir le cœur à ceux qui le voyent aprester. »

Le bon père entre à ce propos dans des détails que nous nous dispensons de rapporter, par respect pour la délicatesse de nos lecteurs

Ils se montraient en général peu recherchés. Sobres, dit-on, mais sobres par paresse, parce que se sentant à peine la force de secouer leur torpeur pour se procurer le nécessaire, il leur était bien plus difficile encore de le faire pour le superflu.

Il paraît que la chair humaine était décidément un *extra*, car, disent leurs divers historiens, ils ne se nourrissaient que de coquillages et de crustacés, de burgaux et de crabes, parce que cela était

facile à prendre ; plus rarement, sans doute, de poissons et d'oiseaux, qui demandaient de l'industrie, du travail et de la locomotion. « Ils passent toute leur vie dans une si grande oysiveté que quand on les voit mettre la main à l'œuvre, il faut croire que c'est plutost la tiédeur et l'ennui qu'ils trouvent dans cette fainéantise qui les fait travailler, qu'un mouvement raisonnable. »

L'égalité la plus parfaite régnait entre eux ; et, comme dans toute société primitive, il n'y avait que deux classes bien distinctes, séparées par la ligne de démarcation la plus matériellement appréciable, les braves et les lâches, les forts et les faibles.

Les lâches et les faibles étaient des exceptions. Il n'y avait pas de lâche ; les faibles étaient les rares estropiés à la guerre. On ne savait pas ce que c'était que la faiblesse de constitution ; la mort faisait raison des natures débiles, dès les premiers temps de l'enfance. Ils étaient si exposés à l'inconstance, aux intempéries des saisons, si peu préservés des maladies qui menacent l'homme dans ses premières années et qui le frappent si la prévoyance de la mère ou une organisation sociale protectrice n'en prévient pas les effets désastreux, que les individus à constitution robuste atteignaient seuls l'âge de la virilité.

Quant à la bravoure, ils y étaient prédisposés par l'*éducation* qu'ils recevaient. C'est-à-dire que les rares discours qui sortaient de la bouche des anciens, n'étaient que pour raconter avec emphase leurs expéditions et les tourments raffinés qu'ils avaient fait subir à leurs ennemis ; que pour être admis au nombre des guerriers, il fallait que le jeune homme passât par toutes les tortures qu'on faisait endurer aux prisonniers et qui précédaient la mort; on ne lui faisait grâce que du dernier coup. Il n'était donc pas trop surprenant qu'ils subissent ces tortures avec un grand courage et une grande fermeté, lorsque par malheur ils tombaient aux mains de leurs ennemis. Ils en avaient déjà l'habitude, comme les vieux soldats ont celle d'être *tués* à la guerre.

Une coutume, au moins bizarre, et qui serait incroyable, si elle n'était affirmée par tous les écrivains qui se sont occupés des Caraïbes, et si elle n'existait pas encore dans quelques populations sauvages de l'Amérique du Sud, était celle qu'il avaient de se mettre au lit, lorsqu'une de leurs femmes venait de s'accoucher. Comment expliquer

un pareil acte de démence passé à l'état d'usage établi? Evidemment, ils n'éprouvaient aucun intérêt ni aucune compassion pour leurs compagnes, puisqu'ils prenaient pour eux toute la part de sollicitude qu'entoure communément une femme qui vient d'être mère. Ils se couchaient dans leur hamac ou sur leur cadre, disent les auteurs, et les pauvres femmes vaquaient pendant ce temps à leurs occupations ordinaires. Est-ce croyable? — Nous laissons à la Faculté d'en décider; toujours est-il que cela était. Ils geignaient même, recevaient les visites des *amis de la maison*, accomplissant les actes de cette comédie que nous trouverions d'un affreux ridicule, si elle n'était d'une odieuse barbarie, avec un sérieux parfait, et comme des gens qui doivent à l'accomplissement d'un devoir sacré, la sérénité d'une conscience irréprochable.

Leur imprévoyance était extrême : « Comme nos François sont plus fins et plus adroits qu'eux, dit le père Dutertre, ils les duppent assez facilement : ils ne marchandent jamais un lict (hamac de coton) au soir ; car, comme ces bones gens voyent la nécessité qu'ils en ont toute présente, il ne donneroient pas leurs licts pour quoique ce fût ; mais le matin, ils le donnent à bon compte, sans penser que, le soir venu, ils en auront autant affaire que le soir précédent : aussi ils ne manquent point, sur le déclin du jour, de retourner et de rapporter ce qu'on leur a donné en échange, disant tout simplement, qu'ils ne peuvent coucher à terre ; et, quand ils voyent qu'on ne leur veut pas rendre, ils pleurent presque de dépit. Ils sont fort sujets à se desdire dans tous les marchés qu'ils font : c'est pourquoi il faut cacher et esloigner ce qu'on a d'eux. »

Le père Labat, parlant des Caraïbes de son temps (1694) qui ne différaient guère des Caraïbes primitifs et de ceux qu'a étudiés le père Dutertre, dit : « Les armes de ces Messieurs étoient des arcs, des flèches, un boutou et le couteau qu'ils ont à la ceinture et le plus souvent à la main. Ils sont ravis quand ils peuvent avoir un fusil ; mais, quelque bon qu'il soit, ils trouvent bientôt le moyen de le rendre inutile, soit en le faisant crever en y mettant trop de poudre, soit en perdant les vis ou quelque autre pièce; parce qu'étant fort mélancoliques et fort désœuvrez, ils passent les journées entières, couchez dans les hamacs, à le desmonter et remonter; et, comme il arrive souvent qu'ils oublient la situation des pièces, ou qu'ils en perdent

quelqu'une, ils jettent le fusil, sans s'en mettre plus en peine, ni sans s'en chagriner; car ce sont les plus indifférentes créatures qui soyent sorties de la main de Dieu. »

IV.

Dans toutes les îles des Antilles où les Européens s'établirent, les choses se passèrent de la même façon. Accueillis d'abord ou plutôt tolérés par les Caraïbes, ils ne tardaient pas à mettre en éveil la nature soupçonneuse de ces sauvages. L'activité infatigable des uns, qui contrastait avec l'incurable tendance à l'immobilité des autres, rendait entre eux toute communauté impossible. Deux forces se trouvaient en présence, l'action et la résistance. L'ordre naturel des choses voulait que celle-ci finît par céder. Les Caraïbes gênaient; on se contenta d'abord de les repousser pour se faire place, mais lorsque leur inertie se changea en force active et aggressive, il fallut bien se défendre et les renverser.

Nous n'avons pas la pensée de chercher à justifier ceux qui se sont laissé entraîner trop avant dans ce mouvement de destruction et qui ont voulu aller plus vite que la fatalité. De tristes souvenirs restent attachés à quelques noms; nous ne les prononçons pas, nous ne cherchons pas à justifier les hommes qui les ont portés. Nous n'avons pas à présenter des personnalités rétrospectives, nous relèverons seulement quelques éphémérides générales; nous indiquerons les jalons qui marquent la route par laquelle la race des Caraïdes marcha fatalement à sa perte, dès qu'elle se mit en opposition avec le progrès, hélas! c'est-à-dire, dès qu'elle et lui furent en présence.

En 1625, un courageux aventurier français, d'Essambuc, arrivait à Saint-Christophe. Par un hasard singulier, le même jour, dit-on, le capitaine Warner, aventurier anglais, abordait la même île par le côté opposé. Cette île, à laquelle Colomb avait donné son nom en 1493, le nom qu'elle porte encore maintenant, était appelée *Liamaïga*, par les Caraïbes.

Les colons français et anglais vécurent en paix, bien que leurs métropoles fussent en guerre. A peine établis, ils cherchèrent à tirer pacifiquement parti d'un sol qui leur promettait d'abondantes récoltes, en échange des sueurs qu'ils y répandraient. Ils le remuèrent donc

et changèrent sa stérile fécondité, si l'on peut s'exprimer ainsi, en fécondité réelle, en lui faisant produire des plantes utiles au lieu des végétaux inutiles à l'homme, que la prodigue nature y faisait croître au hasard et à profusion. Le changement de physionomie que la culture fit prendre au sol ne plut pas aux Caraïbes, et il y avait à peine une année que les étrangers étaient établis dans l'île, que ceux qui les avaient accueillis les regardaient déjà comme des envahisseurs dangereux.

C'était en 1626. Bien que plus nombreux que les étrangers, les Caraïbes ne se crurent pas suffisamment forts pour attaquer ces hommes dont l'activité les effrayait. Ils firent appel à leurs congénères des îles voisines, et une conspiration fut tramée dans l'ombre contre les colons qui voyaient déjà fructifier leurs plantations.

Il ne s'agissait de rien moins que de les surprendre et de les massacrer.

Mais l'amour qui perdit Troie fut l'instrument du salut des Européens. Une *sauvagesse,* appelée *Barbe,* nom assez peu caraïbe pour qu'il soit permis de croire qu'il lui venait d'un baptême chrétien, s'était attachée à l'un des nouveaux venus, — ce qui était chose rare, — et elle dévoila aux colons les projets sanguinaires des Caraïbes.

Les aventuriers, qui étaient hommes d'action dans toute l'acception du mot, ne virent de salut que dans une contre-mine ; ils surprirent les Sauvages qui espéraient les surprendre. D'Essambuc et Warner réunirent leurs forces, en firent un grand massacre et les obligèrent à aller demander asile à ceux sur le concours desquels ils comptaient pour l'exécution de leur complot.

La même nécessité de destruction se présenta à la Martinique, en 1635.

« Malgré les précautions que prit Du Pont, dit M. Sidney Daney, une querelle s'éleva entre quelques Caraïbes et quelques Français, et le sang coula de part et d'autre. Les Caraïbes irrités cessèrent de vivre en paix avec les Français ; ils prirent la résolution de détruire leur établissement et de chasser de leur patrie ce peuple étranger et usurpateur. La guerre commença, mais la guerre à leur manière. Tout Français qui s'écartait était surpris et massacré. Quelquefois, ils se montraient en nombre et armés, à la vue du fort ; mais ils se voyaient encore trop faibles pour l'attaquer. Les Français, de leur

côté, obligés de se tenir, sans cesse, sur leurs gardes, ne pouvaient se livrer librement à la culture des terres. Ils ne sortaient qu'armés et plusieurs ensemble, et ne donnaient à leur tour aucun quartier aux Sauvages qu'ils rencontraient.

» Ces Caraïbes, qui se sentaient impuissants, seuls, à vaincre et chasser ces étrangers, qui, dans l'origine, leur avaient semblé venir du ciel et lancer la foudre, s'embarquèrent dans leurs pirogues et allèrent appeler à leur secours, ceux de la Dominique, de la Guadeloupe, de Saint-Vincent, et arrivèrent au nombre d'environ 4,500, comme disposés à faire une descente devant le fort et à l'attaquer. Du Pont, les voyant venir, avait fait armer tous ses gens et les avait fait rentrer dans le fort, où l'on avait préparé trois canons chargés à mitraille. Il avait recommandé aux siens de ne pas se montrer, afin que les Caraïbes, trompés par cette apparence, crussent que les Français avaient peur, et vinssent à portée des canons qui devaient les foudroyer. Ce qu'il avait prévu arriva. Ces Sauvages, au silence qui régnait dans le fort, crurent que les Français avaient fui ou se cachaient d'épouvante ; ils sautent de leurs pirogues sur le rivage et s'avancent en foule et confusément vers le fort. Mais, soudain, le feu est mis aux canons, et il se fait un tel carnage de cette masse qui s'avançait au-devant de la mort, que, saisis d'un horrible effroi, ils retournent, s'élancent précipitamment dans leurs pirogues, gagnent la haute mer, abandonnant, contre leurs usages, leurs morts et leurs blessés. »

Nous lisons dans l'abbé Raynal, qu'à la Guadeloupe, « les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636. Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantages de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations et se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les îles voisines. C'est de là que les plus furieux repassant dans l'île d'où on les avoit chassés alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour ils perçoient de leurs flèches empoisonnées, ils assommoient à coups de massue, tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit ils brûloient les cases et ravageoient les plantations. »

Ils furent poursuivis de la manière la plus énergique par l'Olive qui se montra impitoyable pour eux. Il en détruisit un grand nombre. Beaucoup abandonnèrent la Guadeloupe, proprement dite, à

laquelle les colons avaient donné la préférence à cause de sa température, de ses belles eaux et de sa luxuriante végétation, et se réfugièrent à la Grande-Terre, aux Saintes, à Marie-Galante, à la Dominique.

En 1640, de nouvelles agressions de leur part ayant amené de nouvelles répressions, ils furent poursuivis partout avec opiniâtreté, battus et chassés de toutes les terres de la Guadeloupe.

En 1646, dit l'abbé Raynal, cinquante Français furent envoyés de Saint-Christophe pour coloniser Saint-Barthélemy. Ils furent massacrés par les Caraïbes.

En 1654, ils se soulevèrent à la Martinique et assiégèrent Du Parquet, lieutenant-général, dans son habitation de *la Montagne*. « Ils étoient, dit-on, au moins deux mille. Du Parquet dut son salut à un hasard providentiel, qui amena dans le port deux bâtiments hollandois armés en guerre, dont les équipages vinrent à son secours. Les Caraïbes furent repoussés. On les poursuivit pour tirer vengeance de cette agression; ils passèrent à la Grenade, et battus, harcelés, ne pouvant plus respirer, ils réclamèrent la paix en 1655. »

Malgré cette paix qu'on leur accorda, malgré une apparente soumission, ils n'en continuèrent pas moins leur opposition; mais ils le firent d'une manière indirecte. Ils attiraient dans les bois les esclaves noirs, les conduisaient dans leurs carbets et les transportaient quelquefois jusqu'aux grandes Antilles et jusqu'au continent où ils les vendaient aux Espagnols.

Ils faisaient quelquefois de ces esclaves fugitifs les instruments de leur guerre incessante contre les colons. Ils les rocouaient pour qu'ils ne fussent pas reconnus, et avec leur aide dévastaient les habitations et détruisaient les plantations.

« Ils poussèrent l'audace, dit M. Sidney Daney, jusqu'à s'avancer en plein jour, le 29 août 1657, sur un des mornes qui dominent Saint-Pierre, tuèrent plusieurs personnes à coups de flèches, et ils auraient fait irruption dans la ville, si, l'alarme ayant été donnée, les officiers ne se fussent mis à la tête des milices et ne les eussent forcés à se retirer. »

A propos des luttes dont la Martinique fut si souvent le sanglant théâtre, nous lisons dans l'abbé Raynal : « Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu ou séduits par des protestations, abandonné-

rent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant et au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes, et il associa les sauvages des isles voisines à sa politique. Tous ensemble ils fondirent sur un mauvais fort qu'à tout événement on avoit construit ; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils se replièrent en laissant sept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers sur la place. »

« ..... Les sauvages dont le genre de vie exige un territoire vaste (pourquoi ?), se trouvant chaque jour plus asservis, eurent recours à la ruse pour affaiblir un ennemi contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes ; ils épioient les François qui fréquentoient les bois ; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup, et, sans lui donner le temps de recharger son fusil, ils tomboient sur lui brusquement et l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu avant qu'on eût sceu comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les aggresseurs, on les battit, on brûla leurs carbets, on massacra leurs femmes et leurs enfants, et ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y jamais revenir. »

Dans les luttes qui furent engagées entre les Français et les Anglais se disputant la possession des îles, les Caraïbes, dont l'animosité contre les blancs paraissait avoir sécoué la torpeur, prenaient parti tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, pourvu qu'ils eussent à combattre la race des envahisseurs.

« Les Caraïbes, dit M. Lacour dans son *Histoire de la Guadeloupe*, portaient une haine égale à toutes les nations européennes qui étaient venues les dépouiller de leurs terres. Toutefois, par suite des grands massacres faits de leurs peuplades, plus encore par l'imperfection des armes dont ils faisaient usage, désormais trop faibles pour entreprendre seuls et par eux-mêmes des actes d'hostilité, ils savaient attendre que leurs ennemis fussent en train de se déchirer ; alors, servant d'auxiliaires à ceux-ci contre ceux-là, ils arrivaient à assouvir leur vengeance ; vengeance terrible qui, dans certains quartiers des îles, avait produit le vide.»

Pourtant, en 1660, la paix fut conclue. « Les Caraïbes, dit le même auteur, acceptèrent la condition de résider à Saint-Vincent et à la

Dominique, avec promesse de n'être troublés dans ces possessions par aucune nation européenne. Les restes de cette race infortunée se concentrèrent, en effet, en grande partie dans ces deux îles; mais plusieurs familles continuèrent à demeurer dans les lieux non défrichés de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie, d'où elles n'ont disparu qu'avec le temps. »

« Lorsque les Caraïbes furent concentrés à Saint-Vincent et à la Dominique, dit M. Placide Justin (*Histoire d'Haïti*), leur nombre n'excédait pas six mille. »

Les Caraïbes ont disparu, et il ne reste plus guère d'eux qu'un souvenir, souvenir qui excite quelquefois la curiosité, jamais l'intérêt, parce qu'ils n'ont rien laissé qui les rende regrettables.

Ils se sont éteints, parce qu'ils n'ont pas voulu entretenir le feu sacré que la civilisation avait apporté chez eux. Ce feu sacré qui devait les éclairer, et qu'ils ont voulu étouffer, est devenu une torche et les a dévorés.

Ils se sont tous éteints peu à peu, fuyant toujours l'association du travail avec les blancs, se concentrant et serrant les rangs à mesure qu'ils s'éclaircissaient. On dit qu'il en existe encore quelques-uns dans le quartier de l'Anse Bertrand à la Guadeloupe, dans celui du Robert à la Martinique, dans les montagnes de la Dominique, mais personne n'ose affirmer que ce soient des Caraïbes purs et sans mélange, et la légitimité de ces déplorables restes est tout-à-fait à l'état de doute.

« Lorsque parfois, dit le docteur Rufz, on rencontre un de ces teints olivâtres qui ne rappelle aucune des nombreuses nuances, résultat du mélange du blanc et du noir, ces yeux obliques, largement ouverts, voilés de longs cils et pleins d'une étrange mélancolie, des cheveux plats, collés sur les tempes et sur la nuque, une taille svelte et élancée, malgré soi on s'arrête, comme intrigué par cette vue, et l'on se dit qu'il doit y avoir là du sang Caraïbe. Voilà donc tout ce que ces peuples ont laissé dans notre association coloniale : une conjecture d'histoire naturelle !.....»

« Nos Français, dit le même écrivain philosophe, n'ont point massacré les Caraïbes pour leur prendre leurs richesses, comme les Espagnols firent des Mexicains : on se serait volontiers entendu avec eux, on les aurait admis à exploiter ces terres avec nous. Ce sont eux qui n'ont pas voulu de cet arrangement. On poussa le scrupule jusqu'à acheter d'eux, pour des babioles, il est vrai, mais auxquelles ils atta-

chaient du prix, ces terres dont on pouvait les déposséder. Quand on les chassa des îles, on ne fit qu'user du juste droit de la défensive ; ils nous importunaient par des surprises, par des assassinats ; on les repoussa de ces terres dont ils gênaient l'exploitation ; encore leur fit-on leur part ; on leur abandonna Saint-Vincent et la Dominique, c'est-à-dire plus de terres encore que ne comportait leur petit nombre. Longtemps, ils continuèrent à fatiguer la longanimité des peuples civilisés, et ce n'est qu'après deux siècles d'inutiles rapports avec eux, d'inutiles leçons, qu'on s'est décidé à s'en débarrasser définitivement. La France ne consentit jamais à les mettre en servitude ; il y a de nombreuses lettres de Louis XIV qui défendent aux gouverneurs de le tenter, et les blâment des mauvais traitements qu'on les accusait de faire subir aux sauvages. D'ailleurs, il faut le dire, ces peuples se montrèrent indomptables à la servitude et lui préférèrent la mort : ce que Dutertre attribue « à leur fainéantise naturelle qui leur donnoit une si grande horreur de cette condition laborieuse. »

V.

Le comité d'exposition permanente de l'Algérie et des colonies, — Section de la Pointe a Pitre, — avait reçu du ministre l'invitation de rechercher les antiquités caraïbes, en vue d'une collection ethnographique qu'on veut faire figurer à l'Exposition Universelle de 1867.

M. le comte de Chazelles, président du comité, en lui donnant communication du vœu du ministre, avait dirigé son attention sur la nature des antiquités qu'il est possible de se procurer et sur les localités où elles se rencontrent.

On savait que, dans toutes les parties de la colonie, et surtout à l'Anse-Bertrand, dernier refuge de la race infortunée des Caraïbes, le sol présente souvent, parmi les pierres de toutes sortes que remuent la charrue et la houe, ces pierres taillées qu'on appelle *haches caraïbes*.

On savait aussi que, dans un seul quartier à l'île, aux Trois-Rivières, se trouvent, ce qu'on peut appeler des *monuments caraïbes*, c'est-à-dire des masses que le temps ne peut détruire qu'à force de les user, qui ne peuvent être déplacées que par de grands mouvements du sol, que la terre ne peut enfouir à moins d'une révolution qui se produira à sa surface, et que le regard qui les cherche ne doit pas manquer de rencontrer.

Or, le comité avait alors sous les yeux la plus magnifique collection d'armes, d'ustensiles, d'instruments caraïbes qui ait jamais été réunie dans la colonie ; cette collection était présentée par le docteur F. L'Herminier.

Dans tous les pays, il y a des hommes qui centralisent quelque chose, par l'attraction de l'intelligence qui les distingue et de l'affection dont ils savent se faire entourer. M. le docteur F. L'Herminier, intelligence d'élite, esprit actif et charmant, chercheur infatigable, auquel la Flore et la Faune des Antilles ont fait des révélations précieuses dont il a enrichi la science, est un de ces hommes.

Si l'on trouve quelque part, à la Guadeloupe, une plante qui ait quelque chose d'étrange dans sa structure, une fleur dont la couleur et le parfum soient inconnus, un coquillage aux formes bizarres, un crustacé dont les allures étonnent le pêcheur qui l'a rencontré ; si un pauvre nègre ou un pauvre planteur, — l'épithète peut s'appliquer également à l'un et à l'autre, — trouve en grattant le sol une pierre taillée dont la forme indique une industrie humaine inconnue, plante, fleur, coquillage, etc., on porte cela au docteur L'Herminier.

C'est ce qui explique la magnifique collection que notre savant collègue a mise sous les yeux du comité, dans la séance du 12 de ce mois d'octobre 1864.

Il fut arrêté que cette collection devant être envoyée en France pour figurer au musée ethnographique, M. Eugène Lamoisse, notre habile photographe, serait chargé d'en reproduire les pièces principales dont on composerait un *album* qui en perpétuerait les images, si les originaux ne devaient pas nous revenir.

Il fut décidé également qu'une commission se rendrait aux Trois-Rivières, afin d'y visiter les pierres gravées que leurs dimensions rendaient impossibles à transporter. Nous eûmes l'avantage d'être désigné avec M. le docteur L'Herminier, pour composer cette commission, à laquelle fut adjoint M. E. Lamoisse, afin que le but qui était d'étudier les lieux où se trouvent les monuments, d'en rapporter des dessins et des photographies, fût complètement atteint.

Notre expédition eut lieu du 15 au 17. Nous fûmes accueillis avec la proverbiale hospitalité coloniale, par M. Roussel, maire des Trois-Rivières, dont le concours intelligent nous était assuré pour nos recherches.

Le quartier des Trois-Rivières est un des plus riants et des plus pittoresques de la Guadeloupe. Il se distingue des autres, par une phy-

sionomie particulière que lui donnent d'énormes roches qui jonchent le sol, où elles paraissent avoir été répandues au hasard. Ces roches n'indiquent pas la stérilité, car elles reposent sur une terre dont la couleur et la composition sont du plus heureux augure pour l'agriculteur, et les magnifiques cannes qui, à l'époque de la maturité agitent autour d'elles leurs longues lanières vertes, indiquent que ce sol généreux sait tenir les promesses qu'il a faites.

Là, se développe la nature coloniale dans toute sa richesse, dans toute sa splendeur. Les plus grandes beautés s'y rencontrent auprès des plus gracieux détails, et, de quelque côté que se porte le regard, il se repose sur quelque chose qui le charme par sa grâce ou l'étonne par sa majesté.

C'est dans ce milieu de merveilleuses beautés naturelles que se trouvent les derniers vestiges des Caraïbes, vestiges bien faibles, sans doute, puisqu'ils consistent en quelques pierres qu'il faut chercher dans la terre, sous des ensevelissements de verdure séculaire, dans des lits de rivières dont les eaux les usent sans parvenir à les effacer.

Les pierres gravées par les Caraïbes sont disséminées dans un rayon peu étendu, et qni semble indiquer un centre. Peut-être avaient-ils là un de leurs principaux villages. Cela prouverait alors qu'ils avaient au moins un goût relatif, car il serait difficile de trouver un lieu plus charmant sous tous les rapports. Tout y était réuni pour l'agrément et la tranquillité de la vie, végétation ardente, belles eaux, mer calme pendant la plus grande partie de l'année, et, en remontant vers le centre, des mornes étagés, boisés, ombreux, conduisant à la montagne, d'où on voyait se développer la mer dans son immensité.

On chercherait vainement quelque chose de plus complet que le magnifique horizon apparaissant au regard, lorsqu'on se trouve sur l'habitation de M. Roussel, qu'on peut considérer comme le point central du quartier. A droite et à gauche, et comme repoussoirs latéraux, on a les champs de cannes, au milieu desquels apparaissent comme des mastodontes couchés dans quelque prairie antédiluvienne, ces roches énormes, dont la présence est encore inexpliquée ; puis, une suite d'anses et de promontoires dont les couleurs vont se dégradant dans la brume ou dans la poussière d'or des rayons du soleil, et que la vague soulevée par une houle tranquille entoure d'une broderie d'argent qui s'efface et se reforme sans cesse. On a devant soi les Saintes, entre lesquelles le soleil se joue, pour produire à toute heure du jour les plus pittoresques effets d'ombre, de pénombre et de lumière, et, au

fond, la Dominique qui borne l'horizon sur lequel elle découpe la silhouette gracieuse de sa montagne. Tout cela animé par des voiles, rasant lentement la mer tranquille, comme de grands oiseaux marins fatigués.

Certes, si, comme le disent les vieux auteurs, les Caraïbes étoient « grands rêveurs », ils avaient là de quoi exercer leur penchant à la rêverie.

Quoique la plus grande partie des pierres gravées se trouve aux environs du charment cours d'eau appelé la *Petite rivière*, on en rencontre çà et là quelques-unes éparses dans la campagne, jusqu'à trois kilomètres de cet endroit, jusqu'à la *Grande anse*, où se trouve une source qu'on appelle encore la *Source caraïbe*.

Des croquis de ces diverses pierres ont été rélevés par M. le docteur L'Herminier qui a indiqué d'une manière exacte la situation de chacune d'elles. Ces croquis annotés figureront à l'exposition de 1867 auprès de sa précieuse collection de haches et instruments.

Les dimensions de ces pierres varient beaucoup. Il y en a d'énormes qui présentent les gravures à leur sommet, lequel est parfois assez élevé pour qu'il soit difficile d'y atteindre ; d'autres sont au niveau du sol, quelquefois à moitié enfouies dans la terre, jetées comme au hasard dans les savanes et sur la déclivité des mornes, quelques-unes dans le lit même des cours d'eau.

Une de celles-ci présente cette particularité qu'elle est au milieu du courant, tellement inclinée qu'il faut faire un grand effort pour en voir les figures. Evidemment, l'artiste qui s'était chargé de sa décoration, n'a pu accomplir son œuvre dans la situation où elle se trouve ; la place qu'elle occupe n'a pas toujours été la sienne. En considérant ses énormes proportions, on peut se demander avec étonnement, quelle force a pu remuer cette masse.

On en trouve de dimensions moyennes ; nous devons même à M. le docteur L'Herminier, d'en avoir trouvé une qui pourra être transportée sans trop de difficultés.

Celle dont nous donnons une gravure se trouve sur la caféière de M. Petrus Arnous, arboriculteur distingué qui a su tirer heureusement parti de la greffe pour améliorer plusieurs espèces de fruits, dont le goût public a consacré la supériorité en les désignant par le nom de leur auteur.

Cette pierre n'est pas de proportions exagérées. Elle peut avoir deux mètres de longueur, sur un mètre et demi de hauteur. Elle est fendue

par le milieu, de bas en haut. Nous en représentons seulement la moitié, qui est la pièce la plus complète que nous ayons vue, c'est-à-dire celle qui présente le plus grand nombre de figures réunies, et ce nombre n'est pas grand, comme on peut le voir. C'est pour nous le type absolu du *monument caraïbe*. Nous espérons pouvoir la reproduire par la plastique, et en obtenir un *fac-simile* en plâtre, qui représentera fidèlement la pierre, non-seulement avec les figures qui y sont gravées, mais encore avec sa structure et les mousses qui y ont germé.

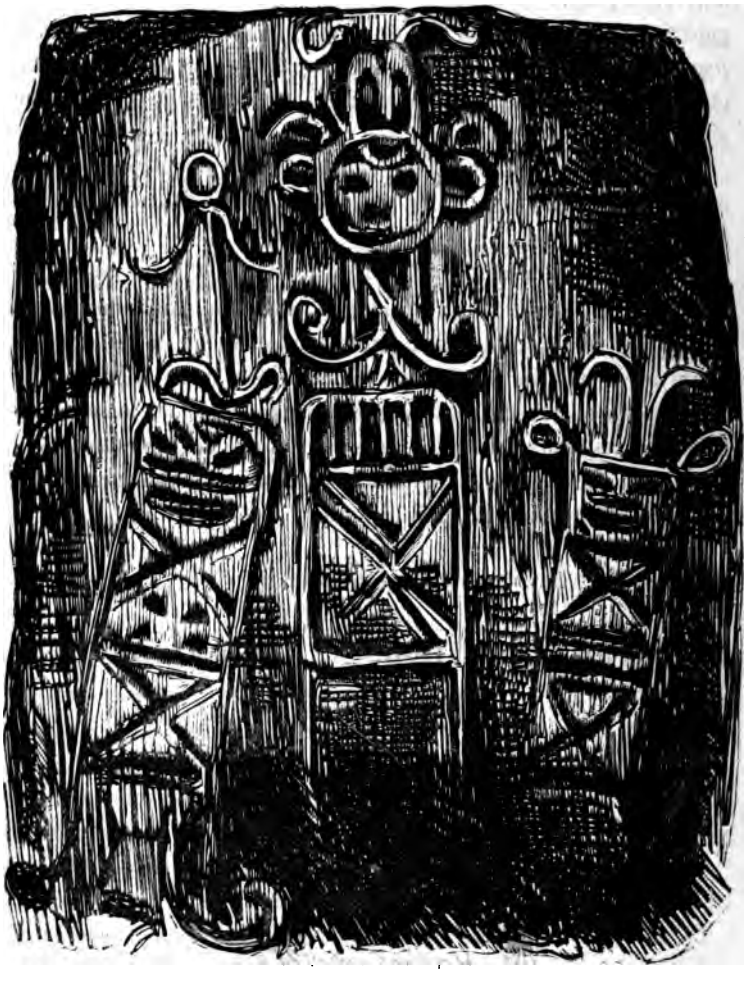

Que conclure de ces débris dans lesquels on ne peut trouver la trace d'une idée qui conduise à une déduction ? Découvrira-t-on autre chose, déchiffrera-t-on cette page encore illisible ? Viendra-t-il un temps où l'on pourra jeter un regard de regret sur cette population éteinte ? Ces gravures, qui nous paraissent incomplètes, renferment-elles une signification cachée qui se révèlera un jour, et nous mettra sur la trace d'une histoire inconnue et bien imprévue ?

Ou bien, devons-nous rapporter à ces armes, à ces instruments péniblement fabriqués, les paroles de Buffon, dans ses *Epoques de la nature*, à propos des premiers hommes : « Ils ont commencé par aiguiser en forme de haches, ces cailloux durs, ces jades, ces *pierres de foudre*, que l'on a crues tombées des nues et formées par le tonnerre, et qui, néanmoins, ne sont que les premiers monuments de l'homme à l'état de pure nature.»

Les Caraïbes étaient-ils à l'état de pure nature quand ils sont apparus aux Européens pour la première fois, et étaient-ils encore dans les limbes de l'humanité ?

Devons-nous considérer ces pierres gravées comme les essais, les tentatives, les aspirations de quelque individualité, dans laquelle était déposé le germe sacré de l'art, germe égaré dans un terrain stérile, où il ne lui était pas possible de se développer et de fructifier ? Ne devons-nous chercher aucune énigme, aucun emblème, aucun symbole dans ces figures bizarres ; ne sont-elles que des lignes tracées au hasard par une main que conduisait la fantaisie, sans qu'aucune idée présidât à sa direction, et faut-il dire avec le poète :

Rien n'est resté debout de ce peuple détruit ?

Pointe à Pitre, octobre 1864. Mathieu Guesde.

ARCHIVES HISTORIQUES.

I. — CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DE LA DALBADE

(D'après le texte original).

Au nom de Dieu ainsiz soit :

Scaichent tous présens et advenir que l'an de grâce 1548 et le ve JOUR DU MOYS DE MAY, environ six heures après midi, dans l'Eglise parrochielle de nostre Dame de la Dalbade de Thoulouse ;

En présence et assistance de Révérend père en Dieu, Messire Laurens Alemand, évesque et prince de Grenoble, et abbé de l'Eglise colliegelle de Saint-Sernin de Thoulouse, et de Me Françoys Darjac, licencié ez-droictz, recteur d'Aucamville, viccaire général de Réverendissime Monseigneur le cardinal de Chastillon, archevesque de Thoulouse ;

Regnant tres chrestien prince, Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France ;

Personnellement stably Me Jehan Daygua docteur ez droictz, advocat général du Roy et *ouvrier* de la dite Eglise de la Dalbade, lequel dressant ses paroles au dit sieur Darjac, viccaire susdit, et à religieuse personne frère Dominique de Bigorre, recteur de l'Eglise colliegelle de St Jehan dudit Thoulouse, illec présent;

A dict que pour fere LA CONSECRATION DE LA DITE ÉGLISE DE LA DALBADE (1), que ledit seigneur évesque vouloit fere DEMAIN VIe DU DIT

(1) Catel fait remonter la première consécration de l'Eglise de la Dalbade au 1er novembre 1455. Cette Eglise existait déjà vers le commencement du XIe siècle ; mais depuis elle a été *plusieurs fois* rebâtie. Au XVIe siècle, Bachelier exécuta le portail qui vient d'être tout récemment restauré.

Mors, par la licence et parmission du dit seigneur le viccaire général, estoit necessaire de passer dans ledit colliège Saint-Jehan (1) pour fere le tourn de ladite Eglise.

Par quoy a requis le dit Bigorre, recteur susdit, de vouloir parmettre que ledit seigneur évesque et sa compaigne, en faisant ladite consecration, passe par ledit colliege.

Le dit Bigorre a dict que l'Eglise et colliege Saint-Jehan sont exemps de la juridiction du dit seigneur archevesque, par privileges, donnés par nostre Saint Père le Pape, par quoy ne conscentoit en rien à la dite entrée, car cela pourroit venir en conséquance et porter domaige à la dite exemption ;

Et allors le dit viccaire général a dict et déclaire qu'il n'entendoit point, pour raison de ce dessus, pourter aulcun préjudice à la dite exemption et prévilège, ains requerroit au dit Bigorre la dite licence luy estre baillée tout ainsy que faisoit le dit Daygua, luy faisant telle declairation que pour ce dessus n'entendoit prendre aulcune juridiction sus les dits Eglise et colliege exemptz, mais pour ce que estoit chose nécessaire de y passer pour fere la dite consecration de la dite Eglise de la Dalbade.

Et le dit Bigorre apres avoir entendu la dîte déclairation a conscentu à la parmission requise par les dits Daygua et Darjac avec les califications que dessus ;

Et de ce dessus a requis acte et instrument estre retenu par moy notaire soubzsigné, ez présence de Messieurs Me Anthoine Boyer, procureur en parlement et cappitoul du dit Thoulouse, Jehan de Vighnalibus, docteur, Philip de Cazonave, Me Pierre Donadeuye licencié en droictz, Jehan Barbe, pretre, habitans de Thoulouse, tesmoingz cogneuz à ce appelez, et de moy Hugues Carrerii, notaire royal, habitant du dit Thoulouse, qui requis de ce dessus ay reçu instrument et rédigé en note, de laquelle ay faict tirer et grossoyer ce présent instrument d'aultruy main et faicte dilligente collation avec la dite note ;

Me suis cy soubz signé de mon seing authenticque suyvant :

En foy de ce dessus : CARRERII, signé.

(1) Le collége Saint-Jean de Jérusalem occupait l'espace compris entre l'Eglise de la Dalbade, la petite rue Saint-Jean et la rue Saint-Remesy. L'hôtel Saint-Jean actuel, bâti sur le même emplacement, date de la fin du 17e siècle.

II. — CERTIFICAT DE BONNE VIE DÉLIVRÉ AUX RELIGIEUX AUGUSTINS PAR LES CAPITOULS DE TOULOUSE.

Les capitouls de Thoulouse, juges des causes civilles et criminelles, et de la police de la dite ville et gardiage d'icelle, certifions à tous qu'il apartiendra que les Religieux Augustins du Grand Couvent de la présente ville, vivent avec régularité et grande édification, ne faisant nulle queste de pain ny de vin dans la ville, et payant d'ailleurs les tailles et charges à Sa Majesté des biens qu'ils possédent, tout ainsy que le reste des habitans. Le denombrement desquels biens ils ont remis par devant nous, et l'acte de ladite remise a etex deslivré par nostre greffier suivant l'intention du Roy, et l'arrêt de la Cour de Parlement dudit Thoulouse. Iceux religieux subsistant pour le jourdhuy du revenu de leur dit bien, fonds, rentes obituaires, casuel, de leur sacristie et predications. Rendant continuellement service au public par leurs soings et charitez, et au moyen de deux Regences Royalles et d'une Conventuelle qu'ils ont dans l'Université de ceste dite ville, lesquelles ils remplissent dignement à la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise.

En tesmoing de quoy avons signé ces présentes et faict poser a icelle le sceau et armes de la dite ville et faict contresigner par nostre secretaire et greffier.

Donné à Thoulouse en l'hostel de la ville le dernier jour du mois de febvrier mil six cens soixante-neuf.

Signez :

DALDIGUIER, capitoul ;
PERES, capitoul ;
DE TOURNEMYRE, capitoul ;
DE GERIE, capitoul ;
BASTARD, capitoul ;
LANUSSE, capitoul ;
POL ANDRIEU, capitoul ;

Par les dits sieurs capitouls, signé, CLAUSOLES.
Et scellé du sceau de ladite ville.

NOTA. — M. Campistron, premier capitoul et chef du Consistoire n'a pas signé à cause qu'il est à Paris.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

M. MUSSET : L'œil et la lumière.

La liste des lecteurs autorisés était épuisée; le tour de parole revenait au membre qui avait inauguré les Conférences, à M. Musset.

— Cependant, dirons-nous encore, six lecteurs, c'est bien peu pour Toulouse. Pourquoi ne s'en est-il pas présenté un plus grand nombre? Serait-ce par hasard le ministre qui aurait fixé le chiffre? En ce cas, Toulouse aurait pu lui répondre sur le ton chevaleresque d'un héros de Voltaire :

> Au lieu de *six lecteurs* que je dois t'accorder,
> Je t'en veux donner cent, tu peux les demander.

Cent, c'est trop dire; mais vingt, oui. Pourquoi donc ne se sont-ils pas montrés? Pourquoi la liste ne s'est-elle pas recrutée d'un nom depuis que les Conférences sont ouvertes? C'est qu'il y avait quelque risque à courir, et l'on s'est tenu prudemment à l'écart. Voilà comment il se fait que six savants, six hommes de bonne volonté seulement,

> Aux brocards de chacun n'ont pas craint de s'offrir.

Eh! Dieu sait si on les leur a épargnés! on s'est moins préoccupé des bonnes choses qu'ils disaient que d'une légère hésitation dans la voix ou de quelque incorrection dans le langage. Nous parlons, bien entendu, de quelques aristarques chagrins, — il y en a toujours, — mais la masse des auditeurs a fait toujours bon accueil aux orateurs. — Ah! Messieurs les beaux diseurs, nous aurions bien voulu vous

voir, avec votre déplorable accent gascon, affronter les regards de sept à huit cents personnes!... Vous rendrez au moins cette justice aux lecteurs, qu'ils ne se sont pas laissé intimider et qu'ils ont accompli vaillamment leur tâche jusqu'à la fin.

Qui pourrait d'ailleurs se flatter de plaire à tout le monde! Dernièrement, à l'issue d'une leçon de la Faculté des Lettres, où M. D'Hugues, à propos de la *Conjuration de Fiesque* de Schiller, avait été amené à citer les vers admirables de Saint-Vallier au roi de France, dans *Le roi s'amuse,*

Nous avons tous les deux au front une couronne, etc.,

deux messieurs échangeaient entre eux le petit colloque suivant : « Comment est-il venu nous citer des vers de V. Hugo? disait l'un. — C'est la deuxième fois que cela lui arrive! répliquait l'autre. — Quel mauvais exemple pour la jeunesse! reprenait le premier. » — Eh! qu'auraient-ils dit, ces fiers censeurs, s'ils avaient entendu M. Saint-Marc Girardin déclarer, en pleine Sorbonne, que la France n'avait pas eu de poésie lyrique avant Lamartine et V. Hugo! Quelle surprise ou plutôt quelle indignation en aurait ressentie l'honorable Mainteneur des Jeux-Floraux, M. de Rocquemaurel, qui n'a jamais pu goûter que *quelques* vers de V. Hugo (1)!

Il est évident que, lorsqu'on a devant soi des esprits aussi réfractaires, le mieux est d'aller de l'avant et de se boucher les oreilles. C'est le parti qu'ont pris les membres des Conférences, et ils ont fait sagement.

Arrivons à la Conférence du 4 mars.

Le programme de M. Musset était *L'œil et la lumière.*

Il n'est pas aisé de faire connaître un organe aussi compliqué que l'œil sans entrer dans certains détails d'anatomie très-délicats et sans s'exposer, par conséquent, à fatiguer bientôt l'attention la plus bienveillante. M. Musset l'a compris; aussi s'est-il borné au nécessaire; et, pour rendre sensible à tous ses auditeurs le jeu de cet organe, il l'a comparé à un daguerréotype dont la plaque, sensible à l'action des rayons lumineux, a pour analogue dans l'œil une fine membrane nerveuse, la rétine, sur laquelle se peignent les images des objets. Après quelques détails sur la structure des yeux des différents animaux, entre autres de ceux des insectes qui, paraît-il, en ont jusqu'à vingt

(1) Remerciment à l'Académie des Jeux-Floraux; séance publique du 22 janvier 1865.

mille et plus, M. Musset est entré de plein pied dans la seconde partie du sujet de sa conférence, *La lumière.*

« La lumière est ce quelque chose, matière ou mouvement, qui, en pénétrant dans l'œil, nous fait voir les objets extérieurs. » D'après Huyghens, l'immensité et même les pores des corps seraient remplis d'une substance éminemment subtile et impondérable. Cette substance, nommée *éther*, mise en vibration par les corps lumineux, tels que le soleil et les étoiles, serait la cause de tous les phénomènes de lumière.

M. Musset a passé en revue les diverses sources de lumière, et, naturellement, il a commencé par le soleil, dont il a exposé la structure encore hypothétique. Arrivant ensuite aux sources artificielles de lumière, il a fait connaître la constitution de la flamme; et, à ce sujet, nous sommes assuré que M. Musset n'est point parvenu à convaincre tout le monde, et nous même le premier, lorsqu'il a dit que dans le cône sombre, situé au centre de la flamme, on pouvait y introduire de la poudre sans qu'elle prît feu. La difficulté pour nous serait dans l'introduction même de la poudre sans qu'elle éclate. Cependant, il paraît que le fait est très-exact.

Naturelle ou artificielle, la lumière n'est pas homogène, a dit M. Musset. Il a rappelé que Newton, en la faisant passer à travers un prisme, a découvert qu'elle se composait de sept couleurs principales, dont trois essentielles, appelées les couleurs *mères*, le rouge, le jaune et le bleu, qui, par leurs mélanges variés, arrivent à former toutes les autres couleurs. Après avoir dit que l'œil a le sentiment des couleurs harmoniqnes, comme l'oreille a celui des sons, et avoir posé en principe que de toutes les sources de lumière, les plus curieuses étaient les végétaux et les animaux, M. Musset est entré dans les détails les plus intéressants sur le phénomène mystérieux de la phosphorescence. Nous signalerons principalement ce qui concerne les vers luisants et la phosphorescence de la mer. A l'époque des amours, la femelle du ver luisant devient lumineuse pour décéler sa présence au mâle, et cette lumière serait produite par une véritable combustion. Quant à la mer, sa phosphorescence aurait pour cause principale la présence d'un petit animal nommé *noctiluque*. Sa lumière serait le produit d'une espèce de sécrétion. M. Musset a dit qu'un très-grand nombre d'animaux marins étaient doués de la même propriété, et que, dans certains cas, l'eau même de la mer devenait lumineuse par l'agitation. Ce dernier phénomène, qui n'a point échappé à l'observation des poètes, a été décrit par M. de Lamartine dans le dernier chant du *Pélerinage de Childe-Harold.*

M. Musset a parlé également de l'influence de la lumière sur les plantes et sur les animaux, et a fait voir l'harmonie qui existe dans la manière dont les plantes et les animaux respirent : la plante recevant de l'animal le carbone, et lui rendant le seul gaz vital, l'oxygène. Passant rapidement sur un grand nombre de phénomènes non moins intéressants, le professeur s'est arrêté un instant à démontrer l'influence que la lumière exerce sur les animaux. Il paraît que la privation de lumière les rend fous, l'homme aussi bien que d'autres animaux. Il a cité, à ce propos, un exemple fort curieux, celui des chiens que le capitaine Kane avait emmenés avec lui dans son expédition au pôle, et qui étaient devenus fous au milieu des ténèbres où sont plongés ces parages désolés. Mais, a-t-il dit, dès que le maître allumait une lampe, ils redevenaient calmes. Mais bientôt, maître et chiens moururent dans les plus affreuses souffrances.

Résumant les principaux traits de sa leçon, M. Musset a terminé à peu près ainsi : Je vous ai parlé des diverses propriétés de la lumière, mais isolées. Si vous tenez à les voir agissant dans leur ensemble, vous le pouvez. Venez avec moi dans la campagne ; gravissons une haute colline. Il n'est pas encore jour et il n'est plus nuit. La pâle lueur du crépuscule éclaire confusément la terre. Tout à coup un trait lumineux lancé de l'horizon illumine le globe, et, sous son influence électrique, la vie s'éveille. Les mille voix des êtres animés, d'abord timides, s'accusent de plus en plus. La perle s'élabore au fond des mers, le corail polit sa demeure empourprée, le bourgeon éclate en pétales, et l'alouette chante au haut des airs son hymne matinale. C'est vraiment un spectacle sublime de voir alors tous les êtres animés, depuis l'homme jusqu'à l'infusoire, reprendre leur marche vers un but qu'une main invisible leur marque dans le lointain d'un horizon infini. Alors l'âme, cette prisonnière, regarde à travers l'œil, comme à travers un soupirail, ce magique spectacle. Frémissante et ravie, elle suit l'astre dans son ascension vers les cieux, et, prenant un essor sublime, elle s'élance par la pensée vers la cause des causes, vers celui à qui il a suffi de dire : « Que la lumière soit, » pour que la lumière inondât l'univers.

Ce tableau poétique du réveil de la nature, qui trouvait si naturellement sa place à la fin d'une leçon sur la lumière, a été accueilli par les applaudissements de toute l'assemblée. Déjà, dans le cours de la Conférence, le public s'était montré, à plusieurs reprises, très sympathique à l'orateur qui, plus sûr de lui-même et de son auditoire qu'il ne l'avait été le premier jour, a su développer, sans embarras, et à l'aide de simples notes, toutes les parties d'un cadre bien tracé.

mais qui avait peut-être le défaut d'être trop vaste pour une leçon qui ne doit pas durer plus d'une heure.

HUITIÈME CONFÉRENCE.

M. ROZY : Le Barreau.

Avocat et professeur de droit, M. Rozy s'était placé sur un terrain qui lui allait.

La curiosité qui s'attache aux débats judiciaires, a-t-il dit en débutant, a engendré une littérature nouvelle, la littérature du Palais, destinée à satisfaire le besoin que nous avons d'émotions vives et de grands mouvements oratoires ; et, comme preuve à l'appui, l'orateur a rappelé avec quel empressement on se portait, il y a peu de jours, dans la grand'salle de la Cour pour y entendre Me Jules Favre, « le plus Athénien » des avocats du barreau de Paris.

Que signifie le mot *avocat ?* A quelle époque remonte l'institution du Barreau ? ce sont les premières questions auxquelles M. Rozy s'est attaché. L'avocat, en latin *advocatus*, est, selon l'expression de Pithou, « le chevalier de la loi. » — Le Barreau n'a pas et ne peut avoir une origine fixe comme les autres institutions. Il date évidemment du jour où le droit de légitime défense, qui est général, a pu s'exercer librement. Ainsi on le trouve dans tous les Etats libres ; sous les gouvernements despotiques, en Turquie, par exemple, il n'existe pas ; selon le chancelier Chardin, le Barreau n'était pas connu en Perse, au XVIIe siècle. Malheureux les peuples qui n'ont pas de Barreau ! La justice doit être éclairée ; sans avocat, le peut-elle être ? — Les noms de *patron*, de *client* ne sauraient s'entendre dans nos sociétés modernes dans le sens qu'ils avaient à Rome. L'avocat est trop fier pour avoir des protecteurs, trop obscur pour avoir des protégés. — La robe qu'il porte est une vivante image de l'égalité et de la confraternité qui existe au Barreau, malgré la différence de l'âge et du talent ; elle est la même que celle du magistrat, parce qu'ils sont l'un et l'autre les chevaliers de dame Justice ; elle ressemble à celle du prêtre, parce qu'ils remplissent, tous deux, un sacerdoce. — M. Rozy a parlé longuement, — il le devait, — des devoirs de l'avocat, de la considération qui doit s'attacher à sa personne et qui résulte de la moralité de ses actes et de la dignité de sa

vie ; il a insisté sur l'importance et l'étendue des connaissances qu'il doit avoir, dans la science du droit surtout ; il n'a oublié de mentionner aucune des qualités qu'on est en droit d'exiger de lui, celles même qui sont indépendantes de la volonté, et qu'on tient de la nature : la taille, le port, l'organe, le geste, tous ces avantages extérieurs qui constituent l'éloquence du corps. Pour ne rien omettre, il est venu jusqu'à nous révéler « les petites misères » de sa profession. — Eh ! quelle est celle qui n'a pas les siennes ? — Il a mis aussi en parallèle l'avocat et l'orateur politique ; il a fait voir en quoi l'éloquence du premier diffère de celle du second ; comment l'avocat accoutumé à défendre des intérêts individuels, à jouer un rôle qui n'est pas le sien, prend trop souvent l'habitude de la finesse, et ne sait pas toujours, dans les débats politiques, où les intérêts généraux sont en jeu, s'élever au dessus des subtilités de la chicane pour planer dans les hautes régions où vont s'inspirer la vérité et la justice.

Une partie où il nous serait difficile de suivre l'orateur est celle qu'il a consacrée à l'histoire, — très-rapide et très-incomplète sans doute, — du Barreau ancien et moderne, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, jusqu'aux trois éminents avocats qui ont été l'honneur du Barreau de Toulouse : Romiguière, Féral et Fourtanier. Une analyse de cette partie de la Conférence serait, sous notre plume, aride et dénuée d'intérêt. Nous y suppléerons par une réflexion qui nous a été suggérée par la Conférence, et que nous soumettons, en toute humilité, à l'appréciation de nos lecteurs et à celle de l'honorable M. Rozy lui-même.

Lorsque M. Rozy nous traçait le cadre de sa leçon, qu'il nous promettait une histoire abrégée du Barreau, que nous entendions sortir de sa bouche les grands noms de Démosthène et de Cicéron, nous avons tressailli d'aise :

« Enfin, disions-nous, parmi cette foule d'orateurs de Conférences qui couvrent le sol de la France, il s'en sera donc trouvé un qui nous aura ramené à l'antique littérature, qui aura protesté contre la déclaration d'indignité dont elle est frappée. C'est de Toulouse que sera partie la réaction, et c'est à un de nos amis qu'en reviendra l'honneur. »

Car, quoique M. Rozy nous eût fait l'aveu qu'il n'était pas de force à lire les auteurs grecs dans l'original, nous ne lui faisions pas l'injure de croire qu'il n'avait pas longtemps médité sur les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la parole ; aussi, espérions-nous qu'il allait nous ouvrir l'écrin de sa mémoire, ou nous lire quelques pages de Démosthène dans la traduction de M. Plougoulm qu'il tenait à la

main et dont il vantait l'élégance et la fidélité. Mais notre joie s'est vite dissipée, lorsque, au lieu de citations que nous attendions, l'orateur s'est borné à dire : « Je m'incline, en passant, je m'agenouille devant ces grandes figures et je passe outre. »

Nous nous trompons peut-être étrangement, mais nous croyons que vous avez laissé échapper l'occasion d'un immense succès. Faites-en l'essai ; ouvrez le livre; c'est le discours sur la *Couronne*. Lisez au hasard. Ne craignez rien; le discours n'a pas vieilli ; il n'a pas de rides ; il est resté jeune, comme tout ce qui a été touché d'un rayon divin. Jugez-en : ..... « Eschine n'a-t-il pas dit que je lui repro-
» chais l'amitié d'Alexandre? Moi ! te reprocher l'amitié d'Alexandre !
» Où l'aurais-tu acquise? Comment l'aurais-tu méritée? Non, non, je
» ne suis point insensé, et je ne te nommerai jamais l'ami de Phi-
» lippe ni d'Alexandre, à moins qu'il ne fallût appeler amis tous les
» salariés qui sont à leurs gages. Je ne l'ai pas dit et je ne pouvais
» pas le dire. Espion de Philippe d'abord et ensuite celui d'Alexandre,
» voilà le nom que je te donne et que te donnent tous tes concitoyens.
» Tu en doutes, Eschine? Demande-le toi-même, ou plutôt je vais le
» demander pour toi : « Athéniens, que vous en semble ? Eschine
» est-il l'espion ou l'ami d'Alexandre? » Entends-tu leur réponse?...

Est-ce chaud, est-ce coloré, est-ce de l'éloquence enfin ? Et le passage sur la bataille de Chéronée qui avait valu à Eschine son plus grand triomphe oratoire? et le fameux serment, qui a été considéré par toute l'antiquité comme un des plus beaux monuments de l'éloquence?

Si, quittant les Grecs pour les Romains, nous passons de Démosthène à Cicéron, quelle riche moisson de traits à citer ! Cicéron, que notre Lamartine appelle « l'homme-Verbe de l'antiquité après Platon, le plus grand style de toutes les langues, un vase sonore qui contient tout, depuis les larmes privées de l'homme, du père, de l'ami, jusqu'aux pressentiments tragiques de sa propre destinée. » Vous le croyez maigre, parce qu'il est magnifiquement drapé. Mais, enlevez cette pourpre, il reste une grande âme qui a tout senti, tout compris et tout dit de ce qu'il y avait à comprendre, à sentir et à dire de son temps à Rome. Indiquons deux ou trois passages dans ce qui a trait à l'éloquence :... « Dans la place publique de Messine on bat-
» tait de verges un citoyen romain, et, au milieu des douleurs, au
» milieu des coups dont on l'accablait, il ne faisait entendre d'autre
» cri, d'autre gémissement que ce seul mot : « Je suis citoyen ro-
» main !... » « Eh bien ! réponds-moi, misérable ! Si tu te trouvais
» parmi des nations barbares, aux extrémités du monde, près d'être
conduit au supplice, que dirais-tu, si ce n'est : « Je suis citoyen

» romain !... » « Enchaîner un citoyen romain est un attentat, le » battre de verges est un crime; le faire mourir est presque un par- » ricide; que sera-ce de l'attacher à une croix !... »

Et les *Catilinaires ?* Et le passage qui fit tomber des mains de César la condamnation de *Ligarius* et qui arracha au vainqueur de Pharsale ce cri sublime : « Cicéron, tu m'as vaincu ! » Et les plaidoyers pour *Archias*, pour *Sextius*, etc. ? Et la *Milonienne ?...*

Quand on a de l'éclat dans la voix, du souffle dans la poitrine, quand on se sent quelque chose qui bat sous la mamelle gauche, surtout quand on est inspiré, soutenu, comme ici, par la grandeur de l'éloquence, l'auditoire ne s'appartient plus, il appartient à l'orateur qui l'exalte et le façonne à son gré, jusqu'à lui arracher des trépignements et des cris. Pourquoi s'être refusé ce triomphe? Pourquoi avoir la foudre en mains, la montrer et ne pas s'en servir? Pourquoi, si vous ne prétendiez pas aux fortes commotions, n'avoir pas au moins fait courir un léger frisson dans l'assemblée? — Laissez-nous vous dire comment s'y prenait M. Villemain, notre maître à tous. Il citait souvent; mais il préparait de loin ses citations, il les amenait graduellement, leur faisait une mise en scène, puis, lorsqu'il avait tout disposé pour l'effet, il les lisait avec le ton, l'accent d'un homme pénétré, et il enlevait l'auditoire. — Mais, nous direz-vous, ces morceaux que vous indiquez sont par trop connus; fallait-il donc ramener l'auditoire au collége? — Ils sont connus, sans doute, mais moins que vous ne croyez; et, pour bien des auditeurs, ils eussent été une révélation. Vous étiez libre, d'ailleurs, d'en choisir d'autres. — Mais, pourquoi citer les anciens? Est-ce que les modernes n'ont pas fait aussi bien? — Nous vous accorderons plus que vous ne demandez; nous dirons qu'ils ont fait *mieux* que les anciens, et nous espérons bien que vous nous le ferez voir un jour. Nous espérons bien aussi que vous reviendrez sur les trois grands avocats du barreau de Toulouse, que vous avez caractérisés en très-bons termes, mais qui méritent mieux encore. Pour Féral et Fourtanier, les sources ne vous manqueront pas; nous avons leurs œuvres. Nous n'avons pas celles du troisième. Nous ne connaissons de Romiguière qu'une phrase, mais elle vaut un discours. Il avait à défendre un journal de Toulouse, le *Mémorial*, contre le cardinal de Clermont Tonnerre. Il commença son plaidoyer par ces mots, dignes des Gracques : « Je ne crains, n'envie ni ne dédaigne les hommes puissants en dignités... » Député à la Chambre, en 1815, Romiguière n'y prit jamais la parole. Comme on lui en témoignait de la surprise, il répondit : « Je n'ai vu à la Chambre qu'un orateur qui me fût supérieur, Manuel ; je n'ai pas

voulu n'être que le second. » L'homme assez sûr de soi pour s'estimer d'un si haut prix n'est pas, à coup sûr, un homme ordinaire, et vaut bien que vous lui consacriez une Conférence ; nous l'attendons. Aujourd'hui nous n'avons voulu que prendre la défense des anciens, parce qu'ils sont trop méconnus, parce qu'une réaction en leur faveur eût comblé nos vœux, et, enfin, parce que nous eussions été heureux qu'elle vînt d'un homme aussi intelligent que vous.

NEUVIÈME CONFÉRENCE.

M. LE Dr MOLINIER : La Kabylie.

M. le Dr Molinier, continuant le récit de ses excursions sur la terre d'Afrique, a raconté dans la Conférence du 18 mars, l'expédition de Kabylie entreprise, en 1857, sous le commandement supérieur de M. le maréchal Randon. Témoin de ces émouvantes scènes de la vie militaire, dans lesquelles il a joué un rôle comme aide-major, M. Molinier a su trouver dans ses propres souvenirs l'intérêt qui s'attache toujours à des récits personnels. Nul, mieux que celui qui les a traversées, ne peut donner du charme à des aventures de guerre ou de voyage. M. Molinier, du reste, ne s'est pas borné à des narrations stratégiques ou à des observations médicales. Sa lecture, mêlée d'anecdotes et de renseignements originaux, nous a révélé de curieux détails, tant sur la géographie du pays berbère que sur les mœurs et les usages domestiques des populations kabyles. Ecoutée avec une attention soutenue, interrompue fréquemment par des marques d'approbation, cette Conférence a prouvé que le public est toujours disposé à rendre justice aux généreux efforts que font les orateurs du Capitole pour mériter ses suffrages et justifier sa bienveillance soutenue.

DIXIÈME CONFÉRENCE.

M. VAÏSSE : L'Université de Toulouse.

Dans sa première Conférence, M. Vaïsse avait signalé et caractérisé à grands traits les quatre institutions qui dominent le passé de Toulouse et qui lui donnaient jadis sa vraie physionomie sociale : l'Eglise, le Parlement, le Capitoulat et l'Université. Son plan consisterait à

détacher, l'une après l'autre, ces institutions, et à les étudier séparément. Après avoir salué avec respect les savants qui ont dirigé, avant lui, vers le passé de Toulouse, leurs patientes investigations, et dont les œuvres ont été pour lui d'un grand secours dans le travail qu'il a entrepris; après avoir dit quelques mots sur la sincérité et la modération qui doivent toujours être la règle de conduite de l'historien, M. Vaïsse a annoncé qu'il avait choisi pour sujet de sa Conférence celle des quatre institutions qui a donné le plus de renom à Toulouse, et le mieux assuré sa prépondérance dans le passé, l'Université.

Se bornant à rappeler que, dès les premiers siècles de l'Ere chrétienne, Toulouse avait eu des écoles célèbres, M. Vaïsse est arrivé aussitôt à l'année 1229, à l'époque du traité qui mit fin à la guerre des Albigeois, consacra la suprématie du Nord sur le Midi, et prépara l'annexion du comté de Toulouse à la couronne de France.

Par ce traité, Raymond VII, comte de Toulouse, était tenu « de » donner quatre mille marcs d'argent pour entretenir, pendant dix » ans, quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six » maîtres ès-arts, et deux régents de grammaire, qui professeraient à » Toulouse. »

Cette institution, qui devait être un jour l'orgueil de Toulouse, est une trace de la conquête. M. Vaïsse a fait remarquer, avec tous les historiens, comme un acte de prévoyance politique, d'avoir fixé à Toulouse, à côté de l'Inquisition qui y avait été établie depuis 1215, un centre d'études théologiques; c'était, a-t-il dit, un moyen de tenir en respect les idées d'indépendance, ainsi que les tendances à l'hérésie qui fermentaient encore dans les esprits, et qui auraient pu provoquer, d'un moment à l'autre, un nouveau soulèvement.

Mais la politique des fondateurs de l'Université fut déçue dans ses calculs. Au lieu d'un joug qu'ils croyaient imposer, ils apportèrent un bienfait. L'Université de Toulouse franchit la sphère que lui assignaient les statuts de 1229; le droit civil, la médecine et les arts eurent bientôt leurs chaires d'enseignement à côté du droit canonique; et ainsi furent jetées les solides assises d'une institution qui devait rayonner d'un si vif éclat.

Un document curieux, mis en lumière par M. Gatien-Arnoult, le savant professeur de philosophie de notre Faculté des Lettres, a été d'un utile secours à M. Vaïsse pour expliquer l'état particulier de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle.

Ce document, déjà cité par nous dans la *Revue* (t. X, p. 200), est une sorte de *prospectus* adressé par le corps enseignant de Toulouse, au

monde lettré, dans le but d'attirer des élèves, et qui prouve que la réclame n'est pas d'invention moderne.

Comme tous les programmes, ce prospectus promet monts et merveilles. Il assure d'abord l'indulgence plénière à tous les étudiants, maîtres et écoliers, qui se rendront à Toulouse. Puis, il vante Toulouse comme « une terre promise, où coulent le lait et le miel, où ver-
» doient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur feuil-
» lage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande dans
» les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens philosophes
» préféraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus estimés,
» où la vie était à bon marché. »

Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur,
Pro parvo carnes, pro parvo piscis emetur.

Il promet encore la liberté scolastique, la protection du Comte de Toulouse, et un enseignement complet : la théologie, les arts libéraux, le droit, la médecine et jusqu'à certaines sciences de la nature (*libri naturales*) qui sont interdites à Paris. Nous sommes loin, comme on voit, de la simplicité et de l'orthodoxie du programme primitif.

Le mot « menteur comme un prospectus » ne saurait s'appliquer ici. Une preuve que le programme a réalisé ses promesses, c'est que, au dire de Dom Vaissette, pendant le XIVe et le XVe siècles, les étudiants arrivaient de partout à Toulouse, du Nord et du Midi, et même de l'étranger. Un autre témoignage, cité par M. Vaïsse, celui de Gabriel de Minut, frère d'un premier président du Parlement de Toulouse et magistrat lui-même, porte le nombre des étudiants au chiffre de *dix mille*, qu'on a toujours trouvé un peu exagéré.

Si une telle accumulation d'étudiants était flatteuse pour l'Université de Toulouse, elle n'était pas sans danger pour la tranquillité publique. Elle était souvent une occasion de désordres, et l'autorité s'est vue plusieurs fois dans la nécessité de recourir à de terribles moyens de répression. M. Vaïsse a raconté alors l'histoire tragique de Aymeric Béranger, étudiant en théologie, et de deux gentilshommes bâtards de la maison de Penne, accusés d'avoir violenté des femmes et tué un magistrat. Condamné à mort par les Capitouls, Aymeric Béranger fut exécuté avec un raffinement de cruauté, qui frappa les esprits d'épouvante. Le souvenir de cet événement ne s'est point effacé. La légende lui a donné une sorte de consécration ; et, au bout de cinq siècles, M. Constantin Nigra, ambassadeur du roi Victor Emmanuel, à Paris, l'a recueillie, près de Nice, de la bouche d'un

chanteur piémontais ambulant. Il l'a traduite en italien; plus tard, il en a recueilli une autre version en langue espagnole. M. Constantin Nigra n'a pas voulu jouir seul de cette découverte; par l'entremise de M. Mary Lafon, elle est arrivée jusqu'à la *Revue de Toulouse*, et nos lecteurs se rappellent sans doute de l'avoir lue dans la livraison du 1er juin 1862.

M. Vaïsse a fait connaître ensuite la constitution intérieure de l'Université de Toulouse et les priviléges et immunités dont elle jouissait, entre autres le droit de porter l'épée, qui fut l'occasion de grands désordres lorsqu'on voulut le lui enlever, et l'exemption de toute imposition ordinaire et extraordinaire, qui donna souvent de l'ombrage aux Capitouls et aux agents du fisc, et dont les rois de France Charles IX, Henri III, Louis XIII, Louis XIV ont été unanimes à assurer le maintien par des édits qui témoignaient qu'ils tenaient en haute estime l'Université de Toulouse. Cette exemption de charges que le corps enseignant partageait avec la noblesse et le clergé, M. Vaïsse la regarde comme une compensation bien due à ces maîtres savants qui ne recevaient ni émoluments ni indemnités. Aux yeux de M. Vaïsse, comme aux yeux de M. Bénech, dans sa monographie sur Cujas, ce serait la position infime faite aux maîtres qui aurait déterminé Cujas à préférer Cahors à Toulouse, et notre ville serait ainsi relevée de l'accusation dont on l'avait flétrie, d'avoir repoussé le célèbre jurisconsulte.

De la constitution intérieure M. Vaïsse est passé à l'organisation du personnel; il a parlé du *quadrivium* et du *trivium*; des signes distinctifs entre les Facultés, et qui consistaient principalement dans la passementerie du bonnet, *blanche* chez les théologiens, *verte* chez les canonistes, *rouge* chez les professeurs de droit, *violette* chez les docteurs en médecine, *bleue* chez les maîtres ès-arts : couleurs distinctives qui se sont perpétuées dans l'organisation actuelle. L'enseignement n'était pas concentré sur un seul point, mais disséminé, comme aujourd'hui, dans les divers quartiers de la ville. Le nombre des cours, les heures des leçons, les peines disciplinaires etc., M. Vaïsse n'a rien oublié de ce qu'il était intéressant de connaître.

La colonie bruyante, répandue dans la cité, formait deux catégories, les étudiants libres et les boursiers. M. Vaïsse les a dépeints dans leurs habitudes, au XVIe siècle, vers 1530, « à l'heure, a-t-il dit, où ils se montrent le plus nombreux, le plus brillants et le plus indisciplinés. »

Les boursiers ou collégiats étaient le plus souvent des jeunes gens pauvres destinés à la prêtrise et qui venaient compléter à

Toulouse, dans un collége fondé par leur évêque ou leur seigneur, leurs études théologiques. Toulouse a compté jusqu'à douze de ces colléges : l'Esquille, Saint-Martial, de Périgord, de Foix, de Maguelonne, de Mirepoix, de Saint-Raymond, etc., tous annexes de l'Université ; retraites studieuses d'où sont sortis, outre douze cardinaux, quatre papes, Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI et Urbain IV. Reçus dans ces colléges, les élèves boursiers y étaient soumis à une discipline rigoureuse, se mêlaient peu au mouvement du dehors, et représentaient l'ordre et la règle.

Les écoliers libres se divisaient en quatre nations, suivant leur origine, Allemands, Espagnols, Français d'outre-Loire et Aquitains ou Gascons. Chaque groupe formait une association, qui prenait un Saint pour patron, avait un prieur, un trésorier et un orateur. C'était un Etat dans l'Etat, et, animées par l'esprit de corps, ces puissantes associations en venaient souvent aux mains, et engageaient entre elles des luttes sanglantes.

En 1532, le Parlement crut nécessaire de dissoudre ces associations, acte d'autorité qui rencontra une vive résistance. Nous glisserons sur ce conflit que la parole ardente d'Etienne Dolet, orateur de la nation des Français d'outre-Loire, rendit si opiniâtre. La force eut raison de l'éloquence. Les associations furent dissoutes et Dolet fut condamné à un bannissement perpétuel. Une nouvelle révolte provoquée, huit ans après, par la fameuse question de l'*Epée*, tourna encore l'avantage de l'autorité qui se vit obligée, pour l'exemple, de punir de mort un des plus mutins. — Nous passerons sur d'autres scènes de désordres; nous en avons dit assez pour montrer qu'elles étaient très-fréquentes, et que la jeunesse d'aujourd'hui, qu'on représente comme d'humeur turbulente, est un modèle de sagesse si on la compare aux étudiants de l'ancienne Université de Toulouse.

Le Parlement en était venu, — tant il y avait urgence de discipliner ces écoliers, — jusqu'à régler leur costume, leur tenue et même leurs plaisirs.

Les écoliers intervinrent aussi, — comme leur penchant au désordre le fait aisément présumer, — dans les troubles politiques et religieux. Mais, à partir du règne d'Henri IV, l'ébullition cessa. Richelieu n'aurait pas toléré des séditions d'écoliers. Sous Louis XIV, l'Université de Toulouse s'enrichit d'une chaire de Droit civil français. La Faculté de théologie reçut, quelques années plus tard, un accroissement de même nature par la fondation d'une chaire des libertés de l'église gallicane.

Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle et durant le cours du

XVIIIe, dit M. Vaïsse en terminant, les écoles de Toulouse continuèrent sans bruit, sans éclat, leur existence régulière et monotone. Quelques prises avec les bourgeois, quelques mutineries provoquées par des motifs le plus souvent frivoles, sont les seuls faits à signaler dans l'histoire de l'Université de Toulouse, qui, après cinq siècles, subit le sort de la monarchie et de toutes les autres institutions.

Supprimée en 1790, l'Université de Toulouse, plus heureuse que le Capitoulat et le Parlement, s'est relevée de ses ruines en 1806. Dire ce qu'elle est aujourd'hui serait superflu, puisque nos yeux peuvent chaque jour, à chaque heure, juger avec quelle autorité, avec quel talent, avec quel zèle, des maîtres éminents continuent les grandes traditions du passé.

Tel est le fonds de la Conférence de M. Vaïsse. Ecouté avec intérêt, souvent interrompu par des marques d'approbation, l'orateur a recueilli en finissant les applaudissements de toute l'assemblée. La *Revue* sera peut-être assez heureuse pour donner *in extenso* à ses lecteurs, dans la prochaine livraison, cette remarquable monographie.

BIBLIOGRAPHIE.

Influence du catholicisme sur la formation de l'Espagne, par Edmond Bonnal.

Un grand nombre de jurisconsultes et de publicistes se sont préoccupés dans ces derniers temps d'étudier l'influence du christianisme sur les progrès de la législation. On connaît la brillante esquisse que M. Troplong a consacrée à l'examen des modifications introduites par les Empereurs chrétiens dans le Droit civil romain. M. Ed. Bonnal s'est proposé d'entrer dans la même voie, en exposant la part importante qui appartient au clergé catholique dans la formation des anciennes lois espagnoles.

Après une introduction générale sur les bienfaits sociaux dus à la religion du Christ, l'auteur consacre un premier chapitre à la description des deux éléments essentiels que l'on retrouve à la base de la civilisation ibérique ; ensuite il développe avec soin, en des chapitres spéciaux, les caractères du *Forum judicum* au point de vue civil, puis ceux de la législation criminelle, enfin les rapports de l'Eglise avec les Barbares, et notamment l'influence des Conciles de Tolède comme corps politique. On peut féliciter M. Bonnal d'avoir non seulement consulté les travaux des publicistes célèbres qui avaient creusé ce sujet avant lui, mais encore d'avoir recouru lui-même aux sources. Son travail annonce un esprit studieux et élevé, capable de progresser dans la carrière des études historiques où il vient de faire un si honorable début. Nous conseillons à M. Bonnal de se montrer plus sobre de citations. On comprend qu'un jeune écrivain, en garde contre son propre jugement, aime à s'entourer d'autorités ; mais s'il les prodigue, sa personnalité s'efface, et on le suit difficilement dans le développement de sa pensée.

Gustave Humbert,
Professeur à la Faculté de Droit.

ZABET.

CONTE.

—

Je pouvais avoir vingt ans en ce temps-là. Pendant le carnaval, je vis Mme Dufau chez le banquier Esteffe. Mme Dufau était jeune, elle avait à peine vingt-cinq ans; elle était grande, très-brune, et, s'il faut le dire, manquait de ce contingent d'embonpoint nécessaire pour rendre une femme belle. Elle était extraordinairement pâle, et, comme si elle avait pris le parti d'être extrême en tout, d'une vivacité difficile à imaginer. Chacun en convenait, Mme Dufau était loin d'être belle; mais sa physionomie d'une étonnante animation et la grâce de ses manières impressionnaient vivement. Avant moi, bien d'autres avaient été frappés de cette animation et de cette grâce; je dois dire que je ne fus pas le seul à subir ce charme, agissant à première vue, comme il est convenu de dire qu'opère le magnétisme. Tous les jeunes gens, les hommes mariés même qui, pendant cet hiver, fréquentèrent les salons du banquier en éprouvèrent quelque chose. De ces derniers, les plus rangés achetèrent des canifs dans l'intention d'en donner quelques coups au contrat. Pour beaucoup ce fut en pure perte.

C'était un spectacle curieux à voir que celui des salons lorsqu'elle y pénétrait dans ses toilettes théâtrales, dont seule elle pouvait oser se parer. Toute autre femme aurait été horrible dans ses atours extravagants; mais elle se vêtait de rouge ou de minium, et l'on était forcé d'avouer que cela ne lui messeyait pas. Dès que les rubans de feu de sa coiffure, les plis éblouissants de son costume éclataient dans les salons, toutes les femmes entourées naguère, ainsi qu'elles le méritaient, — il y en avait de très-belles, — immédiatement se voyaient abandonnées; tandis que cette pâle et maigre Mme Dufau évoluait au milieu d'une nuée de cavaliers faisant la roue, coquetant, minaudant, roulant les yeux, se spiritualisant; cela tenait de la magie.

Mme Dufau, dans cette cohue, comme un coquelicot au milieu d'un champ d'orge, semblait ne rien voir, ne rien entendre. Elle s'armait, au contraire, d'une moue dédaigneuse et hautaine qui, ravissant les dames, les irritait en même temps. Dieu sait ce qui se disait dans les rangs des abandonnées ! Mme Duffau ne s'en préoccupait point ; cette femme paraissait d'un métal inconnu, rien ne l'étonnait, rien ne l'émouvait ; elle avait réponse à tout ; au milieu des boulets sarcastiques, des mines méprisantes, du feu croisé des sous-entendus, elle était aussi calme, sereine et dédaigneuse qu'au milieu des adulations.

De ce temps, que faisait votre serviteur ? Il dévorait Mme Dufau des yeux, il guettait les fleurs tremblantes de sa coiffure....! Dès qu'il s'en détachait un brin, je me précipitais ; je ramassais pieusement le pétale ou la feuille de jaconas peint pour le baiser dans la solitude.— Je donnerais un démenti formel à quiconque me soutiendrait qu'il n'y avait point du diable là-dedans. Peu à peu je m'embarquai, sans m'en douter, dans le plus violent amour. — J'en perdais le boire et le manger ; mes idées les plus riantes se teignaient de suicide ; j'étais aux trois quarts fou, si je ne l'étais tout-à-fait.

Je tremble encore au souvenir de l'état où je me trouvais ; je pâlis de ressouvenance, et quoique je dusse maintenant être tout-à-fait rassuré, je me lève, ayant entendu du bruit dans la chambre voisine. — Pardon lecteur ! — Si je voyais sa coiffure souci et sa ceinture orange ! — J'ose à peine entr'ouvrir la porte... Si... !

J'ai regardé dans tous les coins, il n'y avait personne. — C'est que ce n'était pas une plaisanterie... !

Comme bien on s'y attend, je déclarai mon ardeur, et, par ce fait, la redoublai : car tandis que je lui parlais, la tête en feu, le cœur battant, les yeux en larmes, je pus voir cette singulière femme dans l'atmosphère qui lui convenait. Elle savoura mes prières, elle dégusta mes serments ; ses yeux brillèrent d'une flamme... ! Quand je saisis ses mains, elles parurent se fondre au contact des miennes.

Certes cela ne me découragea pas. — Et, si je n'avais eu le malheur de raconter mon aventure à Léonce, lui-même aussi affolé que moi de Mme Dufau jusqu'à nouvel ordre, je me serais cru le plus heureux des hommes. Mais Léonce ne fut nullement terrifié de mon bonheur ; bien plus, il m'avoua avoir obtenu les mêmes suffrages et me confia qu'Albert, Louis, Jérôme et quelques autres en pouvaient dire autant, si ce n'est plus. Dès ce moment, j'atteignis au dernier degré de la démence. Au lieu de m'éloigner, ces confidences me

lièrent davantage ; ma vie ne fut plus qu'un éternel tourment, je tombai malade.

— Or çà, me dit un matin le docteur Fas, que diable avez-vous ?

— Devinez mon mal, si vous le pouvez. A quoi vous sert votre science, si le malade est obligé de vous apprendre sa maladie, lui dis-je, d'un ton de semi-cadavre de mauvaise humeur ?

Le docteur me considéra avec beaucoup d'attention.

— Ecoutez une histoire, me dit-il : — et il me conta l'histoire que vous allez lire :

I.

Sur la lisière du petit village de Croizet, en Languedoc, en même temps que votre grand-père, vivaient dans leur maison de chaume les Louzi. Pas une maison du village n'était plus riante que la leur, vue de quelques cents pas de distance. Elle était grise, il est vrai, couleur de la terre dont étaient pétries ses murailles, mais sous l'auvant surbaissé, autant que le grand nez du maître d'école, grimpait la plus jolie treille de chasselas qui se puisse voir. D'un côté, cette treille s'appuyait contre le mur ; puis, au moyen de longues barres fichées d'un bout dans ce même mur et soutenues de l'autre par des piquets de saule, ramenée horizontalement, elle formait un toit vert et à jour, où le soleil jouait merveilleusement. Les saules avaient poussé, et leur chevelure bleue et mobile surgissant à des espaces égaux de la tenture verte de la treille, on eût dit les panaches de ces dais que l'on porte par les rues à la Fête-Dieu. Ajoutez à cela la toiture brune, la petite cheminée avec son souffle noir, des violiers, des giroflées, des chèvrefeuilles au pied des murs ; sur la gauche, le puits à bascule, à la gueule pleine d'herbes ; quelques poules par-ci par-là, vous aurez la maison des Louzi. De près, on voyait bien des lézardes aux murs, bien des flaques d'eau sale à terre, des débris sans noms, ceci au dehors ; — dans l'intérieur, bien de la pauvreté. Il y avait deux chambres, garnies de bahuts et de chaises vermoulus, de lits trop hauts pour être de laine ou de plume. Des gravures sur bois aux cruelles couleurs, harmonisées par le soin des mouches et quelque vaisselle blanche à grandes fleurs bleues, debout dans le dressoir enfumé plaqué contre le mur, en faisaient tout l'ornement.

Accrochées à la solive du plafond, pendaient une multitude de choses. Mais que vous fait le mobilier de la petite maison ; rien n'était

lus gai ni plus riant à cent pas, surtout quand le soleil la dorait et ue Zabet écossait ses pois sous la treille. Son costume était alors délicieux : un large chapeau de paille de blé garni d'un velours noir, un ample cotillon et sa chemise, large au col, courte aux manches. Sous e chapeau on voyait une figure allongée et pâle, aux grands yeux oirs, et une bouche rouge un peu grande et toujours dédaigneuse ; n duvet léger ombrait la lèvre supérieure. Cette tête, plutôt énergique que belle, étonnait par son expression passionnée. S'échappant le son cotillon on voyait une partie de ses jambes, fines comme des ambes de chèvre, et des pieds petits et cambrés. Zabet, en somme, tait fluette ; mais, par une bizarre étrangeté, n'avait rien de cet air ec que donne la maigreur. Ses yeux, ses lèvres, ses mains d'une ollesse inattendue, ses pieds fins étaient tout son charme visible. Ce arme était surprenant, tant il avait de soudaineté. Nul ne l'avait erçue sans se l'être longtemps rappelée. A ce sujet on faisait sur abet des contes difficiles à croire. Une autre particularité de cette le était sa voix ; elle avait un timbre d'une douceur et d'une clarté auxquelles on ne peut rien comparer.

A ces mots j'interrompis le docteur.

— Pardon, lui dis-je, la voix de Mme Dufau ! Ah ! cette voix divine, op divine, hélas !

— Hé, hé ! je le crois bien, s'écria le docteur, en riant aux éclats.

— Que voulez-vous dire ?

Le docteur feignit de n'avoir pas entendu ; il continua :

— On entend quelquefois des voix d'une suavité surprenante, mais rement on en rencontre qui soient douées de la propriété qu'avait elle de Zabet. Tout en subissait l'influence. Si je dis tout, c'est que ce t'était pas l'espèce humaine seule qu'elle enchantait. La vieille, oqueline, ma bonne, — elle est digne de foi, vous le savez, — m'a outenu qu'elle charmait les oiseaux, les plantes, les reptiles et les oissons. S'il vint à l'esprit de beaucoup de gens que Zabet jetait des orts, je n'ai pas besoin de le dire. Pierre Lahit et quelques autres montrèrent bien ce qui en était.

II.

Pierre Lahit avait vingt-quatre ans ; il était grand, mais assez nalingre. De chaque côté de sa figure pâle s'allongeaient de plates mèches de cheveux châtains, qu'on eût dit mouillés, tant ils se colaient exactement à son crâne. Quoique Lahit fût un paysan, il portait les cheveux longs. A première vue, cette singularité et la pâleur de

son visage, sur lequel le vent et le soleil perdaient leur pouvoir, surprenaient tous ceux qui approchaient de Pierre Lahit. Dans une ville même, son teint eût été anormal ; aux champs, il était tout-à-fait inexplicable. Pierre était cependant toujours au grand air et aussi peu que tout autre, s'abritait du vent, du soleil et de la pluie. Du reste, les gens de la ville, amenés par le hasard à voir Pierre, remarquaient seuls cette pâleur ; on n'y faisait depuis longtemps plus attention au village. Les camarades de Lahit l'avaient surnommé *Blanc*. Ayant condensé leurs observations dans ce sobriquet, ils n'y songeaient pas davantage. Tout au plus si, les curieux insistant, ils finissaient par répondre : « Quand Blanc était petit, voyez-vous, il eut une vision par un grand clair de lune. Comme il eut grand peur et que la peur fait devenir blême et qu'on l'est bien davantage au *jour de la lune*, n'ayant jamais pu perdre le teint qu'il avait en ce moment, — la vision le voulut ainsi, — il est toujours pâle ainsi qu'il le fut à ce clair de lune. » C'eût été en vain qu'après ce beau raisonnement les curieux auraient persévéré dans leurs informations. Pierre n'avait jamais raconté sa vision à personne. Sauf une grande propension au silence, ce paysan, âpre à l'ouvrage comme pas un, ne présentait plus aucun trait de caractère qui le distinguât des autres gens de la campagne.

III.

Dans le voisinage de Zabet, Pierre Blanc habitait avec son vieux père une maison plus grande et un peu moins pauvre que celle des Louzi. Mais elle était loin d'être aussi riante. Le demi-arpent qui l'entourait était leur propriété, et ce morceau de terre, cultivé avec le soin minutieux que les paysans apportent à ce qui leur appartient, leur eût permis de vivre sans recourir à des travaux extérieurs, si l'envie leur eût pris de vivre en propriétaires. Mais Blanc et son père n'avaient point ce désir ; aussi quand leur jardin ne réclamait plus leurs bras, les mettaient-ils au service d'autrui. Ils allaient chez les autres gagner ce que les paysans appellent leur *journée*. Rentrés chez eux, nul ne s'avisait de ce qui s'y passait, car autant les paysans sont curieux de découvrir ce qu'ils supposent caché, autant ils sont insouciants lorsqu'ils ne flairent rien. Entre eux, du reste, ils ne se volent et ne s'espionnent guère.

Cependant, plus d'un se fût mis aux aguets s'ils eussent supposé ce que, par certains jours, abritait la petite maison de terre. A certaines époques, elle devenait le théâtre de scènes que, certainement, les

voisins de Lahit auraient étrangement qualifiées. Aux approches de ces époques, marquées généralement par les grandes fêtes, on avait bien observé un changement dans les allures du père et du fils. Ainsi, ils sortaient fort peu, n'allaient jamais travailler au dehors, et le fils surtout semblait plus taciturne que de coutume. Mais on les savait peu besogneux, peu avides de gain ; on se contentait de dire qu'ils fêtaient les saints à leur jour et parfois à l'avance. Malgré la jalousie que ne manquent point d'exciter ceux qui sont plus favorisés du sort chez ceux qui le sont moins, après cette remarque railleuse il n'en était plus parlé.

IV.

Zabet venait de clore ses dix-huit ans et Blanc en comptait vingt-quatre. La veille de la Saint-Jean, malgré la clémence ordinaire de la température à cette saison, le père et le fils étaient assis sur de petits escabeaux auprès d'un feu de bois d'acacia. Ils regardaient attentivement s'agiter, sous la voûte incandescente formée par les bûches, un corps difficile à nommer, il était à demi calciné.

— Ce n'est pas un mâle, il n'a pas mordu la braise, dit le père.

— Il avait cependant les quatre taches sur le front, reprit Pierre Blanc.

— Le croissant n'était pas bien formé ; il faut qu'il soit tracé d'un œil à l'autre et croisé par un trait roux, dit le père Lahit en figurant le dessin sur les cendres, à l'aide d'une baguette de bois blanc charbonnée au bout.

— J'irai au *Pré-Luguet*, et, le *pouvoir* m'aidant, j'en trouverai bien un.

— Peut-être, dit le père, je regrette qu'*elle* m'ait défendu de sortir aujourd'hui ; c'est très-important.

— J'aimerais que vous veniez, dit Pierre Blanc ; ainsi vous n'auriez pas à vous plaindre. Mais peut-être ne le défend-*elle* plus ? — Essayez.

— Je veux bien, dit le vieux Lahit en se levant ; mais, j'en doute.

Et il se dirigea vers la porte, les yeux fixés sur un amas de branchages empilés dans un coin. Il avait à peine fait trois pas dans la chambre qu'une énorme tête de salamandre tachetée de noir, de vert et de roux se montra, s'élevant, s'abaissant tour-à-tour, se dégageant peu à peu, et traînant à sa suite le corps onduleux de l'animal. Elle allait lentement, lentement, avec une grâce molle, rapprochant sa queue de sa tête, glissant en forme de huit. — C'est une chose indicible que cette mollesse ondoyante de la salamandre ; elle fascine, elle

donne mal au cœur. Je ne suis point surpris que, dès longtemps, cet amphibie ait pris une grande place dans le fantastique de tous les pays. Les Lahit ne pouvaient manquer d'avoir foi en sa mystérieuse puissance. — La salamandre s'avança ainsi avec des mouvements de serpent éreinté, jusqu'au seuil de la porte ; là, elle s'allongea de toute sa longueur, et resta immobile.

— Tu vois bien, Pierre, dit le père, que je ne puis sortir.

— Oui, dit Blanc, elle a quelque chose en tête ; je vais seul.

— Va tout de suite, dit le père, tu porteras un gros monsieur et une petite dame avec les herbes de la santé.

— J'y vais, reprit le fils; et, sans rien ajouter, il ouvrit la porte et sortit.

En ce moment, les champs resplendissaient de la froide lumière de la lune en son plein; un vent frais rasait la terre; mille bruits discordants réunis en un seul chœur se faisaient entendre. Les grenouilles répondaient aux rainettes, les rainettes aux courtilières, les courtilières aux grillons ; chacun faisant son cri qui se mêlait à celui des autres et formaient ce vacarme, silence des belles nuits.

Ce chœur nocturne a cela de particulier qu'il semble toujours vous entourer et vous accompagner toujours. Vous l'entendiez, il y a deux cents pas ; vous l'entendez encore ; vous l'entendrez quatre cents pas plus loin. Ce n'est pas étonnant ; ce chœur est enchanté ; Pierre Blanc le savait bien.

Il suivit le petit sentier qui partageait en deux les platebandes de son jardin; et, quand il fut à quelques pas, se retourna et resta immobile à regarder sa maison. Par ce clair de lune, elle était singulière et pas une de celles qui se trouvaient aux environs ne lui ressemblait. La façade éclairée en plein paraissait une énorme figure de cyclope dont l'œil unique était représenté par la fenêtre placée au milieu, éclairée, en ce moment, par la flamme ardente de l'acacia brûlant dans le foyer. Aux deux angles de la toiture, obliquement plantées, se dressaient noires, vers le ciel, deux longues perches lui faisant des cornes, et les plantes qui la tapissaient vers le bas en étaient la barbe. Sur le flanc, autant dire sur la joue, une autre perche horizontale, où pendait je ne sais quoi, prenait des airs de potence, chargée de son fruit. Le tout, à cette heure, paraissait très-peu riant. D'un vieil amandier, aux branches tordues comme des bras désespérés, un oiseau de nuit se laissa choir en poussant un cri lugubre et prolongé, et, battant l'air silencieusement, vint tourner en rond au-dessus de la tête de Pierre Blanc; après quoi, il revint se poser sur son arbre.

Pierre marmota quelques paroles et continua son chemin, escorté du concert dont nous avons parlé.

Rapidement il enjamba les haies, franchit les fossés, traversa les moissons qui lui montaient à la ceinture, et arriva auprès d'une mare où nul autre bruit ne se fût entendu, tant était grand celui que faisaient ses habitants.

C'était la mare du *Pré-Luguet*.

V.

La couleuvre sifflait, la grenouille croassait, la salamandre criait; autour de vieux saules aux têtes monstrueuses balançaient lentement leurs grands cheveux. Les roseaux bruissaient, les foins faisaient entendre leur frémissement soyeux, seuls les larges nymphéas et les lentilles d'eau restaient platement immobiles.

Pierre avança avec prudence; mais, si lourdement qu'il fit, les grenouilles l'entendirent et de sauter... de toutes parts la mare clapota, se rida; à travers les joncs, les couleuvres glissèrent, et, dans la vase, les salamandres se blottirent; on n'entendit plus rien. Dans le lointain, le concert enchanté troublait seul le silence.

— Maladroit! se dit Pierre; comment les faire revenir? J'ai cependant marché d'après les principes. Allons! ajouta-t-il, les grands moyens! et, d'une voix frémissante comme les joncs derrière lesquels il se cacha, il se mit à chanter la célèbre chanson charmeuse, que pour l'agrément de nos lecteurs nous allons traduire du patois :

Où donc vas-tu, dame grenouille?
Pourquoi sauter?
Ta belle robe verte et rouille
Se va crotter.

Où glisses-tu, dame couleuvre?
Au corps fluet,
Reviens! allons! plus vite à l'œuvre,
Sous le genêt.

Et toi, puissante salamandre,
Sous le flot bleu
Pourquoi t'enfuir? Viens, sous la cendre,
Narguer le feu.

Au nom de l'air! au nom de l'onde!
Au nom du feu! çà, promptement,
Que l'on revienne, ou de la sonde
On va fouiller et rudement.

Pierre, pendant quelques instants, attendit l'effet de son charme; mais, après quelques tressaillements de l'eau sombre, il dut reconnaître que son chant demeurait sans effet. Il recommença; l'immobilité fut plus grande encore, rien ne bougea.

— Une puissance jalouse doit lutter contre moi, se dit-il, et d'un pas plus sourd qu'à son arrivée, s'il se peut, il se mit à faire le tour de la mare. Il en avait contourné le tiers, à peu près, lorsque, dans une épaisse touffe de roseaux, il crut distinguer une forme noire.

— Hé! hé! Pierre, Pierre! cria une voix fine comme le bruit de l'écorce du saule que l'on déchire.

Une grenouille retardataire sauta.

— Ah! c'est toi, Belotte, dit Pierre, reconnaissant la voix; j'aurais dû m'en douter.

Le front de Pierre qui, durant son incantation, s'était plissé, se dérida.

— Chut! fit la forme noire; retiens un moment ta langue, ou tu me feras tout manquer; cache-toi, cache-toi! répéta-t-elle avec précipitation.

Pierre se blottit dans la caverne noire d'un vieux saule.

— Petits, petits! dit alors de sa voix fine, celle que Pierre avait appelée Belotte. Petits, petits! accourez! Petits, petits! venez vite! j'ai bien des choses à vous demander... Sont-ils jolis les couleuvrots! sont-ils gentils les grenouillots! Arrivez, mes petits! mes jolis, mes gentils!

Un instant encore la mare resta immobile; puis une tête se montra, puis deux, puis dix, puis des milliers, toutes étaient tournées vers la jeune fille; elle en valait bien la peine; et bien d'autres que des couleuvrots se fussent attachés à la regarder. A mesure que son charme opérait, Zabet, — car Belotte n'est rien autre qu'un dérivé de ce nom, passé à travers Lisa, Elisa, Elisabeth, pour arriver à Isabelle, Belle et former *Belotte*, transformation qui n'est pas plus extraordinaire que celle de *chardon* en garçon, selon M. Diez ou tout autre. Zabet s'était levée, était peu à peu sortie des roseaux et de l'ombre; la lune maintenant l'éclairait en entier; on distinguait très-bien au-dessus des hautes herbes qui l'environnaient, sa taille délicate et fluette, élégante comme un brin de folle-avoine, cambrée par le commandement; son col mince, un peu maigre, rejetant sa tête en arrière, et

son profil d'une énergie surprenante, malgré sa grâce toute féminine et affinée. Sous de grands sourcils, noirs et fins, ses yeux, longs et noirs aussi, se perdaient; mais Pierre eût très-bien pu dessiner la ligne ardente de son nez un peu relevé et celle de sa bouche un peu grande, froncée aux coins comme celle d'une hautaine impératrice.

Dans son attitude d'incantation, un sculpteur aurait trouvé en cette jeune fille une Velléda méridionale aussi complète que l'idéal.

— Petits! petits! répétait-elle toujours, et les têtes se rapprochaient, l'eau clapotait sous la lune surprise de cette bizarre scène.

Lorsqu'un assez grand nombre de ses humides spectateurs furent attroupés, Belotte fouilla dans son tablier, et, y ayant pris une poignée d'une poussière inconnue, la jeta dans la mare. Elle fit ensuite quelques pas à reculons sur la berge, toujours dans son attitude de commandement; ses sujets immobiles la regardaient. A ce moment, un rossignol fit éclater au-dessus d'elle sa chanson.

— C'est bien, dit-elle; et, sans plus de précautions, elle appela Pierre. Pas une tête ne bougea. Pierre s'approcha de Zabet; et, si les amphibies de la mare contemplaient docilement la maigre jeune fille, ce fut avec adoration que lui la regarda.

— Maintenant, tu peux choisir, que veux-tu? dit-elle.

Pierre lui fit part alors de l'ordre que lui avait donné son père. En un instant, la salamandre mâle, le crapaud et la grenouille furent empochés. Zabet et Pierre s'éloignèrent de la mare, où, bientôt après, le bruit recommença. Le rossignol, d'arbre en arbre, se mit à les accompagner.

VI.

Quand ils eurent fait un bout de chemin, Pierre remercia Zabet et prit la route de sa maison,

— Et les herbes? dit Zabet avec un sourire.

— J'en trouverai bien par le chemin, répondit Pierre.

— Pas autant que là-bas, dit Zabet faisant un geste de la main.

— Je suis en retard, le père attend; bonsoir, Belotte.

— Allons, dit la jeune fille, fais comme tu voudras!

Et elle se reprit à marcher vers un bois qui se voyait découpant sa ligne sombre à quelque distance. Elle n'ajouta pas une parole. Pierre suivit Zabet. Sans se retourner, la paysanne étouffa un petit éclat de rire. Ils allèrent jusqu'au bord de la rivière encaissée. Pierre avait remarqué que Zabet n'avait fait aucune capture à la mare des Saules,

Maintenant, il se demandait quelle pouvait être la cause de cette abstention, et, par suite, celle de sa venue au *Pré-Luguet*.

Qu'y venait-elle faire, si elle avait le projet de ne rien prendre ?...

Deux ou trois fois, il réprima la question qui lui venait aux lèvres, enfin :

— Pourquoi n'as-tu rien pris là-bas ? lui dit-il.

— Apparemment, je n'avais besoin de rien, répondit un peu sèchement Zabet.

— Mais alors, à pareille heure ?...

— Tu deviens curieux, Pierre, dit en raillant la jeune fille. Tiens, ajouta-t-elle, faisant signe à ses pieds, voilà les herbes.

Elle cueillit la menthe, le fenouil, la véronique, l'herbe qui fait chanter, le mélilot, toutes les herbes enfin connues des adeptes, et qui, pour être salutaires, doivent être récoltées la nuit de la Saint-Jean, par un beau clair de lune.

Tous deux fouillaient dans les fossés, sur les berges de la rivière, dans les champs, le long des petits chemins. Chose singulière ! à chaque pas se trouvait une herbe nouvelle ; on eût dit que Zabet avait aussi le pouvoir de les faire sortir de terre. Ils allèrent cueillant une longue partie de la nuit, ici une touffe de fleurs, là de simples feuilles, plus loin arrachant des racines ; s'enfonçant dans les blés, dans les vignes touffues, dans les bois sombres, Zabet plus hardie que jamais, Pierre plus pensif et plus pâle. Leur moisson faite, ils s'assirent au coude d'un petit ruisseau, sous de grands peupliers. Le rossignol qui les avait suivis chantait toujours au-dessus d'eux ; eux ne parlaient pas.

VII.

L'eau coulant sur les cailloux semblait vouloir les exciter à rompre le silence ; les arbres paraissaient les railler de leur bruit soyeux, le rossignol lui-même les invitait par ses fréquents silences à continuer sa chanson. Pierre et Zabet ne disaient rien.

— Pierre, dit enfin celle-ci, d'une voix pure comme le son d'un beau cristal, un peu tremblante, tu as eu jadis une vision ?

— Oui, Zabet ; j'étais bien jeune, mais cette vision est toujours présente à mon esprit... à cette heure plus que jamais, ajouta-t-il après un moment d'hésitation.

— Eh ! quelle fut cette vision ? demanda la jeune fille de sa voix sorcière.

Ce disant, ses grands yeux se faisaient doux comme le bleu de la pervenche.

— Jamais je ne l'ai dit à personne, jamais je ne le dirai.

— Pas même à moi? reprit la jeune fille.

Ces simples mots furent prononcés d'un tel air, elle y mit tant d'harmonie que Pierre comprit qu'il était impossible à un être, plante, ver ou poisson de lui résister quand elle voulait. Il se rappela aussi une foule d'histoires que l'on débitait sur Zabet, et les trouva possibles. Cependant, comme il était sorcier, il résista à ce charme.

— A toi, moins qu'à personne, dit-il.

— Ah! Pierre, c'est mal de me refuser, dit Zabet seulement.

Pierre n'y tint plus, il fut obligé de conter sa vision. Tout le monde sait que ce fut sa perte.

Par une nuit pareille à celle-ci, dans un lieu semblable, il avait une fois, — il y a longtemps, — rencontré une femme pâle. Cette femme lui avait parlé; et, par l'esprit, il entendait sa voix encore. Depuis, il n'en avait jamais entendu d'un timbre si doux, si pénétrant en même temps. « Pierre, lui avait dit la vision, méfie-toi de celle que tu verras me ressembler, tu mourras par elle. » Dès cette nuit, il n'avait jamais cessé de songer à cette femme, partout il l'avait eue devant les yeux. Longtemps il l'avait attendue, appelée de ses vœux, au risque d'en mourir, ainsi que l'avait prédit la vision. Dans ses songes il entendait sa voix, et la mort lui venant d'elle lui semblait cent fois plus douce qu'une éternelle vie privée de ce danger de mort. Depuis, il s'était senti triste et comme sans âme.

— Tu ressembles à cette femme, Zabet, ajouta Pierre. Tu ressembles à cette femme; crois-tu jamais être la cause de ma mort?

Zabet partit d'un grand éclat de rire. On eût dit une cadence modulée sur la flûte par Tulou.

— Pauvre Pierre! dit-elle seulement.

Et Pierre se sentit comme enlevé de terre et attiré vers elle, de telle sorte qu'il eût voulu être l'herbe qui l'entourait de toutes parts.

— Pauvre Pierre! répéta-t-elle.

Elle se leva et se mit à marcher.

Pierre la suivit encore.

VIII.

Dès ce jour, partout où était Pierre, Zabet s'y trouva. Elle entrait dans sa maison quand il était seul, elle le rencontrait par les chemins,

dans les champs, à la rivière. Pierre ne songeait pas à la fuir, mais il sentait son cœur se serrer quand il la voyait ou prévoyait qu'elle allait venir. Lorsqu'elle était proche, il n'avait pas assez d'yeux pour la contempler et assez d'oreilles pour absorber sa voix charmeuse.

Puis, vint un jour où il se trouva que ce fut Pierre qui la suivait, la rencontrait ; lui, réellement, ne pouvait plus vivre sans elle. Zabet ne le rudoyait pas, mais il vit bientôt que Jacques le forestier, Jean le faucheur, le fils de M. le maire, et M. Béryguier, le maire lui-même, la suivaient, la rencontraient aussi et qu'elle ne les rudoyait pas. Alors son cœur se fit petit dans sa poitrine. De plus en plus, Pierre devint triste ; de plus en plus, il gardait le silence ; il s'en allait toujours seul, et ceux qui l'approchaient l'entendaient se répétant : — « Pauvre Pierre ! pauvre Pierre ! » d'une voix qui n'était pas la sienne, et qui semblait l'imitation d'une autre qu'il ne parvenait pas à reproduire.

Cela dura quelque temps ainsi.

Un matin, on le trouva noyé dans la mare du Pré-Luguet.....

Quelque temps après, dans un taillis, on trouva le cadavre de Jacques le forestier ; il s'était fait sauter la cervelle ; plus tard, celui de Jean, le faucheur, pendu à un grand chêne. Le fils du maire, quelques mois après, mourut de male langueur ; M. Beryguier se laissa choir de son toit à terre, et mourut.

— Et Zabet? dis-je au docteur, jugeant qu'il avait terminé.

— Zabet épousa un notaire qu'elle avait ensorcelé ; elle le ruina ; il mourut misérablement comme tous ceux qui approchaient cette terrible femme. — Et maintenant, savez-vous ce qu'était Zabet ? continua le docteur.

— Quelle question ? Eh ! que m'importe, Zabet, Belotte ou Isabelle? Zabet était Zabet ! Eh ! que me fait Zabet ?

— Zabet vous fait beaucoup, répondit le docteur ; Zabet et Mme Dufau, c'est la même chose.

L'assertion était trop aventureuse pour s'attirer une autre réponse qu'un sourire.

— Vous riez ! me dit le docteur, en se penchant vers moi, de telle sorte que les deux pieds de devant de son siége le soutenaient seuls.

— Connaissez-vous le nom de jeune fille de Mme Dufau ?

— Je ne m'en suis jamais informé... Çà, mais, docteur, est-ce là une mystification ?

— Pas le moins du monde. Son nom est Gaubert, du nom de son père, le notaire de vous connu, lequel fut engendré par Gaubert,

le mari de Zabet; de sorte que Zabet était la grand'mère de Mme Dufau.

Eh bien ! que me fait cela ?

— Que vous fait cela ! ce que cela vous fait ! Mme Dufau est la *réincarnation* de sa grand'mère... Phénomène très-fréquent et très-facile à expliquer, comme vous le verrez, si vous lisez les auteurs qui ont écrit sur cette matière. Zabet, de plus que Mme Dufau, enchantait les couleuvres, les plantes et les oiseaux. Mme Dufau, si elle était encore au village, s'en aviserait peut-être ; ici elle se contente d'ensorceler les hommes.

— En voici bien d'une autre ! m'écriai-je ; vous donneriez dans ces systèmes mystérieux ! vous, docteur, à votre âge, avec votre science !... Pour ma part, je vous en avertis, je n'ai jamais pu croire un mot de ces inventions bonnes à amuser les enfants.

— Très-bien ! à vous permis ! dit le docteur, moi, j'y crois, à ces inventions, parce que je sais. Et, ce qui vaut mieux, je connais le remède qu'il vous faut administrer à vous et à tous les autres.

A ces mots, je me levai vivement.

— Ah ! docteur, si vous me guérissiez ! .. il n'est rien...

— N'ajoutez pas un mot. Croiriez-vous au système ?

Comme j'hésitais à répondre :

— Ah ! c'est ainsi, n'en parlons plus.

Le docteur se leva.

— Docteur, docteur, je vous en prie !

Le docteur Fas revint sur ses pas :

— Allons, je suis tout-à-fait généreux, me dit-il, je n'exige rien, je vais gratis vous dire le remède, et l'époque de votre guérison, à un jour près. Quant à vous administrer le remède, dame, c'est très-délicat !

— Dites toujours, docteur, je vous en supplie !

— Je vous avertis, nul ne pourra vous le procurer sans porter sa tête sur l'échafaud.

— Quel terrible remède !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

— Mais, encore ?

— Eh bien ! puisqu'il faut en finir, vous serez guéri... le lendemain de la mort de Mme Dufau.....

Je ne le cache point, je fus pris d'une envie folle de voir les évolutions que peut faire un docteur quand on le jette par la fenêtre. Le docteur sortit à propos.

Lorsque je fus plus calme, malgré la rancune que je gardais au docteur de sa mauvaise plaisanterie, je me prenais quelquefois à considérer la possibilité qu'un tel remède fût efficace. Dois-je l'avouer à la honte de mon *humanité ?* Peu à peu, il me parut moins inoui. Par certains jours, ma souffrance était si forte que je le trouvais presque naturel. J'ose dire cependant que je ne fis rien pour me le procurer.

Enfin, trois ans s'étaient à peu près écoulés depuis la dernière visite du docteur; un matin je me sentis allégé, j'appris dans la journée que Mme Dufau était indisposée; le surlendemain, je me sentis mieux encore, j'appris que Mme Dufau était fort mal; elle resta quelques jours dans cet état, le mieux fut stationnaire. Puis, la maladie de Mme Dufau empirant, mon calme augmenta. Lorsqu'elle fut tout-à-fait mal, je me sentis presque à mon aise. Un jour, je n'éprouvai plus aucun mal, j'étais dispos, alerte, gai, je m'étonnai de ce bien-être; depuis longtemps, je m'en étais déshabitué; on m'apprit que Mme Dufau venait de mourir.....

— Personne ne l'aimera plus, disais-je; elle ne sourira plus à personne, elle ne pressera plus de mains fiévreuses, ne regardera plus un autre de ses yeux charmeurs, elle ne le caressera plus de sa voix de sirène. Je fus guéri.

— Et le docteur?

Le docteur soutint son système de plus belle : on hérite, on hérite de tout! s'écriait-il à m'assourdir; mais il ne voulut jamais convenir que l'on put être malade d'amour; d'après lui, on ne le pouvait être que d'amour-propre. Il établit même une proportion qu'il voulait ériger en axiome; ce que je ne pus lui accorder jamais.

— Dans tout amour, disait-il, il y a pour un quart de fantaisie, le reste appartient tout entier à une grande bête à mille têtes, que l'on appelle la vanité.

Ce qui voulait dire que la jalousie est les trois quarts de l'amour.

Le docteur ne savait ce qu'il disait.

(*Extrait d'un manuscrit confidentiel*).

Henri Arnoulat.

VARIÉTÉS.

ELLEVIOU.

Jean Elleviou, premier ténor du théâtre de l'Opéra-Comique, naquit à Rennes le 14 juin 1769. Une circonstance fortuite décida sa vocation. Un soir, dans une maison particulière où quelques jeunes gens se réunissaient pour jouer la comédie, un des acteurs vint à manquer. Elleviou le remplaça à l'improviste, et se fit remarquer, non pas précisément par la manière dont il joua le rôle, puisqu'il n'avait pas eu le temps de s'y préparer et qu'il n'avait ni acquit ni talent, mais par des avantages qui lui étaient propres, c'est-à-dire par la régularité de ses traits, l'élégance de sa tournure, et la distinction de ses manières. Enivré par ce premier succès, Elleviou rechercha désormais toutes les occasions de jouer la comédie ; bientôt même, dédaignant les triomphes faciles qu'il obtenait dans la compagnie d'amateurs inexpérimentés, il rêva des succès plus grands et eut l'idée de se faire comédien. Il n'attendait qu'une occasion pour mettre son projet à exécution, lorsqu'elle s'offrit à lui tout naturellement.

Le père d'Elleviou, chirurgien en chef de l'hôpital de Rennes, s'était flatté de l'espoir que son fils suivrait la même carrière que lui, et que plus tard il le remplacerait, sinon dans le poste honorable qu'il occupait, du moins auprès de sa nombreuse clientèle. Malheureusement, le jeune étudiant en médecine éprouvait une répulsion invincible pour l'anatomie ; et un jour qu'il s'était absenté de l'amphithéâtre, le vieux praticien l'ayant grondé plus vivement que de coutume, le disciple récalcitrant saisit ce prétexte pour quitter furtivement le toit paternel et se rendit à Paris, où, sur sa bonne mine, le directeur du théâtre de la Rochelle l'engagea pour jouer *les amoureux* dans le vaudeville et la comédie. Le nouvel artiste dramatique était sur le point de débuter, lorsque l'Intendant de la province le fit arrêter et jeter en prison. Il n'en sortit que sur la

promesse qu'il fit à son père, qui était venu le chercher, de ne jamais paraître sur un théâtre.

De retour dans la maison paternelle, le jeune Elleviou se montra plus docile ; et, deux ans plus tard, son père croyant fermement qu'il était revenu de ses erreurs, et voulant d'ailleurs distraire son esprit et faciliter son travail, l'envoya à Paris pour y terminer ses études. Mais, à peine débarqué dans la capitale, le démon du théâtre s'emparant de nouveau de son âme et l'ambition du succès s'imposant à son cœur de toute sa puissance, l'Esculape en herbe renonça à la médecine pour se consacrer exclusivement au culte de Thalie, selon le style du temps.

Elleviou débuta à la Comédie-Italienne, le 1er avril 1790, dans le rôle d'Alexis, du *Déserteur*. Son organe était alors celui d'une basse-taille, qui se métamorphosa plus tard en voix de ténor.

Ce phénomène de transformation vocale est fort rare, en tant qu'il s'agit pour l'organe de passer de la condition de basse-taille à l'état de *ténorino ;* mais il se manifeste souvent dans le sens inverse, c'est-à-dire de haut en bas, car la voix, prenant du corps avec l'âge, tend à abandonner les altitudes de la portée musicale pour se réfugier dans les régions plus tempérées des cinq lignes et des quatre espaces. En voici maintes preuves :

Narbonne, qui possédait une voix de haute-contre admirable, ayant été engagé dans les chœurs de l'Opéra, s'éveilla un matin (1767) avec une voix de basse profonde. Plus tard, ce chanteur passa à la Comédie-Italienne, où il remplit avec distinction l'emploi de première basse. Louis Paccini, bouffe de beaucoup de talent, éprouva le même accident, tandis qu'à la suite d'une longue maladie, Galli, virtuose qui brillait dans tous les genres, passa du registre du ténor à celui de la basse. De nos jours enfin, Tesseyre, que nous nous souvenons d'avoir entendu à l'Opéra, où il chantait les grands rôles du répertoire, s'endormit ténor et se réveilla baryton. Douze heures avaient suffi pour opérer une telle révolution.

Mais, c'est surtout aux confins de l'adolescence que l'organe vocal se transforme et accomplit de merveilleuses évolutions. Dès que la puberté se révèle chez un jeune garçon, sa voix blanche et toute en dehors se voile, et, de claire et limpide qu'elle était, devient sourde et rauque pour s'affirmer plus tard en voix plus ou moins sonore de ténor, de baryton ou de basse : ce travail mystérieux et occulte de la voix virile s'appelle *la mue*, et a pour effet d'abaisser l'organe de l'enfant d'une octave.

Quelque extraordinaire qu'il paraisse, ce phénomène est moins

remarquable que celui qui a lieu lorsqu'on fait subir à l'organe l'application de certain procédé. Ce procédé, fort en usage en Italie dans le courant du XVIIIe siècle, consistait à tarir les sources de la sève génératrice dans la personne de jeunes garçons, pour conserver à jamais le timbre juvénil à leur organe; mais là ne s'arrêtaient pas les effets de cette opération barbare et d'autant plus révoltante qu'elle était contraire à la loi divine, qui prohibe les mutilations : le signe distinctif de la toute-puissance de l'homme ne se manifestait pas chez le sujet sur qui elle avait été pratiquée ; son menton était vierge de tout duvet, et ses traits restaient efféminés.

Disons-le à l'honneur de Clément XIV : ce fut ce Pape, humain autant que philosophe, qui, le premier, proscrivit l'usage de la castration dans ses Etats, et s'opposa à ce qu'on fît désormais d'un homme une voix, le service de la chapelle Sixtine dût-il en souffrir.

Revenons à Elleviou. Sa voix de basse-taille était voilée et d'une étendue fort limitée; aussi, lors de ses débuts, le succès ne répondit-il pas à son attente; néanmoins, l'administration de la Comédie-Italienne l'admit au nombre de ses pensionnaires. Bientôt après, grâce à des études de chant bien dirigées, son organe se modifia considérablement, si bien qu'en 1792 la métamorphose fut complète, et qu'il put désormais aborder avec avantage des rôles écrits pour voix de ténor.

« D'abord, il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien;
Puis enfin, il n'y manqua rien. »

Sur ces entrefaites, l'étranger ayant envahi le sol de la patrie, et la République française étant en danger, le Comité de salut public promulgua la fameuse loi sur la réquisition. Tout ce qu'il y avait d'hommes valides en France fut enrôlé et dirigé vers les frontières; mais Elleviou ne resta pas longtemps sous les drapeaux : une puissante recommandation le ramena bientôt à Paris, où il eut la malencontreuse idée de se mêler de politique. Traqué par la police, l'artiste *muscadin* se réfugia à Strasbourg, et c'est dans cette ville qu'il se perfectionna dans l'art de chanter et qu'il cessa d'être acteur passable pour devenir excellent comédien. De cette époque (1795) date l'aurore de sa renommée.

Un *ordre de début* l'ayant ramené à la Comédie-Italienne, il y séduisit le public, non moins par l'expression naturelle de son jeu et la pureté de sa diction que par le charme de sa voix qui pénétrait l'âme et l'enivrait des plus agréables sensations. Mais, de même que les Athéniens s'étaient lassés d'entendre appeler Aristide *le juste*, le public

inconstant et frondeur se fatigua des succès qu'Elleviou obtenait tous les soirs; aussi, bien que cet artiste eût *créé* avec distinction le rôle principal dans *Gulnare, Zoraïne et Zulnare, Trente-et-quarante*, le *Prisonnier, Adolphe et Clara, Maison à vendre*, le *Calife de Bagdad*, etc., et qu'il eût prouvé dans le *Cabriolet jaune*, l'*Irato*, *Picaros et Diego*, et le *Tableau parlant*, qu'il pouvait interpréter tous les genres, la critique n'en persista pas moins à ne voir en lui qu'un comédien et un chanteur agréables. Piqué de ces restrictions, l'*acteur-hussard*, comme l'appelaient ses détracteurs, résolut de n'aborder dorénavant que des rôles où dominait le sentiment : il joua successivement l'*Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, *Richard Cœur-de-Lion*, le *Roi et le fermier*, *Félix*, etc., et, dans ces divers ouvrages, où les scènes pathétiques abondent, l'artiste censuré se montra plein d'âme et de sensibilité, et prouva surabondamment qu'il avait plus d'un ton dans sa gamme, plus d'une couleur sur sa palette. Plus tard enfin, dans *Joseph* et dans *Jean de Paris*, rôles d'un caractère si différent et spécialement écrits pour lui, il révéla des qualités si supérieures, que la critique, désarmée, vaincue par l'évidence, fit patte de velours et devint caressante d'acerbe qu'elle avait été. A partir de ce moment, Elleviou, plus maître de ses moyens, fut le chanteur à la mode, le favori des dames, l'idole du public, l'acteur à *great attraction* ! Avec un spectacle *creux*, pourvu que l'artiste en vogue parût dans une seule pièce, l'administration théâtrale pouvait compter sur une magnifique recette. Comme influence attractive, le nom d'Elleviou sur l'affiche primait tous les autres noms, même celui de Martin, le célèbre baryton, dont la royauté artistique ne s'affirma qu'après la retraite de son camarade, et lorsque lui-même eut interprété le beau rôle de *Joconde*, primitivement destiné à Elleviou. Une brouille entre ce dernier et Etienne, l'auteur du *libretto*, provoqua cette substitution dans la distribution des parties.

Elleviou avait fait d'excellentes études. Pour occuper les loisirs que lui laissaient ses congés périodiques, il écrivit les livrets de trois opéras, le *Vaisseau amiral*, *Delia et Werdikau* et l'*Auberge de Bagnères*, qui furent représentés sur la scène de Feydeau.

En 1801, les artistes des théâtres de Favart et de Feydeau s'étant réunis pour ne former qu'une seule et même troupe, Elleviou devint l'un des cinq administrateurs de la nouvelle compagnie. Mais, pourquoi ne le dirions-nous pas? Sociétaire, directeur et auteur, il usa et abusa de sa triple qualité pour se créer une position dorée au sein de ses camarades, et, si l'on n'eût mis un frein à son ambition, il aurait

absorbé à lui seul la subvention que l'Etat octroyait au théâtre de l'Opéra-Comique.

Vers la fin de sa carrière, Elleviou gagnait environ 84 mille francs d'appointements par an; et, en 1812, il éleva ses prétentions jusqu'à la somme de 120 mille francs. Mais l'Empereur s'opposa formellement à ce que le Comité fît de nouvelles concessions à ce sociétaire orgueilleux et cupide. Froissé par un refus, Elleviou donna sa démission et se retira du théâtre l'année suivante. On assure qu'un mot de Napoléon contribua aussi à lui faire prendre cette détermination, et ce mot, le voici :

Un soir que Napoléon était au spectacle et qu'on jouait les *Maris garçons*, opéra dans lequel Martin et Elleviou, sur le retour, représentaient deux jeunes officiers de hussards, quelqu'un ayant demandé à l'Empereur s'il était satisfait, Napoléon répondit :

— Je n'ai vu que deux ventres et deux.....

Un incident marqua la première représentation des *Maris garçons*; Elleviou fut sifflé, à son entrée en scène. Thenard, qui jouait dans la pièce, s'avança sur le bord de la rampe, et dit en s'adressant au public :

— Messieurs, si l'entr'acte s'est prolongé outre mesure, c'est moi qui en suis cause et non point M. Elleviou ; je suis seul coupable.

Et le parterre applaudit chaudement.

Elleviou parut pour la dernière fois sur la scène de l'Opéra-Comique, le 10 mars 1813, dans *Adolphe et Clara*, le *Tableau parlant* et *Félix*. Nous empruntons à la *Gazette de France* le compte-rendu de cette représentation :

« Samedi, 13 mars 1813. — La représentation de retraite d'Elleviou a été très-brillante, mais moins nombreuse qu'on ne l'aurait cru. Le prix des places quadruplé a un peu refroidi la bienveillance de cette partie du public, qui calcule plutôt ses moyens que sa reconnaissance. Les bureaux ont été ouverts toute la soirée, et ce n'est pas sans plaisir que nous avons vu ces agioteurs de billets qui spéculent sur la curiosité publique, dupés cette fois-ci de leur calcul : ils se sont vus obligés de donner leurs billets au prix coûtant. Cependant la salle était bien remplie, sans être encombrée ; la société était choisie, et plusieurs applications flatteuses ont été faites avec beaucoup de grâce par le parterre. On assure que le produit de la recette a été de 23 mille francs. Elleviou, en se retirant, a reçu des témoignages non équivoques de bienveillance, et ses camarades se sont

empressés de lui donner publiquement des marques d'amitié dans le chœur final de *Félix*, où ils ont tous voulu paraître.»

La génération chantante actuelle, qui n'a foi qu'en elle et doute de la valeur artistique des réputations éteintes, veut-elle que nous lui fassions connaître l'opinion d'un illustre maître sur Elleviou? Cédons la parole à M. Auber.

« Elleviou raffolait de la musique de Rossini, et lorsque apparut le *Barbier de Séville*, il en fit son étude de prédilection. Je me souviens encore, — c'était en 1817 ou 1818, — avec quelle merveilleuse facilité il exécutait les vocalises de l'air du 1er acte; c'était la perfection même! »

A quelque temps de là, Elleviou, qui venait de contracter un brillant mariage, fit l'acquisition du beau domaine de Romières, près de Tarare, dans le département du Rhône, où il se retira définitivement, et où les honneurs ne tardèrent pas à le venir trouver. Il fut nommé successivement maire de sa commune, membre du conseil général, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

Une dizaine d'années plus tard, le hasard ayant réuni Elleviou et M. Scribe dans le même hôtel, aux eaux thermales de Bade ou de Spa, l'auteur dramatique crut faire plaisir à l'ex-premier ténor de l'Opéra-Comique, en lui parlant de ses anciens succès, de ses triomphes passés; mais, à sa grande surprise, son interlocuteur laissa échapper des signes visibles de contrariété. M. Scribe s'empressa de donner un autre tour à la conversation.

Enfin, en 1843, électeur et éligible, Elleviou brigua les honneurs de la députation. Il était venu à Paris pour y solliciter l'appui du gouvernement qui l'avait agréé pour son candidat et lui avait promis de le patronner dans l'un des colléges électoraux du département du Rhône, lorsqu'un journal, ayant attaqué sa candidature, l'ex-artiste dramatique se rendit rue Saint-Marc, au siége de l'administration de la feuille agressive, où il eut une vive altercation avec l'auteur de l'article injurieux. Elleviou, rouge de colère, prit congé de la rédaction; mais à peine était-il au bas de l'escalier qu'il tomba pour ne plus se relever, foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Le lendemain, la famille du défunt envoya à tous les artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique une lettre de faire part ainsi conçue :

« Mme veuve Elleviou, née J***, et sa famille, ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de M.

JEAN ELLEVIOU,

maire de X., membre du conseil général de Z., chevalier de la Légion-d'Honneur, etc., etc. »

Quant à la qualification d'artiste dramatique, il n'en était nullement question. Nous avons appris depuis que ce fut Mme Elleviou qui, partageant les idées de son mari, s'opposa à ce qu'on mentionnât cette qualification dans la lettre de faire part. Justement froissés, les délégués des artistes dramatiques décidèrent qu'on s'abstiendrait d'assister à la cérémonie funèbre. Et, le lendemain, les obsèques d'Elleviou eurent lieu sans pompe et... *sans cortège.*

En frappant Elleviou rue Saint-Marc, presque sur le seuil du théâtre de l'Opéra-Comique, ne semblait-il pas que la mort eût voulu châtier dans son orgueil l'artiste qui reniait son passé? Et pourtant, à ce passé dont il repoussait la solidarité, Elleviou devait gloire, fortune, considération, honneurs!

AUGUSTE LAGET,
Directeur des théâtres subventionnés de la ville de Toulouse

REVUE DRAMATIQUE.

Les Vieux Garçons. — La Vie de Bohême. — Les Poseurs. — La Station Chambaudet. — Mme Laurent. — Arnal.

Après la reprise du *Bossu* et de la *Jeunesse des Mousquetaires*, deux romans mis en pièces, deux drames de cape et d'épée, qui n'intéressent guère, mais amusent parfois ; après quelques vaudevilles nouveaux, qu'il est charitable de ne pas nommer ici, le Théâtre des Variétés nous a offert la première représentation des *Vieux Garçons*, comédie en cinq actes, de Victorien Sardou.

Le succès que cet ouvrage a obtenu et obtient encore à Paris est prodigieux. La foule ne cesse d'envahir la salle du Gymnase, devenue beaucoup trop petite, quoique le prix des places ait été augmenté, et le directeur de cet heureux théâtre, reconnaissant envers la déesse Fortune d'une si belle chance, a doublé pour toute la durée des représentations les appointements des artistes chargés de débiter au public la prose de M. Sardou : hâtons-nous d'ajouter que cet acte de munificence, il n'a pas oublié de le livrer à la publicité et de le faire proclamer pompeusement par les mille trompettes de la renommée, c'est-à-dire par tous les organes de la presse parisienne. Bien joué, M. Montigny ! De son côté, la critique, repliant ses griffes, a fait patte de velours avec M. Sardou, et n'a eu guère pour lui que des chatteries et des caresses. Elle a même poussé la galanterie jusqu'à commettre sur son prénom un jeu de mots, qu'elle a trouvé naturellement fort spirituel : de *Victorien* elle a fait *Victorieux !*

C'est donc une œuvre de premier ordre qui semblait nous attendre au Théâtre des Variétés quand les *Vieux Garçons* sont venus y réclamer nos applaudissements, une de ces œuvres puissantes et originales dont l'apparition fait date dans les annales dramatiques, un nouveau *Mariage de Figaro*, par exemple : et nous nous disposions, en conséquence, à mettre notre enthousiasme au diapason le plus élevé. Comment avouer maintenant qu'il nous a été impossible de le

porter à ce point-là, et qu'un peu de déception a été pour nous le résultat définitif de la représentation ? Certes, la pièce est charmante, il y aurait mauvaise grâce, il y aurait injustice à le nier; seulement, dirait le perfide Bassecourt des *Faux Bonhommes*, seulement...

Annoncer une comédie, une grande comédie en cinq actes, sous ce titre : les *Vieux Garçons*, évidemment c'était promettre tout autre chose qu'une de ces pièces d'intrigue, qu'une de ces fantaisies ingénieuses et spirituelles avec lesquelles M. Sardou a eu plusieurs fois déjà l'art de nous amuser; c'était prétendre à donner une leçon, à moraliser, à faire acte, en un mot, de poète comique. Toute une fraction importante de la société était en jeu, le camp des célibataires se voyait menacé d'une attaque terrible, et le Barnum de l'hyménée, le directeur de cette grande usine matrimoniale dont les réclames flamboyantes égaient si souvent la quatrième page des journaux, M. de Foy, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — prévoyant de nombreuses conversions au culte du dieu dont il est le grand sacrificateur, s'apprêtait à faire une nouvelle commande de demoiselles ingénues et de veuves sensibles, destinées à combler les vœux de mille épouseurs improvisés.

« Remettez-vous, Monsieur, d'une alarme si chaude. » Les célibataires en ont été quittes pour la peur. N'osant s'attaquer à l'armée entière, M. Sardou a déclaré la guerre à un seul détachement, à celui des vieux-*beaux*, des viveurs émérites, des Jocondes continuant à « parcourir le monde », comme dit la chanson, et à « courtiser la brune et la blonde », quoique depuis longtemps déjà l'heure d'entrer en ménage ait sonné pour eux. Voilà ce que signifient, dans le vocabulaire de notre auteur, les mots de *Vieux Garçons*; il ne s'agit que de s'entendre.

Le nombre des ennemis à combattre se trouvant ainsi considérablement réduit, les coups portés par l'agresseur en seront-ils plus certains ? Eh ! non vraiment, car on le voit bientôt frapper à la fois, par une étrange inadvertance, amis et ennemis, époux aussi bien que vieux garçons. Les trois ménages qu'il met en regard de ses trois célibataires sont, en effet, si peu intéressants, et en même temps si troublés déjà, quoique datant de quelques jours à peine, par l'ennui, par les craintes jalouses, par l'infidélité même, que l'homme le plus déterminé à prendre femme est parfaitement en droit, devant un tableau semblable, de faire un serment solennel, celui de ne jamais abdiquer sa liberté. Quelques tirades plus ou moins bien senties ne font rien à l'affaire; cela est plaqué, cela est postiche, et a d'autant moins de portée que M. Sardou, écartant toute considération d'un

ordre élevé, ne nous invite à nous marier que pour satisfaire aux aspirations égoïstes de notre nature, pour avoir toutes les aises de la vie matérielle, bon gîte, bon feu, bonne table ! N'est-ce pas compromettre une cause, fût-elle la meilleure du monde, que de la soutenir par des arguments de cette espèce ?

Dès le premier acte de la pièce, les trois vieux garçons, Mortemer, Clavière et Veaucourtois, sont mis en présence des trois ménages, comme trois loups dévorants rôdant autour de trois bercails. Mortemer, le coryphée de la bande, dresse le plan d'attaque. Malheur aux trois maris ! ils ne tarderont pas à tendre une main fraternelle à Ménélas et à George Dandin... Mais non ; ces préparatifs si menaçants restent sans effet. Après avoir proclamé bien haut que la place du célibataire est au sein du ménage... d'autrui, Mortemer renonce brusquement à séduire toute femme mariée ; une jeune fille devient l'objet de son amour, et le déshonneur de la pauvre enfant le seul but auquel il aspire. Veaucourtois, de son côté, ayant ramassé dans un fossé bourbeux une pêcheuse d'écrevisses, n'a plus d'autre occupation que de la *lancer* et d'en faire une cantatrice à la mode. Clavières seul persiste dans ses premiers projets ; mais quel triste amoureux ! quel frileux personnage ! et quel rôle piteux, dont ne voudrait pas un échappé de collége, il joue auprès de Mme Du Bourg !

Est-ce là un type, est-ce un caractère ? C'est un homme comme il y en a beaucoup, nous dira-t-on. Soit ; mais il est tout au moins insignifiant. — Veaucourtois offre des traits plus accentués. Mais, en vérité, c'est là un personnage par trop réaliste ; il ne peut intéresser qu'au point de vue médical et anatomique, et nous croyons fermement que le théâtre doit s'interdire de pareilles exhibitions : la scène n'est pas un musée égyptien. — Quant à Mortemer, le héros de M. Sardou, celui-là ! Mortemer, qu'il a créé avec tant d'amour et de complaisance, Mortemer-Don Juan, Mortemer-Lovelace, ne le voyons-nous pas cesser instantanément d'être lui-même ? ce dangereux séducteur, de qui nulle femme ne semblait devoir obtenir crédit ni merci, n'est-il pas vaincu, terrassé, dompté à la première escarmouche ? Et bientôt après, quand la comédie fait place au mélodrame, quand une péripétie banale (où certain cachet maternel joue avantageusement le rôle de *la croix de ma mère !!*) lui fait reconnaître un fils en celui qui vient de l'insulter et de le provoquer au combat, le libertin sceptique du premier acte devient-il assez pleurard ! a-t-il assez d'attendrissements et d'effusions pathétiques !... Il est à remarquer, du reste, que le théâtre contemporain abonde en personnages de cette nature, en caractères qui, pour les besoins d'un dénouement

heureux, se démentent tout-à-coup de la façon la plus piteuse. A ne consulter, en effet, que le répertoire de l'an dernier, voyez *Montjoie*, d'Octave Feuillet; voyez cet *homme vraiment fort*, comme il s'appelle lui-même, cet Encelade bravant la foudre, qui, lorsqu'on lui dit : « Prenez garde, il y a une Providence », répond avec une si magnifique audace : « Nous verrons bien ! » le cinquième acte ne fait-il pas de lui un candidat au prix Monthyon? Voyez aussi, dans le *Démon du jeu*, de Théodore Barrière, voyez Raoul en proie, ainsi que l'indique le titre de la pièce, à toutes les fureurs de cette aveugle passion : quelle éclatante conversion au dénouement, et comme l'auteur paraît convaincu et prétend nous convaincre que son héros ne touchera plus une carte ! Ah ! ce n'est pas ainsi qu'a procédé Régnard à l'égard de son joueur; il n'a eu garde de convertir Valère, pas plus que Molière n'a converti Harpagon ou Tartuffe. C'est qu'on sentait alors que le but de la comédie n'est pas de renvoyer le public attendri et content, mais de lui donner une forte leçon morale pour la haine ou le mépris que ne doit point cesser de lui inspirer celui que le poète a présenté d'abord comme odieux ou ridicule et dont il a fait la personnification d'un vice ou d'un travers. Cette leçon devient impossible, si on rend cet homme-là intéressant, et si, par un miracle soudain, il peut dire comme Pauline dans *Polyeucte* : « Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé ! » Le spectateur ne jugera ni dangereux ni même blâmable un défaut dont il est si facile de se corriger, et personne évidemment ne se corrigera.

L'aimable personnage d'Antoinette est, sans nul doute, la meilleure création de M. Sardou, dans ses *Vieux Garçons*. Il y a là beaucoup de grâce, de fraîcheur. Y a-t-il aussi beaucoup de naïveté ? Nous craindrions de l'affirmer. Antoinette fait bien des questions, et il en est dans le nombre qui semblent faites par une jeune personne malicieuse et sournoise dans le seul but de provoquer des réponses passablement embarrassantes. M. Sardou, voulant faire de l'ingénuité, a eu trop d'esprit. — Il ne serait pas, croyons-nous, sans intérêt de comparer la gracieuse Antoinette avec l'adorable Cécile du proverbe d'Alfred de Musset, *Il ne faut jurer de rien*, d'autant qu'elles sont soumises l'une et l'autre à une tentative de séduction : on verrait qu'Antoinette, protégée par son amour pour M. de Nantya, ne court pas le moindre danger dans le salon de Mortemer, tandis que Cécile, seule, la nuit, dans un parc, avec Valentin, qu'elle aime tendrement, et qui, chassé par la baronne de Mantes, a juré de se venger sur sa fille, est vraiment exposée au péril le plus grand ; on verrait que, si Antoinette dit des choses charmantes, la pureté la plus angélique n'a

jamais parlé un langage plus enchanteur que celui de Cécile ; on verrait enfin la différence qu'il y a entre un poète comme Alfred de Musset, — le premier poète du siècle, à notre humble avis, c'est-à-dire le plus vrai, le plus humain, — et un faiseur industrieux, un habile metteur en scène, tel que M. Victorien Sardou.

Le rôle d'Antoinette a deux autres jolies scènes : celle du cinquième acte, où la jeune fille raconte à M. de Nantya avec une candeur suffisante ce qui s'est passé dans le salon de Mortemer, laquelle scène a un ravissant modèle dans *Lady Tartuffe*, de Mme de Girardin ; et celle du deuxième acte, lorsque Antoinette revient de l'Opéra. Là se trouvent plusieurs de ces questions perfidement ingénues auxquelles nous avons fait allusion ; mais, en somme, la scène est fort bien faite et très-agréable, et puis elle appartient entièrement à M. Sardou, trop souvent coupable de cueillir les *pommes du voisin*, pour qu'on ne lui tienne pas compte de nous avoir donné du sien en cette circonstance.

Ceci dit, ces réserves faites, reconnaissons hautement le savoir-faire, l'adresse, la dextérité, l'ingéniosité surtout, qui se révèlent dans l'ensemble aussi bien que dans les diverses parties de la pièce ; applaudissons à la verve souvent heureuse du dialogue (il ne faut pas trop parler du style, qui supporterait difficilement une analyse sévère) ; admirons comme il convient ces mille détails scéniques qui viennent à chaque instant raviver l'action et la rendre plus piquante. Mais avouons, en terminant, que les *Vieux Garçons* ne nous semblent préférables ni aux *Pattes de Mouche* ni à *Nos intimes*.

L'exécution des *Vieux Garçons* au Théâtre des Variétés a été à peu près satisfaisante. M. Simon-Mortemer a mérité quelques applaudissements ; M. Maxime-Clavières a tiré un excellent parti d'un assez mauvais rôle, et M. Hamilton a déployé dans celui de Vuancourtois un véritable talent de composition. — Antoinette, c'est Mme Maxime, et l'on peut douter qu'à Paris même elle soit aussi heureusement personnifiée : car ce qu'il faut louer, ce n'est pas seulement le charme infini que Mme Maxime a répandu sur tout le rôle, c'est encore le tact parfait, le goût sûr et délicat avec lequel elle a su dissimuler ce que le langage d'Antoinette a parfois, sous prétexte de naïveté, d'un peu téméraire ou d'un peu indiscret. — Les autres rôles étant très-effacés, on ne pouvait en faire que bien peu de chose, et c'est ce qui a été fait.

— Une reprise des plus heureuses vient d'avoir lieu, c'est celle de la *Vie de Bohême*, cette œuvre délicieuse de Henry Murger, que l'expérience scénique de M. Th. Barrière l'a aidé à mettre au théâtre.

Dans la pièce comme dans le roman, que d'esprit ! que d'originalité ! quelle excentricité de conduite, et quel pittoresque de langage ! Et, sous tant de folie apparente, quelle émotion sincère ! quelle passion vraie et profonde dans quelques cœurs d'élite ! comme on savait aimer et se dévouer dans ce monde-là !... Elle n'est plus qu'un souvenir, hélas ! cette Bohème fantasque, tour-à-tour si joyeuse et si désolée, mais toujours si philosophe ! C'en est fait du *pays latin ;* c'en est fait surtout de ses *grisettes*, elles ont passé les ponts ! — Au premier rang des interprètes de la *Vie de Bohême* (dont Alexandre Dumas fils a si bien fait son profit dans les meilleures parties de sa *Dame aux Camélias*), nous retrouvons nos trois vieux garçons de tout à l'heure, MM. Simon, Hamilton et Maxime, et nous n'avons que des éloges à leur adresser ; mais une mention particulière est due à Mme Hamilton, qui a donné la physionomie la plus touchante au personnage si sympathique de Mimi et qui, dans les derniers moments de la pauvre fille, a profondément ému tout l'auditoire : c'était simple et pénétrant, c'était vrai, c'était admirable.

On a repris aussi les *Poseurs*, comédie en trois actes. Nous devrions dire ébauche de comédie, car les types qu'on y fait défiler devant nous ne sont guère que des silhouettes. Mais ces silhouettes sont habilement découpées, et leurs évolutions joyeuses donnent naissance à mainte scène d'un bon comique. — Il nous est agréable de signaler le début très-heureux et plein de promesses pour l'avenir qu'a effectué dans cette pièce une jeune personne de notre ville. A beaucoup de charme et de distinction, à un organe à la fois doux et mordant ajoutez l'intelligence, le goût, déjà même la finesse, et vous comprendrez sans peine que les premiers pas de Mlle Marie Morel sur la scène aient été encouragés par les applaudissements de toute la salle.

Mentionnons en passant un vaudeville en trois actes, *la Station Chambaudet*, qui nous a mis récemment en fort belle humeur. C'est une de ces bouffonneries irrésistibles comme le Théâtre du Palais-Royal, ce Conservatoire de la gaîté française, en a tant dans son répertoire ; mais c'est aussi une de ces œuvres signées Eug. Labiche, où la veine comique est si abondante et où se décèle, à travers les facéties les plus téméraires, une observation si exacte, quelquefois même si profonde. On est là sur un terrain solide ; aussi peut-on rire franchement et de bon cœur, sans être honteux bientôt après d'un tel excès d'hilarité. En digne héritier de Picard, Eug. Labiche réussit particulièrement les intérieurs bourgeois : le deuxième acte de la *Station Chambaudet* est, sous ce rapport, une excellente comédie.

— Deux artistes parisiens, renommés à des titres divers, Mme Lau-

rent et Arnal, sont venus nous donner quelques représentations.

Mme Laurent a produit de l'*effet*. Nous sera-t-il permis d'avouer toutefois que les exigences criardes du mélodrame nous paraissent avoir gâté un talent qui était si remarquable lorsque, en 1849, Mme Laurent créait à l'Odéon Madeleine Blanchet de *François le Champi* ? Hélas ! ce n'est pas impunément qu'on devient premier rôle de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu, et il en coûte cher à un artiste de se faire l'éditeur du pathos solennel et déclamatoire de M. Victor Séjour.

On a été un peu froid pour Arnal. On n'a vu en lui qu'un comédien hors d'âge, qui devrait bien se reposer sur ses lauriers. Et cependant, avec un peu de bonne volonté, on retrouverait facilement l'Arnal d'autrefois, ce charmant diseur, si fin, si ingénieux, si original avec le naturel le plus parfait. Si la voix s'est affaiblie, si le regard a perdu toute vivacité, si les lèvres n'ont plus qu'un pâle sourire, il reste encore dans le jeu, dans le débit, mille choses qui permettent de deviner tout ce qu'il y avait jadis, et l'on a sous la main tous les éléments d'un travail de recomposition, qui ne serait pour l'esprit ni sans intérêt ni sans charme. C'est ainsi que sur une médaille ou une pièce de monnaie antique un numismate rétablit par la pensée une effigie à demi disparue, des caractères presque entièrement effacés.

E. Amalric.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition au Baccalauréat, à la session de novembre 1864, par la Faculté des Lettres de Toulouse.

(Suite et fin).

Réponse de Tite-Live à ses amis qui le priaient de retrancher de son histoire l'éloge de Pompée pour ne pas déplaire à Auguste :

« Se nihil mutaturum. Quæ enim fides foret cæteris, si hæc, principis gratiæ, condonarentur? — Prætereà historici officium esse, non solùm sine odio vel gratiâ, sed etiam sine metu scribere. — Cæterùm meliùs se de Augusto sentire, quem non fugiat, ademptâ liberè loquendi facultate, nullam laudantibus auctoritatem superesse. — Se non felices tantùm et triumphantes laudare velle. »

Ciceronis ad amicum epistola qui oratorem, à philosophiæ studio, post Cæsaris victoriam revocare tentaverat.

Miratur hoc studii genus sibi ab amico propter vanitatem exprobrari. — Quùm leges judiciaque opprimantur, quùm unius arbitrio regantur publicæ res, quâ spe aut ad forum redeat aut in senatu verba faciat? — Quod ad se attinet, in philosophiâ quietem ac solatium invenit, quæ nemo seni et præsertim misero jure invideat.

Saint Basile à des esclaves païens que leur maître, devenu chrétien, vient d'affranchir.

Jam non servos, sed liberos homines alloquor. Gratò igitur animo herum colite qui vos servitio exemit, sed multò magis Christum qui mentem illius flexit, mitigavitque. — Quo autem pacto potissimùm Christo debita gratia referetur? Factis, non verbis. Rectè vivatis, fraternâ amicitiâ omnes homines prosequamini. Tum Christus vos multò majori etiam mercede donabit. Animum enim, ut corpus vestrum, servitute liberabit, et vos Christi famulos fieri dignabitur.

Valerius in Horatium, sororis suæ interfectorem.

Verba facienti adversùs Horatium invidiæ crimen subeundum esse; si profectò tacuisset, nisi de publicâ utilitate ageretur. — Superbumne adolescentem victoriâ elatum patientur divina humanaque jura conculcare, ità ut nemini civium, tutò jam vivere liceat? — At patriam servavit... suo sceleri pœna, ut virtuti merces, debetur. — Per urbem victor ovans incedat! — Pœnas solvat meritas legum violator!

Julianus imperator edicto vetuerat ne christiani, antiquitatis contemptores, ut jactabat, et humaniorum litterarum eversores, scholas aut discipuli frequentarent, aut regerent magistri. — Fingetis christianum quemdam, non modò pietate, sed scientiâ et eloquentiâ clarissimum, epistolâ ad Imperatorem Julianum scriptâ, orantem ut sibi fratribusque suis per edicta liceat discere ac docere litteras.

Périclès exhorte les Athéniens à bâtir un temple à Minerve.

Fortunam Urbis laudat. — Cujus autem numinis beneficio hæc omnia debentur, nisi Palladis, quæ, quùm urbem suam à Persarum impetu servaverit, violata ipsa et sacrilegis manibus incensa, quinquagesimum jam annum sub Dio habitat. — Ædificandum igitur templum, ipsamque ebore atque auro constituendam Deam. — Non defuturos tanto operi artifices, inter quos Phidiam memorabis, omnium, ut ajunt, propè divini mortalem ingenii.

CHRONIQUE.

Tout se prépare pour la prochaine Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie qui doit avoir lieu, à Toulouse, le 15 juin prochain. Tandis que de nombreux ouvriers achèvent, sous la direction de M. l'architecte de la ville, les travaux d'appropriation des Jacobins, les demandes affluent déjà aux bureaux de la Mairie en vue de désigner les produits et de déterminer la place dont chaque exposant croit avoir besoin. Plus de cent cinquante lettres sont déjà parvenues;

La région de l'Est, Lyon et Marseille surtout, paraissent devoir fournir un riche contingent à l'Exposition toulousaine.

Les Beaux-Arts préoccupent aussi le Comité d'organisation. Une sous-commission est chargée de choisir, dans les bâtiments des Jacobins, la place qui, par la distribution du jour et la salubrité du local, convient le mieux.

Tous les travaux seront achevés avant l'époque fixée.

*
* *

Par décret, en date du 18 mars, M. Lavocat, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, a été nommé directeur de l'établissement, en remplacement de M. Prince, décédé. Cette nomination, que justifient les longs services de M. Lavocat, son savoir et la parfaite honorabilité de son caractère, a trouvé en ville une sympathie générale.

*
* *

M. N. Joly, professeur à notre Faculté des Sciences, vient de faire à Paris de nouvelles Conférences sur les *Générations spontanées* et sur l'*Homme fossile*. La *Revue de l'Instruction publique* termine ainsi le compte-rendu qu'elle leur a consacré : « Les deux Conférences de M. Joly ont eu le succès qu'elles méritaient, et l'éminent professeur de la Faculté de Toulouse devra, ce nous semble, emporter un bon souvenir de l'accueil fait à son talent, à son savoir et à la sincérité de ses convictions. »

*
* *

Nous avons à signaler un nouveau vide dans les rangs de la presse toulousaine : après beaucoup d'agitation et de bruit, l'*Etincelle* a cessé de paraître. Cette feuille justifiait son titre ; elle étincelait d'esprit. Jamais, à notre connaissance, « la petite presse » de Toulouse n'avait rencontré pareil filon. Mais que d'alliage ! Frondeur, violent, ce journal était un emporte-pièce. Chaque rédacteur y prenait un masque, souvent deux, quelquefois trois. De là le mal. Le masque pousse à des hardiesses qu'on ne se permettrait pas à visage découvert. On croit égratigner, on écorche ; on croit n'effleurer que la peau, on va jusqu'au cœur. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'à force de lancer des pétards dans les jambes des passants, on indispose, on irrite, et l'*Etincelle* était devenue trop souvent un théâtre de provocation et de lutte. Le métier de journaliste est très-embarrassant, nous le savons. C'est toujours la fable du *Meunier, son fils et l'âne ;* on ne saurait plaire à tout le monde. Et cependant, il faut des lecteurs ; on en veut à tout prix ; et comme une fade tisane leur répugne, on leur sert des

liqueurs fortes. Il y a deux cents ans et plus, l'auteur d'une gazette en vers, Loret, exprimait ainsi cet embarras :

Voyez quelle est mon infortune !
Si je pique un peu, j'importune ;
Et lorsque je ne pique pas,
Mes vers sont froids et sans appas.

Adieu donc Juliette, Caterinette, Ophélia, Rosalinde, Zézanna; adieu Rigoletto, Lanfranc, etc., etc. ; les travestissements cessent, le bal masqué est fini, et vous rentrez dans la vie commune. Allez-vous y porter votre fougue et votre humeur hargneuse? Non, sans doute. L'*Etincelle*, — il faut dire le bien comme le mal, — commence à se *ranger*, quand la mort l'a surprise. Elle était moins agressive, sans cesser d'être spirituelle. Ce changement datait de sa *seconde* résurrection (à sa *troisième*, elle sera tout à fait sage), du jour où la direction est passée à M. Edgard Pouget, un écrivain-protée, signant *Juliette*, *Desgenais*, *Amalviva*, *Lionel*, *Didier*, etc., et toujours reconnaissable, sous toutes ces métamorphoses, à l'élégance de sa plume et à la sûreté de son jugement. Mais, pourquoi l'*Etincelle* a-t-elle cherché à se survivre? Pourquoi cette brochure qui s'étale à la vitrine des libraires? L'encre en est bien noire et la couverture bien rouge. Nous regrettons de ne pouvoir appliquer à l'*Etincelle* le mot de Shakespeare : *All's wel that ends well ;* tout est bien à qui finit bien.

* * *

Un recueil littéraire, qui a toutes nos sympathies comme il a celles de toutes les personnes qui connaissent l'excellence de sa rédaction, la *Revue française* est en péril. Frappée par un premier jugement pour avoir empiété sur un terrain qui lui est interdit, la *Revue* est en appel. Si nos vœux pouvaient la sauver, sa cause serait bientôt gagnée.

* * *

L'*Illustration du Midi* a fait peau neuve. Par son luxe typographique et la beauté de ses gravures, elle est aujourd'hui une des publications les plus remarquables de la province.

* * *

Nous recommandons aux personnes qui suivent avec intérêt les *lectures du soir au Capitole*, une brochure, sans nom d'auteur, qui se vend chez tous les libraires. Ce compte-rendu est le plus exact qui ait été publié sur les Conférences.

* * *

Encore une bataille gagnée en faveur de la décentralisation. Nous lisons dans la *Guienne*, de Bordeaux :

« Le Théâtre-Français a donné hier la première représentation de *Nos Ennemis*, comédie en trois actes en prose, de notre collaborateur M. Charles de Batz-Trenquelléon. C'est un succès brillant, complet et légitime. Le premier acte, favorablement accueilli par le public distingué qui assistait à cette représentation, est semé de mots et de petits jeux de scène qui ont été fort goûtés. Le deuxième acte, plein de brio et de mouvement, se termine par un coup de théâtre, qui a fait éclater la salle en applaudissements de bon aloi. A partir de ce moment, la cause de l'auteur était gagnée, et le troisième acte, où l'émotion et la gaîté sont combinées avec un art délicat, a paru le digne couronnement de l'œuvre. Le nom de l'auteur a été proclamé au milieu des bravos unanimes de l'assemblée, qui voulait lui décerner une ovation à laquelle il s'est dérobé. »

* * *

L'Académie des Jeux Floraux a terminé le jugement du Concours de 1865. Sur huit cent-douze pièces de vers présentées, huit ont été distinguées par l'Académie.

En voici la liste :

L'Ode à *Alfred de Musset*, par M. Léon Valery, contrôleur des contributions aux Sables-d'Olonne, a remporté l'Amaranthe d'or, prix du genre et de l'année.

L'Ode intitulée : *Les Voix de la Plage bretonne*, par M. G. d'Audeville, de Nantes, a obtenu une Amaranthe réservée.

La Nature et Dieu dans l'humanité, ode, par Mlle Nathalie Blanchet, a obtenu une Violette.

La Maladetta, ode, par M. Stephen Liegeard, a reçu un Souci réservé.

Babylone, ode du même auteur, a obtenu encore un Souci réservé.

Le Fond du Panier, poëme, par M. Paul Juillerat, a eu un Œillet.

La Dame du Lac vert, ballade, par M. Stephen Liegeard, a remporté le Souci, prix du genre.

La fable *Le Loup et les Agneaux*, par M. Delphis de la Cour, a obtenu une Primevère réservée.

Aucun des discours en prose, dont le sujet était : l'*Eloge de Raynouard*, n'a été distingué par l'Académie.,

* * *

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Félix Assiot, un des plus honorables chefs d'institution de Toulouse.

Toulouse, 1er avril 1865. F. LACOINTA.

.DÉMIE DES JEUX FLORAUX. — CONCOURS DE 1865.

—

A ALFRED DE MUSSET.

DE QUI A REMPORTÉ L'AMARANTHE D'OR, PRIX DU GENRE,
PAR M. LÉON VALERY (1).

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
(Alf. DE MUSSET, dans *Rolla*).

Dors-tu content, Musset?... Ce terrible mystère
Que l'œil ne peut percer et sonde en frissonnant,
Ce secret du trépas, qu'à l'ombre de Voltaire
Tu demandais en vain..., tu le sais maintenant!
Et je viens à mon tour interroger ta cendre :
Oh ! Dis-nous, dans la tombe, où tu viens de descendre,
As-tu trouvé la vie ou trouvé le néant?

La mort, que tu cherchais, fidèle à ses promesses,
En soufflant sur ton cœur et desséchant tes os,
A-t-elle dans ton âme endormi tes tristesses?

Si nous avions à assigner un caractère à notre *ode*, c'est dans le genre philo-
que que nous la classerions, tant pour la nature de la forme que pour celle
jet. C'est à ce genre, en effet, qu'elle se rattache par les tendances du poète
nous parlons et par les funestes effets qu'elles ont exercés sur l'esprit de la
ation actuelle. Considéré à ce point de vue, le sujet se prêtait mal aux élans
ueux du lyrisme, et nous avons écarté avec intention tout le fatras suranné
enthousiasme factice, qui glace au lieu d'émouvoir. Ce que nous aurions voulu
e dans notre ouvrage, c'est la vigueur de la pensée, la clarté de l'expression,
refléter ainsi, autant que possible, les qualités distinctives de l'auteur des *Nuits*
Rolla. Nous avons également employé un rhythme familier à Musset, celui
lancet à la Malibran, pour rappeler ainsi sa manière favorite.

Ne t'arrive-t-il rien des terrestres échos?
La muse, qui t'aimait, te parle-t-elle encore,
Ou l'éternelle nuit n'est-elle que l'aurore
De l'éternel oubli, de l'éternel repos?

Dors-tu content, Musset?... Quels lugubres fantômes
Assiégent ton sommeil sur ton dur oreiller?
Combien faut-il au temps, petits comme nous sommes,
Pour consumer nos chairs, où les vers vont fouiller?
Ne sens-tu pas bondir ton squelette sonore,
Quand l'enfant du Tyrol, l'amant de Belcolore,
De ses ricanements Frank vient te réveiller?

Oui, tu dois secouer ta lourde léthargie,
Quand il visite aussi ton ténébreux séjour,
Rolla, qui s'éteignit dans sa dernière orgie,
En outrageant la mort et profanant l'amour!
Tu dois sentir tes os tressaillir d'allégresse,
Quand don Paez, couvert du sang de sa maîtresse,
A ton morne cercueil vient frapper à son tour!

Où les a-t-il trouvés, ton infernal génie,
Ces atroces amants qui nous glacent d'effroi,
Ces blasphèmes sans nom, ces râles d'agonie?
Où les avais-tu vus, ces débauchés sans foi,
Ces types de damnés, aux faces convulsives?
Si tu nous les peignis sous des couleurs si vives,
Est-il vrai qu'à dessein tu les calquais sur toi?

Voilà, pourtant, voilà quel monstrueux cortége
De spectres grimaçants, dans tes rêves éclos,
Fait passer sous nos yeux ta muse sacrilége!...
Et, pourtant, au milieu de ces hideux tableaux,
Un visage perfide, une maîtresse aimée,
Que ta bouche maudit, mais n'a jamais nommée,
Et dont le souvenir se mêle à tes sanglots!

Oui, toujours cette femme, image fantastique,
Qui miroite à tes yeux et trouble ta raison ;
Et des cris étouffés dans ta voix sarcastique ;
Et, dans ses cris confus, le mot de trahison !...
Il est là, le secret de cette étrange fièvre,
De ce doute rongeur qui fit pâlir ta lèvre,
Et dans ton jeune sang circuler le poison !...

Eh ! qui de nous, Musset, ne porte une blessure
Dont le cœur saigne encore, et n'eut ses jours amers ?
Qui de nous, qui de nous n'a senti la morsure
D'une dent venimeuse, attachée à ses chairs ?
N'avons-nous pas aussi, par une loi commune,
Vu nos illusions tomber, une par une,
Et succéder le deuil aux rêves les plus chers ?

Mais ne savais-tu pas que d'ombre et de lumière
Les plus brillants tableaux composent leur beauté ;
Qu'il n'est rien d'éternel dans la nature entière,
Et que tout ici-bas a son double côté ?
Mais ne savais-tu pas, par ta propre faiblesse,
Le néant de la vie et le peu que nous laisse
De nos enchantements l'âpre réalité ?

Tu le savais, Musset ! Et quand notre existence
De joie et de douleur mélange ainsi son cours ;
Quand tu livrais toi-même aux vents de l'inconstance
Le plus pur de ton cœur, les plus beaux de tes jours ;
Quand rien ne peut remplir le vide de notre âme,
Tu suspendis ta lèvre aux lèvres d'une femme,
Et tu lui demandais d'immortelles amours !

Par quel égarement, par quelle folle envie,
Ta muse se prit-elle à distiller le fiel ?
Pourquoi repoussas-tu la coupe de la vie,
Parce qu'un peu d'absinthe avait troublé son miel ?

Insensé ! Pour un monstre oublier la nature ;
Calomnier l'amour pour une âme parjure,
Et douter du soleil pour un nuage au ciel !...

Lorsque, ainsi tourmenté par cette triste histoire,
Qui parmi tes soupirs se trahit tant de fois,
Tu blasphémais le ciel, n'avais-tu pas la gloire,
L'amitié, qui jamais ne fut sourde à ta voix ?
Pour répandre à plaisir ton ironie amère,
Pour nier la vertu, que t'avait fait ta mère ?
Que t'avait fait le Christ, pour insulter sa croix ?

Le Christ! n'avait-il pas, ce modèle sublime,
Assez vu d'apostats ? Et, marchant à leur rang,
Te fallait-il, Musset, à la douce victime
Verser encor le fiel et lui percer le flanc ?
Si tu n'aperçus pas sa divine auréole,
N'était-ce pas assez qu'il eût, par sa parole,
Régénéré le monde, inondé de son sang ?

Et tu ne songeas pas, toi, dont l'âme était pleine
De poignantes douleurs, de navrants souvenirs,
Qu'il avait essuyé les pleurs de Madeleine,
Et que lui-même fut le premier des martyrs!
Et rien ne t'inspira, dans ta longue souffrance,
D'aller à ses genoux demander l'espérance,
Et verser dans son sein tes humbles repentirs !

— « Il n'est plus, disais-tu, dans un sombre vertige !
» La croix du Golgotha, flambeau des anciens jours,
» Sur son pied vermoulu s'affaisse sans prestige,
» Et le temps loin de nous l'emporte dans son cours !.. »
Pour voir s'il vit encor, ce signe qu'on révère,
Regarde donc, Musset, à l'arbre du Calvaire
Aboyer l'athéisme et le saper toujours !...

Elle a porté ses fruits, la funeste semence
Qu'en creusant ton sillon tu jetas jusqu'au bout !
Vois ! la moisson est riche et le champ est immense :
Ce sont là tes enfants qui surgissent partout...
Il a soufflé sur eux, ton fatal scepticisme !
S'ils n'ont point ton génie, ils ont plus de cynisme...
Et le Christ n'est pas mort, et la croix est debout !

Il n'est pas mort, Musset ! Tu l'avais dit trop vite !
Tu lui jetas trop tôt tes défis insultants ;
Elle aura beau germer, cette graine maudite
Des Frank et des Rolla, que tu semas vingt ans,
Ils n'ébranleront pas la croix du divin Maître.
Eh ! qui donc sera Dieu, si Dieu cesse de l'être,
Si, comme tu l'as dit, Jésus a fait son temps ?

Qui fera sur nos fronts, comme aux jours des Apôtres,
Luire l'esprit divin, en colonnes de feu ?
Si nos dogmes sont faux, montrez-nous donc les vôtres,
Orgueilleux, qui croyez pouvoir détruire un Dieu,
Parce que vous savez, avec un ton superbe,
Torturer le Sanscrit et conjuguer un verbe,
Dans la langue d'Eschyle ou dans un livre hébreu !...

Qui la remplacerait, la céleste doctrine ?
Quel serait le Sauveur, quelle serait sa loi ?
Car tu l'as dit, Musset, un jour que ta poitrine
En généreux transports éclatait malgré toi ;
Oui, tu l'as dit : « A l'homme il faut une croyance,
« Puisque l'homme ici-bas a besoin d'espérance,
« Et puisque l'espérance est fille de la foi ! »

Et maintenant que j'ai recueilli pour ta gloire
Ces mots, tombés un jour de ta bouche de feu,
Où ton cœur, consumé par le besoin de croire,

Faisait de son néant le solennel aveu,
Laisse-moi devant toi m'incliner, ô poète !
Et, ma lèvre attachée à ta lyre muette,
Sur tes restes bénis pleurer et prier Dieu !

Laisse-moi, laisse-moi, Muse trop tôt éteinte !
Ecouter à genoux ces accents inouis,
Où ton luth éploré, confident de ta plainte,
Soupirait tes regrets et tes mortels ennuis !
Que je m'enivre encor de cette voix, si tendre
Et si triste à la fois, qu'on dirait, à l'entendre,
L'ange de la douleur, sanglotant dans tes *Nuits* !

Dis-nous la Malibran, cette harpe vivante,
Ce nom mélodieux, par tes vers consacré,
Qui, pareil à celui de Béatrix du Dante,
Triomphera du temps, pour t'avoir inspiré !...
Oh ! qui ne les connaît ces stances, dont les charmes
Donnent tant de douceur et de prix à tes larmes,
Que l'on voudrait mourir, pour être ainsi pleuré !

Montre-nous ces tableaux, si pleins de poésie,
Qu'on sent, en les voyant, que, sur tes chauds rayons
Les cieux de la Sicile et de l'Andalousie
Ont, avec leur azur, versé tous leurs rayons ! [1]
Peins-nous au sein des flots Venise et ses gondoles ;
Venise, s'endormant au chant des barcaroles,
Et Madrid, s'éveillant au bruit des carillons !

Dis-nous surtout ce chant, doux comme une prière,
— Au barde de Saint-Point hommage fraternel, [2] —

(1) Contes d'Espagne et d'Italie.
(2) Lettre à Lamartine.

Où ton cœur, effrayé de sa propre misère,
Pour y chercher l'espoir s'élançait vers le ciel !
Oui, dis-nous-le, Musset, que toute gloire est vaine,
Tout amour inconstant ; mais que, pour l'âme humaine,
Il est un meilleur monde et qu'il est éternel !

Quand Dieu te l'inspirait, cet aveu qui console,
Et que tu confiais au sein de l'amitié ;
Quand Dieu te l'inspirait, ô toi, chantre du SAULE !
C'est que de tes erreurs il dut avoir pitié ;
C'est qu'il avait au vrai ramené ton génie,
Et que déjà du Christ la clémence infinie
Voulait te pardonner de l'avoir renié.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU CAPITOLE.

Séance du 25 mars 1865.

L'ancienne Université de Toulouse.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Dans ma première Conférence, — Conférence qui ne pouvait nécessairement être qu'un cadre et un préambule, — j'ai signalé les quatre grandes institutions qui dominent le passé de Toulouse et qui lui donnaient jadis sa vraie physionomie sociale. Ces quatre institutions, d'où découlait toute influence, qui attiraient tous les hommages et autour desquelles gravitaient toutes les ambitions, sont l'Eglise, le Parlement, le Capitoulat et l'Université.

Après avoir, dans quelques phrases sommaires, simplement énuméré, tout au plus esquissé, ces imposantes figures du passé, mon plan, — plan ambitieux peut-être si l'on mesure la grandeur du sujet à la taille de l'orateur et si l'on considère aussi la brièveté du temps qui est accordé à chacun de nous dans ces Conférences hebdomadaires, — mon plan, dis-je, consisterait à détacher l'une après l'autre les institutions du Vieux Toulouse et à les étudier séparément.

Vous le voyez, Messieurs, le but est intéressant pour nous; il est digne d'exciter la généreuse émulation des écrivains. Plusieurs l'ont poursuivi avant moi. Des érudits, des archéologues ont dirigé vers le passé de notre ville leurs studieuses et patientes investigations. Sans rappeler les ouvrages célèbres des Catel, des dom Vaissette, des Lafaille, des annalistes et des chroniqueurs, nous avons vu de nos jours le savant M. Du Mège réunir dans quatre volumes les résultats

de ses laborieuses recherches sur les institutions de la ville de Toulouse ; nous avons vu surgir de remarquables monographies dues à la plume de MM. Bénech, Rodière, Gatien-Arnoult et d'autres membres distingués de nos Sociétés savantes. C'est pour moi un devoir de constater, au début de cette Conférence, le charme et le profit que j'ai trouvés dans la lecture des travaux de mes prédécesseurs. L'histoire ne s'improvise pas, elle est le fruit de recherches successives, le résultat d'une série d'alluvions intellectuelles. Il n'y a pas plus de honte à profiter du travail de ses devanciers, qu'il n'y en a, dans l'ordre industriel, à jouir des bienfaits que nous ont valus les grandes découvertes du siècle.

Celui qui s'avance dans ce champ profondément labouré de l'histoire doit, en outre, y porter une règle de conduite définie par ces deux mots bien nets : *Sincérité, modération.*

Sincère d'abord, l'historien dira, sans fard ni mensonge, ce que l'étude et l'observation lui apprennent; il montrera le passé tel que le lui révèlent l'examen attentif des faits et la critique impartiale des idées. Il ne doit, sous peine de manquer à son mandat, chercher dans les siècles écoulés ni un prétexte pour la flatterie, ni une occasion pour le dénigrement systématique. Chaque période a son bon et son mauvais côté ; le rôle de l'historien est de mettre en lumière le pour et le contre des grands débats qui divisent les hommes depuis l'origine des sociétés. Les partis pris sont mauvais en toute chose ; ils sont dangereux quand, au moyen de thèses spécieuses, ils tendent à substituer le sophisme à la vérité. Ne faisons donc pas de l'histoire un champ de polémique rétrospective. Laissons-lui sa sereine gravité.

Je dis plus encore : l'historien doit être modéré, c'est-à-dire que dans le jugement des hommes autant que dans l'appréciation des faits, il est tenu d'apporter ce calme et cette mesure qui n'ôtent rien à la valeur des arrêts, tout en atténuant la forme. Je ne prétends nullement que la conscience doive abdiquer ses droits dans le domaine de l'histoire. Il n'y a qu'une morale, disons-le bien haut ; et la théorie qui tendrait à créer deux poids et deux mesures, à établir l'impunité au profit de certains coupables, à abaisser la majesté de la loi morale devant l'énormité de certaines infractions; cette théorie, dis-je, me trouvera toujours parmi ses plus implacables adversaires. Mais, dans l'expression même de ces saintes colères

qu'inspirent à l'honnête homme les succès injustes et les défaites imméritées, l'historien doit observer cette modération qui, seule, assure à un livre son crédit et à un arrêt son autorité.

Sincère et modéré, donc, tel doit être celui qui affronte la région orageuse de l'histoire, tel surtout doit se montrer celui qui aborde l'étude épineuse de nos annales toulousaines où tant de passions restent encore debout, où tant de flammes sont encore mal éteintes.

S'il suit cette double règle; s'il a la conviction d'avoir obéi à cette double loi, l'historien, croyez-le bien, Messieurs, trouvera en lui une singulière force pour supporter les attaques passionnées, les récriminations violentes qui n'épargnent ici-bas ni les intentions les plus droites, ni les opinions les plus loyales. A toutes ces attaques, qu'elles viennent de droite, qu'elles viennent de gauche; qu'elles se montrent à visage découvert, ou qu'elles se cachent bassement dans des écrits anonymes, il répondra par ce seul mot qui est la devise et la consolation des gens de bien : *J'ai fait mon devoir.*

Après ce court préambule, Messieurs, j'entre immédiatement dans mon sujet.

I.

C'est donc Toulouse, Messieurs, notre patrie commune qui nous occupera encore ce soir, et qui nous occupera aussi souvent que j'aurai l'honneur de porter la parole devant vous. Ce sujet me paraît digne entre tous d'attirer votre attention. Il présente de graves difficultés, mais j'ose espérer, Messieurs, que dans votre bienveillante appréciation vous tiendrez compte à l'orateur des écueils qu'il rencontre à chaque pas sur son chemin.

De ces quatre grandes institutions que j'énumérais tout-à-l'heure nous en détacherons une, l'Université, celle qui nous a laissé le moins de documents peut-être, et, celle pourtant dont les annales ont jeté le plus de lustre sur notre cité natale. Le Parlement et le Capitoulat, en effet, n'attiraient autour d'eux que les citoyens de Toulouse ou du Languedoc; leur influence, nécessairement restreinte, ne dépassait guère la zone de la ville ou de la province. L'Université, elle, comme son nom l'indique, rayonnait sur tout l'univers intellectuel; sa renommée était sans bornes comme son action était sans limites. Nous trouverons dans la suite de ce récit la preuve de cette

influence, qui attirait dans nos murs jusqu'à dix mille écoliers, et que n'arrêtaient ni les barrières de la nature, ni les frontières des Etats. Mais, d'ores et déjà, on peut dire que nulle institution n'a valu à Toulouse plus de lointaine célébrité, et que nulle n'a mieux assuré à notre ville natale sa prépondérance dans le passé.

Toulouse a possédé dans tous les temps des écoles célèbres. Dès le ve siècle de notre ère, le poète bordelais, Ausone, qui a étudié dans nos murs, donne à notre ville le nom, désormais héréditaire, de Palladienne. Il s'écrie ailleurs :

..... Non reticebo Tolosam
Innumeris cultam populis.....

Ce qui, en prenant à la lettre l'expression, indiquerait que Toulouse possédait déjà dans ces temps reculés une innombrable population d'écoliers. Après la destruction de l'empire wisigoth, la nuit se fait dans nos origines scolaires ; et, pour se trouver sur un terrain solide, il faut arriver à l'année 1229, c'est-à-dire à l'époque du traité qui mit fin à la guerre des Albigeois, et qui, en consacrant la prépondérance du Nord sur le Midi, assura à la couronne de France l'annexion prochaine du Comté de Toulouse.

Ce traité, dicté par la victoire à un ennemi terrassé, fut juré solennellement le jour du Jeudi-Saint, 12 avril 1229, devant le portail de Notre-Dame de Paris. L'une de ses clauses portait textuellement :

« Que Raymond VII, comte de Toulouse, serait tenu de donner » quatre mille marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans » quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres » ès-arts, et deux régents de grammaire, qui professeraient à Tou- » louse. »

Vous le voyez, Messieurs, les origines de notre Université ne sont pas à vrai dire nationales. Cette institution, qui devait bientôt devenir l'orgueil de la cité, la nourricière intellectuelle de toute l'Occitanie et la pépinière de tant d'hommes illustres, est encore une trace de la conquête. Elle nous a été imposée par un ennemi victorieux et maître de nos destinées. Il n'est pas difficile de comprendre le but que poursuivait le vainqueur en fixant à Toulouse un centre d'études théologiques. Les idées d'indépendance palpitaient encore sous le fer du

conquérant; et ces idées, associées à l'hérésie albigéoise, menaçaient la double suprématie spirituelle et temporelle introduite dans notre pays par l'épée de Simon de Montfort. C'était un acte de prévoyance politique d'établir, à côté de l'Inquisition, déjà fondée en 1215, une corporation qui, par ses enseignements, s'opposât à la renaissance de l'hérésie.

Tous les historiens, M. Sismondi comme M. Du Mège, ont reconnu les caractères évidents de cette fondation.

« L'Eglise voulait, dit le savant auteur de l'*Histoire des Français* » (t. VII, p. 86), que dans les lieux mêmes où l'on avait enseigné » les doctrines qu'elle réprouvait, il n'y eût plus de docteurs que les » siens. »

« Ce fut bien moins dans l'intérêt des sciences, et surtout bien » moins dans celui des habitants du Midi, dit à son tour M. Du Mège » (*Institutions*, t. IV, p. 618), que l'Université de Toulouse fut créée; » ce fut seulement pour empêcher, par les études théologiques, la » renaissance de l'hérésie. »

Mais, hâtons-nous de le dire, Messieurs, le mérite secret de l'institution trahit les calculs de ses fondateurs. La politique du vainqueur croyait nous imposer un joug; en réalité, elle nous apporta un bienfait. L'Université de Toulouse franchit bientôt la sphère que lui assignait la lettre du traité de 1229. Là où ne devait s'élever que la parole sévère de l'orthodoxie morigénant toute velléité d'indépendance intellectuelle, se font entendre bientôt les enseignements du droit civil, de la médecine et des arts. Le profane se glisse à côté du sacré, et, dès le XIIIe siècle, nous voyons rayonner ce foyer d'où jaillira la flamme qui doit éclairer tant de générations.

L'état particulier de l'Université de Toulouse au XIIIe siècle, c'est-à-dire peu d'années après sa fondation, nous est révélé par un curieux document mis au jour par mon savant maître, M. Gatien-Arnoult.

Il s'agit, à proprement parler, d'un programme ou d'un prospectus adressé par le corps enseignant de Toulouse au monde lettré. C'est, — passez-moi le mot un peu trop moderne, mais exact, — une réclame dont il n'est pas sans intérêt de signaler les causes et de relever la teneur.

Ce n'est pas tout, Messieurs, d'ouvrir des écoles et de fonder des chaires, il faut, — point capital, — à ces chaires des maîtres et à ces

maîtres des écoliers. Or, il paraît que ce double élément manquait, dans l'origine, à notre Université. On avisa aux moyens de se procurer l'un et l'autre. L'Evêque de Toulouse, Foulques, et le Cardinal légat du Pape qui, tous les deux, avaient joué un rôle actif dans la négociation du traité de 1229, chargèrent Elie Guarin, abbé de Grand-Selve, religieux aussi recommandable par sa piété que par son érudition, de pourvoir d'abord les écoles de Toulouse de professeurs.

Elie Guarin, comme s'il eût désespéré de rencontrer dans le Midi des hommes capables de jeter les bases de l'enseignement nouveau, se rendit à Paris et emprunta à l'Université de cette ville, fondée depuis l'an 1200, les nouveaux maîtres des écoles de Toulouse.

Parmi ceux-ci se trouvait un régent de rhétorique, nommé Jean de Garlande, qui fut reçu avec les plus grands honneurs par l'évêque Foulque, et qui, dans un de ses ouvrages, intitulé *Des triomphes de l'Eglise*, nous apprend comment s'y prirent à leur tour les professeurs pour créer le second élément de toute école, c'est-à-dire pour attirer des élèves à l'Université de Toulouse.

Au lieu d'attendre dans le silence des amphithéâtres que le mérite des maîtres amenât un à un les étudiants de la province, les nouveaux régents conçurent l'idée d'adresser à la jeunesse de toutes les écoles européennes un appel aussi habile par le fond que singulier par la forme.

Cette pièce, dont j'emprunte la traduction à M. Gatien-Arnoult, est écrite partie en prose, partie en vers. Les rédacteurs y louent d'abord, dans la modeste prose, le mérite des études, la solidité de l'enseignement, l'excellence des maîtres ; mais, quand ils arrivent à parler de la ville de Toulouse elle-même, de son climat, de ses beautés, du bon marché de la vie, ils embouchent fièrement la trompette lyrique, comme si la langue des dieux était seule capable de louer dignement de telles merveilles.

Voici le préambule exact de ce document :

Lettre des maîtres de Toulouse à toutes les écoles qui fleurissent en d'autres pays.

« A tous les fidèles du Christ, et principalement aux maîtres et » écolier étudiant par toute la terre, qui verront cette présente

» lettre, l'Université des maîtres et des écoliers, qui établissent les » études à Toulouse sur une nouvelle base, persévérance dans la » bonne vie avec fin heureuse. »

Après cette salutation solennelle, les régents signalent la pensée qui a présidé à la fondation de l'Université.

« C'est pourquoi, nos très-chers, disent-ils, il faut vous unir à » nous afin que dans ces lieux où les ravages de la guerre ont étalé » leurs horreurs, vous soyez les soldats de la doctrine qui pacifie ; » où la dépravation hérétique a étendu les épines de sa forêt, vous » fassiez monter jusqu'aux astres le cèdre de la foi catholique. Et » pour que vous ne soyez point effrayés des difficultés d'un si grand » travail, nous vous avons ouvert la voie, nous avons supporté les » premiers ennuis, nous avons déployé devant vous l'étendard de la » sécurité ; nous avons fait que vous, chevaliers de la philosophie, » vous puissiez combattre plus sûrement avec l'art de Mercure, les » traits de Phœbus et la lance de Minerve. »

Pour stimuler l'empressement des néophytes, on leur offre un premier avantage, celui que dans notre langage industriel nous appellerions *une prime*.

« Le seigneur cardinal, légat en France, notre guide, notre » protecteur, et l'auteur après Dieu et le seigneur Pape, de cette » entreprise si difficile, a décidé que tous les étudiants qui se rendront » à Toulouse, maîtres et écoliers, auront l'indulgence plénière de » tous leurs péchés. »

Mais ce n'est pas assez des biens spirituels; il faut, pour séduire les hommes, faire miroiter à leurs yeux le mirage des biens temporels ; le rédacteur du progamme, qui connaît le cœur humain, continue en ces termes :

« Et, pour que les hommes studieux soient plus engagés à venir » voir la gloire de Toulouse et son ardeur pour l'étude, qu'ils sachent » que c'est une autre terre promise où coulent le lait et le miel, où » verdoient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur » feuillage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande » dans les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens philosophes préféraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus » estimés. »

Le souffle lyrique emporte bientôt l'apologiste passionné et intéressé de Toulouse, et, empruntant la langue des muses, il s'écrie :

Ici est la paix, partout ailleurs Mars exerce ses fureurs.
. . . . . .
Ici pour peu on a le vin, pour peu on a le pain,
Pour peu on a la viande, et pour peu le poisson (1).

« Venez donc, continue le rédacteur enthousiaste du programme, en » reprenant l'allure pacifique de la prose. Que vous manque-t-il ? La » liberté scholastique ? Nullement, parce que n'étant retenus par les » rêves de personne, vous jouirez de votre propre liberté. Craindriez-» vous la méchanceté d'un peuple en fureur ou la tyrannie d'un » peuple injuste ? Ne craignez rien, parce que la libéralité du comte » de Toulouse nous a donné des garanties suffisantes pour notre » salaire et pour la sécurité de tous les nôtres, soit qu'ils viennent à » Toulouse, soit qu'ils s'en retournent. S'ils souffrent quelque dom-» mage de la part des voleurs, il mettra les forces du Capitole à » la poursuite des malfaiteurs. »

Jusqu'ici on promet aux futurs écoliers l'indulgence de leurs péchés, le bon marché de la vie, la liberté, la sécurité. C'est déjà beaucoup, mais il faut, pour déjouer la concurrence des voisins, proclamer bien haut qu'à Toulouse seulement on trouve des avantages inconnus ailleurs.

« Ici, en effet, lisons-nous dans ce curieux document, les Théolo-» giens instruisent leurs disciples dans les chaires, et le peuple sur la » place publique; les Logiciens initient aux arts libéraux les apprentis » aristotéliciens ; les Grammairiens exercent à parler, suivant les » règles, ceux qui ne savent encore que balbutier ; les Chanteurs flat-» tent l'oreille du peuple par l'instrument de leur gosier emmiellé ; » les Décrétistes font voir Justinien (*extollunt Justinianum*), et les » Médecins enseignent Galien (*prædicant Galienum*) ; enfin, ceux » qui veulent étudier jusque dans la moelle le sein de la nature, peu-» vent entendre ici les *Livres sur la Nature*, interdits à Paris. »

(1) Hic est pax, alibi, toto Mars sævit in orbe...
. . . . . .
Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur,
Pro parvo carnes, pro parvo piscis emetur.

Ces trois dernières phrases, Messieurs, ont une signification remarquable. D'abord, elles accusent naïvement la concurrence que les maîtres de Toulouse faisaient ouvertement aux Universités de Paris et de Montpellier (1). Puis, elles nous éclairent sur le caractère que revêtit l'enseignement scholastique à Toulouse dès les premiers temps de l'Université.

Chose étrange ! Voici un établissement fondé, dans la pensée du moins de ses auteurs, en vue seulement d'enseigner la théologie orthodoxe et de s'opposer à la renaissance de l'hérésie, et qui, sortant des étroites limites dans lesquelles on a voulu le restreindre, annonce *urbi et orbi* que ses maîtres enseigneront et enseigneront avec éclat le droit romain (*extollunt Justinianum*) et qu'ils démontreront Galien (*prædicant Galienum*).

Bien plus, une sentence d'interdit, rendue par les Papes et les Conciles, pesait sur les livres de physique d'Aristote que le rédacteur du programme désigne ici sous le nom de *Libri naturales*. Cette sentence, passivement obéie à Paris, avait été spécialement insérée dans le traité de 1229, où se trouvait écrite la fondation de l'Université toulousaine. Eh bien ! malgré cette double interdiction, l'Ecole de Toulouse annonce que « ceux qui voudront étudier jusque dans la » moelle, — remarquez l'énergie et l'originalité de l'expression, — » le sein de la nature, pourront entendre ici les *Livres de Physique* » proscrits à Paris. »

Faut-il voir dans ces mots une amorce trompeuse, ou des promesses sincères ? Je me range ouvertement dans la deuxième hypothèse. Car un programme menteur, dont la réalisation n'eût pas été tenue, aurait bien pu amener à Toulouse un premier flot d'étudiants, mais n'aurait pas entretenu cette population d'écoliers qui s'accroît pendant les années suivantes.

Non. Il faut simplement reconnaître que l'esprit étroit, qui avait présidé à la fondation de l'Université, fut bientôt délaissé par les régents venus d'outre-Loire; que la liberté de la science gagna peu à peu le terrain qu'avait préparé la conquête orthodoxe ; et que, conçue dans un but de servitude intellectuelle, l'Université, trahissant la

(1) *Extollunt Justinianum* est une allusion à la Sorbonne parisienne, où on n'enseignait pas le droit romain.

Prædicant Galienum est une insinuation contre l'Ecole de Montpellier, où on ne jurait que par Hippocrate.

pensée de ses auteurs, devint, dès le XIIIe siècle, un foyer d'études libérales. Ce programme nous prouve enfin que l'industrie de la réclame n'est pas tout-à-fait de notre siècle, et que nos ancêtres du Moyen-âge en connaissaient déjà tous les mystères.

II.

Cette heureuse transformation semble avoir favorisé le rapide développement de la jeune Université de Toulouse. Le programme de Jean de Garlande porta sans doute des fruits, car, pendant le XIVe et le XVe siècles, les étudiants se pressèrent en foule aux Cours de nos Facultés. Il en venait de partout, du Nord et du Midi, des provinces françaises et de l'étranger. Le tumulte de la guerre, le bruit des bataillons s'entrechoquant dans nos campagnes dévastées pendant la guerre de Cent ans, n'empêchaient pas ces pieux pèlerins de gagner la docte cité toulousaine. Ecoutons, Messieurs, le témoignage de l'historien le plus accrédité de notre Languedoc.

« L'Université de Toulouse, dit Dom Vaissette (t. IV, p. 504), fut » extrêmement florissante pendant les XIVe et XVe siècles, et égale- » ment recommandable par la science et le mérite des professeurs et » par l'affluence des écoliers, parmi lesquels il y en avait beaucoup » d'étrangers et de gens de condition. Malgré les guerres continuelles » entre la France et l'Angleterre, les sujets du roi d'Angleterre » allaient étudier dans l'Université de Toulouse; et comme quelques » seigneurs les maltraitaient dans le voyage, Charles VII donna des » lettres, à Bray-sur-Seine, le 14 septembre 1437, en faveur des » écoliers étrangers allant à Toulouse, et, en particulier, en faveur de » ceux soumis à l'Angleterre; et, pour maintenir les études floris- » santes dans cette Université, il mit les écoliers sous la protection du » Sénéchal de Toulouse, à condition qu'en arrivant dans cette ville ils » se présenteraient devant le Sénéchal pour faire serment ou donner » caution que, pendant leur séjour, ils n'attenteraient rien contre » l'Etat, qu'ils se feraient immatriculer devant le Recteur, et que, » quand ils s'en retourneraient, ils prendraient des lettres testimo- » niales. »

Un témoignage de même nature nous est fourni par un écrivain d'un tout autre caractère, je veux parler de Gabriel de Minut. C'est

une très-originale figure que celle de ce Gabriel de Minut. Il vivait au XVIe siècle et était le frère d'un très-savant et très-libéral premier Président du Parlement. Magistrat lui-même, docte ès-antiquités locales, il professait pour sa bonne ville de Toulouse, pour ses monuments, ses beautés, un enthousiasme qui alla un jour jusqu'à l'indiscrétion. Après avoir amplement loué les Corps saints, le Bazacle, les Monastères des quatre Ordres mendiants, Dominicains, Cordeliers, Augustins et Carmes, toutes les magnificences de Toulouse en un mot, il arrive à la merveille des merveilles, à la belle Paule Viguier, dont la célébrité s'est transmise jusqu'à nous à travers tous les prismes de la légende. Parvenu à ce point de son sujet, la *furia* toulousaine de l'honnête magistrat ne connaît plus de bornes. Pour louer un tel prodige, il ne faut pas une phrase ou un chapitre, il faut un livre. Et ne voilà-t-il pas que Gabriel de Minut se met à écrire la *Paulegraphie*, ou description minutieuse, complète, trop complète, de toutes les beautés extérieures ou cachées qui font de la belle Paule le modèle inimitable de son sexe. N'ayant pas pour justifier ma liberté de langage les passions platoniques du bon Gabriel de Minut, je vous ferai grâce, Mesdames, de cette vignette par trop déshabillée; mais j'emprunterai à ce curieux livre, très-rare et dont je ne connais qu'un exemplaire appartenant à l'inépuisable collection de mon ami et confrère M. Desbarreaux-Bernard, un passage relatif encore à l'affluence des écoliers dans notre Université.

« La troisième merveille, dit-il, estoient les estudes où l'on enseigne » la loy civile et pontificale, où il y a trois salles belles, grandes et » spacieuses et aussi bien bâties, compassées et commodes qu'il y ait » eu quelque part que l'on sache aller. Et là où aussi l'on a veu autre- » fois (comme de cet estat témoin oculaire j'en peux faire foy) DIX » MILLE ESCOLIERS (1), tant de ceux du païs, que d'autres plusieurs

(1) Ce chiffre de dix mille écoliers, souvent répété dans les chroniques du XVIe siècle est fait pour nous surprendre et pour exciter nos doutes. Sans avoir des preuves matérielles pour le justifier, je ferai remarquer qu'on entendait autrefois le mot étudiant dans un sens plus large que de notre temps. Aujourd'hui nous ne désignons guère sous cette appellation que les élèves de nos Facultés de droit et de médecine. Autrefois on y comprenait tout ce qui réellement étudiait, que ce fût la théologie, les arts, les lettres, les sciences, et à quelque degré que ce fût. L'Université de Toulouse, au XVIe siècle, aurait embrassé, non seulement le personnel des Facultés, mais encore la population des séminaires, des colléges, des pensions, en un mot les établissements publics et privés d'instruction supérieure et secondaire. Si l'on additionne après cela

» et divers lieux et fort loingtains, estudiant en la jurisprudence, » sous la doctrine de six docteurs aussi doctes et résolus jurisconsultes » qu'ils en fussent en toute l'Europe. »

C'est au milieu de cet état florissant que se place un événement dramatique, qui, par les circonstances dont il est entouré et par le retentissement immense qu'il provoqua, nous donnera peut-être, mieux qu'un froid récit, la physionomie des mœurs universitaires au XIVe siècle.

III.

Le jour de Pâques de l'année 1331, de graves désordres éclatèrent dans Toulouse. Quelques étudiants, ayant à leur tête Aymeric Berenger, élève en théologie, et deux gentilshommes bâtards de la maison de Penne, furent accusés d'avoir violenté des femmes et provoqué du tumulte au pré Montardy. Un Capitoul, François de Gaure, s'étant rendu sur le terrain pour apaiser la sédition, fut percé d'un coup d'épée. L'histoire ajoute même que son cadavre subit d'odieuses mutilations.

Les Capitouls, jaloux de venger le trépas de leur collègue, décrètent de prise de corps Berenger et ses complices. Sans s'inquiéter des cris de l'Université qui réclamait les prévenus comme clercs et soumis à la juridiction ecclésiastique ; sans pousser bien avant même l'enquête qui aurait pu éclairer les juges sur les origines de la scène tragique du pré Montardy, les Capitouls procèdent, sans désemparer, au jugement et à l'exécution des coupables. La rencontre armée avait eu lieu le dimanche ; dès le mercredi l'expiation fut consommée.

Cette expiation eut un caractère atroce.

Les bâtards de Penne, quoique nobles, subirent la torture. Quant à Aymeric, il fut condamné à être attaché à la queue d'un cheval et traîné, en chemise, la hart au col, devant la maison de François de Gaure, où il dut faire amende honorable. Là, le bourreau lui coupe le poignet ; puis il est jeté sur une claie et porté aux fourches patibulaires,

le contingent partiel de tous les centres d'instruction répandus à Toulouse, on voit que le total, s'il n'atteint pas dix mille, ne reste pas sensiblement au dessous de ce chiffre.

, après avoir été étranglé, ses membres sont suspendus comme horribles trophées.

La rigueur de cette répression frappa d'épouvante les esprits. Les parents de Berenger, joignant leurs efforts à ceux de l'Université qui ne cessait de protester contre la violation de ses privilèges, portèrent l'affaire au Parlement de Paris. Cette haute compagnie judiciaire, évoquant le procès, ordonna par son arrêt, nonobstant le dire des Capitouls, « que le corps de Berenger serait enlevé des fourches pour » être rendu à ses parents, et qu'en réparation de sa mémoire, il » serait fondé une chapelle de 40 livres de revenu, et qu'il serait » distribué aux parents de Berenger une somme de 4,000 livres pour » leur tenir lieu de dommages. » Trois commissaires se rendirent à Toulouse pour faire exécuter l'arrêt. Les Capitouls furent cassés et le gouvernement de la ville fut donné au Viguier.

Tel est le drame, Messieurs, telle fut la réparation qui n'atteignit malheureusement que les restes mutilés de l'infortuné Aymeric.

Maintenant, Messieurs, que votre imagination franchisse l'immense espace de cinq siècles ; qu'à travers le temps et l'espace elle me suive dans un de ces agrestes défilés qui séparent l'Italie de la France. Nous sommes dans le col de Tende, non loin de cette charmante ville de Nice qu'une récente annexion vient d'ajouter comme un joyau précieux à notre couronne nationale. Un voyageur de marque, — on le reconnaît à son cortége, — suit péniblement les sentiers que les neiges de l'hiver ont obstrués. Tout à coup, la voix d'un pauvre chanteur ambulant se fait entendre. Le rhythme plaintif et le ton dolent de sa chanson révèlent une légende. Le voyageur surpris prête l'oreille, et, à travers les paroles piémontaises du texte, il distingue à plusieurs reprises le nom harmonieux de Toulouse. Il donne l'ordre d'arrêter la marche de la voiture; fait avancer le virtuose du grand chemin, et se fait répéter par lui le chant mystérieux tombé de sa bouche.

Or, Messieurs, savez-vous quelle était cette légende et quel était ce voyageur ? La légende était celle de l'étudiant Berenger ; l'homme de goût qui faisait cette découverte n'était autre que M. Constantino Nigra, ambassadeur du roi Victor-Emmanuel à Paris.

Littérateur passionné, auteur d'un recueil de chants populaires du Piémont, M. Nigra ne garda pas pour lui cette curieuse trouvaille. Il en fit la traduction d'abord en langue italienne pure, car le récit du rapsode était en patois piémontais. Puis il en rechercha la trace dans

d'autres dialectes, la trouva en deux idiomes italiens, et, — chose étrange ! — en recueillit en Catalogne une version en langue espagnole. Puis, ces souvenirs précieux il les rendit à leur berceau, en les adressant, par l'intermédiaire de M. Mary-Lafon, à la *Revue de Toulouse*, qui les a publiés dans son n° du 1er juin 1862.

Voici, Messieurs, ces deux documents dont j'emprunterai la traduction française à M. Mary-Lafon. Vous remarquerez, toutefois, que l'auteur de la légende suppose que trois jeunes gens subirent le dernier supplice à suite du drame de 1531. En réalité, Berenger mourut seul sur l'échafaud ; ses amis, qui étaient nobles, en furent quittes pour la torture et une sentence de bannissement. Mais l'imagination populaire grandit l'horreur du tableau et ajouta deux victimes à celle qu'avait faite l'impitoyable rigueur des Capitouls.

Ils sont trois jeunes écoliers
Qui à Toulouse veulent aller.
Quand ils arrivent sur le pont de Toulouse,
Une jeune fille ils rencontrent.
Ils la prirent, l'embrassèrent,
L'embrassèrent tous les trois.
Le juge, en apprenant cette nouvelle,
Les fit tous les trois arrêter,
Au fond de la tour de Toulouse
Tous les trois il les fit plonger.
Le plus jeune alors dit aux autres :
— Quand sortirons-nous d'ici ?.....
J'ai un frère en France ;
S'il savait que je suis ici,
Il brûlerait Toulouse ;
Et ferait mourir le juge.
Une vieille tout accroupie
Ecoutait dehors sous la meurtrière.
Elle courut trouver le juge
Et ce discours lui rapporta.
— Oh ! donnez-moi donc une plume,
Une plume et une feuille de papier,
Car je veux écrire une lettre
Et à ma maison l'envoyer.
Son frère reçoit cette lettre,
La descelle et puis la lit.
En la lisant,
Il pleure et il soupire ;
Il s'en va à l'écarie,

Monte sur son bon cheval
Et se met à courir vers Toulouse,
A courir et à galoper.
Près de Toulouse quand il fut,
Un bon vieillard il rencontra.
— Dites-moi un peu, brave homme,
S'il y a des nouvelles là-bas ?
— Les nouvelles ne sont guère bonnes,
Ce sont des nouvelles qui font pleurer.
Il y a là trois jeunes écoliers,
Tous les trois doivent être pendus.
— Dites-moi un peu, brave homme,
Arriverons-nous à temps ?.....
— Lâchez beaucoup plus la bride,
Le cheval va trop lentement.
Il lui donna un tel coup d'éperon
Qu'il volait comme le vent,
Quand il fut sur le pont de Toulouse,
Tous les trois étaient déjà pendus.
Il mit la main à son épée
Et trancha la tête au juge.
— Le plus jeune était mon frère,
Les autres mes cousins germains.
Fuyez, ô femmes,
Fuyez avec vos enfants,
Car nous allons mettre le feu à Toulouse
Et brûler petits et grands.

Cette légende, Messieurs, en outre de la couleur dramatique qui la distingue, a pour nous une signification dont vous avez saisi toute l'importance. Rapportée par des Italiens au-delà des Alpes, par des Catalans au-delà des Pyrénées, elle prouve l'affluence prodigieuse d'étudiants qu'attirait dès le XIVe siècle le renom universitaire de Toulouse. Retrouvée après un intervalle de cinq siècles à des points si divers, elle démontre cette attraction sympathique que notre ville exerçait sur la population intelligente de l'Europe. Pour moi, il me semble que, sous une forme anecdotique et légendaire, la découverte de M. Constantino Nigra dit, mieux qu'un froid document, ce qu'était Toulouse, ce que fut surtout son Université au moyen-âge.

IV.

Mais j'ai hâte, Messieurs, de précipiter ma marche dans le chemin de l'histoire et d'arriver au XVIe siècle, époque qui fut l'âge d'or de nos écoles et de vous les présenter dans leur ensemble, comme un corps harmonique, fonctionnant dans l'orbite de ses statuts, de ses usages, de ses règlements, apportant dans le cœur de la cité toulousaine la vie et quelquefois aussi le désordre.

Parlons d'abord de la constitution intérieure de l'Université; nous étudierons ensuite les mœurs et la vie extérieure des étudiants.

Fondée en 1229, comme je l'ai rapporté plus haut, l'Université de Toulouse reçut, dès sa naissance, des statuts et priviléges qui l'assimilaient à sa sœur aînée de Paris. En vertu de ces priviléges, souvent accrus ou réformés, et dont M. le professeur Rodière a donné une version inédite et curieuse, se référant à l'année 1314, dans les recueils de l'Académie de Législation, t. IX, p. 264 :

« L'Université de Toulouse a le bénéfice d'une juridiction spéciale.

» Elle envoie des députés aux Conciles généraux.

» Elle est appelée aux Etats du royaume.

» Le Recteur, choisi parmi les professeurs en droit et renouvelé chaque trimestre, peut procéder par censures, interdit et excommunication contre ceux qui violent ses statuts.

» La seconde dignité du chapitre métropolitain de Saint-Etienne est toujours échue au chancelier de l'Université.

» Dans les entrées des rois de France, l'Université ne cède le pas qu'au Parlement.

» Les docteurs régents ont, par une concession spéciale de François Ier, en 1533, la faculté de créer, ériger et promouvoir à un ordre de chevalerie ès-lois.

» Ces mêmes régents ont droit au titre de comte ès-lois, après vingt ans d'exercice.

» Ils portent l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons d'or, le collier et l'anneau. Ils sont ensevelis dans cet appareil (1). »

(1) Raynal, *Hist. de Toulouse*, p. 186.— de Villemarqué, *Advertissements pour les Recteur et Docteurs régents en l'Université de Tolose*, etc. (Tolose, Arnaud Colomiés, 1631).

« Enfin, les docteurs régents, bedeaux et suppost de l'Université de Toulouse sont exempts de tailles réelles et personnelles, taillons, crües, droits d'entrée en la ville et autres subsides et impositions ordinaires et extraordinaires généralement quelconques (arrêt de la Cour des Comptes, Aydes et finances de Montpellier, du 8 octobre 1658). Lettres de Charles IX, données à Bordeaux, le 23 avril 1565, etc. »

Ce dernier privilége, Messieurs, le plus précieux de tous, fut fréquemment contesté, dans le cours des âges, par les Capitouls et les agents du fisc. Il est curieux de voir avec quelle énergie et quelle persistance les rois de France, qui honoraient de leur protection les Universités et qui, notamment, appelaient celle de Paris « la fille aînée des Rois, » ont toujours assuré le maintien de cette prérogative.

Charles IX intervient en 1565, en 1570, en 1571 pour garantir l'exemption d'impôts aux écoles de Toulouse. Enfin, le 3 septembre 1572, sachant qu'on querellait encore les régents sur leur immunité, il lance de Blois l'édit suivant :

« A ces causes, bien et dûment informé que ladite Université de » Tolose est estimée et réputée de tout temps et ancienneté, des plus » fameuses et fleurissantes en la Faculté des Loix non seulement de » notre royaume, mais de toute l'Europe, comme elle est bien encore » présentement, et que pour raison de ce et le grand fruict qu'elle » apporte à notre République, lesdits régents, bedeaux, officiers et » suppost de ladite Université ont toujours mérité d'être favorisés et » recommandés d'icelle et pareillement de nos dits prédécesseurs » rois; comme aussi nous entendons les tenir en toute faveur pour » leur donner l'occasion de continuer toujours cy-après de plus en » plus ce bon devoir qu'ils ont fait jusqu'ici. Confirmons par ces » motifs les franchises, exemptions, etc. »

Henri III, en 1583; Henri IV, en 1604; Louis XIII, en 1611; Louis XIV, en 1657, ont successivement confirmé ces franchises et priviléges. Cette faveur, qui s'étendait, sous l'ancien régime, aux ordres privilégiés, la noblesse et le clergé, semble, au premier abord, exorbitante, mais quand on voit les choses de près, on reconnaît qu'elle n'était qu'une légitime compensation, car les régents de l'ancienne Université, jusqu'au XVIe siècle du moins, ne recevaient pas d'honoraires.

Ce point, Messieurs, est essentiel. Il a servi de base à la savante

réfutation que M. Bénech a dirigée contre ceux qui accusaient Toulouse d'avoir repoussé Cujas. Dans sa monographie sur *Cujas et Toulouse*, M. Bénech démontre, en effet, que Cujas, en 1554, après s'être fait inscrire pour disputer une chaire, concurremment avec Martin Rossel, Etienne Forcadel et deux autres prétendants, s'éloigna de l'arène avant les épreuves, à cause du peu d'émoluments qui revenait à chaque maître. Il préféra répondre aux avances de la jeune université de Cahors, qui, au moyen de quelques avantages pécuniaires, acquit la gloire d'avoir la première entendu la voix de l'illustre jurisconsulte.

La réfutation de M. Bénech n'a pas trouvé de contradicteurs. Repoussons donc, Messieurs, en passant, l'injuste accusation que des préjugés séculaires ont fait peser sur notre ville, et disons que si Cujas n'a pas enseigné dans une Université, dont il avait sucé les principes et dans une ville où il était né, il faut l'attribuer à la médiocrité des émoluments et non à un ostracisme brutal et inintelligent.

Jusqu'en 1565, les professeurs n'avaient d'autre revenu que celui qu'ils tiraient de la collation des grades.

Charles IX, Messieurs, qui,—de nombreux documents le prouvent, — se montra le constant protecteur de nos écoles, résolut de parer à la détresse des régents et de leur assurer des gages. Se trouvant à Toulouse, le 18 mars 1565, il écrit au cardinal d'Armagnac, archevêque de cette ville.

« A notre amé et féal cousin le Cardinal d'Armagnac, archevêque » de Tolose, conseiller en notre conseil privé, salut et dilection :

» Nous avons entendu que jusques ici les docteurs régents et autres » officiers de l'Université de Tolose n'ont eu aucun gage soit de nous, » soit autrement, pour être secourus et aydés, à s'entretenir honorablement et estre de fait plus affectionnés aux devoirs de leurs » charges, et le zèle et dévotion que vous et les archevesques, évesques, abbés et autres bénéficiaires avez eu d'y pourvoir et d'y donner » tel ordre que ladite Université y puisse être continuée au bien » commun de tous nos subjects et des *nations étrangères qui y* » *affluent*, et à cette fin prendre et lever sur vous la somme de deux » mil livres tournois, pour être departie auxdits régents, officiers ; » ce que nous avons trouvé de sainct et louable, etc. »

Ce n'est pas tout. Par d'autres lettres du 27 avril 1565, datées de Bordeaux, Charles IX autorise, en faveur de l'Université, la percep-

tion sur le sel, vendu dans le ressort du Parlement de Toulouse, de la somme de 1,200 livres, plus 4,000 livres sur le produit des amendes, ce qui porte à 4,200 livres le total des gages.

C'est avec cette modeste somme de 4,200 livres, accrue des taxes dont était frappée la collation aux trois grades de bachelier, licencié et docteur, que vivaient plus de vingt professeurs ou agrégés, tous érudits, tous hommes de mérite, qu'un labeur persévérant conduisait seul au titre envié de régent en la docte Université tolosaine. Quand on se souvient que ces hommes s'appelaient Accurse, Etienne Aufréri, Arnaud Ferrier, Dufaur de Pibrac, Coras, d'Hauteserre, Furgole, on se demande ce qu'on doit le plus admirer ou de tant de savoir ou de tant de désintéressement.

Après avoir signalé les statuts et règlements, voyons un peu ce que nous appellerions aujourd'hui l'organisation du personnel.

Le corps universitaire se composait autrefois de cinq Facultés ou branches d'enseignement : Théologie, Droit canonique, Droit civil, Médecine et Arts. Cette simple énonciation vous prouve que le présent ne donne pas tout-à-fait l'image du passé. Dans l'organisation actuelle, le droit canonique et la théologie ont été fondus en une seule Faculté qui, à cette heure même, ne fonctionne pas à Toulouse. Le droit, autrefois restreint aux Pandectes et aux Institutes, a poussé des rameaux dans toutes les directions, et vous savez par expérience quel système complet et fécond d'enseignement présente, sous ce rapport, la Faculté de Toulouse. L'Ecole de médecine, qui, il faut le reconnaître, n'occupa jamais qu'un rang secondaire, malgré le mérite de professeurs tels que Sanchez et Raymond de Sebonde, auquel Montaigne consacre un long chapitre dans ses *Essais*, l'Ecole de médecine, éclipsée par celle de Montpellier, a conservé ses attributions en les faisant profiter des progrès de la science.

Mais la Faculté des Arts était, au moyen-âge, tout autre chose que ce que le mot indique dans son acception moderne. Cette Faculté comprenait à la fois la Littérature et les Sciences. On distinguait les maîtres ès-arts du Quadrivium qui enseignaient : l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique, et les maîtres ès-arts du Trivium qui professaient : la Rhétorique, la Dialectique et la Grammaire.

Les professeurs des diverses Facultés se distinguaient entre eux par la houpe de leur bonnet. Les théologiens la portaient blanche ; les

canonistes, verte; les professeurs en droit, rouge; les docteurs en médecine, violette; les maîtres ès-arts, bleue. Ces couleurs distinctives se sont perpétuées, vous le savez, Messieurs, dans l'organisation actuelle.

Tel était cet ensemble, Messieurs, très-complet pour l'époque, et sur lequel planait, de toute l'autorité des maîtres et de tout l'éclat de sa réputation séculaire, l'enseignement du Droit.

Les études juridiques avaient une si grande prépondérance dans notre ancienne Université, que le Recteur était toujours exclusivement choisi dans cette Faculté. Toulouse, capitale du pays de droit écrit, siége d'un Parlement qui appliqua toujours les maximes des jurisconsultes romains, foyer d'une population intelligente qui recherchait les charges de judicature, brilla surtout par ses Facultés de droit civil et canonique. Elle cédait à Montpellier pour la médecine, elle ne le disputait point à Paris pour la Théologie, mais on peut dire avec orgueil, — parce que sous ce rapport le présent est encore l'image du passé, — qu'elle fut toujours sans rivale pour l'enseignement du Droit (1).

Voulez-vous, Messieurs, avant que je passe à la vie extérieure des étudiants, que j'ajoute quelques détails relatifs au régime domestique des Facultés.

(1) A cet égard, une réflexion me vient. Le bruit court depuis quelque temps que la ville de Bordeaux, si prospère, si opulente, si bien servie par sa position maritime qui lui assure un immense débouché vers les deux hémisphères, que la ville de Bordeaux, dis-je, jalouse d'ajouter à ses avantages commerciaux les lauriers de la science, sollicite la création d'une Ecole de Droit dans ses murs. Assurément c'est là une prétention légitime pour Bordeaux, mais dont la réalisation serait funeste à Toulouse. Nous ne sommes pas riches comme nos voisins, nous n'avons pas, comme eux, l'industrie et le commerce pour remplir nos coffres, mais nous avons depuis le moyen-âge un renom universitaire justifié par la valeur des maîtres et le nombre des étudiants. Bordeaux nous envie notre dernier bien. La concurrence d'une école voisine, que les populations du sud-ouest ne réclament pas, que sollicite seulement l'esprit de monopole municipal, serait fatale à notre prépondérance littéraire dans le Midi. C'est un devoir pour nous tous, pour les représentants de nos intérêts près le gouvernement, de lutter contre les prétentions de la capitale de la Gironde. Toulouse résisterait à la concurrence, c'est possible, mais ce ne serait pas sans dommage pour elle. Dans tous les cas, il vaut mieux prévenir le mal qu'avoir à combattre ses ravages. Aussi, ai-je le ferme espoir que les influences de Toulouse se coaliseront pour conjurer une fondation qui n'ajouterait rien à l'opulence des Bordelais, et qui porterait atteinte au modeste patrimoine des Toulousains.

D'abord, un mot sur la topographie des écoles. Toulouse n'a jamais eu ce que l'on appelle une Sorbonne, c'est-à-dire, un bâtiment renfermant dans son enceinte les cours de toutes les Facultés. Les locaux étaient disséminés comme aujourd'hui. Le Droit civil était enseigné dans les mêmes amphithéâtres où on le professe de nos jours, dans ce vieux quartier où conduit la rue symbolique des Lois.

L'édifice actuel a toujours été le centre universitaire de Toulouse. Si l'enseignement le déserte un jour, il quittera à la fois son berceau et le théâtre de sa gloire.

Les cours de Théologie et de Droit se faisaient dans un local, placé à la jonction des rues des Cordeliers et Pargaminières, à peu près à la place qu'occupe aujourd'hui le Temple protestant. L'Ecole de médecine, d'abord associée à celle de Droit, en fut distraite plus tard et logée rue des Lois, dans une maison, dont la porte existe encore et sur laquelle on peut lire : *Schola facultatis medicinæ.*

Le règlement sur l'heure et la durée des cours n'est pas moins curieux que les indications précédentes. J'en extrais quelques articles qui prouveront que, sous le rapport du zèle et de l'assiduité, les étudiants d'autrefois pourraient en remontrer à ceux d'aujourd'hui :

« Les professeurs, est-il dit dans ce document (art. 3 de l'édit d'avril 1679), commenceront leurs leçons le 3 novembre et finiront le 15 août.

» Ils entreront tous les jours, à la réserve des fêtes commandées par l'Eglise, et les jeudis ils dicteront et expliqueront, une heure entière, et ensuite ils exerceront les écoliers par répétitions et disputes au moins pendant une demi-heure.

» Il y aura deux leçons de droit civil. Le matin, sçavoir : la première de 7 heures 1/2 à 9 heures, la seconde de 9 heures à 10 1/2.

» Il y en aura pareillement deux, l'après-dinée, de 1 heure à 2 1/2, la seconde de 2 heures 1/2 à 4 heures. »

Six heures de leçons par jour. Certes, les règlements n'en demandent pas autant aux étudiants de 1861 qui, quelquefois pourtant, se dérobent aux leçons de leurs doctes professeurs, et qui, au lieu de suivre le chemin de l'Ecole de Droit, suivent les sentiers fleuris de l'Ecole buissonnière.

Mais il est temps de peindre à leur tour ces jeunes et bouillants adeptes de Barthole, jetés comme une colonie bruyante au milieu de notre paisible cité, et qui, par une incompatibilité d'humeur dont la trace se trouvait jusque dans ces derniers temps, n'ont cessé de quereller et chagriner les paisibles bourgeois de Toulouse. Je les prends au XVIe siècle, vers 1530, à l'heure où ils se montrent le plus nombreux, le plus brillants et le plus indisciplinés.

Distinguons entre eux, — c'est de toute justice, — les étudiants libres, répandus et logés dans toute la surface de la ville, et les boursiers, casernés dans les colléges si nombreux que la munificence des grands ou la piété des princes de l'Eglise avaient fondés près l'Université de Toulouse. Il y avait là comme des externes et des internes, dont la physionomie et le régime scolaire présentent des traits distincts.

Les étudiants internes ou collégiats étaient le plus souvent des jeunes gens pauvres, destinés à la prêtrise, qui venaient pédestrement des montagnes de Foix, de Comminges ou de plus loin encore, compléter à Toulouse, dans un collége fondé par leur Evêque ou leur seigneur, leurs études théologiques. Reçus dans ces asiles, où ils trouvaient gratuitement la nourriture du corps et celle de l'esprit, soumis à une discipline rigoureuse, à l'observation de laquelle le Parlement tenait la main, ces jeunes gens se mêlaient moins que les autres au mouvement extérieur de la cité. On les trouve rarement compromis dans les tumultes et les émeutes qui troublaient, au XVIe siècle surtout, le cours régulier des études. Dans un milieu turbulent et agité, ils représentaient l'ordre et la règle. C'étaient comme les Chartreux de l'Université. Toulouse a compté jusqu'à douze de ces Colléges de boursiers. Les plus célèbres étaient ceux de l'Esquile, de Saint-Martial, de Périgord, de Foix, de Maguelonne, de Mirepoix, de Saint-Raymond, tous annexes de l'Université, retraites studieuses, d'où sont sortis, outre douze Cardinaux, quatre Souverains Pontifes, Jean XXII, Benoist XII, Innocent VI et Urbain IV.

Après avoir rendu un légitime hommage à ces modestes et méritants

cénobites de notre vieille Université, examinons la vie et l'organisation de leurs bruyants confrères du dehors.

Les écoliers de Toulouse, comme ceux de Paris, se divisaient en quatre nations, suivant leur origine : Allemands, Espagnols, Français d'outre-Loire et Aquitains ou Gascons. Chaque groupe formait une association dont les membres étaient unis par les liens d'une étroite solidarité.

« Chaque nation (dit Lafaille, t. II, p. 70) avait un saint qu'elle avait » pris pour son patron. Elle avait aussi un prieur, un trésorier et un » orateur. Le prieur présidait aux assemblées et en était comme le » modérateur. Le trésorier recevait les deniers que les confrères et » particulièrement les nouveaux venus donnaient pour les frais de la » confrérie et pour assister les confrères dans les nécessités. Les » fonctions de l'orateur étaient de prononcer un discours dans l'assem- » blée de la nation, le jour de la fête du saint et de faire une Oraison » funèbre aux enterrements de ceux des confrères qui venaient à » mourir. »

Vous le voyez, Messieurs, c'était presque un Etat dans l'Etat. On s'imagine les rivalités, les conflits que ces puissantes associations de jeunes hommes, échauffés par l'amour d'une commune patrie, unis par l'esprit de corps, devaient engendrer au dehors et au dedans de l'Université.

Au XVIe siècle, la question religieuse vint se mêler à toutes ces causes d'agitation. Apportées à Toulouse par quelques étudiants étrangers, les opinions luthériennes s'infiltrèrent peu à peu dans l'Université et ne tardèrent pas à gagner maîtres et disciples. C'en était assez pour irriter la défiance des bourgeois de Toulouse déjà mal disposés envers les corporations d'écoliers ; c'était plus qu'il n'en fallait pour éveiller la susceptibilité du Parlement, toujours gardien jaloux de l'orthodoxie. En 1532, à l'heure où la vie scolaire, surexcitée par les rivalités de nation à nation et par les controverses religieuses, avait le plus d'intensité, un arrêt du Parlement vint brusquement dissoudre ces associations. C'était un coup d'état auquel les étudiants jurèrent d'opposer la plus vive résistance.

C'est ici, Messieurs, qu'apparaît une physionomie singulière, étrange et sympathique, à laquelle, dans d'autres temps et à une autre place, j'ai consacré quelques loisirs studieux. A cette heure, entre sur la scène historique Etienne Dolet, le libre penseur du XVIe siècle, le

typographe courageux, le latiniste élégant, à la mémoire duquel l'échafaud de la place Maubert prête une auréole tragique. Dans un sujet si vaste je ne puis que saluer au passage cette figure originale et caractériser en peu de mots le rôle prépondérant que joua Dolet dans cette insurrection des écoles de Toulouse contre l'arrêt qui dissolvait leurs associations.

Etienne Dolet était né à Orléans. Il étudia d'abord à Paris, puis en Italie. En 1530, le cardinal du Bellay lui conseilla d'aller prendre à Toulouse les grades de jurisprudence, afin d'obtenir plus tard une charge de judicature. Dès son arrivée dans notre ville, il fut affilié à la nation des Français d'outre-Loire, alors en lutte ouverte contre celle des Aquitains. L'activité inquiète de son esprit, l'expérience qu'il avait acquise dans ses voyages d'Italie, sa belle faconde cicéronienne, lui valurent bientôt une haute influence parmi ses compatriotes d'outre-Loire. Il était leur orateur, en 1532, lorsque l'arrêt du Parlement tomba comme un coup de foudre sur la tête des écoliers.

Les timides et les circonspects se seraient tus. Mais les calculs de la prudence n'entraient guère dans l'âme de ce pauvre Dolet, auquel ses témérités devaient coûter la vie quinze ans plus tard. Il monte en chaire, et, devant sa nation assemblée, il lance ses fameuses philippiques, connues dans la bibliographie, sous le titre de : *Orationes in Tolosam*, Discours contre Toulouse. Ce n'est ici ni la place ni l'heure de citer ces harangues, où quelques injustices se mêlent à de nombreuses vérités, où l'hyperbole s'allie au souffle de la véritable éloquence. Qu'il nous suffise de rappeler le résultat de cette levée de boucliers des étudiants contre les arrêts du Parlement.

Ce résultat fut celui qu'avaient prédit les prudents et les politiques, et celui qui attend les entreprises où les élans d'une passion généreuse ne sont pas associés aux froids calculs de la politique et soutenus par les gros bataillons. La force eut raison de l'éloquence. Philippe et Antoine triomphèrent encore une fois de Démosthènes et de Cicéron. Etienne Dolet fut décrété de prise de corps et jeté dans les cachots de la Conciergerie. Mais, Messieurs, hâtons-nous de le dire, l'étudiant orléanais trouva de généreux protecteurs au sein même du Parlement. Grâce à l'intervention du premier président de Minut et de l'évêque de Rieux, Jean de Pins, tous deux amateurs passionnés des belles-lettres, Dolet fut mis en liberté et condamné seulement à un bannissement perpétuel de Toulouse.

Cet exemple ne découragea point l'esprit de résistance, et les écoliers, toujours en lutte ouverte contre le Parlement et le Capitoulat, ne cessent d'attester par des séditions répétées leur sève exubérante et la disposition turbulente de leur humeur. En 1540, huit ans après la mésaventure de Dolet, se présente avec un appareil tragique la fameuse question de l'Epée.

Cette question du port de l'épée fournirait, à elle seule, matière à une Conférence. De tout temps, les écoliers de l'Université toulousaine s'arrogeaient le droit de porter l'arme caractéristique de la noblesse et du courage. Ils en abusaient quelquefois, et le Parlement n'avait cessé de réprimer ces excès de pétulance et d'humeur belliqueuse. On composerait un dossier curieux, rien qu'avec les arrêts rendus et les règlements pris sur cette matière. Je mentionnerai, en passant, celui du 13 juillet 1683, qui interdit le port d'armes, non seulement aux écoliers de Toulouse, mais à ceux de Montpellier et de Cahors, villes placées dans le ressort du Parlement.

En 1540, ce droit était encore respecté. Les étudiants de Toulouse, pareils à ceux de Leipsig ou de Salamanque, portaient fièrement la dague ou l'espadon. Ils s'en servaient même fort bien, paraît-il, d'après un curieux témoignage. Rabelais, — qu'on ne s'attendrait guère à trouver en cette affaire, — est venu à Toulouse. Son illustre Pantagruel du moins a fréquenté nos écoles, et voici ce que le joyeux compagnon y apprit :

« De là Pantagruel vint à Tolose où apprint fort bien à dancer et à » jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de » la dicte université; mais il n'y demoura guères, quand il veit qu'ils » faisaient brûler leurs régents tout vifs comme harencs sorets disant : » Jà Dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez » altéré sans me chauffer d'advantaige (*Pantagruel*, l. II, ch. 1). »

Cette dernière et lugubre plaisanterie n'est qu'une allusion trop juste au supplice de Cadurque, professeur à l'Université, brûlé en 1531 pour crime d'hérésie.

Ils jouaient donc de l'épée à deux mains, mais ils en jouaient trop bien et trop souvent, paraît-il, car, en 1540, un d'entre eux, nommé Salvat, dégaîna en plein amphithéâtre et pendant la leçon. Plainte fut portée au Parlement qui ordonna, par arrêt, « que l'épée du cou- » pable serait clouée par un huissier de la Cour à la première porte » des écoles en présence de Salvat. »

Quand l'huissier commis arriva pour l'exécution de l'arrêt, une émeute effroyable éclata parmi la jeunesse. L'épée fut détachée du pilori, les agents du Parlement furent hués, et, l'insubordination ne connaissant plus de bornes, les révoltés mirent le feu aux bâtiments des écoles. Un des trois amphithéâtres fut incendié. L'émotion fut des plus vives à Toulouse. Le bruit courut que les étudiants avaient juré de mettre la ville à feu et à sang. Les Capitouls organisèrent des patrouilles ; les bourgeois se jetèrent sur les écoliers qu'ils purent découvrir. On en arrêta jusqu'à « six vingts, » dit un chroniqueur. On fit le procès à quelques-uns, mais le Parlement se contenta de la mort d'un seul. Ce fut un nommé Tilletou qui servit de victime expiatoire et qui fut pendu haut et court devant les écoles.

On a quelquefois critiqué l'humeur turbulente de nos étudiants modernes, mais avouons qu'elle n'a jamais été au point d'imiter de pareils excès. Ils se contentent de déserter les amphithéâtres, ils n'y mettent pas le feu. C'est un heureux amendement dans nos mœurs universitaires.

Les chroniques du temps sont pleines de ces scènes tumultueuses provoquées par l'indiscipline des écoliers et par leurs conflits avec les bourgeois. En 1562, ils jouèrent un rôle non moins actif, et plus tragique encore, dans la lutte qui éclata dans le courant de mai entre les Calvinistes et les Catholiques. Rangés dans le premier parti, ils périrent en grand nombre et subirent même un bannissement momentané.

Le Parlement ne cessait d'intervenir pour réprimer cette intempérance. Il réglait leur costume, leur tenue, leurs plaisirs. Voici un arrêt curieux, rendu à la date du 8 mars 1575, et qui s'applique spécialement aux boursiers ou collégiats. Il est déclaré : « Qu'il ne » sera loisible de retenir dans lesdits colléges, levriers, chiens, » oiseaux de proie, ni faire aucuns actes de jeu ou actes insolents, en » public, ou en privé dans les chambres, comme de cartes, dés ou » jeux prohibés, ni aller en masques ou déguisés de jour et de nuit. » Les collégiats ne pourront avoir dans leurs chambres d'autres » espèces de hârnais que leurs épées. Ils seront tenus de porter robe » longue, bonnet rond et autres habits décents et convenables à » l'état et qualité de bons et honnêtes écoliers, auxquels sont faites » défenses de porter habit de couleur, comme rouge, vert, jaune, ou » autre coulenr insolite à l'état scholastique, ni porter pareillement

» chausses de couleur autres que dessus, indépents et non convenables à leur profession. »

Le costume réglementaire, auquel nous ramène cet arrêt, consistait en une tunique ouverte, une sobreveste fermée, un corset sans manches, un capuchon, des mitaines, des brodequins, et tous ces habits ne devaient pas coûter plus de 25 sols tournois.

Quelle simplicité édifiante ! mais toujours insoumis, les étudiants se dérobaient à ces lois somptuaires. Le luxe de la chaussure les séduisait surtout, paraît-il, car, à la date de 1779, je trouve une délibération de la Faculté qui leur interdit d'assister aux cours en bottes. Cette tenue était alors réputée mal séante. Le jour des examens était pour eux l'occasion de fêtes qui se transformaient en saturnales. Si bien, que les statuts transigeant avec le mal, permettaient au nouveau licencié d'avoir, le jour de sa licence, deux paires de bateleurs et l'autorisaient à danser et folâtrer avec ses compagnons, mais en lieu privé seulement (*Statuts de réformation de* 1590).

Pendant tout le XVIe siècle, époque de fermentation universelle, période agitée, mais féconde, où le génie humain réchauffé au soleil de la Renaissance prépare les œuvres grandioses qui s'épanouiront cent ans plus tard ; pendant tout le XVIe siècle, dis-je, on suit ce bouillonnement de la sève à travers les écoles de Toulouse. Mêlés aux luttes religieuses de la Ligue, rarement d'accord avec les bourgeois, quelquefois divisés entre eux, les étudiants reflètent dans leurs mœurs et dans leurs disputes, les passions généreuses de ce siècle troublé. Jamais les écoles de Toulouse ne furent à la fois plus tumultueuses et plus florissantes. Ces jeunes hommes avaient vraiment senti passer sur leurs têtes le souffle de la Renaissance et de la Réforme. C'était l'ambition des sciences universelles comme chez Pic de la Mirandole ; c'était une curiosité d'esprit insatiable comme chez Erasme, c'était la fièvre de l'esprit nouveau comme chez d'Aubigné qui travaillait ces vaillants et généreux athlètes. Bodin étudiait parmi eux. Etienne Dolet fut un de leurs chefs. Cujas était sorti de leurs rangs. Rabelais les visita. Montaigne loua leurs maîtres. Jean de Coras et Boyssonné leur enseignaient la jurisprudence. Tous, maîtres et disciples, attestant par leurs inquiétudes morales que l'Université de Toulouse ressentit ces tressaillements prophétiques et qu'elle propagea ces idées d'émanc-

cipation intellectuelle qui font du XVIe siècle le vestibule de l'âge moderne.

VI.

A partir du règne de Henri IV, cette ébullition cesse. Le calme renaît dans les Universités comme il se rétablit dans la monarchie tout entière. La main puissante de Richelieu, qui domptait l'orgueil des derniers grands vassaux, qui nivelait les remparts de La Rochelle, n'eût pas toléré des séditions dans les écoles. Sous Louis XIV, l'enseignement s'accroît d'un élément nouveau. Colbert venait de publier ces belles ordonnances sur le droit civil et criminel qui condensaient en corps de doctrine les coutumes du vieux droit français. Le grand ministre comprit qu'il fallait donner des interprètes et des commentateurs à la législation nouvelle si peu connue dans les pays de droit écrit. Sa pensée fut accueillie avec faveur par Louis XIV, et un édit du mois d'avril 1679 établit une chaire de droit civil français dans l'Université de Toulouse. En 1682 seulement, elle fut occupée par le professeur de Martres qui en fut le premier titulaire. Si nous en croyons les documents contemporains, la Faculté de droit avait besoin d'être rajeunie par ce nouvel élément, car le nombre des élèves avait diminué à cette époque et les professeurs eux-mêmes étaient réduits à six : d'Hauteserre, Maran, Tilhol, Duverger, Galtier et de Martres.

Quelques années plus tard, en 1717, la Faculté de Théologie reçut un accroissement de même nature, par la fondation de la chaire des libertés de l'Eglise gallicane. On sait, Messieurs, combien ces libertés, dont on semble aujourd'hui faire si bon marché, avaient le privilége d'éveiller la susceptibilité jalouse des rois, des prélats, des parlements et des citoyens. Nos ancêtres, certes tout aussi religieux que nous, les considéraient comme les meilleures gardiennes de la foi chrétienne en France, et comme le plus solide boulevard de notre indépendance temporelle.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, et durant le cours du dix-huitième, les écoles de Toulouse continuent sans bruit, sans éclat, leur existence régulière et monotone. Quelques prises avec les bourgeois, quelques mutineries provoquées par la question de l'épée dans laquelle le Parlement intervient encore par un arrêt de

1740, sont loin de rappeler les scènes fameuses du XVIe siècle. Les jeunes gens nobles augmentent dans les écoles, parce que les Parlements, plus sévères dans le recrutement de leurs membres, demandent aux candidats des notions juridiques plus étendues. Mais les grandes idées n'échauffent plus les écoliers, et c'est pour des intérêts plus mesquins qu'ils encourent les répressions des Capitouls, et les remontrances du Parlement. Ainsi, je lis dans les *Annales Capitulaires*, à la date de 1740 : « que les étudiants de l'Université s'assem-
» blent hors la ville au nombre de huit mille. (C'était pour vider
» une querelle avec les bourgeois.) Trois capitouls se rendent sur
» les lieux ; ils sont hués et blessés. On verbalise. Le Parlement
» rend un arrêt qui défend aux étudiants de s'assembler, et, — pour
» la dixième fois, — leur interdit de porter l'épée. L'un d'entr'eux
» est banni de la ville. Les autres sont condamnés à faire amende
» honorable. »

En 1744, ils s'attroupent encore et causent du tumulte au spectacle. Les Capitouls se proposent de faire un exemple. Mais la soumission des mutins désarme les foudres de la justice consulaire.

Leur rôle extérieur s'efface de plus en plus.

L'Université de Cahors, fondée par le pape Jean XXII, est annexée en 1754 à celle de Toulouse. Cette accession ne relève pas nos écoles qui, jusqu'à la Révolution française, continuent, dans le silence de l'étude, et dans l'orbite de leur règlement, le cours d'une vie obscure, calme et pacifique.

En 1790, quand l'édifice monarchique s'écroula, l'Université fut entraînée dans sa chute. Cette docte corporation, que cinq siècles avaient respectée, sur laquelle tant de maîtres avaient jeté l'éclat de leur enseignement, subit le sort des autres institutions du vieux Toulouse.

Mais, plus heureuse que le Capitoulat et que le Parlement, l'Université du moins s'est relevée de ses ruines en 1806. L'Empereur Napoléon Ier, appréciant les mérites et la grandeur de cette épave du passé, la fit rentrer dans le cadre de l'état nouveau. Dire ce qu'elle est aujourd'hui, Messieurs, serait superflu, puisque vos yeux peuvent chaque jour, à chaque heure, juger avec quelle autorité, quel talent, et quel zèle des maîtres éminents continuent les grandes traditions du passé.

Messieurs, les conquêtes des armes sont éphémères, les succès de

la force ne vivent qu'un jour ; qui sait même si les découvertes de l'industrie, juste orgueil de notre siècle, ne seront pas dédaignées par nos successeurs ! Ce qui reste bien acquis pour toujours à l'héritage de l'humanité, sont les conquêtes de l'intelligence. Avec ce patrimoine les hommes et les cités peuvent s'écrier, sûres de vivre, comme le poète :

Non omnis moriar, multaque pars mei
Vitabit libitinam (1).

Toulouse, Messieurs, n'a jamais révélé une grande aptitude pour les arts du négoce et de l'industrie. Mais elle fut dans tous les temps, elle est encore, Dieu merci, la nourricière intellectuelle des générations. A défaut d'usines, elle a des écoles, et des écoles sur lesquelles le temps a jeté un lustre séculaire. Conservons à notre ville ce caractère glorieux. Qu'elle soit toujours la capitale intellectuelle du Midi, et si, désespérant d'égaler dans les voies de l'industrie les cités mieux placées, comme Bordeaux et Marseille, elle ambitionne d'autres triomphes, que ce soient ceux de la science et de la poésie. Laissons à d'autres les profits de Carthage, gardons pour nous la douce gloire d'Athènes.

(1) Hor. Od., lib. III, 30.

23 mars 1865. Emile Vitse.

UN FEU FOLLET.

COMÉDIE.

PERSONNAGES :

M. LOURMEL, manufacturier, décoré, 45 ans.
FRANÇOIS, caissier de M. Lourmel, neveu de Mme Duval.
Mme DUVAL, femme de charge.
ŒNONE, nourrice de M. Lourmel, 65 ans.
PAULINE, fille de M. Lourmel, 15 ans.

Le théâtre représente le salon de M. Lourmel, attenant à sa manufacture. — Une porte latérale ouvre dans les bâtiments de l'usine. — Porte d'entrée au fond.

SCÈNE PREMIERE.

Mme DUVAL, FRANÇOIS.

FRANÇOIS. — Mais, ma tante, si Thérèse ne m'aime plus, je ne veux pas l'épouser.

Mme DUVAL. — Enfant, tu sais bien qu'elle t'aime toujours, et tu prends la mouche pour rien.

FRANÇOIS. — Je vous assure que son caractère est tout changé, qu'elle est rêveuse et d'humeur inégale ; qu'elle m'évite autant qu'elle le peut, et que sa conduite envers moi, depuis deux ou trois mois, n'est plus aussi affectueuse.

Mme DUVAL. — Nous autres femmes, nous sommes sujettes à des variations d'humeur par suite de notre organisation délicate et de nos nerfs, comme on dit aujourd'hui. Il ne faut pas s'arrêter à ces surfaces. Au fond, Thérèse reste la même pour toi. C'est une brave fille, qui a du chagrin en ce moment, à cause du dérangement des affaires de son père, et toi, tu attribues ses préoccupations à du refroidissement au lieu d'en voir la véritable cause.

FRANÇOIS. — Je sais ce que je dis, ma tante ; et, sans me faire l'écho des commérages des ouvrières de la manufacture, je ne serais peut-être pas en peine de vous indiquer le motif du changement des dispositions de Thérèse à mon égard.

Mme DUVAL. — Prends garde, François, que ce ne soient, au contraire, ces commérages qui te fassent croire à un changement qui n'existe pas. Quoi qu'il en

soit, tu peux te fier à moi. Je suis ta tante, et j'y vois clair. Si je te dis que tu dois l'épouser, prends-la, les yeux fermés.

FRANÇOIS. — C'est que, quand on est marié, c'est pour longtemps ; et si je pouvais prévoir, avant d'en venir là, des inconvénients d'une certaine nature, autant vaudrait...

Mme DUVAL. — Ecoute, mon enfant, je sais tout ce que l'on dit, et j'ai bien observé. Il est certain que, sans s'en rendre compte, Thérèse est flattée de quelques attentions de notre maître, M. Lourmel. Mais de là à une conduite coupable ou même légère, il y a des abîmes, et Thérèse ne les franchira pas. M. Lourmel traverse une crise. Veuf depuis deux ans, il commence à trouver la solitude pesante, et il soulève furtivement le couvercle de la tombe où il s'était enfermé avec sa défunte. Son cœur s'ouvre à de nouvelles aspirations. Doué d'une nature aimante et rêveuse, il a remarqué la distinction et la grâce sympathique de Thérèse. Ses fonctions de maire lui ont créé des rapports obligés avec le père de ta bien-aimée, qui est l'instituteur du village. Il a cherché à leur être utile, et s'est attaché à eux par le bien même qu'il leur a fait. Thérèse a été sensible aux bontés de M. Lourmel pour son père. Qui ne l'eût été à sa place? De là, un peu d'attraction mutuelle qui a fait que M. Lourmel a souvent dirigé ses promenades du côté de la maison d'école, et que Thérèse s'est trouvée par hasard derrière sa croisée aux heures où passait M. le maire. Leur roman n'en est encore qu'à ce chapitre. Y a-t-il bien là de quoi prendre la chèvre? Serais-tu d'un naturel jaloux ? Prends-y garde. C'est le pire moyen de plaire. Tu as envers M. Lourmel des obligations qu'un noble cœur n'oublie pas. Il t'a donné sa confiance, et t'a fait caissier de la manufacture sans autre garantie première de ta probité et de ton aptitude que ma parole. Nous sommes tenus, toi et moi, de lui sacrifier tout... excepté l'honneur. Abandonner Thérèse au moment où les langues du village jasent sur ces très-innocents rapports, ce serait rendre à M. Lourmel un détestable service, et faire croire à la vérité des commentaires absurdes auxquels on se livre.

FRANÇOIS. — Il y a autre chose encore, ma tante. Je puis partager votre sentiment sur ces enfantillages, et ne pas leur attacher plus d'importance qu'ils n'en méritent; mais ne ferais-je pas une folie de demander la main de Thérèse au moment où il n'est bruit que du dérangement des affaires de son père?

Mme DUVAL. — Ceci est plus sérieux, et si Thérèse n'a pas de dot, il est juste au moins qu'elle ne t'apporte pas en mariage les dettes de l'instituteur. Mais j'ai pris des informations positives sur le chiffre de son passif. Il n'est pas énorme, et l'on pourra trouver, j'espère, avec l'aide de Dieu, le moyen d'arranger cette situation. Ton mariage avec Thérèse serait heureux ; elle est laborieuse ; elle a des goûts simples et, avec cela, de la piété et de la réserve. Bon courage, mon beau neveu. Vas au pays chercher tes papiers, durant les deux jours de notre fête. Quand tu reviendras, j'aurai peut-être aplani les obstacles. Je vais y travailler avec ardeur. Mais quel est ce bruit dans la cour ! J'entends les exclamations d'Œnone. M. Lourmel reviendrait-il déjà? (*Elle regarde par la fenêtre*). Oui,

c'est lui. Sa pauvre nourrice va l'étouffer de soins et de caresses. Drôle de corps ! Elle a le dévouement absolu du chien et n'a guère plus de sens moral. (*François sort par la porte latérale*).

SCÈNE II.

Mme Duval, *seule*.

Notre seigneur et maître a été bien pressé de revenir. Qui le ramène donc si vite? Son goût pour Thérèse s'accentue de plus en plus. Il ne peut plus supporter les peines de l'absence. . Il est temps d'arrêter l'incendie. M. Lourmel, vous êtes un digne homme, bon entre tous ; vous m'avez tendu la main dans mon malheur et m'avez mise à la tête de votre fabrique. Il est certain que je vous ai payé en zèle et en dévouement ce que vous avez fait pour moi ; mais je reste votre obligée pour la vie, et je suis sûre de vous bien servir en conjurant les conséquences fâcheuses d'un entraînement qui vous amoindrirait dans l'opinion et ferait tache sur votre belle carrière. D'ailleurs, Thérèse appartient à François ; ces deux enfants s'aiment et sont dignes l'un de l'autre. Il faut qu'ils se marient. Laissons la place à Œnone pour japper autour de son nourrisson ; et moi, à l'œuvre pour en arriver à mes fins.

SCÈNE III.

M. Lourmel, Œnone.

Oui, c'est moi ; c'est bien moi, Œnone. Pas tant de questions, je t'en prie... au moins à la fois.

Œnone. — Mais, c'est vrai. Vous arrivez comme une bombe. On ne vous attendait qu'après-demain. Qu'y a-t-il de nouveau? Êtes-vous malade? Pour quoi...

M. Lourmel. — Pourquoi? pourquoi? Parce que le Conseil général a fini plus tôt que je ne croyais ; parce que je n'avais plus rien à faire à la ville, et que j'ai préféré revenir ici que de rester là-bas. Mais, à mon tour : Qu'y a-t-il de particulier? la fabrique est déserte ; où sont les ouvriers?

Œnone. — Vos ouvriers viennent de partir à midi, suivant l'usage, puisque c'est demain la fête patronale de l'endroit et votre jour de naissance, que l'on chôme la moitié du jour qui précède la fête, et que les danses commencent ce soir, pour qu'on soit mieux disposé pour demain.

Lourmel. — Tiens, c'est vrai ; c'est demain l'anniversaire de ma naissance, et je n'y pensais pas. Ah ! c'était autrefois une joyeuse époque et la maison s'illuminait. Mais, Pauline, où est-elle? Va la prévenir de mon retour.

Œnone. — Votre fille ! Où elle est? faut-il le demander? Dans sa chambre, à son piano, à sa broderie, à ses livres, que sais-je? Elle sera sérieuse comme son père, au lieu de sauter, de courir, de danser et de rire comme on fait à son âge. Votre Mme Duval vous en fera une maîtresse d'école.

LOURMEL. — Te voilà lancée sur ton dada. Tu as donc toujours les dents agacées contre Mme Duval? Tu la jalouses donc toujours? Tu crois que je l'aime plus que toi, ma vieille nourrice, mon inséparable, depuis 45 ans que je suis de ce monde. Est-ce que rien peut te remplacer dans mon affection? Mais souffre donc, ne fût-ce que par amitié pour moi, le concours et la présence de madame Duval. Tu la connais bien. Tu sais toute sa valeur et le bien qu'elle fait ici. Tu sais que sur elle roulent tous les détails de la manufacture; qu'elle dirige, gouverne et surtout moralise ce peuple de jeunes filles employées dans nos ateliers. Grâces à son impulsion et à sa constante sollicitude, ma fabrique est un modèle cité dans le monde industriel pour sa bonne tenue. Pas une seule des deux cents ouvrières placées sous sa surveillance, dont elle n'ait étudié les goûts, les instincts et les besoins; qu'elle ne soutienne, ne console ou n'avertisse sévèrement dans l'occasion. Que te dirai-je? Si tu es mon bien-être, elle est ma réputation, et j'ai besoin d'elle autant que de toi.

ŒNONE. — C'est bien, c'est bien. Ne vous échauffez pas ainsi; on ne veut pas vous l'enlever, votre Mme Duval. Elle peut faire de son intendante. On ne lui dispute pas son autorité.

LOURMEL. — Je veux que tu l'aimes.

ŒNONE. — Oh! par exemple, c'est un peu fort.

LOURMEL. — Oui, mauvaise tête, tu l'aimerais, si tu avais pour deux liards de cervelle. N'élève-t-elle pas ma fille qui t'est chère presque autant qu'à moi. N'en fait-elle pas une femme distinguée? Vois comme elle développe les nobles instincts de son cœur, lui donne la science de la vie, l'empire sur ses jeunes fantaisies; comme elle lui a fait goûter les douceurs de la charité et de la bienveillance.

ŒNONE. — Ah! vous m'en direz tant! C'est égal. J'aimerais mieux qu'elle lui eût appris quelque chose de plus gai. La pauvre petite est toujours grave comme un ministre. Depuis deux ans qu'elle a perdu sa digne mère, je crois qu'elle n'a pas ri de bon cœur une seule fois. Est-ce que c'est naturel, ça, à seize ans?

LOURMEL. — Tu as raison; nous la distrairons bientôt. Tu pars avec nous dans deux mois, et, tous trois, nous allons courir le monde J'ai à visiter toute l'Allemagne pour nos affaires; nous reviendrons par l'Italie. Six mois de grand air, de liberté, d'oubli...

ŒNONE. — Allons! ne retombez pas dans vos humeurs noires. N'êtes-vous pas jeune encore? Pourquoi toujours tourner et retourner un passé, passé sans retour...

LOURMEL. — Ah! si ce n'était que le passé, on en prendrait son parti avec le temps. Tu le sais bien; tout change, tout se modifie. Quand l'hiver ou le malheur a tout flétri, tout séché, tout tué, il se fait, un beau jour, je ne sais quel réveil inattendu; et, à un signal mystérieux, le printemps ou l'amour plus doux encore, soupire tout bas dans les sens engourdis; la nature ressuscite; le ciel se prend à sourire, et l'on voit avec émotion bourgeonner, ici des feuilles nouvelles, et là des sentiments nouveaux.

Œnone. — Dis donc, mon Frédéric, dis donc, est-ce que c'est sérieusement que tu me parles ainsi ? Quoi, Thérèse...

Lourmel. — Ah ! malheureuse ! pourquoi l'as-tu nommée ? Laisse-moi me cacher à moi-même cet absurde entraînement.

Œnone. — Pourquoi absurde ? n'est-elle pas jeune et belle ?

Lourmel. — Trop jeune et trop belle.

Œnone. — N'est-elle pas honnête ?

Lourmel. — Trop honnête peut-être.

Œnone. — Eh bien ! alors...

Lourmel. — Quoi ? alors. Voudrais-tu que moi, père de famille, chef d'une grande maison, moi dont la moralité et l'honorabilité ont été la principale, l'unique recommandation à la faveur publique, qui m'a fait membre du Conseil général et m'a valu ce bout de ruban, si peu de chose et pourtant si envié, je donne le spectacle d'une liaison scandaleuse, la première de ma vie, à un âge où ces écarts sont odieux, sans excuse ? Et, pour en arriver là, que ne faudrait-il pas faire ? car cette jeune fille a été sage, très-sage jusqu'à ce jour. Que lui offrirais-je ? De l'argent pour l'acheter ? Elle le refuserait.

Œnone. — Peut-être.

Lourmel. — Ah ! nourrices ! nourrices ! éternellement les mêmes ! qui avez toute la faiblesse des mères pour nos égarements, et qui n'avez pas, comme elles, la charge de nos âmes.

Œnone. — C'est qu'il y a du nouveau ici. Je dois te le dire ; et puis, tu feras comme tu voudras. Mais au moins quand je te verrai malheureux, je n'aurai pas sur la conscience d'avoir pu te préserver du découragement et de ne l'avoir pas fait.

Lourmel. — Parle donc vite ; tu me donnes la fièvre.

Œnone. — En ton absence, il y a quelques jours, j'entrai chez Thérèse. Elle était seule, et avait les yeux rouges. Je la pressai de me confier le secret de sa peine, et elle me raconta que son père ayant fait de mauvaises affaires était poursuivi pour une grosse dette de 500 francs ; qu'il allait être emprisonné ; que l'on vendrait leurs meubles et qu'alors elle ne savait ce qu'elle deviendrait, elle qui n'avait plus de mère.

Lourmel. — Ah ! tentation du diable !

Œnone. — Je la rassurai de mon mieux, en lui disant que leur créancier s'attendrirait sans doute, qu'il ne voudrait pas mettre une belle jeunesse comme elle sur le pavé, en la privant en même temps de son père ; que ces menaces-là ne s'exécutaient pas à la lettre ; et, comme elle sanglotait de plus en plus, je prononçai ton nom. Que se passa-t-il en elle ? je ne sais ; mais elle devint rouge jusqu'aux épaules ; un rayon de sourire se mêla à son désespoir. Je n'osai pas aller plus loin, et je la laissai moins triste qu'à mon arrivée.

Lourmel. — Tu as trop parlé, Œnone. Pourquoi me mêler aux chagrins de cette famille. Je dois lui rester étranger. C'est assez ; va-t'en, et fais-moi venir ma fille.

ŒNONE. — Je n'ajoute qu'un mot : c'est que, du même wagon que toi, est descendu tout à l'heure un homme à figure sinistre dans lequel j'ai reconnu un huissier, et qu'il se pourrait bien que d'ici à ce soir le père de la pauvre fille...

LOURMEL. — Mais va-t'en donc, serpent ! Tu ne vois pas que j'ai la tête en feu...

SCÈNE IV.

LOURMEL *seul.*

Ah ! oui, sans doute. Je pourrais profiter de l'occasion, arriver tout de suite avec la somme due ; consoler ainsi Thérèse... et donnant, donnant ; mais je ne le ferai pas. Je n'irai pas. Ce ne serait pas d'un honnête homme. La séduire au prix du salut de son père, ce serait infâme ; je suis incapable d'une telle indignité. Laissons les choses suivre leur cours. Si Thérèse tombe dans le malheur, je lui ferai tenir par Mme Duval des secours désintéressés. Elle le mérite... Quelle folie que la mienne ! Est-ce que, depuis plus de deux mois, je ne suis pas uniquement occupé de cette fille ? Elle m'a jeté un sort. Il n'est pas possible qu'il en soit autrement... Comment l'image d'une petite sotte se serait-elle ainsi gravée dans mon cerveau, dans mon cœur, au point d'occuper sans partage toute ma pensée, de venir s'asseoir carrément dans toutes mes rêveries, d'être au fond de tout ce que je fais ? Oui, je suis seul, je puis en convenir. C'est elle qui m'a fait revenir si vite. C'est le besoin d'être où elle est, sans lui parler, sans la voir même, mais de respirer le même air qu'elle, qui m'a subjugué et m'a reconduit ici, presqu'à mon insu, et contre mon gré. Je me débats intérieurement contre ce fatal entraînement ; je proteste ; je ris de moi-même, et me prends en pitié. Je me blâme et je continue... Ah ! je me connais. Je suis capable de céder. Mais non, non, mille fois non. Je laisserai son sort s'accomplir ; il faut rompre ce charme ; je n'irai pas, je le jure.

SCÈNE V.

LOURMEL, PAULINE.

PAULINE. — Mon père, mon père ! Où êtes-vous ?

LOURMEL. — Ma fille, ma chère fille ? Viens ici, viens que je t'embrasse à plein cœur.

PAULINE. — Cher père ! vous voilà donc ! quel bonheur ! J'avais pourtant bonne envie de vous gronder d'être revenu ainsi sans vous annoncer ; mais je n'ai pas seulement le courage de vous en vouloir un petit peu. Est-ce qu'on arrive ainsi à l'improviste. Si je n'avais pas été si prévoyante, vous me preniez avant que j'eusse fini.

LOURMEL. — Eh quoi ! ma Pauline ; c'est toi qui es fâchée de mon brusque retour. Que faisais-tu donc de si secret ?

PAULINE. — Vous ne deviez le savoir que demain ; mais puisque vous avez été si pressé de revoir votre petite Pauline, pour vous en récompenser, vous allez le

savoir tout de suite (*Sur un signe de Pauline, un domestique apporte une fumeuse brodée en canevas*). Tenez, j'ai brodé cela pour votre jour de naissance. N'est-ce pas qu'elle est jolie ma fumeuse, et que vous y serez bien pour griller vos cigares ? Heureusement que le tapissier ne la rapportait au moment même où vous arriviez.

LOURMEL. — Merci, merci, ma fille. Il est ravissant, ton petit meuble. Tu travailles donc toujours et toujours pour moi ?

PAULINE. — Pour qui donc travaillerai-je ? Est-ce que vous n'avez pas travaillé pour moi toute votre vie ? Mais avez-vous bien pensé à moi pendant vos dix longs jours d'absence ? Que m'apportez-vous de la ville ?

LOURMEL. — Je ne t'apporte rien, ma chère enfant. Mes vilaines affaires m'ont pris tout mon temps ; mais forme un souhait et je te donne aussitôt ce que tu auras désiré. Tu as carte blanche.

PAULINE. — Je ne veux rien ; je n'ai besoin de rien. Vous prévenez tous mes désirs. Mais si je ne demande rien à présent, souvenez-vous que vous restez mon débiteur. Je vous ai gagné une discrétion.

LOURMEL. — Oui, oui ; ne te gêne pas ; ce que tu demanderas est accordé d'avance.

SCÈNE VI.

LOURMEL, PAULINE, FRANÇOIS.

LOURMEL. — Que voulez-vous, François ? Avez-vous quelque chose de particulier à me dire ?

FRANÇOIS. — Monsieur, je pars pour deux jours, et je profite du chômage de la fabrique pendant la fête pour aller au pays. Votre caisse restera fermée pendant mon absence et avant d'en emporter les clefs, j'ai voulu savoir si je ne devais pas vous laisser de l'argent.

LOURMEL. — Laissez-moi 500 francs.

FRANÇOIS (*présentant un rouleau*). — Les voilà.

LOURMEL. — Bien ; mettez cela sur la cheminée ; vous pouvez partir.

PAULINE. — Adieu, monsieur François, et bien du plaisir pendant votre voyage.

SCÈNE VII.

PAULINE ET M. LOURMEL.

LOURMEL (*seul le devant*). — Voilà donc un premier pas de fait, et je viens de mettre sous ma main et à ma disposition la somme qui est due par le père de Thérèse. Je sens une invincible attraction qui m'entraîne vers cette femme, et depuis qu'Œnone m'a parlé de sa détresse, il a surgi dans mon cœur je ne sais quelle vague espérance... Je me débats ; je m'indigne en moi-même et veux chasser toute idée d'intervention de ma pensée et laisser son sort s'accomplir. Vains efforts ! ma volonté m'a échappé et galoppe en sens contraire. J'agis tout

éveillé comme un homme qui rêve, et je me regarde faire comme si un autre que moi était chargé de ma propre direction. Quelle bizarrerie ! Mais n'importe. Je dominerai tout cela. Je vais me mettre au travail. Dans une heure, tout sera dit et le sort de ces gens-là sera définitivement fixé. Je serai sauvé, si je parviens à m'abstenir jusque-là. A moi, mes livres et mes études. Je me mets au travail et je vais conjurer le malin esprit par mon remède habituel, que l'ivresse de l'esprit dompte l'ivresse des sens. Allons, au travail, au travail ! (*Il entre à gauche dans une pièce intérieure*).

SCÈNE VIII.

PAULINE *seule. (Elle est assise devant une table et elle feuillette un livre).*

C'est singulier ! Papa est tout drôle. Je ne le reconnais plus. Il est agité et parle tout seul... Puis il part brusquement sans m'adresser un mot ni un regard... C'est quelque affaire qui l'absorbe ainsi sans doute. Du reste, depuis quelque temps, il tombe dans des rêveries sombres. Ne serait-il pas malade?

SCÈNE IX.

Mme DUVAL, PAULINE *(toujours à sa table).*

Mme DUVAL *(sur le devant).* — Thérèse me paraît sur une mauvaise pente. Elle a reçu ces jours-ci la visite d'Œnone. Elle se sera confiée à elle, et Dieu sait ce qui peut en résulter avec les instincts de la nature grossière de notre nourrice, et l'affection désordonnée qu'elle a pour son maître. En ce moment, l'huissier procède à la saisie des meubles et la liberté de l'instituteur est en jeu. Si M. Lourmel vient à l'apprendre, il peut y aller, ou y envoyer Œnone d'un instant à l'autre, et s'il assiste Thérèse, elle est perdue... au moins dans l'opinion, et lui se diminue dans l'estime publique. On jase déjà beaucoup. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Les événements se précipitent... que faire ?

PAULINE *(se levant).* — Mais qu'est-ce que vous avez donc, vous aussi, madame Duval ? Mon père est tout extraordinaire, vous avez l'air tout je ne sais quoi. Que se passe-t-il de mystérieux ici, dites ?

Mme DUVAL. — Mon enfant, rien que de bien simple et je puis bien vous le raconter. Une pauvre fille, à laquelle je porte un intérêt tout particulier, est en ce moment frappée d'un grand malheur et en danger de se... compromettre peut-être. Je songeais au moyen de la sauver, et je pensais avec anxiété que si nous voulions bien nous y employer toutes deux des pieds et des mains, nous pourrions certainement y parvenir. Voulez-vous m'aider ?

PAULINE. — Si je le veux ! mais je vous prie à mains jointes de me faire moi part dans votre bonne œuvre.

Mme DUVAL. — J'en étais sûre.

PAULINE. — Comment, est-ce que vous pourriez douter de moi ? N'êtes-vous pas ma conscience en personne, celle que la bonté de Dieu a placée près de moi pour

me faire bien aimer tout ce qui m'entoure. Mais dites donc vite. Qu'y a-t-il à faire?

Mme Duval. — Ma jeune fille, en ce moment même, a les huissiers chez elle, on arrête son père, on le jette à la rue.

Pauline. — Ah! Dieu! quelle horreur! Et vous voulez la recueillir?

Mme Duval. — Il faudrait faire mieux encore. Je voudrais la sommer des, je voudrais la payer au comptant; je voudrais conserver ainsi au père son honneur et son industrie, et à la fille son protecteur, et la possibilité d'une union que j'avais préparée pour elle et qui était sur le point de s'accomplir, tandis qu'elle va forcément se rompre devant une si extrême misère.

Pauline. — Mais encore, quelle somme faut-il?

Mme Duval. — Cinq cents francs! ni plus ni moins.

Pauline. — Cinq cents francs!! c'est beaucoup. Je ne les ai pas; mais j'ai un moyen sûr de les avoir à l'instant, je cours prier mon père de les lui faire rentrer.

Mme Duval. — Votre père, non; pas encore! S'il faut absolument en venir là, nous verrons; mais apprenez, Pauline, que ma protégée est jeune et belle, et que par suite elle ne doit pas recevoir un pareil service étourdiment et sans bien savoir à quoi il l'engage, parce que sa reconnaissance pourrait lui être plus funeste que sa détresse même. L'argent venant de vous, par mes mains, n'a plus rien qui le rende suspect, et la malignité la plus noire ne saurait empoisonner ce bienfait.

Pauline. — Mais de la part de mon père...

Mme Duval. — Votre père est un homme, Pauline. Il vaut mieux que tout ceci se fasse entre nous, et que le public ne mêle pas son nom à ce bienfait. D'ailleurs, aura-t-il cette somme à l'instant même? La caisse est fermée, et François vient de partir avec les clefs.

Pauline. — Quant à cela, pas d'inquiétude! la somme est justement là. Mon père l'a demandée tout-à-l'heure, en ma présence, à François qui l'a déposée sur la cheminée avant de partir.

Mme Duval. — Votre père vient de lui demander 500 fr. actuellement?

Pauline. — Mais, oui. Qu'y a-t-il là qui puisse ainsi vous surprendre?

Mme Duval — Oh! rien (*à part*), quelle coïncidence! Est-il donc déjà averti? Comme! Comme! mais c'est la providence qui l'a ainsi voulu... (*haut*). Pauline, ma chère Pauline.

Pauline. — Mme Duval, nous pouvons faire mieux. Je cours demander cet argent à mon père, pour moi, sans lui en dire l'emploi, et je vous l'apporte pour le salut de votre protégée, à l'instant même.

Mme Duval. — Arrêtez, et écoutez-moi d'abord. Je ne vous ai jamais, je crois, engagée à mal faire... J'ai veillé sur vous comme une mère dévouée, et je vous ai inculqué, selon mes lumières, la connaissance du bien et du mal. Dites-moi, me croyez-vous capable de vous donner un mauvais conseil?

Pauline. — Vous, ma bonne, ma digne gouvernante, jamais. Mais d'où vient donc ce préambule solennel?

Mme Duval. — Eh bien, si je vous engageais à prendre cet argent à votre père sans l'en prévenir, et à me le remettre pour mon œuvre, que diriez-vous?

Pauline. — Mais je dirais que je préfère le lui demander, d'autant mieux qu'il ne peut pas consciemment me le refuser. Il m'engageait ici même, il n'y a qu'un instant, à exiger de lui tout ce que je voudrais. Il se mettait à ma discrétion et se constituait mon débiteur illimité. C'était bien juste. Je lui ai brodé pour sa fête une fameuse qui me coûte les yeux de la tête, vous le savez bien.

Mme Duval. — Alors, Pauline, s'il en est ainsi, prenez cet or tout de suite, et donnez-le-moi, sans plus tarder. Il y a urgence suprême. La situation est d'autant plus délicate, que je ne puis ni ne dois vous la dévoiler en entier. Vous en savez assez pour suivre mon conseil. En mon âme et conscience, vous ferez bien en agissant ainsi; je le jure. Votre père lui-même vous en saura, j'espère, meilleur gré que tout autre, quand vous lui aurez dit que le cas pressait, qu'un secret absolu était indispensable au plein succès de notre œuvre. Vous pourrez ajouter que vous avez préjugé son consentement, que cet argent que vous avez pris sur vous de lui emprunter, il vous l'eût donné sans hésitation, s'il vous avait été permis de lui tout dire... Et puis, s'il se fâche trop, je vous autorise à lui déclarer que j'ai pris sur moi toute la responsabilité de ce détournement; que je lui expliquerai, quand il le faudra, les motifs de notre conduite. Pauline, allons; le temps vole. Quelques secondes de plus et il sera trop tard. L'abîme peut se refermer à chaque instant sur ma protégée. Quel chagrin, pour nous, pendant le reste de notre vie, si votre hésitation était la cause de sa perte!...

Pauline. — Tenez, tenez. Prenez cet or et partez. Votre parole m'électrise et me bouleverse. Mais, au moins, vous me répondez de tout.

Mme Duval. — Je vous réponds de tout et je vous bénis. Je crois que les anges eux-mêmes doivent sourire à ce pieux larcin d'une fille à son père.

SCÈNE X.

Pauline, *seule.*

Ai-je bien ou mal fait? Je ne sais et je tremble. Il y avait dans la voix de ma gouvernante une force qui me maîtrisait. Elle ne peut s'être trompée; moins encore m'avoir trompée. Mais, que va dire mon père, comment prendra-t-il son dépouillement? Pour la première fois, je crains presque sa présence. Ah! le voilà!

SCÈNE XI.

M. Lourmel, Pauline.

M. Lourmel. — Rien ne fixe mon esprit. Je ne puis enchaîner ma pensée et les pages glissent sous mes yeux, sans que j'en perçoive le sens. Thérèse se plaît entre mon livre et moi. Elle souffre en ce moment, et je ne vais pas l'assister.

Ah ! si..... C'est trop lutter. J'y cours décidément..... D'ailleurs, pourquoi m'exagérer les conséquences de cette charité. Ne puis-je pas la libérer, la tirer de ce mauvais pas, ne plus la revoir, et même avancer, s'il le faut, mon voyage..... Sophismes de la passion peut-être..... N'importe, n'importe, elle souffre ; j'y vais et nous verrons ensuite... Mais, où François m'a-t-il placé cet argent ?

Pauline. — Que cherchez-vous donc ainsi, mon père ?

Lourmel. — Ce rouleau d'argent que François a dû mettre ici.

Pauline. — Ce rouleau... ah, oui... A propos... ne le cherchez plus, vous ne le trouverez pas. Il n'est plus là. Je l'ai pris.

Lourmel. — Eh bien ! rends-le-moi.

Pauline. — C'est que... je ne l'ai plus.

Lourmel. — Tu plaisantes, Pauline. Rends-le-moi tout de suite. J'en ai besoin à l'instant même. Dépêche-toi.

Pauline. — Mais, mon père, vous me deviez une discrétion. J'ai pris ces 500 fr. pour me payer. Ce n'est pas trop, n'est-ce pas ?

Lourmel. — Cet argent avait une destination spéciale. Demain, je t'en promets autant, ma fille. Rends-moi donc vite ce que tu m'as pris. Il y a urgence.

Pauline. — Mon père, je viens de le donnner à l'instant pour une bonne œuvre. En vérité, je ne l'ai plus... Vous pâlissez, mon père. J'ai donc bien mal fait. Ah Dieu ! grâces, pardon. Ne vous fâchez pas trop contre moi.

Lourmel. — Qu'est-ce à dire? Qu'avez-vous fait, mademoiselle ? Quoi, sans me consulter, sans m'en dire un mot, lorsqu'il y a une minute encore, j'étais là, avec vous. Depuis quand, dans ma maison, se permet-on libertés de cette espèce ? Rien n'est donc plus sacré pour vous ici. Vous êtes bien hardie.

Pauline. — Grâces, mon père ; au nom du ciel, ne m'accablez pas de votre colère, c'était pour une bonne action urgente et secrète. Madame Duval m'a dit que je pouvais... que je devais...

Lourmel. — Me voler ainsi ! madame Duval est une impudente.

SCÈNE XII.

Les mêmes, madame Duval.

Lourmel. — Il faut avouer que vous donnez à ma fille de singuliers principes d'honnêteté et de moralité, femme vertueuse et respectable ? Quoi, je ne pourrai plus laisser en sûreté ma bourse dans ma chambre. Je vous chasse comme une servante infidèle. Allez.

Mme Duval (*à part*). — Ah ! comme il l'aimait et qu'il était urgent de couper dans le vif ! (*haut*) Monsieur, avant de chasser même une servante, on l'écoute. Ainsi le demande la justice. Permettez-moi de vous exposer les motifs de mon action, et si vous persistez à me mettre à la porte après ma justification, il ne me restera plus qu'à vous obéir. J'avais depuis longtemps formé le projet d'unir mon neveu François, votre caissier, avec la fille de notre instituteur.

LOURMEL. — Thérèse !

Mme DUVAL. — Mais un coup de foudre imprévu était venu tout-à-coup renverser mes plans les plus chers. La justice saisissait, il y a un instant, les meubles de l'instituteur et sa personne. La fille était à la rue, parce qu'ils ne pouvaient payer une dette de 500 fr. Je suis arrivée au dernier moment et j'ai tout réparé avec la somme due à la généreuse initiative de Mlle Pauline. Le malheur de Thérèse était d'autant plus grand qu'elle n'est plus d'un âge à pouvoir accepter un asile chez tout le monde. Elle eût trouvé peut-être des personnes compatissantes qui l'eussent recueillie, peut-être même un noble cœur eût-il payé sa dette, mais que d'inconvénients possibles dans cette assistance ! Quand elle n'en eût pas eu d'immédiats, il n'eût peut-être pas convenu à mon neveu de prendre en mariage une jeune et jolie femme enchaînée à un homme quelconque par une pareille obligation. Les langues sont méchantes au village. J'ai cru qu'il ne fallait pas, — même avec toute innocence au fond, que les apparences fussent contre la pauvre fille. Pour couper court au mal et ne pas risquer de voir se rompre une union qui fera le bonheur de Thérèse et le nôtre, j'ai, témérairement peut-être, poussé votre fille à une démarche hasardée, je le reconnais, mais qui, enfin, a ses côtés honnêtes. Elle eût dû vous consulter ; elle voulait le faire ; eh bien, il m'a paru qu'il n'était pas sans quelque profit pour sa moralité qu'elle fût appelée violemment à faire le bien, et qu'elle suivît, même étourdiment, une impulsion généreuse. Il m'eût été d'ailleurs bien difficile, vous le reconnaîtrez, je l'espère, de lui expliquer tous les dangers pour Thérèse de certaine assistance... Pauline a bien voulu s'en rapporter à mon appréciation Elle a cédé à son corps défendant, et, malgré l'énormité de son action, je ne puis pas l'en blâmer. J'ai tort, sans doute, puisque vous en avez jugé différemment..... Mais, tenez, Thérèse et son père sont là, qui demandent instamment à remercier leur jeune bienfaitrice. Leurs larmes de joie adouciront le chagrin que j'aurai à me séparer de votre fille, si vous persistez à chasser la servante infidèle.

LOURMEL (*appelant*). — Œnone ! fais nos malles, et demain, au point du jour, que tout soit prêt pour nous mettre en route. Je pars pour exécuter un long voyage que je méditais depuis longtemps. Madame Duval, je vous demande pardon de ma violence.

Mme DUVAL. — Ah ! monsieur ! que c'est grand et généreux de votre part et qu'une pareille indulgence va donner une haute opinion de la noblesse de votre cœur !

LOURMEL. — En mon absence, je compte sur votre dévouement éclairé pour la direction de mes affaires. Faites preuve parmi le peuple d'ouvriers que je vous confie, de l'énergie pour le bien que vous venez de déployer aujourd'hui. Je donne mille francs pour le mariage de Thérèse avec François et désire qu'il se célèbre le plus tôt possible.

PAULINE. — Et moi, je fais cadeau à la future de sa robe de noce ; mais je m'en vais de ce pas lui dire qu'elle m'a causé une belle peur, et que, quand mon père a su que je lui avais pris cinq cents francs pour elle, il n'a pas été du tout

content. On saura ainsi quel est le meilleur de nous deux. Tant pis pour vous. Ça vous apprendra à être si colère, méchant papa. Dans votre fureur, vous m'avez appelée *Mademoiselle*. Demandez-moi pardon, ou je vous boude jusqu'à Berlin.

Lourmel. — Et toi, ma fille, aussi ! Eh bien, je te demande pardon de ce que tu m'as dérobé 500 fr., et je vais t'embrasser pour ta récompense. (*A part*) C'est égal. Voilà un petit commencement de passion qui n'a pas eu de grands encouragements, un feu follet presque aussitôt éteint qu'allumé dans le secret de mon cœur.

X.

ARCHIVES HISTORIQUES.

Procès-verbal rédigé chez M. de Niquet, Premier Président du Parlement de Toulouse, au sujet d'une conspiration contre Louis XV et le Parlement, en 1771.

(Archives départementales de la Haute-Garonne).

Monsieur de Niquet, Premier Président du Parlement de Toulouse; MM. de Raymond, de Vic, de Cassan-Clairac et de Rafin, conseillers de grand'chambre, et M. Le Comte, procureur-général du Roy au dit Parlement; M. le marquis de Chalvet, sénechal de Toulouse; M. le marquis de Chalvet son fils, sénechal en survivance; M. d'Albaret, adjoint au Parlement et ancien capitoul; M. Cazaubon, prêtre et chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin de Toulouse, et le sieur Lépine, notaire en la dite ville, assemblés en l'hôtel et dans le cabinet de M. le Premier Président, ont rédigé ainsi que s'ensuit le récit des faits cy-dessous exposés pour servir à la décharge de leur conscience envers Dieu et envers le Roy.

Le vendredi quinze ou le samedi seize du présent mois de mars, ainsy qu'il a été déclaré par le sieur Cazaubon, chanoine de l'église abbatiale de Saint-Sernin, lequel a dit ne pouvoir déterminer précisément auquel de ces deux jours doit être rapporté le fait suivant; le dit sieur Cazaubon venant du chœur après matines, et étant à l'entrée du cloître, il lui fut remis par un enfant de la lie du peuple un paquet sans adresse et cacheté. Cet enfant qu'il ne connut point et qu'il a déclaré ne pouvoir reconnoître, lui parut être âgé d'environ quinze ans. Ledit sieur Cazaubon lui ayant demandé de quelle part venoit ce paquet et celui-cy lui ayant répondu qu'un Monsieur, qu'il ne connoissoit pas, l'avoit chargé de le lui remettre, et s'étant retiré, ledit sieur Cazaubon ouvrit ledit paquet, sur l'enveloppe duquel il

vit quelques lignes écrites et il trouva dans cette enveloppe un quart de feuille de papier aussi écrit. Comme le lieu étoit peu éclairé et que ledit sieur Cazaubon qui est âgé, n'avoit pas de lunettes, il ne put lire que quelques mots auxquels il ne comprit pas grand'chose, ce qui l'engagea à mettre dans sa poche ledit paquet qu'il enferma dans un tiroir en rentrant chez lui. Le dimanche suivant, revenant sur ce paquet auquel il craignit de ne pas avoir donné assez d'attention, et frappé de ce qu'il contenoit, il fut en peine sur le parti qu'il avoit à prendre et resta dans cette incertitude jusqu'au mardi 19 qu'il envoya prier le sieur Lépine, notaire à Toulouse et son ami, de venir diner chez lui. Il lui communiqua l'enveloppe et le papier qui y étoit contenu. Le sieur Lépine ayant lu ce qui étoit écrit, représenta au sieur Cazaubon que ce papier annonçant une conjuration, il ne pouvoit demeurer caché, et lui ayant demandé quelle étoit là dessus sa façon de penser et sa résolution, et celui-cy ayant répondu qu'il avoit imaginé que par le courrier du lendemain mercredi il pourroit faire passer ce paquet à Monseigneur le duc d'Orléans, le sieur Lépine lui représenta que cette ville étoit remplie de gens sages et véritablement attachés à la personne du Roy et à l'Etat, que s'il vouloit lui confier les deux pièces dont il s'agit, il consulteroit quelques personnes, et qu'ensuite ils prendroient une dernière détermination. Le dit sieur Cazaubon remit les susdites pièces au dit sieur Lépine, celui-cy se rendit desuite chez M. D'Albaret, avocat au Parlement, ancien Capitoul et son ami, qu'il pria de lire les dites deux pièces. Le dit sieur D'Albaret, ayant lu les lignes écrites sur l'enveloppe, dut ensuite le papier qu'elle renfermoit, et après l'avoir relu plusieurs fois, il dit au sieur Lépine que ce papier annonçoit une conspiration contre la personne sacrée du Roy, contre l'Etat et la magistrature, ce qui exigeoit la plus grande attention; qu'on y annonçoit d'ailleurs des événements qui se sont vérifiés en partie; qu'il n'y avoit pas à balancer à en faire part à M. le Premier Président et à M. le Procureur général, et que, s'il avoit sur cela le moindre doute, lui dit M. D'Albaret, il se croiroit obligé de le faire lui-même; à quoi le dit sieur Lépine répondit que n'ayant pas l'honneur d'estre connu particulièrement de M. le Premier Président ni de M. le Procureur général, il croyoit devoir prendre le conseil de M. de Cassan-Clairac, conseiller de grand'chambre, et de M. le marquis de Chalvet, sénéchal; le sieur D'Albaret répondit qu'il pouvoit le faire et

qu'il le prioit de lui faire part de leur façon de penser. Le sieur Lépine s'étant rendu de suite chez M. de Cassan-Clairac, il lui dit qu'il avoit à lui communiquer une chose de la dernière importance, s'il lui promettoit de garder le secret. M. de Cassan lui ayant répondu qu'il ne pouvoit point lui promettre le secret parce que ce seroit peut-être telle chose qu'il ne pourroit se dispenser de révéler, le sieur Lépine se retira sans lui rien communiquer et se rendit dans l'hôtel de M. le marquis de Chalvet, auquel il dit qu'il avoit une affaire de la plus grande importance à lui communiquer, et qu'il s'étoit flatté qu'étant connu de lui, il voudroit bien l'éclairer de ses lumières et le diriger dans la conduite qu'il auroit à tenir ; alors il lui présenta le paquet que M. de Chalvet lut avec beaucoup d'attention. M. de Chalvet dit au sieur Lépine qu'il croyoit qu'on ne pouvoit se dispenser de communiquer cette affaire à M. le Premier Président et à M. le Procureur général, à quoi le sieur Lépine ayant répondu qu'il n'étoit pas suffisamment connu de ces messieurs, M. de Chalvet lui conseilla d'en parler à M. de Rafin, conseiller au Parlement, magistrat dont les lumières et l'intégrité étaient très-connues et qui étoit logé vis-à-vis de son hôtel. Il le chargea de revenir lui rendre compte de leur conversation. Le sieur Lépine ayant trouvé M. de Rafin chez lui vers les sept heures et demie du soir, le pria de l'entendre en particulier, à quoi M. de Rafin qui ne le connaissoit pas, répondit qu'il ne pouvoit pas l'entendre dans le moment, et le sieur Lépine lui ayant répliqué que ce qu'il avoit à lui dire étoit de la dernière importance, alors M. de Rafin lui dit : Quelle est donc cette chose si importante ? — Le sieur Lépine répondit qu'il jugeoit qu'elle intéressoit le Roy, l'Etat et les Parlements, qu'elle étoit renfermée dans deux papiers remis à un de ses amis. M. de Rafin lui dit : En avez-vous parlé comme vous l'auriez dû à M. le Premier Président et à M. le Procureur général ? Et le sieur Lépine lui ayant répondu que non et ajouté que M. le marquis de Chalvet, sénechal, l'avoit adressé à lui, M. de Rafin lui demanda qui il étoit ; il répondit qu'il se nommoit Lépine, notaire de Toulouse, et qu'il pourroit lui représenter les papiers en question. M. de Rafin lui dit de revenir le lendemain matin avant huit heures et de ne pas y manquer. Dès que le sieur Lépine se fut retiré, M. de Rafin, à qui le sieur Lépine étoit inconnu, se rendit dans l'instant chez M. le marquis de Chalvet pour prendre de lui des renseignements sur le compte de Lépine ; et n'ayant trouvé

que M. le marquis de Chalvet le fils, sénéchal en survivance, et devant conseiller au Parlement et son ami, il lui raconta ce qui lui avoit été dit par le sieur Lépine, et lui demanda s'il n'avoit point vu monsieur son père depuis que le sieur Lépine lui avoit parlé ; et sur ce que lui dit M. de Chalvet qu'il ne l'avoit point vu et qu'il devoit rentrer bientôt, il résolut de l'attendre. M. de Chalvet le père étant rentré en effet peu de temps après, il s'avança vers M. de Rafin, et, le tirant à l'écart, il lui demanda si l'on n'étoit pas venu lui parler de sa part. M. de Rafin répondit que oui, que c'étoit précisément pour cela qu'il venoit et il le pria de passer dans la chambre voisine ; ils y passèrent avec M. de Chalvet le fils, et là M. de Chalvet le père, après avoir entendu le récit que leur fit M. de Rafin de la visite et des propos à lui tenus par le sieur Lépine, lui raconta la conversation qu'il avoit eue lui-même avec le dit Lépine et lui dit notamment avoir vu entre ses mains deux pièces dont il lui rapporta en gros le contenu, et sur cela il fut convenu entr'eux tous que M. de Rafin iroit de suite chez M. le Premier Président, que M. le Procureur-général seroit prié de s'y rendre, que M. de Rafin raconteroit à l'un et à l'autre tout ce qui venoit de se passer, et qu'il leur diroit en outre que M. de Chalvet se rendroit chez M. le Premier Président, s'il en étoit besoin. M. de Rafin ayant été à l'instant chez le Premier Président qui, à sa demande auroit fait prier M. le Procureur-général de vouloir se rendre dans son hôtel, il leur auroit fait récit à l'un et à l'autre de tout ce dessus, et M. de Chalvet le père ayant été prié de s'y rendre et y étant arrivé, il leur rapporta tant la conversation qu'il avoit eue avec le sieur Lépine que celle qu'il avoit eue avec M. de Rafin, ainsi que la teneur des pièces que le sieur Lépine lui avoit montrées autant qu'il put se souvenir du contenu en icelles. Sur quoi tous ces Messieurs convinrent entr'eux que la première démarche qu'il y avoit à faire étoit de retirer les originaux des deux pièces en question le lendemain matin ; et le dit lendemain 20 mars, présent mois, le sieur Lépine s'étant rendu à 7 heures 1/2 du matin chez M. de Rafin, M. de Chalvet le père s'y étant rendu aussi, le sieur Lépine leur remit les deux pièces en question que M. de Chalvet reconnut être les mêmes qui lui avoient été présentées la veille, et de suite, ils allèrent tous les trois chez M. le Premier Président, et M. le Procureur-général qu'on envoya prier de s'y rendre y vint sur le champ, et en leur présence le sieur Lépine répéta tout ce qui le concerne dans l'exposé cy-dessus,

après quoi on lut avec beaucoup d'attention et à plusieurs reprises les deux pièces en question qui furent remises entre les mains de M. le Premier Président. Le sieur Lépine ayant été chargé ensuite d'aller chez M. Cazaubon, le prier de se rendre chez M. le Premier Président, et le sieur Cazaubon y étant venu tout de suite avec le sieur Lépine, il certifia tous les faits cy-dessus qui le regardent. Sur quoi, ces Messieurs, vu l'importance de la matière, crurent devoir appeler MM. de Raymond et de Vic, conseillers de grand'chambre, pour en conférer avec eux. MM. de Raymond et de Vic étant venus chez M. le Premier Président, et tout ce dessus leur ayant été communiqué, on pensa unanimément qu'il falloit prier M. de Cassan-Clairac, M. d'Albaret de se rendre chez M. le Premier Président comme ayant eu quelque connoissance du fait dont il s'agit, et, l'après midi du même jour, tous les sus-nommés étant assemblés dans l'hôtel de M. le Premier Président, il fut déterminé en premier lieu de prier M. le marquis de Chalvet le fils de s'y rendre aussi, comme ayant été instruit de cette affaire par M. de Rafin et par M. son père, et le dit M. de Chalvet étant venu sur le champ, il certifia, ainsi que MM. de Cassan-Clairac et d'Albaret les faits exposés cy-dessus, concernant chacun d'eux. On examina ensuite le sus dit paquet qui fut reconnu être le même, et il fut observé et reconnu par tous et chacun des sus nommés que l'enveloppe est sans adresse, qu'elle avoit été cachetée avec un pain à cacheter et que dans l'intérieur de l'enveloppe est écrit ce qui suit :

« J'ay trouvé ce papier dans une église tout tel que vous le voyés. » Il paroît que celui qui l'a perdu en vouloit faire quelque usage, » puisqu'il l'avoit rajusté. Je crois qu'il auroit bien fait, et que vous » fairés, bien vous, Monsieur, d'exécuter son dessein. Je vous en » laisse le maître, ne pouvant pas le faire moi-même. »

Et passant à l'écrit renfermé dans la susdite enveloppe, il fut semblablement observé et reconnu par tous et chacun des sus nommés que le dit écrit est sur le quart d'une feuille de papier, écorné dans un des bouts d'en haut, du côté gauche, l'écornure gagnant un peu sur la première ligne de l'écriture, que le dit papier est partagé presque par le milieu du haut en bas et rejoint par deux petites bandes de papier, collées sur le derrière en haut et en bas ; que l'écriture commence au haut de la page ; que le caractère est assez gros, coulant quoique serré, et bien lisible ; que le dit papier contient seize lignes

et qu'il y paroît des traces d'une dix-septième ligne qu'on ne peut lire, le papier ayant été déchiré sur cette dix-septième ligne.

Suit la teneur du dit écrit :

« ... ande nouvelle, cher ami, le sultan croit enfin que nos ennemis sont les siens, il les craint ; le sournois les hait. Le Rousseau leur protecteur sera relégué demain ; ils sont perdus et *nos liberati sumus*. C'est le confrère qui a frappé ces deux coups ; il nous l'a dit lui-même, en avouant que la favorite lui a beaucoup aidé. L'excellent choix que l'on fit là ! il ne faut pas que cette drollesse soit aussi sotte qu'on le disoit. Préparés toujours Aod ; mais patience, il ne faut l'employer qu'après l'expulsion de tous les Robins, à laquelle on va travailler. Les troubles qu'elle causera seront un bien. Le sournois les leur imputera et le grand coup aussi. Ce n'est donc qu'alors qu'il faut le frapper. Le confrère avoit de la peine à y consentir, mais on lui a montré que si le sultan vient à se dégoûter de la mignone et à ouvrir les yeux, tout est perdu pour lui et pour nous, au lieu que le sournois n'est pas capable de laisser dessiller les siens ; il est trop fortement prévenu. Ne craignés rien de la part des cousins ; on les a rendus suspects, ils n'osent rien dire, et quand bien ils parleroient, la favorite dans un tête à tête détruiroit tout ce qu'ils auroient fait. Au reste, comme après le coup, elle nous seroit innutille et que d'ailleurs elle pourroit jaser, pour l'en empêcher on la faira partir la veille pour aller préparer le logis à son amant. Pour Aod, le confrère choisira les juges et le peuple le bénira de l'avoir défait d'un tiran. Assurés-le toujours de cela. Ne montrés ceci qu'à notre capitaine. Gardés-vous..... »

Les dites pièces vues et examinées avec la plus scrupuleuse attention par tous les susnommés, déclaration faite en présence d'iceux par le sieur Cazaubon qu'il ne connoit ni ne pourroit reconnoitre l'enfant qui lui a remis le susdit paquet, comme aussi que l'écriture tant de l'intérieur de l'enveloppe que du dit quart de feuille contenu en icelle lui est absolument inconnue, pareille déclaration faite par tous les susnommés en ce qui touche l'écriture des dites pièces, ils ont déterminé et rédigé le plutôt possible le récit de tous les faits cy-dessus exposés. A quoi ils ont vaqué de suite dans le cabinet de M. le Premier Président, le reste du dit jour et le lendemain 21 mars, présent mois. Et le dit Mémoire rédigé, lu et approuvé, attendu qu'il est du devoir des bons et fidèles sujets de révéler au Roy tous les

faits venus à leur connoissance qui peuvent intéresser sa personne sacrée et de ne rien négliger dans une matière aussi grave d'une telle importance, il a été déterminé entre les sus nommés : 1° qu'on fera parvenir le présent Mémoire à Sa Majesté par la voye de ses ministres, et qu'à cet effet il sera envoyé un courrier extraordinaire ; 2° que M. le Premier Président sera prié de remettre les deux pièces dont il s'agit entre les mains de M. le Procureur général ; 3° et pour que le secret sur tout ce dessus soit plus inviolablement gardé et observé, il a été déterminé que les copies à faire du présent Mémoire ne seront faites et écrites que par les sus nommés, et ce dans le cabinet de M. le Premier Président. Et, en conséquence, les dites copies ont été faites comme il a été dit cy-dessus et signées de tous et chacun des sus nommés, et les deux pièces en question remises par M. le Premier Président à M. le Procureur général. A Toulouse, le vingt-deux mars mil sept cent soixante-onze.

NIQUET. DE RAYMOND-LASSESQUIÈRE. DEVIC.
DE CASSAN-CLAIRAC. RAFIN. LECOMTE.
CHALVET, sénechal. CHALVET DE MERVILLE.
ALBARET. CAZAUBON.
LÈPINE.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU CAPITOLE.

ONZIÈME CONFÉRENCE.

M. MOLINIER PÈRE : Le Théâtre Espagnol.

Deux pièces de Lope de Véga, *La vie du vaillant capitaine Cespédès* et *Le chien du Jardinier* (et non pas du *berger*, comme nous l'avons dit par erreur), avaient fourni à M. Molinier le sujet de sa première Conférence ; une comédie d'Alarcon et un drame de Caldéron ont rempli la seconde.

Alarcon est une gloire posthume. Il n'y a pas plus de vingt ans que son nom est connu ; jusqu'alors il n'avait figuré dans aucune biographie. Chose singulière ! Corneille, qui a emprunté au théâtre espagnol sa comédie du *Menteur*, n'a pas su à qui il la devait. Il l'attribua à Lope de Véga, qui n'y avait aucun droit. Pendant deux cents ans, aucun des critiques qui ont écrit sur les œuvres de Corneille n'a soupçonné l'erreur. Geoffroi, qui a tenu si longtemps le sceptre de la critique au *Journal des Débats*, désigne toujours, dans ses articles sur le *Menteur*, Lope de Véga comme étant l'auteur de la pièce espagnole. — Lorsque nos critiques contemporains, eux-mêmes, sont si peu fixés sur une littérature à laquelle la France est redevable de plus de deux cents pièces de théâtre, n'est-on pas fondé à dire que cette littérature est bien peu connue en France ? — Victorin Fabre est le premier des critiques qui ait soupçonné la fraude. Il crut reconnaître que la pièce espagnole était de Francisco Rojas. Il se trompait aussi ; mais il avait donné l'éveil, et grâce aux recherches patientes de deux écrivains espagnols, Nicolas Antonio et Silva, et de deux critiques français, MM. Ferdinand Denis et Philarète Chasles, on est parvenu à découvrir que le prototype du *Menteur*, la *Verdad sospechosa*, était d'Alarcon. Des auteurs sans vergogne, de connivence avec les libraires, n'avaient pas craint de se l'approprier, du vivant même de l'auteur ; et personne, après sa mort, n'avait réclamé contre ce déni de justice, ni songé à

revendiquer pour le poète les titres de paternité dont il avait été indignement spolié.

On comprend que l'on ait fort peu de renseignements sur un auteur qu'un si long oubli a enveloppé de ses ombres. Les détails fournis par M. Molinier se bornent à ceci : que, vers les dernières années du XVIe siècle, arrivait à Madrid, du Mexique où il était né, un jeune homme de piètre mine, poète, indien et bossu, — trois qualités peu propres à lui faire des amis ; que ce jeune homme s'appelait Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza ; que sa famille s'était distinguée dans les guerres de la conquête du Nouveau-Monde, et avait donné des gouverneurs à l'île de Cuba ; que, si la nature lui avait refusé la beauté physique, elle lui avait libéralement départi les dons de l'esprit, et qu'il s'était posé, peu d'années après, comme un des premiers écrivains dramatiques de son temps.

Un trait de caractère qui a échappé à M. Molinier, c'est qu'Alarcon était doué, au dire d'un critique, « du plus infernal orgueil dont une âme humaine ait jamais été pétrie. » Peut-être cet orgueil provenait-il du sentiment de sa valeur personnelle; peut-être n'était-il que le juste ressentiment d'une âme aigrie par les épigrammes dont le criblèrent ses contemporains. Nous devons à M. Philarète Chasles de pouvoir en citer quelques-unes, qui donnent à penser que le poète a pris la chose trop au vif, car nous n'y voyons rien de bien propre à exciter la bile. Ainsi, l'une dit qu'Alarcon « prend sa bosse pour le mont Hélicon » une autre, que « si sa bosse était grosse comme son orgueil, Pélion et Ossa ne l'égaleraient pas. » Ces attaques, qui méritaient tout au plus un sourire, ont exaspéré un poète naturellement porté à s'en croire. Aussi, il faut l'entendre déblatérer contre ses ennemis :

« Canaille, dit-il au public, dans une de ses préfaces, bête féroce, » je m'adresse à toi ; je ne dis rien aux gentilshommes qui me trai- » tent mieux que je ne le désire; je te livre mes pièces; fais-en ce » que tu fais des bonnes choses; sois injuste et stupide à ton ordi- » naire. Elles te regardent et t'affrontent ; leur mépris pour toi est » souverain. Elles ont traversé tes grandes forêts (le parterre); elles » iront te chercher dans tes repaires. Si tu les trouves mauvaises, » tant mieux, c'est qu'elles sont bonnes. Si elles te plaisent, tant pis, » c'est qu'elles ne valent rien. Paie-les, je me réjouirai de t'avoir coûté » quelque chose. »

Et ailleurs :

» Lecteur, cent à parier contre un que tu es un sot. Dans ce cas, lis- » moi et apprends. Si, par hasard, tu étais homme d'esprit, lis-moi et » admire. »

Un auteur, qui traitait son public avec si peu de ménagement, ne prenait pas le moyen de se le rendre sympathique ; et il s'est peut-être aliéné par là tous ceux qui auraient pu prendre sa défense pendant sa vie, ou réclamer pour sa mémoire après sa mort. — Nous ferons remarquer que la France qui, au XVIIe siècle, s'était prise d'un excessif engoûment pour la littérature espagnole, lui avait emprunté aussi cette singulière mode d'insulter ses juges, et que La Calprenède, Scudéry, Cyrano de Bergerac, Desmarets, et bien d'autres se sont permis souvent de jeter à leurs lecteurs des défis aussi ridicules.

Quoi qu'il en soit des rodomontades d'Alarcon, ce poète n'en est pas moins réputé un des premiers écrivains dramatiques de l'Espagne ; et, par la hardiesse des conceptions et la fierté du langage, son génie a, plus d'un point d'affinité avec celui de Corneille.

Corneille lui a emprunté la *Verdad Sospechosa*, il en a fait le *Menteur*, et a donné ainsi à la scène française la première comédie de caractère, comme il lui avait donné la première tragédie en composant le *Cid*. Il avoue ingénûment la source où il a puisé, et, loin de diminuer le mérite de l'œuvre, il la proclame « la merveille du théâtre. » Il ne trouvait « chez les anciens et chez les modernes rien qui lui parût comparable à la pièce espagnole. » « Je donnerais tous mes ouvrages, dit-il encore, pour avoir inventé ce beau sujet. » Molière n'est pas moins enthousiaste que Corneille. Il déclare devoir à Alarcon sa première inspiration. « Si je n'avais pas lu le *Menteur*, dit-il, je crois que je n'aurais jamais fait de comédies. »

C'est cette pièce, qui réunit d'aussi glorieux suffrages, que M. Molinier a choisie pour faire connaître le génie d'Alarcon.

Nous ne suivrons pas M. Molinier dans l'analyse qu'il en a donnée ; nous nous bornerons au jugement qu'il a porté en terminant, lorsqu'il l'a rapprochée des imitations qu'en ont faites Corneille et Goldoni.

Selon M. Molinier, la pièce d'Alarcon doit être placée bien au-dessus des imitations de Corneille et de Goldoni. Il lui trouve tous les caractères de la haute comédie, qui doit, à la fois, moraliser et amuser. Il les rencontre à un moindre degré, dans la pièce de Corneille ; et il juge que Goldoni, en faisant mentir, à qui mieux mieux, le maître et le valet, a fait de sa pièce une charge plutôt qu'une comédie. M. Molinier accuse Corneille d'avoir fini par « une conclusion détestable et un dénouement vulgaire, » en faisant épouser à Dorante la femme qu'il aime, tandis que, le poète espagnol, en mariant Don Garcia à la femme qu'il n'aime pas, lui paraît plus moral, plus rationnel et plus comique. Peut-être M. Molinier a-t-il pris trop au sérieux le

caractère du menteur. Comme l'ont fait remarquer tous les critiques : Ce n'est pas précisément pour tromper que Dorante ment, c'est pour s'amuser ; aucune vue d'intérêt, aucun motif sérieux ne souille ses mensonges ; c'est un travers d'esprit plutôt qu'un vice du cœur. « L'étourderie, dit Geoffroy, l'amour-propre, la galanterie, la fougue d'une imagination folle l'entraînent continuellement dans des narrations romanesques qui sont autant de tours d'esprit dont il est vain. Ce n'est point un escroc, un fourbe odieux ; c'est un jeune homme aimable, mais extravagant, qui met sa gloire et son plaisir à forger des histoires. Les fables qu'il débite ne font de mal à personne ; le rire qu'elles excitent est innocent. A part le mensonge qu'il fait à son père, ses autres mensonges ne sont que des espiègleries et des jeux d'esprit, *qui ne méritaient pas un châtiment bien sévère.* » Le dénouement que M. Molinier admire tant dans la pièce espagnole et qui lui paraît « mieux amené, » nous le trouvons choquant. Don Garcia ne prend-il pas trop vite son parti ? Est-il bien naturel qu'il renonce à la femme qu'il aime pour épouser sur l'heure et sans rechigner une femme qu'il n'aime pas ? Nous croyons que bien des lecteurs seront de notre avis.

Passons à la seconde partie de la Conférence, à Calderon et à son théâtre.

Quoique Calderon soit un des plus grands poètes de l'Espagne, on n'est guère mieux renseigné sur sa vie que sur celle d'Alarcon. On ne sait rien, en général, de bien positif sur l'existence de tous ces poètes. Assigner un lieu, une date à leur naissance ou à leur mort, est difficile. Le seul souvenir qui reste d'eux, ce sont leurs œuvres, et encore, on ne les connaît pas complètement. Toutes n'ont pas été publiées ; parmi celles qui nous sont parvenues, beaucoup n'ont pas paru sous le nom du véritable auteur ; et ces livres sont si rares, que la vie d'un homme s'épuiserait à les rechercher et à les lire. Que de temps n'a-t-il pas fallu, que de peines ne s'est-on pas données pour retrouver les œuvres d'Alarcon, avec le signe authentique qu'il en était l'auteur, lui et non pas d'autres !

Don Pedro Calderon de la Barca est né à Madrid dans les premiers jours de l'année 1600, d'une ancienne famille noble. Il étudia sous les jésuites, où, dès l'âge de 14 ans, il composa une comédie, le *Char du Ciel* ; — puis à l'Université de Salamanque. A 25 ans, comme Lope, Cervantes, il se fit soldat et passa dix ans dans le Milanais et en Flandre. En 1636, — l'année même où Corneille donnait le *Cid*, — Calderon fut chargé par Philippe IV de la direction de ses fêtes, et devint intendant des plaisirs dramatiques du roi. En 1651,

il entra dans les ordres sacrés. C'était l'usage de célébrer les grandes fêtes de l'Eglise, par la représentation de pièces allégoriques, nommées *actes sacramentels* (autos sacramentales); chaque ville désignait son auteur, et la commande d'un *auto* était la distinction la plus flatteuse que pût ambitionner un poète. Calderon, chargé quelques années de suite d'écrire les *autos* de Madrid, obtint un succès prodigieux ; les villes les plus importantes s'adressèrent à lui pour les *autos*, et, pendant 37 ans, il eut le privilége exclusif de fournir de ces ouvrages Tolède, Séville, Grenade, enfin toutes les capitales de l'ancienne Espagne.

« Ainsi s'écoulait cette glorieuse vieillesse, dit M. Damas-Hinard, à qui nous devons les détails qui précèdent, lorsque, le 25 mai 1681, Dieu rappela à lui son poète. Ce jour-là, on célébrait la fête de la Pentecôte; toutes les villes avaient représenté solennellement les actes sacramentels de Calderon, et l'on a remarqué qu'il expira vers le soir, à l'heure où les représentations venaient de finir. *Les chants avaient cessé !* »

Il avait composé, dit-on, 120 comédies ou pièces profanes, 100 *autos*, 200 louanges divines ou humaines (*loas*, espèces de prologues), 100 intermèdes, etc. Il ne reste de tous ces ouvrages que 108 comédies et 72 *autos*.

Calderon est moins *inventif* que Lope, mais il féconde mieux un sujet. Dans les comédies d'intrigue, il s'occupe peu de régler la marche de la pièce ; il se repose sur le *hasard ;* mais, après une foule de méprises et de quiproquos, tout s'arrange toujours par deux ou trois mariages. Dans les drames, le hasard tient une place plus restreinte ; les incidents dépendent davantage des caractères et des intérêts qui sont en jeu, et l'on est étonné de l'habileté avec laquelle l'auteur amène une situation inattendue, ce qu'on appelle « un effet de théâtre. »

M. Molinier a choisi une des pièces les plus propres à mettre en relief ce côté du génie dramatique de Calderon. *Le Médecin de mon honneur* est, en effet, une des conceptions les plus saisissantes du théâtre espagnol ; et l'attention que l'auditoire a prêtée à cette lecture est la meilleure preuve de l'intérêt qu'elle lui a inspiré.

Malgré l'admiration qu'il professe pour le génie de Calderon, M Molinier reconnaît qu'au point de vue des idées modernes et des principes d'une morale épurée, les œuvres de Calderon n'ont plus la valeur qu'elles avaient autrefois ; que leur représentation ne serait plus acceptée de nos jours, même au sein de l'Espagne, dont les mœurs ne ressemblent plus à celles du XVIIe siècle. Ces pièces n'ont

aujourd'hui, à ses yeux, qu'une valeur *historique* dans le domaine de l'art.

C'est l'opinion de tous les critiques.

M. Philarète Chasles, que nous avons eu déjà occasion de citer plus haut, prétend aussi que ce grand poète n'est plus compris aujourd'hui que d'une faible partie de l'Espagne lettrée ; que son empreinte est trop profondément des anciens temps ; qu'il n'est pas, comme Cervantes, comme Molière, philosophe et citoyen du monde, mais l'homme de génie d'une race et d'une phase sociale, et que les Espagnols modernes sont trop éloignés de lui pour s'associer pleinement à son drame.

Ce sont surtout ses pièces religieuses, les *Autos sacramentales*, qui, au dire du célèbre critique, s'accommodent mal avec les idées modernes.

« L'*unité*, dans ses pièces, c'est la *foi*. Révoquer en doute l'un des dogmes de la foi, c'est nier la poésie même de Caldéron. Il affirme les dogmes et les prouve comme des thèses ; il raisonne sur la *grâce ;* sa poésie est *théologie*... La théologie l'emporte sur tout le reste. Prouver la nécessité de la grâce, l'impuissance de l'homme, le vide des passions, le néant de l'amour terrestre, c'est tout pour lui, c'est son premier, son second, son troisième point ; c'est sa première, sa seconde, sa troisième journée. Il devrait, avec de telles données (vous le croyez du moins), être fort ennuyeux ; détrompez-vous, il est sublime.... »

M. Molinier s'est demandé, en terminant, pourquoi l'Espagne qui possède des pièces de théâtre dans tous les genres, n'avait pas d'opéra. Il reconnaît à l'Espagne de grands peintres, de grands sculpteurs, mais de grands compositeurs, point. Il dit comme M. Viardot : « Le théâtre est sorti de l'Eglise, mais la musique y est restée. » Pourquoi cela ? L'explication qu'en donne M. Molinier, c'est qu'en Espagne l'art ne s'est jamais élevé jusqu'à l'idéal, qu'il s'est toujours borné à exprimer les objets extérieurs, et que, en un mot, il est l'expression la plus absolue du réalisme. Le drame ne présente pas autre chose ; la peinture de même : Voyez Zurbaran et Vélasquez. La *Sainte Elisabeth de Hongrie* de Murillo ne trouve pas grâce à ses yeux ; il ne lui voit rien de profondément divin. L'appréciation de M. Molinier pourra paraître un peu rigoureuse.

Enfin, M. Molinier est arrivé à cette conclusion que la musique, exprimant la vie de l'âme dans ce qu'elle a de plus immatériel, et n'étant, en quelque sorte, que la synthèse de l'idéal, il n'y a pas

lieu de s'étonner si l'opéra n'a pu s'implanter chez une nation pour laquelle les arts ne sont que l'imitation de la nature dans sa réalité.

Les dernières paroles de M. Molimer ont été pour l'auditoire dont il allait se séparer, car les *Lectures du soir* touchent à leur fin.

« J'aurai l'âme contente, a-t-il dit, et je me tiendrai pour bien récompensé d'un faible travail, s'il m'est permis de penser que j'ai rencontré parmi les intelligences d'élite qui ont bien voulu m'écouter, ces sympathies qui dilatent le cœur, et cette bienveillance qu'on ne refuse pas aux hommes de bonne volonté qui sont animés du désir désintéressé d'être agréables à leurs concitoyens. »

L'assemblée, par la vivacité de ses applaudissements, a tenu de prouver à l'honorable professeur de notre Faculté de Droit combien elle lui savait gré de s'être détourné un instant de ses savantes études juridiques, pour l'initier aux beautés d'une littérature qui compte, même parmi les gens lettrés, si peu de véritables appréciateurs.

ACADÉMIE IMPÉRIALE
Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 26 janvier 1865. — Présidence de M. Ctos, directeur.

M. Couseran, appelé par l'ordre du travail, paie d'abord un juste tribut d'éloges à la mémoire des d'Aubuisson et Abadie, auteurs du système mécanique qui, depuis plus de quarante années, élève de la Garonne et distribue sur tous les points de la ville, l'excellente eau que l'on y voit jaillir. C'est ce que M. Couseran appelle la question de forme, question qui regarde les ingénieurs, les architectes et les mécaniciens.

Il passe ensuite à la question de fond, qui se rattache plus particulièrement à la chimie, et qui consiste à fournir aux habitants d'une grande ville de l'eau toujours pure et abondante, conditions d'où dépendent la santé publique, le développement et le succès de plusieurs industries.

M. Couseran rappelle, qu'en 1849, M. Dumas, alors ministre, appréciant l'importance d'un travail spécial sur toutes les eaux que possédait la France, chargea une commission de les analyser et de publier le résultat de ses travaux : publication qui, malgré sa grande utilité, est encore attendue.

Il donne ensuite un aperçu de la longue discussion qui eut lieu l'année dernière à l'Académie des Sciences, à propos des eaux potables de la ville de Paris, et remarque que le fait le plus important de cette discussion est un Mémoire que M. Peligot lut dans la séance du 25 avril dernier, intitulé : *Recherche des matières organiques contenues dans les eaux.*

M. Couseran regrette que, dans ce travail, bien apprécié du reste de l'Académie, l'auteur n'ait pas fait connaître dans quel état de décomposition la matière organique devait se trouver dans l'eau pour lui communiquer cette énergie d'insalubrité que lui attribuent les hygiénistes.

Cette matière organique, signalée dans les analyses faites par quelques chimistes sur les eaux de certains départements, pourrait bien, lors du bas étiage de la Garonne, dans les derniers mois d'été et les

premiers jours d'automne, altérer l'eau de notre galerie filtrante, dit M. Couseran, et il signale les diverses causes qui peuvent en être la source.

Enfin, il pense qu'on obvierait à ce grave inconvénient en établissant dans la partie la plus élevée de la Prairie des Filtres, des bassins couverts, d'une étendue en rapport avec le débit de la galerie filtrante pendant les jours de trouble de l'eau du fleuve.

Ces bassins recevraient l'eau, prise à l'aide d'un aqueduc, au-dessus de la chaussée du moulin de la porte de Muret, la verseraient dans le grand réservoir filtré d'Aubuisson, qui serait ainsi utilisé, et qui, à son tour, alimenterait et tiendrait toujours à son maximum d'élévation l'eau de la galerie Guibal.

Ces bassins remplaceraient en outre, avantageusement, ceux qu'on se propose, dit-on, de construire sur les côteaux de l'Observatoire.

M. Hamel lit la première partie d'un travail sur Aristophane. Après avoir tracé la biographie du poète, en rapprochant des témoignages que nous a transmis l'antiquité, les diverses indications que lui-même a laissées dans ses comédies, M. Hamel a passé en revue cinq pièces dont le sujet est spécialement politique. Les *Acharniens*, la *Paix* et *Lysistrate*, dans lesquelles, à trois reprises différentes, Aristophane s'élève contre la guerre du Péloponèse, et conseille la paix; les *Guêpes*, où il attaque l'organisation judiciaire d'Athènes, et enfin les *Chevaliers*, violente satire du gouvernement démocratique, tombé des mains de Périclès à celles de Cléon. Dans une seconde lecture, M. Hamel abordera les comédies où la question politique se trouve jointe à des questions littéraires ou sociales.

M. Fons communique une note sur l'origine du mot *estachant*, expression qui sert généralement aujourd'hui à désigner ces cultivateurs placés, à titre de serviteurs ou de locataires, dans quelques-unes de ces masures éparses dans nos cantons, ou dans la plupart des maisons d'agrément de Toulouse. M. Fons repousse l'interprétation qui tendrait à rapprocher d'une manière quelconque l'origine de l'*estachant*, au Janus de la mythologie romaine : *estadjan, est-ad-janum*; et il s'applique à démontrer que cette expression *estachant* dérive tout simplement du verbe roman *estar* qui signifie *demeure*, d'où serait venu *estageant*, qui demeure, et, par suite d'une altération phonétique, *estachant* : ce qui explique pourquoi, en certains endroits, l'on aurait appelé aussi l'*estachant*, LOCATAIRE : signification que donnent, en effet, à ce mot, la plupart de nos vocabulaires romans.

Le secrétaire adjoint,

E. VAÏSSE.

Séance du 2 février 1865. — Présidence de M. Filhol.

Appelé par l'ordre du travail, M. Planet lit un Mémoire ayant pour titre : *Statistique industrielle du département de la Haute-Garonne en 1864.*

Après avoir rapidement examiné, au point de vue général, la situation actuelle de l'industrie dans le département de la Haute-Garonne, et fait entrevoir, en ce qui concerne plus particulièrement la ville de Toulouse, le bel avenir qui lui est réservé, si elle sait comprendre et tirer parti d'une position topographique et d'éléments de succès en quelque sorte exceptionnels, l'auteur signale et énumère les causes qui jusqu'ici, selon lui, ont nui à l'exactitude des statistiques industrielles ; et, de la principale, il en déduit cette conclusion : que sous le régime de la libre concurrence, les défiances et les craintes d'un grand nombre d'industriels semblent être les mêmes qu'elles l'étaient à Rome chez les artisans et marchands, formés en associations connues sous le nom de *collegia opificum*, et, en France, au point de vue de la fiscalité, telles que, vers la fin du siècle de Louis XIV, elles se manifestaient au sein des corporations, des jurandes et des maîtrises.

Passant ensuite à l'examen de la statistique industrielle de notre département : le nombre des usines ou fabriques que possède le département est de 2,286, et leur valeur vénale de 22,099,700 fr. Elles créent pour 85,688,800 francs de produits, qui laissent entre les mains des exploitants un bénéfice annuel moyen de 5,682,100 francs. Le nombre des ouvriers des deux sexes, y compris les enfants au dessus de l'âge de 15 ans employés dans ces usines, fabriques ou ateliers, est de 14,413.

D'après ces mêmes tableaux, la force motrice empruntée à l'eau et au vent par les usines, est égale à 9,714 chevaux-vapeur, dont 7,665 sont fournis par l'eau, et 2,049 par le vent. Le contingent emprunté à la vapeur est relativement très-faible ; il est à peine de 200 chevaux. 140 chevaux ou mulets, attelés à 102 manéges, portent à 10,054 chevaux-vapeur, ou autres, le chiffre total des forces motrices employées dans le département.

Une partie de cette force, égale à 8,308 chevaux, met en activité 1,638 meules à blé, réduisant en farine 1,766,520 hectolitres de grains, valant 29,710,000 fr. Le surplus, ou 1,746 chevaux, sert aux autres industries désignées dans les tableaux.

Les quatre grandes usines de l'Etat : la poudrerie, la fonderie des canons, l'arsenal et la manufacture des tabacs, ne sont pas comprises dans les chiffres qui précèdent. La valeur vénale de ces usines est de 4,413,968 fr. ; leur production s'élève à 18,866,190 fr., somme sur

laquelle la manufacture des tabacs, à elle seule, figure pour 18,050,000 francs. Ces usines emploient 1,603 ouvriers, dont 1,105 femmes; elles empruntent à l'eau une force motrice de 87 chevaux, et à la vapeur celle de 6 chevaux. En tenant compte de leur production, le mouvement industriel de la Haute-Garonne se trouve exprimé par le chiffre de 104,454,900 francs.

Le même membre donne communication à l'Académie d'une note relative à l'extraction de l'huile de maïs. Les expériences auxquelles il s'est livré, et qui ont donné des résultats qui diffèrent peu de ceux obtenus il y a plusieurs années par M. Filhol dans les intéressants travaux sur le maïs, et consignés dans les *Annales de chimie*, ont fait constater à M. de Planet que 100 kilog. de la variété de maïs à grains plats et allongés, connue dans nos contrées sous le nom de *millette*, contiennent environ 6 pour cent d'huile, possédant, ainsi que le reconnaît encore M. Filhol, toutes les qualités des huiles mangeables, et de celles d'amandes douces pour l'usage thérapeutique.

L'extraction de cette huile, pouvant être avantageuse à ce point de vue et à celui de la conservation ou de l'exportation des farines, comme aussi dans le cas où l'on emploierait le maïs à la distillation, M. de Planet propose le procédé industriel suivant, comme le seul duquel on puisse obtenir le meilleur rendement. Il consiste, non à moudre, mais à concasser simplement le grain sous la meule. On obtient ainsi des gruaux farineux de diverses grosseurs, des gruaux oléagineux entièrement détachés des premiers, et une légère quantité de farine. Les gruaux oléagineux, séparés avec soin, doivent, avant d'être broyés sous la meule verticale et passés au chauffoir, être chauffés au moyen d'une suffisante quantité d'eau élevée à la température de 50 à 60 degrés. Ainsi humectés, ils peuvent être broyés et réchauffés comme cela a lieu pour les graines de lin et de colza. La pâte obtenue est ensuite mise en poches à la manière ordinaire, et soumise soit à la presse hydraulique, soit à une presse à vis. C'est sur ces indications ponctuellement suivies qu'il a été procédé, dans l'usine à huile de M. Fenié, et qu'ont été obtenus des échantillons d'huile, de gruaux farineux, de gruaux oléagineux et de tourteaux, que M. de Planet met sous les yeux de l'Académie, et qui ont fait retirer de 100 kilogrammes de maïs :

Huile.	6
Tourteaux.	10
Farine.	76
Son.	6
Evaporation.	2
	100

Le secrétaire adjoint, E. VAÏSSE.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences de Toulouse, à la dernière session des examens du Baccalauréat.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 30 mars. — *Mathématiques* : 1° Rendre compte du procédé d'extraction de la racine carrée d'un nombre entier.

2° Trois points étant donnés sur un terrain, faire passer une circonférence par ces trois points, en supposant qu'on ne puisse pas approcher du centre.

Physique : Comment prouve-t-on que l'air contient de la vapeur d'eau ? — Définir ce qu'on entend par *état hygrométrique*. — Décrire l'hygromètre à cheveu et la manière de le graduer.

Du 31 mars. — *Mathématiques* : 1° Evaluer la surface d'un triangle dont on connaît les trois côtés. — 2° Un plan est donné par ses traces sur un plan horizontal et sur un plan vertical ; on donne également la projection horizontale d'une droite située dans ce plan, et l'on demande la projection verticale correspondante ainsi que l'angle que fait la droite dans l'espace avec la trace horizontale du plan, qu'on supposera rabattu sur le plan horizontal.

Physique : Décrire les effets chimiques qui produisent les courants électriques. — Faire connaître les applications à la *galvanoplastie* et à la dorure au moyen de la pile. — Quelles sont les conditions essentielles de la réussite ?

Du 1er avril. — *Mathématiques* : 1° Construire un carré qui soit à un carré donné dans le rapport de deux droites données. — 2° Etant donnée une parabole TSU dont SX est l'axe et CD la directrice, on mène du foyer F une perpendiculaire FI à une sécante quelconque AB qui rencontre la courbe en M et M′ ; on prolonge cette perpendiculaire d'une quantité KI égale à IF, et de l'extrémité K on mène une parallèle à l'axe qui rencontre la sécante en H. — On demande de faire voir que ce point H est compris entre les deux points M, M′.

Physique : Exposer la théorie de l'électricité dissimulée ou du condensateur. — Manière de le décharger.

Du 3 avril. — *Mathématiques* : 1° Mener une tangente commune à deux cercles donnés. — 2° Qu'est-ce que la pente d'une droite ? Qu'est-ce que son *échelle de pente ?* — Expliquer comment, connaissant l'échelle de pente, on détermine la

cote d'un point de la droite dont la projection est donnée, et réciproquement la projection d'un point dont on donne la cote.

Physique : Exposer la propriété des lentilles convergentes. — Relation entre les positions des foyers conjugués, quand on fait varier la distance de l'un d'eux à la lentille.

Du 4 avril. — *Mathématiques* : 1° Résoudre un triangle dans lequel on connaît un angle et les deux côtés qui le comprennent. — 2° Etant donnée une ellipse ABA dont AA' est le grand axe et dont F, F' sont les foyers, on décrit une circonférence CD, du foyer F' comme centre avec le grand axe AA' pour rayon. — Faire voir que chaque point de l'ellipse est également distant du foyer F et de cette circonférence, et que la courbe ABA' se changerait en parabole si, le sommet A et le foyer F restant constants, le grand axe AA' croissait indéfiniment.

Physique : Comment peut-on aimanter l'acier au moyen de l'électricité? — Electro-aimants. — Comment produit-on de l'électricité au moyen des aimants?

Du 5 avril. — *Mathématiques* : 1° Etablir la mesure de la surface latérale d'un tronc de cône à bases parallèles. — 2° On donne les projections sur un plan horizontal et sur un plan vertical de deux droites qui se coupent, et l'on fait passer un plan par ces deux droites. On propose de rabattre ce plan sur le plan horizontal, après qu'on en aura formé les traces. — Quels seront les rabattements des deux droites?

Physique : Lois de la formation des vapeurs dans le vide. — Tension maximum. — Lois du mélange des gaz et des vapeurs.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES RESTREINT.

Du 7 avril. — *Physique* : 1° Exposer la théorie du siphon. — 2° Décrire l'expérience de la congélation de l'eau dans le vide au moyen de l'évaporation.

Géologie : Quelle place occupe la formation crétacée dans l'échelle générale des terrains? Indiquer la composition des étages dans lesquels cette formation se divise et ses principaux fossiles caractéristiques.

Du 8 avril. — *Physique* : 1° Description d'un télégraphe électrique. — 2° Maximum de densité de l'eau. — Comment en prouve-t-on l'existence?

Botanique : Décrire les diverses parties d'une fleur complète, en insistant plus particulièrement sur les modifications que peuvent offrir les étamines envisagées sous tous les points de vue.

CHRONIQUE.

Le 21 et le 22 avril, a été célébré, avec solennité, à Toulouse, le mariage de Mlle Amélie Niel et de M. le comte Gaston Duhesme, capitaine au 6e régiment de chasseurs. L'acte civil a été passé à l'hôtel de ville par M. le comte de Campaigno, maire et député au Corps Législatif, et l'acte religieux, dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne, par Sa Grandeur Mgr Desprez, archevêque de Toulouse. L'église et les abords étaient encombrés par la foule, et les vastes salons du Grand Quartier général ont eu peine, pendant deux jours, à contenir toutes les notabilités dans l'Administration, l'Armée, la Magistrature, les Lettres, les Sciences et les Arts, qui sont venues présenter à LL. EE. M. le maréchal et Mme la maréchale Niel l'expression de leurs respectueuses sympathies.

Le jeune officier qui vient d'entrer dans la famille du maréchal Niel appartient par sa naissance à deux grandes illustrations militaires du premier Empire. Son grand-père maternel, le général de France a figuré avec honneur dans les guerres qui ont marqué le commencement de ce siècle. Son grand-père paternel est le brave général Duhesme qui, le 16 juin 1815, à la glorieuse journée de Ligny, contribua, par un fait d'armes héroïque, au succès de la bataille. Voici ce que rapporte M. Thiers au tome XXe, p. 95, de son *Histoire du Consulat et de l'Empire* : « Vandamme avait épuisé ses » réserves et demandait instamment du secours .. Napoléon lui » envoya sans différer une partie de la jeune garde sous le général » Duhesme..... Attaquée pour la cinquième fois, la ligne de Van- » damme battait en retraite, lorsque la jeune garde, conduite par » Duhesme, chargea tête baissée sur le Hameau et la Haye, refoula » les Prussiens, et reprit une dernière fois la ligne du ruisseau de » Ligny..... »

Le mariage qui vient de s'accomplir est donc un lien entre le premier et le second Empire : c'est Ligny greffé sur Solferino. Les rejetons qui naîtront sur cette double tige ne peuvent être que glorieux, si le poète a dit vrai :

Fortes creantur fortibus.....
..... Nec imbellem feroces
Progenerant Aquilæ columbam.

» Les forts sont créés par les forts ; et jamais les aigles altières n'ont engendré une timide colombe. »

***

L'Académie des Jeux Floraux a tenu, le 23 avril, une séance publique pour entendre l'éloge de M. de Tauriac par M. Florentin Ducos, et procéder à la réception de M. de Toulouse-Lautrec, élu Mainteneur dans la séance du 3 février dernier. Nous avions cru jusqu'à ce moment, qu'en portant ses suffrages sur M. de Toulouse-Lautrec, l'Académie avait voulu se passer la fantaisie d'appeler à elle un nom, — un beau nom, il est vrai, et c'est quelque chose ; — mais enfin, un nom, quelque beau qu'il soit, nous a toujours paru un titre insuffisant pour donner droit d'entrée dans un corps littéraire. L'honorable membre nous a désabusé en se révélant, de prime-abord, penseur profond et grand écrivain. Son discours est un des plus remarquables que nous ayons entendus à l'Académie, et nous croyons qu'il ne sera de longtemps oublié. — L'archéologie étant dans les goûts et l'aptitude du récipiendaire, c'est d'archéologie qu'il a entretenu l'assemblée. — L'archéologie est de mode aujourd'hui, et on est archéologue à peu de frais. Pour M. de Toulouse-Lautrec, ce titre n'est pas usurpé, car s'il a *le nom*, il a aussi *la chose*. — Selon l'honorable Mainteneur, le temps poétique par excellence, ce n'est pas l'Egypte, ce n'est pas l'Assyrie, la Grèce, l'Italie, c'est le Moyen-âge. Pourquoi? Parce que l'unité est son principal caractère, parce qu'une seule pensée le résume et le domine : la pensée chrétienne du sacrifice. — Oui, sans doute, la pensée intime du moyen-âge fut la foi, et la foi se symbolisa dans ces cathédrales, devant lesquelles l'homme reste confondu. Comme dit Michelet : « Pour soulever ces rocs à 4, à 500 pieds dans les airs, les géants ont sué... » Et il se hâte d'ajouter : « Il y a eu là quelque chose de plus que le bras des Titans. Quoi donc? Le souffle de l'esprit. » Mais, dirons-nous, rien n'y est fini; la plupart des cathédrales sont restées inachevées, et le Moyen-âge est mort avant d'avoir accompli son œuvre. C'est qu'elle était arrivée l'heure où Luther allait bouleverser le monde, où le scepticisme gagnait les esprits, où le terrible *peut-être* de Hamlet était déjà sur plus d'une lèvre. Le XVIe siècle qui survint prit le mourant en croupe et l'emporta tout effaré. — Nous nous arrêterons sur la pente où nous nous laissions aller, en discutant le discours de M. de Toulouse-Lautrec. On l'a lu ou on le lira, avec un puissant intérêt, même après l'admirable chapitre de Michelet, au deuxième volume de son *Histoire de France*. — M. Emile Vaïsse, Modérateur, a répondu au discours du récipiendaire. Nous sommes toujours embarrassé, quand il nous faut parler ici de M. Vaïsse. On a mauvaise grâce à louer ses amis en face. Nous nous bornerons donc à dire que l'honorable président a

fait les honneurs au nouveau récipiendaire avec la courtoisie qui est dans le ton habituel de l'Académie.

***

Conformément à un article de ses statuts qui porte que tout lauréat qui aura obtenu trois Fleurs, — dont une au moins sera l'Amaranthe, — pourra prétendre au titre de *Maître ès-Jeux*, l'Académie des Jeux Floraux vient d'accorder des lettres de *Maîtrise* à M. Léon Valery, couronné plusieurs fois déjà dans les précédents concours, et auteur de l'Ode qui lui a valu, cette année, le prix du genre, l'Amaranthe d'or. Cette pièce, que nous donnons aujourd'hui en tête de la *Revue*, nous paraît supérieure par l'élévation, le mouvement et le souffle poétique à la plupart des pièces qui forment le fonds ordinaire des concours de l'Académie; et, si l'on ferme les yeux sur quelques négligences qu'il serait aisé de faire disparaître, elle méritait, à tous les points de vue, la haute distinction dont elle a été l'objet. Nous demanderons seulement à M. Valery comment il peut concilier son ode à Alf. de Musset avec certaine pièce, qui a paru, sous son nom, il y a quelques mois, dans un journal de Toulouse?

***

L'Académie a raison de combler ses vides et de serrer ses rangs, afin de cacher les nombreux ravages que la mort fait dans son sein. Le nom d'immortel qu'on donne aux académiciens est une amère ironie. Il ne s'est pas écoulé de mois, cette année, sans que l'Académie des Jeux Floraux n'ait été frappée dans quelqu'un des siens. Ces jours derniers encore, son vénérable doyen lui a été enlevé. M. de Voisins-Lavernière, mort le 7 avril, à l'âge de 79 ans, était Mainteneur depuis 1849. Il avait été élu dans la même séance que MM. Soumet, d'Hargenvilliers et d'Aubuisson de Voisins. Quatre fauteuils vides en même temps, quatre élections le même jour, c'est un fait rare, quelque précipités que soient les coups de la mort. Cette douloureuse nécessité d'une quadruple élection en un jour, qui ne s'était pas représentée depuis 46 ans, l'Académie l'a ressentie, au mois de février dernier, le jour où elle a nommé Mainteneurs M. de Toulouse-Lautrec, M. Ch. de Rémusat, Mgr l'Evêque de Carcassonne et M. l'abbé Goux. — Mais ne plaignons pas trop les Académies. Ce sont leurs membres, et non elles, qui sont atteints par la mort. Comme le vieil Eson, les Académies ont le pouvoir de se rajeunir. Chaque coup de la mort leur enlève une ride et leur infuse un sang généreux. Et, en définitive, si les Académies n'avaient pas de jours de deuil, elles n'auraient pas de jours de fêtes. C'est la mort qui les fait vivre. — Plaignons plutôt les familles qui

sont découronnées quand elles perdent un de leurs beaux vieillards. M. de Voisins-Lavernière avait été, sous la Restauration, député du département du Tarn. Après la révolution de 1830, il se retira de la scène politique pour vivre dans la retraite, qu'il n'a plus quittée. Nous laissons à d'autres la tâche douce et facile de louer les mérites cachés d'un homme qui a gardé une grande unité dans sa vie publique, et qui, dans la vie civile et privée, a porté jusqu'à l'austérité la pratique de tous les devoirs et de toutes les vertus.

*
* *

Une perte, bien regrettable aussi, est celle de M. Félix Assiot, ancien chef d'Institution, mort le 2 avril, à l'âge de 54 ans. Surpris par cette triste nouvelle, au moment où la *Revue* allait paraître, nous avons dû nous borner, le mois dernier, à l'annoncer sèchement. — Tout passe vite, la réalité et la mémoire. Cependant, nous ne croyons pas venir trop tard pour parler de cet excellent homme qui a fait trop de bien pour qu'il puisse être bientôt oublié. — Sous des dehors simples, sous un air de franche bonhomie, Assiot cachait une instruction profonde et variée, un esprit charmant et un cœur d'or. Elevé par son père, professeur distingué, qui occupa longtemps la chaire de physique à la Faculté des Sciences, Assiot se tourna naturellement vers les sciences mathématiques et physiques; mais il était si heureusement doué qu'il se trouva une égale aptitude pour les lettres. Des relations intimes et presque de tous les jours nous ont permis d'observer tous les côtés de cette riche organisation, et nous affirmons n'avoir rencontré chez personne un tour de conversation aussi original et aussi fin. Assiot n'était pas un conteur verbeux ; il ne courait point après l'esprit; l'esprit lui venait sans effort, et les choses qu'il disait étaient si bien dites, si nettes, si précises, elles avaient une telle portée, elles frapaient si vivement l'attention, qu'elles ne s'effaçaient plus de la mémoire. Que de traits, que de mots heureux, marqués de son estampille, ont eu la bonne fortune d'être répétés de bouche en bouche et de courir la ville ! — Mais qu'est-ce que toutes ces qualités de l'esprit auprès de celles du cœur? Assiot était la bonté en personne; sa vie a été une vie de désintéressement. L'argent n'avait aucun prix à ses yeux. — C'est un tort et il lui a été reproché. — Mais, est-ce qu'il n'y a pas concordance entre le cœur et l'esprit ; et, chez les natures d'élite surtout, l'esprit ne serait-il pas moins riche, si le cœur était moins grand? — Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, toutes les fois qu'il remarquait un enfant intelligent parmi cette foule de déshérités de la fortune qui suivaient ses leçons, Assiot l'attirait chez lui, dans son Institution, et, là, sans marchander, il lui

donnait la nourriture de l'esprit et souvent celle du corps. Combien de jeunes gens, placés aujourd'hui dans les services publics, lui sont redevables de leur position ! Ainsi, chez M. Assiot, les erreurs du cœur s'effacent par les services, et ce qu'on peut lui reprocher, comme à toutes les natures expansives, tombe devant le bien qu'il a fait. — Affaibli depuis quelque temps par les signes avant-coureurs de la maladie à laquelle il a succombé, M. Assiot avait remis aux mains de son associé, de son fils, les rênes de sa maison. Cette maison, qui se recommande entre les Institutions de province par ses succès dans les concours d'admission aux Ecoles du gouvernement, ne mentira pas à son passé : la mémoire du père, les talents du fils, le dévouement de leurs nombreux amis sont de sûrs garants des succès qui l'attendent dans les concours à venir.

* *
*

Sur la foi d'un journal de Bordeaux, *La Guienne*, nous annoncions le mois dernier, une nouvelle victoire de la décentralisation. Nous pouvons aujourd'hui affirmer avec connaissance ce que nous n'avions appris que par ouï-dire. Nous avons lu la pièce de M. de Batz-Trenquelléon, et elle nous paraît mériter, en tous points, les éloges que la presse a été unanime à lui accorder. *Nos ennemis* est une comédie de mœurs pleine de vérité. — Une jeune veuve, Mme Adrienne d'Epernay est à la veille de contracter de nouveaux liens. Le mari de son choix, M. Laroche, est un homme accompli. Mais, comme il a réussi en toutes choses, comme sa vie a été un lit de roses sans une seule épine, Adrienne, qui a lu sans doute dans Sénèque que l'adversité seule fait les hommes forts, Adrienne craint que son mari ne soit un homme sans caractère. Comment faire ? Le mettre à l'épreuve. C'est le conseil que lui donne une de ses amies. Le conseil est approuvé. — Il n'est pas difficile d'avoir des ennemis. Sans compter ceux qu'on se fait sans le vouloir, il ne manque pas de personnes charitables pour vous en susciter d'autres par surcroît et dont on se passerait fort. — Le complot féminin une fois concerté, on le met à exécution, sans avoir besoin de sortir du salon d'Adrienne. On fait accroire à une vieille fille que Laroche s'est diverti sur le compte des célibataires de son sexe ; à un auteur, qu'il a trouvé le sujet de sa dernière pièce usé ; à un mari jaloux, qu'il fait la cour à sa femme ; à un habitué du sport... Enfin, Laroche qui était aimé et recherché de tout le monde, se voit, en moins d'une heure, trois ou quatre ennemis sur les bras. Les intrigues vont leur train ; chaque propos a son petit filet de vinaigre ; les rapports finissent par s'aigrir au point que les deux femmes ne sont plus aussi enchantées de leur plan. Adrienne

surtout, quand elle apprend que son futur époux est au moment de se battre en duel avec un homme passé maître, dit-on, en ces sortes d'affaire. Son amour alarmé ne trouve pas de meilleur expédient, pour empêcher le duel, que de charger Laroche des soins d'un procès, très-important pour elle, qui va se juger en province, et qui ne permet pas un instant de délai. Laroche voudrait bien être agréable à Adrienne; d'un autre côté, il est retenu par son duel; et, après avoir tenu tête à ses ennemis, en homme résolu, il leur ferait la partie trop belle, s'il manquait au rendez-vous. Tout s'arrange heureusement. L'écheveau de l'intrigue se débrouille, la coalition se dissout, et, au moment d'aller sur le terrain, Laroche voit son adversaire venir à lui, lui faire des excuses et lui tendre la main. Est-il besoin d'ajouter qu'Adrienne revenue sur le compte de Laroche, l'épouse, tout heureuse de s'unir à un homme de caractère, sans se douter qu'elle s'est peut-être aussi donné un maître? — Cette charmante comédie, qui n'a pas moins de trois actes, offre un intérêt gradué et soutenu du commencement à la fin. Les scènes sont bien liées, les situations bien amenées, et plusieurs doivent produire des effets de théâtre tout-à-fait inattendus. Le dialogue est vif, bien coupé, et scintillant d'esprit. Un goût sévère trouverait peut-être à relever quelques traits un peu risqués, par exemple : ma cousine admire M. Laroche *en bloc et en détail*. Il y a des *beautés factices* qui tombent au moindre *choc*. Je serais désolée d'avoir *effleuré votre amour-propre*. Ne pourrait-on envoyer un domestique? — *Permettez-moi d'être le vôtre*, etc. Ces légères taches et quelques autres n'enlèvent rien au mérite de la pièce; elles ont assurément échappé à l'attention de bien des lecteurs; peut-être bien ne valaient-elles pas la peine d'être relevées; mais telle est la nature de notre esprit que nous n'avons jamais pu louer une œuvre sans faire nos réserves; ne fût-ce que pour obliger l'auteur à se dire en se frappant la poitrine :

Mais à l'humanité, si parfait que l'on fût,
Toujours par quelque endroit on paya le tribut.

*
* *

On fait quelquefois à la *Revue de Toulouse* l'honneur, — honneur dont elle est très-flattée, — de lui emprunter des articles. Elle use aujourd'hui de représailles et elle fait à un des meilleurs recueils de province, à la *Revue du Lyonnais*, un emprunt dont on lui saura gré assurément. Il s'agit du sort qui attend les ouvrages que les auteurs sont dans l'habitude d'offrir en *don* à leurs parents, à leurs amis, à leurs confrères. C'est le récit de ses infortunes personnelles que raconte

M. Petit-Senn, l'auteur de l'article, et sa plainte est trop touchante pour ne pas fendre le cœur de tous ceux qui la liront :

..... C'était en 1829; le public venait de faire un accueil plein de bienveillance au poème de la *Miliciade*, qui parut à cette époque; et, bien qu'assuré de l'écoulement de mon édition, suivant l'absurde coutume que je combats, j'avais offert un exemplaire de mon ouvrage à tous les excellents parents que, sans de graves inconvénients, l'on ne saurait oublier en pareille occurrence. Peu de jours après, je fus invité à dîner chez l'un d'eux. Qu'on juge de ma stupeur lorsque je vis la domestique placer au sein de la table, un superbe gigot de mouton au manche duquel on avait mis, en guise de paletot-sac, et pour la plus grande commodité de l'écuyer tranchant appelé à le découper, quatre ou cinq pages de mon poème nouveau-né ! Mon œil paternel en reconnut de suite le papier et le caractère; c'était le troisième chant, celui de la *Revue*, qui emprisonnait ainsi dans ses alexandrins profanés, l'os principal du gigot offert aux convives ! Je devins pourpre de confusion; mon regard fasciné ne pouvait quitter le corps de cet indigne outrage fait à ma muse, d'autant mieux que l'osseux pilori auquel elle était adhérente, semblait ajouter à mon martyre, être dirigé contre moi !....

Mon parent n'eut pas de peine à découvrir la cause de mon horrible désappointement; et, croyant en adoucir la rigueur, il sonna; la domestique parut.

« — Pourquoi, Madelon, lui dit-il d'un ton sévère, avoir fait de ces » feuilles un manchon pour votre gigot? — Mais, Monsieur, répondit » Madelon, Madame avait mis dans mon *porte-poche* le livre où je les » ai prises ! » Madame à ces mots lança à la pauvre domestique l'un de ces flamboyants regards qui semblables à la foudre, annoncent un tonnerre peu éloigné, tonnerre dont le bruit dut éclater à la suite de ce malencontreux festin, après que j'eus pris congé de mon amphytrion désolé, non sans m'être assuré cependant, avant son départ, et en considérant les pages arrachées à mon poème, qu'elles n'avaient pas même été séparées l'une de l'autre et n'avaient point obtenu l'honneur d'une seule lecture en dédommagement de l'affront qu'elles subissaient ! — Et voilà donc le cas que nos parents font de nos œuvres ! ! — Voyons si elles sont mieux traitées chez nos amis.

J'en avais un qui était possédé de la désolante manie du calembour, mais qui, loin de rougir de ce malheureux penchant, s'en faisait un titre à la considération des hommes de lettres qu'il regardait un peu comme ses frères : on conçoit que je lui offris mes œuvres. Ce cadeau lui sembla même une véritable dette dont je n'eus que

le faible mérite de m'acquitter. A quelques jours de là, je dus faire une partie de chasse avec ce digne garçon qui, ne fabriquant absolument que des jeux de mots, n'avait pas besoin de se lever fort matin pour cela; j'allai donc le réveiller et bien m'en prit, car toute sa famille, moins sa sœur, dormait à mon arrivée. Celle-ci vint m'ouvrir la porte dans son négligé du matin. Une charmante petite cornette de nuit couvrait encore sa blonde tête, d'où s'échappaient pourtant quelques boucles de cheveux emprisonnés dans des papillottes sur lesquelles mes yeux se dirigèrent d'abord par un instinct machinal. Hélas ! après une rapide inspection, je m'assurai que c'était dans une de mes irréprochables élégies qu'était comprimée la chevelure de la sœur de mon ami ! Cette délicieuse demoiselle, qui m'était apparue si jolie quelques instants auparavant, me sembla presque hideuse après cette fatale découverte. Je contins, à grand'peine, la colère qui me suffoquait; j'allais peut-être même éclater en reproches quand mon ami survint, saluant gaîment l'aurore de quelques nouveaux calembours, éclos durant son insomnie de la nuit, et qui me trouvèrent sans indulgence pour eux. Dans une halte de chasse, et pour bannir une mauvaise humeur qu'il m'était impossible de dissimuler, il voulut faire l'éloge de mes œuvres et me parler du cas tout particulier que sa sœur en faisait. « Oui, lui répondis-je indigné, et » dans son langage favori, je me suis assuré ce matin que cette » aimable fille n'est point défrisée par ma muse et que même elle en » est *coiffée.* »

Ce fut là toute ma vengeance ; toutefois j'aurais dû la pousser plus loin, car, mon ami ayant tiré une caille devant lui, je reconnus dans la bourre de son fusil, qui brûlait sous mon nez, le solde infortuné de l'élégie dont sa sœur avait consacré la première page à sa coiffure !

Si tel est, en général, le destin qu'obtiennent chez nos parents et nos amis les ouvrages que nous leur offrons, il est moins humiliant sans doute chez les hommes de lettres nos collègues. Du moins tout devrait le faire présumer : l'intérêt qu'ils ont pour l'art, l'estime qu'ils doivent professer pour des gens ayant les mêmes penchants qu'eux-mêmes, les sentiments généreux qui dérivent naturellement de leurs nobles occupations, l'envie d'ajouter à leurs bibliothèques sans rien ôter à leur bourse, etc. Eh bien ! malgré tout cela, nos offrandes qui sembleraient garanties d'outrages chez eux par un respect que tant de raisons doivent leur inspirer pour elles, nos offrandes y font souvent de bien méchantes fins.

C'était en 1832; je venais de fonder le *Fantasque*, que nos compa-

triotes accueillirent avec une très-indulgente faveur. — Mais puisque j'en trouve ici l'occasion, qu'on me permette de suivre l'impulsion de mon cœur en payant la dette sacrée de sa gratitude ; — je reviendrai dans quelques lignes à l'anecdote que j'allais citer. La respectable parente chez qui j'avais subi l'outrage du *manche de gigot*, en 1829, voulut sans doute m'en dédommager en 1832 : elle souscrivit, en se cotisant pour cela, avec *huit* de ses amis, à l'abonnement de ma petite feuille périodique, qui coûtait neuf francs ; et, bien que la somme de vingt sous par an ne fût pas un sacrifice bien ruineux pour ma riche parente, ce fragment d'abonné et d'intérêt que j'arrachais à ma famille me combla de joie. Ce fut une des conquêtes littéraires à laquelle je fus le plus sensible, et j'aime à en consacrer le souvenir tout à fait émouvant. — Maintenant je retourne à mon récit.

Ne comptant guère sur l'abonnement à ma feuille de l'un de mes anciens professeurs, dont les leçons avaient eu pour résultat de m'enseigner la littérature, et nullement de m'en inculquer le goût, qu'il n'avait pas lui-même, j'envoyai *gratis* au digne homme, les premiers numéros du *Fantasque*. Puis, comme j'allais un jour lui faire une visite à la campagne, je trouvai ses trois jolis enfants qui, profitant d'une bise assez ordinaire dans nos climats, avaient lancé dans les airs leur cerf-volant. Ami des jeux de l'enfance, je m'approchai de la bande rieuse, qui suspendit sa course à mon abord, et le cerf-volant, n'étant plus tiré par elle, descendit en pirouettant. Lorsqu'il fut tombé à mes pieds, je reconnus bien vite qu'il était confectionné, en grande partie, avec mon journal ! — Mais je dois dire en ce cas, pour le soulagement de mon amour-propre, que le *Fantasque* volait dans les airs côte à côte d'un recueil de sermons de l'un de nos meilleurs prédicateurs, et de compte à tiers avec un *Traité des arbitrages*, de M. Perret. Evidemment, les petits bambins avaient opéré une razzia générale dans les *dons d'auteur*, de Monsieur leur père : je participais au peu de soucis qu'il en prenait ; j'étais victime de cet injurieux abandon, de ce déplorable laisser-aller qu'on affiche pour les livres qui ne coûtent rien ; abus contre lesquels je ne saurais trop m'élever dans l'intérêt de la cause que je cherche à faire valoir.

Le professeur vint me rejoindre ; et, en me promenant avec lui dans sa charmante villa, il voulut m'adresser quelques paroles flatteuses sur les numéros du *Fantasque* que je lui avais offerts, m'assurant que, malgré l'apparente futilité des articles qui y étaient contenus, *je m'élevais souvent dans les hautes régions de la pensée*.

« — Oh ! lui dis-je en riant et en lui montrant le cerf-volant, il n'y

» a que chez vous, mon cher professeur, que je plane véritablement » dans les cieux, grâce à Messieurs vos fils, qui m'y font monter sur » l'aile des vents !..... »

Le grave professeur comprit de suite ma plaisanterie, appela ses enfants, inspecta le corps de délit, et les tança vertement; je m'aperçus bien vite qu'il aurait volontiers pardonné la tête du cerf-volant formée en entier de mes poésies, mais il ne pouvait prendre son parti de la queue, dont les mouchets étaient fabriqués avec des *changes* et de la *théologie*, matières éminemment en faveur dans notre cité pieuse et calculatrice.

*
* *

Un concours pour huit places d'agrégés près les Facultés de droit était ouvert, à Paris, depuis le 1er mars. A la suite d'épreuves soutenues avec une grande distinction, M. Bonfils, docteur de la Faculté de droit de Toulouse, a été placé le second par le jury dans le classement définitif.

*
* *

Un projet de la plus haute importance, projet depuis bien longtemps discuté, abandonné, repris, le canal de Saint-Martory à Toulouse, sera exécuté. Le Conseil général de la Haute-Garonne, convoqué extraordinairement le 20 avril dernier, a donné son plein et entier acquiescement aux plan et mesures présentés par M. le Préfet, et d'après lesquels une puissante Compagnie financière se charge des moyens d'exécution. Ainsi est arrivée à bonne fin, après plus de quarante ans de tergiversations et d'efforts, une entreprise sollicitée vivement par les besoins agricoles d'une partie du bassin Sous-Pyrénéen.

* *
*

C'est le 24 avril que l'opéra de M. Mermet, *Roland à Roncevaux*, a fait sa première apparition sur la scène de Toulouse. Le succès a été complet. Jamais on n'avait vu le public se laisser aller à d'aussi grands élans d'enthousiasme, et l'auteur, qui assistait à la représentation, a dû en ressentir une vive émotion. La pièce est bien montée et les décors sont fort beaux. Tous les acteurs, M. Bouvier-Lapierre surtout, magnifique dans le personnage de Roland, s'étaient bien pénétrés de leurs rôles. Mais ce sont les chœurs principalement qui ont électrisé le public. Il faut dire que la direction avait fait là un coup de maître. Elle avait renforcé les chœurs ordinaires par les membres de la Société de Clémence-Isaure et par les élèves du Conservatoire; aussi l'effet a-t-il été prodigieux.

Toulouse, mai 1865.

F. Lacointa.

SOUVENIRS DU RHIN.

..... Nous avions quitté Coblentz vers le milieu du jour. Un ciel de feu étincelait sur nos têtes. Le bateau l'*Ariane* nous emportait à toute vapeur au milieu de l'océan de perles irisées que faisaient jaillir et retomber ses palettes sur l'onde transparente du fleuve. Des voiles aux mille bigarrures abritaient le pont contre les ardeurs du soleil d'août : sous ce *velarium* improvisé s'étaient dressées, comme par enchantement, deux longues tables chargées de cristaux de Bohême et des mets succulents inventés par la gastronomie allemande. Et, tandis que le johannisberg ruisselait en brillantes topazes dans la dentelle de nos verres, nous admirions se déroulant devant nous ces collines où mûrit la grappe au précieux nectar, avec leur couronne de créneaux noircis et leurs dômes de châteaux écroulés. Déjà nous avions perdu de vue Stolzenfels, cette délicieuse fantaisie relevée de ses ruines féodales par le caprice d'un Souverain ; les tours de Boppart et ses antiquités romaines n'apparaissaient plus que comme un point noir se détachant sur les lignes bleuâtres de l'horizon. A chaque contour de ces rives consacrées par le temps, un pan de muraille lézardée nous envoyait sur les brises du fleuve l'enivrante poésie du souvenir.

Je l'avouerai, j'aime la légende. C'est elle, c'est cette tendre fille de l'histoire et de l'imagination qui, au Moyen-âge, faisait résonner le luth du ménestrel rêveur et la viole des joyeux troubadours ; c'est elle qui leur ouvrait la porte des chaumières, et qui abaissait devant leurs pas le pont-levis des forteresses. A sa voix, les chevaliers sentaient leur cœur battre plus vite sous les anneaux de la cotte de mailles, et les gentilles damoiselles, rougissant timidement, laissaient échapper de leurs mains tremblantes l'aiguille inactive. Hélas ! elle est bien morte aujourd'hui dans notre bonne France la pauvre légende ; ou plutôt le souffle prosaïque du XIXe siècle l'a poussée devant lui, et elle s'est enfuie sur les bords du vieux Rhin allemand, emportant, dans

les plis de sa robe, sa couronne fanée et son luth brisé. Là, le long des rives qui s'étendent des sombres murs de la ville d'Agrippine jusqu'à la Mayence *dorée* d'autrefois, dans cette carrière étroite où, comme dit le poète :

Chaque arbre a son histoire, et chaque pierre un nom,

elle s'abrite sous les ruines des burgs démantelés, effeuillant de ses doigts distraits la mauve des tombeaux.

Ces pittoresques nids d'aigle hardiment jetés au penchant des collines, dont le flot bat incessamment le pied, se dressent comme autant de vivantes archives du passé. Jadis repaires de brigands fameux, ils sont devenus aujourd'hui l'asile des tendres souvenirs. Bien des lignes ont été écrites avec du sang sur leurs pages de granit, mais souvent aussi leurs échos ont répété de douces confidences que murmurent parfois les harpes d'Eole dans le silence des nuits...

Je fus tiré de ces rêveries par une forte détonation que l'écho répéta jusqu'à seize fois avec un bruit de tonnerre. C'était une galanterie du capitaine, dont le canon engageait la conversation avec la nymphe du *Lei*, tandis que le bateau volait plus rapide que la flèche au travers des tourbillons du courant. Je levai les yeux, et, comme dans un magnifique diorama, j'aperçus tout à la fois, suspendu sur nos têtes, l'antique manoir de Gutenfels chancelant sur ses assises dégradées, au-dessous la petite ville de Caub, et, plus loin, au milieu des ondes écumantes, comme un géant aux prises avec le fleuve, le château de Pfalz, flanqué de ses tours et fleuronné de clochetons aigus.

L'écho grondait toujours.

— Lore est bien irritée aujourd'hui, me dit en souriant un matelot désœuvré qui fumait nonchalammeut sa pipe au soleil.

— Lore? lui demandai-je curieusement.

— Sans doute! ne connaissez-vous pas l'histoire de l'Ondine et du Palatin?

— Nullement.

— Eh! bien donc, vous saurez qu'il y avait une fois...

A cet exorde menaçant, je roulai philosophiquement une cigarette; puis, m'asseyant sur un paquet de cordages oublié près du conteur, je me laissai bercer au récit d'une vaporeuse légende que j'ai mise en vers et que voici :

L'ONDINE ET LE PALATIN.

I.

Or Frantz avait vingt ans, bel âge des amours,
Le bras vaillant, l'œil noir, et l'âme sans détours.
Déjà maint preux frappant le sol de la visière
Sous le fer de sa lance a mordu la poussière ;
Déjà, dans les tournois, la dame de beauté
Le proclama vainqueur par droit et loyauté.
Aussi, quand il passait sur son coursier superbe,
Comme au souffle du vent s'incline le brin d'herbe,
Devant lui s'inclinaient pages et damoiseaux ;
L'archer le saluait par dessus les créneaux,
Et le long du sentier, la gente bachelette
Disait tout bas son nom, quand elle était seulette.
Mais l'insensible Frantz, quoique aimé, n'aimait pas,
Et des vierges du Rhin négligeait les appas.
Il préférait la chasse, image des batailles,
La voix de ses limiers fouillant les hautes tailles,
Et les senteurs des monts, et l'écho des grands bois
Trahissant les soupirs d'un dix-cors aux abois.
C'est alors qu'il jetait de l'olifant d'ivoire
La fanfare éclatante, et ce cri de victoire
Au châtelain du Pfalz accoudé sur sa tour
De son Nemrod chéri présageait le retour.

II.

Un soir qu'il revenait de la forêt prochaine,
Sur ses pas brusquement l'orage se déchaîne ;
Le sol s'ébranle aux coups du tonnerre en fureur,
L'éclair pâlit l'azur d'une livide horreur,
Et la nuit descendant de son char de ténèbres
Couvre bois, fleuve et monts sous ses voiles funèbres.
En vain Frantz se raidit... insoucieux du frein,
Son coursier, fou de peur, l'emporte vers le Rhin.

III.

Mais voici qu'au milieu des bruits de la tempête
S'élève harmonieux un chant lointain de fête.
Le Lei s'illuminant d'une vive clarté
Fait trembler sur les eaux son reflet argenté ;
Le fleuve se déchire, et vers le flot qui brille
Une étoile a glissé !... c'est une jeune fille,
C'est Lore, c'est la nymphe au lied mystérieux.
La tendre volupté se mire dans ses yeux :
De son humide front sa chevelure blonde
Descend en gerbes d'or sur le cristal de l'onde ;
Une glauque vapeur livre, voile indiscret,
Dans ses plis transparents plus d'un joli secret ;
Sur sa bouche entr'ouverte erre un divin sourire,
Et, pareille à la brise, alors qu'elle soupire,
Sa voix, en se jouant, meurt dans l'air embaumé :
« Viens, disait-elle, ô Frantz, viens, ô mon bien aimé ! »
Et ses yeux languissants lui versaient leur ivresse.
Frantz veut, d'un bond, voler jusqu'à l'enchanteresse ;
Mais sa force épuisée a trahi son ardeur :
Haletant, incertain, ébloui de splendeur,
Il tend des bras d'amant vers celle qu'il implore
Et tombe, en murmurant le nom fatal de Lore.

IV.

Quand il revint à lui, tout s'était envolé.
Des nuages roulaient sur le ciel étoilé :
Autour du trône obscur de la déesse absente
Battait, entre les rocs, une onde mugissante ;
Les limiers gémissaient, et le fier palefroi
Sur ses pieds chancelants tremblait encor d'effroi.
« Lore ! s'est écrié Frantz, Lore ! » mais sa plainte
Se perd dans la nuit sourde ainsi qu'un glas qui tinte ;
Lore ne répond pas, et lui, le front brûlant,
Parcourt jusqu'au matin la rive, en l'appelant.
Tantôt il croit la voir sourire à son délire,

Tantôt il reconnaît les accents de sa lyre.
Comme aux jours du printemps un rayon plus vermeil
Vient éveiller la fleur d'un froid et long sommeil,
L'âme du Palatin tout entière à l'Ondine
S'est ouverte à l'éclat de cet œil qui fascine :
Les glaces ont fondu sous un souffle enflammé :
Il aime d'autant plus qu'il avait moins aimé.
Dès lors tout lui déplaît qui lui plaisait naguère,
Et l'île paternelle, asile du mystère,
Et l'antique manoir balançant ses créneaux
Comme un vaste géant, sur le miroir des eaux.
La trompe des tournois appelle en vain sa lance :
Il n'est plus l'heureux temps de fougue et de vaillance
Où la palme, en champ clos, fleurissait pour son front ;
Les bois mêmes, les bois ont subi son affront !
Parfois il gagne encor la rive accoutumée ;
Mais tandis que de sang, de carnage affamée,
Sa meute, oreille au vent et prunelles en feu,
S'élance... Frantz s'assied, demandant au ciel bleu,
A l'onde, à la forêt, sa vision perdue.

V.

Pourtant le vieux Bruno dans cette âme éperdue
A surpris le secret de fatales amours :
Par un brusque départ il en rompra le cours !
Il appelle son fils, et, cachant une larme :
« Ecoute, enfant, ce bruit : c'est le clairon d'alarme.
» L'Empereur aux combats a mandé ses barons :
» Pars, et, le glaive en main, gagne tes éperons ! »
Il dit, et Frantz se tait ; une pâleur mortelle
Semble, dans cet instant, le toucher de son aile.
— « Enfant, aurais-tu peur ? » — « La peur, en mon chemin ?...
» Père, rassurez-vous ! Je partirai demain. »
L'honneur, de son dictame, a fermé sa blessure :
La guerre, c'est la mort, la mort sans flétrissure,
La mort sur des lauriers, doux linceul du vainqueur !

Mais l'image de Lore est restée en son cœur :
Frantz veut revoir le Lei, le saluer encore :
Il ne le verra plus, au retour de l'aurore.

VI.

Minuit a retenti... ! l'esquif silencieux
Suit le courant rapide éclairé par les cieux.
Le peuplier gémit, le chêne altier frissonne :
Aucun souffle pourtant n'agite leur couronne ;
De bleuâtres follets glissent parmi les eaux,
Et le zéphir captif pleure dans les roseaux.
Mais la barque poursuit sa course aventureuse...
Sous un bras invisible, autour du Lei se creuse
Un gouffre où le flot noir commence à tournoyer.
— « Seigneur ! s'écrie alors le fidèle écuyer,
Seigneur, gagnons la rive, un démon nous entraîne ! »
— « Qu'importe ? »
Frantz se lève en sa fierté sereine,
Et, par un long soupir préludant aux adieux,
Fait vibrer dans la nuit son luth mélodieux :

« O toi, pâle objet d'un doux rêve,
Perle au mystérieux écrin,
Reflet transparent de la grêve,
Lys des roseaux, vierge du Rhin !

» Du soir que s'entr'ouvrit ton voile,
En mon cœur l'éclat de tes yeux
Brille, comme une double étoile,
Sous l'azur embrasé des cieux.

» Hélas ! ce tourment qui m'oppresse
Par moi fut-il donc mérité ?
Si le crime est dans mon ivresse,
Mon excuse est dans ta beauté.

» Je t'aime, ô ma divine Lore,
Dût s'en abréger mon destin,
Comme l'herbe qui vient d'éclore
Aime la rosée, au matin.

» Mais, du moins, si mon triste hommage
Ne peut, cruelle, t'attendrir,
Encore une fois ton image!
Te voir encore et puis mourir! »

VII.

— Mourir! répond dans l'ombre une voix inconnue
Qui des grottes du fleuve a monté vers la nue :
— Mourir! a répété l'écho plaintif des bords,
Et les harpes d'Eole y mêlent leurs accords.
Le flot gronde à la voix de son enchanteresse :
Debout sur le récif que la vague caresse,
Etincelante au loin d'une étrange clarté,
Lore apparaît à Frantz, plus belle qu'Astarté.
Une lame a rompu l'aviron trop fragile,
La chaloupe bondit... le trait est moins agile
Qui vibre et qui fend l'air sous le doigt de l'archer !
Un choc sourd retentit aux parois du rocher ;
L'écume, par trois fois, rejaillit avec rage...
Et l'écuyer, sauvé demi-mort du naufrage,
Vit, au sein des vapeurs, l'Ondine et son amant
Dans les bras l'un de l'autre enlacés doucement,
Se bercer sur les eaux, puis, glissant de la cîme,
Tous deux, en s'embrassant, descendre vers l'abîme.

VIII.

Le lendemain, dit-on, des casques, des hauberts
Reluisaient au soleil parmi les buissons verts.
Bruno, l'épée au poing, la colère dans l'âme,
Plongeait dans les ravins son œil avec sa lame,
Jurant d'offrir la belle en pâture aux vautours,

Après l'avoir occise et pendue à ses tours.
Soudain levant la tête, il pousse un cri de joie :
Un Dieu juste, un Dieu bon lui livre donc sa proie !
La pâle Ondine est là, sur le roc écumeux,
Noyant ses doigts distraits dans l'or de ses cheveux :
— « Mon fils ! rends-moi mon fils, ou sinon cette épée... »
Mais en molles vapeurs elle s'est dissipée,
Et, dans l'air où jadis sa ceinture flottait,
Passa, comme un soupir, une voix qui chantait :

« En son palais Lore la blonde
Saura garder son jeune amant :
En son palais, au sein de l'onde,
En son palais de diamant. »

IX.

De ce jour, nul mortel n'a vu la tendre Lore !
L'écho règne à sa place, écho triste et sonore
Qui, depuis bien des ans, redit au voyageur
Les sanglots du vieux père implorant un vengeur.
Quelquefois seulement, pendant les nuits d'automne,
Quand l'éclair luit au ciel et quand la foudre tonne,
Le batelier voguant près de l'écueil fatal
Croit entrevoir, sous l'onde, un palais de cristal :
Il passe et fait la croix sur sa large poitrine,
Songeant au Palatin enlevé par l'Ondine.

Stéphen Liégeard.

JEAN REBOUL.

LECTURE FAITE EN SÉANCE PARTICULIÈRE A L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, LES 5 ET 12 MAI 1865.

Une pieuse coutume, qui remonte jusqu'au berceau de notre Académie, nous prescrit de rappeler, dans une séance publique, les titres littéraires et les qualités honorables qui ont distingué les Mainteneurs que la mort nous a ravis. Le même usage n'existe point pour les Maîtres, par la raison toute simple qu'ils nous sont unis par des liens de confraternité moins intimes, et que souvent leur célébrité même nous dispense d'exprimer au public une douleur qu'il a ressentie tout comme nous et aussitôt que nous.

Il me semble naturel cependant que les regrets excités dans nos cœurs par la perte d'un Maître ès-jeux trouvent un écho dans nos réunions privées, surtout quand ce Maître a honoré le pays tout entier par son caractère autant que par son talent.

Je viens donc demander à l'Académie la permission de l'entretenir de Jean Reboul.

Bien des gens se figurent que pour être poète il faut avoir un grain de folie. Leur erreur vient de ce qu'ils confondent l'originalité avec le dérangement de l'esprit, c'est-à-dire une nature qui est supérieure d'un degré à la portée commune des hommes, avec celle qui descend à un degré au-dessous. A leurs yeux, la sensibilité des fibres n'est qu'une irritabilité maladive, et une raison transcendante ne diffère pas de l'extravagance.

On n'a pas besoin de dire combien ce jugement est insensé. Mais comme toute erreur accréditée a sa cause, il est vrai cependant qu'un poète a besoin d'une raison haute et sûre pour tempérer et pour régler la partie sensitive de son être, fort sujette aux hallucinations. Dire que Jean Reboul unissait un esprit parfaitement juste à une

délicatesse exquise de sentiment, c'est dire par cela même qu'il a été un grand poète.

Reboul naquit à Nîmes en 1796 de parents peu aisés, mais laborieux et honnêtes. Bien des fois dans ses poésies il rappelle avec bonheur le soin qu'avaient pris ses chers parents de développer en lui les sentiments religieux et de le former à la vertu. Son père, serrurier de son état, dut lui inculquer aussi de bonne heure les opinions politiques qu'il professait. On peut juger de l'énergie de ces opinions par le tableau que fait Reboul dans une de ses meilleures pièces badines, du barbier auquel son père confiait le soin de sa tête les jours de dimanche et de fête. Nous ne citons que quelques-uns des traits de ce barbier héroïque :

Aristocrate sans le sou,
Mais ardent comme une fournaise,
A la mort du roi Louis seize
On craignit qu'il ne devînt fou.

Dans le temps le plus difficile,
Où chacun tremblait pour sa peau,
Il aurait exhalé sa bile
Même en présence du bourreau.

Un jour, quoique sous les menottes,
Suspect de haute trahison,
Il assomma trois sans-culottes
Qui le conduisaient en prison.

Je crois entendre sa colère
Quand il promenait son rasoir
Sur la figure de mon père
Enseveli sous un peignoir.

Il est clair que le père de Reboul avait pris ce barbier-là non point par hasard mais par choix, et, comme le proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es, » est aussi vrai dans le bon que dans le mauvais sens, on se figure aisément que le serrurier Reboul se gardait d'engager avec l'ardent barbier, armé de son rasoir, des discussions imprudentes ; qu'il était, au contraire, constamment avec lui à l'unisson, et qu'il communiquait les mêmes sentiments à son fils Jean et à ses trois filles, car le bon serrurier avait quatre enfants.

L'éducation chrétienne et virile de Jean Reboul devait porter ses fruits.

Il ne faut pas cependant demander à l'adolescent ce qu'on ne doit attendre que de l'homme fait. Après la mort de son père, qu'il perdit de bonne heure, Reboul, qui n'avait reçu qu'une première instruction très-imparfaite dans une petite école de Nîmes, avait dû choisir un état manuel qui lui permît de venir en aide à sa mère et à ses sœurs. Il avait pris l'état de boulanger, et, ses affaires allant bien, son talent poétique se révéla d'abord par quelques saillies de gaîté, fort naturelles dans un tout jeune homme.

La première pièce qu'on connaisse de Reboul est une chanson sur l'air : *Si le Roi m'avait donné*, laquelle annonçait déjà la sûreté de goût du futur poète ; car, quoique l'école romantique fût alors en grande vogue, Reboul disait dans un des couplets de sa chanson :

De petits, petits enfants
Nous font la promesse
De vaincre les vieux géants
Des bords du Permesse :
Chaque jour sous leurs efforts
Ils nous les donnent pour morts,
Sans que ça paraisse, ô gué,
Sans que ça paraisse.

A la même époque, Reboul composa une pièce agréable à l'occasion d'un duel où les deux adversaires, également désireux d'éviter le combat, attendaient impatiemment pour cela un seul mot de conciliation de leurs seconds, mot qui tardait à venir, mais qui, venu enfin, fut accueilli des deux parts avec l'empressement qu'on devine, et suivi d'un joyeux déjeuner où les deux champions se comportèrent avec plus de cœur qu'ils n'en avaient montré sur le champ de bataille.

Ces deux pièces fugitives furent composées en 1820 ; mais, quoiqu'elles marquassent déjà du talent, Reboul n'avait pas encore trouvé la voie de la grande poésie.

Quelle est donc cette voie ? C'est certainement celle de la douleur. Tant qu'un poète n'est pas aux prises avec la souffrance, son âme ressemble à la corde détendue d'un instrument, qui ne rend aucun son ou qui n'en donne que de sourds. Pour arracher à la corde ses grands sons il faut la tendre sur le chevalet, et que l'archet ou la main de l'artiste, au lieu de la flatter, la presse ou la pince fortement.

C'est en 1821 que l'âme de Reboul commença à être douloureusement frappée par des deuils domestiques; car, quand il avait perdu son père, le poète était à peine dans l'adolescence, et n'avait pu par conséquent comprendre toute l'étendue de cette perte. Mais, en 1821, Reboul avait vingt-cinq ans : il pouvait alors ressentir le vide cruel qu'amène dans notre existence la mort d'une personne chérie, et en particulier celle d'une mère. Aussi, à partir de cette époque, sa poésie commença à prendre une teinte élégiaque, qui ne fit qu'augmenter par la suite.

Reboul parut même vouloir condamner à l'oubli les pièces qu'il avait composées précédemment sur des sujets légers, puisqu'en 1821, il écrivit une prière *A la Vierge*, qu'il intitula : *Mes premiers vers*, comme si ses productions antérieures ne méritaient pas d'être conservées; et il ne les inséra pas, en effet, dans la publication qu'il fit, quinze ans plus tard, de ses poésies. Dans une pièce de la même année, intitulée : *Les deux poètes*, il marqua bien quelle était alors la disposition, et, pour emprunter un terme à la musique, la note tonique de son âme, quand il disait à l'un de ses amis, aimant les vers comme lui, mais dont aucun chagrin n'avait encore troublé les joies et dissipé les illusions :

En vain de ma lugubre voie
Tu voudrais me faire sortir;
Tu veux que je chante la joie,
Que mes vers désormais aient l'éclat du plaisir:
Des larmes malgré moi mouilleraient mon sourire,
Et d'involontaires douleurs
S'échapperaient des cordes de ma lyre :
Mon génie est né de mes pleurs.

Ce dernier vers exprimait parfaitement la révolution qui s'était opérée dans l'âme de Reboul. Avant qu'il eût pleuré, c'était un homme d'intelligence et de talent : depuis que les larmes avaient sillonné ses joues, il était devenu un homme de génie.

A vingt-cinq ans cependant, la vie est encore trop peu avancée pour n'être plus bordée que de noirs cyprès. Un cœur aussi tendre que celui de Reboul était prédisposé aux doux sentiments que cause à un jeune homme un premier amour. Ces sentiments s'exhalèrent en accords dignes du poète, dans une pièce ayant pour titre : le

Philtre, qui respire une langueur vraiment suave, comme on peut en juger par les premières strophes :

Ma vie était semblable au lac tranquille et pur
Qui reflète du jour le nuage et l'azur,
Les astres dont la nuit scintille (1) :
Et je ne sais sur moi quelle haleine a soufflé,
Mais dans ses profondeurs tout mon être est troublé ;
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Ma lèvre se riait des larmes des amours ;
Je marchais le front haut comme l'on a toujours
Marché dans ma pauvre famille ;
Et maintenant mon œil est humide et rêveur,
Ma tête tristement se penche sur mon cœur :
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Lorsque dans nos jardins tu t'assieds sur un banc,
Soudain je te devine au bout de ton ruban
Qui flotte à travers la charmille :
Et mes amis alors me disent : Etourdi,
Tu ne réponds jamais à ce que l'on te dit :
Rends-moi mon âme, jeune fille...

Astre consolateur de mes sombres ennuis,
Ton image charmante illumine mes nuits
Du doux éclat dont elle brille :
Mais le réveil me voit, triste et dépossédé,
Pleurer comme un enfant, sur mon lit accoudé :
Rends-moi mon âme, jeune fille.

Reboul cependant devait bientôt aimer autrement qu'en songe la jeune fille qui avait frappé ses regards et si fort ému son cœur. Dans une seconde pièce, intitulée : *Promenade sur mer*, il décrit en paroles de flamme un amour partagé, qui devait bientôt être consacré par le mariage. Mais la félicité complète qu'amena cette union ne dura, pour ainsi dire, qu'un instant, et, dans une troisième pièce, ayant pour titre : *Elle est malade*, le poète exhale des soupirs qui ne sont plus, hélas ! ceux d'un époux parvenu au comble du bonheur. Il est alors en proie à de tristes pressentiments ; mais s'il doit perdre sa

(1) Le poète fait rimer *scintille* avec *fille* : c'est une petite licence. La rime au moins n'est que pour l'œil.

compagne bien aimée, il lui affirme, au moins, qu'aucun autre amour ne pourra jamais remplacer celui qu'il ressent pour cette chère malade.

Pourquoi mouiller de pleurs le chevet de ton lit?
Si ton regard s'éteint, si ta voix s'affaiblit,
Si ta lèvre se décolore,
Mon ange, ne crains pas, de son charme vainqueur
Qu'une autre pût jamais t'effacer de mon cœur :
C'est par l'âme que je t'adore.

Si jamais (que ce jour se tienne loin encor!),
Si, repliant ton cou sous l'aile de la mort,
Tu t'endormais, ô ma colombe,
De balcon en balcon, je n'irais pas le soir
Chanter, afin qu'une autre à mes yeux se fît voir,
Mais j'irais m'asseoir sur ta tombe.

Les poètes cependant ont le cœur si sensible, que leurs serments d'éternelle fidélité ressemblent un peu aux vœux de tempérance des disciples de Bacchus. Reboul ayant perdu sa première femme, la pleura amèrement : il composa même deux pièces, l'*Apparition* et le *Souvenir d'un soir*, où ses regrets sont exprimés de la manière la plus touchante. Mais, quand sa douleur fut un peu calmée, la solitude qui régnait autour de lui, — car il n'avait pas de descendance, et ses sœurs étaient mortes alors comme sa mère, — l'amena à contracter une seconde union, qui fut, elle aussi, de courte durée.

Deux fois livré aux tristesses du veuvage, dans une habitation d'où avaient disparu tous les sourires, Reboul devint de plus en plus rêveur et méditatif, et la grâce divine agissant alors sur son âme, il résolut de ne plus employer son talent qu'à propager, de tout son pouvoir, les vérités religieuses et les idées morales. Il terminait ainsi une pièce qu'il composa en 1828, sous ce titre : *A ma lyre* :

Parcourons toute la carrière,
Quoiqu'elle soit dans le désert;
Préfère aux autels de Voltaire
Le grabat du pauvre Gilbert.
Que ma bouche, avant que j'expire,
Puisse avouer tous tes accents;
Souviens-toi du ciel, ô ma lyre,
Car c'est du ciel que tu descends.

Le poète devait être scrupuleusement fidèle à ce second vœu, qui n'avait point, comme le premier, le tort d'être téméraire. A peine l'avait-il formé, qu'il publia la pièce qui a le plus illustré son nom, l'*Ange et l'Enfant*.

Cette admirable élégie parut d'abord dans la *Quotidienne* en 1828, et fut répétée presque aussitôt par tous les échos de la presse. La sensation que produisit cette courte composition de neuf stances fut immense. La France entière, — ce n'est pas trop dire, — fut en émoi, et tous les arts, la musique, la peinture, la gravure reproduisirent bientôt à l'envi la pensée touchante du poète, dont le front dès ce moment resplendit de gloire. Trente-six petits vers de huit syllabes, écrits par un artisan à peine lettré, parce qu'ils étaient animés de l'esprit chrétien, avaient suffi pour renverser tout le pénible échafaudage de trois siècles de poésie mythologique. Tant il est facile au souffle de Dieu, partout où il passe, de produire quelque chose de rien, et de réduire au même instant à néant ce qui a pu faire, durant plusieurs âges d'homme, l'admiration de la terre!

Pour que rien ne manquât à son triomphe, Reboul fut célébré par le prince des poètes contemporains, par M. de Lamartine, qui lui adressa une ode magnifique, intitulée : *Le génie dans l'obscurité*. Cette ode contient deux strophes qu'on ne lit pas aujourd'hui sans surprise, tant la situation de M. de Lamartine diffère par malheur maintenant de ce qu'elle était alors. Lamartine disait à Reboul :

Ah ! ne t'étonne pas qu'un ange d'harmonie
Vienne d'en haut te réveiller.
Souviens-toi de Jacob ! Les songes du génie
Descendent sur des fronts qui n'ont, dans l'insomnie,
Qu'une pierre pour oreiller !

Moi-même, plein des biens dont l'opulence abonde,
Que j'échangerais volontiers
Cet or dont la fortune avec dédain m'inonde,
Pour une heure du temps où je n'avais au monde
Que ma vigne et que mes figuiers !

Combien les amis du grand poète souhaiteraient que la fortune n'eût point pour lui changé de visage, et qu'elle eût continué de l'inonder de cet or qu'elle prodigue si souvent à des âmes viles qui n'en savent faire aucun noble usage!

La réponse de Reboul ne le céda point pour l'éclat de la poésie et la pompe des images à l'ode de Lamartine, et il put dire dès le début avec une juste fierté :

Mon nom qu'a prononcé ton généreux délire,
Dans la tombe avec moi ne peut être emporté ;
Car toute chose obscure en passant par ta lyre
Se revêt d'immortalité.

La France cependant allait recevoir bientôt une secousse violente, et l'âme de Reboul qui n'avait éprouvé jusque-là que des afflictions domestiques, allait ressentir des douleurs d'une autre nature, mais qui ne sont pas moins poignantes pour les cœurs larges et généreux. La révolution de 1830 froissa tout à la fois les convictions religieuses de Reboul et ses sympathies politiques. L'horizon pour le poète devenait de plus en plus noir, et la couleur de ses chants dut s'en ressentir. Quand des ordres déplorables, qui heureusement ne reçurent dans plusieurs contrées de la France qu'une exécution très-incomplète, prescrivirent l'enlèvement des croix des places publiques, Reboul ne put contenir sa juste indignation. Il publia successivement deux pièces, l'une *Au Christ*, l'autre *Le Christ à Gethsémani*, où il donna un libre cours à ses gémissements, mais où l'esprit chrétien, esprit d'amour et de pardon, ne laisse pas toutefois de respirer à chaque ligne.

La réputation de Reboul, quoique déjà grande, n'avait encore pourtant d'autre base que des publications isolées, faites dans des feuilles périodiques plus ou moins répandues. Les admirateurs du poète le pressaient de publier ses œuvres : Alexandre Dumas joignit ses instances à celles de Lamartine, que suivirent bientôt les encouragements de Chateaubriand. Ces politesses courtoises d'écrivains d'inégal mérite, mais jouissant tous les trois de la faveur publique, ne pouvaient laisser Reboul indifférent. Il paya ses dettes de reconnaissance à la manière des poètes, c'est-à-dire en adressant à chacun de ses protecteurs non pas une froide lettre de remerciements, mais un chant à grands effets.

Les Arènes de Nîmes fournirent le titre et le sujet de la première pièce, adressée à Alexandre Dumas ; *Nîmes* encore et ses environs inspirèrent la seconde, dédiée à Lamartine ; la plus belle des trois, *Sainte-Hélène*, fut envoyée à Chateaubriand.

Reboul a chanté sa ville natale sur tous les tons et l'a montrée sous tous ses aspects. Mais, nulle part, ce nous semble, il ne la dépeint mieux que dans la pièce dédiée à Lamartine. Quoi de plus magnifique que ces vers !

Viens, la Rome païenne ici vit tout entière;
Ici son aigle au vol dispensateur des fers
A laissé plus avant l'empreinte de sa serre
Qu'en aucun lieu de l'univers.

Tu verras des palais, des cirques et des temples,
Jusque dans la poussière un noble souvenir,
Et le passé partout étalant des exemples
A terrifier l'avenir.....

L'arène où s'égorgeaient le Gaulois et le Thrace,
Contents d'être applaudis avant que de mourir,
Devant ce peuple roi qui voulait qu'avec grâce
On rendît le dernier soupir.....

Et puis la basilique à la frise élégante,
Semblable au dieu bruni des feux de l'encensoir;
Des chapiteaux à jour dont les feuilles d'acanthe
Semblent trembler au vent du soir.

Et le temple croulant de la triple déesse
Dans un bosquet riant étalant ses douleurs,
Et qui s'offre couvert d'une ombre enchanteresse
Comme un front ridé sous des fleurs.

Qui ne croit, en lisant ces vers, revoir les Arènes, la Maison-Carrée et le Temple de Diane !

L'ode *Sainte-Hélène* est certainement une des plus belles que nous ayons dans notre langue, et peut supporter la comparaison avec celle si justement célèbre que le même sujet inspira à Lamartine. La mise en scène chez Reboul est même plus imposante que celle du chantre des Méditations.

Quelle grande image, en effet, que de montrer dès le début sur le cercueil de Napoléon Ier,

Entre l'immensité des ondes et des cieux,

deux fantômes, dont l'un fasciné va rappeler avec transport toutes les

victoires et les grandes actions du héros, tandis que l'autre, calme et inflexible comme l'histoire, déroulera sans pitié tous les faits qui pèsent sur cette illustre mémoire.

Le dialogue animé des fantômes fait passer à chaque instant le lecteur d'une impression des plus fortes à l'impression opposée, et la fin de la pièce répond pleinement à la majesté du début :

Ainsi de ces deux voix tonnant entre deux mondes
Les peuples indécis entendront les combats,
Tant que dans ces lointains climats
Les vents aux vents et les ondes aux ondes
S'opposeront avec fracas.

Reboul s'était ainsi placé au rang des premiers poètes du siècle avant d'avoir publié un recueil de ses poésies. Ce recueil, impatiemment attendu du public, parut enfin en 1836. Le succès fut des plus grands ; six éditions successives furent faites presque coup sur coup. Outre les pièces que nous avons mentionnées jusqu'ici, le recueil en contenait un grand nombre d'autres fort belles, entre autres une charmante pièce de sentiment intitulée : *L'Hirondelle du Troubadour ;* une épître éloquente à Lamennais, où le poète suppliait le grand écrivain de ne pas s'engager plus avant dans la voie malheureuse où il était entré ; une légende des plus dramatiques intitulée : *le Château du Mendiant ;* un tableau, *l'Arabe et son coursier,* peint avec tout l'éclat des couleurs orientales, et deux élégies touchantes, *la Barque du Pêcheur,* et *la Nacelle,* dont la lecture suffit pour engendrer dans une âme quelque peu sensible de longues heures de rêverie. Nous passons sous silence plusieurs autres pièces, pour ne point présenter une sèche nomenclature.

Pour un jeune poète qui n'a pas encore l'expérience de la vie, les succès littéraires ne sont pas sans danger. Ils peuvent, en lui inspirant de l'orgueil, faire à son âme la plus dangereuse des plaies ; car il n'est rien de si beau comme de si saint que l'orgueil ne ternisse. Mais Reboul n'avait pas à craindre que le succès éclatant de ses poésies pût lui donner le vertige. Il avait ressenti trop de douleurs, pour que les applaudissements pussent lui causer de l'ivresse ; et l'indifférence qu'il avait pour tout ce qui est vain se trouve exprimé d'une manière attendrissante dans une pièce de son recueil, *l'Accablement,* qui se termine ainsi :

Hâtez la nuit, mon Dieu, puisqu'il faut qu'elle vienne...
Que tout éclat pâlit sitôt que je le vois..
Que mon œil ne peut plus aimer aucune étoile
Sans que la froide mort la couvre de son voile.

Les âmes vulgaires cherchent ordinairement un allégement aux malheurs qui les ont frappées, dans des distractions frivoles ; mais ce n'est pas là que Reboul pouvait aller puiser des consolations.

La vérité religieuse est cette perle d'un prix inestimable dont parle le divin Maître, que tout homme raisonnable doit s'estimer heureux de pouvoir acheter avec tous les autres biens qu'il possède, parce qu'auprès d'elle les autres biens ne sont rien. Reboul connaissait le prix de cette perle ; aussi ses lectures favorites étaient puisées dans l'Ecriture-Sainte, dans les Pères, notamment dans S. Augustin et S. Thomas d'Aquin, et dans les écrivains formés à cette grande école, tels que Bossuet et de Maistre. Sa prédilection pour ce dernier auteur nous est révélée par une particularité intéressante de sa vie.

Reboul avait une si belle âme, que toutes les personnes qui le voyaient ne pouvaient s'empêcher de ressentir de l'amitié pour lui. C'est le sentiment qu'il avait inspiré à l'un des hommes les plus honorables de Nîmes, à M. de Rochemore d'Aigremont. Aussi, à la mort de cet homme de bien, sa fille pria Reboul de vouloir bien choisir dans la riche bibliothèque de son père quelque ouvrage qui pût lui rappeler le souvenir d'un ami qui l'avait vivement affectionné. Reboul adressa à Mlle d'Aigremont un très-beau remercîment en vers, qu'il termina ainsi :

Je suis, selon tes vœux, allé dans sa retraite
Chercher un souvenir, où le cœur du poète
Pourra s'encourager, s'il rencontre un écueil.
Sur des rayons couverts d'une triste poussière
Mon choix fut pour de Maistre, écrivain immortel.
Quel autre saurait mieux me rappeler ton père,
Que celui dont la foi n'a connu qu'un autel !

Ce furent apparemment ces fortes lectures qui donnèrent à Reboul la première idée du poëme qu'il publia en 1838 sous ce titre : *Le Dernier jour*. Ce dernier jour n'est autre que le jour le plus redoutable pour l'humanité, celui du Jugement dernier.

Peut-être aussi l'étroite amitié qui existait entre le poëte et son compatriote le peintre Sigalon, contribua-t-elle au choix de ce sujet ;

car, on sait que l'œuvre qui a fait le plus d'honneur à Sigalon, c'est une copie, dans ses proportions exactes, de la célèbre fresque de la chapelle Sixtine où Michel-Ange a peint le *Jugement dernier* avec toute la fougue de son effrayant génie. Il est à croire, en effet, que le poète et le peintre durent, dans leurs fréquentes conversations, s'entretenir plus d'une fois de l'œuvre du grand maître florentin.

Quoi qu'il en soit, le poëme de Reboul est une imitation visible des deux premiers chants de la trilogie du Dante, l'*Enfer* et le *Purgatoire*, du *Paradis perdu* de Milton, et de la fresque de Michel-Ange, imitation, du reste, qui n'est pas indigne de ces trois grands génies ; car l'œuvre du poète de Nîmes est exécutée avec une vigueur de touche qui fait reconnaître sur-le-champ une main savante conduite par un esprit inspiré.

Le plan est à la fois vaste et simple. Le poète suppose, et sa supposition est conforme à l'opinion de plusieurs théologiens, que Dieu, pour qui la création des myriades de purs esprits qui réfléchirent les premiers les splendeurs de son Verbe, ne fut, comme à été celle de notre univers visible, qu'un jeu de sa toute-puissance, a préposé un ange des hiérarchies supérieures à la garde de chaque peuple, comme il donne un ange gardien à chaque être humain qui vient au monde. L'ange de la France annonce donc au poète que le dernier jour du monde approche, et l'emmène avec lui au pied du tribunal souverain où la volonté suprême l'a lui-même appelé.

C'est dans ce poétique voyage que les spectacles les plus grandioses comme aussi les plus douloureux ou les plus touchants se déroulent aux yeux du poète, qui les décrit en un style de feu qu'on sent avoir été emprunté à l'Apocalypse.

Le poëme du *Dernier jour* est donc une œuvre majestueuse qui, à elle seule, devrait faire placer Reboul parmi nos grands poètes. Mais le défaut de l'œuvre est précisément la grandeur effrayante du sujet, dont le lecteur a peine à supporter le poids. Le même inconvénient se trouve, il est vrai, dans l'œuvre de Dante et dans celle de Milton. Mais Milton tempère les descriptions effrayantes de l'Enfer et de ses abîmes par les peintures délicieuses du Paradis, et Dante soutient constamment l'intérêt du lecteur par la rencontre qu'il fait presque à chaque pas, dans ses cercles mystérieux, de personnages historiques. Plus le sujet, en effet, est imposant, plus il importe de multiplier et de varier les épisodes. Reboul en a bien mis quelques-uns dans sa

composition, mais ils intéressent peu, parce qu'ils ne regardent que des personnages créés par la seule imagination du poète. Aussi les parties les plus belles, à notre jugement, du poème de Reboul, sont les deux épisodes où la vérité historique se trouve mêlée à la fiction poétique, et donne à celle-ci une sorte de corps et des contours plus accusés.

L'un de ces épisodes, c'est la rencontre que fait le poète, dès le début de son voyage, d'un spectre représentant la France ; car l'imagination du poète nîmois ne s'est pas bornée à donner à chaque nation vivante un archange qui la protége, elle a personnifié aussi tous les peuples, les anciens aussi bien que les modernes, dans des fantômes dont les traits sont dessinés de manière à faire facilement reconnaître la nation que chacun d'eux représente. Ces spectres, dit le poète, s'enfuirent précipitamment à ma vue tout saisis d'effroi :

J'en vis cependant un à la stature immense,
Qui semblait d'un œil fier supporter ma présence,
Soit qu'il me reconnût pour un de ses enfants,
Ou que, dernier instinct de ses jours triomphants,
Jusqu'au sein de la mort son âme audacieuse
Crût la peur ou la fuite une chose honteuse.
Son vêtement brumeux, semblable au manteau noir
Dont la nuit vient couvrir les épaules du soir,
Tombant jusqu'à ses pieds en longues draperies,
Offrait confusément des lambeaux d'armoiries,
Les abeilles, les lys, et l'aigle et le niveau,
Et de l'altier Gaulois le vigilant oiseau.

Cette image, pour être celle d'un fantôme, ne manque, il faut en convenir, ni de vie ni de relief.

Le même mélange de la réalité avec la fiction donne un grand intérêt au récit du poète, quand, revenant sur la terre, le premier objet qui le frappe, c'est sa ville natale, dont il reconnaît les ruines et les monuments silencieux, quoiqu'ils ne soient éclairés que par un crépuscule livide. Cette vue ne peut le laisser insensible, et son amour filial s'exhale en termes touchants :

Des larmes aussitôt coulèrent de mes yeux :
Je reconnus la terre où dormaient mes aïeux,
La terre où je vécus, où ma jeune paupière
Pour la première fois s'ouvrit à la lumière :
Terre où tout fut extrême, où le ciel et l'enfer

Croisaient leur influence et se mêlaient dans l'air;
Terre aux ardents amours, aux implacables haines,
Chère par mes plaisirs et surtout par mes peines :
Nemausus, enivrante et terrible cité,
La mort te force enfin à la tranquillité.

Dès que le poème du *Dernier jour* fut publié, il frappa vivement l'attention de l'Académie des Jeux Floraux, qui avait déjà constaté avec bonheur le succès des premières poésies de Reboul. Aussi, dans sa séance particulière du 12 juillet 1839, à la suite d'un rapport fait par M. Mazoïer, elle décerna spontanément au poète de Nîmes des lettres de Maître ès-jeux.

Reboul s'acquitta envers l'Académie, comme il s'était acquitté envers Chateaubriand, Dumas et Lamartine.

Il lui adressa d'abord sa belle ode sur *Corneille*, qui fut imprimée dans le Recueil de 1840, et où l'on trouve plusieurs strophes vraiment dignes du grand génie que Reboul a voulu célébrer, en particulier les deux suivantes :

Rome, qui n'a souffert que l'Eternel pour maître;
Le seul bruit du passé (1), de l'avenir peut-être;
Rome, dont le trépas créa des nations,
Rome, dont le tombeau resplendit d'espérance,
N'a trouvé que ton œil, aigle né dans la France,
Qui pût affronter ses rayons.

Que dis-je, ses enfants, dotés par tes idées,
S'élèvent du cercueil plus hauts de vingt coudées.
S'il se pouvait qu'un jour la tombe les reprît,
Leur réduit ténébreux n'irait plus à leurs tailles :
Mais peuvent-ils passer par d'autres funérailles,
Quand ils vivent de ton esprit ?

L'année suivante, l'Académie reçut un envoi non moins précieux. Ce fut un hymne à Clémence-Isaure, qui fut lu dans sa séance publique du 3 mai 1841, et qui se termine par cette belle invocation :

Adieu, mon aimable Patronne !
Je suis venu dans ta cité
T'offrir encens, myrrhe, couronne,
Guidé par ta douce clarté.

(1) Nous aimerions mieux : Seul grand nom du passé.

Ma muse s'en retourne heureuse
D'avoir fait, dans sa foi pieuse,
Pour se garder de tout écueil
Et sanctifier son délire,
Toucher l'ivoire de sa lyre
Au bois sacré de ton cercueil.

Eveillés aux feux de l'aurore,
Tels de religieux soldats,
Avant de s'engager encore
Aux terribles jeux des combats,
Pour lui donner plus de vaillance,
Aiguisaient le fer de leur lance
Contre le marbre du tombeau
De leur immortel capitaine,
Tombé sur la sanglante arène,
Enveloppé de son drapeau.

Reboul, on le voit, paya dignement les lettres de Maîtrise que lui avait méritées son poème du *Dernier jour*. Cependant, quoique ce poème contienne un grand nombre de passages où la fermeté du vers répond pleinement à la majesté du sujet, il n'eut qu'un succès bien inférieur à celui des premières œuvres de notre poète. L'esprit français, en effet, esprit vif, précis, clair, positif, est peu sympathique aux conceptions dantesques et n'a aucun amour pour les spectres, dont les formes indécises conviennent mieux au génie germanique. C'est ce que Reboul comprit, et, renonçant désormais à l'Epopée, il se remit à composer des pièces de sentiment, dans lesquelles il excellait. Il était occupé de ce doux travail, quand une révolution nouvelle vint troubler ses rêves et le mêler à toutes les agitations de la vie politique; car l'amour et l'admiration de ses compatriotes firent de lui, en 1848, un Représentant du peuple.

Chez Reboul, nous l'avons dit, l'imagination quoique incandescente ne troublait jamais la raison. Le représentant du peuple s'acquitta donc avec conscience et sagesse d'une tâche pénible, bien peu en rapport avec ses goûts; mais les déchirements des partis lui firent juger, dès le premier jour, que cette tâche ne pouvait pas se prolonger longtemps. Dans une épître, aussi spirituelle que sensée, qu'il écrivit à l'un de ses amis, en 1849, il annonça, de la manière la plus claire, ce qu'allaient amener inévitablement les saturnales dont Paris, depuis

premières scènes de la révolution de 1848, n'avait pas cessé d'être héâtre. Il disait à cet ami :

> Le peuple tôt ou tard, par la peur tourmenté,
> Pour un peu de repos donne sa liberté.
> Maître en tous les pays, mais surtout dans le nôtre,
> Son inconstante humeur va d'un extrême à l'autre,
> Et le gouvernement qui flattera ses goûts
> Sera celui d'un seul après celui de tous.

Si le coup d'Etat de 1851 put surprendre en France quelques pe sonnes, ce ne fut pas, on le voit, notre poète.

Rendu à la vie privée, qui convenait beaucoup mieux à son cara tère franc et à sa nature sans ambition, Reboul ne s'occupa plus qu donner à ses premières poésies des sœurs dignes de leurs aînées. publia ces nouvelles poésies en 1855, sous le nom de *Traditionnell* apparemment parce qu'en toutes choses le poète se faisait honne d'aimer les vieilles traditions. La verve de l'homme mûr parut, ch étrange! plus féconde encore que celle du jeune homme; car, tan que le premier recueil de Reboul ne contenait que quarante-tr pièces, le second en renferme soixante-deux, divisées en cinq livr

Dans les deux premiers livres, Reboul réunit les poésies qui avaient été inspirées par des événements contemporains. Ce s tantôt des chants de triomphe, tantôt de graves cantilènes, suiv que l'événement avait rempli de joie ou de tristesse le chrétien o royaliste; car, nous l'avons dit, Reboul avait des convictions polit tout-à-fait arrêtées, et n'était pas homme dans les temps de trou cacher deux cocardes différentes dans sa poche, pour prendre ou l'autre, suivant ce que le télégraphe allait annoncer.

Parmi les pièces de Reboul se rattachant à ses convictions ques, on remarque celle qu'il adressa au comte de Chambord son mariage, et son chant funèbre sur la duchesse d'Angoul l'on trouve cette magnifique stance :

> Trois fois sur le sommet et trois fois dans l'abîme,
> L'un n'a pu t'éblouir ni l'autre t'effrayer,
> Et tu fis voir à tous, femme grande et sublime,
> Que c'est sous ton Dieu seul que tu pouvais plier.

Mais, c'étaient surtout les événements intéressant au

les hommes honnêtes de tous les partis, qui, suivant leur caractère, arrachaient à Reboul, tantôt de plaintifs gémissements, tantôt des cris d'enthousiasme. On ne saurait lire sans une émotion poignante la seconde épître qu'il adressa à Lamennais, quand ce prêtre infortuné eut consommé son apostasie, ou les vers qu'il écrivait, en juin 1848, quand s'engageait sous ses yeux la mêlée fratricide qui allait faire couler des ruisseaux de sang dans Paris consterné. Aussi, comme le cœur se trouve allégé, quand on entend ensuite le poète modulant son chant pour célébrer le saint archevêque de Paris, qui vient de s'immoler pour son troupeau, à l'exemple du divin Maître, et dont le martyre a tout-à-coup désarmé le ciel ! Comment aussi ne pas s'associer à toutes les joies du poète, lorsqu'il chante la France rendant, en 1850, au vicaire de Jésus-Christ la ville Eternelle, où nulle autorité contraire à la sienne ne peut s'exercer sans sacrilège, ou qu'il glorifie la Reine du ciel, dont le Pontife romain a proclamé dogmatiquement devant l'univers entier, ivre de jubilation, la Conception immaculée !

Le génie des poètes est cependant bien plus indépendant des circonstances que le talent des orateurs. Ceux-ci ne peuvent se passer d'un auditoire qui les passionne, tandis que les premiers mènent l'esprit humain partout où ils veulent, et puisent, à leur gré, le sujet de leurs chants dans la longue série des siècles écoulés, comme dans la variété infinie des scènes de la nature. Le prestige de la poésie n'apparaît même nulle part aussi puissant que dans les œuvres de pure imagination.

Aussi, le troisième et le quatrième livre des *Traditionnelles* sont, à notre jugement, bien supérieurs aux deux premiers. Dans les deux derniers, en effet, se trouvent des accords répondant à toutes les situations de la vie, et des sources inépuisables d'admiration ou de pleurs, suivant qu'on veut donner un essor vigoureux à son âme, ou bien, au contraire, l'habituer à l'amertume salutaire de l'affliction résignée.

Quel chef-d'œuvre, par exemple, que le *Rêve du soldat !* Comme le soldat français qui a passé subitement de la vie agreste à la vie des camps, s'y trouve admirablement rendu, avec sa tendresse naïve, et sa vaillance naturelle, plus grande encore que sa tendresse ! Durant son rêve, le jeune soldat de Reboul ne voit que les champs et le clocher de son village, ses bons parents, ses amis d'enfance, mais

surtout sa fiancée Lise, qu'il croit embrasser avec transport : au réveil pourtant, c'est la valeur qui l'emporte :

A l'aspect du péril le soldat s'électrise,
Et la gloire en son cœur prend la place de Lise.

Dans un genre tout différent, quel frisson subit que celui que fait éprouver la pièce l'*Espagnol à Moscou*, où l'on voit un pauvre chanteur espagnol aventuré dans une région glacée, avec sa guitare, et qui expire auprès de sa fille, sous la neige, en adressant son dernier soupir à sa chaude et belle Andalousie ! Le contraste complet des rudes contrées du nord avec les douces régions du midi fait que Reboul dépasse ici de beaucoup le poète latin, et que son récit cause une émotion bien plus forte que celle, si grande pourtant, que produit dans toutes les âmes tendres le vers célèbre de Virgile :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Mais le plus grand triomphe de Reboul est dans la poésie religieuse, surtout quand le sujet inspire une douce langueur. La *Tristesse de saint Joseph*, le *Sommeil de Jésus*, un *Regard de Jésus* sont autant de perles fines dont on ne se lasse point d'admirer la transparence, et qui pâlissent cependant à côté de deux pièces plus belles encore, qui suffiraient, à elles seules, pour rendre le nom de Reboul immortel. Ces deux pièces sont les *Langes de Jésus* et la *Marraine magnifique*.

Dans la première, une pauvre voisine de la Vierge-Mère lui décrit toutes les merveilles survenues en peu de temps aux bords de la piscine de Nazareth, et dans toute la contrée où la piscine épanche ses eaux : un ravin, presque toujours à sec, devenu en plein été un ruisseau large et profond ; les arbres magnifiques qui étendent sur ses rives leurs branches auparavant dépourvues de feuilles ; le vent du désert qui ne fait plus sentir en ces lieux son haleine brûlante, et l'Arabe indomptable qui n'ose plus en approcher pour y dépouiller le voyageur ; son enfant enfin, son propre enfant qui se mourait, mais qui a repris toute sa fraîcheur depuis qu'elle a lavé ses langes dans ces eaux salutaires. La douce Vierge Marie ne pouvait ignorer aucun de ces miracles, puisqu'elle en voyait clairement la cause, trempant elle-même parfois dans cette eau les langes hâlés de l'Enfant-Dieu : mais, comme l'heure où son divin fils doit se révéler au monde n'est pas encore

venue, elle se borne à répondre à chaque expression de surprise de sa voisine : « Bénissons le Seigneur ! » Cette délicieuse pièce nous rappelle celui de tous les peintres italiens, sans en excepter Raphaël, qui a le mieux exprimé le calme ineffable de la sainte Vierge : il nous semble, en la lisant, revoir une vierge de Sassò-Ferrato, encadrée dans un paysage de Claude Lorrain.

Dans la *Marraine Magnifique*, Reboul s'est surpassé lui-même. Sa pièce célèbre de l'*Ange et l'Enfant* avait eu, avons-nous dit, un de ces succès extraordinaires qui font époque dans l'histoire des lettres. De tout temps cependant, les poètes chrétiens ont comparé un jeune enfant qui meurt à un ange qui s'envole au ciel, et le mérite de la pièce de Reboul consiste par conséquent dans l'harmonie des vers plutôt que dans l'invention, qui est nulle. Dans la *Marraine Magnifique*, au contraire, l'invention surpasse de beaucoup l'exécution, quoique celle-ci soit parfaite (1). Cacher, en effet, la mort, la mort d'ordinaire si hideuse, sous les traits d'une dame magnifique, qui promet à de pauvres gens délaissés du monde entier, que l'enfant, à qui ils ont cherché vainement un parrain, doit devenir, s'ils l'acceptent elle-même pour marraine, plus riche et plus heureux qu'un roi ; montrer ensuite l'accomplissement littéral et immédiat de cette promesse, puisque, aussitôt que l'enfant est baptisé, la Mort, sa marraine, l'emporte dans le sein de Dieu ; voilà certainement une conception des plus poétiques, une conception que l'on peut appeler sublime, s'il est vrai, comme nous le croyons, que le sublime n'est pas autre chose que la grandeur qui éclate soudainement dans une situation des plus simples (2).

(1) La *Marraine Magnifique* contient cependant une incorrection légère. Les parents ayant dit à la dame qui s'offre pour marraine : « Etes-vous ange ou bien démon ? » La dame répond : « Je ne suis ni l'*une* ni l'*autre*. » Il y a là une faute de grammaire, puisque *ange* pas plus que *démon* ne s'emploie jamais au féminin. Le vers peut être corrigé ainsi : « La dame dit : Ni l'un ni l'autre. »

Dans l'*Ange et l'Enfant*, du reste, on trouve aussi une incorrection. Reboul a écrit au vocatif : « Charmant enfant qui me *ressemble*, » afin de faire rimer ce vers là, avec celui-ci : « Viens, nous serons heureux ensemble. » La syntaxe exigeait : qui me *ressembles*. Le poète aurait donc dû prendre une autre tournure et dire par exemple : « L'enfant pur à l'ange ressemble. »

(2) Dans le célèbre *Moi* de la *Médée* de Corneille, et dans le *Qu'il mourût* du vieil Horace, la grandeur éclate d'une manière plus soudaine encore que dans la pièce de Reboul ; c'est toute la différence.

Les beautés trop accumulées ne laissent pas de fatiguer l'esprit. Empressons-nous donc, avant de finir, de dire quelques mots des pièces en trop petit nombre que Reboul a composées dans le genre familier, et qu'il a groupées dans le cinquième livre de ses *Traditionnelles*. Les plus gaies de ces pièces, après le *Barbier de mon père*, dont nous avons cité quelques vers au commencement de ce travail, sont les *Pois-Chiches*, conte agréable, où l'on voit un bon curé qui n'a pu parvenir à débiter un seul boisseau de ses pois, offerts cependant gratuitement à toutes les personnes mariées de sa paroisse, parce ce qu'il a mis pour condition que le mariage n'aura amené aucun nuage; puis, le *Bric-à-Brac*, charmante composition où le poète tourne en ridicule la manie de plusieurs antiquaires qui attachent un grand prix à des objets ouvrés sans le moindre goût, uniquement parce qu'ils sont rares, tandis qu'ils ne font nul cas d'objets parfaitement traités quand il en existe plusieurs types. La pièce se termine par un trait de satire tout-à-fait original et que Boileau n'eût pas désavoué :

> Si nous avions encor ce qui nous fut ôté,
> Que deviendraient les gens qui ne savent que faire ?
> Rendons grâce au vandale, il créa l'antiquaire.

On remarque aussi dans ce livre une épître de Reboul à l'un de ses confrères en poésie, à M. Autran. Elle a pour titre : *Du Beau dans les arts*, et contient une foule de réflexions aussi judicieuses que piquantes. L'auteur s'y moque, en particulier, très-finement des gens qui se mêlent de juger d'une œuvre sans y rien entendre, par l'unique raison qu'on parle de cette œuvre dans les salons. Reboul n'a besoin que de huit vers pour donner le type parfait de ces gens-là, dont l'ignorance extrême n'est dépassée que par leur suffisance.

> Pour Gluck ou Piccini l'on était en querelle,
> Et les gens se battaient pour eux à la chandelle.
> Un soir, un gros marquis, glukiste forcené,
> Rentre au théâtre après un duel terminé.
> Mais au lieu de jouir de l'œuvre incomparable
> Pour laquelle il venait de tuer son semblable,
> Il se mit à dormir avec un ronflement
> Qui donnait à l'orchestre un nouvel instrument.

L'historiette est bonne et amusante. Ce n'était cependant qu'à

contre-cœur et par ordonnance du médecin, comme Reboul le dit lui-même quelque part, que notre poète se décidait à traiter des sujets légers ; et, dans la pièce même que nous venons de citer, il disait à M. Autran :

La gaîté sous ma plume est une dissonance.

Reboul, au contraire, céda à sa pente naturelle, quand il consacra les dernières années de sa vie à composer des drames sur des sujets chrétiens. Nous ne pouvons rien dire de ces drames, puisque nous ne les avons pas lus, n'ayant pu nous les procurer ; mais, nous devons croire qu'ils renferment de grandes beautés, et nous nous en rapportons pleinement sur ce point au témoignage d'un écrivain de talent, de M. Duret, qui fit, il y a quelques années, un excellent article sur les *Traditionnelles* dans la *Revue de Toulouse* de M. Lacointa (1). M. Duret connaissait ces drames pour les avoir entendus de la bouche même du poète.

Il nous semble cependant que le genre dramatique ne convenait pas trop au génie de Reboul. Ce genre ne demande pas seulement un génie inventif, que certes Reboul avait ; il exige encore une souplesse d'exécution et une variété de style que le poète de Nîmes ne possédait point ; car ses teintes, même dans les sujets qui n'ont par eux-mêmes rien de triste, tournent facilement à la mélancolie, et finissent quelquefois par devenir monotones. Aussi, quoique Reboul soit mort beaucoup trop tôt pour les personnes qui avaient le bonheur de l'approcher, — car des hommes de ce mérite devraient vivre des siècles pour servir de modèle à leur prochain, — nous croyons que le poète avait accompli sa tâche, et que la Providence n'a brisé le luth qu'après qu'il a eu exhalé ses plus beaux sons.

On éprouve quelquefois beaucoup d'hésitation pour assigner à un poète son véritable rang. Il est, en effet, plus ordinaire de voir

(1) T. IV, p. 174. — Le travail de M. Duret porte l'empreinte d'un talent formé à la meilleure école, et contient des appréciations fort justes sur diverses pièces des *Traditionnelles*, qui ne laissent pas d'avoir un grand mérite, quoique la nécessité où se trouve à chaque instant tout homme qui écrit, de se borner, ne nous ait pas permis de les analyser et de les louer à notre tour. Le lecteur peut trouver facilement dans l'article de M. Duret de quoi combler les nombreuses lacunes du nôtre.

réussir dans des genres différents les hommes doués de l'harmonie du langage, qu'il ne l'est de rencontrer un musicien jouant de plusieurs instruments avec le même succès. Cette hésitation ne peut exister pour Reboul. Quoique plusieurs de ses poésies, notamment sa grande ode sur *Napoléon* et son ode à *Corneille*, aient montré chez lui un talent lyrique incontestable, Reboul a été surtout un poète élégiaque, et il nous semble que dans cette catégorie il doit être placé dans les premiers rangs. Il est, à notre avis, bien supérieur à Chênedollé, à Legouvé, à Tréneuil, dont le talent s'est exercé sur des sujets tristes. Si l'on borne même la comparaison aux œuvres proprement élégiaques, Reboul nous semble avoir encore l'avantage sur des poètes bien au-dessus des précédents, sur André Chénier, Millevoie, Guiraud, Soumet, dont on ne cite guère pour chacun qu'une ou deux élégies d'une beauté achevée ; quand, dans Reboul, on en trouve cinq à six. Il ne faut pas croire, en effet, qu'en pareille matière, il y ait jamais à compter par centaines, même avec les génies les plus féconds et les plus favorisés. Il est plus facile à un joaillier d'augmenter ses écrins et ses assortiments de pierres précieuses, qu'il ne l'est aux poètes et aux artistes de découvrir et de tailler ces diamants d'un prix infini, que l'on nomme des chefs-d'œuvre. Les poètes avec qui Reboul a eu le plus de ressemblance sont, en tout cas, les poètes élégiaques que nous avons nommés en dernier lieu.

Le nom de Reboul est pourtant souvent associé à celui d'un autre poète de nos contrées, dont la carrière a été glorieuse comme la sienne, et que l'Académie des Jeux Floraux a compté aussi parmi ses Maîtres, au nom de Jasmin.

Il y a eu, en effet, entre ces deux poètes, quelques analogies de position. L'un et l'autre étaient sortis des rangs du peuple ; l'un et l'autre ont aimé avec passion leur ville natale et la France ; tous deux ont chanté l'aumône, et, ce qui est mieux encore, l'ont pratiquée avec dévouement toute leur vie : nés enfin, à deux ans seulement d'intervalle (1), ils sont morts la même année (2). Mais là s'arrêtent les ressemblances : au fond, le génie de ces deux grands poètes était complètement différent.

(1) Reboul était né en 1796 ; Jasmin naquit en 1798.
(2) 1864.

Jasmin avait une nature aussi expansive que celle de Reboul était concentrée, et cette différence s'annonçait si fort dans la physionomie des deux poètes, qu'elle s'est conservée dans leurs portraits. Jasmin a été un poète vraiment populaire, et son génie, quoique des plus grands, ne relevait ses manières communes, que lorsque le poète était en scène. Reboul, quoique d'une extraction tout aussi humble, n'a jamais eu dans sa poésie ni même dans ses allures rien qui marquât son origine. Aussi, tandis que le poète d'Agen n'a parlé que la langue déchue qu'il avait apprise aux premiers jours de sa vie, de ses pauvres parents, le poète de Nîmes, quoique l'idiome languedocien soit aussi à Nîmes la langue du peuple, n'a jamais composé qu'en français, et dans un français souvent métaphysique, peu accessible par conséquent aux esprits simples et sans culture.

Jasmin ne cherchait jamais qu'à plaire; Reboul visait surtout à instruire et à convaincre. Dans Reboul, il y avait beaucoup de l'apôtre; il n'y en avait point du tout chez Jasmin, à moins qu'on ne puisse être apôtre sans s'en douter, ou qu'il ne fût question de venir au secours du pauvre, ce à quoi Jasmin était toujours prêt. Aussi, tandis que Reboul annonce toujours son but, celui de prêcher des vérités morales ou religieuses, Jasmin, imbu de ces mêmes idées, ne les rend qu'à la manière dont l'écho redit le son.

Jasmin a été un poète complet; il a su rire aussi bien que pleurer, pleurer aussi bien que rire. Reboul ne sait guère que gémir, et, quand il lui arrive de sourire, son sourire ressemble à celui d'une veuve qui n'a point quitté ses habits de deuil, ou aux pâles rayons de soleil qui percent quelquefois entre de grands et noirs nuages.

Reboul n'était poète qu'à certaines heures et dans des situations données; ce n'était pas l'homme de l'impromptu, et il semble que le boulanger, pour retrouver sa muse, avait besoin de quitter son tablier. Le coiffeur d'Agen était poète en tout temps et en tout lieu. La plus légère impression, un cri, un soupir, le battement d'ailes d'un oiseau comme le souffle de la brise, faisaient vibrer cette harpe vivante. Aussi les vers de Jasmin ont plus de variété, de douceur et d'agrément: ceux de Reboul ont, en revanche, plus de vigueur, et parfois une rudesse apparemment calculée. Les couleurs de Reboul ne sont pas toujours, en effet, celles de l'auteur de l'*Ange et l'Enfant*; elles sont souvent fortes et presque chargées: il y avait chez Reboul du Caravage et du

Rembrandt. Chez Jasmin, au contraire, dans les scènes les plus touchantes aussi bien que dans les sujets les plus gais, le fond du tableau reste toujours clair, et les ciels sont toujours d'azur.

Les vers de Reboul vivront cependant, nous le croyons, plus longtemps que ceux de Jasmin. Cette parole impitoyable : « Malheur aux vaincus ! » n'est pas vraie seulement pour les peuples, elle l'est aussi pour les langues. La langue d'oc, pour employer son ancien nom, n'étant comprise aujourd'hui que par bien peu de gens lettrés, et toute langue que les lettrés ne parlent point tendant à se perdre, il se peut qu'il ne reste bientôt plus de Jasmin qu'un souvenir, tandis que l'*Ange et l'Enfant*, les *Langes de Jésus*, et la *Marraine Magnifique*, feront apparemment durant des siècles les délices d'une foule d'âmes pieuses, au moins tant que la langue française ne subira point le sort de celle des troubadours.

La destinée future des œuvres des deux poètes importe, du reste, assez peu. Quoi qu'il puisse advenir de ce côté, ce qui maintiendra toujours Jasmin et Reboul au même rang dans l'estime des hommes, c'est que tous deux ont fidèlement répondu à la mission que Dieu donne aux poètes, et qui est certainement la plus belle de toutes après celle du prêtre. Cette mission, c'est de charmer le cœur par la beauté des images et l'harmonie des sons pour y faire germer plus aisément la vertu ; la vertu, fleur du ciel dont les parfums un peu âcres mais toujours salutaires ne communiquent jamais que la vie, quand ceux des fleurs éphémères de la terre qu'on appelle les plaisirs, quoique la senteur en paraisse d'abord plus douce, amènent inévitablement, si peu qu'on les aspire, d'abord l'étourdissement, puis la lassitude, l'insensibilité et la mort.

A. Rodière,
Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse.

LA VIE AUX ANTILLES.

—

LE DOCTEUR SUBYRAS.

Les médecins français qui viennent exercer dans l'île de Puerto-Rico sont généralement appréciés, estimés et recherchés, préférablement à ceux des autres pays. Il faut dire aussi que les médecins espagnols y sont rares et l'étaient plus encore, il y a une vingtaine d'années.

Vers 1840, on ne voyait guère dans l'île que des élèves ou soi-disant tels des Facultés de France, d'Angleterre ou d'Allemagne. La science espagnole n'avait d'autres interprètes que des *curanderos* dressés dans l'hôpital de San Juan à la pratique de la chirurgie élémentaire, qui obtenaient l'autorisation d'exercer dans la campagne, mais auxquels leur qualité de *hijos de la tierra* interdisait toute espérance de réussite, en vertu de l'axiome (ce sont eux qui disent cela) : que nul n'est prophète dans son pays.

Quelques médecins catalans, venus depuis, ont su se faire accepter de leurs compatriotes.

Les médecins français, relativement très-nombreux, se divisent en plusieurs catégories.

Il y a d'abord les *oseurs*, les hommes entreprenants, ceux qui se sont délivrés eux-mêmes leur brevet de capacité, et qui, par des moyens variés, mais indiquant toujours la fécondité de leur imagination, s'imposent aux malades et se font reconnaître par l'autorité.

Puis les officiers de santé civils, militaires ou marins qui ont quitté une position secondaire en France et dans les colonies françaises pour tâcher de s'en faire une plus relevée à l'étranger, pensant que tout diplôme y est considéré comme en valant un autre, et que le scrupule

ne va pas jusqu'à établir des degrés dans les titres et les attributions.

Enfin, les médecins parisiens, les *vrais* docteurs de la Faculté de Paris, qui sont particulièrement estimés, et qui, du reste, ne venant à Puerto-Rico qu'avec la pensée de faire promptement fortune, manquent rarement le but qu'ils se sont proposé.

J'en ai connu un cependant qui était venu à Puerto-Rico sans cette idée préconçue; ce n'était pas la fortune qu'il poursuivait, c'était la santé. Issu d'une famille de poitrinaires, ayant perdu sa mère et deux sœurs de la fatale maladie qui a illustré Millevoye, il était venu demander aux Antilles une température qui convînt mieux à son organisation que le climat tempéré, mais variable de la France.

Dire comment il était venu à Puerto-Rico et pourquoi il lui avait donné la préférence sur les autres îles du golfe du Mexique, je ne le saurais. Je l'y trouvai établi lorsque j'y arrivai en 1833, et je dus, à sa recommandation, le premier emploi que j'occupai dans le pays.

Cette recommandation même, je la dus à sa bienveillance innée. Il me vit, lorsque j'arrivai dans une humble posada du bourg de Cagnas qu'il habitait et où il était venu visiter un voyageur malade. Nous échangeâmes quelques paroles, et il ne fut pas long à savoir que j'étais venu demander ma subsistance à la terre étrangère. J'étais jeune, passablement naïf. Il jugea que je ne laissais pas derrière moi un passé honteux et découvrit bientôt que mon expatriation était un coup de tête. Il interrogeait de façon à savoir tout ce qu'il voulait apprendre, sans curiosité apparente et sans importunité, ce qui lui donnait une grande autorité sur ses malades. Il me connut après quelques entrevues, comme si j'avais été élevé sous ses yeux; il vit en moi un enfant ambitieux.

— Votre ambition vous coûtera cher, me dit-il un jour, et vous vous êtes fourvoyé en venant ici. Vous en savez trop et trop peu pour réussir. Il faut être ignorant comme un Auvergnat frais débarqué du Cantal ou avoir un capital quelconque ou une profession qu'on connaisse bien pour espérer le succès dans ce pays. Vous êtes trop délicat d'esprit et de corps pour vous faire au dur métier de *mayordomo*. Vous n'avez pas le torse et les biceps de l'Auvergnat, vous n'avez pas non plus sa force de volonté. Il vous manque, je le suppose, les capitaux suffisants pour fonder une maison de commerce. Vous êtes trop jeune pour vous donner une profession; plus tard cela

viendra et vous me succéderez peut-être, mais, en attendant, il faudra peut-être vous résigner à être *tenedor de libros* chez un Catalan, et c'est un sort peu désirable, je vous en avertis.

— Non pas, lui dis-je, je ne veux pas de cela. Je n'aurai pas fait tant de chemin pour retrouver le *Grand livre* et le *Journal*, que j'ai fermés en France avec la pensée bien arrêtée de ne les rouvrir nulle part. J'aurai la force et la volonté de l'Auvergnat, et je nierai même que je sache écrire l'orthographe, si vous pensez qu'il me soit nuisible de la savoir.

— Non, me dit-il en riant, cela ne va pas jusque-là; vous n'aurez pas à faire du style français, que je sache. Je vois que la vie champêtre vous sourit; eh! bien, vous en goûterez et vous verrez si ce sourire ne se transformera pas bientôt en une odieuse grimace. Mais vous êtes bien constitué, vos muscles se développeront sous le régime des bananes et du travail forcé. Mais pas d'imprudences. Du reste, je serai là pour veiller sur vous, continua-t-il en devenant sérieux. Couvrez-vous bien et méfiez-vous des fluxions de poitrine. Si vous vous sentez parfois oppressé, si vous toussez un peu, si vous souffrez du moindre point de côté, n'attendez pas, ne perdez pas un instant, accourez chez moi. Une négligence et un oubli peuvent suffire pour faire souche de poitrinaires.

J'étais entré par sa recommandation, comme second *mayordomo*, sur l'Habitation-Sucrerie, *El platanal*.

Je ne dirai pas toutes les misères que j'eus à subir pendant les premiers temps de ce travail terrible qui est l'apprentissage du *Métier d'habitant*, comme on dit aux colonies. Mais je m'y étais mis avec toute l'ardeur d'une volonté ferme et d'une résolution inébranlable.

Le docteur, qui s'appelait Joseph Subyras, et que les Espagnols qui l'avaient complètement adopté appelaient don Pepe, venait me voir souvent aux champs, et il s'écartait volontiers de sa route pour me trouver au milieu de mes travaux champêtres, mais peu florianesques.

— Eh! bien, me disait-il quelquefois en me voyant m'agiter pour maintenir au travail des nègres de mauvaise volonté, ou bien, embourbé jusqu'aux genoux, aidant *una yunta* de bœufs à sortir d'un mauvais pas; eh! bien, Virgile avait donc raison : *o fortunatos nimium*, etc. Vous êtes du nombre des trop heureux, vous au moins,

car vous les connaissez ces biens que le poète suppose qu'on peut ignorer quand on les tient. Vous les avez demandés, vous les avez trouvés, *ô fortunatum nimium !*

Et il partit au grand *andar* de son cheval, en me faisant un signe d'adieu amical.

Le docteur Subyras était un homme de trente-cinq ans environ. Il était né quelque part dans le midi de la France. Je ne sus jamais au juste dans quel département. Mais il avait passé presque toute sa jeunesse à Paris et en avait rapporté l'esprit caustique et frondeur du vrai parisien. Il y joignait une grande sensibilité, mais sans sensiblerie. J'ai connu de lui des œuvres de charité admirables. Je l'ai vu bien souvent auprès de malades, qu'il ne perdait pas de vue un instant, lorsqu'il les croyait en danger. Mais il semblait toujours les bafouer, et, lorsqu'il les avait sauvés d'une mort certaine et qu'ils venaient le remercier de l'assiduité de ses soins, il leur disait en ricanant avec bienveillance : — Ah ! ça, mais on penserait que vous vous êtes cru sérieusement malade.

Il était de haute taille, mince et dégagé sans maigreur. D'épais favoris noirs et soyeux tranchaient sur la blancheur mate de ses joues. Sa lèvre supérieure et son menton, toujours rasé avec soin, étaient d'un bleu foncé qui contrastait avec la couleur du reste de son visage qu'un chapeau de Panama à très-larges bords préservait des atteintes du soleil.

On ne le rencontrait que vêtu de drap, boutonné jusqu'au menton, quelque temps qu'il fît. Son manteau Mackinstosh reposait toujours sur le pommeau de la selle lorsqu'il était à cheval, et sur son bras quand il descendait. Ses jambes étaient couvertes jusqu'au-dessus des genoux, de grandes guêtres ou jambières en cuir mou qui les préservaient de la boue et lui couvraient même les cuisses.

Ses chevaux étaient toujours des bêtes de choix. Il les logeait dans une écurie à l'européenne, où leurs pieds reposaient sur un plancher de bois, ce qui était une innovation et passait pour une monstruosité dans le pays ; mais on n'osait trop critiquer cela, parce qu'on l'aimait beaucoup. Comme il avait souvent des courses forcées à faire par de très-mauvais chemins, il voulait être assuré de la solidité de sa monture. Si un cheval avait buté sous lui, il cessait de le monter et s'en défaisait aussitôt. Aussi n'avait-il que des chevaux de très-grand prix, car l'amble est le pas ordinaire des chevaux puerto-

ricains, et on sait que cette allure expose naturellement ces animaux à buter. Aussi le proverbe espagnol : *No hay buen cavallo que no tropieze*, a-t-il soutenu son application à Puerto-Rico.

Cagnas est un grand bourg de l'intérieur, d'où rayonnent presque toutes les routes de l'île. *Le rio Cagnitas* en baigne les environs et donne à la campagne qui entoure le bourg une verdure luxuriante et à la végétation cette apparence de vigueur qui est le propre de toutes terres vierges ou habilement cultivées.

Subyras s'était fait construire une maison un peu en dehors du bourg, sur la route de San Juan, presque sur le bord de la rivière qui décrivait un demi-cercle autour d'une vaste savane, où il entretenait quelques juments poulinières.

Sa maison était simple et confortable, mais elle paraissait luxueuse aux Espagnols, réfractaires à toute recherche de bien-être.

Son luxe véritable était une bibliothèque nombreuse et bien composée, en ouvrages tenant à sa profession d'abord, puis en œuvres littéraires indiquant un goût formé par de bonnes études et cultivé sans cesse.

Il avait aussi un jardin dans lequel se trouvait une belle et nombreuse collection de rosiers greffés par lui-même.

Il y faisait aussi des essais d'amélioration des arbres fruitiers du pays, en alliant par la greffe les espèces qui avaient quelques rapports ensemble, et il avait obtenu ainsi des résultats assez heureux.

Bien que cela ne fût pour lui qu'une affaire de goût et de fantaisie, qu'il n'eût pas dans son jardin une seule plante médicinale, il passait pour un savant botaniste. Il l'était peut-être, mais, pour sûr, il ne se montrait jamais à ses amis que comme un amateur d'horticulture, sans prétention à la science.

Il avait des heures fixées pour les consultations qu'on venait lui demander chez lui. Il s'y trouvait toujours à ces heures, ce qui n'empêchait pas que, dès qu'il rentrait, on vît venir des consultants qu'il ne rebutait jamais.

Il causait avec ses malades, tout en tailladant et greffant ses rosiers, et qu'on vînt le trouver là ou à table ou toute autre part, il ne faisait jamais attendre ceux qui avaient besoin de lui.

Il avait rarement l'air de parler sérieusement, et ses conversations se passaient généralement en plaisanteries qui se terminaient toujours par un avis salutaire.

Il n'était sévère et vraiment mordant que pour les buveurs de tafia.

Il leur faisait voir avec une énergique vérité, le danger auquel ils s'exposaient, la pente fatale sur laquelle ils se laissaient glisser. Il se montrait sans pitié pour ceux qu'il prenait en récidive et les chassait avec colère.

Les pauvres malades s'en allaient rarement sans un secours délicatement donné et dont on abusait trop souvent, car la mendicité à Puerto-Rico est loin d'être discrète. Mais il s'en inquiétait peu et faisait garnir la *olla* de ses domestiques assez abondamment pour que les indigents qui passaient ne s'en allassent pas à jeun.

Son habileté chirurgicale était très-remarquable, et comme il était nerveux et extrêmement sensible à la douleur, il exagérait, si l'on peut parler ainsi, cette habileté, pour faire souffrir le moins possible ceux qui se livraient à lui.

Aux époques fixées par les règlements locaux pour la propagation de la vaccine, sa maison se remplissait d'enfants de toutes couleurs, et c'était, pendant plusieurs jours, un concert de vagissements qui étaient du meilleur augure pour l'accroissement de la race puertoricaine. Il ne s'en tenait pas là et poursuivait à domicile les récalcitrants qui refusaient de se soumettre à l'opération préservatrice de Jenner.

Sa fortune eût pu être considérable, mais il était trop désintéressé pour s'en préoccuper. Il vivait dans l'aisance et cela lui suffisait. Du reste, les abonnements des habitations dont il visitait les ateliers étaient pour lui un revenu certain, régulier et assez important.

Il faisait ses tournées avec la ponctualité la plus scrupuleuse. Il visitait une douzaine d'habitations et devait à chacune deux visites par semaine. On ne se rappelait pas qu'il eût jamais manqué à l'accomplissement de ce devoir, quelquefois rendu très-difficile à remplir, par le mauvais temps, l'état déplorable des chemins et les crues des rivières.

Je le voyais ainsi régulièrement, deux fois par semaine; il est vrai que je n'allais jamais au bourg, sans m'arrêter chez lui et sans en sortir heureux de quelques instants passés dans sa société.

Je devais au docteur Subyras un emploi difficile à remplir. Il l'avait été surtout dans les commencements. Mais la pratique l'avait rendu moins dur et l'entente de la chose, la protection aidant sans doute, avait fini par rendre ma position supportable. Admis comme

second *mayordomo*, il arriva que je quittai cette position subalterne, moins d'un an après mon entrée en fonctions, pour être promu à celle de premier *mayordomo*, lorsque, par un hasard heureux, mon chef immédiat vint à laisser son emploi vacant.

C'était une amélioration notable dans ma position. Outre que mes appointements étaient triplés, je n'avais qu'un travail de surveillance, de surveillance délicate et incessante, il est vrai, mais pas de ce travail manuel, souvent dégradant dans la forme, qui incombe au second *mayordomo*, sorte de personnage transitoire entre le travailleur libre et le travailleur esclave.

Au lieu de montures équivoques qui me portaient aux champs et que j'étais obligé de choisir parmi les animaux vieux et infirmes délaissés dans les savanes, j'avais à ma disposition de beaux et bons chevaux, convenablement harnachés, avec lesquels je me transportais rapidement partout où ma présence était utile.

L'*Hacienda el Platanal* était une grande propriété produisant annuellement de trois cent cinquante à quatre cents barriques de sucre. Ses champs de canne couvraient une surface de plusieurs kilomètres sur les bords du *rio Cagnitas*, dont ils garnissaient les deux rives à une très-grande distance. L'exploitation en était rendue facile par la nature et la situation du sol, immense plaine unie comme un échiquier entre deux chaînes de collines.

Les travaux s'accomplissaient sans fatigue pour les esclaves et pour les animaux, et la terre, arrosée par les eaux qui descendaient des mornes, par la rivière qui la cotoyait, par des canaux d'irrigation habilement ménagés, rendait généralement en produits, ce qu'on lui prodiguait en soins. Aussi était-ce plaisir pour un habitant sucrier de voir, du haut d'une éminence, ce grand tapis formé de carreaux d'un vert plus ou moins foncé, suivant l'âge des cannes, suivant que c'étaient des *cannes plantées* ou des *rejetons*, et de calculer à l'avance combien chacun de ces carrés produirait de boucauts de sucre.

A l'époque de la récolte, deux moulins qui tournaient simultanément et dont les bœufs changés d'heure en heure produisaient une force égale au moteur à eau le plus puissant, pressaient les cannes que cent nègres coupaient et chargeaient sans interruption, jour et nuit. Les négresses dont les psalmodies stridentes accompagnaient le bruit sourd des cylindres et les voix grêles des négrillons aiguillonnant les bœufs, *fournissaient* le moulin qui broyait les cannes dont

le jus s'écoulait dans la sucrerie. Là, d'immenses chaudières le recevaient et au milieu d'une atmosphère épaissie par la vapeur embaumée du vesou, on voyait aller et venir, agitant d'immenses écumoires, des palettes aux formes étranges, lançant de temps en temps un cri qui était un signal donné aux chauffeurs ou aux nègres du moulin, des nègres au torse nu, ruisselant de sueur et de vapeur condensée, et qui semblaient des statues de bronze florentin s'agitant dans la fumée d'un incendie éteint.

Après avoir joué un rôle secondaire dans cet ensemble, je me trouvais y avoir la haute main. J'en étais la volonté directrice, et rien de tout cela ne se mettait en mouvement sans un signe de moi.

Le second *mayordomo* faisait ce que j'avais fait pendant bien des mois ; il venait, le chapeau à la main, me demander chaque matin les ordres pour la journée.

J'avais eu pour chef un espagnol grossier, complètement illettré, homme pratique par excellence, qui avait cherché à abaisser en moi ce qui lui manquait, en me traitant tout-à-fait en subalterne. Je ne m'étais pas senti honteux et n'avais éprouvé nulle humiliation ; j'eusse poursuivi mon but à travers des sentiers plus épineux. Je me fusse déchiré aux pierres les plus dures, comment des coups d'épingle m'eussent-ils blessé ?

Je ne me vengeai pas, comme cela arrive trop souvent, sur celui qui faisait son apprentissage sous mes ordres. Du reste, je ne pouvais avoir avec lui que les relations rendues indispensables pour notre travail et je m'étudiai à me montrer bienveillant pour lui. C'était un jeune espagnol du pays, habitué à la vie des champs, qui n'y voyait rien d'inusité et pour lequel elle n'était pas une initiation, comme elle l'avait été pour moi.

La vie que je menais me plaisait peut-être parce que j'avais payé un peu cher le résultat auquel j'étais arrivé, et qu'il se mêlait au contentement que j'éprouvais un peu d'amour-propre satisfait. Et, ce n'était pas sans raison, car j'avais eu à dominer bien des tendances opposées à cette vie et j'avais eu à surmonter bien des répugnances, j'avais fait bien des efforts qui, dirigés vers un autre but, auraient pu être qualifiés d'héroïques.

El Platanal avait, pour moi au moins, des agréments qu'on rencontre souvent sur les habitations de Puerto-Rico, dont les propriétaires sont généralement, au point de vue social, au niveau de leurs

subordonnés. Cette supériorité que je lui trouvais sur les autres propriétés n'était pas considérée ainsi par tout le monde. Les gens du pays lui trouvaient le grand défaut de n'être pas accessible comme le sont toutes les habitations dans ce pays de l'hospitalité primitive. Non pas que l'hospitalité ne s'y exerçât pas, mais c'était d'une manière qui choquait un peu les habitudes reçues.

Le propriétaire, ou plutôt la propriétaire d'*El platanal*, était une femme qu'on désignait dans le pays en l'appelant *la viuda*, la veuve.

Elle était, en effet, veuve de don Juan Rodriguez Cayetano. L'habitation *el Platanal* était son patrimoine particulier. Elle y vivait, la faisait exploiter sous sa direction, avec deux enfants que je ne puis me rappeler sans un vif sentiment de plaisir, un jeune garçon de dix ans et une petite fille de cinq, Juanito et Pepita.

Tant que j'avais été second *mayordomo*, je n'avais vu, pour ainsi dire, ces enfants qu'à distance. Ma condition était trop rapprochée de la domesticité proprement dite, pour que je pusse les voir de près. Ils s'étaient cependant familiarisés avec moi, et je me permettais quelquefois de baiser la main blanche de Pepita et de prendre dans mes bras Juanito, qui était un *vaillant* garçon, comme on dit aux colonies, quand il voulait monter sur un cheval, que j'avais toujours soin de tenir solidement par la bride.

Ma maîtresse allait le dimanche entendre la messe au bourg, dans une voiture américaine, sorte de char-à-bancs, fermé devant, derrière et sur les côtés par des rideaux en cuir. Contre l'ordinaire des dames espagnoles, elle n'aimait pas à monter à cheval.

Les voitures autres que les charrettes servant au transport des denrées, sont rares à Puerto-Rico. On n'en voit quelques-unes que dans les quartiers du littoral habités par les étrangers. C'était une exception absolue à Cagnas où les ornières n'étaient creusées que par les roues des charrettes, et la *calesa del Platanal* était la seule qu'il y eût dans le quartier. Elle y avait excité l'étonnement et l'admiration lors de son apparition, mais on s'y était habitué.

Mes nouvelles fonctions me donnant accès dans la maison, j'étais en rapports directs avec ma maîtresse, dont je recevais les ordres et les instructions. Elle m'honorait d'une confiance dont j'étais fier, et il m'arrivait souvent qu'elle me chargeait du soin de conduire ses enfants au bourg, lorsqu'elle ne pouvait les accompagner elle-même.

Nous ne manquions jamais, dans ces circonstances, de faire une pose chez le docteur.

La viuda s'appelait doña Rosa. Elle était espagnole de la Vieille-Castille ; son père avait servi dans les Christinos ou les Carlistes. Je ne me souviens pas au juste de quel côté, ni dans quel grade. J'ai su seulement qu'il était venu s'établir sur son habitation vers 1830, ramenant avec lui sa fille qui avait été élevée à Paris, où s'étaient passées son enfance et sa jeunesse, et qui était par conséquent plutôt française qu'espagnole. Il l'avait mariée à un jeune homme du pays et était mort peu de temps après. Son gendre ne lui avait survécu que peu de temps. Elle était restée veuve à vingt-quatre ou vingt-cinq ans avec ses deux enfants, qu'elle se proposait, disait-elle, de conduire en Europe et de faire élever sous ses yeux en France, dès qu'ils seraient d'âge à entrer en pension.

Lorsque j'arrivai sur l'habitation, doña Rosa était dans tout le développement de la beauté particulière à la femme richement douée par la nature, qui a vécu dans la tranquillité de cœur et d'esprit et dans la chasteté.

Elle était de belle taille et avait beaucoup de résolution dans la démarche, mais une résolution dans laquelle il y avait autant de grâce que de force. Je l'ai vue quelquefois apparaître tout-à-coup devant une bande de nègres mutinés, qui, à son aspect, se jetaient le visage contre terre, et reprenaient, en tremblant, la houe qu'ils avaient brisée avec colère ou levée avec menace sur la tête d'un *capataz* ou d'un mayordomo.

Il m'est arrivé bien des fois de pouvoir la contempler sans qu'elle me vît, et de suivre avec admiration, je dirais presque avec adoration, ses moindres mouvements, quand elle passait des heures entières sur le péristyle de sa maison, d'où on voyait la campagne, sa belle tête reposant dans ses mains et ses grands cheveux noirs dénoués, ruisselant sur ses épaules ; ou bien, étendue sur un rocking-chair, un bras passé autour du corps d'un de ses enfants endormi et le regard fixé à l'horizon, perdu dans le vague.

Quand je songe à cela, je me rappelle les paroles de Chérubin à Suzanne :

Ah! Suzon, qu'elle est noble et belle, mais qu'elle est imposante!

Qu'elle était imposante, en effet, mais qu'elle était noble et belle!

C'était une brune à peau blanche et mate, au profil antique, s'har-

monisant avec l'ensemble de sa personne, qui avait beaucoup de grâce et une grande majesté.

Elle avait, comme eût dit un peintre, le sentiment de la pose, car, de quelque façon qu'elle se plaçât, son attitude avait quelque chose qui n'appartenait qu'à elle. Il semblait que sa mantille et le manteau de laine blanche dont elle s'enveloppait quelquefois le soir, se drapaient mieux sur elle qu'ils ne l'eussent fait sur toute autre femme. Je m'en étais fait le type de ces héroïnes de Sagonte et de Numance, ses aïeules, que les Carthaginois et les Romains ne purent réduire qu'en les détruisant.

Son regard était d'une franchise qui avait quelque chose d'ingénu. Ses beaux yeux noirs étaient d'une admirable limpidité. Elle regardait toujours en face et avec une suprême expression de sincérité ; je ne crois pas qu'il eût été possible de répondre par un mensonge à ses questions toujours clairement exprimées.

Elle ne m'adressait la parole qu'en espagnol. Elle ne parlait que français à ses enfants et aimait à m'entendre causer avec eux dans cette langue qu'elle possédait à fond. Elle avait reconnu que je ne pouvais gâter la bonne prononciation qu'elle leur donnait. Les dimanches, après midi, les jours de fête, elle me faisait appeler par eux, et écoutait avec complaisance et intérêt les lectures que je leur faisais et celles que j'essayais de leur faire faire.

Elle lisait beaucoup, et le docteur Sabyras lui apportait des livres et paraissait vouloir diriger ses lectures. Cependant elle combattait souvent ses préférences et engageait avec lui des discussions que j'écoutais de toutes mes oreilles, mais dans lesquelles je n'eusse osé intervenir, quelque envie qu'il m'en prît parfois.

Bien qu'elle allât à l'église presque tous les dimanches, *la viuda* passait dans le pays pour une catholique assez tiède. Elle ne pratiquait pas, dans le sens absolu du mot ; elle assistait seulement aux offices, d'une manière assez inconstante, il faut le dire.

Le curé de Caghas était un assez bon homme, et eût été un excellent homme s'il n'eût été prêtre. Passionné pour les combats de coqs et les jeux de cartes, aimant la bonne chère, libertin ouvertement comme peuvent l'être les prêtres puertoriqueños, sans se déconsidérer au point de vue de leur ministère, il s'inquiétait peu de controverse. Il était gai, bon vivant, avait une tête faible qui s'en allait facilement au dessert et lui mettait à la bouche des plaisanteries équivoques d'un

goût assez contestable. Ses fonctions n'étaient pour lui qu'un métier, dans toute l'acception du mot. Il se laissait marchander une messe par les hivaros et en débattait le prix comme s'il se fût agi d'une affaire quelconque. Il le faisait sans mystère et sans honte, comme la chose la plus naturelle du monde, et, comme c'était une coutume établie dans le pays, personne n'eût songé à le lui reprocher.

Doña Rosa avait pour lui un profond mépris, mais elle ne le haïssait pas. Elle l'avait invité, par convenance, à un repas qu'elle donnait, je ne me souviens plus à quelle occasion, et les plaisanteries de haut goût auxquelles il s'était laissé aller l'avaient écœurée.

Depuis lors, elle l'avait tenu à distance. Elle vivait dans d'assez bons rapports avec lui, mais sans relations directes. Elle se soumettait aux contributions qu'il imposait à ses ouailles, à propos de solennités quelconques de l'église, de la fête d'un saint en vénération dans la paroisse, de l'anniversaire d'une calamité ou d'un événement heureux. Elle donnait, en riant, et uniquement pour se soumettre à la coutume, mais sachant bien ce qu'elle faisait.

Elle était espagnole et avait été élevée dans un couvent de Paris. Son origine et l'éducation qu'elle avait reçue la disposaient à la dévotion et elle était dévote, mais sans la moindre affectation et sans bigoterie.

A l'église, elle faisait mettre son tapis derrière un pilier de la chaire, de façon à pouvoir entendre, sans voir l'officiant. Elle craignait que la vue de ce prêtre, sans foi, ne gâtât son idéal religieux.

J'ai bien souvent admiré la grâce parfaite de sa posture et le sentiment de piété profonde qui semblait l'animer. Elle priait avec foi et sans emphase; son recueillement était absolu et elle paraissait concentrée dans l'expression intime de sa prière. L'église n'était pas pour elle, ce qu'elle est pour la plupart des femmes espagnoles, un lieu de réunion où on se livre à la *fantasia* de l'œillade et de l'éventail.

Il lui arrivait quelquefois d'aller à l'église seule. C'était lorsque le docteur était chez lui; elle y déposait ses enfants et les reprenait à son retour, après avoir fait dans le bourg quelques visites auxquelles les convenances l'obligeaient.

Je remarquais que ces jours là elle était plus recueillie, plus concentrée en elle-même à l'église. Elle n'était pas distraite par les questions des enfants et par leur mouvement autour d'elle.

Au retour de ces stations solitaires, le docteur était quelquefois

caustique dans les paroles qu'il lui adressait, et elle en paraissait mécontente et quelquefois blessée. Dans ces circonstances, elle prenait congé avec une froideur contenue et appelait ses enfants avec impatience. Comme s'il eût eu quelque chose à se faire pardonner et que leur intervention semblât utile, le docteur les embrassait ces jours-là, plus tendrement que de coutume, leur chargeait les bras de bonbons et de ces joujoux en caoutchouc colorié dont les Anglais remplissent les tiendas de Puerto-Rico, et je remarquais que sa main tremblait quand il la tendait pour serrer celle de *la viuda*.

J'avais vu se succéder chez le curé de Cagnas plusieurs vicaires qui y avaient résidé plus ou moins de temps. Ils étaient partis sans laisser de traces de leur passage. C'étaient, en général, des hommes subalternes qui ne servaient que d'ombre et de doublure au *padre*, dont ils approuvaient et partageaient la manière de vivre, n'ayant d'autre aspiration que celle d'être un jour, comme lui, à la tête d'une paroisse importante où ils pourraient vivre dans l'indépendance et le bien-être.

Il y en eut un, cependant, qui jeta le trouble dans le quartier, et dont le passage laissa quelques traces dans la maison de *la viuda*.

C'était un jeune prêtre corse, arrivant en droite ligne de Rome, pénétré de la manière la plus absolue des devoirs de son ministère. Intolérant comme un néophyte qui n'a rien à se faire pardonner et dont la jeunesse s'est passée dans les contemplations ascétiques, il était d'une ignorance complète sur tout ce qui tient au positif de la vie. L'existence qui l'attendait à Puerto-Rico était tout-à-fait en opposition avec celle qu'il avait menée jusque-là et avec les idées qu'il s'en était faites. Envoyé aux Antilles, il s'imaginait aller dans des pays nouveaux; il avait rêvé la possibilité d'avoir à catéchiser des sauvages idolâtres, et ses aspirations lui laissaient voir dans ses moments d'enthousiasme, la palme du martyre et des luttes contre lesquelles son esprit s'armait sans les craindre et qu'il acceptait sans murmurer et sans révolte.

Il fut donc bien surpris, quand il se vit accueilli par un curé bonhomme, qui n'avait jamais couru le moindre danger pour la défense de la foi, plus surpris encore lorsqu'il vit, le dimanche, l'église remplie d'une foule de fidèles, dont le nombre indiquait au moins le zèle, si son attitude ne montrait pas tout le recueillement désirable.

Il pouvait avoir vingt-quatre ans. Sa figure était agréable, fraîche;

son regard plein d'ingénuité. Il avait cependant cette réserve caractéristique, qui fait reconnaître à l'œil le moins exercé le séminariste, sous quelque habit qu'il se présente, l'homme qui a été élevé par des prêtres. Chez lui, ce n'était que réserve, sans bassesse, sans rien qui ressemblât à l'hypocrisie.

Le *Padre*, qui était très-paternel avec les jeunes gens, l'accueillit comme un fils et voulut le mettre en relation avec la jeunesse du bourg.

Mais il s'aperçut bientôt qu'il se fourvoyait, et que le vicaire qu'on lui avait envoyé était un prêtre dans toute l'acception du mot. Lui, qui était mondain comme un officier, ignorant comme un moine mendiant, il se trouvait avoir pour doublure, un vicaire sobre, chaste comme une vierge, pénétré de toutes les subtilités de la théologie, convaincu et possédant cette foi aveugle qui n'admet l'examen à aucun titre.

Heureusement, le jeune prêtre avait apporté un esprit d'obéissance et de subordination qui fut pendant quelque temps la sauvegarde du vieux curé.

Doña Rosa n'avait jamais pratiqué à Cagnas, autrement qu'en assistant aux offices. Aux époques de grandes cérémonies religieuses, elle se rendait à San-Juan, et il lui arrivait même de se transporter jusqu'à des bourgs quelquefois très-éloignés, attirée par la réputation de sainteté d'un curé ou d'un vicaire. Généralement, elle revenait mécontente de ces excursions où elle n'avait sans doute pas rencontré l'idéal qu'elle poursuivait.

Elle crut l'avoir trouvé dans l'abbé R... Elle le prit pour confesseur, au grand mécontentement du *padre* qui n'avait jamais eu cet honneur, au grand scandale des notables du bourg qui ne s'arrangeaient pas des allures puritaines du jeune vicaire.

On était habitué à des prêtres qui assistaient aux repas où ils jouaient très-souvent le rôle de boute-en-train, qui se montraient au théâtre lorsque les amateurs y donnaient une *funcion*, qui faisaient parfois leur partie dans les concerts, rendaient les bals auxquels on les avait conviés, se mêlaient aux courses folles ramenées chaque année par le retour du carnaval, qui se montraient peu scrupuleux sur l'âge de leurs ménagères, dont les familles s'accroissaient sous leur toit, sans qu'on en recherchât l'origine, bien que la recherche de la paternité ne soit interdite qu'en justice.

On avait, au lieu de cela, un jeune vicaire silencieux, réservé avec les femmes, accomplissant scrupuleusement ses devoirs, ne fumant pas, proclamant la pénitence en chaire, et condamnant même les combats de coqs, dont le vieux padre était le plus ardent promoteur.

C'était le renversement de tout ce qui avait existé, de tout ce que l'usage, la tradition, les goûts avaient établi dans le pays. Aussi se forma-t-il bientôt un parti contre le jeune apôtre, parti que dirigeait le padre, tout en traitant paternellement son vicaire qui se montrait trop froidement respectueux pour un supérieur habitué à l'obséquiosité de ses subordonnés.

Le docteur Subyras aimait Doña Rosa. Il ne le lui avait jamais dit, mais il était facile de s'en apercevoir quand on vivait, comme moi, sur l'habitation. Il était, du reste, d'une extrême réserve avec elle, et les Espagnols ne soupçonnaient pas son amour. Les visites fréquentes *al Platanal* s'expliquaient par les soins à donner à l'atelier. Il est bien vrai qu'on eût pu trouver étrange que les esclaves de Doña Rosa, qui étaient bien traités, bien nourris, bien logés, nécessitassent plus souvent la visite du médecin que ceux d'autres habitations où ils vivaient dans la misère et l'abandon. Mais l'observation n'allait pas jusque-là, et l'esprit paresseux des habitants du bourg ne suivait pas le docteur lorsqu'il se mettait en route. On eût fait cet effort, sans doute, si l'on se fût douté de quelque chose, mais on ne se doutait de rien.

Du reste, qu'eût-on vu? Rien qui indiquât quoi que ce fût de suspect. On eût pu trouver que le docteur allait bien souvent *al Platanal*, mais c'eût été tout. Les entrevues avaient lieu au grand jour et jamais la présence d'un tiers ne parut les gêner.

Il y avait quelquefois entre eux des discussions tout-à-fait amicales. Le docteur avait pris sur Doña Rosa une tendre et respectueuse autorité, et il lui parlait comme à une sœur dont il eût été le tuteur et le guide.

Grâce à lui, les nègres d'*el Platanal* étaient traités en hommes, les familles s'y développaient par des unions qu'on protégeait et auxquelles on donnait tout le bien-être compatible avec leur position.

Sous ce rapport, ils s'entendaient parfaitement, et Doña Rosa observait scrupuleusement toutes les prescriptions du docteur et ne les discutait pas.

Il n'en était pas de même pour les questions agricoles dans les-

quelles elle me faisait parfois intervenir, prétendant que le docteur était un théoricien qui n'entendait rien à la pratique.

Mais s'il s'agissait de littérature, elle se chargeait seule de la part de polémique, et se révoltait souvent contre un esprit sérieux, orné avec discernement, pour en venir cependant à lui céder toujours.

Ses premières lectures, mal dirigées, avaient faussé son goût. Elle choisissait toujours mal, lorsqu'elle choisissait elle-même les livres qu'elle faisait demander, soit en France, soit en Espagne, et la bizarrerie d'un titre suffisait quelquefois à diriger ses préférences.

Subyras, qui avait achevé ses études quelques années avant la révolution de Juillet, s'était trouvé mêlé au mouvement littéraire et artistique de 1830, et il avait emporté à Puerto-Rico toutes les traditions de cette époque si remarquable sous ces deux rapports. Il avait pris à tâche de réformer le goût de cette femme intelligente, spirituelle, mais jusque-là mal inspirée dans ses choix. Il avait exigé qu'elle ne demandât rien sans le consulter, ou plutôt qu'elle ne demandât rien, se chargeant du soin de peupler une bibliothèque, qui, de cette façon, devenait commune. Aussi y avait-il chez Doña Rosa beaucoup de livres qui appartenaient au docteur ou venaient de lui.

J'en retrouvai là un bon nombre que j'avais lus en France et que je revoyais avec le plaisir qu'on éprouve à retrouver des amis dont les événements vous ont tenu éloigné.

La venue du nouveau vicaire et son entrée dans la maison de *la viuda* y apportèrent quelque trouble.

Le docteur Subyras était souffrant depuis quelque temps, lorsque ce nouvel hôte y fut accueilli. Nous nous étions aperçus qu'il toussait beaucoup, malgré les efforts qu'il faisait pour qu'on n'en découvrît rien. Il venait moins souvent à l'habitation, et, une fois ou deux, allant au bourg, je l'avais trouvé gardant la chambre. Le sachant mal pourvu en domestiques s'entendant aux soins de l'intérieur, je lui avais offert de passer quelques jours avec lui, me faisant fort d'en obtenir l'autorisation de ma maîtresse, d'autant plus facilement que nous étions à une époque où ma présence n'était pas absolument indispensable pour la direction des travaux qui ne consistaient que dans l'entretien des cultures. Il avait refusé obstinément et avait même exigé que je ne parlasse pas à l'habitation du mauvais état de sa santé.

Il avait eu quelques entretiens avec le jeune prêtre qui l'avait

recherché à son arrivée, parce qu'il parlait avec une grande facilité la langue italienne. On crut pendant quelque temps à de l'intimité entre eux, mais leurs relations se refroidirent après quelques discussions assez vives, et ils ne s'abordèrent plus qu'avec réserve. Quand ils se rencontraient, le docteur était sarcastique et aggressif, le prêtre silencieux et contenu.

— Ce jeune homme n'est pas un hypocrite, me disait Subyras ; il est profondément convaincu, mais c'est un fanatique et un sot. Il n'y a rien de bon à tirer d'un esprit étroit qui s'est imposé la loi de ne faire aucune concession. Sa foi aveugle est plus dangereuse que la tolérance impie de notre vieux curé. Au moins, celle-ci, on peut se contenter de la mépriser et avoir l'esprit en repos, mais le vicaire est un danger, s'il prend quelque importance.

L'abbé R..... ne voyait personne au bourg. La froideur qui l'accueillait partout où il se présentait l'avait écarté peu à peu des maisons de tous les habitants notables. Il avait été également repoussé de tous les ranchos où il n'entrait que pour critiquer avec amertume des mœurs malheureusement consacrées par l'usage, et pour tonner contre une vie de désordre et de promiscuité qu'on était habitué à considérer comme la seule possible et qu'on s'étonnait d'entendre condamner.

Lorsqu'il officiait, l'église était vide, et ses sermons ascétiques n'avaient d'autres auditeurs que quelques vieilles négresses qui n'y comprenaient mot.

Ce délaissement, loin de l'abattre paraissait l'exalter ; la solitude dans laquelle on le laissait ne l'humiliait pas et lui donnait, au contraire, un air superbe et sûr de lui. Il passait fièrement devant ceux qui cherchaient à se détourner à son approche pour éviter l'occasion d'un salut.

Il avait pris sur Doña Rosa un empire qui paraissait la gêner quand il venait à l'habitation, et il y venait assez souvent.

Elle était sa seule pénitente, et allait de temps en temps s'agenouiller à son confessionnal ; ces jours-là, elle évitait de passer devant la maison du docteur en revenant à l'habitation.

Il régnait un trouble évident dans son esprit. Elle paraissait inquiète, agitée, et, plusieurs fois, lorsque le docteur venait faire sa visite aux nègres malades et qu'il se rendait chez elle, comme d'habitude, elle trouva des prétextes pour ne pas le recevoir.

L'abbé ne savait pas le français. Cependant, pénétré sans doute d'un certain mot d'ordre clérical, s'il n'avait pas lu leurs œuvres, il connaissait au moins les noms des écrivains français marqués par le crayon rouge de Rome.

Il ouvrit un jour, d'autorité, la bibliothèque de Doña Rosa, et, se contentant de lire les titres des ouvrages qu'il écorchait en les espagnolisant, il les posa sur une table avec une colère concentrée.

Je n'assistai pas à l'explication, car je ne m'étais trouvé présent à ce commencement d'inventaire que parce que j'étais appelé auprès de ma maîtresse pour une cause tenant aux fonctions que je remplissais. Ma personne ne paraissait pas gêner le prêtre, mais je dus me retirer, quoiqu'un vif sentiment de curiosité m'invitât à demeurer.

Le soir, presque tous les livres avaient été renfermés dans une malle, et Doña Rosa, visiblement agitée, me donna l'ordre, d'une voix tremblante, de les faire porter chez le docteur.

Lorsque je revins avec le cheval qui devait en être chargé, elle allait et venait dans la salle, avec une grande agitation. Elle prenait de temps en temps sa petite fille dans ses bras et l'embrassait, mais machinalement et comme si elle ne la voyait pas.

Un nègre vint pour prendre la malle. Elle lui ordonna de la laisser.

— Pas encore, me dit-elle ; j'ai réfléchi, rien ne presse. Nous les renverrons une autre fois, quand il y aura quelque chose à faire porter au bourg. Il n'est pas nécessaire de déranger un homme pour cela.

Et quand le nègre et le cheval furent partis, elle parut soulagée.

Cependant, elle regarda, toute la soirée, la route qui conduisait du bourg à l'habitation avec une grande anxiété. Le pas d'un cheval la faisait tressaillir. Lorsqu'une voix se faisait entendre à quelque distance, elle levait précipitamment la tête, elle semblait attendre et craindre, mais personne ne vint ce soir-là.

Les livres ne furent pas envoyés au bourg. *La viuda* semblait avoir pris une résolution. Le lendemain, elle m'envoya, avec ses enfants, dans sa voiture, chercher des nouvelles du docteur qu'elle savait malade. Les enfants y passèrent trois ou quatre heures, pendant lesquelles la voiture stationna devant la maison.

J'aurais pu la faire entrer dans la cour, mais je la laissai à dessein dans la rue. Je savais qu'à peu près vers cette heure, le vicaire passait

par là, pour aller lire son bréviaire, en se promenant sur le bord de la rivière.

Il passa, en effet, et le coup-d'œil qu'il jeta sur la *calesa* ne m'échappa pas. Il n'y avait pas d'erreur possible ; c'était la seule qu'il y eût dans le bourg et aux environs. Il se retourna deux ou trois fois, comme pour s'assurer que ses yeux ne le trompaient pas, et je fus frappé de l'expression désappointée de son regard et de la pâleur de son visage.

En retournant à l'habitation, nous le rencontrâmes et il répondit à peine au salut que lui firent les enfants. Ils ne le remarquèrent pas, car il était ordinairement froid et austère avec eux. Du reste, les pauvres enfants ne le saluaient que par imitation de la déférence que leur mère paraissait avoir pour ce prêtre, car sa présence les rendait muets, et ils n'osaient ni rire, ni jouer quand il était là.

L'abbé revint à l'habitation ; j'étais à écrire sous la dictée de ma maîtresse. Il s'arrêta devant le perron, et pendant qu'il descendait de cheval, je remarquai que la voix de Doña Rosa s'altérait. Je voyais les efforts qu'elle faisait sur elle-même, et elle ne se dérangea pas pour aller au devant de lui, comme elle en avait l'habitude.

Je voulus me retirer quand il entra. Mais elle le salua amicalement, bien qu'avec quelque froideur, et me dit de terminer ma lettre, qui devait partir le soir.

— *Padre, Ud permite,* lui dit-elle ?

Il ne répondit pas, et fit seulement de la main un geste d'assentiment.

Elle était en proie à un grand embarras et cherchait à éloigner le moment où elle serait seule avec lui. Ses lettres étaient, d'ordinaire, simples, courtes, ne contenant que juste ce qu'elle voulait dire. Cette fois, elle se montrait prolixe dans ses explications, demandant des choses dont elle n'avait pas besoin, et se montrant prodigue de détails qui n'étaient nullement dans sa manière de faire.

Pendant ce temps, le prêtre s'était assis et se balançait dans un rocking-chair, en frappant le bout de son gros soulier avec une liane qu'il tenait à la main.

Il ne manifestait aucune impatience, et cependant il levait de temps en temps les yeux vers *la viuda*. Une fois leurs regards se rencontrèrent, mais ils les détournèrent aussitôt.

L'abbé se leva et marcha vers la bibliothèque. Doña Rosa le suivait

des yeux. Il prit plusieurs volumes, en lut les titres en les ouvrant, les relut sur le dos, puis il revint prendre sa place dans le rocking-chair.

— *Aqui estan todavia los impios.* — Les impies sont encore ici, dit-il ?

— *Quiere Ud decir los libros franceses.* — Vous voulez dire les livres français, répondit ma maîtresse. Oui, ils y sont, et, réflexion faite, ils y resteront.

Elle dit cela avec une certaine agitation, et, comme prenant un parti, elle se tourna vers moi et me dit :

— Donnez la lettre, que je la signe, et expédiez-la.

Elle signa, en effet, d'une main tremblante, et comprenant que j'étais de trop, je me hâtai de la plier, d'y mettre l'adresse et je sortis.

Je me tenais involontairement aux environs de la maison, pendant que durait la visite du prêtre. Je n'osais pas m'éloigner. Il me semblait que ma maîtresse pourrait avoir besoin de moi. Je m'attendais à ce qu'elle m'appelât à son aide. Il n'en fut rien cependant.

Mais le prêtre sortit seul, et, contre l'habitude, Doña Rosa ne l'accompagna pas jusqu'au perron, pour lui dire adieu, quand il serait à cheval. Il prit la bride des mains du négrillon qui la tenait, sauta sur ses banastres ; mais, avant de partir, pendant qu'il rassemblait les rênes dans sa main gauche, j'entendis qu'il murmurait en se tournant vers la porte du salon ouverte, mais vide :

— *Ese hombre es mas condenado que un judio.* — Cet homme est plus damné qu'un juif.

Puis il partit sans tourner la tête.

Puis aussitôt *la viuda* parut, s'accouda à la balustrade du perron, et le suivit des yeux tant qu'elle put le voir. Puis, quand il eut disparu, elle poussa un soupir qui me parut être l'expression d'un grand soulagement ; et appelant les enfants, elle leur dit en espagnol, contre sa coutume, ce qui indiquait le trouble de son esprit, car elle ne leur parlait jamais que français :

— ..... *Vamos a dar un paseito.*

Elle demandait la voiture, lorsqu'elle leva la tête à un bruit de pas, bien léger pourtant, qui se fit entendre du côté de l'hôpital. C'était Subyras. Il allait descendre de cheval et faire sa visite ; mais aperce-

vant Doña Rosa, il piqua sa bête et en quelques instants il fut auprès de nous.

Il avait maigri et changé considérablement. Doña Rosa le remarqua, et deux larmes lui vinrent aux yeux. Elle lui tendit la main avec une effusion qui parut le surprendre. Son visage prit une expression radieuse. Il descendit de cheval, et, soit émotion, soit fatigue, il fut obligé de s'asseoir.

Il était changé d'une manière inquiétante, et, quand il eut ôté son large panama, je fus frappé de l'altération de ses traits. Ses joues, ordinairement pâles, mais d'une pâleur qui n'indiquait cependant pas la maladie, avaient pris une teinte indéfinissable, et le noir profond de sa barbe faisait ressortir leur blancheur livide.

Doña Rosa le regardait avec une sollicitude que je ne lui avais jamais vue, et elle répondit par un sourire complaisant et forcé à quelques plaisanteries qu'il lui adressa.

Elle se tourna vers moi et me dit qu'elle ne sortirait pas. Elle me pria de me charger des enfants et de leur faire faire une promenade à cheval.

Le docteur resta à dîner à l'habitation ; son enjouement paraissait lui être revenu. Il joua avec les enfants. Quelques mots heureux, comme son esprit fin lui en suggérait souvent, animèrent la soirée d'une gaîté charmante. Doña Rosa exigea cependant qu'il se retirât de bonne heure.

— Je ne vous renvoie pas, lui dit-elle ; il faut cependant que vous partiez ; je crains pour vous l'humidité froide de la nuit.

Il sourit mélancoliquement et se leva. Doña Rosa veilla à ce qu'il s'enveloppât bien dans son manteau, avec la prévoyance de la sœur la plus attentionnée.

— Revenez souvent, lui dit-elle, et surtout négligez un peu vos malades pendant quelque temps. Pensez à vous — et à moi, ajouta-t-elle tout bas, quand elle lui serra la main, lorsqu'il montait à cheval.

L'abbé revint deux ou trois fois, mais Doña Rosa le reçut toujours avec une froideur tellement sévère, qu'il cessa ses visites.

Pendant plusieurs jours, le docteur vint dans l'après-midi. On avançait l'heure du dîner à cause de lui ; Doña Rosa le retenait tous les jours et exigeait qu'il repartît de bonne heure. Parfois nous lui faisions la conduite. Un négrillon menait le cheval par la bride, Doña Rosa marchait avec le docteur, s'appuyant quelquefois sur son bras,

contre la coutume espagnole. Par discrétion je me tenais à l'écart, entraînant les enfants que j'étais chargé de conduire, en me mêlant à leurs jeux.

Devant la maison s'étendait une jolie savane, dont les herbes étaient maintenues rases par les jeunes animaux qui y paissaient à volonté. A sa gauche s'élevait le *cuartel* des esclaves et l'hôpital; à droite étaient les moulins, la sucrerie et la rummerie. A l'extrémité libre commençait une magnifique allée de manguiers et de caïmittiers, entre lesquels s'élevaient de distance en distance de gigantesques palmistes dont les têtes étaient agitées par le vent, pendant que l'immense surface de feuillage qu'elles dominaient, maintenue par sa masse, demeurait immobile. Cette allée, de deux ou trois cents pas, conduisait jusqu'à la rivière et se terminait à la route du bourg.

Le soleil y pénétrait le matin et le soir, lorsqu'il répandait horizontalement ses rayons à son lever et à son coucher; ce qui y faisait régner, pendant la chaleur du jour, une délicieuse fraîcheur sans humidité.

Un jour que nous faisions cette promenade plus tôt que de coutume, le docteur, étant rappelé au bourg par un malade dont l'état l'inquiétait, nous vîmes venir l'abbé, marchant lentement en lisant son bréviaire. Il arriva presque jusqu'à nous, sans nous avoir vus. Lorsqu'il leva les yeux et qu'il nous reconnut, son visage s'empourpra et il tourna brusquement le dos, sans répondre au salut que nous lui fîmes.

Sans doute, pour éviter la rencontre du docteur qui l'eût atteint sur la route s'il fût retourné au bourg, il se dirigea vers le gué de la rivière, et comme les eaux étaient basses, il passa en sautant de galet en galet, et nous vîmes sa robe noire disparaître dans un fourré de ricins et de goyaviers.

Une harmonie parfaite régnait entre le docteur et ma maîtresse, leurs relations étaient plus douces et plus suivies qu'elles ne l'avaient jamais été. Il y avait cependant un sentiment de tristesse au fond de ce tranquille bonheur. Subyras ne se rétablissait pas, et Doña Rosa voyait bien, comme moi, que la santé de notre ami était profondément altérée.

J'étais entré assez avant dans la confiance du docteur qui me montrait une grande amitié, pour me permettre de forcer un peu ses confidences. Je lui demandai un jour s'il n'aimait pas ma maîtresse.

— Vous avez deviné, me dit-il en riant tristement, ce que je ne cherche guère à cacher. Je l'aime, c'est vrai, mais cet amour s'éteindra avec moi, et il ne faudra pas longtemps pour cela. Si elle le sait, et elle doit le savoir, c'est qu'elle l'a deviné comme vous, car je ne le lui ai jamais dit.

— Elle vous aime aussi ; son amour n'est pas moins évident que le vôtre.

— Je le crains, je voudrais me retirer et je ne le puis. Je me reproche tous les jours ma lâcheté. Mais elle domine ma volonté et ne me laisse pas la force de fuir. J'ai assez de volonté cependant pour me taire, car je ne voudrais pas lui faire contracter un engagement sur une tombe entr'ouverte. Je ne puis pas concevoir des espérances qui seraient le salut d'un autre, peut-être, ou qui au moins lui permettraient de ne pas voir ce qui est aussi manifeste que le jour qui nous éclaire. J'ai beau vouloir fermer les yeux, je vois, je vois que je suis frappé à mort, et que nulle puissance humaine n'est en état de me sauver. Je veux bien que Doña Rosa pleure un ami ; car elle me regrettera, mais je ne veux pas assombrir sa vie par le deuil d'un second mari. Je sais que je n'ai qu'un mot à dire pour qu'elle accomplisse le sacrifice, mais ce mot je ne le dirai pas, je ne commettrai pas cet acte déloyal.

— Vous voyez peut-être votre état plus désespéré qu'il n'est ; on est mauvais juge dans sa propre cause. Le bonheur est souvent un plus grand médecin que les plus fameux docteurs des plus fameuses Facultés. Ceux-ci ne font que de la science logique, et lui, quelquefois, a produit des miracles, illogiques sans doute, mais certainement manifestes.

— Je n'ai pas la même foi que vous et je ne crois pas aux miracles. J'ai beau vouloir souffler sur la lueur funèbre qui m'éclaire, je n'arrive pas à l'éteindre et elle m'éclaire toujours. Est-ce que vous croyez que je n'ai pas de ces moments où je voudrais nier tout ; nier la science et me nier moi-même, où je voudrais croire à mon ignorance et me persuader que je n'y entends rien, et que mes appréhensions sont une vaine terreur, une crainte puérile. Mais il y a quelque chose de plus fort que tous les raisonnements consolants que je puis me faire, c'est que ce qui est, est malheureusement, et que je ne puis pas faire que cela ne soit pas. Il y a donc plus de courage et de dignité à accepter la situation et à regarder l'inévitable en face. C'est

ce que je fais. Je ne m'en sens pas plus consolé, je n'en suis pas moins désespéré, mais j'éloigne une consolation que je sais être vaine, et je supporte mon désespoir avec le calme de la volonté.

Je fus témoin des efforts qu'il tentait, non pas pour se détacher de Doña Rosa, mais pour ne pas lui faire une nécessité, un besoin, une habitude de sa présence. Il restait quelquefois des semaines sans venir ; il prétextait des courses, des occupations. Je dis il prétextait, parce que je savais bien qu'il ne sortait pas, et qu'un jour je le surpris assis à l'ombre dans son jardin, au milieu de ses rosiers, alors qu'une lettre reçue le matin à l'habitation informait Doña Rosa qu'il était parti depuis la veille pour un bourg assez éloigné, et qu'il ne serait pas de retour avant cinq ou six jours. Il convint de tout.

— Ce que j'en fais est moins pour moi que pour elle, me dit-il. Si j'osais, si je le pouvais, je quitterais le pays sans dire adieu à personne. Je serais peut-être accusé d'ingratitude, de lâcheté. Ce serait une chance qui s'offrirait d'être oublié, mais je ne m'en sens pas la force. Et du reste, ajouta-t-il, en aurais-je la force morale, que la puissance physique me manquerait. Voyez à quel état j'en suis réduit...

Et il leva une des manches de la robe de chambre qui l'enveloppait, et me fit voir son bras qui était réduit à un état effrayant de maigreur.

— Il faut, ajouta-t-il, que j'aie encore plus de force morale que je ne m'en suppose pour arriver à me tenir debout et garder l'apparence que j'ai lorsque je vais à l'habitation.

Il fallait, en effet, qu'il exerçât une grande puissance sur lui-même, car il résista longtemps, et la maladie ne le terrassa pas facilement.

Doña Rosa était admirable de dévouement pendant ce combat dont elle suivait les détails avec une sollicitude inquiète. Elle avait fini par se convaincre qu'elle aimait un mourant. Elle l'aimait assez pour se dévouer à lui, pour prendre son nom s'il y eût consenti, pour s'asseoir à son chevet et le disputer à la mort.

Subyras savait qu'il était mortellement atteint. Peut-être eût-il pu dire, à quelques semaines près, le temps qu'il lui restait à vivre. Il ne pouvait se faire illusion, et l'espérance n'existait plus pour lui. Cependant, il luttait avec énergie. Il semblait qu'en s'agitant il dût perpétuer le mouvement. Il allait, il venait. Il était facile de voir que ses genoux pliaient, que ses jambes ne supportaient qu'avec peine le

poids de son corps ; mais, par une résolution obstinée, il résistait et obtenait un succès momentané.

Le moment vint pourtant où il prit le lit pour ne plus le quitter. J'allais presque tous les jours au bourg. Je ne rendais pas de compte de mes absences. Ma maîtresse ne paraissait pas en rechercher la cause ; il semblait qu'il y eût une convention tacite entre nous. Elle ne demandait rien, mais elle trouvait le moyen d'être là quand je revenais, et je comprenais son interrogation muette. Elle ne me faisait pas de questions, parce qu'elle en craignait la réponse et qu'elle la lisait dans la tristesse de mon regard.

Il m'arrivait quelquefois de passer la nuit auprès de Subyras ; je craignais pour lui l'insuffisance des soins que pouvaient lui donner des esclaves inexpérimentés. Il fallait que quelqu'un veillât sans cesse auprès de lui. L'insomnie tourmentait ses nuits, et s'il dormait, c'était d'un sommeil court, agité, fébrile, et il s'éveillait baigné d'une sueur qui l'épuisait. Il était dévoré d'une soif ardente qu'il fallait satisfaire à tout instant. Il ne prenait aucune nourriture et montrait même un dégoût profond pour les aliments. Quelquefois il saisissait avec empressement ceux que je lui offrais, mais c'était pour les repousser aussitôt. On voyait qu'il cherchait à faire un effort sur lui-même, à dominer ses répulsions, à vaincre les répugnances inspirées par la maladie, mais c'était en vain. Aussi sa maigreur était-elle devenue excessive. Ses yeux étaient enfoncés dans leurs orbites, d'où ils flamboyaient comme une lueur au fond d'une caverne.

Sa physionomie si douce, si bienveillante, paraissait avoir changé de caractère ; ses lèvres amincies, ses joues creuses lui donnaient une expression de sarcasme amer.

Lorsque je le voyais étendu dans son lit, sa tête pâle me rappelait celle de Géricault dont j'avais vu si souvent à Paris le masque en plâtre dans les magasins des mouleurs et dans des ateliers d'amis, et dont le souvenir m'était resté comme expression de la souffrance.

Il arriva que je restai tout-à-fait au bourg, quand je m'apercus que les serviteurs du malade ne pouvaient plus suffire aux soins incessants qu'exigeait son état. Doña Rosa envoyait tous les jours chercher des nouvelles ; et ce qu'elle n'avait jamais fait, elle m'écrivait comme à un égal, me demandant le bulletin sanitaire de *notre ami*.

Je savais par un esclave intelligent qui faisait les commissions, qu'elle était malade elle-même, qu'elle ne mangeait ni ne buvait, et

passait des nuits presque entières sur la galerie, prêtant l'oreille à tous les bruits venant du côté du bourg.

Le mal faisait des progrès rapides. C'est à peine si le pauvre Subyras avait le sentiment de son reste d'existence. Il trouvait cependant assez de force pour m'adresser de temps en temps une parole reconnaissante. Mais ses yeux étaient plus éloquents que sa bouche, et j'y lisais tout ce qu'il eût voulu me dire. Quelquefois il souriait et me montrait ses avant-bras, sur lesquels les muscles se dessinaient comme des cordes molles.

La maladie avait pris le caractère qui lui a fait donner le nom terrible que je n'ai connu que plus tard de *phthisie galopante*.

Une nuit, j'étais assis auprès de son lit, ayant sur mes genoux un livre que je ne lisais pas. Une lampe, couverte d'un grand abat-jour, n'éclairait qu'imparfaitement la chambre, répandant une grande lumière dans le rayon restreint de l'abat-jour et laissant tout le reste dans l'obscurité. Je regardais mon pauvre malade en pensant à sa fin prochaine et inévitable.

Il dormait tranquillement contre son habitude. Sa respiration était presque insensible ; sa figure, faiblement éclairée, perdait dans la demi-teinte les ombres accusées que sa maigreur faisait jaillir à la pleine lumière.

L'expression de sérénité qui régnait dans l'ensemble de son visage me causa une sorte d'illusion ; un éclair d'espérance me traversa l'esprit. Mais cela ne dura pas, et mes yeux s'emplirent de larmes quand je pensai à l'inévitable destinée de cet homme dont le cœur n'avait peut-être plus que quelques heures à battre. Je repassais dans ma pensée les deux années qui venaient de s'écouler, pendant lesquelles j'avais vu naître une amitié sincère qui allait s'éteindre. J'avais pour Subyras une affection moins familière que pour un frère, moins respectueuse que pour un père, aussi profonde que quelque affection que ce fût. Tout ce que je lui connaissais de bonté et de grandeur d'âme, de charme d'esprit, de profondeur d'intelligence, tout cela passait devant moi comme si je me fusse chargé de faire l'inventaire de ce qu'il y avait de bon dans sa vie, au moment où il allait en rendre compte. Je me rappelais des actes de charité dont j'avais été le confident discret ; je me rappelais des mots charmants qui eussent fait fortune à Paris et qui lui venaient sans qu'il les cherchât ; je me souvenais de petits discours paternels adressés aux

enfants de ma maîtresse. J'étais absorbé par lui ; je ne pouvais en écarter ma pensée ; et, comme les rêves qui me venaient à l'esprit éloignaient l'idée de la terrible réalité, j'en suivais le cours et m'y laissais aller avec un abandon que je ne cherchais pas à combattre. Je fus tiré de ma rêverie par un mouvement que je lui vis faire. Un sourire plein de douceur se dessina sur ses lèvres et il étendit ses bras maigres dans l'espace sans ouvrir les yeux.

Au même moment j'entendis frapper. Je me levai. Je n'arrivai pas jusqu'à la porte qui sembla s'ouvrir d'elle-même, et une femme, enveloppée d'une mantille, entra dans la chambre ; c'était Doña Rosa.

Elle alla s'agenouiller auprès du lit et saisit la main décharnée de Subyras, qu'elle pressa contre ses lèvres. Elle resta là, immobile quelques instants. Nous n'avions pas échangé une parole, et on n'entendait dans la chambre que les sanglots étouffés de la pauvre femme et la respiration courte et douce du moribond. Tout-à-coup il ouvrit les yeux et la reconnut. Il fit un effort pour se lever, et dit d'une voix faible : Rosa, — et sa tête retomba.

La *viuda* répondit à cet appel ; et ses cheveux noirs, qui se détachèrent, inondèrent le visage décoloré du moribond. Elle resta ainsi penchée sur lui, et ses sanglots, d'abord bruyants, diminuèrent peu à peu et s'éteignirent.

Ils demeurèrent sans mouvement.

Effrayé de cette immobilité qui se prolongeait, je m'approchai d'eux ; Subyras était mort, Doña Rosa était évanouie.

Les obsèques du docteur Subyras eurent lieu le jour suivant. Toute la population du bourg, tous les habitants de la campagne y assistaient. L'église était comble, bien que ce fût le vicaire qui officiât. Le vieux curé était malade.

J'étais debout, appuyé contre un des piliers de la porte, prêtant une oreille distraite à la voix âpre de l'officiant, à la psalmodie nazillarde des chantres, aux notes aiguës des enfants de chœur.

Je faisais mentalement mes adieux à cet homme de bien, mon seul ami, dont la mort était une perte irréparable pour moi, une calamité pour tous. J'entendis un roulement sourd qui se faisait entendre dans l'allée, et une voiture, que je ne pouvais méconnaître, s'arrêta devant la porte de l'église.

Les rideaux étaient fermés. La voiture demeura immobile tant que dura le service ; et lorsqu'il fut terminé, et que le mouvement de la

foule dans l'église se fit entendre, il en sortit un sanglot. Le nègre qui la conduisait fouetta les deux chevaux et elle s'éloigna.

Doña Rosa partit deux jours après pour San-Juan. Elle m'écrivit de là, me priant de me charger de l'administration de sa propriété et me confiant des pouvoirs illimités. Elle s'embarqua peu de temps après pour l'Europe, et n'est pas revenue depuis à Puerto-Rico.

Voilà ce que me racontait, en 1862, un jour que je m'étais arrêté sur l'hacienda *el Platanal*, me rendant de Naguabo à San-Juan, M. D....., Français espagnolisé, fort considéré dans le quartier de Cagnas et aux environs, *apoderado* de Doña Rosa Cayetano, *la viuda*, dont l'exploitation, grâce à l'application intelligente des nouveaux procédés de fabrication, produit annuellement huit cents boucauts de sucre de douze à quinze cents livres.

MATH. GUESDE.

Pointe-à-Pitre, août 1864.

BIBLIOGRAPHIE.

Notre-Dame de Roc-Amadour, par Victor ALAYRAC. — 2 volumes. — Chez Maillet, éditeur, 15, rue Tronchet. — 1865.

Notre-Dame de Roc-Amadour, de M. Victor Alayrac, est un roman historique. L'auteur y a dépeint un épisode de la levée des bâtards, en 1326, sous le règne de Charles IV, qui joue lui-même un rôle important dans la seconde partie du roman.

La ville de Roc-Amadour, en Quercy, est bâtie sur les flancs d'un rocher sauvage, couronné par des masses de granit. Une seule rue perpendiculaire coupe la ville de haut en bas. La cité, souvent ravagée par la guerre, était autrefois défendue par huit portes fortifiées, dont cinq subsistent encore aujourd'hui. Le pic est surmonté par deux églises, l'une dédiée à la Vierge et l'autre à son fils; et, en dessous, s'éparpillent les gerbes de maisons qui s'élancent de la vallée jusqu'à leurs pieds.

Seize chapelles, parmi lesquelles celle consacrée à saint Amadour, sont disposées dans les divers étages de la ville. Au milieu de la montée, était, en 1326, un monastère fortifié dont il ne reste que des ruines. C'est le centre principal de l'action déroulée par M. Alayrac.

Roc-Amadour n'est plus aujourd'hui qu'un pieux pélerinage de grande renommée, comme il y en a tant dans le midi ; mais il est en possession d'une vogue particulière et des plus étendues. Le Pape a envoyé récemment une couronne à la Vierge de Roc-Amadour, et, à cette occasion, une imposante cérémonie à laquelle assistaient huit évêques a réuni une masse de 35,000 individus dans ce village qui ne compte plus que 116 maisons encore debout, dispersées parmi les décombres de l'antique cité.

L'auteur a supposé qu'un des chefs des bâtards, né d'une famille illustre, mais qui ne soupçonne encore que vaguement sa véritable

origine, s'est emparé de la ville d'Amadour, au moment où les maréchaux Brisebec et comte d'Eu ont, dans deux batailles successives, anéanti les bandes qui désolaient l'Aquitaine sous le règne de Charles IV. La ville et les églises de Roc-Amadour n'ont pas été ménagées par les routiers.

Une jeune fille nommée Aigline et un abbé vénérable nommé Aldoyn ont fait une vive impression sur le chef de l'expédition, l'une par sa beauté délicate et l'autre par ses vertus. Une autre femme nommée la Guilhaume, sœur inconnue de l'aventurier, s'acharne à sa conversion et cherche à le ramener dans la bonne voie. Echappé par leur intervention à une foule de dangers qui lui sont suscités par le seigneur abbé de Roc-Amadour, auquel il est forcé de couper le poignet d'un coup d'épée dans une circonstance critique, le chef des bâtards finit par se dégoûter des aventures et des meurtres et pilleries auxquels jusqu'ici il avait pris trop large part. A la suite d'une dernière embûche, où il allait succomber, si elle n'eût été déjouée par Charles IV en personne, dans un pèlerinage qu'il faisait à Roc-Amadour, le chef des bâtards découvre à l'audience même du Roi-Justicier qu'il est comte de Géraldy et fils du moine-abbé auquel il a coupé le poignet par charité.

Le moine meurt sur le coup d'une attaque d'apoplexie à la suite de cette découverte, et tout se termine par la conversion du comte de Géraldy, touché à la fin par la triple influence de la Guilhaume, sa sœur authentique, qui représente l'énergie dans le bien, par celle de l'abbé Aldoyn qui représente la vertu bienveillante et tolérante, et par celle de la demoiselle Aigline qui meurt après avoir donné le spectacle assez insignifiant d'une tout angélique sympathie pour le héros.

Ce livre est d'ailleurs plein de recherches intéressantes, et l'auteur y a fait preuve d'une grande conscience historique. C'est une étude sérieuse sur une époque de troubles civils, dont il a su tirer habilement parti. Ces deux volumes contiennent la preuve et le résultat de longues et savantes investigations. Malheureusement, ces qualités solides de l'auteur ont un revers fâcheux qui doit leur nuire essentiellement. M. Alayrac en est encore à sa première œuvre, et sa manière me paraît dénoter cette inexpérience ; son style a de la raideur et manque de naturel. La pensée y est souvent prétentieuse et vise à l'effet. Il s'est d'ailleurs privé complètement d'un élément qui est l'accessoire indispensable de la forme du roman qu'il a adoptée, de l'amour. L'âme pieuse de l'écrivain a sans doute répugné aux peintures de cette passion qui joue un rôle trop certain dans la vie de tous les hommes pour que l'on doive et que l'on puisse

s'en passer. Il a oublié ce que disait une de nos célébrités avec tant de profondeur : « Si on regarde avec attention au fond de toutes les actions humaines, on y trouvera toujours une femme. » Cette absence complète d'amour a porté ses fruits ordinaires, à savoir, une intrigue froide et lourde que l'on suit avec peine et que l'on comprend difficilement parce qu'il y manque ce fil conducteur auquel se rattachent avec intérêt les autres tableaux que le romancier déroule accessoirement aux regards. Le roman de M. Alayrac est un de ces ouvrages assez rares aujourd'hui, dont la mère peut prescrire la lecture à sa fille, sans craindre pour elle autre chose qu'un peu de fatigue et quelques bâillements.

Félicitons toutefois M. Alayrac de la solidité de ses études, de la pieuse intention de son livre, de son heureuse audace qui n'a pas craint de mettre en scène le roi Charles IV lui-même, et du bonheur avec lequel il l'a présenté. Nous sommes certain que, s'il reprend la plume, il aura plein succès en léchant moins son œuvre, et en laissant à sa nouvelle composition plus de libre allure et de naturel. Nous recommandons au lecteur de *Notre-Dame de Roc-Amadour* une peinture bien réussie de l'effet produit par un artiste en renom, Francesco Landini, dit le Cieco, qui touche l'orgue à Roc-Amadour en présence de Charles IV. Il y a quelque puissance et quelque poésie pénétrante dans la peinture de l'impression faite par ce grand instrument qui était alors dans la fleur de sa nouveauté. Cet épisode indique qu'il ne manque à M. Alayrac que de se laisser aller au souffle inspirateur au lieu de s'alourdir par une étude trop technique de son sujet. Ces fouilles profondes, bonnes pour un livre d'histoire, sont indigestes dans le roman, et en bannissant l'intérêt saisissant qui est la vie propre à ce genre.

A. VILLENEUVE.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.

ANNÉE 1865.

Le *Recueil des Jeux Floraux* de cette année ne nous a pas donné ce que nous attendions et ce qu'on nous avait fait espérer. Une poésie qui se perd dans les nuages, une lyre qui ne rend qu'un son n'ont rien qui saisisse et laisse une impression profonde et durable. Depuis qu'on a dit qu'il n'y avait pas un flot qui ne portât au rivage, sur lequel il vient se briser, plus d'inspirations poétiques que la fable

surannée de Neptune et de son cortége éternel, les poètes en sont venus presque, — tant ils ont abusé de l'Océan et de ses grèves, — à nous faire regretter le dieu mythologique. Des pensées vagues et souvent sans cohésion, de la sentimentalité plutôt que du sentiment, c'est là ce qui domine dans les principales pièces du Recueil. Toujours des cœurs flétris, désenchantés, malades; toujours des douleurs personnelles, des plaintes sur le desséchement des âmes, sur l'injustice et l'égoïsme des hommes, sur les appétits grossiers de notre pauvre société qui n'en peut mais; enfin, des pastiches perpétuels des *Méditations* de Lamartine.

Nous ferons une exception en faveur de M. Stéphen Liégeard, un vrai poète celui-là, un poète ému, inspiré, qui a été couronné trois fois dans le concours. *Babylone* et la *Maladetta* sont deux odes animées d'un véritable souffle poétique, et la ballade intitulée : *La Vierge du lac vert* est un chef-d'œuvre d'élégance et de grâce. Ces trois pièces et une vingtaine d'autres que contient le Recueil, voilà tout ce qui a surnagé des *huit cent seize pièces* envoyées aux concours! Comment arrêter ce flot qui monte, monte toujours, et qui menace de monter encore? Un écrivain a imaginé dernièrement un moyen ingénieux, qu'il recommande à qui de droit comme une amélioration à introduire dans le programme des études. Ce moyen consisterait à exercer les élèves des colléges à faire des vers français comme ils sont exercés à faire des vers latins. De même qu'on ne fait plus de vers latins quand on a quitté les bancs, de même, dit-il, on s'abstiendrait de faire des vers français, dès qu'on aurait été habitué à les considérer comme un devoir classique, au même titre que le thème et la version. — Le procédé est original; nous ne garantissons pas qu'il soit efficace; mais nous ne voyons pas non plus d'inconvénient à ce qu'on le mette à l'essai.

Nous sommes étonné que l'Académie qui, contre ses habitudes, a donné *cinq* prix divers, *cinq* fleurs aux odes, n'en ait pas accordé une sixième à l'ode intitulée *Le temps*, par M. Paul Ducos, fils de l'honorable doyen de l'Académie. Elle en était digne, à autant de titres au moins que d'autres pièces couronnées.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le Recueil des Jeux Floraux; mais comme le mois de mai est le mois où l'Académie distribue ses fleurs aux vainqueurs de ses jeux, celui, par conséquent, où elle a des droits à une attention plus spéciale, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, trois documents inédits, qui se rattachent à son histoire, trois lettres, dont les originaux sont entre nos mains.

La première est d'Alex. Soumet, et adressée par lui à la date du

mois d'avril 1809, à M. Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne. Le poète venait d'envoyer un poème aux concours des Jeux Floraux. Déjà sorti meurtri des concours précédents, il n'était pas sans inquiétude sur l'issue du concours qui allait s'ouvrir, et il sollicite le bienveillant appui du préfet auprès de l'Académie, qui lui doit, dit-il, quelques dédommagements. Selon l'usage, ce n'est que dans le *Post-scriptum* que l'auteur parle du sujet principal de sa lettre et du motif de ses inquiétudes. Nous faisons suivre la lettre de la réponse de M. Desmousseaux qui, comme le souvenir s'en est transmis, portait un vif intérêt aux littérateurs et aux lettres. Le troisième document émane encore du même préfet, M. Desmousseaux. C'est une lettre pleine d'atticisme à un fougueux iconoclaste, J.-B.-A. d'Aldéguier, qui lui avait adressé un exemplaire d'une brochure de 50 pages, intitulée : *Les rêveries académiques ou la fausseté de la fondation des Jeux Floraux par dame Clémence-Isaure, démontrée par les faits et les autorités les plus respectables.*

F. L.

I. A M. Desmousseaux, Préfet du département de la Haute-Garonne.

Paris, 1er avril 1809.

Monsieur,

Il y a sans doute de la témérité à vous soumettre ses faibles ouvrages; mais au goût qui découvre les fautes, vous joignîtes toujours l'indulgence qui les fait pardonner; vous avez daigné encourager mes premiers essais, et je réclame le même accueil pour le fragment que je prends la liberté de vous envoyer.

Je suis avec un profond respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Alex. Soumet.

P. S. J'ai envoyé à l'Académie des Jeux Floraux un poëme ayant pour titre : le Messie, avec cette épigraphe : *un homme parut en Judée.* Si, par hasard, cette pièce était remarquée, votre bonté m'est un sûr garant que vous voudriez bien en assurer le succès; vous n'ignorez pas que l'Académie *me doit quelques dédommagements.*

II. Réponse du Préfet à M. Soumet.

Toulouse, 9 avril 1809.

J'ai lu, Monsieur, avec autant d'intérêt que de plaisir, votre poëme sur l'*Existence de Dieu*, dont vous avez bien voulu m'adresser un

exemplaire. J'ai été infiniment sensible à cette preuve de votre souvenir, dont je vous prie d'agréer tous mes remerciements.

Lorsqu'à votre âge, Monsieur, on joint la modestie à des talents littéraires distingués, et qu'on les ennoblit encore par le choix des sujets auxquels on les consacre, on n'a pas besoin d'indulgence, mais d'encouragement. L'Académie le pensera sans doute, et j'aime à croire que ses suffrages seront pour vous un dédommagement mérité et un nouveau titre à la gloire que vos premiers essais vous présagent.

Continuez, Monsieur, à honorer votre patrie par des ouvrages inspirés par une imagination sage et brillante, et comptez-moi au nombre de ceux qui, dans la ville où vécut Isaure, applaudiront sincèrement au succès d'un de ses Troubadours les plus aimables.

DESMOUSSEAUX.

III. Le Préfet, à M. Baldéguier, à Toulouse.

Toulouse, 20 mai 1808.

J'ai lu, Monsieur, avec tout l'intérêt qu'inspire le sujet et l'auteur, votre *dissertation* sur la fondation des Jeux Floraux, et je m'empresse de répondre à la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'adressant votre ouvrage.

Je ne suis point assez versé dans l'histoire de Toulouse pour avoir une opinion sur un fait dont l'authenticité a été soutenue par des personnages aussi imposants que ceux dont le nom se trouve au bas du *Mémoire* de l'Académie, sur un fait dont la vérité est contestée par vous avec autant d'érudition que de talent.

Les motifs qui vous animent sont louables; vous voulez venger des administrateurs qu'à l'aide d'une fiction on a voulu priver de la seule, de la plus douce récompense de leur travaux, et je ne puis qu'applaudir à cette intention; mais croyez-vous, Monsieur, que le sentiment qui vous guide soit partagé par beaucoup de vos compatriotes? Qui pense encore à ces Capitouls du XVe ou XVIe siècle? Quels sont ceux de leurs héritiers qui réclament une part dans la faible gloire qu'ils auraient acquise en employant quelques deniers de la ville au rétablissement ou à l'entretien des Jeux Floraux? Il n'en est pas de même de Clémence-Isaure; il est glorieux pour les dames toulousaines de voir l'une d'elles élevée au rang des divinités, d'entendre chaque année renouveler son apothéose; il convient aux successeurs des galans Troubadours d'avoir pour patrone une femme

célèbre par son esprit, par sa beauté, distinguée des autres mortelles par une illustre origine et un caractère magnifique.

Maintenant, substituez en pensée à cette muse, à cette *fondatrice céleste* quelques magistrats annuels ignorés, oubliés ! alors le vernis de galanterie qui donne tant de lustre à l'institution sera détruit, et les prêtres, les disciples d'Isaure ne verront plus leurs assemblées publiques ornées d'un cercle de femmes charmantes, dont les regards et les applaudissements ajoutent un si grand prix à leurs fleurs.

Ce ne seront plus ces antiques Jeux Floraux, ce premier corps littéraire des Français dont la gloire et la célébrité réfléchit sur toutes les contrées méridionales ; ce ne sera plus qu'une petite académie de province, et les glaces de l'indifférence auront bientôt éteint le feu sacré.

Ah ! Monsieur, lors-même que j'aurais le malheur d'être convaincu que Clémence n'a point existé, je n'en suivrais qu'avec plus d'ardeur l'ingénieuse fiction que vos ancêtres ont consacrée et qu'une triste vérité ne pourrait jamais remplacer ; je m'écrierais en langage moitié troubadour, moitié voltairien :

« Si n'eût *flori* Clémence, il faudrait l'inventer. »

Mais non, je ne suis point convaincu ; votre écrit ne m'a prouvé qu'une chose : c'est que Toulouse possédait un homme de mérite que je ne connaissais pas, mais que j'aurai grand plaisir à connaître, malgré son scepticisme et son impiété.

J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, avec une sincère et parfaite considération.

DESMOUSSEAUX.

CONFÉRENCES ET LECTURES PUBLIQUES DU SOIR.

DOUZIÈME CONFÉRENCE.

M. Ducos : Les poésies de M. le comte Jules de Rességuier.

La douzième et dernière Conférence de la saison a eu lieu le 29 avril, et le sujet était une gloire toulousaine. — On ne pouvait mieux finir. — La *Revue* qui, à plusieurs reprises, a attiré l'attention de ses lecteurs sur les poésies de M. de Rességuier, a été heureuse de se trouver en parfait accord de sentiment avec l'honorable Mainteneur des Jeux Floraux ; et, ne pouvant le citer textuellement, elle demande la permission de se citer elle-même. Voici ce que nous écrivions ici, à la date du 20 septembre 1862 :

« ..... M. de Rességuier avait commencé de se faire connaître vers les premières années de la Restauration. Il a été à Paris un des membres les plus marquants de la *Société des Bonnes-Lettres*. Son nom a brillé, à côté des noms les plus éclatants, dans le groupe littéraire auquel on doit le réveil de la poésie : Charles Nodier, Lamartine, Victor Hugo, les deux Deschamps, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Barbier, Brizeux, Alex. Guiraud, Soumet, etc. Les *Revues* du temps sont remplies de ses poésies, qui, plus tard, ont été recueillies en volumes. Le plus récent, que nous avons sous les yeux, les *Prismes Poétiques*, remonte à 1838. Nous venons de le parcourir en entier, et il nous a laissé dans l'enchantement. Quelle richesse d'imagination ! quelle solidité de jugement ! quelle sérénité, la sérénité d'une belle âme ! quel feu ! quelle grâce ! quelle effusion ! quel cœur ! oh ! oui, quel cœur ! il déborde dans toutes les parties de l'ouvrage, dans les pièces principalement où l'auteur parle de sa mère, de son père, de son frère, de sa femme, de ses enfants ; et il en parle

toujours. Il a le culte du foyer domestique. La famille et la religion ont été ses deux sources d'inspiration. Il tient de l'une ses élans d'amour, de l'autre ses traits de flamme. Considéré comme écrivain, il en a toutes les qualités. On reconnaît à sa précision qu'il a beaucoup vécu dans la société des hommes ; on voit aussi à sa souplesse, à sa grâce, à son élégance continue, qu'il n'a pas moins gagné dans la société des femmes. — M. de Rességuier n'a rien publié depuis vingt-quatre ans, sauf les pièces qui figurent au recueil des Jeux Floraux. Mais, s'il n'a rien publié, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait rien produit. L'âme d'un poète est comme la flamme, elle ne connaît pas le repos. Nous savons qu'il laisse de nombreux manuscrits; et nous le savons, pour les avoir vus et touchés. M. de Rességuier honorait d'une bienveillance particulière la *Revue de Toulouse* et son directeur. Il nous est arrivé plusieurs fois de passer des heures entières en tête-à-tête avec l'aimable poète. Ces jours-là, il n'y était pour personne, et l'étiquette était mise de côté. Renversé dans son fauteuil, une cigarette roulée entre ses doigts, il se livrait avec abandon au cours de ses pensées. Il nous parlait de sa jeunesse, des hommes qu'il connaissait ou qu'il avait connus, dans les lettres, dans les arts, dans la politique. — Il avait des amis dans tous les partis. Esprit conciliant, jamais la divergence d'opinion ne l'avait éloigné de quelqu'un, pourvu qu'il fût honnête. « Je ne mets pas, disait-il, de cocarde à mon amitié. » — Il nous contait aussi des anecdotes charmantes, dont sa mémoire était remplie, et qu'il rendait piquantes par sa manière de les dire. Puis, au plus fort de l'épanchement, il se levait, s'appuyait sur notre bras, allait vers un petit coffre placé dans un coin de sa chambre, l'ouvrait avec précaution et en tirait plusieurs cahiers. C'étaient ses poésies, proprement transcrites, mises au net, et prêtes pour l'impression. Il nous les donnait à lire ou il les lisait lui-même, et il retrouvait alors le feu de sa jeunesse. Nous n'avons jamais mieux compris le bonheur que pendant ces heures si courtes, dont le souvenir durera autant que nous, en voyant le ravissement de ce vieillard et la joie sereine que les lettres répandaient sur son âme. Ah ! l'on a bien raison de dire que les lettres ne sont pas seulement la nourriture de l'esprit, et qu'elles en sont aussi la joie ! — Quand le moment de se séparer était venu, — pour lui, il n'en était jamais temps ; — quand il fallait remettre les manuscrits à leur place, il nous disait avec l'abandon d'un riche qui ne compte pas : « Prenez tout ce qu'il vous plaira. » C'est ainsi que la *Revue* a eu l'heureuse fortune de publier quelques-unes des pièces inédites que renferme le précieux coffret... »

M. de Rességuier se disposait à joindre un nouveau volume à ses deux autres, lorsqu'il en a été empêché par la mort, le 7 septembre 1862. Mais ce qu'il n'a pu faire, sa famille le fait. Elle a choisi, dans le petit coffret, les meilleures pièces parmi les bonnes, et en a composé un volume qui a paru au mois de mars 1864, sous le titre : DERNIÈRES POÉSIES. Malheureusement, ce volume n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, destinés à quelques amis. Les pièces que M. Ducos a lues, il les a tirées pour la plupart de ce volume. Mais le dédommagement est insuffisant ; et nous renouvelons ici, avec tous les amis des Lettres, le vœu que nous avons déjà exprimé, de voir la famille revenir sur ses scrupules, et donner aux *Dernières poésies* de M. de Rességuier la publicité la plus complète.

Les Conférences sont suspendues. Instituées principalement en vue des longues soirées d'hiver, elles devaient cesser avec les beaux jours. Les Lecteurs ont donc pris congé de leurs auditeurs. Mais la séparation n'est pas définitive, et le public, qui s'est montré très-sympathique aux Conférences, espère bien qu'elles seront reprises à l'automne, à l'époque où recommencent les réunions du soir.

F. LACOINTA.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 9 février 1865. — Présidence de M. CLOS, directeur.

M. Baillet lit un travail intitulé : *Recherches sur l'organisation et sur les fonctions de reproduction de quelques Nématoïdes de la tribu des Sclérostomiens.*

Après avoir indiqué les auteurs qui se sont occupés, avant lui, des Sclérostomiens, M. Baillet fait observer qu'il y a encore quelques points de l'organisation de ces helminthes qui sont peu connus. Il insiste surtout sur ce fait que l'on ne sait que fort peu de chose de leurs fonctions de reproduction ainsi que des voies par lesquelles ils pénètrent dans les organes des animaux supérieurs. Cela posé, il trace

les caractères généraux de la tribu des Sclérostomiens et énumère les espèces qu'il a eu l'occasion d'étudier et qui, toutes, appartiennent au genre *sclerostoma* et au genre *dochmius*.

Le genre *sclerostoma*, par lequel l'auteur commence son étude, comprend des espèces qui sont parasites des solipèdes, des ruminants et des animaux de l'espèce porcine.

Les sclérostomes du cheval sont le *Sclerostoma equinum* de Blainville, et le *Sclerostoma tetracanthum* Diesing. M. Baillet passe en revue leurs divers appareils d'organes et cherche à voir, si, d'après les caractères que l'on peut tirer de cet examen, il convient de rapprocher les deux formes de sclérostomes des solipèdes en une seule espèce, ou s'il ne serait pas mieux de continuer à les séparer, comme l'a fait M. Diesing.

L'auteur s'occupe ensuite des phénomènes de la reproduction, et constate que, contrairement à l'opinion formulée par M. Colin, dans un récent travail, les œufs des sclérostomes des solipèdes, dont le vitellus se segmente toujours avant la ponte et dans les uterus des femelles, éclosent fort bien après quatre, cinq ou six jours d'incubation dans l'eau ou dans les crottins humides, pourvu qu'ils soient maintenus à une température de + 12 à + 16 degrés ou au-dessus. Il signale les circonstances qui avancent, retardent ou empêchent l'éclosion, et décrit les vers au moment où ils sortent des œufs; puis il fait voir que les jeunes sclérostomes qui meurent après six ou douze jours dans l'eau où ils sont nés, peuvent vivre, au contraire, pendant plusieurs mois dans le crottin, y prendre de l'accroissement et s'y préparer à une première mue qui doit précéder ou suivre de peu de temps le moment où ils seront introduits dans l'économie.

Si les jeunes sclérostomes, au lieu de se trouver dans l'eau au moment de leur naissance, sont portés dans ce liquide seulement après avoir acquis un certain développement, ils pourraient continuer à vivre pendant fort longtemps. M. Baillet s'appuie sur ce fait pour émettre l'opinion que ces vers microscopiques pénètrent dans le tube digestif, le plus ordinairement avec les boissons, et qu'ils vont s'installer dans l'épaisseur de la muqueuse du cœcum, et du colon où ils constituent une partie, si non même la totalité des petits Nématoïdes enkystes, que M. Colin a décrits comme étant nés de l'éclosion des œufs, déposés par les femelles dans les places même que les kystes occupent. Enfin, l'auteur termine cette première partie en signalant quelques différences qui se produisent entre les vers sortis du *Sclerostoma equinum* et ceux sortis des œufs du *Sclerostoma tetracanthum* pendant qu'ils vivent dans les crottins et en faisant remarquer que ces différences sont de nature à justifier, jusqu'à un certain point, le

maintien des deux espèces qui, d'ailleurs, sont très-faciles à distinguer lorsqu'on les examine au moment où dans chacune d'elles le vers sort en état de se reproduire.

Dans une seconde, une troisième et une quatrième partie, M. Baillet étudie de la même manière le *Sclerostoma hypostomum*, Diés., qui est parasite des ruminants ; le *Sclerostoma dentatum*, Diés., qui est parasite du porc, et le *Dochmius trigonocephalus*, Diés., qui vit dans l'intestin du chien. Il fait connaître les caractères anatomiques de ces espèces ; insiste tout particulièrement sur l'éclosion des œufs et sur le développement des jeunes vers, et démontre que ces phénomènes offrent la plus grande analogie avec ceux qu'il a étudiés dans la première partie de son travail chez le *Sclerostoma equinum* et le *Sclerostoma tetracanthum*.

Aussi croit-il pouvoir tirer de ses observations et de ses expériences la conclusion que les Sclerostomiens ne sont pas des vers à migrations intérieures ; que, tout au contraire, ils paraissent être dans la nécessité de vivre au dehors, pendant un certain temps, au sein des matières fécales, avant d'habiter en parasites dans les organes des animaux, et que c'est évidemment pour que cette condition soit remplie que leurs œufs, qui ont besoin d'éclore avec rapidité, ont un vitellus dont la segmentation commence à s'effectuer dans les organes génitaux des femelles. Enfin, M. Baillet fait remarquer que les Sclerostomiens se placent, quant aux phénomènes de la reproduction, entre les filaires, les spiroptères, etc., qui sont franchement ovovivipares ; et les autres Nematoïdes, comme les ascarides, les trichocéphales, etc, qui sont complétement ovipares, mais dont le vitellus ne se segmente jamais avant que les œufs aient été pondus.

Le secrétaire perpétuel, GATIEN ARNOULD.

Séance du 16 février. — Présidence de M. BRASSINNE, directeur.

M. Clos, appelé par l'ordre du travail, communique un Mémoire sur l'influence du maïs et du chardon à foulon.

On sait que le maïs, plante monoïque, ou à sexes séparés sur un même individu, a une panicule (bouquet terminal) de fleurs mâles, et une ou plusieurs têtes de fleurs femelles. Les auteurs n'ont pas même discuté la question de savoir si ces deux sortes d'inflorescence appartiennent ou non à un même type. M. Clos a étudié les diverses anomalies qu'elles peuvent présenter : tantôt des têtes de fleurs femelles occupaient la place de la panicule terminale, tantôt celle-ci

montrait un mélange de fleurs mâles et de fleurs femelles ; enfin, M. Thury, professeur à l'Université de Genève, a constaté l'existence de rudiments du sexe avorté dans des fleurs mâles et dans des fleurs femelles du maïs ; on voit aussi fréquemment des têtes de maïs rameuses. La discussion de ces divers faits tératologiques conduit à considérer la tête de maïs comme formée par la soudure bord à bord d'autant d'axes secondaires qu'il y a de doubles lignes de grains, cette soudure coïncidant avec l'avortement de l'axe primaire ou central.

M. Clos, reprenant la thèse soutenue par lui en 1864, qu'il n'y a pas de fleur essentiellement décline, mais que toute fleur unisexuée l'est par suite d'un avortement du sexe manquant, cite de nouveaux faits à l'appui d'une proposition que confirme encore l'observation citée de M. Thury.

Enfin, l'auteur rapproche des têtes de maïs celles des *Dispacus* ou cardères à foulon, où la floraison, au lieu de marcher de bas en haut, commence par le milieu, et il y voit aussi une inflorescence rameuse ; il la compare à l'inflorescence de plusieurs Digitales où l'axe central portant dans sa plus grande partie des pédoncules uniflores et au-dessous des pédoncules rameux, montre d'abord la floraison des premiers, puis celle des seconds.

Le secrétaire perpétuel,
GATIEN-ARNOULT.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Lettres de Toulouse, à la session d'avril 1865.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Du 30 mars. — Dionysius junior ad Corinthios, in schola suâ congregatos, quâ die ludum aperuit.

A rei novitate sumetur exordium.

Parentum sollicitudinibus occurret, eos hortando ut præjudicatam de se opinionem amoveant. — Addet non ea sibi deesse quæ ad instituendam juventutem requirantur : se disciplinis græcis ab ipso Platone imbutum. — Illud in primis juventum mentibus infigendum, omnia fortunæ bona caduca esse, præceptumque se proprio exemplo confirmare.

Du 30 mars. — Philoctetes Neoptolemo narrat quam ab Atridis et ab Ulysse injuriam passus sit : se dormientem in desertâ insulâ derelictum, et quantes

excitatum à somno dolor invaserit, quàm se morbo tabescentem, omni ope destitutum senserit. Depinget vitam suam, et quibus ærumnis annum jam decimum laboret. — Postremò Deos ultores orat.

Du 2 avril. — Aetius ad milites in campis Catalaunensis.

Barbarorum multitudinem ostendet numero suo et prædâ impeditam, in campis diffusam, conserendisque cum benè instructâ acie manibus imparem. — En Deum et gentes ulciscendi tempus adest ! Regiones populosque belli inscios facilè vastabit rex iste qui se *Flagellum Dei* insolenter profitetur. — Tandem sentiat iste sibi obvios esse veros milites ! Hinc, melior videatur victoria, ne pigeat quemquam barbaros istos tot innocentium hominum sanguine madentes ferro cædere.

Du 3 avril. — Christianus quidam ad Julianum imperatorem.

Quid mala recenses quæ gentibus à Christo illata contendis? Scilicet quæ tempore Christum nesciebant, beata majorum vestrorum vita fuit? — Carnit Græcia calamitatibus, regnantibus Atridis aut Persis irrumpentibus? Obstiterunt sanè Brenno ac Pœnis fidissimi Urbis æternæ tutores Dii? — Præsentia igitur mala, justam pervenæ disciplinæ pœnam, desine nobis imputare. Non potest deinceps Roma, nisi per Christum cui nequidquam obluctaris, æternum imperium retinere.

Du 4 avril. — Caroli magni vitam et gesta strictim attinges. — Tùm finges eum, jam seniorem, domi sedentem, cùm nuncius affertur navibus armatos viros, Normannos scilicet, erupisse qui gallicas oras popularentur. Tùm rex flevit : « Ergòne, exclamat, me vivente, Galliæ littora lacessent Barbari ! etc... » — Carolo filius aderat, quem vividè alloquitur : « Hæc te manet cura, fili..... Istos arcere tuum est, nec, ut opinor, tantum facinus inultum patiere, etc... »

Du 5 avril. — Pompeius rogat à Quiritibus confirmari legem quâ oratores ultrà unam horam loqui vetantur.

Romam causam agenti nihil opus est istis orationis pigmentis quibus fallitur adstantium animus. — Jam non jus, leges, æquitatem vincere, sed gestum, vocem, lacrymas, ita ut judicio minùs aut concioni quàm theatro interesse videaris. — At, dicet aliquis, eloquentia intercipietur... — Minimè. Hanc enim eloquentiam non voco, quæ floscullis et calamistris nitet. Imò, hâc solâ viâ, vera eloquentia ad pristinum decus revocabitur. — Hæc apud majores oratio vigeit, qui breviter dicere, fortiter agere, verè Romanum ducebant.

Le 6 avril. — Abradatis oratio ad Cyrum.

Incipiet dicendo se regem Susiorum cum toto exercitu Cyro deditionem facere, non metu aut ignaviâ impulsum. Quippè qui contrà Persas pugnaverit, et ab eis salvâ quidem laude victus fuerit. — Sed Pantheam, uxorem dilectissimam, bello captam, non solùm excepit Cyrus, sed etiam sine pretio conjugi restituit. Non licet Abradati Cyrum postea hostem habere. Magna quidem bello facinora Cyrus edidit, sed maximam præcipuè laudem sibi paravit, quòd fortunâ clementer usus, armis victos beneficiis sibi devinxit.

Du 8 avril. — Un gladiateur à ses compagnons, la veille des jeux du Cirque.

Cras in mediam Circi arenam procedemus, parati Dis romanis humanum sanguinem libare. Nos igitur huic exitio servavit fortuna ! — Benè est ; quid enim vita servitutem et opprobrium patientibus ! — O patriæ memoria, animos sustine ! — Nullum ad vulnus ingemamus. Mors enim nobis superest, vera ad libertatem via.

CHRONIQUE.

Réception de M. Ch. de Rémusat, à l'Académie des Jeux-Floraux.

« Notre littérature est la vie même de notre pays. Il y a des » sociétés où les lettres cèdent le pas aux armes, aux beaux-arts, à » l'industrie ; chez nous, elles sont souveraines. Source de nos liber- » tés au dedans, elles portent partout au dehors le témoignage de » notre grandeur. Corneille et Racine ont plus avancé la prospérité » de la France par leurs triomphes que Turenne et Condé par leurs » victoires. »

Ces paroles que nous avons recueillies, il y a vingt quatre ans, de la bouche du professeur de littérature française de notre Faculté des Lettres (1), nous sont revenues à la mémoire, hier, dimanche, pendant la séance de l'Académie des Jeux Floraux. C'est que jamais nous n'avions assisté à une plus magnifique apothéose des Lettres françaises et des génies qui les ont immortalisées. Nous nous sommes cru un instant sous la coupole de l'Institut, et l'illusion était bien permise, car celui qui portait la parole était M. Ch. de Rémusat, un des membres les plus éminents de l'Académie française.

L'honorable récipiendaire avait choisi pour texte de son remerciment le rôle que jouent le goût et l'imagination dans la littérature, comparé à celui de l'ordre et de la liberté dans la politique. Nous n'essayerons pas d'analyser, même sommairement, ce beau discours. Il y a tant de richesse et d'éclat dans les tableaux, tant de sûreté et de finesse dans les jugements ; la trame du style est si déliée et si délicate, que nous désespérons de parvenir à en retracer une image qui nous satisfasse, nous et le lecteur.

Il serait possible cependant que M. de Rémusat eût désappointé quelques personnes. On nous avait *menacés* d'un discours politique. Des esprits brouillons avaient propagé le bruit que M. de Rémusat devait casser les vitres. C'était bien peu connaître l'homme.

(1) M. Fortoul,

Ancien ministre du gouvernement de Louis-Philippe, élu *onze fois* membre de nos Assemblées législatives, l'homme politique ne pouvait s'effacer complètement derrière le philosophe et l'homme de lettres, c'est évident. On s'attendait donc à des déclarations de principes, à des retours sur le passé, à quelque amertume même dans l'expression de ses regrets, — ce que l'on passe volontiers aux partis vaincus; — mais on ne craignait rien de l'homme dont l'âme, fortement trempée dans l'étude de la philosophie, s'est élevée au-dessus de nos querelles et de nos petites misères. M. de Rémusat a justifié l'attente générale. Son discours est une profession haute et sincère de son attachement aux grands principes de la Révolution française, qui ont été, sont et resteront, toute sa vie, son évangile politique. Il n'y avait rien là dont le pouvoir actuel dût prendre de l'ombrage. Ces principes sont écrits en tête de notre constitution et servent de règle de conduite à nos hommes d'Etat. C'est plutôt l'Académie des Jeux Floraux qui a dû s'en émouvoir; elle n'est pas habituée à un pareil langage; et plus d'un de ses membres doit contempler aujourd'hui, d'un œil attristé, la large brèche que les idées modernes ont faite, ce jour-là, dans les murs lézardés de son antique forteresse, et par où l'ennemi pourrait bientôt pénétrer dans la place.

M. Emile Vaïsse était chargé, en qualité de Modérateur, de donner la réplique à M. de Rémusat. C'est un grand honneur pour notre collaborateur et ami, d'avoir été, en cette circonstance, lui le plus jeune des Mainteneurs, le représentant de l'Académie. Il en restera un reflet sur toute sa vie. Nature expansive, sympathique, pleine d'élans, M. Vaïsse a, pour nous servir de son expression, une « montée de sève, » que nous souhaiterions à toute la jeunesse. — Les corps littéraires ont besoin de ces esprits jeunes; c'est par eux qu'ils reprennent la vie qui leur échappe. Depuis que M. Vaïsse est de l'Académie, sa présence s'y est fait sentir. —

La réponse à M. de Rémusat est une belle page de critique. L'appréciation de la philosophie écossaise, dont M. Royer-Collard fut, en France, le premier initiateur, a été particulièrement remarquée. Cette philosophie spiritualiste, qui a pour base et pour méthode l'*Eclectisme*, compta M. de Rémusat parmi ses premiers adeptes; et, pendant que MM. Cousin, Jouffroy, Damiron la propageaient dans des leçons restées justement célèbres, M. de Rémusat la défendait dans les *Revues*. Il appartient à cette école qui, ne voulant pas aliéner les droits de la raison, s'appelle *rationaliste-spiritualiste*.

M. de Rémusat a beaucoup écrit; M. Vaïsse s'est attaché aux prin-

cipaux de ses ouvrages et les a appréciés avec une grande sûreté de jugement.

Il est bien quelques points, un surtout, sur lequel nous différons d'opinion avec l'honorable président de l'Académie. Ainsi, ce que M. Vaïsse a principalement loué en M. de Rémusat, c'est « la fidélité constante au même drapeau, c'est un de ces caractères qui, de l'aube au déclin de la carrière, se montrent d'accord avec eux-mêmes, et qui, à côté de tant de défaillances et de ruines morales, nous offrent, dans leur vie, le spectacle d'une imposante unité. » Nous reconnaissons qu'il y a quelque chose de chevaleresque dans cette ligne de conduite, et nous comprenons qu'un jeune homme honnête s'enflamme en présence d'un de ces nobles caractères. Mais lorsque M. Vaïsse aura acquis par la pratique une plus grande expérience des hommes et des choses, peut-être reconnaîtra-t-il qu'il y a à rabattre de la rigidité de sa doctrine, et qu'il faut être moins sévère pour les hommes ; que ce principe, juste dans quelque cas et pour ceux qui ont eu en mains les rênes du pouvoir, ne saurait être d'une application absolue ; que, dans un pays agité comme le nôtre par les révolutions, demander la fidélité à un drapeau, c'est vouloir éterniser les partis ; qu'il y a une conduite plus coupable que celle de servir un Gouvernement nouveau après en avoir servi un autre, c'est de se coaliser et d'unir momentanément ses haines pour renverser celui qui existe ; qu'il est plus équitable de prêcher la conciliation, et qu'enfin il y a, non de la félonie, mais un amour vrai et bien entendu des intérêts de son pays, qu'il y a de la magnanimité même à faire le sacrifice de ses affections et de ses opinions personnelles, et à se rallier au pouvoir, surtout lorsque ce pouvoir a été consacré par la presque unanimité du suffrage universel.

Il ne faut pas que l'importance que nous attachons aux discours de M. de Rémusat et de M. Vaïsse nous fasse oublier de dire qu'au début de la séance, M. Théophile de Barbot avait prononcé l'éloge de M. le comte de Castelbajac. La *Revue* a déjà, par l'organe d'un honorable magistrat, rendu à la mémoire de M. de Castelbajac l'hommage qui lui était dû (t. XIXe, p. 233). Nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que, sous la plume de M. de Barbot, cet éloge a offert un puissant intérêt. Les ans n'ont pas de prise sur l'honorable Mainteneur ; il a gardé toute l'ardeur et toute la richesse d'imagination qu'il avait dans sa jeunesse. On n'a point oublié l'éloge de M. le comte Jules de Rességuier qu'il prononça l'année dernière. Celui qu'il a lu, cette année, a la même grâce, la même touche délicate et semblerait avoir été écrit par la main d'une femme. — F. Lacointa.

*
* *

La dernière livraison de la *Revue* contenait l'ode à Alfred de Musset, qui a valu à son auteur, M. Léon Valéry, l'amaranthe d'or, au dernier concours des Jeux Floraux. Nous avons reçu de notre jeune collaborateur, M. Henri Arnoulat, la réponse suivante :

L'ombre d'Alfred de Musset à M. Léon Valéry.

Certes, si je vivais de votre triste vie,
Si je marchais encor dans la réalité,
Si j'étais, comme vous, en cette hôtellerie
Où voyageur rompu vous êtes alité,
Je ne répondrais pas à vos strophes sonnantes ;
In petto j'aurais pu les dire impertinentes,
Mais hors cela plus rien, aimant la liberté.

Au surplus, vous savez quel cas de la critique
J'ai toujours fait, Monsieur ; je l'ai dit quelque part :
« Toute mouche qu'elle est c'est rare qu'elle pique. »
A son endroit j'étais cuirassé d'un rempart.
Vivant, j'aurais gardé le plus profond silence.
Un mort répond aux morts ; en cette circonstance,
J'emprunte pour une heure un pupitre à Clamart.

Donc, vous m'interrogez, et je veux vous répondre.
— Où j'ai pris mon génie et mon souffle alarmants ? —
Demandez à ce fer que le feu vient de fondre,
Pourquoi ses soubresauts, pourquoi ses craquements !...
Si vous aviez aussi passé par la fournaise,
Vous aussi vous sauriez ce qu'est le grand malaise,
Et d'où viennent les pleurs et les gémissements.

Si vous aviez maigri sur les cimes désertes,
Si vous aviez touché du pied les profondeurs,
On ne vous verrait pas ces allures alertes,
Lorsque vous recherchez la source des douleurs.
Vous iriez moins gaîment, à cheval, sur mes stances,
Si vous aviez tâté des immenses souffrances,
Si vous aviez surpris le secret des plongeurs ;
Si vous aviez au cœur cette soif dévorante :
Que ni torrent ni mer ne sauraient étancher ;
Si vous aviez au cœur la blessure saignante,

Si vous saviez enfin ce que c'est que chercher ;
Si vous aviez la nuit, « joignant vos mains tremblantes,
Pleuré vers l'infini des larmes ruisselantes, »
On ne vous verrait pas en vers doux tant prêcher.

Non, non, vous avez pris la mousse pour la lie!
Content de votre sort, vous avez fait des vers,
Dans ce but, vous aidant de quelque prosodie,
Et vos rimes s'en vont ou droit ou de travers.
Allez et raturez, et rimez à votre aise,
« Ravaudant l'oripeau qu'on appelle antithèse ; »
La source où vous buvez n'a pas de flots amers.....

Allez et raturez ; votre part est la bonne ;
Composez des sonnets sans défauts et bénins ;
Briguez le chaste honneur d'une pure couronne,
La gloire vous courtise et vous tend les deux mains.
Mais ne demandez pas le secret de leur taille
Aux géants fatigués de la grande bataille ;
Ils n'ont rien à vous dire, infernaux ou divins.

Laissez dormir ces morts... Dans le pâle suaire
Ils ont enfin trouvé le calme et le repos ;
Pour la première fois à leur chaude paupière
Est venu le sommeil, le bien-être à leurs os.
Laissez dormir ces morts et leur muet cortége ;
Insulter aux tombeaux est le grand sacrilége.
Je dors content, malgré le blâme et les bravos.

Laissez dormir ces morts... Les âmes virginales
Ne sauraient regarder les épouvantements.
Chantez les feux du soir, les aubes matinales,
Le doux chant des oiseaux, le murmure des vents,
Et l'ombre, et la lumière, et le beau de la vie ;
Mais, pour prendre d'assaut le prix de poésie,
Ne les poursuivez pas de vos bourdonnements.

HENRI ARNOULAT.

***

A la veille de sa clôture annuelle, le Théâtre des Variétés nous a offert la première représentation d'une comédie inédite en un acte, ayant pour titre : *Une Mésalliance*, et pour auteur un jeune étudiant de notre Faculté de droit, M. François Mons, de Castelnaudary.

Par sa donnée, par quelques-uns de ses personnages, par certaines tirades empreintes d'un *chauvinisme* démocratique, aujourd'hui peut-être un peu suranné (au théâtre), ce petit ouvrage rappelle évidemment *Par Droit de conquête*, cette édition moderne de *Nanine* ou le *Préjugé vaincu*, de Voltaire : c'est, en effet, le même antagonisme social que nous présentent la pièce de M. Mons et la comédie de Legouvé ; c'est la *noblesse* paresseuse et n'ayant *rien appris* ni *rien oublié*, mise aux prises, à son grand désavantage, avec le *peuple* intelligent et laborieux. Il y a, de plus, dans *Une Mésalliance*, quelques détails passablement téméraires, et dans le dialogue il se détache plusieurs traits d'un goût douteux ou d'une crudité alarmante.

Mais, cette petite part faite à la critique, la part que mérite la louange est très-grande. On peut dire d'*Une Mésalliance* ce qu'on ne peut toujours dire d'œuvres signées d'auteurs en renom : « Il y a là quelque chose. » M. Mons sait penser et sait écrire ; il dit ce qu'il veut dire, et le plus souvent il le dit très-bien ; son style a de l'élégance, du nombre, au besoin même de la force et de l'éclat. Et, quant à la réalisation de sa pensée au point de vue scénique, si la fable qu'il a imaginée n'est pas à l'abri de tout reproche, elle présente du moins d'excellentes parties et amène plusieurs scènes fort bien posées et parfaitement développées.

C'est, en somme, un très-heureux début dans la carrière dramatique, un début plein de promesses ; et tel a paru être l'avis unanime des spectateurs, puisque la proclamation du nom de M. François Mons a été couverte d'applaudissements, et que lui-même a dû venir sur la scène recevoir directement le témoignage de la satisfaction générale.

Les interprètes d'*Une Mésalliance* ont vaillamment soutenu la cause du jeune auteur. Tous les rôles sont loin d'être excellents ; mais tous ont été excellemment joués, et des éloges sans réserve sont dus à MM. Maxime, Fuméry, Henri, Hamilton, et à Mlle Morel, qui, par beaucoup de charme et avec infiniment de tact, a presque fait accepter les choses les plus... délicates de la pièce. E. Amalric.

*
* *

Notre Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie s'ouvrira infailliblement au jour indiqué, le 16 juin. Elle promet d'être très-brillante.

*
* *

Au moment de la saison des Eaux, nous recommandons à nos lecteurs un livre plein de science et d'*humour* du docteur Guitard, *les Souvenirs d'Ussat*. Il se trouve à Toulouse chez tous les libraires.

Toulouse, 1er juin 1865. F. Lacointa.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIe VOLUME.

Livraison du 1er janvier 1865.

De la Mélancolie dans la littérature contemporaine, par M. Emile Vaïsse. . . 5
La vie aux Antilles : Le saut de la Lézarde (1re partie), par M. Mathieu Guesde. 28
De la restauration de l'église des Jacobins et de la transformation du cloître en Sorbonne, par M. F. Lacointa. 53
Bibliographie : Le monde de la mer, par Alf. Frédol : Compte-rendu, par M. le Dr D. C. 69
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, séances des 8 et 15 décembre 1864. 70
Revue dramatique, par M. E. Amalric. — Sommaire : Les plumes du paon. — Le Drac. — Un ménage en ville. — Maître Guérin. — Les Curieuses. — La Jeunesse de Mirabeau. — L'amour dévoilé. — A Trompeur trompeur et demi ; etc. 75
Chronique : 1° Réception de M. E. Vaïsse à l'Académie des Jeux Floraux ; 2° Séance de rentrée de la Conférence des avocats ; 3° Séance d'inauguration de l'Association des médecins de la Haute-Garonne ; 4° Me J. Favre, à Toulouse ; 5° Les Conférences et Lectures du soir, au Capitole ; 6° Ouverture d'un Cours d'Economie politique ; etc., etc. 78

Livraison du 1er février.

L'Abbaye royale des Salenques, à Toulouse, par M. Victor Fons, juge au tribunal civil 81
La vie aux Antilles : Le Saut de la Lézarde (deuxième et dernière partie), par M. Mathieu Guesde. 99
Archives historiques : 1° Lettre de M. de Rességuier à M. l'abbé Bignon pour obtenir la régularisation de la Société des Lanternistes ; 2° Lettres patentes pour l'érection de cette Société en Académie royale. 120

Bibliographie : La Thébaïde des Grèves, reflets de Bretagne, par M. de La Morvonnais; 2° Folles brises, par M. Ferd. Boudet; comptes-rendus par M. A. Villeneuve, conseiller à la cour impériale de Toulouse; 3° Histoire des Plantes, par Louis Figuier, ouvrage illustré à l'usage de la jeunesse. 128

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 22 et 29 décembre 1864 et 5 janvier 1865. 141

Molière à Bordeaux, comédie épisodique, en 2 actes et en vers, par M. Hipp. Minier. 145

Chronique : 1° Conférences et lectures du soir : M. Musset. — M. Rozy. — M. Molinier; 2° Réception de M. de Roquemaurel à l'Académie des Jeux Floraux; 3° Les prochaines élections académiques; 4° Arrêté préfectoral de 1809, concernant le local des séances de l'Académie; 5° La prochaine Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie, à Toulouse; 6° La nouvelle direction théâtrale, etc. 148

Livraison du 1er mars.

OEuvres de M. Alexandre Fourtanier recueillies et publiées par ses fils; par M. Ernest Astrié Roland, avocat à la Cour impériale. 161

Conférences et Lectures du soir, au Capitole. — 1° M. Emile Vaïsse : Toulouse au XVIIIe siècle; 2° M. Molinier père : Le Théâtre espagnol; 3° M. Fl. Ducos : Poésie : Les chants de l'âme, par Mlle Adolphine Bonnet. — Comptes-rendus par M. F. Lacointa. 166

Conférence faite à la Faculté des Lettres de Paris, par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse (lettre de M. J. Renoult). 186

Bibliographie : Monographies communales ou Etude statistique, historique et monumentale du département du Tarn, par Elie A. Rossignol. — — Première partie. — Arrondissement de Gaillac, tomes I et II, compte-rendu par M. Gustave de Clausade. 189

La Révolte ou ce que fille veut, comédie en un acte, par M. E. Amalric. . 196

Revue musicale, par M. J. Bibent. — Sommaire : Concerts populaires. — M. Fauré. — Théâtre du Capitole : direction Laget; Mme Meillet. — Lalla-Roukh. — Les Dlles Delépierre. — Sylvia. — M. Fil. 219

Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 12 et 19 janvier 1865. 227

Enseignement. 233

Chronique du mois : 1° Travaux d'appropriation à l'église et aux bâtiments du Cloître des Jacobins; 2° Nouvelles des Académies; 3° Faits divers. . . 237

Livraison du 1er avril.

Les Caraïbes, par M. Mathieu Guesde. 241
Archives historiques : 1° Consécration de l'Eglise de la Dalbade, d'après le texte original ; 2° Certificat de bonne vie délivré aux Religieux Augustins par les Capitouls. 270
Conférences et Lectures publiques du soir : 1° M. Musset : L'OEil et la Lumière ; 2° M. Rozy : Le Barreau ; 3° M. le Dr Molinier : La Kabylie ; 4° M. Vaïsse : L'Université de Toulouse ; Comptes-rendus par M. F. Lacointa. 273
Bibliographie : Influence du catholicisme sur la formation de l'Espagne, de M. Edmond Bonnal ; compte-rendu par M. Humbert, professeur à la Faculté de droit. 287
Zabet, conte, par M. Henri Arnoulat. 288
Variétés : Elleviou, par M. Auguste Laget, directeur des théâtres subventionnés de Toulouse. 303
Revue dramatique : par M. Eug. Amalric. — Sommaire : Les Vieux Garçons. — La Vie de Bohême. — Les Poseurs. — La Station Chambaudet. — Mme Laurent. — Arnal. 310
Chronique : 1° La prochaine Exposition ; 2° M. Lavocat, M. N. Joly ; 3° L'*Etincelle*, — la *Revue française*, l'*Illustration du Midi* ; 4° Nouvelle bataille gagnée par la décentralisation ; 5° Pièces couronnées aux derniers concours des Jeux Floraux ; etc.. 317

Livraison du 1er mai.

A Alfred de Musset, ode qui a remporté le prix du genre, l'amaranthe d'or, dans le dernier concours des Jeux Floraux, par M. Léon Valery. . . . 321
L'Ancienne Université de Toulouse, étude d'histoire locale, par M. Emile Vaïsse. 328
Un Feu Follet, comédie par M. X. 358
Archives historiques : Procès-verbal, rédigé chez M. de Niquet, premier Président au Parlement de Toulouse, au sujet d'une conspiration contre Louis XV et les Parlements, en 1771. 371
Conférences et Lectures publiques du soir au Capitole : M. Molinier père : Le Théâtre espagnol, Alarcon et Caldéron, compte-rendu par M. F. Lacointa. 378
Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances du 26 janvier et du 2 février 1865. 385
Enseignement. 389

Chronique : Mariage de Mlle Niel. — Réception de M. de Toulouse-Lautrec à l'Académie des Jeux Floraux. — Nomination d'un Maître ès-Jeux. — Nouveaux deuils à l'Académie et dans l'Enseignement. — Nos Ennemis, comédie par M. de Batz-Trenquelléon. — Infortunes et déceptions d'un auteur; etc. 391

Livraison du 1er juin.

Souvenirs du Rhin : L'Ondine et le Palatin, légende, par M. Stéphen Liégard. 401
Jean-Reboul, par M. A. Rodière, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse. 409
Le Docteur Subyras (nouvelle), par M. Mathieu Guesde. 433
Bibliographie : 1° Notre-Dame de Roc-Amadour, par Victor Alayrac, compte-rendu par M. A. Villeneuve. 461
2° Le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux (année 1865), par M. F. Lacointa. 463
Archives historiques : 1° Lettre d'Alexandre Soumet à M. Desmousseaux, préfet de la Haute-Garonne; 2° Réponse de M. Desmousseaux ; 3° Lettre du même à J.-B -A. d'Aldéguier, auteur des Rêveries académiques ou la fausseté de la fondation des Jeux Floraux par dame Clémence-Isaure, démontrée par les faits et les autorités les plus respectables. 465
Conférences et Lectures publiques du soir au Capitole : M. Ducos : Les poésies du comte J. de Rességuier. 468
Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : Séances des 9 et 16 février 5865. 470
Enseignement. 473
Chronique : Réception de M. Ch. de Rémusat à l'Académie des Jeux Floraux, par M. F. Lacointa; 2° L'Ombre d'Alfred de Musset à M. Léon Valery, par M. Henri Arnoulat; 3° Une Mésalliance, comédie en un acte de M. Mons, par M. E. Amalric.. 475

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.
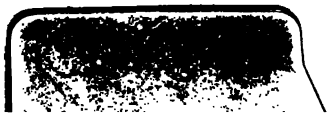
Toulouse. — Imprimerie de BONNAL et GIBRAC, rue Saint Rome, 44.